HAL
archives-ouvertes.fr

De la participation à la mobilisation collective, la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique

Raphaëlle Bats

▶ To cite this version:

Raphaëlle Bats. De la participation à la mobilisation collective, la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique. Sociologie. Université Paris Diderot, 2019. Français. tel-02465951

HAL Id: tel-02465951
https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02465951

Submitted on 4 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Diderot

Ecole doctorale Sciences des sociétés, ED 624

Laboratoire de Changement Social et Politique

De la participation à la mobilisation collective, la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique

par Raphaëlle Bats

Dirigée par Denis MERKLEN, professeur, Université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3 et Étienne TASSIN (1955-2018), professeur, Université Diderot, Paris 7

Présentée et soutenue publiquement le 14 octobre 2019

Devant un jury composé de :
Yves SINTOMER, professeur, Université Vincennes-Saint-Denis, Paris 8, rapporteur
Marie D. MARTEL, professeure, Université de Montréal, Canada, rapporteur
Denis MERKLEN, professeur, Université Sorbonne-Nouvelle, directeur de thèse
Catherine NEVEU, directrice de recherche, CNRS, présidente du jury
Guillaume LE BLANC, professeur, Université Paris Diderot, Paris 7
Julia BONACCORSI, professeure, Université Lumière Lyon 2

© Raphaëlle Bats, 2019

Résumé et Abstract

Résumé

Titre De la participation à la mobilisation collective, la bibliothèque à la recherche de sa vocation démocratique.

Mots-clés Démocratie, Participation, Bibliothèques, Politiques publiques, Institutions culturelles, Émancipation

Résumé Le développement des pratiques participatives dans les institutions publiques reflète aussi bien une tendance des citoyens des démocraties du 21ème siècle à ne pas vouloir se satisfaire de la représentation qu'une tendance des représentants à vouloir regagner en légitimité par des politiques de proximité. L'institutionnalisation de la participation tend alors à la réduire soit à de simples développements d'outils et de procédures, soit à des espaces ou des projets pré et très délimités. Entre inutilité et instrumentalisation, la participation interroge la possibilité pour une institution d'être un lieu dans lequel ou par lequel les citoyens peuvent gagner un pouvoir d'agir, non pas seulement en démocratie mais sur la démocratie. Cette thèse étudie cette question à travers le cas des bibliothèques municipales. L'étude des intentions des bibliothécaires dans le développement de ces pratiques et la contextualisation de ces intentions par rapport à des crises que traversent la société comme les bibliothèques permet de comprendre l'accroissement de ces pratiques. L'étude des limites de ces pratiques participatives vis-à-vis de ces intentions par rapport à des enjeux en termes d'action politique des citoyens permet de questionner les effets de la participation et le rôle politique de la bibliothèque. Et enfin, l'étude des transformations du métier de bibliothécaire, abouties ou en cours, ouvre des perspectives sur le rapport de l'émancipation à l'expérience, à la prescription et au témoignage, pour penser les acteurs des politiques culturelles aussi bien dans l'espace que dans le temps. A travers cette étude, se dessine une bibliothèque capable de faire un lien entre institution et événement, au sens de Merleau-Ponty, et renouveler dans chaque expérience de la participation des moments et des espaces d'égalité et de liberté, pour une mobilisation collective des citoyens dans la transformation de la démocratie.

Abstract

Title From Participation to collective Mobilization, the Library looking for its own political Vocation.

Keywords Democracy, Participation, Libraries, Public Policies, Cultural Institutions, Empowerment

Abstract The development of participatory practices in public institutions reflects both a tendency of citizens of 21st century democracies to find the system of representative democracy unsatisfactory, and a tendency of elected representatives to seek legitimacy through hyper local politics. Institutionalizing participation limits it to the development of tools and procedures, or to pre-defined spaces or on pre-ordained projects. Institutionalized participation is therefore subject to two risks: being useless for participants or turning participants into puppets of the institution. How can an institution negate these risks and be a place in which or through which citizens can gain the power to act, in the democracy and on their democracy? This dissertation examines participatory practices in municipal libraries. First, by conducting research on the librarians' intentions in the development of participatory practices and the contextualization of these intentions in relation to crises in society or in libraries, we can define the why and how of the increase of participatory practices in libraries. Second, an analysis of the limitations of participatory practices in terms of citizens' political involvement allows us to investigate the effects of participation and the political role of the library. Finally, transformations within the library profession, both completed and in progress, provide insight on the links between empowerment, and experience, prescriptive professional practices, and the preservation of memory, and lead us to think in a new way about the role of the actors of cultural policies both in space and in time. Through this research, we envision the library as capable of linking institution and event, in Merleau-Ponty's sense, and then renew in every experience of participation moments and spaces of equality and freedom, for a collective mobilization of citizens to the transformation of democracy.

Laboratoire et École Doctorale

Le laboratoire et l'école doctorale dans lesquels cette thèse a été faite sont non seulement des espaces de savoirs bourrés de gens brillants et bienveillants, mais encore des lieux qui donnent un sens fort à la notion de pluridisciplinarité, ce qui a été inestimable pour ce travail à mi-chemin entre la sociologie, la philosophie, les sciences de l'information et les sciences politiques.

Laboratoire Laboratoire de Changement Social et Politique

Ecole doctorale École doctorale 382 : "Économies, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée critique, politique et pratiques sociales"

Université Université Paris Diderot, Paris 7.

Remerciements

Un jour, mon frère est rentré de l'école primaire avec une nouvelle poésie à apprendre. Ça disait :

Quoi qu'a dit ? - A dit rin.
Quoi qu'a fait ? - A fait rin.
A quoi qu'a pense ? - A pense à rin.
Pourquoi qu'a dit rin ?
Pourquoi qu'a fait rin ?
Pourquoi qu'a pense à rin ?
- A' xiste pas.(La Môme Néant, de Jean Tardieu)

Ma mémoire a conservé de ce poème une version à la fois réduite et fausse, qui consistait en la litanie suivante : "a dit rin, a fait rin, a pense à rin : a xiste pas". J'étais jeune. Je ne le suis plus vraiment, mais cette phrase ne m'a jamais quittée. Elle est restée là, comme une de ces chansons que l'on n'arrive pas à s'enlever de la tête. Elle me disait : "tu dis quoi ? tu fais quoi ? tu penses à quoi ? est-ce que tu existes ?"[1]. Beaucoup de l'énergie que j'ai mise dans nombre de mes projets visait à répondre à ces questions et à m'assurer moi-même de mon existence. M'inscrire en thèse est une des réponses que j'ai trouvées à cette question existentielle.

Aujourd'hui, après 5 années à penser, dire et faire autour de cette thèse, je ne sais pas si j'existe davantage ou mieux ou tout court. Je ne sais pas si cette thèse m'aura totalement extirpé du néant, ce que je sais en revanche c'est que cette thèse ne serait rien, mais vraiment rien sans Anne-Marie Bertrand, qui m'a dit un jour "écris-moi 5 pages sur ton idée, nous verrons ensuite", sans Denis Merklen, qui a accepté de me diriger et qui l'a fait avec une grande attention envers mes multiples incertitudes et angoisses, avec une grande bienveillance envers mes premiers pas dans sa discipline, et bien sûr avec d'excellents conseils aussi bien théoriques que méthodologiques, et enfin sans Etienne Tassin, dont l'apport à cette thèse est inestimable à de nombreux niveaux et qui m'a redonné confiance et désir pour la philosophie (ce qui est pour moi, la plus belle chose qu'un enseignant en philosophie puisse laisser en héritage à ses étudiants.).

Ajoutons que cette thèse n'aurait pas été loin du rien sans les conseils précieux de Benoît sur la recherche, la motivation apportée par les camarades du LCSP (Merci Arthur pour les conversations dans les moments difficiles de janvier 2018), le soutien des collègues de l'Enssib et notamment des bibliothécaires géniaux que sont Julia et Pierre, les questions pertinentes de mon comité de suivi individuel de thèse (Merci à Anne Kupiec et Benoît Epron), le soutien financier de l'Enssib et du Centre Gabriel Naudé et enfin les discussions sur la thèse avec Cécileffe et l'écoute active de mes étudiants, qui par leurs questions toujours pertinentes ont vraiment contribué à me faire passer des nuits difficiles.

Il faut dire aussi et surtout que cette thèse n'aurait certainement rien signifié sans

[1] Un peu comme ce que le Critobule, muet, de Platon nous évoque à chaque fois que nous le rencontrons, et je dis ça surtout pour faire plaisir à Fatiha.

la formidable opportunité que Gilles Eboli m'a offerte en me mettant sur le chemin du projet Démocratie (Merci !!!!), sans cette possibilité donnée par les collègues de la BmL de suivre leur quotidien de travail et d'intégrer mes réflexions sur une réalité et sans leur accueil au sein du comité de pilotage (Merci notamment à Anne-Cécile et Guillaume pour m'avoir permis de trainer dans vos pieds et avoir répondu à mes questions jusqu'en 2019), sans le travail incroyable mené par les collègues de Jean Macé pour la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque et enfin sans tous les bibliothécaires de Lyon et de France qui m'ont laissé les observer, m'ont expliqué patiemment les choses et ont avec beaucoup de bonne volonté participé aux entretiens. Elles et ils se reconnaitront[2].

Enfin, soyons juste, cette thèse ne ressemblerait à rien sans LateX (Merci la communauté LateX et surtout MERCI Benoît !!!), sans la relecture attentive et patiente de Alain (dit Papa), qui a vraiment mérité le titre recherché de *Best Dad Ever* pour avoir relu cette thèse deux fois (Oui, oui, deux fois !), et enfin sans la participation de tous les relecteurs[3] Quentin, Christelle, Gabrielle, Salomé, Cécile, Mélanie et Heather. Les uns comme les autres ne sont évidemment pour rien dans les fautes qu'il reste certainement[4].

Et enfin, cette thèse ne vaut rien, mais absolument rien comparé au fait de vivre chaque jour avec Thomas et Eline ; impossible de rester une Môme Néant avec vous deux ! Je sais combien ces derniers mois (vous, nous) ont été pénibles, alors promis, je n'en ferai pas une deuxième[5].

[2]Mais si je les cite ici, plus d'anonymat dans des entretiens... Disons juste un merci tout spécial à celle qui aime les robots, les jeux et les soupes chinoises, à celui qui porte le nom d'un beau village au bord de l'océan, et à tant d'autres.

[3]Un merci tout particulier au Batsfoucal, pour avoir accepté de lire et n'avoir rien dit (pas même un soupir de soulagement) quand je n'ai finalement rien envoyé.

[4]et que je soupçonne de générations spontanées au fil des corrections.

[5]Mais une HDR... ?

Table des Matières

Avant de commencer la lecture . . . 10

1 Introduction **11**
A Un samedi soir à la bibliothèque . . . 11
B Institutions publiques et participation : des termes inconciliables ? . . . 15
C Participation en bibliothèque . . . 22
D Périmètre de l'objet . . . 27
E Structuration de l'étude . . . 30

I Étude des bibliothèques participatives **33**

1 Méthodologie et terrains **35**
A Documentation professionnelle . . . 37
B Questionnaire . . . 37
C Rencontres et entretiens . . . 38
D Observations : le Projet Démocratie . . . 40
E Autres terrains et enquêtes . . . 57

2 Intentions, évaluations, représentations **63**
A Des intentions pour la participation . . . 63
A - 1 Des bibliothèques intentionnelles . . . 65
A - 2 Participation et intention dans les bibliothèques participatives . . . 68
A - 3 Participation et intention dans le projet Démocratie . . . 70
B Une évaluation de la participation . . . 77
B - 1 Les échelles de la participation . . . 78
B - 2 Les grilles de description . . . 87
C Les représentations du métier . . . 93
C - 1 De la mesure des effets à l'observation des effets . . . 94
C - 2 Représentations et interactions . . . 96
C - 3 Le bibliothécaire sur la scène participative : animateur, formateur, témoin . . . 100
D Conclusion de "Intentions, évaluations, représentations" . . . 107

II Vers des bibliothèques participatives **109**

1 Bibliothèques, participation et lien social **115**

A Du diagnostic au traitement . . . 117
A - 1 Du lien social à la sociabilité . . . 117
A - 2 Du lien social au capital social . . . 124
B Du traitement au modèle bibliothéconomique . . . 137
B - 1 La reconnaissance des savoirs . . . 142
B - 2 De l'individu au collectif . . . 148
B - 3 De l'activité à l'action . . . 156
C Du modèle aux effets secondaires . . . 161
C - 1 Bibliothèques et animation . . . 162
C - 2 Se former à la participation : formation théorique . . . 168
C - 3 Se former à la participation : la formation pratique . . . 179
D Conclusion de "bibliothèques, participation et lien social" . . . 188

2 Bibliothèque, participation et territoire 191
A Du diagnostic au traitement . . . 192
A - 1 Politique publique et Décentralisation . . . 194
A - 2 Bibliothèques, politiques culturelles et territoire . . . 204
B Du traitement au modèle . . . 212
B - 1 Entre conflit et identité . . . 218
B - 2 Décision et expertise . . . 225
B - 3 Expertise et Empowerment . . . 231
C Du modèle aux effets secondaires . . . 237
C - 1 Une expertise partagée . . . 241
C - 2 Une expertise conservée . . . 246
C - 3 Une expertise déplacée . . . 252
D Conclusion de "Bibliothèques, participation et territoire" . . . 258

3 Bibliothèque, participation et débat démocratique 261
A Du diagnostic au traitement . . . 263
A - 1 Liberté d'expression . . . 266
A - 2 Parole libre . . . 276
A - 3 Parole vraie . . . 288
B Du traitement au modèle . . . 298
B - 1 Langues et codes . . . 305
B - 2 Contre le mépris, la légitimation par un tiers . . . 307
B - 3 Émotion et exposition . . . 314
B - 4 Détour par la règle . . . 316
B - 5 Et retour à l'exposition . . . 320
B - 6 Conflit, consensus, communauté . . . 323
B - 7 De la reconnaissance à l'engagement . . . 330
C Du modèle aux effets secondaires . . . 332
C - 1 Traces communicationnelles et traces authentificatoires . . . 335
C - 2 Traces mémorielles et traces éditorialisées . . . 345
D Conclusion de "Bibliothèques, participation et débat démocratique" . . . 361

III Conclusion **365**
Fin de l'histoire ? 377

Bibliographie **379**

Annexes **403**

Avant de commencer la lecture

Abréviations les plus utilisées BmL : Bibliothèque municipale de Lyon
ABF : Association des bibliothécaires de France
Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
IFLA : International Federation of Library Association

Références et lecture numérique Une grande partie des articles cités dans cette thèse ont été lus sous leur forme numérique et sur des plateformes adaptées à ce mode d'accès aux documents. Ces plateformes (Cairn, open édition, etc.) numérotent les paragraphes des articles et nous avons indiqué plus volontiers cette numérotation de paragraphe que les pages lors de la citation des articles, même si nous avons conservé la pagination dans la bibliographie (finale ou en note de bas de page). La numérotation par paragraphe a l'avantage de permettre des citations plus précises et n'impose pas de travailler à partir des PDF.

Extrait d'entretiens Les extraits d'entretiens menés pendant le terrain sont tous présentés de la façon suivante :

```
Enquêté-e X : extrait
```

Alors que les références sont citées de la façon suivante :

Citation d'article ou d'autres documents[6]

La dénomination des enquêté-e-s est alphanumérique ; la lettre représente la personne et le chiffre le numéro de l'entretien (1 à 3 entretiens menés par personne). Ainsi une citation qui commence par "Enquêté J2" est un extrait du deuxième entretien mené avec la personne ici anonymisée sous la lettre J. Les lettres ont été distribuées en fonction de la date des entretiens. La première personne interviewée est appelée A, la dernière T.

Démocratie Le terrain principal de ce travail est un événement de la Bibliothèque municipale de Lyon appelé "Démocratie, rêver, penser et agir ensemble". Tout au long de la préparation, l'événement a été appelé "Projet Démocratie" et on le retrouve sous cette dénomination dans le texte de la thèse. Cependant, dès lors que le projet n'en a plus été un et que l'événement est devenu public, la dénomination "Projet Démocratie" n'était plus d'actualité. On retrouve alors dans le texte la dénomination de "Programme Démocratie".

Sources Un certain nombre de documents ont été utilisés comme sources plutôt que comme références, notamment les documents mis à disposition par la Bibliothèque municipale de Lyon pendant le terrain. Ces documents sont disponibles avant la bibliographie dans une page "Sources".

[6]La référence de la citation est mise en note de bas de page et est également disponible dans la bibliographie finale.

Chapitre 1

Introduction

A Un samedi soir à la bibliothèque

Samedi 11 février 2017. Je me rends à la bibliothèque d'arrondissement Jean Macé, dans le réseau Bibliothèque municipale de Lyon pour participer à la « Nuit de la Démocratie à la bibliothèque »[1]. L'événement m'a été conseillé par un des agents. Il a insisté. Je suis venue. Je ne sais rien de cet événement, sinon ce que j'en ai lu dans le programme (voir la citation ci-dessous), à savoir qu'il s'agissait d'une nuit de jeux autour de la démocratie et d'une élection, dont le caractère drolatique me paraît évident : les premières *Bibliothécales* de l'histoire !

> Et si vous veniez passer une soirée à la bibliothèque ? Mais pas n'importe quelle soirée... La bibliothèque Jean Macé connue pour s'adapter aux intempéries, capable d'avoir des portes coulissantes et des murs perméables. Cette bibliothèque que vous connaissez et que vous chérissez chaque jour a le grand honneur de vous convier à une soirée pleine de surprises. Un suffrage se prépare dans ses murs. En effet, elle accueillera la première élection *Bibliothécale* de l'histoire. Ainsi, trois candidats se sont lancés dans la campagne, chacun s'engageant à œuvrer pour l'épanouissement de la bibliothèque, et à la servir. Ils présenteront des programmes plus innovants les uns que les autres afin que la Nuit qui vous sera proposée le samedi 11 février 2017 soit la plus éclatante possible ! En prévision de l'organisation de cette soirée, et afin que le plus valeureux des trois candidats soit choisi pour son orchestration, tout le monde est invité à venir s'exprimer démocratiquement par les urnes entre le 3 janvier et le 10 février – clôture des bureaux de vote à 19h. Vive la bibliothèque et vive Jean Macé ! En invités spéciaux, Sébastien Hovart haut dignitaire du Jeu et l'association Anciela, qui se propose de vous faire rencontrer certains de vos voisins investis dans des initiatives locales. Il y aura à boire et à manger et nous, on s'occupe du boire.[2]

[1] L'événement sera mentionné à partir de maintenant comme la Nuit de la Démocratie ou la Nuit de la Démocratie en bibliothèque, sans les guillemets.

[2] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Novembre à Décembre.* 2016, p. 30



Fig 1.1: Affiche de campagne de Phil Moluxe, Bibliothèque de Jean Macé, 2016

18h30, j'arrive à la bibliothèque, qui vient de rouvrir après une courte pause de 30 minutes[3]. Je suis un peu gênée, car je viens les mains vides, sans rien apporter pour le buffet annoncé dans le programme. La soirée n'a pas vraiment commencé. Certaines personnes font des jeux, d'autres installent des stands, d'autres encore le buffet. On m'offre un verre, et je l'accepte ; ça me donne une contenance.
Les bibliothécaires [4] installent la salle puis appellent à se réunir devant le carré lecture, un coin proche de l'entrée avec des canapés et une table basse. Elles ont installé un tableau blanc et déposé une urne sur la table. Elles rappellent que, pendant 3 semaines, il a été possible à tous de voter pour le ou la bibliothécaire qui gagnera cette première *Bibliothécale* de l'histoire et qui dirigera les événements de la nuit à venir.

Les élections ont été lancées trois semaines avant l'événement. Sur le poteau devant la banque d'accueil, on peut toujours voir et consulter les affiches des candidats (Voir l'affiche de la campagne de Phil Moluxe1.1, page 12) et leurs professions de foi. Les affiches sont très professionnelles et semblent tout à fait authentiques dans leur loufoquerie ; les bibliothécaires m'avoueront plus tard que ce sont des montages de plusieurs véritables affiches politiques. Les noms des candidats et de leurs partis sont en revanche plus cocasses, mais peut-être seulement pour les lecteurs avertis. Ainsi Martine Pilon, Phil Moluxe et Emma Sicot sont autant de blagues de bibliothécaires : le pilon est la conséquence du désherbage, cet acte visant à supprimer certains documents des collections et à en détruire une partie (le fameux pilon) ; le filmoluxe est le plastique qui sert à entourer les livres pour les protéger, et le massicot cet outil de bureau utilisé pour couper du papier. Les noms des partis ou les slogans sont du même ordre :

[3] C'est une heure d'ouverture exceptionnelle ; la bibliothèque fermant habituellement à 18h.

[4] On appellera bibliothécaire tout agent de la bibliothèque par mesure de simplicité. En vérité, sont mobilisés dans l'événement aussi bien l'animatrice socio-culturelle et les médiateurs numériques que tous les corps de métier de bibliothécaires. Quand il le sera nécessaire nous préciserons le métier de l'agent dont il est question.

- Le Parti TANIC (Tous Auteurs d'une Nouvelle Image de la Culture) et son slogan « la bib tranquille »
- Le PACO (le PArti COol) et son slogan « Le changement, c'est MAINTENANT, si on a le temps »
- Le LPC (Le Parti Costaud) et son slogan « Une bibliothèque forte »

Au cas où l'humour ne serait pas perceptible, les professions de foi ne laissent plus de doute : Phil Moluxe s'engage à faire un état des lieux des corbeilles à papier, Martine Pilon suggère de remplacer les cartes d'abonnement par des sourires et Emma Sicot propose de faire preuve de force, robustesse, énergie et autre puissance pour transformer la bibliothèque en lieu d'une vie. Chacune de ces professions de foi caricature certaines tendances du métier. L'élection semble donc assez peu sérieuse, et pourtant, c'est avec beaucoup de sérieux que les bibliothécaires en appellent à des volontaires pour jouer le rôle de scrutateurs. Se portent volontaires trois personnes, dont un jeune garçon de 10-11 ans. Une partie du public regarde le dépouillement, amusée. On rigole de la grandiloquence de la bibliothécaire pour une élection qui a tout du factice. Elle prend bien soin de refuser les bulletins raturés ou écrits et fait une colonne pour les bulletins blancs. On se prend au jeu de vouloir savoir qui sera le vainqueur. Une autre partie de l'audience reste tournée du côté du buffet et montre peu d'intérêt pour le dépouillement. Cette Nuit de la Démocratie se passe mi-février 2017, à quelques mois des élections présidentielles françaises. Le spectacle de la démocratie fait écho à une réalité. Comme celle-ci, il a ses acteurs, ses spectateurs mais aussi, comme celle-ci, il suscite relativement peu d'intérêt. De fait, comme, peut-être, dans la réalité, les enjeux ne sont pas clairs. Élire le bibliothécaire de l'année est amusant, donne un sentiment de participer, mais ne semble pas porter la marque d'un changement à venir, puisqu'on en a noté le côté burlesque. On a voté, mais le résultat au fond importe peu. Et pourtant, résultat il y a. Martine Pilon gagne les élections avec 42 voix sur 90, comme le montre le tableau de décompte des bulletins de vote sur la photo 1.2, page14. J'attends avec amusement de voir ce qu'il va se passer maintenant. Si Martine Pilon n'existe pas, vont-ils l'inventer ? La bibliothécaire appelle alors Martine Pilon ; plusieurs fois. Un homme vient lui parler à l'oreille, discrètement. Il tient un porte-document dans les mains. La discussion s'engage entre eux, puis la bibliothécaire prend la parole à voix haute et interpelle le public. L'attention est soudain remobilisée. Mme Pilon, comme vient de le préciser son assistant (qui s'avère être un des agents de la bibliothèque), n'est pas présente. Or le règlement le stipule (Chapitre II, article 3 du code électoral de la *Bibliothécale*) : l'élection est annulée en l'absence du candidat gagnant. Par conséquent, annonce la bibliothécaire, ce sera à nous de mener à bien cette soirée, c'est à dire de mener ensemble les activités prévues pour cette Nuit de la Démocratie à la bibliothèque, de prendre les décisions collectivement et d'exercer le pouvoir. « La Nuit est à nous !» comme l'avait annoncé l'affiche et le programme. Sous-titre de l'événement, il place la soirée à la fois sous la bannière de la participation démocratique et de la comédie. La critique est évidente, on se moque des élections et on les annule pour donner le pouvoir au peuple. Ce pouvoir n'est repris que par l'annulation du pouvoir donné à la représentation, à la démocratie représentative. La performance est symbolique. Mais le comique de l'événement révèle aussi qu'il s'agit bien plus de jouer que de décider de participer. Entre jeu, jeu de rôle, jeu de théâtre, jeu de scène et de coulisses, la bibliothèque et ses agents vont mettre en scène une participation publique, dont on peut

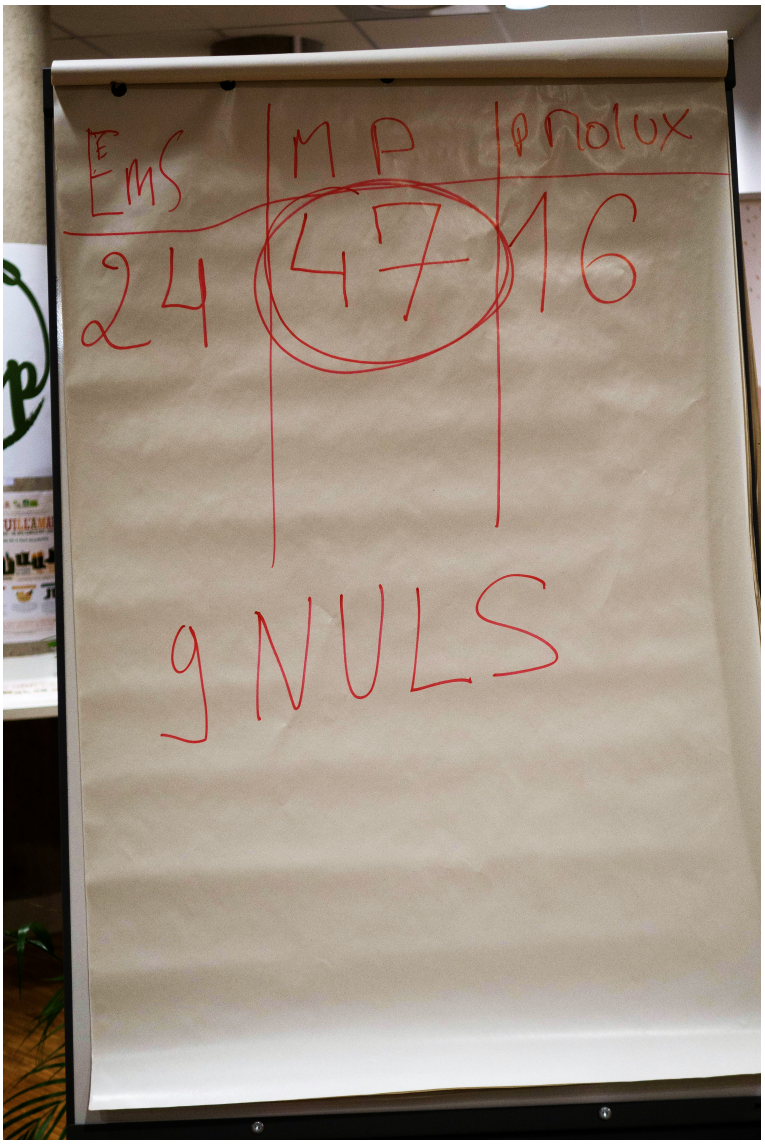


Fig 1.2: Tableau de décompte des bulletins de vote pour les Bibliothécales, Bibliothèque de Jean Macé, 2016

voir, dans le tableau 1.1, page16, la succession des étapes. Ces étapes, qui sont autant d'actes d'une mise en scène de la participation, sont organisées en partenariat avec un spécialiste du jeu. À grand renfort de sketchs, jeux de pistes, jeux de débats, le ludique, le convivial et l'humour sont convoqués comme les outils d'une très sérieuse participation du public à l'organisation d'une institution publique culturelle. Car le rebondissement ne tient pas seulement dans l'annonce de ce pouvoir partagé. La bibliothécaire précise aussitôt que l'enjeu de la soirée est de mener un désherbage des collections. En effet, la bibliothèque doit fermer pour trois mois le temps d'installer un automate de prêt, qui aura notamment pour conséquence une réorganisation des espaces et une diminution du nombre de documents accessibles dans la salle. Car la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque est en fait l'organisation d'un temps collectif et d'une pratique participative du désherbage d'une collection publique et culturelle.

B Institutions publiques et participation : des termes inconciliables ?

Ce préambule, cette installation de la participation est révélatrice d'une ambivalence des institutions publiques vis-à-vis de la participation et de leur rôle politique en général. Dans le cas qui nous intéresse, c'est la bibliothèque, institution publique culturelle, relevant de la fonction publique territoriale pour sa plus grande part, mais aussi de la fonction publique d'État pour son travail de conservation, qui se frotte à cette double question de la participation et du rôle politique. Que la bibliothèque soit un lieu politique se conçoit aisément sur le plan de ses collections qui manifestent un certain regard porté sur le monde par les agents de la bibliothèque et donc potentiellement par ceux et celles qui vont lire les documents. En 1989, dans leur ouvrage sur la censure et les bibliothèques au 20ème siècle, Marie Kuhlmann, Nelly Kuntzmann et Hélène Bellour titraient leur première partie "Qui a peur des bibliothèques ?"[5]. La censure, contrôle des bibliothèques par les gouvernements, est un premier effet collatéral de ce caractère politique. Le second tient à l'inverse dans la méfiance des habitants envers des lieux qui révèlent le contrôle passé sur la possibilité de s'exprimer librement. Le rapport "Mémoire perdue: bibliothèques et archives détruites au XXe siècle" de l'International Federation of Libraries Associations (IFLA)[6] dresse une liste vertigineuse des bibliothèques détruites par les hommes comme action de prise de contrôle (et de mise en disparition d'une culture) ou action de libération (et de mise à mal d'une culture imposée). Par ailleurs, la bibliothèque, dans le lien qu'elle entretient ne serait-ce que sur le plan administratif avec les politiques publiques, est donc non seulement un lieu dans lequel celles-ci s'exercent, mais aussi un lieu où elles sont représentées. Or nous ne pouvons que constater aujourd'hui que les politiques publiques se saisissent de nouvelles formes démocratiques, qualifiées de participatives, citoyennes, locales ...
Ces formes démocratiques feraient ainsi appel à la possibilité pour les individus d'être non

[5]Marie Kuhlmann and Nelly Kuntzmann et Hélène Bellour. *Censure et bibliothèques au XX^e siècle*. fr. Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. ISBN: 978-2-7654-0418-7. DOI: 10.3917/elec.kuhl.1989.01

[6]IFLA and Hans van der Hoeven. *Mémoire Perdue: Bibliothèques et Archives Détruites Au XXe Siècle*. Tech. rep. Den Hague: IFLA, 1996. Ce rapport s'arrête en 1990. Il convient donc de le compléter notamment par la liste des bibliothèques détruites par les hommes que l'on peut trouver sur Wikipedia. Wikipédia. "Liste de bibliothèques détruites". fr. In: *Wikipédia* (July 2019). Page Version ID: 160648565

Phase	**Activité**	Description
Accueil	**Buffet**	Les bibliothécaires avaient annoncé s'occuper du « boire » ; une partie du public d'habitués viendra avec des salades, des tartes ou des gâteaux. Le buffet restera ouvert et fréquenté toute la soirée, notamment pendant les pauses.
Acte 1	**Le dépouillement**	Le jeu commence par le dépouillement des bulletins de vote. Il conduira à considérer l'élection comme nulle et non avenue et à déclarer l'ensemble des présents comme en charge des décisions concernant le désherbage.
Acte 2	**La leçon de désherbage**	Le jeu se poursuit par une explication, fausse puis vraie, des critères de désherbage.
Pause	**Forum des initiatives locales**	Sont présentées des initiatives locales, montrant le pouvoir d'agir des citoyens : installation de boîtes de troc et de recyclage, lombricompost, etc.
Acte 3	**La course de chariots**	Le jeu reprend avec une course de chariots, en équipe, avec une liste de documents à désherber des rayonnages.
Pause	**Jeux collaboratifs**	Le partenaire principal propose des jeux collaboratifs, sans compétition entre les joueurs.
Acte 4	**Le débat**	Le jeu se poursuit avec une proposition de débat sur quelques livres désherbés, qui sont susceptibles de faire polémique. Plusieurs personnes continuent de jouer aux jeux collaboratifs.
Pause	**Repos**	Les jeux collaboratifs sont toujours fréquentés par une partie du public. La salle commence à se vider. Plusieurs personnes restent simplement tranquillement dans les canapés à siroter un verre.
Acte 5	**En chansons**	L'ensemble des participants encore présents prend part à un jeu appelé « Chabada », consistant à chanter des chansons à partir de titres des livres qui viennent d'être désherbés.

Tableau 1.1: Tableau des activités de la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque Jean Macé

seulement plus souvent consultés, mais encore d'être invités à prendre part activement à la réflexion sur les projets, à la priorisation des solutions, à la délibération sur les propositions et enfin au choix de la forme de ces projets. De fait, ces dix dernières années ont vu un accroissement fort du nombre et de la variété des projets participatifs menés en bibliothèque. Au-delà de l'intérêt pour la co-production de savoirs (ateliers Wikipédia, blogs collectifs, plateformes d'échanges de savoirs ...), les projets peuvent aussi concerner directement la bibliothèque elle-même. Ainsi, la bibliothèque municipale de Lyon Croix-Rousse réunit un groupe de volontaires pour construire une nouvelle discothèque ou collection musicale ; la bibliothèque de Fontaine discute avec un comité d'usagers des nouvelles orientations numériques de la bibliothèque ; ou encore la médiathèque de Lezoux s'invente dans un projet de design de service, où les habitants font émerger leurs besoins et désirs en termes de services, collections et espaces. La bibliothèque serait non seulement un lieu de mise en œuvre des politiques publiques, mais encore un lieu démocratique pensé, construit et choisi par le public en concertation avec les bibliothécaires et les élus. Pourtant, un des écueils majeurs de la participation réside souvent dans son incapacité à offrir des modalités et des espaces de décision collective qui engageraient véritablement les politiques publiques. Son effectivité fait l'objet de nombre d'études, y compris pour dire la difficulté à penser et mesurer la réalisation et la qualité de la participation[7], quels qu'en soient les outils. Mais au-delà des critiques possibles prenant appui sur un possible échec de la participation dans son objectif et dans la diversité des représentants[8], c'est l'intégrité même de l'institution publique, proposant de la participation, qui est interrogée. Une inquiétude concernant le caractère honnête de la participation publique plane au-dessus de ces appels à participer. Goirand se demande ainsi si :

> L'injonction à la participation relève d'une stratégie des pouvoirs publics qui cherchent à encadrer certains groupes sociaux, à canaliser l'expression de leur mécontentement, parfois à limiter l'expression de leurs demandes politiques.[9]

La contestation ne serait donc appelée que pour être maîtrisée. Dans le cas d'un projet qui, mené sans le public, pourrait faire naître des contestations, la participation permettrait-elle ainsi d'éviter cet écueil ? Ou pour reprendre la formulation de Blatrix :

> Le potentiel contestataire est-il soluble dans la démocratie participative ?[10]

Si la participation publique ne vise qu'à apaiser les esprits, en amont même du conflit, alors la décision collective, proposée dans la participation, est en un sens instrumentalisée par l'institution publique. Certes, on peut voir une différence entre les processus participatifs des bibliothèques et ceux décrits par ces critiques, au sens où ce sont les

[7] Alice Mazeaud, Marie-Hélène Sa Vilas Boas, and Guy-El-Karim Berthomé. "Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés". fr. In: *Participations* 2 (June 2012), pp. 5–29. ISSN: 2034-7650

[8] Joëlle Kivits and Françoise Jabot. "Du débat à la décision : discours croisés d'experts, de praticiens, de citoyens". fr. In: *Santé Publique* 20.4 (Dec. 2008), pp. 371–385. ISSN: 0995-3914. DOI: 10.3917/spub.084.0371

[9] Camille Goirand. "Participation institutionnalisée et action collective contestataire". fr. In: *Revue internationale de politique comparée* 20.4 (Apr. 2014), pp. 7–28. ISSN: 1370-0731, paragraphe 10

[10] Cécile Blatrix. "Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective." fr. In: *Politix* 57 (2002), pp. 79–102. ISSN: 0295-2319. DOI: 10.3406/polix.2002.1208, p. 82

bibliothécaires qui invitent à participer plutôt que le maire ou les élus eux-mêmes. Pourtant, il s'agit bien, à travers les bibliothécaires, d'interroger la capacité de l'État à intervenir dans le champ culturel et social et de partager cette capacité avec des citoyens n'ayant pas d'autorité. En ce sens, une activité participative à la bibliothèque relève tout autant de l'invitation à participer au processus et de l'acte de gouverner qu'un budget participatif ou qu'une consultation sur un chantier public.

Par ailleurs, que nous apprend la Nuit de la Démocratie à la Bibliothèque ? Que cette instrumentalisation peut aussi s'inscrire dans une véritable subversion. En effet, et il serait difficile de le nier, la mention du désherbage est une véritable surprise pour le public participant. L'information n'était pas inscrite dans les documents de communication, et pour cause, le désherbage est un sujet de conflit régulier en bibliothèque, de même que l'automatisation qui est ici cause du désherbage à venir. De fait, l'automatisation est loin d'être appréciée par tous les publics, qui y voient à la fois une forme de désocialisation et un risque pour la conservation des postes. Lors de la réouverture de la bibliothèque de la Croix-Rousse (Lyon) suite à son automatisation, j'ai pu assister à des remarques acerbes d'usagers se plaignant de ces automates et ne voulant pas plus les utiliser que les caisses automatiques au supermarché. Les bibliothécaires sont bien plus positifs sur ces machines qui leur évitent des mouvements répétitifs douloureux et rendent possibles une relation au public plus intéressante que le strict enregistrement d'un prêt ou d'un retour de document.

Mais plus conflictuel encore est le désherbage, source connue et anticipée par les bibliothécaires de frictions avec un public en général assez passif, mais qui ne manque jamais, et pour de multiples raisons, de contester les décisions de la bibliothèque sur ce sujet[11], plaçant alors la bibliothèque sous les projecteurs citoyens, médiatiques, voire politiques. Peter Lor, bibliothécaire sud-africain, ancien secrétaire général de l'IFLA, ancien émérite de l'université de Prétoria, a travaillé sur la relation entre la visibilité de la bibliothèque et les conflits qui la traversent, montrant le cercle vicieux que constitue le désir de gagner en visibilité et le fait d'être plus facilement la cible des réactions et inquiétudes, parfois violentes, des habitants[12]. Cette possibilité de conflit ne lasse pas d'inquiéter les bibliothécaires. Pour contextualiser; le désherbage est cette pratique bibliothéconomique parallèle aux acquisitions, qui consiste non pas à sélectionner des documents à ajouter à la collection, mais à en ôter. Il s'agit donc de choisir ce qui, pour des raisons diverses (documents obsolètes, abîmés, non adéquats à la collection et au public, etc.), doit être supprimé de la bibliothèque. Cette suppression peut faire l'objet d'un don, d'une vente au profit d'une association ou d'une suppression définitive appelée "pilonnage". Le pilonnage prend parfois la forme simple d'un dépôt dans la poubelle. Aussi, faire participer à un désherbage causé par l'automatisation a tout de la pacification autour de conflits potentiels.

Dans le document interne d'intention pour le projet Démocratie[13], outre la présentation d'ateliers sur les initiatives citoyennes locales et la fresque d'expression libre sur la démocratie (qui sera finalement une fresque d'expression libre sur la bibliothèque), les

[11] Bertrand Calenge. *Désherber, La Question Qui Tue... Les Publics.* 2009

[12] Peter Johan Lor. "Risks and Benefits of Visibility: Librarians Navigating Social and Political Turbulence". In: *Library Trends* 65.2 (Nov. 2016), pp. 108–127. ISSN: 1559-0682. DOI: 10.1353/lib.2016.0025

[13] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) - Jean Macé. *Fiche d'intention- Jean Macé - La Nuit de La Démocratie à La Bibliothèque.* 2016

bibliothécaires de Jean Macé présentent les éléments de jeu autour de la démocratie par les phrases suivantes : « Proposition par Seb Hovart de jeux autour de la démocratie » et « Fausse campagne électorale, animée par des collègues de la bibliothèque (avec isoloir) : prétexte à illustrer l'expression « la démocratie en jeu ». Le désherbage est passé sous silence, manifeste d'une conscience de prise de risque interne et externe. Externe, parce que les équipes savent que le désherbage est une source de conflit avec leurs publics. Interne, parce que l'équipe n'ignore pas la réticence possible de la direction à jouer sur un sujet polémique, mais aussi parce que ce désherbage a été imposé à l'équipe, qui a de forts doutes sur la réduction des collections dans les bibliothèques. Faire du désherbage l'objet-même de cette Nuit de la Démocratie est une mise en abyme des difficultés démocratiques au sein de l'organisation elle-même. Bien que ni la direction, ni le comité de pilotage du programme dont faisait partie cette Nuit de la Démocratie n'aient été informés que le désherbage serait l'objet central de la participation, direction comme comité de pilotage ont montré, suite à l'événement, leur admiration pour le traitement choisi de ce sujet difficile, tout en en soulevant les risques. Une des organisatrices a été invitée à présenter son animation en réunion de cadres, réunions auxquelles, non cadre, elle ne participe pas habituellement Elle a alors reçu des applaudissements nourris. L'intérêt porté par les chefs de service au retour d'expérience sur cette activité participative semble ancrer celle-ci sur son résultat, un désherbage mené sans polémique, plutôt que sur le processus, une co-sélection des documents à désherber. L'action publique recourt régulièrement à ce type d'artifice dans les cas de conflits avérés ou potentiels, comme plusieurs chercheurs l'ont montré[14].

Ainsi, cette animation prend le public par surprise, dans une soirée conviviale, drôle, sympathique, sur un sujet polémique. Cependant, quand bien même cette instrumentalisation s'avère réelle, consciente ou non, la participation offre peut-être dans le même temps un autre rapport à la politique et à l'institution qu'il convient de mettre en évidence, un rapport au politique qui tient plus aux processus qu'aux effets. Il s'agirait alors davantage d'expérimenter l'action politique que de penser transformer les institutions. Le fait est qu'à l'annonce de l'invalidation de l'élection, le spectacle prend une nouvelle tournure : suspens, retournement de situation et renversement des rôles. L'indifférence face à l'élection se voit suspendue, à la fois par le spectacle et par l'annonce. Celui qui n'était là que pour regarder se retrouve appelé à agir sur quelque chose dont il ignore finalement tout : être bibliothécaire. L'attention est mobilisée par l'action, contre l'indifférence politique. Plus encore, cette action qui va devoir être menée est présentée sous un angle bien particulier : celui de la décision collective et de l'exercice du pouvoir. Le titre nous l'avait annoncé : « La nuit est à nous !». L'instrumentalisation présente ne prend pas la forme d'une consultation ou d'une diffusion d'une information requérant une certaine passivité du public, mais s'apparente à une prise de pouvoir du public, entendu dans un sens deweyien, de formation d'un collectif faisant face à un problème. En organisant une élection factice, et non pas fausse, qui a toute l'apparence du vrai jusqu'au dépouillement final, et en l'invalidant pour déclarer le pouvoir du

[14]Sherry R. Arnstein. "A Ladder of Citizen Participation". en. In: *Journal of the American Institute of Planners* 35.4 (1969); Jacques Donzelot and Renaud Epstein. "Démocratie et Participation: L'exemple de La Rénovation Urbaine". In: *Esprit* Juillet.7 (2006), pp. 5–34. ISSN: 0014-0759. DOI: 10.3917/espri.0607.0005



Fig 1.3: Illustration pour la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque, supports de communication (Topo, Affiches), Bibliothèque de Jean Macé, 2016

côté des participants, dans ce « nous », qui se constitue non pas dans le fait d'avoir mené des actions individuelles parallèles (telles que le vote), mais bien dans le fait de s'impliquer dans une action collective (décisions collectives sur cet objet commun qu'est la bibliothèque), la bibliothèque devient le lieu d'une rupture politique, une rupture qui renoue avec un acte originel de la démocratie, celui d'une manifestation à la fois envers l'égalité et la liberté[15]. Cette subversion était en vérité discrètement annoncée dans une illustration présente sur tous les documents de communication de l'événement. Comme on peut le voir sur l'image 1.3, page 20, les bibliothécaires ont dessiné de fausses tentatives menées pour trouver un titre à l'événement. Sont ainsi raturées les propositions suivantes : « la démocratie nuit à la bibliothèque » et « la bibliothèque nuit à la démocratie ». Le questionnement autour du pouvoir se joue aussi dans la fausse élaboration du titre : pouvoir sur la bibliothèque, pouvoir de la bibliothèque.

Il s'agit donc de repenser l'alternative proposée par Blondiaux :

> s'opposent clairement deux visions de la participation des citoyens. Dans l'une importerait surtout l'institutionnalisation de cette participation sous la forme d'un échange argumenté dans lequel les groupes y compris les plus marginalisés ou les plus radicaux accepteraient de se mettre autour d'une table en vue de parvenir à un accord. L'autre version pointe au contraire vers une définition plus « sauvage » de la participation, dans laquelle compteraient avant toute chose la capacité d'auto-organisation des groupes périphériques, leur aptitude à se poser contre les pouvoirs en place, hors de tout enfermement institutionnel, et à contester les règles du jeu, à configurer un « espace public oppositionnel » où seraient libre de s'exprimer des « subjectivités rebelles ».[16]

[15] Étienne Balibar and Vacarme. "Passeur Du Temps Présent- Entretien Avec Etienne Balibar". In: *Vacarme* 51 (), pp. 4–12

[16] Loïc Blondiaux. *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative.*

Dépasser cette alternative pour dessiner une institution capable d'« institutionnaliser la révolution », c'est-à-dire capable de proposer aux citoyens un espace public oppositionnel qui soit à la fois lieu d'information et de formation, un lieu d'expression et d'action, un lieu de reconnaissance et de mise en visibilité. Pour étudier cette alternative, il nous faudra en passer par l'analyse des raisons de la participation, raisons qui relèvent tout aussi bien d'une explication historique que d'un éclaircissement sur le passage au participatif en tant que moment : pourquoi ce moment et pourquoi cette forme ? En d'autres termes, on devra se poser la question de l'intention des bibliothèques quand elles projettent sur la participation et l'action collective une résolution possible de problèmes inédits ou pas. Par une référence évidente à John Dewey[17], nous faisons de l'institution publique culturelle à la fois un lieu où des publics peuvent s'organiser et un lieu dans lequel un public, qui est celui des bibliothécaires, est aussi en mesure de s'organiser.
Cependant, s'intéresser au "pourquoi" sans traiter du "pour quoi" semble difficile. Dans son dernier ouvrage, Étienne Tassin[18] utilise le dialogue de Socrate et Glaucon, dans *La République*, pour amener la distinction entre l'origine de la société des hommes (le pourquoi agir collectivement) et les objectifs que cette société alors formée peut se donner (le pour quoi agir collectivement). Ce pour quoi agir collectivement appelle une réflexion sur, sinon la réussite de l'action, tout au moins la capacité à décrire les résultats de l'agir collectif, que ces résultats soient considérés comme positifs ou négatifs, qu'ils soient attendus ou non. En d'autres termes, un travail sur l'intention doit nous amener à un travail sur les effets. Restera à déterminer de quels types d'effets nous parlons. Comme le rappelle Blondiaux :

> Selon la théorie ou la méthodologie considérée, la participation apparaît tantôt comme la promesse de décisions meilleures (parce que plus rationnelles ou mieux acceptées), tantôt comme celle de « citoyens meilleurs » (parce que plus concernés, informés, actifs). (...) Leur trait commun cependant demeure : penser que l'inclusion des citoyens sans qualités dans le processus d'élaboration de la décision politique produit des effets de démocratisation des régimes existants.[19]

Sans peut-être mesurer les effets de démocratisation des activités participatives en bibliothèque, nous pourrons néanmoins interroger en quoi ces activités dessinent un modèle de démocratie, voire de société, dans lequel l'institution bibliothèque trouve sa place comme actrice et comme lieu d'action.
Ainsi, à la fois théâtre du politique et acteurs en représentation, la bibliothèque et les bibliothécaires doivent tout autant incarner qu'assumer un rôle, dont on a noté l'ambivalence entre instrumentalisation de la participation et potentiel subversif d'une institution culturelle. Ce que cette ambivalence fait à la représentation en cours devra être un dernier axe dans cette recherche, d'autant plus important que comme le note Catherine Neveu au sujet des mouvements sociaux :

Seuil/La République des idées. Paris, 2008, p. 46 & 47

[17] John Dewey. *Le public et ses problèmes*. français. Trans. by Joëlle Préface Zask. Folio. Essais, ISSN 0769-6418 533. Paris, France: Gallimard, 2010. ISBN: 978-2-07-043587-6

[18] Étienne Tassin. *Pour quoi agissons-nous?: questionner la politique en compagnie de Hannah Arendt*. français. Lormont, France: Le bord de l'eau, 2018. ISBN: 978-2-35687-606-5

[19] Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit., p. 62 & 63

> Les travaux sont encore trop rares en effet qui, en dehors de l'observation, déploratoire ou satisfaite, des formes de « domestication » ou d'« intégration institutionnelle » des mouvements sociaux par la participation, s'intéressent aux formes d'« ensauvagement des institutions ».[20]

C'est donc cet ensauvagement comme le refus de celui-ci que nous chercherons à observer à travers la mise en place d'activités participatives en bibliothèques. Par conséquent, il ne s'agira pas d'interroger la manière dont ces activités transforment la démocratie ou transforment les usagers, mais bien en quoi elles transforment une institution publique.

C Participation en bibliothèque

Il convient toutefois en préambule de revenir sur ce que recouvre ici le terme « bibliothèque'» d'un point de vue organisationnel et structurel. Nous restreignons cette recherche aux bibliothèques dites territoriales, à savoir les bibliothèques municipales et départementales. Les premières couvrent une ville et dépendent des politiques publiques de la ville et donc des maires, des élus à la culture et des conseils municipaux, tout autant que des directeurs généraux de la culture qui sont des fonctionnaires et non des élus. Les bibliothèques départementales dépendent des conseils généraux départementaux. Elles couvrent le territoire de tout leur département et ont une double mission : la fourniture de documents aux petites bibliothèques municipales, voire aux villes qui n'en sont pas pourvues grâce aux bibliobus, et la formation des personnels et des bénévoles qui font vivre ces bibliothèques. Bibliothèques municipales et départementales ont néanmoins un lien fort à l'État. D'une part les métiers des bibliothèques sont des postes de fonctionnaires, ici de la fonction publique territoriale. Les conservateurs sont formés depuis 2015 à l'INET, à Strasbourg. Avant 2015, ils étaient formés à l'Enssib en même temps que les conservateurs d'État. Un certain nombre de conservateurs de bibliothèques municipales sont des conservateurs d'État, affectés soit à des postes de direction, soit à des postes de conservation du patrimoine. Par ailleurs, l'État, et en l'occurrence le ministère de la Culture, a pour mission de veiller à la présence de bibliothèques sur le territoire national, ce qui passe par un soutien à la construction par les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC, appareil déconcentré du ministère de la Culture) et par une attention forte portée à la couverture du territoire par les bibliothèques départementales[21] et au respect des valeurs de la république par les bibliothèques. Sur ce dernier point, bien qu'il n'existe pas de lois sur les bibliothèques, contrairement à d'autres pays, le ministère n'hésite pas en certaines occasions particulièrement médiatiques à intervenir pour défendre les bibliothèques, comme ce fut le cas en 2014, lors d'un appel d'un site d'extrême droite à sortir les livres parlant du genre des rayonnages jeunesse ou en 2017, lorsqu'une municipalité a décidé de rendre payante l'entrée dans la bibliothèque pour les non-résidents. Pour conclure ce tour d'horizon de la bibliothèque, en l'absence de loi définissant clairement ses missions, la définition de celles-ci relève finalement des

[20] Catherine Neveu. "Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ?" fr. In: *Participations* 1.1 (2011), pp. 186–209. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0186

[21] Le ministère de la Culture a ainsi pris parti contre le département des Yvelines lors de la recomposition de la bibliothèque départementale en un service polyvalent de soutien documentaire aux activités culturelles et sociales du département.

stratégies de chaque direction, qui va pencher plutôt vers un rôle social, culturel, de conservation, d'émancipation, etc. tout en restant dans le cadre des textes clés des bibliothèques, à savoir le Manifeste de l'Unesco pour les bibliothèques publiques[22], qui est un texte international utilisé comme cadre universel par les bibliothécaires, et les chartes et codes de déontologie des associations nationales[23]. Cette recherche s'inscrit dans l'exploration d'une institution culturelle publique, prise entre des politiques territoriales et nationales, et mue par des valeurs internationales, nationales et locales. Voilà ce que nous entendons dans ce travail par le mot bibliothèque.
La participation n'est pas chose nouvelle en bibliothèque. Les associations d'amis de la bibliothèque, première forme de cette participation, sont apparues dès le début du 20ème siècle. Les sociétés des amis de la bibliothèque de Cherbourg et de Dijon ont été créées en 1905, celle d'Amiens en 1907 et de nombreuses autres ont suivi[24]. Ces sociétés avaient pour fonction principale d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les bibliothèques et de se positionner comme des maillons financiers, soit pour collecter des fonds, soit pour passer des commandes plus facilement[25]. Après un passage à vide lié au développement non seulement des bibliothèques, mais aussi du métier de bibliothécaire, ces associations se sont à nouveau organisées dans les années 70, comme en témoigne encore le *Bulletin des Bibliothèques de France* (BBF) et ses annonces de création d'associations :

> Le 9 mars 1970 a été déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle l'association « Les Amis de la bibliothèque municipale de Nancy ». But : faire connaître les richesses de cette bibliothèque et organiser des manifestations culturelles dans cette intention. Siège social : 43, rue Stanislas, Nancy.[26]

ou encore

> le 7 février 1972 a été déclarée à la Préfecture de la Vienne l'association des Amis de la Bibliothèque centrale de prêt de la Vienne. Objet : aider au développement de la lecture publique dans le département en apportant son concours à la Bibliothèque centrale de prêt. Siège social : Bibliothèque centrale de prêt de la Vienne, 93, avenue du Recteur-Pineau, 87-Poitiers.[27]

ou pour dernier exemple :

> Une association des amis de la Bibliothèque de la ville de Colmar a été créée le 9 juin 1971. But : permettre le dialogue entre la direction de la bibliothèque

[22] Unesco and IFLA. *Manifeste de l'IFLA/UNESCO Sur La Bibliothèque Publique*. 1994

[23] Conseil supérieur des bibliothèques (CSB). *Charte Des Bibliothèques*. July 1991, etc. Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Code de Déontologie Du Bibliothecaire*. 2003; Association des Bibliothécaires de France. *Compte rendu de la journée du 24 avril 2015 " le rôle social des bibliothèques"*. fr. http://www.abf.asso.fr/14/548/1778/ABF-Region/compte-rendu-de-la-journee-du-24-avril-2015-le-role-social-des-bibliotheques. 2015

[24] Hélène Strag. "Les Association d'amis Des Bibliothèques : État Des Lieux et Perspectives." Mémoire de Master. Grenoble: Ensb et Université des sciences sociales Grenoble II, 1991

[25] ibid.

[26] Association Amis de la BM Nancy. *Création de l'association des Amis de la Bibliothèque municipale de Nancy*. fr. Mar. 1970

[27] Association Amis de BCP Vienne. *Création de l'association des Amis de la Bibliothèque centrale de prêt de la Vienne*. fr. Feb. 1972

> et les lecteurs, les associer plus étroitement à la gestion et à l'animation de la bibliothèque ; créer une communauté d'étude et de recherche entre les lecteurs, mieux leur faire connaître les ressources de la bibliothèque ; apporter un soutien financier au développement de la bibliothèque ; promouvoir ou aider toutes les actions pouvant servir au développement de la lecture et au rayonnement de la bibliothèque.[28]

Ce développement des années 70 n'est pas étonnant. Il est lié à l'évolution vers un modèle de bibliothèque moins élitiste, moins centré sur l'étude et la conservation que sur la relation avec le public, et qui ferait la promotion d'une plus grande ouverture à la fois sur les contenus, les supports [29] et les types de publics. Ce nouveau modèle qui mènera à la transformation des bibliothèques en médiathèques a été porté dès les années 60 par de grands bibliothécaires, tels Jean-Pierre Seguin pour le projet de la Bibliothèque Publique d'information ou Geneviève Patte et ses collègues de la Petite Bibliothèque Ronde/Joie par les livres.

Quant aux associations des amis de la bibliothèque, elles ont continué à vivre sous des formes variées. Hélène Strag montre en 1991 que sur 124 bibliothèques de taille moyenne, 47% n'ont pas d'association, ce qui en laisse 53% dotées soit d'une association ou d'une société d'amis, soit d'un comité, soit d'une association culturelle[30], et en majorité créées dans les années 70. Malgré leur existence, ces associations font alors peu parler d'elles ; avec le développement des politiques de lecture publique, elles ont été moins sollicitées sur les questions de financement ou de dons. Au-delà de cette raison, il importe de noter également que la relation avec les usagers a sensiblement évolué entre les années 60 et 2000 et amène à ce que la participation ne soit plus seulement confinée à une base arrière, que serait une association des amis plus ou moins autonome, mais à ce que la place de l'usager, au cœur même de la bibliothèque, de son organisation et de ses activités, soit discutée. En d'autres termes, participer en bibliothèque ne signifie plus adhérer à une association, mais est une modalité des activités possibles en bibliothèque.

Cette évolution vers ce que les bibliothécaires appellent « l'orientation publics » [31] décrit une bibliothèque dans laquelle les publics (usagers ou habitants) sont non plus seulement au cœur des préoccupations des bibliothécaires, mais participent à la fabrication de la bibliothèque. C'est cette participation active à la forme que va prendre l'institution publique culturelle et donc à la forme que prend la mise en œuvre des politiques publiques culturelles qui est de plus en plus opérante en bibliothèque et qui semble décrire une nouvelle étape dans l'évolution de celle-ci. De fait, cette évolution se stabilise non seulement au sens où elle devient une évidence, mais encore ne cesse de s'amplifier. Ainsi, l'enquête menée en 2014 [32] montrait que 39 répondants sur 74 avaient organisé des actions participatives l'année précédente, dont un tiers une à deux actions par an, 46%

[28] Association des amis de la bibliothèque de la ville de Colmar. *Création de l'association des amis de la bibliothèque de la ville de Colmar*. fr. Sept. 1971

[29] Même si les associations d'amis de la bibliothèque sont très centrées sur le livre et la lecture.Voir Strag, "Les Association d'amis Des Bibliothèques : État Des Lieux et Perspectives.", op. cit., p. 49

[30] ibid.

[31] **bibliothequemunicipaledelyonbml-jeanmace2012**; Bertrand Calenge. *La médiation : concept-clé ou mot-valise ?* fr-FR. Jan. 2012; Coline Renaudin. "Service Public et Marketing : L'utilisation Du Marketing Par Les Bibliothèques Publiques". Mémoire DCB. Villeurbanne, France: Enssib, 2009

[32] Cette enquête menée en Rhône-Alpes est présentée en détail dans la partie suivante(1, 35. Les questions et les résultats sont présentés sous forme de graphiques en annexe III, 405

Année	Form 1	Form 2	Form 3	Form 4	Form 5	Form 6	Total
2013	5	0	1	0	1	3	9
2014	4	4	4	0	1	1	14
2015	5	6	9	0	0	5	25
2016	6	11	13	0	7	13	50
2017	2	16	17	1	6	14	54

Tableau 1.2: Tableau des formations sur la participation en bibliothèque données entre 2013 et 2017 par les principaux formateurs (form) du domaine

entre trois et cinq par an et 20,5% plus de cinq par an. Dans ce même questionnaire, 47,3% des répondants estimaient ne pas être une bibliothèque participative, 32,4% en être une et 20,3% ne pas avoir d'avis sur la question. En 2018, en réitérant cette enquête, 172 réponses [33] ont été reçues (au 11 avril 2018) et ce ne sont plus 52,7%, mais 71% (soit 122 bibliothèques), qui disent avoir organisé en 2017 une action participative. L'intérêt pour ces pratiques est à constater tant dans le nombre de réponses que dans le taux de réponses positives.
Ce premier constat d'un accroissement fort de l'importance de ces pratiques en quelques années est confirmé par différents formateurs en bibliothéconomie. Nous avons contacté les principaux formateurs intervenants[34] dans le champ des bibliothèques pour mesurer leur activité en terme de formation à la participation. Ceux-ci confirment l'augmentation importante de commandes de formations ou de communications sur la participation, notamment à partir de 2016. Le tableau suivant montre le nombre de formations données sur le thème de la participation. Certains de ces formateurs et formatrices n'intervenaient pas sur ce thème avant 2017, d'autres ont changé de poste et n'assurent plus aucune formation depuis 2017. Par ailleurs, l'un des formateurs est à Paris, deux formatrices en Rhône-Alpes et deux formateurs sont en Bretagne. Ces formateurs interviennent sur tout le territoire français, y compris outremer, et notent être particulièrement sollicités par les bibliothèques départementales de prêt pour la formation des bibliothécaires et des bénévoles, qui travaillent dans les bibliothèques des petites villes, des bourgs et des villages. Le tableau ne compte pas 2018, année où trois des formateurs, ayant changé de poste, ont choisi de ne plus donner de formations. Le premier formateur du tableau a cessé ses activités dès début 2017, d'où le faible nombre de formations cette année-là pour lui. En 2018, les formateurs toujours actifs annoncent déjà au mois de mars 2018 un programme de plus de 14 formations chacun, sur la participation, formations déjà données ou prévues pour l'année.
La participation est également un sujet récurrent du congrès professionnel de l'Association

[33] 95% des répondants sont des bibliothèques municipales ou intercommunales, départementales ou d'agglomérations. Les 5% restants sont des bibliothèques universitaires (publiques ou privées) ou associatives.

[34] Travaillant dans une école de formation aux carrières des bibliothèques, je n'ai pas eu de difficultés à cibler ces formateurs.

des bibliothécaires de France (ABF) depuis 2012, alors que le sujet n'était pas évoqué lors des congrès des quatre années précédentes. [35]. En 2012, une première rencontre est organisée sur le thème « Comment associer les publics à la définition des services, à la mise en place des politiques publiques ? »[36]. En 2013, deux ateliers ou rencontres sont organisés : « Une vision désirable de la future médiathèque : nouveaux usages et démarches participatives » et « Les usagers fabriquent leur bibliothèque »[37]. En 2014, une rencontre sur le thème des « Contributeurs extérieurs » précède les deux ateliers de l'année 2015 intitulés « Biblioremix : comment repenser, remixer la bibliothèque avec les habitants, bidouilleurs,designers ... » et « Bibliothèques vivantes : Quand le livre est une personne » [38]. 2015 clôt un premier cycle, où la question participative était énoncée très clairement comme un sujet dont il fallait discuter. À partir de 2016, la participation n'est plus systématiquement dans les titres des rencontres, elle est davantage citée comme exemple d'actions menées pour répondre à des enjeux plus généraux, plus sociaux également, ou alors pour penser l'après de la participation. Ainsi, en 2016, une seule rencontre est proposée sur ce thème et bien que le titre de la rencontre n'évoque pas la participation, les intervenants en sont tous des expérimentateurs : « L'innovation émanant des bibliothèques et du secteur public : les publics »(ABF, programme, 2016). En 2017 comme en 2018, la question de la participation est au cœur de rencontres qui n'en portent pas le nom : « La bibliothèque pour devenir citoyen » [39], « Bibliothèques et pratiques participatives : documenter, produire et archiver » et « Animer un territoire autour de la BD, Nous sommes les gens de qui nous parlons » ou encore « L'usager moteur des activités culturelles de la bibliothèque » et enfin « Atelier : Cinq projets pour vous inspirer, 15 minutes pour partager » pendant lequel en 2018 également seront présentés cinq projets, dont trois participatifs (grainothèque, co-construction, co-acquisition) et deux autour du jeu[40]. On note également qu'en 2018 est projeté le film « L'atelier de conversation », documentaire tourné à la Bpi sur des ateliers qui ne reposent que sur la participation des publics.

Enfin, le dernier élément que nous pouvons utiliser pour aller dans le sens de cette forte évolution du thème de la participation en bibliothèque est celui des chiffres de vente de l'ouvrage publié dans la collection la Boîte à outils aux Presses de l'Enssib « Mener des pratiques participatives en bibliothèques », que j'ai dirigé[41]. La responsable des Presses de l'Enssib, Catherine Jackson, interrogée à ce sujet, confirme que l'ouvrage a eu du succès et alors que dans cette collection, la tendance est plutôt de bonnes ventes sur les trois à six premiers mois suivis par une « longue traîne » à plus petite vitesse, l'ouvrage sur la participation s'est très bien vendu sur plus de 18 mois. En 2018, il faisait toujours partie des meilleures ventes de la collection, avec d'autres ouvrages comme « Jouer en

[35] Voir les programmes de congrès de 2008 à 2011 : Association des bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2008*. fr. 2008; Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2009*. 2009; Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2010*. 2010; Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2011*. 2011

[36] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2012*. 2012

[37] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2013*. 2013

[38] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2014*. 2014; Association des Bibliothécaires de France. *Programme Congrès ABF 2015*. 2015

[39] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2017*. 2017

[40] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2018*. 2018

[41] Raphaëlle Bats, ed. *Construire des pratiques participatives en bibliothèque*. français. Vol. 33. Boîte à Outils. Villeurbanne, France: Presses de l'Enssib, 2015. ISBN: 979-10-91281-58-4

bibliothèque », « La médiation documentaire numérique », « Conduire le changement » et « Communiquer ».
La participation en bibliothèque semble aujourd'hui être plus qu'une tendance, un véritable nœud de l'activité bibliothéconomique. Convaincue que la participation est donc un objet d'étude non anecdotique dans le champ des bibliothèques, il convenait de trouver un terrain et une méthode d'observation nous permettant de revenir sur le problème de l'institutionnalisation et de l'instrumentalisation de la participation.

D Périmètre de l'objet

Si la participation s'avère un objet cohérent pour les bibliothèques, cela n'évite pas de se demander pourquoi étudier les bibliothèques plutôt que les centres commerciaux ou les gares, qui aujourd'hui et dans leur conception de l'espace et des animations ont fort à voir avec le modèle actuel de bibliothèque municipale[42]. Les bibliothèques parce qu'elles entretiennent un rapport au savoir essentiel permettent d'interroger la participation à la fois en termes de savoirs et de reconnaissance par rapport à ces connaissances, de savoir-faire, qui n'est pas tant de l'ordre des compétences que du savoir réflexif (ce savoir capable de faire et d'agir), et enfin de savoir dire, dire "je", "oui", "non", mais aussi d'argumenter et d'assumer ses positions, de prendre part au récit commun comme de s'identifier à une communauté à laquelle on appartient plutôt qu'on ne surplombe ou qui nous écrase. A cet égard, la bibliothèque est un terrain idéal pour comprendre les jeux de savoirs entre les experts de la participation, les experts de la bibliothèque, les participants, les usagers et les habitants.

Il ne s'agit pas pour autant de toutes les bibliothèques, mais bien des bibliothèques institutionnelles, publiques, municipales ou départementales, qui à la fois sont des lieux de mise en œuvre de politiques publiques et des lieux de travail pour des agents du service public. Tenir compte de cette réduction de la notion de la bibliothèque et exclure ainsi les bibliothèques associatives[43] ou populaires est un choix qui permet d'interroger la participation en bibliothèque comme outil ou non de transformation des politiques publiques, mais aussi d'observer comment cette même participation peut transformer le travail en interne. Pour une bibliothèque qui ne serait pas publique, au sens où elle serait sous tutelle de l'Etat, la question de la participation se poserait autrement du fait du caractère militant reconnu et nécessaire des bibliothécaires. Dans ces bibliothèques publiques, ce militantisme et la mobilisation envers la participation se confronte toujours à des droits et devoirs, sur lesquels il semble important de s'arrêter pour observer la construction et les effets de la participation.

[42]Le projet de bibliothèque troisième lieu repose sur des travaux qui visent au départ les centres commerciauxRay Oldenburg. *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You through the Day*. anglais. New York, Etats-Unis d'Amérique: Marlowe, 1997. ISBN: 978-1-56924-778-5, ce que l'on verra en détail dans la partie 2, chapitre 1, 1, 115.

[43]A une exception, nous citerons une bibliothèque associative, la petite bibliothèque ronde, car de par son histoire elle a un lien fort avec l'État.

Travailler sur les bibliothèques publiques permet ainsi d'étudier leur vocation d'outil démocratique. Lors d'un colloque sur la bibliothèque comme outil du lien social, alors que l'animateur pose la question aux intervenants « Comment articulez-vous une politique du livre et de la lecture, très généreuse visant à l'émancipation, avec les objectifs plus généraux d'une politique stigmatisant la différence, tendant à privatiser l'Université, etc. ?», Dominique Gillot, première Vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise, en charge de la culture, répond « comme un îlot de résistance »[44]. Étudier la participation dans les bibliothèques publiques permet ainsi d'observer le rôle que prend, souhaite prendre ou refuse de prendre une institution culturelle dans le jeu démocratique. Pour exemple, en 2016, la Bibliothèque publique d'information a organisé avec le Centre Pompidou un événement intitulé « l'art de la révolte » qui consistait à « inviter lecteurs et citoyens à constituer ensemble une bibliothèque participative en offrant un livre, un article ou tout autre document papier ayant éveillé leur désir de changement voire de révolte »[45]. La présentation de l'événement parle de « bibliothèque sauvage ». Au même moment, de manière plus spontanée et certainement plus "sauvage", des bibliothèques participatives ayant pour objectif de réunir des documents utiles à la mobilisation se créent sur les places occupées de Nuit Debout, les BiblioDebout. Cette capacité de la bibliothèque à être sauvage ou totalement domestiquée, à se positionner face à une démocratie considérée comme à la fois imparfaite et nécessaire, pourra être interrogée dans l'observation de la mise en œuvre de projets et d'événements participatifs.

La question de l'événement fera l'objet de toute notre attention dans ce travail. La participation en bibliothèque telle que nous l'observerons de manière globale dans les bibliothèques municipales en France et en particulier à la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) qui sera l'objet de notre terrain d'étude (terrain qui sera présenté dans la partie suivante, 1, 35) se présente d'abord sous la forme d'un programme de rencontres, ateliers, débats, etc. L'observation de cette programmation de la participation dans la bibliothèque et du désir de participer et de s'engager dans et pour la société nous permettra de nous interroger sur ce que représente la mobilisation des citoyens dans une société qui semble avoir besoin d'événements susceptibles de susciter l'engagement ou de le prouver. Il est vrai que du moment de l'inscription en thèse (décembre 2014) à l'année de rédaction (septembre 2018 à juillet 2019), la vie politique et citoyenne française a été ponctuée de plusieurs événements mobilisateurs : la marche du 11 janvier 2015, Nuit Debout au printemps 2016, les élections présidentielles de 2017, le mouvement des gilets jaunes en 2018. Ces temps d'engagement ont eu un impact sur les bibliothèques et les bibliothécaires tout comme sur la recherche en cours, en témoigne l'attention portée aux actions menées par les bibliothèques après les attaques de janvier 2015 et les bibliothèques de Nuit Debout. Ces liens entre climat social, engagement, et institutions publiques amènent à prendre la mesure de la valeur de l'événement, en tant qu'événement dans une recherche sur les institutions d'une part et sur l'institutionnalisation d'autre part. La question de la relation entre événement et institution traversera ce travail, cherchant à la fois « les significations

[44] Conseil Général du Val d'Oise. *La Bibliothèque Outil Du Lien Social : Actes Du Colloque Organisé Le 11 Décembre 2008.* 2009, p. 16

[45] Bibliothèque Centre Pompidou. *La bibliothèque participative et citoyenne et les Anarchives de la révolte.* fr. https://www.bpi.fr/agenda/la-bibliotheque-participative-et-citoyenne-et-les-anarchives-de-la-rev. Evènement. Mar. 2016

de l'acte (ou de l'événement) d'instituer et du résultat de cet acte (« institution » comme ce qui a été institué)»[46]. On cherchera alors à dégager le modèle d'une institution culturelle publique qui ne vise pas tant à mettre en œuvre la participation et à construire des institutions participatives qu'à rappeler aux usagers le sens même de la politique, un agir collectif en vue d'un bien commun sur un territoire partagé. C'est cette bibliothèque comme théâtre d'une subjectivation politique en train de se faire que ce travail cherche à débusquer, la trouvant parfois, inaboutie souvent, jusqu'à tenter de trouver les modes d'action par lesquels la bibliothèque peut exister, en toute légitimité et en toute puissance dans une démocratie qui doit rester toujours à construire. En cela, cette recherche s'inscrit dans une filiation certaine avec le travail d'Etienne Tassin sur l'action, travail qui vise à :

> Définir une théâtralité du politique, une orchestration de la visibilité non pas sur un mode instrumental et manipulateur, mais sur un mode phénoménal qui ne doit rien à la société du spectacle, rien à la comédie du pouvoir, rien à la médiatisation des personnes ; et tout à la mise en scène d'un agir concerté dans lequel les acteurs sont sollicités par des publics et inversement.[47]

Il faut ici déjà annoncer une limite à ce travail, celle de la présence du public. A de nombreuses reprises, sur le terrain, j'ai écrit dans mon carnet de recherche « Où sont les publics ? », tant leur apparition a été tardive. Les publics n'ont été observables sur ce terrain qu'alors que la participation, ses modalités, et son organisation étaient déjà fixées. Les habitants n'ont été amenés à participer qu'aux événements et non pas à la construction même du programme. La rencontre avec les publics n'a donc pu se faire qu'au terme des observations, lors de la mise en public des événements. Au lieu d'y voir une difficulté méthodologique, j'ai choisi d'y voir un symptôme de la manière dont la participation se construit ou pas avec les publics visés pour participer dans les bibliothèques. Il est vrai également que la participation observée relevait d'un intérêt des bibliothécaires plus que d'une demande réelle des usagers. Dans notre analyse de l'action, il convenait donc de prêter attention plutôt aux manifestations d'une volonté de mettre en place la participation davantage peut-être qu'à la volonté-même de participer; non pas que les usagers des bibliothèques soient absolument passifs et aient besoin de cette impulsion de la participation pour donner sens et forme à leur mobilisation. De fait, la lecture, comme l'usage des différents supports proposés par les bibliothèques, est une activité susceptible d'engager et de transformer l'individu pour qu'il trouve la (sa) voix qu'il souhaite partager et faire entendre à ses concitoyens et à ses représentants. Pour autant, cette mobilisation qui serait permise par l'accès à l'information dans la bibliothèque est une mobilisation individuelle, alors que l'enjeu de la participation telle qu'elle se présente en bibliothèque, sous la forme d'événements publics, relève d'abord de la possibilité d'une mobilisation collective. Pour cette raison encore, centrer cette recherche sur ce que la participation dit de la bibliothèque et des bibliothécaires, plutôt que sur ce qu'elle montre des citoyens, est pris ici positivement comme une opportunité de s'intéresser davantage à la notion d'intention qu'à celle des effets, bien que la question de l'évaluation, y compris de l'intention, traverse ce texte tout au long de son développement.

[46] Roberto Terzi. "Institution, événement et histoire chez Merleau-Ponty". fr. In: *Bulletin d'Analyse Phénoménologique* (Jan. 2017). ISSN: 1782-2041. DOI: 10.25518/1782-2041.1004, p. 6

[47] Étienne Tassin. "Ce Que l'action Fait à l'acteur". In: *Tumultes* 2014/1.42 (2014), pp. 41–54, p. 54

E Structuration de l'étude

Pour traiter de ces questions, l'étude sera structurée en deux temps : un temps méthodologique et un temps d'analyse, en deux parties, et cinq chapitres.

La première partie est dédiée à l'explicitation de la méthodologie de collecte et d'analyse des bibliothèques participatives. Dans le premier chapitre, il sera question des enquêtes et terrains, sur lesquels la collecte de données a reposé. La bibliothèque municipale de Lyon, terrain central, y sera présentée ainsi que le projet "Démocratie", une programmation d'événements en grande majorité participatifs organisée par la BmL entre 2015 et 2017 et proposée au public de novembre 2016 à mars 2017. La Nuit de la Démocratie à la bibliothèque décrite au début de cette introduction est l'un des événements de ce projet "Démocratie". La présentation de ce terrain, des entretiens menés et des événements observés sera l'occasion d'avoir un premier regard sur les formes possibles de la participation en bibliothèque.
Ce premier chapitre sur le terrain des bibliothèques participatives se poursuivra par un deuxième chapitre consacré à l'étude de différentes approches d'analyse des données collectées. Il s'agira d'abord de questionner la possibilité et l'intérêt d'une approche de la participation par la notion d'intention, ce qui nous amènera à considérer le développement de la participation comme une réponse des bibliothèques à des problèmes et des crises distincts. Il s'agira ensuite de s'intéresser à la notion d'effets et à plusieurs outils de mesure de la participation pour, à défaut de chercher à mesurer les effets de celle-ci sur les publics, repérer les points d'engagement et d'intégrité d'une bibliothèque développant des pratiques participatives. Enfin, il s'agira de définir une approche de la transformation du métier de bibliothécaire, qui tienne compte à la fois de l'intention et des limites de la mesure des effets, et que nous ferons reposer sur la notion de représentation et de rôle, en suivant Erving Goffman[48], pour faire émerger trois rôles du bibliothécaire, animateur, formateur et témoin, dont il conviendra d'observer s'ils sont transformés ou pas par la participation.

La seconde partie de cette thèse sera consacrée à l'étude et l'analyse des bibliothèques participatives, en partant de trois crises identifiées dans la première partie, comme susceptibles d'expliquer la mise en œuvre de la participation par les bibliothèques et qui feront chacune l'objet d'un chapitre. La crise de la sociabilité et du lien social, la crise de la représentation et la crise du débat démocratique sont les trois problèmes évoqués par les bibliothèques pour justifier, expliquer ou légitimer la nécessité de proposer des pratiques participatives face à des échecs ressentis de leur action sur ces champs. Partant de ces problèmes, chaque chapitre aura pour objet de comprendre la relation entre la crise et la bibliothèque (intention), d'étudier les conditions et les limites de la participation comme résolution de cette crise (effets) et enfin d'observer les transformations du métier de bibliothécaire du fait du développement de ces pratiques (rôles). Dans un texte remarquable de 1998, Bertrand Calenge[49] compare la bibliothéconomie à la médecine. Comme cette dernière, art et non science, la bibliothéconomie proposerait

[48] Erving Goffman. *La mise en scène de la vie quotidienne*. français. Paris, France: Minuit, impr. 1973. ISBN: 978-2-7073-0014-0

[49] Bertrand Calenge. "Peut-on définir la bibliothéconomie ?" fr. In: (Jan. 1998)

des modélisations, utilisables en situation de pathologies, c'est-à-dire de cas flagrants où les collections (à la fois les fonds et les services[50]) ne permettent pas de résoudre les problèmes de savoirs des collectivités (à la fois un territoire et une communauté). La bibliothéconomie permettrait ainsi de dessiner des modèles, facilitant le diagnostic d'une situation complexe et l'invention d'un traitement adapté ou pour le dire autrement d'outils pour la traiter et la résoudre. Il faut ajouter à cette vision médicale un point pharmaceutique, dans la droite ligne de ce que peut-être un *pharmakon*, à la fois remède et poison, qui complètera ce modèle par un temps de réflexion sur les effets secondaires. Nous utiliserons le travail de définition de Calenge comme une méthode de présentation de nos résultats plutôt que comme un choix de traitement de ceux-ci.

Le premier temps sera celui du diagnostic, soit l'étude des raisons de la mise en œuvre de pratiques participatives en bibliothèques aujourd'hui, dans un contexte d'accroissement significatif de celles-ci depuis les années 2010. Ce travail sur les intentions nous permettra d'identifier des pratiques participatives considérées comme des réponses à des crises actuelles : l'échange de savoirs pour la crise de sociabilité, les décisions collectives pour la crise de la représentation, la mise en valeur de la parole de tous pour la crise du débat démocratique. Le second temps sera celui du traitement, dédié à l'analyse de la réalisation de ces intentions, dans une perspective qui tiendra à la fois compte de ce que cela dessine comme projet démocratique et des écueils et limites rencontrés par ces mises en œuvre de la participation en termes notamment de reconnaissance, de décision et de diversité. Enfin le troisième temps, celui des effets secondaires, sera tourné vers la compréhension de ce qui se transforme dans ce milieu professionnel, notamment en matière de formation à la participation, d'expertise et de transfert de connaissances et enfin de conservation de traces et de récits communs. Il s'agira d'observer l'évolution du bibliothécaire dans son rapport à l'émancipation et à la démocratie et ce à travers des problématiques récurrentes liées à la valeur de la prescription, de l'événementiel et de la production de biens communs.

Pour finir, nous conclurons ce travail par la proposition d'une approche éthique plutôt que déontologique du métier de bibliothécaire, enjoignant par là les bibliothécaires à assumer pleinement leur responsabilité et la subversivité propre à ces lieux politiques de savoir et de connaissance.

[50] Selon la définition du terme « collection » par B. Calenge.

Partie I

Étude des bibliothèques participatives

Chapitre 1

Méthodologie et terrains

Cette présentation de la méthodologie passe d'abord par l'énoncé de trois postures définies dans l'exercice de cette recherche. La première concerne l'objectif même de l'enquête menée, la seconde le public concerné, et la dernière le statut de la chercheuse. D'abord, souhaitant travailler sur la suspicion à l'encontre des pratiques participatives portées par les organisations, il nous a semblé nécessaire de trouver une méthodologie qui nous permette de nous défaire d'une approche trop moralisante. Pour cela, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur une méthode socio-ethnographique, en suivant Daniel Cefaï.

> La posture ethnographique permet d'éviter le double écueil des études sur la participation : celui de la dénonciation pure et simple de ce qui apparaît comme une énième technique de gouvernement ou stratégie de domination, celui de l'apologie d'une forme d'implication des citoyens aux affaires publiques, considérée comme bonne pour l'amélioration de la démocratie.[1]

Ainsi, nous avons construit notre étude de terrain autour d'observations, souvent participantes, sur plusieurs terrains, et notamment à la BmL, comme nous le détaillerons plus loin dans cette section. Nous avons défini des grilles d'analyse et tenu autant que possible un carnet de terrain.

Ensuite, nous intéressant aux processus plutôt qu'aux effets, nous avons centré ce travail sur les bibliothécaires pris dans des mises en œuvre de pratiques participatives au sein de leurs établissements, plutôt que sur la réception de ces pratiques par les usagers. D'un point de vue méthodologique, cela implique de se défaire d'une étude des effets de la participation, centrée sur la réussite ou la réception par le public et qui recherche les traces des changements dans le public. Nous avons donc plutôt observé la manière dont la bibliothèque, organisation collective, travaille à mettre en place un programme participatif, et par là-même essayé de dégager l'impact de ces pratiques sur l'exercice du métier de bibliothécaire. Nous avons ainsi fait nôtres les questions méthodologiques de L. Bherer :

> Quelles sont les nouvelles actions qui découlent de la participation publique ? Est-ce que ces stratégies permettent une plus grande ouverture à la participation publique ou, au contraire, cela traduit-il un réagencement de façade des

[1] Daniel Cefaï et al. "Ethnographies de la participation". fr. In: *Participations* 4.3 (Nov. 2012), pp. 7–48. ISSN: 2034-7650. DOI: 10.3917/parti.004.0005, p. 15

> relations de pouvoir ? À cet égard, les théories sur l'apprentissage des acteurs des politiques publiques seraient fort utiles pour comprendre les effets de la participation publique, non pas seulement mesurés en termes d'influence des citoyens, mais de repositionnement de certains acteurs face à ce phénomène.[2]

Les bibliothécaires, entendus ici au sens d'agents de la bibliothèque, sont donc l'objet principal de notre attention et de nos observations. Si nous avons mené des entretiens avec quelques autres acteurs - usagers ou directeur de cabinet, la très grande majorité des entretiens ont été conduits avec des bibliothécaires, ce qui nous a permis de centrer notre étude sur leur perception et leur représentation de l'évolution de leur métier (au sens de réalité concrète du métier).

Enfin, il convient de noter l'importance du statut de la chercheuse écrivant ces mots. Je, car ici le *je* redevient de rigueur, suis conservatrice de bibliothèque et je travaille à l'Enssib, qui est l'école nationale de formation des bibliothécaires et des conservateurs. Ce double statut a un impact évident sur cette recherche. L'image à la fois du conservateur et celle de l'Enssib ont pu jouer un rôle dans la perception que les agents observés se faisaient non seulement de ma présence, mais encore de mon expertise. Pour donner deux exemples : j'ai été mise en contact avec le comité de pilotage du projet qui a constitué mon terrain par le directeur de la bibliothèque lui-même, ce qui peut modifier les relations avec les agents concernés, et les chefs de projet de ce comité de pilotage ont suivi l'une de mes formations à l'Enssib sur la participation et lu mon ouvrage sur le sujet. Travaillant sur la participation, j'ai été amenée également à donner un grand nombre de conférences sur le sujet, conférences organisées par des bibliothèques, des associations nationales ou internationales. Il est vrai que toute présence d'un chercheur sur un terrain, qui plus est sur le champ participatif, a un impact non négligeable, même si non souhaité.

> On peut considérer que les chercheurs analysant les dispositifs participatifs ou théorisant les potentialités de la démocratie participative et/ou délibérative font eux aussi partie des « professionnels de la participation », et, à ce titre, contribuent à construire le phénomène dans la mesure où une partie d'entre eux n'hésite pas à endosser le rôle d'entrepreneurs de cause. Ces acteurs, indique Magali Nonjon, sont amenés à jouer le rôle de catalyseur aux deux sens littéraux du terme, celui d'une substance qui augmente la vitesse d'une réaction chimique sans paraître participer à cette réaction, ou celui d'un élément qui provoque une réaction par sa seule présence ou son intervention. C'est ainsi que les professionnels de la participation, sans paraître participer aux politiques participatives, n'en contribuent pas moins à accroître leur force sociale et à façonner la demande de participation.[3]

Il m'a donc été nécessaire de savoir poser les limites de mon intervention pour que je puisse observer sans guider et garder une certaine distance par rapport au résultat de

[2] Laurence Bherer. "Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques". fr. In: *Participations* 1.1 (2011), pp. 105–133. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0105, p. 127

[3] Cécile Blatrix. "Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France". fr. In: *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* 79 (Oct. 2012), pp. 59–80. ISSN: 2105-2956. DOI: 10.4000/quaderni.612, paragraphes 35-36

la mise en œuvre de ces pratiques participatives. Si cette thèse, sans répondre à une commande, vise néanmoins à produire grâce à un travail sur les concepts des réponses qui peuvent être saisies par les acteurs du terrain, il fallait néanmoins ne pas répondre aux attentes de solutions ou de clés, pour plutôt partager, non pas des résultats d'analyse, mais des revues de littérature sur les sujets qui intéressaient le comité de pilotage.

Ces postures définies, il convenait de collecter des données. Pour cela, outre une étude de la documentation professionnelle concernant la participation en bibliothèque municipale, un travail important de terrain a été mené. Il a pris la forme d'une enquête quantitative et qualitative générale, d'entretiens ciblés avec des professionnels et surtout du suivi pendant deux ans du montage d'un projet à forte teneur participative au sein de la BmL.

A Documentation professionnelle

La collecte de sources et de données sur les bibliothèques a représenté un temps important de cette recherche. Il s'est d'abord agi de réunir et d'étudier des documents professionnels administratifs ou officiels d'établissements : rapports d'activités, documents de communication, etc. À ces documents institutionnels, nous avons ajouté la documentation professionnelle émanant de maisons d'édition spécialisées, notamment les Presses de l'Enssib, le Cercle de la Librairie et la collection *Médiathème* de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF). Ces trois éditeurs français proposent notamment ou exclusivement des ouvrages dirigés et écrits par des professionnels, et offrent un grand nombre de retours d'expérience. À ces ouvrages s'est ajoutée la consultation des deux revues professionnelles bibliothéconomiques françaises : *le Bulletin des Bibliothèques de France*, qui accompagne celles-ci depuis 1956, et *Bibliothèque(s)*, le magazine de l'ABF, qui existe depuis 2002 et fait suite au *Bulletin d'Information de l'ABF* (1954-2001). D'autres articles écrits par des professionnels ont été trouvés soit dans la documentation professionnelle locale des pays concernés, soit dans les associations internationales et les communications présentées en congrès. Enfin, des supports de communication et de formation ont été également utilisés pour le regard qu'ils apportent sur les enjeux de participation pour les professionnels des bibliothèques en poste.

B Questionnaire

Afin de collecter des données quantitatives sur les actions participatives menées par les bibliothèques, nous avons choisi de diffuser un questionnaire, visant aussi bien à observer le contexte d'émergence de la participation que ses formes. Ce questionnaire a été envoyé exclusivement aux professionnels de la région Rhône-Alpes, car ayant un grand nombre de contacts sur ce territoire grâce aux réseaux de l'Enssib et du groupe régional Rhône-Alpes de l'ABF [4], je pouvais espérer avoir un nombre de réponses important. Par

[4] L'ABF est structurée en groupes régionaux et commissions nationales.

Questionnaire	Réponses positives	Réponses totales	%
2014	39	74	52%
2018	127	172	70,9%

Tableau 1.1: Tableau de synthèse des réponses données à la question « Avez-vous organisé une action participative ? » dans les deux questionnaires de 2014 et 2018.

ailleurs, la Région Rhône-Alpes[5] est une région variée avec à la fois des zones rurales et des zones très urbaines (Lyon), des zones de montagne et d'autres plus agricoles, des zones à forte population immigrée, d'autres avec une identité territoriale très forte (Savoie), etc. Ainsi, lancer un questionnaire sur un tel territoire permet d'obtenir des réponses assez diverses pour être représentatives de ce qui se ferait au niveau national sans pour autant perdre le bénéfice du bouche à oreille local.

Le questionnaire a été envoyé en 2014 et les dernières réponses reçues en décembre de la même année. 74 réponses ont été reçues, grâce auxquelles, il a été possible d'obtenir des éléments sur les contextes dans lesquels une bibliothèque met en place des pratiques participatives (géographie, organisation, équipe, ville, etc.), de dresser une carte des projets participatifs menés en 2013 sur le territoire et de clarifier les représentations des bibliothécaires sur des thèmes tels que la participation en bibliothèque ou le rôle politique des bibliothèques. Si seuls 39 des 74 répondants ont organisé des actions participatives en 2013, l'enquête permet cependant d'obtenir la description de 83 actions. Les répondants pouvaient décrire jusqu'à trois actions ; 39 ont décrit la première action, 33 la seconde et 11 la troisième.

L'enquête a été relancée en 2018, sur le même réseau, avec deux questions seulement : « Avez-vous organisé une action participative en 2017 ? » et « La participation est-elle inscrite dans votre projet d'établissement ? ». Il s'agissait de voir si la participation avait connu un accroissement entre le début et la fin de ce travail de thèse. 172 réponses ont été reçues (au 05 mai 2018) et 127 bibliothèques (soit 70,9%) ont répondu positivement à la première question. Les questions et résultats sont présentés en annexe (III, 405)

C Rencontres et entretiens

Pour compléter cette enquête quantitative, une série d'entretiens ont été conduits. Ces entretiens se sont organisés en plusieurs étapes, d'une part en fonction de la médiatisation des projets, d'autre part en fonction des rencontres à l'occasion de diverses conférences. Une première série d'entretien a été menée avec des bibliothèques pionnières, ayant mené des projets participatifs dès 2013 : les bibliothèques municipales de Lezoux, Metz et Vitrolles pour leurs projets architecturaux et la Bibliothèque nationale de France, pour

[5] L'étude a été menée alors que l'Auvergne et Rhône-Alpes n'étaient pas encore réunies en une seule et même région.

Année	Description	Quantité
2014	Entretiens préparatoires	4
2015	Entretiens pour le livre « Construire des pratiques participatives »	12
2016	Entretiens pour la revue Bibliothèque(s)	6

Tableau 1.2: Tableau de synthèse des entretiens hors Projet Démocratie

son projet CORRECT. Une seconde série d'entretiens s'est faite avec des bibliothèques qui ont développé la participation, non plus comme une activité ponctuelle, mais comme une pratique quotidienne, ainsi la Bibliothèque municipale Louise-Michel à Paris et celle de Saint-Aubin du Pavail (Bretagne). Ces deux bibliothèques ont fait de la participation le cœur de leur activité. La troisième série d'entretiens s'est faite avec des bibliothèques qui ont mené, ne serait-ce que ponctuellement, un projet participatif : *Montez-le Son* à la Croix-Rousse à Lyon, *la plateforme des savoirs* à Languidic, *la charte de la participation* à Bruz, *les ateliers cuisine* du Rize à Villeurbanne, ou encore *Cherchez la femme* à la Part-Dieu à Lyon.

Les établissements ont été repérés par la médiatisation de leurs actions dans les circuits professionnels, et notamment par exemple lors de leur valorisation par le prix Livre Hebdo (reçu par la Bibliothèque municipale de Saint-Aubin Du Pavail)ou par le programme du congrès de l'ABF (pour Lezoux, Bruz et bien d'autres) et enfin bien sûr, par le bouche à oreille. Ces entretiens se sont organisés de manière différenciée. Certains ont donné lieu à des entretiens semi-directifs[6], d'autres ont été plutôt informels, à l'occasion et en marge de rencontres professionnelles. J'ai par ailleurs demandé à ces établissements d'écrire des textes sur leurs expériences participatives, textes qui ont été publiés soit dans Construire des pratiques participatives en bibliothèque[7], soit dans le dossier sur le même thème dans le magazine de l'ABF, Bibliothèque(s)[8]. En les invitant à écrire des articles pour des publications professionnelles, il a été possible d'observer ce que les bibliothécaires, ayant mené des projets participatifs, considèrent comme important pour d'autres professionnels.

D'une manière plus générale, les entretiens et les articles ont permis de dresser une description du projet et d'obtenir des éléments concernant les publics visés, les commanditaires, les organisateurs, les partenaires, la forme et le contenu du projet et enfin une évaluation du projet. Au-delà de la description formelle, des questions sur le rapport entre bibliothèque et démocratie et entre bibliothèque et politique clôturaient les entretiens.

[6] voir les questions posées en entretien en annexe, III

[7] Bats, *Construire des pratiques participatives en bibliothèque*, op. cit.

[8] Raphaëlle Bats. "Dossier : Mener Des Pratiques Participatives En Bibliothèque". In: *Bibliothèque(s), revue de l'Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 10–60

D Observations : le Projet Démocratie

La dernière méthode utilisée pour cette recherche sur la participation en bibliothèque est l'observation. Il a semblé nécessaire de combiner aux deux autres approches quantitatives et qualitatives une approche ethnographique. Par ethnographies, on reprend ici la définition donnée dans la revue *Participations* :

> Ethnographies » – au pluriel, tant les styles en sont divers – est pris ici au sens strict d'une enquête incorporant un moment central d'observation, de première main, directe ou participante, et de description dense, dont procèdent les analyses.[9]

Plusieurs observations ethnographiques ont été ainsi menées pendant l'étude du programme Démocratie de la BmL, notre terrain principal. Ce projet est un programme culturel organisé par la BmL entre 2015 et 2017, proposé au public de novembre 2016 à mars 2017, et qui portait le titre officiel « Démocratie, penser, rêver, agir ensemble ».[10]. Par mesure de simplicité, nous appellerons ce projet « Projet Démocratie », qui, outre le fait d'être moins long que le nom officiel, était aussi le nom qu'a porté le projet pendant toute son organisation, notamment au sein du comité de pilotage. Le Projet Démocratie se basait sur quatre objectifs : faire de la bibliothèque un lieu d'échange et de débat sur les questions politiques, favoriser la transversalité entre les équipes, mettre en place de nouvelles pratiques internes, pour pouvoir ensuite aller vers des pratiques externes, viser des publics spécifiques (6-12 ans, 15-35 ans et les publics dits éloignés[11]).

Le choix de ce terrain s'est fait pour plusieurs raisons. Travaillant à l'Enssib, je suis donc basée à Lyon, ce qui rend la proximité géographique avec la BmL très confortable. Ensuite, mon travail à l'Enssib, ainsi que mon statut de conservateur, m'amènent à connaître les directions de plusieurs établissements locaux, dont ceux de la BmL, que je connaissais d'autant plus que nous avions monté en 2014 un grand projet international ensemble. Cette connaissance des cadres de la bibliothèque a facilité l'intégration dans le projet et surtout l'accès aux espaces, aux réunions, aux contacts, etc. Enfin, le contenu du Projet Démocratie était tout à fait en lien avec mon projet de recherche, puisqu'il s'est vraiment articulé autour de la notion de participation. Cette notion s'est inscrite dans le projet de trois manières. Premièrement, le Projet Démocratie partait de l'hypothèse que la participation est une nouvelle pratique démocratique qui peut répondre à une certaine crise de la démocratie. Deuxièmement, le comité de pilotage a organisé les événements autour de trois thèmes : la capacité à agir, la participation et les communs, thèmes qui guidaient à la fois le choix des actions à retenir et leur organisation dans le programme. Enfin, ce même comité de pilotage a lancé une forte injonction à la participation auprès des agents, injonction qui a pris la forme d'une formation à la participation pour trente-sept agents (sur les 450 de la

[9] Cefaï et al., "Ethnographies de la participation", op. cit., p. 8

[10] Le nom souhaité par le comité de pilotage était « Elle est où la démocratie ? », mais un vote proposé aux agents de la bibliothèque en a décidé autrement.

[11] En bibliothèques, on parle de publics éloignés pour signaler aussi bien les publics empêchés parce qu'hospitalisés ou détenus, que les personnes marginales (SDF) ou les personnes pour lesquelles les barrières de langue, d'alphabétisation ou même d'accès à l'écrit (personnes DYS) rendent la bibliothèque impraticable



Fig 1.1: Supports de communication des deux premiers programmes du Projet Démocratie, Ateliers Perluette et Beau Fixe pour la BmL, 2016



Fig 1.2: Logo des activités participatives, Programmes de communication du Projet Démocratie, Bibliothèque Municipale de Lyon, 2016

BmL et sur les 130 personnes impliquées au final sur le projet) et d'ateliers participatifs internes pour la mise en place du programme. Lors de la préparation du programme, les bibliothécaires du réseau étaient invités à remplir des fiches d'intention et à y signaler auquel des deux thèmes « communs » et « capacité à agir » leur événement répondait. La participation n'était plus mise comme l'un des thèmes, mais était définie comme une qualité distribuée au sein des thèmes, voire factorisable. Ainsi, les agents devaient préciser si « une participation (active) du public » était prévue et si oui, s'il s'agissait que « les gens s'expriment ou co-construisent ». Au final, 50% des actions Démocratie ont été participatives, notion que nous gardons ici volontairement floue, pour pouvoir mieux l'étudier dans les pages qui suivent. Ces actions reconnues comme participatives par la bibliothèque étaient marquées d'un logo spécifique sur le programme.

Bien que ce programme ait donc toute légitimité à être le terrain central d'une thèse sur la participation en bibliothèque, il ne nous a pas échappé que le caractère très politique du programme Démocratie pouvait jouer un rôle sur la nature de la participation mise en œuvre, rôle qui a pu constituer un biais dans la recherche menée. Il est vrai que la dimension assez critique de la démocratie et l'enthousiasme du comité de pilotage pour la participation pouvaient donner l'impression faussée que les bibliothécaires partagent à la fois un sens politique très développé et des opinions claires sur les enjeux de la participation. Aussi, nous avons pris garde à ne pas interroger seulement les organisateurs principaux, mais également des agents qui pouvaient n'être pas du tout investis dans le projet ou l'être de plus en plus au fur et à mesure de l'avancée du projet. Par ailleurs, nous avons travaillé sur cette dimension politique, non pas seulement à partir des entretiens, mais bien à partir des observations, dans une approche méthodologique, qui permet d'éviter les poncifs et les sous-entendus liés à cette question politique au cœur du projet, de la participation elle-même, et des bibliothèques-mêmes. En effet :

La plupart des enquêtes en sciences sociales et politiques recourent au sondage,

> à la statistique ou à la cartographie, à la documentation ou à l'entretien pour réunir, ordonner et analyser des données. L'une des plus-values de l'ethnographie du politique est son attachement à l'observation *in situ* et à la description dense pour faire émerger une compréhension inédite de situations concrètes et produire de nouvelles catégories et propositions théoriques.[12]

Suivi du projet

Le projet Démocratie a couru de juin 2015 à juin 2017. L'ensemble de ce projet, depuis son organisation jusqu'à son lancement, puis jusqu'au bilan final, a constitué le terrain de ce travail de recherche. Informée par le directeur de ce projet en juillet 2015, il m'a été possible d'être intégrée au comité de pilotage dès octobre 2015 et ce jusqu'au terme du projet. La durée conséquente de ce temps d'observation, qu'il a fallu faire coïncider avec d'autres temps, professionnels et personnels, a été nécessaire pour prendre toute la mesure de l'événement.

> Ethnographier des situations de participation requiert avant tout de rester sur ce terrain, d'acquérir une familiarité avec ce qu'y font leurs participants, de prêter attention au caractère contextuel de leurs activités, d'en ressaisir les sites spatiaux et les séquences temporelles. Cet accès par l'observation directe à une dimension incarnée et contextualisée de l'expérience est d'autant plus précieuse que les situations sociales ne sont perçues comme politiques, ni par ceux qui participent, ni même, bien souvent, par ceux qui les observent.[13]

Le comité de pilotage était constitué de 12 personnes[14], trois organisateurs principaux et neuf agents investis dans le projet. Parmi les 12 agents de la bibliothèques, 10 étaient catégories A, dont deux directeurs adjoints, trois étaient catégories B. La grande majorité, neuf personnes, travaillait à la Part-Dieu, la bibliothèque centrale ; trois dans les bibliothèques des Territoires (branches du réseau) et une au pôle-mobile (dont les bureaux sont situés à la Part-Dieu). Du point de vue des métiers, le groupe se composait d'une animatrice socio-culturelle, de deux médiateurs numériques, de trois cadres non bibliothécaires, mais responsables d'un service de la bibliothèque (pôle mobile, jeunesse, événements), de cinq titulaires d'un concours territorial ou État catégorie A de bibliothèques et enfin d'une contractuelle, catégorie A, recrutée à mi-temps sur toute la durée du projet, pour assurer le suivi et l'accompagnement du projet Démocratie. Un seul agent du comité de pilotage travaille dans le secteur jeunesse, même si plusieurs autres agents, médiateurs numériques et pôle mobile, travaillent régulièrement avec ce secteur. Trois personnes dans ce comité de pilotage ont été très absentes : la première n'a participé qu'aux toutes premières réunions et n'est plus revenue, la seconde est partie en cours d'année pour des raisons de santé, la dernière intervenait de manière ponctuelle en fonction des possibilités de son emploi du temps. Deux des personnes du comité de pilotage ont rejoint le groupe fin 2015 au moment de leur recrutement à la bibliothèque : une cadre du réseau et la contractuelle.

[12] Cefaï et al., "Ethnographies de la participation", op. cit., p. 9
[13] ibid., p. 11
[14] 13 si on me compte, ce qui était le cas pendant la durée du projet.

Ce comité de pilotage se réunissait tous les mois pour une réunion générale et s'organisait selon les besoins en groupes plus petits. Le comité a travaillé sur l'information interne des collègues, pour leur permettre de s'investir au mieux dans le programme, puis sur la construction du programme, la communication, l'organisation générale et tout particulièrement celle du forum, l'animation, le bilan. Le comité a également organisé en interne, pour les agents de la bibliothèque, trois types de réunions auxquelles il a été possible de participer : une « rencontre inspirante », deux « foires au savoir » et des réunions de porteurs de projet. La rencontre inspirante est une réunion à laquelle étaient invités tous les agents de la bibliothèque pour leur faire entendre des alternatives à la démocratie représentative sous la forme de présentation puis de débat, dans l'idée de susciter l'intérêt pour le thème de ce projet qui devait se monter à l'échelle de tout le réseau. Elle avait donc pour fonction d'inspirer les équipes. Plus de 100 personnes, soit plus d'un quart des agents de tout le réseau de la BmL, sont venues à cette rencontre inspirante. Les foires aux savoirs comme la réunion des porteurs de projets étaient des temps participatifs internes d'élaboration du programme et des événements proposés au public. Les foires au savoir ont concerné deux fois 35 à 50 personnes. La première a eu lieu en février 2016 à la médiathèque de Vaise, la seconde en mars 2016 à la Part-Dieu. Avec des exercices tels que le World café [15], les agents du comité de pilotage ont organisé une consultation interne pour faire émerger des idées d'activité à organiser pendant le programme Démocratie. La liste a été diffusée à l'ensemble de l'équipe de la BmL avant de demander aux équipes de déposer des notes d'intentions, fin mars 2016. Mai 2016, la première réunion des porteurs de projet a réuni une vingtaine de personnes, à la bibliothèque Jean Macé, pour travailler sur des points spécifiques du programme, de manière transversale, dans le but de penser collectivement la transformation d'activités déjà organisées par la bibliothèque, comme les conférences-débats notamment. Au-delà de ces réunions et de celles du comité de pilotage, il s'est avéré difficile de participer à d'autres rendez-vous. Ainsi, la seconde réunion des porteurs de projets dédiée au travail sur le programme du forum de même que la réunion bilan n'ont pas pu être observées, pour des raisons d'inconciliabilité entre l'emploi du temps professionnel et l'emploi du temps recherche.

L'enquête ethnographique a été complétée par des séries d'entretiens semi-directifs avec les membres du comité de pilotage, le directeur de la bibliothèque, des agents de la bibliothèque, engagés ou pas dans le programme, le directeur de cabinet du premier adjoint au maire, adjoint à la culture, et enfin avec quelques participants aux animations. Les contacts ont été pris grâce à des agents-relais ou aléatoirement lors de réunions organisées à la bibliothèque. Le directeur a permis la mise en relation avec le directeur de cabinet de l'adjoint au maire, contact facilité par le fait que nous nous connaissions déjà pour avoir travaillé sur un événement commun.

Les tableaux 1.2(39) et **??**(**??**) donnent à voir le nombre de réunions suivies et le nombre d'entretiens menés, dans le contexte de ce projet Démocratie. On peut voir en

[15] Le World café est une technique très utilisée pour la consultation. Elle consiste à répartir les participants en trois tables. Le travail se mène en trois étapes : délimitation du problème (un par table), propositions de solutions et développement d'une ou plusieurs solutions. Les participants sont amenés à changer de table entre chaque étape, ce qui les conduit à poursuivre un travail entamé par d'autres.

Année	Description	Quantité
Octobre 2015 à avril 2017	Réunions du comité de pilotage	une fois par mois
2015	Rencontre Inspirante	1
2015	Foire aux savoir	2
2015	Réunion des porteurs de projet	1

Tableau 1.3: Tableau de synthèse des réunions observées dans le cadre du Projet Démocratie

Année	Période dans le projet	Interviewés
Avril 2016 à octobre 2016	Préparation du programme	Deux membres du copil Six agents le directeur le directeur de cabinet de l'adjoint à la culture
Novembre 2016 à février 2017	Lancement du programme	Huit membres du copil Cinq agents le directeur le directeur de cabinet de l'adjoint à la culture
Mars à septembre 2017	Bilan	Six membres du copil Trois agents

Tableau 1.4: Tableau de synthèse des entretiens menés avec des agents de la BmL dans le cadre du Projet Démocratie

annexe un tableau présentant le nombre d'entretiens par enquêté et pour quelle période d'entretiens (III, 425).

En parallèle, une étude de la veille menée par le comité de pilotage, des documents de communication et des documents de bilan a achevé de faire le tour de ce terrain. Enfin, un questionnaire a été envoyé après le Forum aux agents qui s'étaient investis comme porteurs de projet ou comme volontaires sur ce forum, pour leur poser les questions suivantes : « À quel corps de métier appartenez-vous ? », « À quelle catégorie de la fonction publique ? », « Dans quelle bibliothèque du réseau travaillez-vous ? », « Habitez-vous la ville de Lyon ? », « Habitez-vous le quartier de votre bibliothèque ? », « Quelle participation dans le programme ? ». Ces questions permettaient de compléter le profil des personnes engagées dans le programme Démocratie.

Programme public

Les observations internes ont été complétées par des observations ou des entretiens en lien direct avec le programme tel que proposé au public. Le programme a été ouvert au public de novembre 2016 à mars 2017 dans toutes les bibliothèques du réseau. 80 activités [16], dont 52 participatives (32 sur 61 dans le programme de novembre-décembre ; 20 sur 75 dans le programme de janvier-février et 50 dans le programme du Forum en mars), ont été mises en place pendant ce programme. Pour le réseau jeunesse, un programme spécifique a été publié avec au moins autant d'activités proposées. Ce programme faisait écho à l'Automne des Gones organisé chaque année et qui, en cette année 2016-2017, était donc sur le thème de la Démocratie. Sur l'ensemble de ces activités participatives proposées dans le programme, nous avons fait le choix d'en étudier 15 dont on retrouve les description, localisation et date dans les tableaux suivants, 1.5, 47, et 1.6, 48 et 1.7, 49. Pour tenir lieu de date, nous avons indiqué le numéro de programme : « programme 1 » pour celui de novembre à décembre 2016, « programme 2 » pour celui de janvier à mars 2017, « forum » pour le programme du forum de mars 2017 et « Automne des Gones » pour le programme jeunesse de novembre à mars. On trouve également dans ce tableau une colonne « Logo », qui fait mention de la présence du pictogramme « participation » dans le programme ; comme précisé dans les pages précédentes, toutes les activités participatives n'ont pas reçu ce signe d'identification.

Les 15 événements ont été sélectionnés parce qu'ils ont fait l'objet d'une attention particulière : soit par les agents interviewés, qu'ils en soient les organisateurs ou non, soit dans le bilan. Les tableaux 1.8, 50 et 1.9, 51 , présente les raisons de la sélection de chacun de ces événements. D'autres activités ont été observées et auraient pu être ajoutées à cette liste. Ainsi la séance de jeu autour du livre U4, l'atelier bombes à graines ou encore la séance de danse à la Duchère ne figurent pas dans ce tableau car elles n'ont pas fait l'objet de discours particuliers des bibliothécaires ou de la bibliothèque. Nous ferons parfois référence à ces activités, sans pour autant les étudier précisément. Par ailleurs, d'autres activités, qui ne font pas partie du programme Démocratie mais qui ont été très citées par les agents lors des entretiens, sont parfois évoquées dans les pages suivantes, comme le programme Laïcité.

Il convient ensuite de se demander si les activités étudiées sont ou ne sont pas représentatives de la répartition des activités sur le programme, en termes de publics, de lieux, de thèmes, de formes, de dates et d'agents. Pour ce qui est de la quantité, nous avons donc étudié 15 activités sur 80 (136 actions moins les doubles programmations). Cela représente une diversité de formes d'action suffisante pour mener des analyses. Pour ce qui est des dates, les activités choisies ont pris place sur tout le programme depuis l'ouverture en novembre 2016 jusqu'au forum en mars 2017. Il manque une phase d'observation participante sur le programme de novembre à janvier, qui n'a pas été possible, hormis pour le colloque Démocratie espace public, pour des raisons de difficulté à allier terrain et vie professionnelle. En effet, comme mentionné précédemment, l'enquête a été menée tout en étant salariée à temps plein, avec de nombreux déplacements[17]. Les

[16] 136 si on compte les rééditions de certaines actions

[17] J'ai mené ce travail tout en étant chargée des Relations Internationales de l'Enssib et en assurant près de 170 heures d'enseignement par an en moyenne.

Activité	Lieu	Date	Logo	Description
Odyssée des langues	Bachut	Programme 1	Non Non Non	Ateliers et activités autour de la diversité des langues parlées dans le quartier
Arch & show	Part-Dieu Part-Dieu	Programme 1 Programme 2	Non oui	Montage d'une exposition sur les lieux de spectacles dans l'antiquité
Porteurs de parole	7ème Forum	Programmes Forum	Oui Oui	Recueil d'expression libre dans la rue ou au marché
Des Exilés dans la ville	Part-Dieu Part-Dieu	Programme 1	Oui	Bibliothèque vivante sur le thème des exilés
Cherchez la femme	Part-dieu	Programme 1	Oui	Atelier numérique autour de Wikipédia et du Calendrier de l'avent du Domaine Public

Tableau 1.5: Tableau de présentation des 15 activités participatives du Projet Démocratie sélectionnées et étudiées, 1/3

Activité	Lieu	Date	Logo	Description
Mémoires lesbiennes et féministes	Jean Macé	Programme 2	Oui	Atelier de cartographie collaborative et numérique
Café citoyen	Gerland café Ninkasi	Programme 2	Non	Conférence sur la participation suivie d'un débat puis d'un apéritif
Partenariat Maison d'arrêt Lyon-Corbas (MALC)	MALC	Programme 1	Non	Atelier d'expression libre animé par une universitaire
Nuit de la Démocratie à la bibliothèque	Jean Macé	Programme 2	Non	Soirée de jeux autour des élections et du désherbage
Audiodescription	Plusieurs lieux	Programme 1 Programme 2 rencontres scolaires	Oui Non Non	Atelier d'audiodescription d'une exposition Médiapart

Tableau 1.6: Tableau de présentation des 15 activités participatives du Projet Démocratie sélectionnées et étudiées, 2/3

Activité	Lieu	Date	Logo	Description
Fabrique de l'information	Part-dieu	Programmes 1 Programme 2	Oui Oui	Ateliers autour de l'information et de la presse
Nudges	Part-dieu	Programme 1	Oui	Atelier sur l'écologie
Prix du livre politique	Part Dieu	Programme 1 Programme 2	Oui Oui	Jury pour élire le prix livre politique de l'année du livre politique
I wheel share	Jean Macé Forum	Programme 2 Forum Programme 2	Oui Oui Oui	Ateliers de cartographe collaborative autour du handicap
Lili Lucas	Bachut	Automne des gones Forum	Oui Non	Ateliers de recueil de paroles d'enfant et création de chansons par une chanteuse avec un concert gratuit

Tableau 1.7: Tableau de présentation des 15 activités participatives du Projet Démocratie sélectionnées et étudiées, 3/3

Activité	**Mentionné dans les entretiens**	**Mis en valeur dans le bilan**	**Autres raisons**
Odyssée des langues	Oui	Non	Non
Arch and show	Oui	Oui	Mis en valeur dans un événement professionnel parallèle
Porteurs de parole	Oui	Oui	Observé pendant le forum
Bibliothèque vivante	Oui	Oui	Mis en valeur sur la Webradio de l'événement
Cherchez la femme	Oui	Oui	Non
Mémoires lesbiennes et féministes	Oui	Oui	Non
Café citoyen	Oui	Oui	Observé pendant le programme 2
MALC Maison d'arrêt Lyon-Corbas	Oui	Oui	Pour l'originalité de la restitution

Tableau 1.8: Tableau de présentation des raisons de sélection des 15 activités participatives étudiées parmi les 80 activités du Projet Démocratie

Activité	**Mentionné dans les entretiens**	**Mis en valeur dans le bilan**	**Autres raisons**
Nuit de la Démocratie à la bibliothèque	Oui	Oui	Observé pendant le Programme 1
Audiodescription	Oui	Non	En lien avec l'exposition Médiapart, partenaire principal, et mis en valeur sur la Webradio de l'événement
Fabrique de l'information	Oui	Non	Pour l'actualité du thème
Nudges	Oui	Non	Non
Prix du livre politique	Oui	Non	Non
I wheel share	Oui	Oui	A fait l'objet d'un travail d'étudiants de l'Enssib pour un poster présenté dans un congrès international
Lili Lucas	Oui	Non	Pour l'originalité de la restitution

Tableau 1.9: Tableau de présentation des raisons de sélection des 15 activités participatives étudiées parmi les 80 activités du Projet Démocratie

observations se sont donc concentrées sur le programme de janvier à mars et surtout sur le forum. Il importe de rappeler que les observations de l'organisation elle-même (réunions internes) représentent une part importante du travail mené.

Publics cibles Pour ce qui est des publics, les événements jeunesse semblent assez peu représentés, bien qu'un programme complet pour la jeunesse ait été proposé au public. À cela, plusieurs raisons. La première tient au fait que les personnes interviewées émanant du comité de pilotage ou de rencontres opportunes étaient en grande majorité en secteur adulte et une seule personne travaillait dans le secteur jeunesse. Il semblait dès lors difficile de mettre en regard plusieurs positionnements sur la question. L'entretien avec l'agent travaillant en jeunesse a cependant permis de pointer l'événement Lili Lucas et d'obtenir des informations importantes sur l'événement lui-même et sur la place que lui reconnaît l'agent en question. La jeunesse apparaît également dans la Fabrique de l'information et dans l'audiodescription. Cependant, les agents travaillant en secteur adulte qui ont mené des projets avec des jeunes (collège ou lycée) pour ces activités l'ont fait en liaison avec les enseignants et par conséquent, les jeunes en question pouvaient être considérés comme ce qu'on appelle un public captif. Il nous a donc semblé plus intéressant de nous attacher à collecter des informations sur les ateliers proposés librement à la bibliothèque, plutôt qu'inscrits dans une démarche scolaire. Nous avons pourtant cherché à combler ce manque au moment du Forum en choisissant deux événements jeunesse (La séance de jeu autour de U4 et l'atelier Bombes à Graines), mais les deux ont été fréquentés, au moment de l'observation, uniquement par des adultes. Nous avons utilisé dans ce travail de recherche le résultat de ces observations, mais n'avons par conséquent pas fait de focus spécialisés sur ces événements-mêmes. Enfin, la dernière raison tient au fait que la participation est plus habituelle en jeunesse que dans les secteurs adultes. Voulant observer combien et comment la participation transforme les bibliothécaires, il m'a semblé qu'il était plus pertinent d'observer des professionnels pour lesquels la participation est chose neuve, à savoir ceux des secteurs adultes..

Localisation Concernant la localisation de ces événements, il convient de s'arrêter un instant sur le réseau de la BmL. La BmL est actuellement dotée de 16 bibliothèques, dont une centrale « La Part-Dieu », et d'un bibliobus, voir la carte 1.3, 53[18]. Le reste se découpe en trois territoires (Territoire Saône soit l'ouest de la ville, Territoire Rhône soit l'est et Territoire Presqu'île soit le centre de la ville) dotés d'une médiathèque et de plusieurs bibliothèques. La distinction entre médiathèque et bibliothèque tient à ce que ces dernières n'ont pas forcément tous les supports à proposer au public. Ainsi, certaines n'ont que des ouvrages imprimés, d'autres des DVD et d'autres des CD. 15 des bibliothèques du réseau accueillent du public jeunesse ; l'une d'entre elles lui est même exclusivement réservée. Le réseau compte deux nouvelles bibliothèques depuis 2016, ainsi que plusieurs rénovations. C'est un réseau dynamique et bien soutenu par la mairie, puisque le budget culture de la ville de Lyon représente la part la plus importante du budget de la ville et qu'au sein de celui-ci le budget de la bibliothèque est le plus élevé.

[18]Une autre version de cette carte est présentée en annexe, III, 427

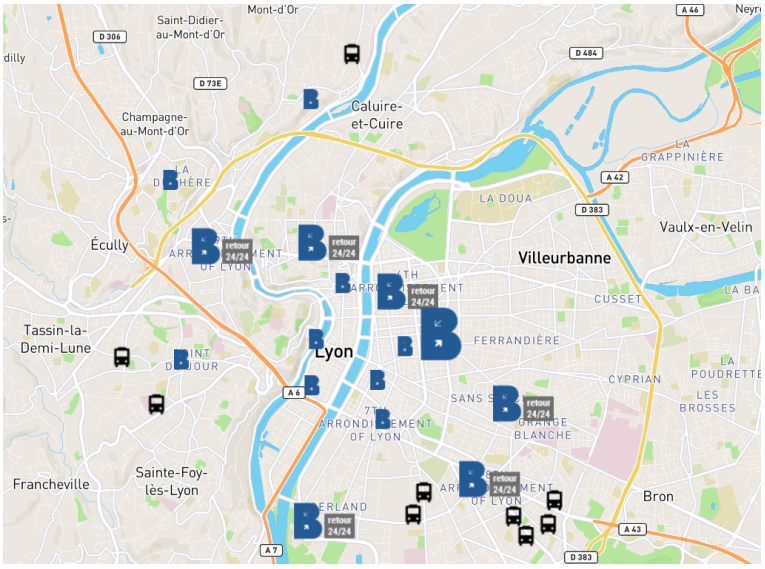


Fig 1.3: Capture d'écran de la carte interactive des bibliothèques de la Bibliothèque municipale de Lyon, Source : site web de la BmL, 2018

Nous avons dépouillé les deux documents de communication présentant le programme Démocratie, activité par activité, de novembre 2016 à mars 2017, en comptabilisant le nombre d'activités par bibliothèque. Ce tableau 1.10, 54 montre que le programme Démocratie s'est déroulé sur tout le réseau, avec une répartition tout à fait cohérente, c'est-à-dire avec une majorité d'actions au sein de la bibliothèque centrale (76 sur les programmes 1 et 2), une présence forte du programme sur les deux des trois médiathèques cœur de réseau (Vaise pour territoire Saône : 17 actions, Bachut territoire Rhône : 28 actions). Plus étonnant est le faible nombre d'actions menées dans le programme par la troisième médiathèque, celle de la Croix-Rousse, territoire Presqu'île, à savoir seulement deux. Cette bibliothèque était en fait en réorganisation pendant l'événement et ne s'est impliquée qu'à la marge dans le programme, mais bien plus largement dans le comité de pilotage puisqu'un des agents de cette bibliothèque en faisait partie. Étonnante aussi la quantité d'activités (16 activités) proposée par la bibliothèque Jean Macé, Territoire Rhône, alors qu'il ne s'agit pas de la médiathèque centrale du territoire. Ceci s'explique par le fait que l'autre bibliothèque du 7ème arrondissement était fermée pour travaux.

À cela, s'ajoute le programme du forum, pendant lequel la bibliothèque a investi trois lieux différents de la ville : le quartier du Bachut, celui de la Duchère et celui de l'Hôtel de Ville. Le quartier de la Duchère est un quartier classé zone prioritaire et qui a été le lieu d'une rénovation urbaine importante ces dernières années. Une bibliothèque est positionnée sur la place publique centrale du quartier. Le quartier du Bachut est plus mixte, situé entre des zones très défavorisées et des universités. Là encore une bibliothèque se trouve sur la place du Bachut, entre deux flux liés à des transports en commun. Enfin, le quartier de l'Hôtel de Ville est un quartier de centre-ville, fréquenté par un grand nombre de touristes ou de Lyonnais en quête de shopping. Il n'y a pas de bibliothèque dans ce quartier, mais de nombreuses institutions culturelles comme l'Opéra et le Musée des Beaux-Arts. C'est aussi une place réputée pour le skateboard. Les actions

Bibliothèque	**Activités du Programme 1**	**Activités du Programme 2**	**Total**
Part-Dieu	38	38	76
1er arrondissement	3	3	6
Activités réseau	3	3	6
2ème arrondissement	2	0	2
3ème arrondissement	2	3	5
3ème arrondissement-Lacassagne	0	1	1
4ème arrondissement	1	1	2
5ème arrondissement- Point du jour	3	2	5
5ème arrondissement- Point du jour-Saint-Jean	2	0	2
6ème arrondissement	0	0	0
7ème arrondissement-Gerland	0	2	2
7ème arrondissement-Jean Macé	5	11	16
8ème arrondissement-Bachut	8	10	28
9ème arrondissement-Vaise	5	12	17
9ème arrondissement-Duchère	4	5	9
9ème arrondissement-Saint-Rambert	2	2	4
Parc de la Tête d'Or	0	1	1
Espaces numériques	0	2	2
Pôle mobile	2	3	5
Réseau jeunesse, hors Automne des Gones	0	2	2

Tableau 1.10: Tableau de répartition des événements du Programme Démocratie, hors Forum, dans les bibliothèques du réseau.

du forum se sont tenues en parallèle à la bibliothèque locale (le cas échéant) et dans un établissement partenaire (Maison des associations au Bachut et MJC de la Duchère, Opéra et Beaux-Arts pour l'hôtel de ville) et sur la place publique avec des tentes et des chapiteaux. On peut voir une carte de localisation de ces places sur la ville de Lyon en annexe (III, 429) Pendant ce forum, il a été possible de mener des observations participantes ou non sur notamment le tremplin de poètes et la conférence de Mauduit au Bachut, la session de danse et le jeu U4 à la Duchère, et enfin la présentation des revues à l'Hôtel de Ville. Sur les trois sites, nous avons pu observer et participer à l'activité Porteurs de paroles. Ajoutons à cela qu'il nous a été demandé de faire la médiation d'une des conférences[19] pendant la journée du forum au Bachut, et que nous avons pu participer à l'accueil des visiteurs et des intervenants aux Beaux-Arts pour les conférences débat pendant la journée du forum place de l'Hôtel de Ville.

Les 15 activités sélectionnées pour ce travail de recherche tiennent compte de ces données de localisation, et nous avons choisi au moins une activité d'une médiathèque cœur de territoire (Bachut), d'une bibliothèque très active (Jean Macé),du bibliobus (Arch & Show, la MALC), de la Part-Dieu et enfin de quelques autres quartiers par la faveur de la localisation du forum. Le tableau 1.5, 47 mentionne la localisation des activités sélectionnées.

Formes et thématiques Sur le plan des formes, le programme proposait une variation d'actions autour de six formes principales que l'on retrouve dans le tableau suivant 1.11, 56. On appellera ici « Rencontres » les activités qui favorisent l'échange entre usagers, « Ateliers », les activités qui ont pour objectif une production quelle qu'en soit la nature, « Exposition », celles qui visent la mise en place d'une exposition, « Conférences », celles où un expert est convié à présenter son expertise sur un thème qui peut être ou non débattu par la suite, « Café-débat », celles où un expert est convié à parler d'un thème sur lequel un débat est organisé et est l'enjeu principal de l'activité, et enfin « Projection-concert », les activités de spectacle vivant. Le programme ne comportant pas uniquement des activités participatives, il n'est pas étonnant de retrouver dans cette liste des formes d'activités qui ne le sont pas. Néanmoins, le tableau 1.11, 56, montre la grande prédominance des ateliers, qui sont par nature participatifs.

Dans les activités sélectionnées, on retrouve cette même prédominance de l'atelier (neuf cas) et des rencontres (cinq cas). De manière tout à fait évidente, les conférences (un cas) et projections-concerts (un cas) sont très peu représentées. Bien que ces dernières formes puissent paraître non participatives, nous confirmons qu'elles ont fait l'objet d'une dimension participative. Ainsi la chanteuse Lili Lucas a organisé un atelier pour recueillir des paroles d'enfant, qu'ensuite elle a mises en chanson et restituées au public lors d'un concert gratuit (Forum Bachut). On compte également deux cas d'exposition et 1 café-débat. Par ailleurs, certaines de ces activités n'ont pas été tamponnées participatives dans les supports de communication, ainsi l'Odyssée des langues, le café citoyen, la Nuit de la Démocratie, et la MALC. Il est vrai qu'il s'agit d'activités qui regroupent plusieurs formes sous une seule appellation, et dont toutes les formes ne sont pas participatives.

[19] Il s'agissait d'assurer l'animation et la modération d'une table-ronde avec Étienne Balibar et Sophie Wahnich « Aspirations citoyennes et conflit en démocratie ».

Activité	Programme 1	Programme 2	Forum	Total
Rencontres	15	20	10	45
Ateliers	19	21	15	55
Exposition	3	5	4	12
Conférences	14	11	14	39
Café-débat	7	9	0	16
Projection-concert	5	8	2	15

Tableau 1.11: Formes

Le café citoyen était plus orienté sur le débat que sur la présentation, la MALC avait un temps participatif avant une conférence, l'Odyssée des langues comptait un certain nombre de conférences outre un temps vraiment participatif construit au fil de l'eau mais proposé après le forum, et la Nuit de la Démocratie était aussi l'occasion d'un panorama des initiatives locales citoyennes du 7ème arrondissement. Il était parfois difficile pour le comité de pilotage, en charge de la communication, de prendre la mesure du degré de participation proposé par les équipes, quand celui-ci n'était pas masqué, comme pour la Nuit de la Démocratie et son désherbage collectif.

Sur le plan des thématiques, les activités du programme ont été présentées dans les programmes de communication et dans le bilan sous huit catégories : Bibliothèque participative (19 activités) [20]), Partage des savoirs (15), La Fabrique de L'info (33 ateliers et 32 classes accueillies), Vies ordinaires (15), Penser la démocratie (43), Échos d'initiatives (7), Environnement (9) et Regards d'artistes (2). Selon les programmes de communication, nos activités sélectionnées se répartissent de la manière suivante : Bibliothèque participative (4), Partage des savoirs (3), La Fabrique de l'Info (1), Vies ordinaires (2), Penser la démocratie (1), Écho d'initiatives (0), Environnement (1), Regards d'artiste (1) et hors catégories (2). Sans grande surprise, nous avons sélectionné des activités qui correspondent aux thématiques les plus participatives : Bibliothèque participative, Partage des savoirs et Vies ordinaires. Les catégories qui comptent le plus d'activités proposées dans le programme, à savoir La Fabrique de l'Info et Penser la démocratie, ne sont pas les catégories les plus représentées de notre sélection. Penser la démocratie proposait surtout des conférences, et la Fabrique de l'Info des ateliers répétés sur toute la durée du programme, ce qui en rendait difficile le suivi. Il importe de noter que le bilan, qui met en lumière plusieurs des actions sélectionnées, ne propose pas la même catégorisation de certaines activités. Ainsi les activités à la MALC sont classées dans Vies ordinaires alors qu'elles sont hors catégorie dans le programme, et pour cause, puisqu'elles ne sont pas ouvertes au public. La Nuit de la Démocratie et le Café citoyen sont classés dans Écho d'initiatives dans le bilan final, alors que le premier était

[20]Le nombre donné entre parenthèses correspond au nombre donné dans le bilan final 2017 du programme et non à un décompte des actions dans les programmes de communication.

dans Penser la démocratie et le second dans Bibliothèque participative dans le programme.

Les agents Dernier point de ce survol des activités, celles-ci ont été portées par des agents pouvant être bibliothécaires, animateurs socio-culturels ou médiateurs numériques. Dans le tableau 1.12, page58, on constate que les projets participatifs ont été portés par des corps de métier différents, ce qui laisse entendre qu'ils reposent également sur des compétences qui ne sont pas forcément liées aux métiers. Sur les 32 réponses reçues du questionnaire envoyé aux agents mobilisés pour ce programme Démocratie (Programme 1, 2 ou Forum) - soit un peu plus d'un tiers des personnes engagées -, 68,7 % sont bibliothécaires, 12,5 % sont médiateurs numériques, 6,3 % sont animateurs socio-culturels et enfin 12,5 % sont administratifs, chiffre majoré par la participation au Forum, notamment des équipes communication et événements, équipes qui ne sont pas porteuses de projets dans les bibliothèques. Par ailleurs, sur les 32 réponses reçues, 43,8 % sont de catégorie A, 40,6% sont de catégorie B, 12,5 % sont catégories C et 3,1 % sont contractuels n'ayant pas précisé leur catégorie. L'organisation d'événements dépend d'agents de catégorie A ou B en général ; on ne s'étonnera donc pas de retrouver ici la même prédominance. Il faut ajouter qu'aujourd'hui les bibliothécaires de catégorie A et B reçoivent une très forte injonction à organiser des événements, ce qu'on appelle les animations culturelles ou socio-culturelles.

E Autres terrains et enquêtes

À ce terrain principal se sont ajoutées deux enquêtes non prévues, menées en raison des actualités à la fois nationales et bibliothéconomiques. La première est une étude des actions réalisées par les bibliothèques françaises suite aux attentats de janvier 2015 et la seconde est une étude des BiblioDebouts, les bibliothèques participatives organisées pendant Nuit Debout.

Après Charlie

Le 11 janvier 2015, Nathalie Clot (directrice de la Bibliothèque universitaire d'Angers) et moi-même avons traduit un éditorial de David Lankes [21] en réponse à un bibliothécaire américain lui demandant ce que les bibliothécaires français pouvaient faire suite aux attaques des 7, 8 et 9 janvier. Cette traduction a été l'occasion de lancer une collecte de témoignages et de partage d'actions menées en réponse aux attaques. Il s'agissait d'appeler les bibliothécaires à signaler sur Twitter ces actions par l'adjonction d'un hashtag « bibenaction ». Travailler sur Twitter permettait dans un premier temps de créer une liste visible et consultable par tous, mais aussi d'utiliser un outil qui a été très mobilisé par les citoyens français au moment des attentats. Les actions ont été signalées par les bibliothécaires porteurs de celles-ci ou par d'autres simples témoins ou relais. À cette première liste, se sont ajoutés les témoignages transmis sous forme écrite

[21] R. David Lankes. *Charlie Hebdo*. Aug. 2015

Activité	Statut organisateurs	collaborateurs internes
Odyssée des langues	bibliothécaire	médiateur socioculturel
Arch and show	bibliothécaire	sans information
Porteurs de parole	médiateur socioculturel	bibliothécaires
Bibliothèque vivante	bibliothécaires	autres bibliothécaires et un animateur numérique pour la webradio
Cherchez la femme	animateur numérique	autres animateurs numériques
Mémoires lesbiennes et féministes	animateur numérique	sans information
Café citoyen	médiateur socioculturel	bibliothécaires
MALC	bibliothécaire	Sans information
Nuit de la Démocratie	une médiatrice socioculturelle et une bibliothécaire	toute l'équipe et donc les trois catégories d'agent
Audiodescription	animateur numérique	Sans information
I wheel share	animateur numérique au sein d'un collectif interne dédié au travail sur le handicap	Sans information
Nudges	Autre (directeur adjoint en charge de l'animation culturelle et de la communication)	Sans information

Tableau 1.12: Statut des agents mobilisés

par courriels ou commentaires de blogs, ou sous forme orale et parfois en mode « off the record »[22]. Une recherche sur le web à travers les sites web de bibliothèques, leurs pages Facebook, Twitter ou Pinterest a permis de trouver d'autres actions à ajouter à la collection. Elles ont été à leur tour indexées sur Twitter avec le hashtag Bibenaction. Les mots clés utilisés pour ces recherches étaient principalement : « Bibliothèques et Charlie », « Bibliothèques et attaques Charlie Hebdo », « Bibliothèques et je suis Charlie ». En février 2015, deux bibliothécaires Philippe Charrier et Dominique Lahary ont lancé à leur tour un appel à témoignage. Leur réseau, différent du premier, a permis de trouver de nouveaux témoignages qui ont été ajoutés à la liste, avec leur accord. Pour finir, suite aux conférences données sur le sujet en 2015, d'autres témoignages nous ont été envoyés. Certes, cette collecte n'est pas exhaustive, d'une part parce que nombre d'actions qui n'ont pas été relayées dans nos réseaux ou sur le web nous sont restées invisibles, et d'autre part parce que le refus d'agir qui est aussi une action ne s'est pas exprimé comme tel. Il était donc impossible de faire la différence entre une bibliothèque qui ne mène pas d'action et une bibliothèque qui a posé comme principe de ne pas réagir. Quoi qu'il en soit, la collecte comportait, fin 2016, 153 entrées.

Un premier travail d'analyse de cette collecte a permis de voir qu'outre les premières actions de réaction aux attentats (affichage du panneau « Je suis Charlie », publications de condoléances et de message de deuils, etc.), d'autres séries d'actions se sont organisées en réponse : des actions liées à l'information du public (bibliographies, expositions, et des approches plus originales par l'art à Saint-Aubin du Pavail par exemple), des actions liées au lien entre les publics (à Dunkerque par exemple où la bibliothèque a demandé aux usagers de valoriser les livres empruntés par des post-its "coups de cœur" mentionnant leur prénom, afin d'une part de mettre les lectures des usagers en avant, d'autre part de renouveler la forme de recommandation dans la bibliothèque et enfin d'aider à tisser des liens dans une société en souffrance par la reconnaissance d'intérêts communs ou même simplement de la présence dans le même lieu) et des actions plus approfondies et engagées en interne sur le rôle des bibliothèques mêmes. Ainsi aux Champs Libres, à Rennes, un travail sur le pluralisme dans la bibliothèque a été mené, tandis que la bibliothèque de Lingolsheim, réseau des bibliothèques de Strasbourg, travaillait sur la laïcité et que la médiathèque du Nord, bibliothèque départementale, explorait avec tout son réseau la notion de citoyenneté.

L'étude de ces actions s'est doublée d'entretiens avec les bibliothèques de Saint-Aubin du Pavail, Lingolsheim, les Champs Libres à Rennes et la médiathèque départementale du Nord. Ces entretiens ont permis de recueillir plus d'éléments sur les intentions des bibliothécaires dans la mise en œuvre de leurs actions, mais aussi d'interroger plus avant leur regard sur le rôle politique des bibliothèques, leurs valeurs, la neutralité, etc. Si cette enquête ne touche pas directement la participation, les réponses des bibliothécaires nous ont permis de mieux comprendre le rapport de la bibliothèque au politique en temps de crise et d'éclairer en partie l'intérêt fort pour la participation à partir de 2015. Nous y reviendrons dans le chapitre 3 de la partie 2 de ce travail, 3, page 261.

[22] Ces dernières n'ont pas été rendues visibles dans la liste web Bibenaction accessible à tous, mais elles ont été conservées sur la base interne de recension.

BiblioDebout

La deuxième enquête, complément du terrain principal, a été menée en 2016. Au printemps de cette année-là, au sein du mouvement de contestation Nuit Debout, une bibliothèque participative a vu le jour : la BiblioDebout. À la fois bibliothèque participative et bibliothèque politique, il nous a semblé important de voir ce que cette bibliothèque pouvait nous montrer de l'articulation entre bibliothèque et rôle politique. Je me suis engagée dans l'équipe de la BiblioDebout lyonnaise, ce qui m'a rendu possible d'y mener des observations participantes. La BiblioDebout lyonnaise a été créée le 14 avril 2016, est devenue nomade le 1er juin, et s'est finalement arrêtée totalement le 22 octobre. Sept de nos observations ont eu lieu entre sa création et sa mobilité, une a eu lieu pendant sa période nomade. Il ne nous était pas possible d'assurer des permanences et observations tous les jours, de l'ouverture à la fermeture de la BiblioDebout. Aussi nos données sont plutôt qualitatives que quantitatives. Suite à chaque session sur le stand, des notes ont été prises en guise de carnet de recherche. Une attention particulière a été portée aux acteurs du stand, aux visiteurs, aux donateurs et aux preneurs. L'attention s'est portée aussi sur les interactions entre ces différents acteurs. Enfin, des notes sur le contenu de la BiblioDebout ont complété les observations.

Les listes de diffusion de la BiblioDebout générale (principalement centrée sur la BiblioDebout de Paris) et de celle de Lyon ont été une deuxième source d'information sur le projet. Si la liste lyonnaise donnait lieu à peu d'échanges, sinon organisationnels pour confirmer les dates permanences ou mobiliser la liste quand il manquait du monde et en de rares cas, pour raconter la session de la veille, celle de Paris a été plus prolixe. Sur celle-ci, plutôt parisienne mais fréquentée aussi par tous les BiblioDeboutistes de France, les échanges étaient plus riches et plus fournis. Cette liste, ouverte par les fondateurs de la BiblioDebout, s'est mise en place peu après l'installation de la BiblioDebout. Elle est restée active jusqu'en juin 2017 bien que sporadique. À l'automne 2018, la liste a été réactivée au moment des manifestations des Gilets Jaunes. Je me suis inscrite sur cette liste le 21 avril 2016, ce qui m'a permis d'avoir accéder et de participer aux échanges. Je suis intervenue à deux reprises : une fois sur l'une des conversations concernant le contenu des documents, l'autre fois pour dire que j'avais écris un article sur la BiblioDebout. Les textes des deux listes de diffusion ont été étudiés par le dépouillement des 381 messages[23]. Là encore, les données sont d'ordre qualitatif. Le dépouillement consistait à noter la date, l'objet du mail, l'auteur, le sujet, les éléments concernant la constitution du fonds et le contenu des documents, les informations sur les visiteurs, l'extraction de citations. Enfin, l'étude du site web de BiblioDebout a permis de réunir d'autres informations sur l'événement, son organisation et surtout son relais.

Si cette bibliothèque était bien participative, elle n'était pas institutionnelle. En revanche, la grande majorité des personnes engagées étaient des bibliothécaires ou des membres de groupes de promotion du libre et des biens communs. Étudier cette bibliothèque participative a permis d'éclairer ce que peut être un engagement militant bibliothéconomique, les interactions avec le public, les attentes des personnes envers la bibliothèque ou les bibliothécaires, tout NuitDeboutistes qu'ils soient. En d'autres

[23] Je remercie Marilou Pain pour son aide dans le dépouillement.

termes, expérience politique, neutralité et expertise ont pu être discutées en ces occasions.

L'étude de ces différents terrains doit s'accompagner de choix théoriques pour définir ce que nous cherchons à comprendre de ces situations participatives en bibliothèque. C'est pourquoi dans le chapitre suivant, nous nous intéresserons aux différentes modalités possibles d'analyse des raisons pour lesquelles les bibliothèques ont fait le choix de mettre en place des activités participatives.

Chapitre 2

Intentions, évaluations, représentations

Comme la forme [participative] est un peu particulière et qu'on sait pas quelle forme elle aura parce qu'on parle d'être dans la cité, de s'installer sur le parvis, de faire une web radio, de rencontrer le public usager de la bibliothèque ou pas, et ça c'est quelque chose qu'on ne maîtrise pas, qu'on ne sait pas forcément faire et voilà en ce sens c'est un truc nouveau qui bouscule un peu le quotidien et qui fait réfléchir à ce qu'on fait et pourquoi on le fait.
Et souvent on fait le boulot du quotidien et il n'a pas forcément de sens ; on a toujours fait comme ça, c'est comme ça que ça marche.
Et finalement on peut essayer de se prendre une claque par les usagers et qui nous font réaliser que ce qu'on fait c'est pas forcément ce qu'ils attendent.
Personnellement, j'aime bien me remettre en question et réfléchir à ce que je fais parce que si ce que je fais n'a pas de sens, je ne sais pas pourquoi je viens.
Et même s'il y a des trucs qu'il faut faire qui n'ont pas forcément de sens, ça fait partie du job. Mais après on peut aussi aller un peu plus loin et se projeter sur ce que fera la bibliothèque dans cinq ans ou dans 10 ans.
Ça ne sera plus pareil que ce qu'on fait aujourd'hui.
On va essayer d'innover et de trouver un peu des trucs qui nous font bouger et qui font bouger des bibliothèques.

entretien C1

Analyser le choix de la participation peut se faire de trois façons non exclusives : soit par la description de ce choix et de ce dont il est porteur, soit par la mesure des effets attendus, qu'ils soient réalisés ou pas, soit enfin par l'impact de la participation sur la transformation du métier de bibliothécaire lui-même. En d'autres termes, on étudiera ce que les bibliothèques visent, si elles l'atteignent et si cette démarche les transforme. Les pages qui suivent visent à éclairer ces trois éléments que sont le choix, l'effet et l'impact sur les métiers, étudiés sous l'angle des notions d'intention, d'évaluation et de représentation.

A Des intentions pour la participation

L'enquête menée en 2014 sous forme de questionnaire avait permis de faire une typologie des actions participatives menées en 2013 par les 74 bibliothèques ayant répondu (voir annexe, III, 405). Outre les 47,3% qui n'avaient mené aucune action participative, la répartition par type d'action participative était la suivante :

- 5,4% avaient organisé des actions dans lesquelles les usagers-habitants-publics ont pris part à la gestion de la bibliothèque
- 37,8% avaient organisé des actions dans lesquelles les usagers-habitants-publics sont acteurs des animations culturelles et scientifiques de la bibliothèque
- 14,9% avaient organisé des actions dans lesquelles les usagers-habitants-publics sont acteurs des services proposés par la bibliothèque
- 37,8% avaient organisé des actions dans lesquelles les usagers-habitants-publics sont acteurs des contenus (documents, savoirs) proposés par la bibliothèque
- 13,5% avaient organisé des actions d'un autre type que les quatre premières listées.

Cette première typologie reprend principalement celle des activités proposées par la bibliothèque aux usagers : collections (contenus), services, animations. Rapidement cette distinction n'a pas paru suffisante pour comprendre les enjeux liés à la mise en place de ces actions. Trop calquée sur le fonctionnement de la bibliothèque, cette typologie ne permettait pas de percevoir ce qui dans la mise en œuvre de la participation interroge, voire bouscule, la bibliothèque. De plus, ce décalque semblait supposer que les bibliothécaires n'avaient d'autres objectifs que de proposer des nouvelles formes à des pratiques bibliothéconomiques habituelles. Étudier les bibliothèques participatives ne peut se satisfaire d'une pure description et l'enjeu est bien de comprendre ce qui conduit une institution culturelle à s'engager dans des pratiques susceptibles de mettre en question son mode de fonctionnement. C'est pourquoi plutôt que de chercher à décrire des situations de participation, nous allons partir à la recherche des intentions des bibliothécaires. Parler d'intention plutôt que de choix n'est pas anodin, alors qu'on étudie une institution et sa forme. L'intention est un concept qui a une acception toute particulière en psychosociologie et en sociologie des organisations. On parle ainsi de l'intention dans l'étude des changements et notamment en écho à ce qu'on appelle le changement planifié, et qui fait du changement le cœur de l'intention.

> Le changement réfère à une perception d'états différents dans le temps, perception qui précède toujours, une évaluation des différents attributs du changement : la rapidité ou la lenteur, la continuité ou la discontinuité, l'harmonie ou le conflit, etc.[1]

On sous-entend dès lors qu'il y a pour l'acteur une situation problématique qui appelle un changement et que la méthode choisie est intentionnelle au sens où elle vise ce changement. Plus encore, l'acteur en question n'est pas tant un individu qu'un collectif réuni justement à la fois par la situation problématique et par l'intention de la résoudre. La notion de cette mobilisation d'un collectif autour d'un problème en vue d'un changement constitue une référence claire à John Dewey[2]. Ainsi Rhéaume lie changement planifié et intention en s'appuyant sur le philosophe pragmatiste :

[1] Marquita Riel. "Pratiques de changement collectif et individuel de 1960 à nos jours." fr. In: *Historique et Prospective du Changement Planifié.* Ed. by Roger Tessier and Yvan Tellier. PUQ, 1990, pp. 57–88. ISBN: 978-2-7605-2064-6, p. 60

[2] Joëlle Zask. "Pragmatisme et Participation". In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al., Joëlle zask résume parfaitement ce temps de constitution

> . . . un changement défini comme la résultante d'un plan, d'une volonté et d'une intention d'en arriver à un nouvel état souhaité, individuel, groupal ou organisationnel. Mais ce changement intentionnel se produit au terme d'un processus rationnel, celui de la résolution de problèmes. Le philosophe éducateur John Dewey concevait ainsi la théorie du changement comme la réplique opérationnelle, dans la vie quotidienne et le sens commun, du raisonnement scientifique expérimental : une question de recherche se pose, une hypothèse se forme, un plan d'expérimentation est dressé, des résultats sont obtenus qui sont évalués en fonction des objectifs de changement visés.[3]

Parler d'intention revient donc à admettre deux choses : d'une part qu'il préexiste une situation considérée comme problématique et que l'on pourrait qualifier de crise, et d'autre part qu'il existe des individus capables de se réunir pour résoudre la crise collectivement. « Participativement », pourrait-on dire. Car, et c'est là qu'est le double lien entre l'intention et la participation : l'intention sous-entend une participation au sens de collaboration, et la participation est vue comme déjà une réponse à la crise, au sens où, dès que le collectif se crée, la situation est déjà en cours de transformation.

A - 1 Des bibliothèques intentionnelles

Le fait est que dans le champ des bibliothèques, le concept d'intention commence à émerger et avec un lien fort avec celui de participation. Ainsi, Outre-Atlantique, plusieurs textes usent de la notion de bibliothèque intentionnelle, comme une nouvelle méthode de management. Salzmann et Pesceye[4] décrivent la bibliothèque intentionnelle comme celle où l'équipe est en mesure de faire émerger les problèmes, de façon à pouvoir les résoudre, sans focaliser sur les résultats quotidiens, mais sur ce qui gêne la réussite et la poursuite de ces résultats, entendus comme réalisation des missions. De cette première vision très organisationnelle débouche l'idée d'une participation interne des agents à la réussite de la bibliothèque, par une attention portée aux problèmes rencontrés pour réaliser les missions. Cette bibliothèque intentionnelle serait capable d'encourager ses agents à se mobiliser comme un public, et donc à se saisir de ce qui fait problème dans la réussite des missions de leur bibliothèque, tout en leur laissant une certaine latitude pour construire une démarche d'enquête et de recherche. Or, une démarche d'enquête implique à la fois le développement de connaissances et un ensemble de valeurs partagées qui donne le point de mire sur lequel l'enquête va se construire. Il n'y a de problème que lorsqu'il y a une attente et cette attente est envisagée chez Dewey de manière philosophique autour de l'idée de capacité des individus à faire société, mais peut-être réduite, dans le champ managérial, à la simple visée d'efficacité. En d'autres termes, l'enquête chez Dewey peut

d'un public : « Pour que les individus affectés surmontent le préjudice qu'ils subissent et puissent se réengager dans un continuum d'activités positives, il faut qu'ils découvrent dans leur environnement problématique des moyens, des données ou des idées qui leur permettent de transformer réellement et concrètement cet environnement. Il leur faut donc en priorité identifier les causes du préjudice qui les affectent, puis, s'organiser, communiquer, entre eux et se fédérer, bref enquêter sur les conditions de leur apparition comme public. »

[3] Jacques Rhéaume. "Changement". In: *Vocabulaire de Psychosociologie, Références et Positions*. Paris: ERES, 2002, pp. 65–72, p. 66

[4] Rana Salzmann and Magda Pecsenye. *From Accidental to Intentional Library Management: The RISWS Approach*. en-US. 2017

remettre en question l'attente, alors que dans le milieu du travail, elle remet en question la méthode pour réaliser une attente qui est déjà prédéfinie et ne semble pas discutable. En France, cette idée s'est plutôt développée sous le terme d'organisation apprenante. Les bibliothèques françaises se sont reconnues dans cette nouvelle dénomination managériale, que l'on peut définir avec Robbins et DeCenzo comme :

> une organisation ayant développé la capacité d'évoluer en permanence grâce à la participation active de tous les membres dans l'identification et la résolution des problèmes liés au travail.(Robbins et DeCenzo, 2004, p.177, cités par)[5]

On retrouve l'idée générale de Dewey, mais les textes se focalisent plus volontiers sur la manière d'organiser une bibliothèque qui s'appuie non plus sur une structuration hiérarchique des individus au travail, mais sur une structuration de communautés[6] capables d'impulser des changements et des innovations, de construire des connaissances en vue de ces changements et de les transmettre au reste de l'équipe. Pourtant, nous faisons la proposition de ne pas considérer la bibliothèque sous sa forme d'organisation apprenante comme intentionnelle. Si l'organisation apprenante s'intéresse effectivement au changement et à la connaissance, les connaissances qui y sont proposées le sont par des experts, c'est-à-dire des individus auxquels on reconnaît des compétences que n'ont pas les autres et qui du fait de ces compétences ou connaissances sont amenés à prendre les décisions pour le groupe ou tout au moins à diriger le groupe vers les décisions à prendre. Ces connaissances ne sont pas construites par l'expérience. S'il y a création de public, c'est dans le développement de communautés de pratique pour mieux proposer des experts susceptibles d'amener des groupes résistants vers le changement. Le changement ici ne se mesure qu'à la réussite organisationnelle et à l'efficacité de l'organisation pour atteindre ses missions, et non pas à une transformation des missions ou de leur énonciation et des valeurs sur lesquelles elles reposent.

Une autre approche du binôme intention-participation est à lire en sciences de l'information dans les recherches sur la motivation des participants. C'est le cas de la thèse de Yannick Roth[7] en 2016 ou du travail de Kooh et Ainley[8], pour le Centre de Recherche en Pédagogie Australien, qui tous s'appuient sur la Théorie du Comportement Planifié pour étudier les intentions des participants au crowdsourcing ou la corrélation entre attitude des élèves et intention de participation à la pédagogie. Sans parler d'intention, de nombreux chercheurs ont travaillé sur la motivation du public à participer. Ainsi le travail de Zollers[9] ou de Strohmaier, Körner, et Kern[10], en 2010, qui

[5] Nadia Tebourbi. "Mettre en oeuvre une organisation apprenante : comment outiller les acteurs organisationnels ?" fre. In: *Conduire le changement en bibliothèque: vers des organisations apprenantes.* Ed. by Christophe Pérales. La Boîte à outils #32. Villeurbanne: Presses de l'Enssib, 2015. ISBN: 979-10-91281-17-1, p. 16

[6] ibid., p. 19

[7] Yannig Roth. "Comprendre La Participation Des Internautes Au Crowdsourcing: Une Étude Des Antécédents de l'intention de Participation à Une Plateforme Créative". PhD Thesis. Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 2016

[8] Siek Toon Khoo and John Ainley. "Attitudes, Intentions and Participation". In: *LSAY Research Reports.* Longitudinal Surveys of Australian Youth Research Report 41 (2005), p. 45

[9] Alla Zollers. "Emerging Motivations for Tagging: Expression, Performance, and Activism". In: (2007), pp. 1–7

[10] Markus Strohmaier, Christian Körner, and ROman Kern. "Why Do Users Tag? Detecting Users'

étudient la motivation et le tag sur les plateformes numériques ; Alam et Campbell[11], Brabbham[12], ou encore Gerber[13] pour la motivation au crowdsourcing. Tous ces travaux proposent des catégorisations différentes de la motivation du public, mais ne s'intéressent à celle-ci ni en terme d'intention, ni du point de vue des agents. On retrouve cette approche dans l'état de l'art de Pauline Moirez pour la BnF sur le crowdsourcing, dans lequel la seule raison évoquée de mise en œuvre de la participation des publics aux bibliothèques numériques l'est en terme de réussite : une meilleure qualité, des contenus accessibles et bien sélectionnés, etc. L'intention n'est pas claire et la motivation de la bibliothèque est présentée comme purement tournée vers sa propre réalisation.

Si on doit donc s'intéresser à cette notion d'intention, de participation et de changement, ce ne sera ni dans une perspective managériale et centrée sur l'efficacité, ni dans une perspective marketing pour s'assurer une motivation des participants, mais bien dans une perspective politique et centrée sur la transformation de la société. C'est peut-être en ce sens que se développe alors une autre acception de la bibliothèque intentionnelle, qui s'intéresse plutôt à la participation des usagers dans la définition des services de la bibliothèque, et notamment des services numériques. Une conférence intitulée « the intentional library », présentée pendant le congrès de l'American Library Association (ALA), en 2017, fait ainsi un pont entre intention et design, en entendant le design comme un outil de résolution collective de problèmes[14]. Cette idée a été également reprise par Marie D. Martel[15], lors d'une conférence donnée pour l'école d'été internationale francophone en sciences de l'information et des bibliothèques (édition de Montréal, 2017), où elle évoque un lien possible entre bibliothèque intentionnelle et co-design, et par là-même entre intention et participation. De ces premières apparitions d'un concept qui est en cours de développement, on tire l'idée que des publics peuvent se créer à la bibliothèque, autour de problèmes dont la résolution améliorera d'une part leur usage du lieu (collections et services compris) et d'autre part améliorera leur expérience générale de la société, puisque ce lieu est une institution au service de la société et de la démocratie.

Ainsi pensée, la notion de bibliothèque intentionnelle a le mérite de s'intéresser à la constitution du collectif et à la transformation de la société. Plus encore, elle situe son action dans le temps présent ou plutôt dans l'espace créé par l'action en train de

Motivation for Tagging in Social Tagging Systems". In: *Proceedings of the Fourth International AAAI Conference on Weblogs and Social Media*. Association for the Advancement of Artificial Intelligence, 2010, p. 342

[11]Sultana Lubna Alam and John Campbell. "Crowdsourcing Motivations in a Not-for-Profit GLAM Context: The Australian Newspapers Digitisation Program". In: *23rd Australasian Conference on Information Systems*. Geelong, Dec. 2012, pp. 1–11

[12]Daren C. Brabham. "Motivations for Participation in a Crowdsourcing Aplication to Impove Public Engagement in Transit Planning". In: *Journal of Applied Communication Research* 40.3 (2012), pp. 307–328; Daren C. Brabham. "Moving the Crowd at Threadless". In: *Information, Communication & Society* 13.8 (Aug. 2010), pp. 1122–1145

[13]Elisabeth M. Gerber, Julie S. Hui, and Pei-Yi Kuo. "Crowdfunding: Why People Are Motivated to Post and Fund Projects on Crowdfunding Platforms". In: *ACM Conference on Computer Supported Cooperative Work*. ACM, 2012

[14]Julka Almquist et al. *The Intentional Library: Creating A Better User Experience With Service Design And Design Thinking*. ALA 2017, 2017

[15]Marie D. Martel. *La "Bibliothèque Intentionnelle" et Le Co-Design*. Communication. 2eif-sib 2017, 2017

se produire. La bibliothèque intentionnelle répond ainsi à l'invitation de Rancière, pour lequel le temps exclut quand l'espace crée une coexistence[16] à penser la transformation non plus dans un temps à venir, mais dans un espace ici et maintenant :

> J'ai pensé à tous ces discours de la fin et à ce qu'ils permettent de comprendre, à savoir que le discours de la promesse était aussi toujours un discours du diffèrement de la promesse.[17]

Étudier l'intention d'une bibliothèque, c'est donc à la fois déceler ce qui lui apparaît comme une crise, comme un problème, et voir en quoi sa réponse ouvre des espaces de création d'un collectif, de réponse commune, de transformation des valeurs. Faire le pari que l'usage des pratiques participatives est une réponse de bibliothèque intentionnelle signifie chercher ce qui, dans la participation, est la marque à la fois de la constitution d'un public, de la compréhension d'un problème et de la mise en œuvre d'une méthode pour le résoudre. Pour cela, il convient de voir autour de quelles intentions les bibliothèques pratiquant la participation semblent se mobiliser.

A - 2 Participation et intention dans les bibliothèques participatives

Si la proposition participative est avérée, et par là nous signifions qu'en parlant de l'accroissement de ces pratiques, on ne dit rien de la participation réelle et des effets de celle-ci, si donc cette proposition est en large augmentation, pour autant toutes les propositions ne relèvent pas des mêmes intentions. Le terme d'intention met en évidence la volonté affirmée de la bibliothèque de se saisir de la participation comme un outil, un instrument pour atteindre des objectifs. Dire que la participation est intentionnelle signifie donc qu'elle s'inscrit dans un processus conscient par rapport à l'objectif final et non comme une modalité de loisir, tout socio-culturel soit-il. Or, dans l'enquête quantitative menée en 2018, seuls 41,3% des répondants (soit 71 bibliothèques) ont inscrit la participation dans le projet d'établissement. L'intention n'est dès lors peut-être pas si simple à débusquer. Pour ceux qui l'ont inscrite, que ce soit dans le projet d'établissement ou dans un document qui peut en faire office, la participation se situe à des niveaux variés. Nous nous intéresserons ici à trois bibliothèques, mentionnées dans l'introduction comme ayant fait de la participation un point d'orgue de leur travail, à savoir la bibliothèque municipale Philéas Fogg de Saint-Aubin du Pavail, la bibliothèque municipale Louise-Michel à Paris et la BmL. Ces trois bibliothèques sont très différentes. La première est une bibliothèque en zone rurale, dans un village de moins de 850 habitants avec une médiathèque neuve dirigée par un unique assistant de bibliothécaire accompagné d'une équipe de bénévoles. La seconde est une bibliothèque d'arrondissement, en l'occurrence le 20ème, construite récemment et avec une équipe de moins de 10 agents. Elle fait partie du réseau de la ville de Paris, réseau dépourvu de centrale et dans lequel chaque bibliothèque est assez indépendante de l'organisation générale. La dernière est un réseau de bibliothèques, comme expliqué dans l'introduction, fort de plus de 400 agents.

[16] Jacques Rancière, Dork Zabunyan, and Laurent Jeanpierre. *La méthode de l'égalité*. français. Montrouge, France: Bayard, impr. 2012, impr. 2012, cop. 2012. ISBN: 978-2-227-48288-3, p. 108

[17] ibid., p. 109

Pour en revenir aux intentions, la bibliothèque municipale Philéas Fogg, en Bretagne, annonce dans un document cadre publié en 2013 que la bibliothèque et le projet de la commune se sont articulés autour de trois objectifs, puis en énumère quatre, dans l'ordre : promouvoir la lecture, proposer un programme d'animations culturelles, remplir une fonction socio-culturelle et pour finir la mention d'une première « commission médiathèque » dont on ne sait pas si elle est un objectif complémentaire ou un point méthodologique.

> Une première « Commission Médiathèque » avait été créée pour participer au cahier des charges de la construction du bâtiment. Constituée de membres du Conseil Municipal, de bénévoles de la médiathèque et du responsable, elle s'est de nouveau réunie pour décliner en actions concrètes le projet culturel depuis l'aménagement des locaux jusqu'à la programmation et l'organisation des animations.[18]

Ce 4ème point axe la bibliothèque sur la participation comme mode de fonctionnement et dresse un pont entre la participation et le modèle de bibliothèques Troisième lieu, qui « place l'usager au cœur même d'un véritable lieu de vie socio-culturelle. »[19]. L'intention participative est claire et plutôt reliée à la part active des usagers, à la reconnaissance d'un rôle social et culturel de la bibliothèque et à l'adaptation à un nouveau modèle de bibliothèque, dans un métier en mutation.

La bibliothèque Louise-Michel, à Paris, n'a pas mis en ligne son projet d'établissement, cependant son blog décrit en détail le projet de la bibliothèque et ses modalités de mise en œuvre, notamment dans un article, seul et unique sous l'étiquette « projet d'établissement », qui prend la forme d'une interview fictive[20]. Dans cet article de blog, l'intention participative est rappelée comme à la fois interne et externe : externe au sens où la participation est une modalité des services proposés au public et interne au sens où le fonctionnement même de la bibliothèque est calqué sur ces mêmes modalités.

> La bibliothèque calque son fonctionnement sur son projet d'établissement, en plaçant la participation au centre.[21]

La participation interne et externe sert un projet plus général, annoncé de la manière suivante :

> Nous pensons que nous ne sommes pas que des représentants de l'institution mais qu'il faut mettre la relation à l'usager au centre de nos préoccupations.[22]

Là encore, l'idée du public au centre ou au cœur de la bibliothèque et de son fonctionnement est le principe qui amène la bibliothèque à tendre vers la mise en place de pratiques participatives. L'intention est claire ; ce qu'elle recouvre l'est moins. Une chose est notable, ici comme à Saint-Aubin du Pavail, c'est que lorsque l'intention de

[18] Médiathèque Philéas Fogg, Saint-Aubin du Pavail. *Médiathèque Philéas Fogg, Une Médiathèque 3ème Lieu.* 2013, p. 13

[19] ibid., p. 17

[20] (Bibliothèque Louise-Michel, 2016)

[21] (Bibliothèque Louise-Michel, 2016)

[22] (Bibliothèque Louise-Michel, 2016)

participation est clairement énoncée comme principe ou objectif, le fonctionnement interne de la bibliothèque est aussi transformé par ce principe ou objectif.

À la Bibliothèque municipale de Lyon, le projet d'établissement peut se résumer par le slogan « la bibliothèque plus que jamais ». Le projet d'établissement rappelle d'abord la mission républicaine de la bibliothèque, puis sa mission citoyenne et enfin introduit la participation comme dernier point d'entrée dans le projet d'établissement, à travers la reconnaissance de la place et du rôle actif des publics au sein de l'institution :

> (...) la bibliothèque est d'abord républicaine : liberté de se construire, égalité d'accès, fraternité d'échange et de partage des opinions, des émotions ; elle est ensuite citoyenne, partageant avec son patrimoine des mémoires et des identités communes, donnant avec ses équipes, ses collections, ses espaces, ses rencontres à écrire, à lire, comprendre et discuter le monde que nous créons et vivons, permettant enfin aux membres de la communauté de se projeter, ensemble, vers des avenirs possibles. Elle participe en dernier lieu de ce mouvement qui va de la collection vers le public, les publics, les plaçant au cœur de ses dispositifs et non pas comme variable d'ajustement, les accueillant en acteurs, en créateurs aussi, voire en producteurs de contenus et non plus seulement en usagers passifs. Le modèle opérationnel du « living lab » peut ici être convoqué : des environnements et des services innovants, orientés publics et issus d'une conception et d'un développement participatifs.[23]

Là encore, la participation est proposée en réponse à un principe qui est celui de la place des publics dans la bibliothèque. À Saint-Aubin du Pavail, ce rôle actif des usagers est largement présenté, bien que tournant autour d'une participation au contenu de la bibliothèque plutôt qu'à son fonctionnement. D'une manière générale, l'usager est rarement en situation de prendre part à l'organisation ; il est plutôt invité à transmettre ses propres connaissances et à les voir légitimées par la bibliothèque. Par ailleurs, rien ici ne fait le lien entre la participation et l'organisation hiérarchique interne, contrairement à la bibliothèque Louise-Michel.

Revendication de lieu socioculturel dans un cas, conviction d'une bibliothèque républicaine et citoyenne dans un autre, défense d'un lieu pris comme lieu collectif sont autant de nuances en termes d'intention participative à la lecture des textes institutionnels de ces bibliothèques. Qu'en est-il des intentions liées à des activités participatives directement ciblées ?

A - 3 Participation et intention dans le projet Démocratie

Poursuivons cette enquête en recentrant cette recherche dans l'expression même des intentions liées aux activités participatives en cours d'organisation. Pour cela, nous passerons en revue les documents d'organisation et de bilan du Projet Démocratie et nous nous appuierons sur les entretiens conduits avec les agents de la BmL engagés dans le projet.

[23] (Projet d'établissement, Bibliothèque municipale de Lyon, 2012)

En octobre 2015, lors de la première rencontre avec les chefs de projet et référents du comité de pilotage, les raisons de l'organisation de ce projet ont été mentionnées de la manière suivante (il ne s'agit pas d'un dialogue, mais d'une extraction de toutes les phrases se rapportant aux intentions) :

- « Se transformer nous en tant que service public, on est une émanation de la démocratie dans laquelle on est. »
- « on n'interroge pas le régime, on interroge la place de chacun et sa capacité à agir. On interroge les formes d'actions collectives. In fine, on interroge bien ce que peut devenir le régime... »
- « l'après Charlie, la liberté d'expression »
- « Donner résonance à la capacité de la Bibliothèque municipale de Lyon d'agiter des questions de sciences sociales et d'actualité, mais dans une mesure publique et médiatique restreinte. »
- « Toujours le risque de voir un changement de mairie et qu'on devienne un onglet sur internet. Tu es porté si tu t'es rendu indispensable. Si tu as créé, en tant que service public, des formes de partages fortes avec le public, tu es porté. Le fait d'être porté peut venir du public. »

On notera ici trois intentions. La première, soulevée par les deux premières citations, relève d'un questionnement très clair sur la démocratie et le service public. Elle montre une ambivalence entre un désir de s'inscrire dans un régime et celui de le transformer, comme entre celui de se transformer et de transformer l'extérieur. On peut relier cette intention à deux de celles précédemment citées : la bibliothèque comme un lieu collectif et la bibliothèque et sa volonté de se transformer. La seconde intention est relative au débat politique, ici soulevé par les citations trois et quatre. La mention de la liberté d'expression et des attentats de janvier 2015 et celle de l'agitation d'idées côtoient celle des limites imposées par le statut de service public. On retrouve ici l'intention nommée précédemment « bibliothèque républicaine et citoyenne » qui porte en elle cette ambivalence entre être un lieu de débat qui fait bouger les esprits et les situations et être un service public dédié à la mise en œuvre de politiques publiques. Enfin, la dernière intention n'était pas apparue jusqu'ici. Elle est soulevée par la cinquième citation et fait référence aux inquiétudes des bibliothèques concernant leur devenir. On parle de plaidoyer ou d'advocacy pour signifier ce travail des bibliothécaires à se faire les avocats de leurs missions et établissements afin de garder des budgets importants, voire de continuer à exister, et afin de montrer le rôle de la bibliothèque dans des secteurs où elle est moins évidemment attendue (économie, écologie, etc.). La dernière citation pointe à la fois cette inquiétude et une confiance dans la capacité des publics à se faire les avocats de la bibliothèque, à condition qu'on leur offre des espaces de partage ; en d'autres termes, des temps participatifs.

La note d'intention du Projet Démocratie, rédigée en décembre 2015 et transmise aux équipes de la BmL insiste davantage encore sur les intentions liées au débat, à la bibliothèque républicaine, au lien social et à la bibliothèque socioculturelle. Ainsi le comité de pilotage écrit :

> C'est à partir de cette richesse documentaire mais plus largement à partir de notre capacité à nous penser comme lieu de réflexions, d'échanges, de construction du lien social que nous proposons cet événement.[24]

S'ensuit une citation du projet d'établissement visant à confirmer que cette intention n'est pas seulement celle du projet, mais bien celle de la bibliothèque tout entière.

> Disons simplement ici d'entrée de jeu notre conviction, forte, sur la présence plus que jamais nécessaire de la bibliothèque dans la Cité. Fabrique de citoyenneté, hub social et culturel, facteur d'harmonie, lieu du lien et du vivre ensemble tout comme plate-forme de diffusion et de partage des savoirs, la bibliothèque est d'abord républicaine : liberté de se construire, égalité d'accès, fraternité d'échange et de partage des opinions, des émotions ; elle est ensuite citoyenne, partageant avec son patrimoine des mémoires et des identités communes, donnant avec ses équipes, ses collections, ses espaces, ses rencontres à écrire, à lire, comprendre et discuter le monde que nous créons et vivons, permettant enfin aux membres de la communauté de se projeter, ensemble, vers des avenirs possibles. Elle participe en dernier lieu de ce mouvement qui va de la collection vers le public, les publics, les plaçant au cœur de ses dispositifs et non pas comme variable d'ajustement, les accueillant en acteurs, en créateurs aussi, voire en producteurs de contenus et non plus seulement en usagers passifs.[25]

C'est un autre extrait que celui que nous avions relevé dans le chapitre précédent, 1, 35, mais qui reprend les mêmes points clés : la bibliothèque républicaine, la bibliothèque et le lien social, la bibliothèque et la citoyenneté et la bibliothèque participative. On note l'importance de la production de savoirs par les citoyens eux-mêmes.

Enfin, le bilan officiel[26] du Projet Démocratie en liste les quatre objectifs :

- Peu de bibliothèques s'emparent à ce point de ces sujets pourtant au cœur des collections en sciences humaines et sociales. Pourtant, il existe une réelle attente du public pour faire de la bibliothèque **un lieu de débats et d'échanges** et pour proposer des ressources variées, accessibles et exigeantes sur des sujets d'actualité complexes.

- Construire un projet avec l'ensemble des équipes de la bibliothèque pour renforcer la **transversalité** autour de thématiques communes et couvrir l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales.

- Intégrer de **nouvelles pratiques dans le fonctionnement interne** des équipes mais également pour l'action culturelle proposée au public : inciter à la participation et à la co-construction de projets, de contenus.

[24] BmL Note d'intention du projet démocratie, 2015

[25] extrait du projet d'établissement Bibliothèque municipale de Lyon, cité dans la note d'intention du Projet Démocratie, 2015.

[26] (Projet Démocratie, Bilan 2016)

- **Renforcer l'action culturelle en direction de divers publics** : le public jeune (6-12 ans mais aussi classes de collèges et lycées y compris les filières professionnelles), les 15-35 ans et enfin les publics éloignés, à commencer par les personnes en situation de grande précarité .

Deux des intentions relèvent de l'évolution de l'organisation interne, comme on a pu le voir pour d'autres bibliothèques, comme la bibliothèque Louise-Michel. Cet enjeu a clairement été énoncé dans des entretiens, et notamment dans l'extrait suivant :

> Enquêté K1 : L'autre objectif important pour nous c'était, en interne, de revoir notre façon de réfléchir à une autre façon de faire, d'être plus sur le collectif entre bibliothèques, entre services, imaginer pour expérimenter de nouvelles choses, et pouvoir nous évaluer à travers cela, comment on peut travailler plus avec le public et comment on peut travailler plus entre nous.

En ce qui concerne les deux autres intentions, la première a trait au débat démocratique et la seconde à une attention portée à des publics qui sont spécifiques et spécifiés, soit pour leur jeunesse, forme de visée d'avenir, soit pour leur absence, aussi bien les 15-35 ans que les publics éloignés. On peut y voir deux approches : la première est centrée sur les idées, la seconde sur les personnes. Ces trois intentions rejoignent celles déjà évoquées : la bibliothèque républicaine, la bibliothèque comme lieu socioculturel et la volonté de transformer la bibliothèque. Le bilan propose une autre série d'intentions, directement liées non plus au Projet Démocratie mais à la mise en place de pratiques participatives dans ce projet.

> En suivant ce fil rouge [la participation] qui irrigue les deux axes thématiques, l'ambition de l'événement était donc de : Faire réfléchir en explorant les différents sujets qui émergent, en proposant des points de vue décalés, en proposant des approches originales et inattendues (y compris en explorant des formes artistiques pour traiter du sujet), en proposant aux usagers d'être acteurs du projet. Faire expérimenter l'action collective, la co-décision, en s'inspirant des nombreuses actions réalisées par la bibliothèque relevant déjà de ce type d'approche. Nous rappelons ainsi que la bibliothèque, dont une des missions est de participer au renforcement des capacités individuelles de chacun, est le laboratoire naturel mais aussi la chambre d'écho de la participation et du pouvoir d'agir de concitoyens.[27]

On retrouve ici également cette distinction entre une intention liée à l'échange d'idées et une intention liée aux personnes et à leur mise en situation d'agir collectivement.

En nous appuyant sur ce premier défrichage des intentions et sur les entretiens, nous avons ainsi listé trois intentions relatives à ce que la bibliothèque se fixe comme objectif pour son public, et deux intentions relatives à ce que la bibliothèque se fixe pour elle-même. Mettons provisoirement de côté ces deux dernières - transformation et plaidoyer,

[27] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie et... Prison ?!...* fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/bibliotheque-mobile-le-bibliobus/zoom-sur/article/democratie-et-prison. 2017, p. 4

et concentrons-nous sur les trois autres. Il nous a semblé que trois éléments revenaient régulièrement :

- La bibliothèque comme lieu socioculturel, qui est tournée vers la création du lien social, l'accueil des plus marginaux.
- La bibliothèque comme lieu de citoyenneté, où les habitants sont amenés à décider avec leur service public des services à proposer.
- La bibliothèque comme lieu de débat, où elle incarne tout autant les valeurs de la république que l'agitation d'idées.

Nous retrouvons ces éléments dans les entretiens. La première intention est relative à la capacité des pratiques participatives de créer, susciter et consolider du lien social, notamment en permettant aux exclus de retrouver une place dans la société. A ce sujet, un des organisateurs de la Bibliothèque vivante pointe :

> Enquêté I1 : Il y a un double objectif démocratique : le premier c'est la déconstruction des idées reçues et donc la capacité à réintégrer au sein du corps social des gens qui sont parfois exclus, en dehors, marginaux pour tout un tas de raisons, (...).

Cette place à retrouver s'exprime aussi bien ici en termes de reconnaissance de la capacité à agir de tous les individus dans la société qu'en termes d'accroissement de cette capacité.

> Enquêté P1 : L'objectif de cette opération, c'était, au départ, de travailler sur l'axe justement de la participation, du pouvoir d'agir de chacun et, du coup, de l'expression de chacun aussi par rapport à ce que c'est que de faire société, de vivre en démocratie, etc.

Cette intention est souvent renforcée par la notion de visibilité, de voix, mais aussi de récit commun.

> Enquêté I1 : (...) le deuxième objectif c'est la question de créer des récits communs, c'est-à-dire d'échanger et de donner à entendre des récits communs parce qu'en fait l'enjeu caché de la bibliothèque vivante, on s'en est rendu compte au moment où on faisait la bibliothèque vivante, c'est que les livres en disent pratiquement autant que les lecteurs en fait.

Les notions d'exclusion et d'inclusion seront dès lors centrales pour comprendre cette intention.

Les entretiens reflètent aussi la seconde intention, relative à la citoyenneté et à la construction commune du service public. L'intention recouvre deux aspects : d'une part une considération du public non pas comme usagers de la bibliothèque, mais comme usagers de la ville, avec une insistance sur la notion de réappropriation de la ville. Ainsi la présentation du projet Arch &Show laisse entendre cette intention : « la démarche

participative mettant en évidence le rôle des habitants dans la valorisation du patrimoine de leur territoire[28]». Le bilan de cet événement parle de mobilisation des énergies : « Imaginer et pratiquer la bibliothèque comme un espace collectif de mobilisation des énergies, c'est renforcer son rôle d'outil démocratique »[29], ou exprimée différemment par l'organisateur de l'événement Nudges :

Enquêté G1 : être sur quelque chose qui permette aux personnes de prendre conscience de leur implication possible dans des gestes citoyens

Le second aspect de cette intention relève de la capacité de la bibliothèque à s'inscrire dans une politique de la ville. Pour l'organisatrice d'Arch &Show, l'enjeu territorial est fondamental et se pense en termes de coopération entre des institutions, des associations et des habitants, idée reprise pour les Nudges :

Enquêté G1 : [La seconde finalité], sur la casquette « stratégie-direction », c'était aussi montrer à la ville qu'on était collaboratifs avec un service de la ville. (...) Moi, je pense que c'est la place de la bibliothèque de participer à d'autres politiques publiques.

Entre cette intention qui explique la participation et une injonction qui pousse à la participation, le glissement peut rapidement se faire. Ainsi la responsable de la bibliothèque en charge du Café Citoyen a insisté sur la relation au territoire en termes de commande des élus, présentée de manière positive comme une dynamique renouvelant le rapport aux habitants. Cette injonction a été également exprimée par un autre agent, au sujet de cette même bibliothèque et de ses actions :

Enquêté Q : Du fait qu'il y a la construction de la nouvelle bibliothèque, et qu'il y a une commande politique d'avoir de la concertation, pour le coup, la participation elle est accompagnée. Donc à un moment, il y a une décision d'élu, il y a des partenaires. Puisqu'on est en pleine politique de la ville. Je dirais que ce sont les atouts du territoire qui font que tout d'un coup la bibliothèque devient participative.

La notion de territoire sera centrale pour comprendre cette intention.

La troisième intention est relative au débat démocratique et s'exprime en termes d'échange d'idées et de développement de l'esprit critique. Sur le premier aspect d'échange d'idées, l'intention est clairement portée vers l'encouragement à la parole libre, voire libérée, notamment dans un espace qui est soit celui de l'institution, soit celui des autres (les adultes, les sachants, etc.). Ainsi pour la Nuit de la Démocratie, l'intention est décrite de la manière suivante :

> Permettre et encourager les usagers à se prononcer, à s'exprimer dans l'enceinte de la bibliothèque et dans un domaine propre à la bibliothèque

[28] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Janvier à Mars.* 2016, p. 5

[29] (BmL, bilan 2016)

ou à son fonctionnement. Leur donner la parole et les moyens d'être décisionnaires.[30]

Tout comme l'événement Lili Lucas :

Enquêté S1 : Mon objectif, c'était vraiment de donner à notre public la possibilité d'exprimer des choses, et qu'ils comprennent qu'ils ont le droit, d'avoir des opinions différentes

Au-delà de cette idée de possibilité d'une parole, l'intention s'exprime aussi en termes d'esprit critique, dans une filiation claire avec les Lumières, mais qui se fait d'autant plus pressante que l'actualité appelle la bibliothèque à se réengager dans ce champ. Les organisateurs des ateliers Fabrique de l'info ont à plusieurs reprises formulé cet aspect de cette intention.

Enquêté R1 : À la base, la compréhension de l'information me paraissait être un des facteurs clés de la formation d'un citoyen, pour pouvoir comprendre ce qu'il se passe dans une société, pour comprendre et décrypter quelles informations arrivent jusqu'à nous et comment elles arrivent jusqu'à nous. (...) C'était vraiment sur la démocratie au sens large, c'est-à-dire pouvoir comprendre l'information pour pouvoir se faire sa propre opinion, et avoir ses propres idées sur les informations qu'on peut avoir, et sur le monde tel qu'il est autour de nous. C'était vraiment une forme de compréhension de notre environnement sociétal.

ou encore :

Enquêté Q : Pour la thématique de l'info, on voulait voir comment finalement sur quelque chose qui est hyper environnant dans leur quotidien, ils pouvaient avoir un minimum d'esprit critique là-dessus, un léger décalage, une légère prise de conscience peut-être.

Les actualités sont pour beaucoup dans l'expression de cette intention. L'interview P1 parle notamment de l'après Charlie pour expliquer les raisons de la Fabrique de l'Info. La médiatrice numérique en charge de plusieurs ateliers, dont un certain nombre pour la Fabrique de l'Info, rappelle ce contexte, dans lequel prend forme cette intention :

Enquêté K1 : C'est à la fois de se dire : à la bibliothèque, qui a un rôle culturel, social, où passent plus d'un million de personnes par jour, tous les jours je croise des personnes qui ne pensent pas comme moi, qui ont des avis politiques et même qui, s'ils savaient ce que je suis en tant que personne, ne me serreraient peut-être pas la main (...)Il y a cet aspect d'essayer de comprendre, de faire en sorte que ce danger-là de fissure dans la société, qui était déjà existante pour moi, mais qui tout d'un coup a eu une forme d'éclat malfaisant et on voit comment cela pourrit aussi les paroles, la relation, la

[30]La Nuit est à nous, ppt, 2017)

méfiance, tous ces côtés très très négatifs.

La notion de liberté d'expression et par conséquent celle de neutralité des institutions seront centrales dans la compréhension de cette intention.

Revenons alors aux intentions liées à la transformation et au plaidoyer. L'intention sous-entend une volonté de changement : changement par rapport à la crise ou au problème mis en évidence, ou changement plus fondamental de la bibliothèque elle-même. L'intention sous-entend par conséquent des effets. Transformer la bibliothèque est un effet. Quant au plaidoyer, il s'agit de la capacité de la bibliothèque à prouver son effet et son impact sur la société. Ces deux intentions attirent notre travail vers la notion d'évaluation de la participation, à laquelle nous allons consacrer les pages suivantes.

B Une évaluation de la participation

Les intentions, à la fois causes et fin de la mise en œuvre de pratiques participatives, sont ainsi à chercher du côté d'une recherche de sociabilité retrouvée, d'un certain sens du territoire, d'un enjeu national et républicain de débat démocratique et enfin d'une production collective des savoirs. Si chaque pratique participative peut porter le poids de plusieurs intentions, voir le tableau 5 112, il convient de s'intéresser maintenant à la réalisation de ces intentions. Formulée ainsi, par un lien entre ce qu'il advient et le but visé, il semble que cette recherche se situe sur le plan de l'évaluation ; il convient dès lors de s'intéresser à ce qu'une évaluation de la participation pourrait signifier. Dans cette introduction, nous chercherons donc d'abord à voir quelle évaluation des actions participatives en bibliothèque est possible, à comprendre s'il s'agit de mesurer l'effectivité au sens d'effet ou au sens d'impact de la participation sur le public, l'action publique, l'institution organisant la participation.

Évaluer la participation pourrait ainsi revenir à déterminer si cette participation est réussie ou pas. Or cela ne rend pas le problème moins complexe. Outre le fait que catégoriser une situation comme positive par rapport à un objectif initial nécessite de pouvoir se doter de critères, il convient également de déterminer la situation que l'on souhaite catégoriser. S'agit-il d'évaluer le résultat final ou le type de procédure choisie pour atteindre ce résultat ? Ainsi, lorsque la BmL organise une bibliothèque vivante en vue de recréer de la sociabilité, devons-nous évaluer le résultat en terme de sociabilité ? Y a-t-il plus ou moins de sens social chez les personnes ayant participé ? Ou devons-nous évaluer en quoi l'organisation d'une bibliothèque vivante est le meilleur outil pour recréer ce lien social ? Peut-on même penser ces deux éléments, procédure et résultat, comme séparés ? Pour Rowe et Frewer, l'idée même d'effectivité nécessite une prise en compte des deux aspects de l'action participative :

> But what constitutes "effectiveness," and how might we determine this, either theoretically or empirically? To answer these questions, it is important to understand what results of a participation exercise constitute "good" outcomes and what processes contribute toward these (and are thus desirable).[31]

[31] Gene Rowe and Lynn J. Frewer. "Public Participation Methods: A Framework for Evaluation". en.

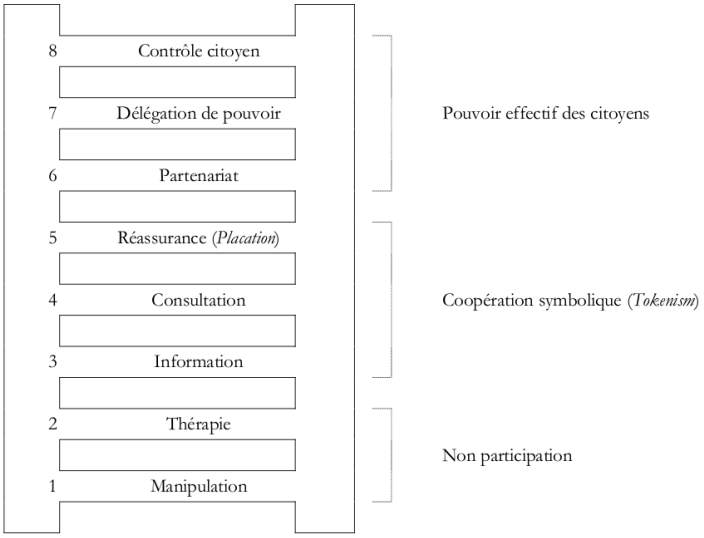


Fig 2.1: Échelle de la participation citoyenne, Sherry Arnstein, 1969

Évaluer la participation, telle qu'elle est organisée à la BmL ou dans les bibliothèques en général, nous demandera donc de prêter attention aux binômes suivants : intention/résultat et procédure/conditions réelles. Pour cela, nous allons nous appuyer sur deux types d'outils d'évaluation proposés par les chercheurs et/ou praticiens de la participation dans l'action publique : d'une part les échelles de niveaux et d'autre part les grilles de description.

B - 1 Les échelles de la participation

Sherry Arnstein a écrit le premier texte d'évaluation de la participation en en proposant une échelle[32], (Voir 2.1, page 78) allant de la manipulation du public à la gestion autonome des projets par le public. Son échelle se compose de huit échelons, regroupés en trois niveaux. Le premier niveau est celui de la Non-participation (échelons Manipulation et Thérapie), le second niveau celui de la Coopération symbolique (échelons Information, Consultation et Réassurance (ou Compromis, selon les traductions)), et enfin le troisième niveau celui du Pouvoir effectif des citoyens (échelons Partenariats, Délégation de pouvoir et Contrôle citoyen).

Cette échelle positionne le huitième échelon comme celui de la participation la plus accomplie, et par conséquent la plus effective. Par ailleurs cette échelle ne prend de sens qu'accompagnée d'une définition de la participation assez catégorique (pour reprendre les termes d'Arnstein), qui permet de catégoriser ce qui est réussi ou ce qui ne l'est pas.

> (...) la participation du citoyen est une expression radicale qui désigne le pouvoir des citoyens. C'est la redistribution du pouvoir, qui permet aux citoyens

In: *Science, Technology, & Human Values* 25.1 (Jan. 2000), pp. 3–29. ISSN: 0162-2439, 1552-8251. DOI: 10.1177/016224390002500101, p. 10

[32] Arnstein, "A Ladder of Citizen Participation", op. cit.

> privés de pouvoir, exclus des processus politique et économique, d'y être à l'avenir sciemment inclus.[33]

Si le niveau huit est le plus à même de favoriser la capacitation[34] des « Sans Pouvoir » ou des « Have Nots » comme les appelle Arnstein, et d'autres avec elle, comme Saul Alinsky[35], Arnstein n'ignore pas les limites de son échelle. D'abord, même l'échelon le plus haut, celui du contrôle citoyen, peut être moins accompli qu'il n'y paraît, du fait de risques de sectarisme d'une part ou de balkanisation des services publics de l'autre. Mais de manière plus générale, c'est toute l'échelle qui rencontre un certain nombre de points limites. Arnstein en donne une liste :

- une première limite tient dans le fait que les Have Nots et les puissants ne sont pas des catégories homogènes et que la réalité est forcément plus complexe qu'une échelle forcément simplificatrice,
- une seconde limite est relative au fait que l'échelle ne s'arrête pas aux blocages qui de part et d'autre des deux groupes, les sans pouvoir et les puissants, freinent la participation. De fait, il est possible de viser une consultation, en ayant pleinement conscience du niveau de participation attendu, de le faire dans une véritable transparence avec le public et de, cependant, se confronter à des difficultés qui limitent la participation, comme par exemple la présence de participants nombreux, divers, qui sauront tous prendre la parole et donner leur avis, etc.
- enfin une troisième limite est évoquée en termes de valeur de l'outil échelle. En effet, une échelle ne permet pas de combiner les situations. Pour illustrer cette limite, Arnstein prend l'exemple d'une participation qui, sur le papier, a tout d'un des paliers les plus élevés, mais qui s'avère être mise en place par les élus pour maîtriser les contestations, ce qui relève alors des niveaux les plus bas.

L'échelle d'Arnstein ne permet donc pas d'étudier finement les conditions de la participation. Plusieurs autres échelles ont été élaborées par des institutions ou des chercheurs, afin de répondre à ces limites. Dans le champ culturel, les bibliothèques canadiennes du projet Working Together: Libraries[36] ont proposé une échelle sous la forme d'un continuum de la participation du public.

Ce Continuum est décrit de la manière suivante par ses concepteurs et conceptrices.

> Le continuum illustre la participation croissante de l'usager dans le développement des services, en allant de gauche à droite du tableau. À l'extrême gauche du continuum, la bibliothèque est en charge de déterminer les besoins de la communauté auxquels elle va répondre et comment elle va y répondre. La relation avec la communauté est une relation dans laquelle la bibliothèque informe et éduque la communauté au sujet des services de la bibliothèque. Alors

[33] Sherry R. Arnstein. *Traduction : Une Échelle de Participation Citoyenne.* Trans. by Comité d'évaluation et de suivi. 2006

[34] traduction de Marion Carrel du mot *Empowerment*, Carrel, REF

[35] Saul David Alinsky. *Rules for Radicals: A Practical Primer for Realistic Radicals.* anglais. New York, Etats-Unis: Random House, 1971. ISBN: 0-394-44341-1

[36] Working Together. *Working Together Project.* http://www.librariesincommunities.ca/?page_id=8. 2008

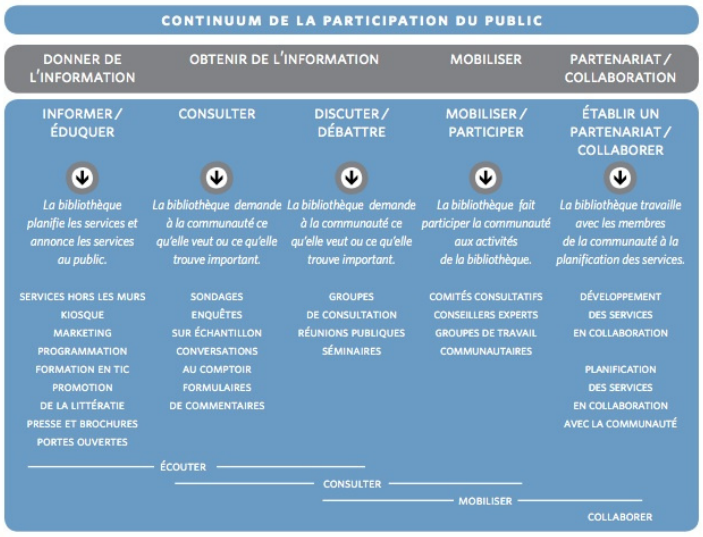


Fig 2.2: Continuum de la participation du public, Working Together, Bibliothèques du Canada

> que nous avançons vers la droite, nous voyons une importante croissance accordée à l'opinion de l'usager. Plus à droite, nous voyons la participation de la communauté à des panels et des comités et, à l'extrême droite, nous voyons la communauté diriger la bibliothèque. De là, des bibliothèques à l'écoute de la communauté.[37]

Le Continuum suit peu ou prou l'échelle d'Arnstein, mais l'adapte à un service public, qui cherche à penser son fonctionnement quotidien dans la relation au public. Cependant contrairement à Arnstein, Working Together Libraries ne propose pas une échelle, dotée d'échelons indépendants mais croissants, quantifiant la participation de la moins à la plus réelle, mais il propose un continuum, une progression croissante. La distinction est ténue mais d'importance. La progressivité de l'échelle d'Arnstein, en définissant des niveaux de participation, encourage à considérer un faux ou un vrai de la participation ; on pourrait dire un mal ou un bien de la participation. La présence de la Non-Participation et notamment de la Manipulation sur son échelle est bien manifeste d'un engagement envers une vérité de la participation. Le côté catégorique de son échelle amène à juger d'un point de vue extérieur de la participation proposée. Or ceci n'est pas sans risque, comme le soulève A. Mazeaud :

> Il est vrai que, depuis la grille d'Arnstein (1969) qui étalonne les dispositifs de la simple information à la codécision, il est communément admis que la proximité du lien à la décision est l'un des critères d'appréciation de la valeur du dispositif participatif. (...) Dès lors, un risque majeur des dispositifs participatifs serait d'alimenter non seulement la désillusion de citoyens déçus d'avoir participé inutilement, mais aussi l'instrumentalisation de la participation par

[37] Working Together. *Trousse à outils pour l'inclusion des publics.* 2008, p. 15

différents types d'acteurs.[38]

Cette position de juge, nous avons pu l'observer lors de notre première rencontre avec les principaux organisateurs du projet Démocratie. Lorsque nous leur avons demandé de désigner dans le programme culturel du mois en cours les activités qu'ils jugeaient participatives, les agents ont affiché un très haut niveau d'exigence en terme de participation. Ces trois collègues de catégorie A, deux bibliothécaires et un membre de l'équipe de direction non issu du corps des bibliothécaires, ont considéré nombre d'actions comme non participatives, depuis les ateliers de conversations à un spectacle organisé avec une association et des habitants. Leur exigence s'exprimait en terme d'échelle : pas, un peu, moyennement ou beaucoup participatif. Une partie des actions participatives se voyaient reconnaître leur qualité participative, mais étaient mises de côté du fait de la nature de la participation. Les activités ne demandant pas de décision par le public (ateliers de conversations), les activités ne transformant pas (directement) la gestion de la bibliothèque (organisation d'un spectacle), étaient taxées d'un « ah oui, mais », soulignant le caractère non accompli, non absolu de la participation proposée et l'enjeu de participation pleine qui était au cœur du projet Démocratie à son début. Dans le même temps, les agents étaient très surpris de la quantité d'activités participatives, quel qu'en soit le niveau, proposées dans le programme. Ainsi, leurs attentes élevées ne reposaient pas sur une connaissance claire de la pratique menée en interne, mais bien plutôt sur une connaissance des théories de la participation.

Le continuum de Working Project: Libraries se place sur un champ différent. Certes, la progressivité est toujours au cœur de l'échelle, mais elle se fait horizontalement et non verticalement. Elle n'est pas le signe d'un faux ou d'un vrai de la participation, mais d'un progrès de la participation. En d'autres termes, le continuum propose de prendre les échelons comme des étapes de la participation, chacun pouvant mener vers le suivant de manière progressive. Si donc, chez Arnstein, la progressivité est dans le jugement (une participation de plus en plus réelle, vraie, accomplie), dans le continuum la progressivité est dans l'action : on apprend à être de plus en plus participatif. Ce continuum, s'il porte bien la marque d'une institution qui s'installe dans la participation sans à-coups, est intéressant, car il peut être compris dans une perspective plus deweyienne que l'échelle d'Arnstein. De fait, l'échelle d'Arnstein permet de quantifier la modalité proposée au public et se situe donc du côté de l'observation des résultats. Le continuum, lui, se propose plutôt comme quantification du processus de transformation de l'institution faisant face à un problème. Le continuum s'intéresse plus au changement et à ses étapes qu'à une évaluation du résultat ; son regard est plus organisationnel que moral.

Si leur principe est différent, il n'en reste pas moins que ce sont deux échelles, horizontale ou verticale, qui offrent des possibilités à l'institution pour penser son action participative et se situer vis-à-vis d'un point optimal d'engagement du public. Il convient de se demander maintenant deux choses : d'une part, où se situe la participation en bibliothèque en France sur ces échelles ou continuums, et d'autre part, comment ces échelles sont utilisées par les bibliothécaires pour évaluer leur action ou peut-être

[38] Mazeaud, Boas, and Berthomé, "Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés", op. cit., paragraphe 6

même pour la planifier. Au cours des entretiens menés pendant ce travail de recherche, aucun bibliothécaire n'a jamais présenté son projet en fonction de ces échelles ou d'une quelconque autre échelle. Non pas que ces échelles leur soient inconnues. Dans sa formation à la médiation et à la bibliothèque participative, Lionel Dujol, bibliothécaire et intervenant réputé, présente les travaux des bibliothèques publiques du Canada et notamment leur continuum. Alors que la référence à Lionel Dujol a été faite à plusieurs moments, aucun agent dans les entretiens, les rencontres ou lors de présentations de leurs pratiques participatives dans des journées d'étude, n'a inscrit sa pratique sur une des échelles disponibles ou sur celles présentées par Lionel Dujol. Dans le cadre du terrain Projet Démocratie, des entretiens de bilan ont été menés après la clôture du programme. Si les bilans permettent de déterminer des points considérés comme réussite ou échec (la quantité de participants, une transformation véritable de l'institution), à aucun moment les échelles n'ont été mobilisées.

Malgré cette absence d'évaluation par les échelles, nous allons situer les activités étudiées sur l'échelle d'Arnstein et le Continuum de Working Together Libraries, afin de voir où se situe la participation dans les progressions que ces échelles proposent. Le tableau 2.1, 83, nous permettra ainsi de vérifier si le projet démocratie démontre un niveau constant d'actions ou au contraire une grande variété de niveaux d'action. Pour effectuer cette appréciation des niveaux, nous nous sommes appuyés sur les observations menées, les objectifs visés et les formes données aux projets participatifs. Par ailleurs, nous avons mixé l'échelle d'Arnstein (noté ci-dessous A) et le continuum (noté ci-dessous WPL) pour obtenir neuf échelons.

Nous n'avons placé aucune action dans l'échelon Manipulation ; aucune des activités participatives observées ne semble convenir à cet échelon qui se sert de la participation ou d'un simulacre de participation pour faciliter l'acceptation de certaines décisions. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucune manipulation, ne serait-ce qu'involontaire, dans les projets proposés. Ainsi, comme montré en introduction, dans la Nuit de la Démocratie, le désherbage n'est annoncé qu'une fois la nuit entamée, car le sujet est toujours brûlant en bibliothèque. Cependant, la Nuit de la Démocratie n'est en aucun cas manipulatoire ou thérapeutique. Elle ne manipule pas les participants en leur donnant de la participation pour leur faire accepter un résultat final auquel ils n'auraient pas pris part. Elle n'est pas non plus organisée pour calmer des esprits qui auraient déjà été échauffés par un précédent désherbage. Si donc aucune des activités participatives observées ne nous semble rentrer dans cet échelon, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a jamais d'activités participatives manipulatoires en bibliothèque, mais plutôt dans des contextes de transformation urbaine, où le cadre est déjà conflictuel.

Nous avons placé une action dans l'échelon Thérapie, à savoir Porteurs de parole. On pourrait penser que cette activité aurait davantage sa place dans l'échelon Consultation. Pourtant, si Porteurs de parole est un recueil de la parole des passants sur un thème et semble dès lors avoir tout de la consultation, il n'en reste pas moins vrai qu'aucun projet politique lié à ces consultations n'est envisagé à moyen ou long terme. Que la consultation ne soit pas prise de décision, soit, mais qu'elle soit à ce point déconnectée de tout projet qui demandera à un moment ou l'autre une décision semble faire pencher l'activité vers la thérapie et la non participation. De fait, aucun des thèmes proposés

Activité	**Activités**
Échelon 1 A : Manipulation WPL : sans objet	Aucun
Échelon 2 A : Thérapie WPL : sans objet	Porteurs de parole
Échelon 3 A : Information WPL : Informer/éduquer	Café citoyen
Échelon 4 A : Consultation WPL : Consulter	Aucun
Échelon 5 A : Réassurance WPL : Discuter/débattre	Lili Lucas, Prix du livre politique
Échelon 6 A : sans objet WPL : Mobiliser/participer	Nuit de la Démocratie, Nudges, I wheel share, CLF, MALC, audiodescription, fabrique de l'information, Odyssée des langues
Échelon 7 A : Partenariats WPL : Etablir un partenariat/collaborer	MLF, Arch and show, Bibliothèque vivante
Échelon 8 A : Délégation de pouvoir WPL : sans objet	Aucun
Échelon 9 A : Contrôle citoyen WPL : sans objet	Aucun

Tableau 2.1: Activités par Echelles Quantifiantes

par les porteurs de parole n'est lié à la bibliothèque. La bibliothèque ne prend aucun risque en les proposant comme thématiques. Celles-ci relèvent bien plus de questions générales, de celles qui appellent à obtenir une opinion publique. Aucune expertise n'était réquisitionnée pour expliquer le contexte avant l'expression libre, ce n'était donc pas de l'information. Aucun projet requérant une consultation n'a été annoncé. Il s'agit donc d'un simple espace d'expression, dont on peut dire qu'il peut amener au mieux une forme de débat spontané entre les passants, ou a minima un soulagement d'avoir pu exprimer sa parole. On note que cet échelon peut être adapté aussi à des projets qui visent surtout à faire accepter la difficulté d'une situation, avec un intérêt fort pour l'aspect pédagogique. Il s'agirait alors d'apprendre aux participants que leur opinion n'est pas unique et que par conséquent le mécontentement des habitants n'est pas de mise. Dans le cas des exemples étudiés, il ne s'agissait pas d'une telle thérapeutique par la pédagogie, mais plutôt par l'émotion.

Le groupe suivant d'échelons est intitulé participation symbolique. Il s'agit de trois types de participation qui ne garantissent pas que la décision finale dépendra de l'action faite par les participants : information, consultation et réassurance. Nous avons positionné le Café Citoyen entre l'échelon Information et consultation. Dans le Café citoyen, outre la présentation par les experts de ce qu'est une bibliothèque participative, est organisé un débat entre les participants, les experts et les bibliothécaires, pour réfléchir ensemble à la bibliothèque participative, ses modalités et ses conditions. À aucun moment il n'a été prévu de faire quelque chose de cette discussion. Ce n'était ni une consultation visant à produire un ensemble d'éléments freins ou moteurs pour l'installation de cette bibliothèque participative, ni un débat visant à donner les éléments de décision sur les modalités de cette bibliothèque. À la fois opération de communication et rapprochement avec les usagers, le Café Citoyen visait donc une maîtrise de l'information par les publics, en vue peut-être de consultation, partenariats, débats, etc. ultérieurs. Nous n'avons positionné aucune activité dans l'échelon Consultation. Le projet Démocratie ne s'est pas fait le relais d'autres projets, plus stratégiques ou à plus long terme, de la bibliothèque ou des politiques publiques culturelles locales. En bibliothèque, la consultation est plutôt proposée en lien avec des projets de rénovation ou de construction, voire de réaménagement des espaces. On a pu en voir à Vitrolles, en lien avec le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque, ou à Besançon, dans la bibliothèque universitaire, pour amener les étudiants à décrire la disposition des meubles dans le hall la plus adéquate à leurs besoins et envies. L'échelon Réassurance ou Compromis est une consultation avec argumentaires. La discussion ou le débat amène à l'élaboration d'une pensée structurée, mais qui ne garantit en aucun cas ni la prise de décision, ni le résultat de la décision. S'il n'y a pas d'exemple ici, c'est toujours du fait d'un lien inexistant avec des projets structurels et organisationnels.

L'échelon Mobiliser est celui pour lequel nous trouvons le plus grand nombre d'activités. Cet échelon n'existe que dans le continuum. On peut le décrire comme un cas où les participants vont prendre des décisions avec les bibliothécaires, sans que cela s'applique à des points qui auront été débattus. Ce n'est donc pas du Compromis. Ce n'est pas non plus du partenariat, puisque les participants ne sont ni les initiateurs, ni les organisateurs de l'activité. En revanche, on peut constater qu'on est plutôt

ici dans le champ de l'action, d'une action partagée et collaborative sur laquelle des décisions individuelles simultanées ou directement collaboratives sont proposées. On n'est pas dans le débat sur un projet, mais dans la mise en œuvre collaborative d'un projet.

Enfin, les trois derniers échelons d'Arnstein correspondent à une délégation de pouvoir. Nous n'avons mis dans l'échelon Partenariat que trois activités, ce qui est finalement assez peu, alors que les bibliothèques valorisent souvent leur capacité à mobiliser des partenaires. Il est vrai que ces partenaires sont souvent d'autres institutions (l'école, les musées), d'autres services de la ville ou des associations. C'est le cas, ici, de Mémoires Lesbiennes et Féministes qui s'est organisé avec une association. Rares sont les cas où les usagers sont de véritables partenaires, comme Arch & Show, où les publics, volontaires, ont été porteurs de l'activité, de sa forme, de son sens. Nous avons positionné la bibliothèque vivante dans cet échelon, bien qu'il y ait deux manières de voir cette activité. La première revient à la considérer comme un partenariat tant l'activité finale dépend et de l'investissement et des histoires que les « livres vivants » ont à partager. La seconde nous laisse plus dubitatifs, tant les « livres vivants » restent guidés par l'expert et les lecteurs sont de simples usagers de ces livres, sans avoir ni organisé, ni pensé, ni décidé quoi que ce soit. Nous maintenons pour l'heure la bibliothèque vivante dans cet échelon, compte tenu du fait que le résultat de l'activité n'est possible que par l'échange de savoirs entre les livres vivants et leurs lecteurs. Nous pouvons y ajouter aussi des cas de projets de construction, ayant amené au vote pour le nom de la bibliothèque (Bibliothèque municipale de Metz) ou pour le choix de l'architecte (Bibliothèque municipale de Méricourt), projets dans lesquels un choix est fait par les habitants, bien qu'ils ne soient pas, pour Metz en tout cas, des partenaires au sens strict du terme, n'ayant pas de rôle autre à jouer dans le processus du projet.

Nous n'avons mis aucune activité pour les échelons Délégation de pouvoir et Contrôle citoyen. Certes, pour Arch & Show, les participants ont vraiment donné forme au projet ; cependant, ils n'ont pas choisi le thème et ont été étroitement accompagnés et cadrés par les bibliothécaires et les autres services de la ville mobilisés dans l'expérience. On se contentera pour eux de l'échelon sept. D'autres activités qui ne sont pas d'abord une Délégation de pouvoir se sont peu à peu transformées pour s'en approcher. Ainsi, après deux années, l'atelier Cherchez la Femme a passé la main aux Wikipédiens de l'atelier pour animer des séances et projette d'organiser avec eux des activités participatives et partenariales. De même, l'atelier Mémoires Lesbiennes et Féministes a vu l'association partenaire et les participants prendre ensemble des décisions sur la suite du projet. Ainsi donc, nous pourrions dire qu'aucune activité n'est située sur les échelons supérieurs, mais que la pratique des échelons inférieurs peut amener peu à peu vers une remontée aux échelons les plus hauts.

Pour conclure quant à l'apport de ce tableau, il semble que le projet Démocratie reste davantage à un niveau de mobilisation et de coopération symbolique que dans l'optique d'une véritable participation. Du point de vue du continuum Working Together Libraries, le niveau atteint est assez haut. C'est un niveau qui entérine une rupture. De fait, il y a une première rupture avec le passage de la consultation à la décision commune, puis une seconde rupture avec le passage de la décision à l'action. Le projet

Démocratie semble avoir atteint ce niveau. En revanche, la troisième rupture, le passage de la décision en aval à la décision en amont, c'est à dire une prise de décision dès le début du projet et non simplement en milieu ou fin de processus, reste encore à atteindre. De fait, durant toute l'observation du projet, nous nous sommes demandés où était le public. Celui-ci n'est apparu que lorsque le programme est devenu public. La préparation du programme est restée entièrement entre les mains de l'institution, même si certaines activités ont été montées avec des partenaires. Les prises de décision du public n'ont donc jamais concernées le montage même des activités, leur utilité ou leur pertinence ; en revanche, le public a pu intervenir sur la forme de certaines activités, une fois celles-ci lancées, pensées et projetées. Le programme démocratie assume donc deux ruptures : celle de la décision collective et celle de l'organisation collective ; il reste celle où la bibliothèque accepte de donner la main sur l'initiative des projets et la responsabilité. La participation reste donc maîtrisée et contenue ; elle est proposée par l'institution et donc contrôlée. Est-ce la volonté de l'institution publique de garder le contrôle de crainte de quelques débordements, conflits, désaccords ? Ou est-ce une question de savoirs et d'expertise pour aller plus haut ou plus loin dans les échelles ?

En plaçant les activités de la bibliothèque sur ces échelles, nous avons pu tirer une image de la participation, mais finalement celle-ci ouvre plus de questions qu'elle ne donne de réponses. Il convient en effet de considérer qu'une échelle devrait se penser à la fois en termes de réalité et d'idéal, afin de pouvoir mesurer potentiellement la valeur de l'action qui a été menée.

> Dans chaque situation qui se présente, il y a deux questions préalables à se poser, jusqu'à quelle marche faudrait-il aller ? et jusqu'à quelle marche pourrait-on aller ? La réponse à ces deux questions dépend de la position et des rôles des différents acteurs, mais aussi des objectifs et des possibilités pratiques. La forme optimale de participation dans un contexte précis pourrait être tout aussi bien la première marche que la dernière. Pour cette raison, nous préférons parler du « spectre de la participation ».[39]

Étudier la participation implique donc d'aller bien au-delà de ces échelles pour étudier plus en détail les rôles des acteurs, les modalités pratiques de la participation, les formes de celle-ci, et surtout leur intention. En effet, si on regarde la répartition des activités selon, à la fois, l'échelle et les intentions, on ne constate aucune différence entre les actions relevant des intentions de sociabilité, citoyenneté, débat démocratique ou production collective de savoirs. Le niveau de participation ne dépend pas de l'intention. Dès lors nous pouvons faire deux hypothèses : soit l'intention définit autre chose qu'un niveau quantifié de participation et alors il faut une autre modalité d'évaluation pour que le lien puisse être visible, une modalité plus qualifiante, soit l'intention n'est pas pensée au point de définir une forme ou une modalité de la participation, auquel cas, ni les niveaux de participation, ni la description de la participation ne permettront de faire un lien entre intention et forme. Il conviendra alors de trouver une autre manière de se

[39] Hugo Swinnen. "La démocratie participative dans le processus politique local : le cas de la ville d'Utrecht (Pays-Bas)". français. In: *Gestion de proximité et démocratie participative: une perspective comparative*. Ed. by Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey, and Yves Sintomer. Recherches (Paris. 1994), ISSN 1258-4002. Paris, France: la Découverte, 2005. ISBN: 2-7071-4306-5, p. 181

pencher sur le résultat effectif.

B - 2 Les grilles de description

Comme nous venons de le montrer, les échelles ne sont pas suffisantes pour évaluer la participation et il faut se pencher sur la description de la participation pour l'analyser plus finement et en détail. Il s'agirait donc de qualifier plutôt que de quantifier la participation en faisant un autre usage de ces échelles, qui reviendrait à ne pas considérer leur progressivité, mais à les prendre comme outils de description de l'action. Un premier pas serait de se situer sur l'échelle et de savoir quelle participation une institution est en mesure d'offrir. L'institution ne viserait donc pas tant à arriver au dernier niveau de l'échelle qu'à définir et décrire où elle se trouve sur l'échelle. De la sorte, la participation attendue pourrait être bornée, claire et transparente pour tous : commanditaires et participants. En d'autres termes, passer de la quantification à la qualification permet de passer d'un jugement moral extérieur à une responsabilité assumée des acteurs. Cependant, ces échelles Arnstein comme le continuum Working Together Libraries offrent une possibilité de description assez limitée. Aussi d'autres chercheurs en participation et politiques publiques ont-ils travaillé à faire non pas des échelles, mais des grilles de description des dispositifs participatifs mis en œuvre dans les politiques publiques. Ces grilles de lecture de la participation permettent aux chercheurs de mieux décrire la participation mais aussi de comparer différentes actions participatives, et, ce faisant, de les mesurer.

En 2000, Rowe et Frewer[40] proposent une première grille synthétique d'évaluation des techniques de participation. Leur grille analyse chaque mode de participation, du référendum aux focus groupes, en passant par les jurys citoyens, en fonction de critères dont ils ont défini la pertinence précédemment. Les critères sont les suivants : représentativité des participants, indépendance des participants réels, engagement précoce, influence sur les règlements finaux, transparence du processus, accessibilité aux ressources, définition des tâches, structure de la prise de décision, rapport coût/efficacité. Chaque technique participative peut être qualifiée des niveaux suivants : faible, variable, haut, avec des modulations intermédiaires. L'intérêt de cette grille est d'offrir de multiples critères, concernant soit les publics, soit l'organisation, afin d'apprécier les outils les plus adéquats dans une situation donnée. En d'autres termes, il ne s'agit pas tant de prendre une situation participative et de la mesurer que de voir si pour cette situation et ce contexte telle ou telle technique s'avère la plus adaptée. On est donc passé d'une échelle permettant d'évaluer le résultat, chez Arnstein à l'aune du niveau de décision offert au public, à une grille permettant de définir la meilleure procédure participative possible. Les critères retenus par Rowe et Frewer sont de natures diverses. Certaines concernent la mobilisation des participants et leur information, qui peut avoir des effets sur le résultat de la participation, et d'autres concernent les résultats eux-mêmes, à savoir l'impact de la technique participative sur l'institution ou sur les publics. La grande limite de cette grille est de ne proposer finalement que des valeurs de jugement (faible à élevé) pour chaque critère, retombant ainsi dans la difficulté de pouvoir

[40] Rowe and Frewer, "Public Participation Methods", op. cit., p. 19–20

mesurer objectivement ce qui fait la valeur positive ou négative. Plus encore, peut-on réellement dresser une causalité entre le dispositif et les effets observés[41] ? Et enfin, vis-à-vis de quoi se fait la mesure ? Mesure-t-on la valeur de la technique participative à sa capacité à réaliser la participation ? la démocratie participative ? d'autres objectifs ?

Quelques années plus tard, Archon Fung, sociologue américain, a travaillé à produire sa propre grille d'analyse des procédures participatives dans l'action publique. Il propose un travail de design de la participation. Le terme de design porte la marque d'un travail sur les causes et les effets mais, aussi, sur l'objectif et l'intention. Comme le dit Laurence Bherer, à propos du travail de Fung :

> L'objectif des travaux sur le design participatif est justement de répertorier les expériences participatives selon les objectifs visés et d'identifier parmi la variété de dispositifs participatifs ceux qui produisent les effets escomptés.[42]

La grille de Fung a été reproduite dans le tableau 2.2, 89. Pour faire ce tableau, nous nous sommes appuyés sur deux textes de Archon Fung (2003 et 2006) ainsi que sur une utilisation de ces textes par Laurence Bherer[43].

La grille de Fung permet d'étudier les formes données par les institutions à la participation avec une plus grande finesse de détail que celle de Rowe et Frewer. Fung propose un plus grand nombre de critères, avec une première série très objectivement descriptive : qui, quand, quoi, comment, et une seconde série plus difficile à mesurer qui s'intéresse plus directement aux effets et impacts : *empowerment*, justice de la loi adoptée, etc. La première série se décline en items très précis et adaptés pour chaque critère. La seconde série propose les mêmes valeurs pour tous les critères, à savoir des valeurs d'appréciation de la plus faible à la plus élevée. Enfin, cette grille commence par une ligne réservée aux objectifs et à la vision portée par la pratique participative évaluée, en d'autres termes l'intention. Dans le cas de Fung, les items proposés pour décrire l'intention sont relatifs aux projets de politique publique à caractère participatif qu'il étudie. Dès lors, les items sont sur un spectre, non gradué, autour de la notion de démocratie participative et délibérative : améliorer la délibération, adapter les lois aux publics, améliorer la résolution de problèmes, changer la gouvernance. L'objectif de Fung est de pouvoir croiser quatre axes : celui de l'objectif (la vision qui suscite l'engagement dans une procédure participative), celui de la modalité (la mise en œuvre procédurale de la participation), celui des conditions (mobilisation des participants, contexte) et enfin celui des effets (sur la loi et sur le public). La finesse et la richesse de cette grille en font un outil de grande valeur pour évaluer et analyser des pratiques participatives. Pour reprendre L. Behrer :

> Ce type de classification permet d'avancer dans la compréhension des tensions qui traversent les négociations sur le design des dispositifs participatifs et des écarts entre l'impact observé et les objectifs assignés à la participation publique.[44]

[41] Mazeaud, Boas, and Berthomé, "Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés", op. cit.

[42] Bherer, "Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques", op. cit.

[43] ibid.

[44] ibid.

Catégorie	Items ou Valeurs
Objectif et vision	Stimule des conditions idéales de délibération, Aligne les politiques publiques avec les préférences des citoyens, Améliore les résolutions de problème par la participation, Gouvernance démocratique participative.
Qui ? Recrutement et sélection (du plus au moins inclusif)	Citoyens volontaires, Recrutement ciblé, Tirage au sort, Parties prenantes citoyennes, Parties prenantes professionnelles
Quoi ? sujet de la délibération	Un sujet restreint, Un sujet large
Comment ? Mode de délibération (du plus au moins intense)	Spectateur, Expression spontanée de leurs préférences, Justification de leurs préférences, Agrégation des préférences individuelles et négociation, Délibération et discussion raisonnée
Quand ? Récurrence	Régulière, Processus limité dans le temps, Garanties législatives pour permettre la répétition
Pourquoi ? Intérêt	Direct ou indirect
Gestion et degré d'influence avec plus ou le moins d'autorité	Avantages personnels seulement, Influence de type informationnel, Recommandation et consultation, Coproduction, Décision
Parti pris de représentation	Représentatif, avec biais socioéconomiques positifs, avec une inversion des biais socioéconomiques.
Empowerment	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Quantité	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Qualité de la délibération	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Information des Officiels	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Information des citoyens	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Compétences démocratiques	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Responsabilité officielle	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Justice de la politique	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Efficacité de la politique	Sans, Faible, Modérée ou Haute
Mobilisation populaire	Sans, Faible, Modérée ou Haute

Tableau 2.2: Design des espaces participatifs (D'après Archon Fung, 2003 et Laurence Behrer, 2011)

Partant de ces éléments positifs concernant cette grille, et avant de toucher à plusieurs de ses limites, nous avons évalué trois des activités du projet Démocratie, à partir des interviews et de nos propres observations. Le tableau 2.3, 91, nous permettra d'observer ce croisement entre objectif, procédure, forme et effet. Pour cela, nous avons choisi trois activités parmi les 15 étudiées : la bibliothèque vivante, Arch&Show, la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque . Le choix de ces activités est relatif à deux éléments : d'une part, ce sont certainement celles pour lesquelles nous avons obtenu le plus de détails par les observations et les entretiens, et d'autre part, chacune est représentative d'une intention différente. La bibliothèque vivante illustre l'intention de sociabilité, Arch&Show l'intention territoriale et la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque l'intention au débat démocratique.

La première chose qui se dégage de ce tableau est que les descriptions de ces quatre activités sont somme toute assez proches. Il serait difficile d'en conclure qu'une activité affiche une plus grande réussite ou est plus efficace qu'une autre ou qu'une procédure est plus adaptée à un objectif, à part peut-être la Nuit de la Démocratie, qui récolte plus de valeurs positives dans la seconde partie du tableau. À cela, un premier élément de réponse réside dans la spécificité des intentions que nous avons définies dans la première partie de ce travail par rapport à la spécificité des objectifs tels que déterminés par Fung. Force est de constater que les intentions que nous avons relevées dans la partie 1 ne sont pas du même ordre que celles proposées en exemple et liées à des études de cas par Fung. De fait, les exemples d'objectifs donnés par Fung s'inscrivent dans une idée de la démocratie délibérative. Chaque exemple est donc donné en fonction de son objectif en termes de délibération. Dans le cas de la BmL, les objectifs s'inscrivent plutôt dans une vision très large de la démocratie et visent des nuances qui ne s'expriment pas en degré de délibération ou de décision mais bien en un dessin de ce que peut être la société française en démocratie (à l'exception de la Nuit de la Démocratie qui a un volet délibératif important, puisque le public est invité à débattre sur les choix de désherbage). Dès lors, le lien que fait Fung entre des nuances de démocratie délibératives et des procédures de participation est forcément plus évident que celui que nous pourrions faire entre des nuances de projet de vivre-ensemble et des procédures de participation. Dans les cas étudiés par Fung, l'enjeu pratique et concret est de décider d'une loi, d'une règle, d'une décision qui a un impact pour l'ensemble des habitants. Il s'agit bien de définir des politiques publiques. Dans le cas de la BmL, l'expérimentation proposée est déjà considérée comme une politique publique, puisque la bibliothèque met en œuvre à travers celles-ci sa stratégie documentaire et culturelle. Dès lors, lorsque le public est invité à prendre part à des activités qui transforment l'accès ou le contenu des collections et/ou du programme culturel, il participe à donner forme à la bibliothèque et donc aux politiques publiques culturelles locales. En offrant la possibilité de participer au désherbage de la bibliothèque, à l'organisation des expositions et à la valorisation du patrimoine lyonnais, les habitants ne décident pas des politiques culturelles, mais décident de la mise en œuvre de celles-ci en situation concrète. On est dans un format de participation dans les politiques publiques qui est plus difficile à évaluer avec cette grille, qui trouve là sa première limite, celle de ne pas pouvoir s'adapter à une évaluation des pratiques plus contributives que délibératives.

La seconde limite de ce tableau, c'est qu'en mettant en ordonnée aussi bien l'objectif

Catégorie	Bibliothèque vivante	Arch & Show	Nuit de la Démocratie
Objectif	Sociabilité	Citoyenneté	Débat démocratique
Recrutement et sélection	Recrutement ciblé	Citoyens volontaires	Citoyens volontaires
Sujet	restreint	restreint	restreint
Mode de délibération	Agrégation des préférences individuelles et négociation	Agrégation des préférences individuelles et négociation	Délibération et discussion raisonnée
Récurrence	répétitif mais limité dans le temps	répétitif mais limité dans le temps	un temps unique non répété
Intérêt	Indirect	Direct	Indirect
Degré d'influence	Influence de type informationnel	Coproduction	Recommandation et consultation
Empowerment	Faible	Faible	Faible
Quantité	Modérée	Faible	Modéré
Qualité de la délibération	Sans	Faible	Modérée
Information des Officiels	Haute	Faible	Haute
Information des citoyens	Faible	Faible	Haute
Compétences démocratiques	Sans	Faible	Haute
Responsabilité officielle	Sans	Haute	Haute
Justice de la politique	Sans	Sans	Modérée
Effectivité de la politique	Sans	Sans	Haute
Mobilisation populaire	Faible	Faible	Modérée

Tableau 2.3: Application au projet Démocratie de la grille de description de la participation)

que les effets, on mesure l'effet de telle procédure pour tel objectif. Cela revient à définir la procédure a priori la plus efficace pour tel ou tel objectif, et donc à conditionner les effets par le design du dispositif participatif[45]. Cette insistance des chercheurs sur les procédures, à la fois pour les décrire et en faire des principes d'explication et de justification des choix de l'action publique, s'explique doublement. D'une part, par ce que A. Mazeaud appelle le « tropisme procédural »[46], cette inflation des procédures de participation dans l'action publique, à coup de guides et règles, voire de lois, sur sa mise en œuvre et ses formes, et d'autre part ce que Blondiaux et Fourniau appellent :

> L'omniprésence des chercheurs en sciences sociales dans les dispositifs eux-mêmes, que ce soit pour les concevoir, les animer, les observer, les évaluer ou les légitimer ? Comme si, derrière chaque dispositif, se cachait un sociologue.[47]

De fait, l'intérêt des chercheurs pour les procédures et leur description a pu les amener d'une part à s'en faire les champions et d'autre part à les favoriser pour pouvoir les étudier[48]. C. Blatrix s'avère extrêmement critique envers l'ingénierie procédurale mise en place par les chercheurs qui, en devenant les experts de la participation par leurs études des procédures, à la fois participent à l'institutionnalisation de la participation par les politiques publiques et éloignent l'évaluation de l'objectif premier, à savoir évaluer les impacts. En effet, pour Blatrix, il s'agit de bien distinguer les effets de la procédure des impacts de l'objectif visé sur la société.

> La focalisation de l'attention de la recherche sur les questions de design institutionnel renvoie à un argument de la théorie de la justice procédurale selon lequel le respect de procédures équitables donne des résultats qui sont eux-mêmes équitables. D'où une quête sans fin de la « bonne » procédure et la mise en place d'un quasi-réflexe consistant à ne pas évaluer les effets des dispositifs participatifs à l'aune de leurs objectifs annoncés. Ainsi les vertus prêtées à la démocratie participative et ayant servi à justifier la mise en place et l'institutionnalisation de nouveaux dispositifs ne font-elles l'objet d'aucune tentative d'évaluation[49]. Lorsque des grilles d'évaluation sont proposées, elles sont centrées sur des questions de performance procédurale des dispositifs et laissent de côté les effets annoncés initialement, qu'il s'agisse des impacts sur la participation électorale, des effets en termes de légitimité des décisions et

[45] Mazeaud, Boas, and Berthomé, "Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés", op. cit.

[46] Alice Mazeaud. *« Dix Ans à Chercher La Démocratie Locale, et Maintenant ? Pour Un Dialogue Entre Politiques Publiques et Démocratie Participative ».* Communication. ENS Lyon, 2009

[47] Loïc Blondiaux and Jean-Michel Fourniau. "Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?" fr. In: *Participations* 1.1 (2011), p. 8. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0008, p. 17

[48] ibid.

[49] Aussi critique soit C. Blatrix envers les chercheurs du GIS Démocratie et participation, ces limites n'ont pas échappé à des auteurs comme Blondiaux et Fourniau qui écrivaient en 2011 : « Ce processus d'institutionnalisation entraîne deux types de conséquences majeures. Il coïncide en premier lieu avec un renoncement vis-à-vis d'une transformation sociale à grande échelle. (...) Une autre série de conséquences possibles de cette procéduralisation de la participation tient à l'extension des facultés de contrôle qu'elle offre aux autorités qui la pilotent. »ibid., p. 19–20

> des décideurs, d'inclusion sociale et de lutte contre les inégalités, ou encore en termes de meilleure prise en compte de l'environnement.[50]

Cela nous renvoie à la difficulté soulevée plus haut de pouvoir évaluer des objectifs sociaux et non délibératifs avec la grille de Fung. Que faire alors de cette grille dans notre cas d'analyse de la BmL ? Soit ne pas en tenir compte, soit l'utiliser pour ce qu'elle est ; à savoir un outil de comparaison entre deux procédures. Il s'agirait alors non pas d'évaluer une procédure en tant que telle, mais de la comparer à d'autres qui viseraient le même objectif, et de refaire un tableau avec une comparaison entre deux activités de la même intention. Cependant, ce tableau nous permettrait de déterminer si le choix de l'activité a été un bon ou un mauvais choix au regard de l'objectif visé, sans nous apprendre si l'objectif visé a été réellement réalisé par cette activité ; par conséquent, abstenons-nous d'un tel travail qui échoue à déterminer des points d'ancrage pour avancer sur la compréhension de ce qui se joue dans ces activités participatives.

En revanche, ces échelles et ces grilles sont utiles pour questionner la mise en œuvre de la pratique participative. Aussi dans l'étude de la mise en œuvre des intentions, nous prêterons une attention forte aux effets, pris non pas comme mesure réelle de l'activité participative et de son impact, mais comme pistes pour analyser le modèle démocratique que dessine le choix de pratiquer la participation en réponse à telle ou telle crise. Pour autant, cela ne nous semblera pas suffisant pour percevoir la transformation possible de l'institution ; aussi, il convient de poursuivre cette exploration de l'évaluation de la participation.

C Les représentations du métier

Une troisième limite du tableau précédent nous apparaît, en effet. Parmi les effets proposés dans le tableau d'Archon Fung, on trouve des effets qui concernent le pouvoir du public (*empowerment*, information des citoyens, mobilisation, compétences démocratiques), la modalité de la participation (quantité de participants, qualité de la délibération), les politiques publiques mises en place (justice et effectivité), et enfin deux autres effets qui concernent davantage l'institution elle-même (responsabilité et gain d'information). Or, ce que Fung désigne par ce gain d'information n'est pas la capacité de l'institution et de ses agents à apprendre, mais la situation dans laquelle une institution peut se trouver quand le public en face possède des savoirs sur le problème posé. En d'autres termes, il s'agit moins d'apprentissage et donc de possible transformation de l'institution que de déterminer si son expertise est unique ou en rencontre d'autres. Cette absence d'effets sur l'institution semble supposer que la participation ne vise jamais à ce que l'institution change, seulement à ce que les politiques publiques changent. Or cela nous semble une vision qui ne prend pas en compte que l'institution n'est pas seulement une machine rodée, hyper organisée, mais est un ensemble d'agents de la fonction publique, acteurs aussi de la participation, quand ils doivent l'organiser, la défendre, l'appliquer, etc.

> « Nous avons donc, dans le cadre restreint de cette contribution, tenté de suggérer une approche de la participation qui prenne en compte la manière

[50] Blatrix, "Des sciences de la participation", op. cit., p. 64

> dont celle-ci est effectivement saisie dans le monde social, en laissant de côté l'évaluation « critique » qui, trop souvent, se contente de mesurer des écarts entre un idéal conceptuel (ce que la participation devrait être) et des déclinaisons empiriques toujours biaisées (ce que les gens en font). »[51]

Nous détachant donc de l'idéal type de la participation, nous proposons d'en revenir à une évaluation plus descriptive, plus ethnographique.

C - 1 De la mesure des effets à l'observation des effets

A. Mazeaud et ses collègues ont proposé en 2012 une liste d'effets de la participation publique qui potentiellement laisse plus de place à la prise en compte de ces acteurs de l'institution : « l'influence des dispositifs sur le fonctionnement administratif, l'incidence des dispositifs sur le contenu des décisions et des politiques publiques, les effets des dispositifs sur le débat public et enfin des effets sur l'identité, les ressources et les répertoires d'action des acteurs de l'action publique (dont *empowerment*). »[52]. L'influence sur le fonctionnement administratif et les effets sur les acteurs sont deux approches qui peuvent être mobilisées pour travailler sur l'effet de la participation non pas seulement sur les politiques publiques, mais sur les institutions publiques, ce qui nous intéresse dans ce travail de recherche. Plus encore, cette vision de la transformation (de l'administration comme des acteurs) pose la question du rapport entre vision/intention/objectif et participation. La liste de Mazeaud sous-entend que la mise en place d'une pratique participative dépasse largement l'intérêt initial en terme de politique publique. Or ceci n'est pas présent dans la grille de Fung, soit qu'il n'ait pas vu l'importance de ces effets de la participation, soit que les institutions elles-mêmes ne prévoient pas autant de transformations collatérales. En revanche, l'idée de prévision, voire de prédictibilité, est bien au cœur de la grille de Fung. Comme le précise L. Bherer :

> Un tel exercice sous-entend que les acteurs des politiques publiques évaluent les dispositifs sur la base d'anticipation sur les conséquences souhaitées des dispositifs participatifs.[53]

Mais cette vision, que Patrick Hassenteufel nomme « balistique », suppose :

> Que l'action publique vise des objectifs clairement définis, constitue une approche simplificatrice de la fabrique de l'action publique. (...) Premièrement, elle présuppose qu'il existe un décideur unique ou identifiable, ce qui n'est pas le cas ; l'action publique est une construction collective d'acteurs en interaction. Deuxièmement, elle présuppose que l'action publique a des objectifs identifiés et identifiables. Or les objectifs sont souvent équivoques et flous, redéfinis au cours de la mise en œuvre plus souvent qu'ils ne précèdent

[51] Benjamin Tremblay and Simona Mattia. "La SCOP, l'institution, et La Culture Comme Compromis(Sion)". In: *GIS Démocratie et Participation, Actes Du Colloque "Chercheur.e.s et Acteur.e.s de La Participation : Liaisons Dangereuses et Relations Fructueuses"*. St-Denis, 2015, p. 12

[52] Mazeaud, Boas, and Berthomé, "Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés", op. cit.

[53] Bherer, "Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques", op. cit., p. 117

> l'action. Troisièmement, la mise en œuvre n'est pas qu'une application des décisions prises, mais un processus quasiment autonome de la décision du fait des comportements des acteurs administratifs et des publics ciblés.[54]

Plusieurs points sont à retenir dans cette critique. D'une part l'idée de transformation du projet-même au cours du temps, ce qui implique pour évaluer et étudier une participation de pouvoir, non pas prendre les résultats, mais bien observer les processus dans une démarche plus ethnographique que comptable. D'autre part, Mazeaud relève l'importance de l'étude des acteurs, à la fois individus ayant des comportements spécifiques et individus entrant en interaction les uns et les autres. Cette idée nous amène aussi à privilégier une étude ethnographique au long cours qui permettrait de voir et d'entendre ces comportements et interactions et leur énonciation. Enfin, Mazeaud pointe un élément absent chez Fung : la notion de collectif, prise au sens du collectif qui se crée et se construit dans la participation. Cette notion a une importance fondamentale pour comprendre ce qui se joue à l'échelle d'un groupe (celui des participants ou celui des agents de l'institution publique) et dans les représentations des uns et des autres. Là encore, c'est une invitation à regarder au plus près, non pas des dispositifs, mais des acteurs. Comme elle nous y encourage :

> Il s'agit de s'interroger sur cette fabrique à nouveaux frais, en nourrissant plus largement la réflexion des apports de la sociologie politique de l'action publique, qui précisément prend pour objet cette construction collective de l'action publique.[55]

Les limites constatées à une évaluation de la participation par des échelles comme par des grilles, nous amènent à rechercher une autre approche pour comprendre et mesurer ce qui se joue au niveau des groupes comme des individus dans l'organisation d'une participation. Il s'agirait de nous attacher davantage à connaître le contexte, à déterminer le rôle des acteurs à la fois dans ce qui préside au choix des formes de participation et dans la manière dont les acteurs s'approprient et incarnent les intentions.

> L'important est moins de conclure à l'efficacité ou à l'inefficacité des dispositifs que d'analyser les raisons susceptibles d'expliquer de tels résultats. Ce qu'ont montré les recherches les plus intéressantes en ce domaine, c'est qu'il était indispensable de pratiquer à la fois la comparaison et la contextualisation pour analyser ce qui se joue dans les épisodes participatifs. Un test de causalité qui se contenterait de mettre en relation le dispositif et les changements éventuels apportés à un contexte a toutes les chances de passer à côté de l'essentiel. C'est à condition d'étendre le programme de recherches, d'embrasser la totalité du contexte, que l'on peut tirer profit d'une analyse des effets de la participation.[56]

On ne cherchera donc pas tant à évaluer qu'à observer les effets ou du moins les actions réalisées dans le but d'obtenir des effets ou de modifier les effets attendus. Blondiaux dit

[54] Mazeaud, Boas, and Berthomé, "Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés", op. cit.

[55] ibid.

[56] Blondiaux and Fourniau, "Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie", op. cit., p. 22 & 23

que « l'introduction d'une dose, même limitée, de participation dans l'action publique a toutes chances de produire des effets. »[57] . Il liste quatre effets observables : l'attitude et les comportements des autorités face à la critique, l'identité des acteurs susceptibles de participer à la discussion des choix collectif en démocratie, la nature et la qualité du débat public en démocratie, une nouvelle approche de la décision publique et de l'exercice du pouvoir en démocratie. Ces quatre effets peuvent faire l'objet d'une observation particulière des événements que nous avons suivis. Ainsi, selon Blondiaux, à propos de l'attitude et des comportements des autorités face à la critique, nous serons amenés à observer dans quelle mesure les actions participatives en bibliothèque manifestent une prise en compte du conflit et du désaccord. Il s'agira alors de pouvoir observer la responsabilité collective des choix pris pour un territoire. Concernant l'identité des acteurs susceptibles de participer à la discussion des choix collectifs en démocratie, nous essaierons d'observer en quoi les actions participatives en bibliothèque manifestent une volonté d'identifier des acteurs, de les légitimer. Il s'agira cette fois-ci d'observer la responsabilité de l'institution envers la diversité au sein des participants. On s'intéressera également à la nature et la qualité du débat public en démocratie, prêtant attention à ce que les actions participatives en bibliothèque manifestent du renouveau du débat public en termes de contenus et d'objectifs. La responsabilité en question est liée au surgissement de l'opinion publique. Et enfin, en observant la manière dont les actions participatives en bibliothèque proposent une autre conception de la décision, nous nous intéresserons à la responsabilité collective de transformer la société. Observer la participation revient dès lors à observer ces prises de responsabilités, ces capacités à assumer le rôle d'acteur engagé de l'institution (dans notre cas) face à la prise de choix, à la diversité, à l'expression de l'opinion publique et à la transformation de la société. Or étudier ce rôle et la manière de l'assumer passe forcément par une compréhension du rôle même de bibliothécaire, en tant qu'il est incarné par les bibliothécaires eux-mêmes, face aux élus, face aux usagers, face à leurs collègues.

C - 2 Représentations et interactions

Dans le cas de la BmL, étudier le contexte passe aussi par la compréhension de qui sont les bibliothécaires et de ce que signifie être bibliothécaire, entre définitions du métier, rapport à l'État, rapport à la municipalité, débats dans la profession, etc. Et ce d'autant plus dans une situation participative, dans laquelle le public est invité à délibérer ou décider sur ce qui fait le cœur de l'activité bibliothéconomique, en d'autres termes la justification de leur métier. L. Bherer parle de « l'irruption des citoyens ordinaires » [58] et rappelle que cette irruption appelle à une étude de l'adaptation des agents publics à cette nouvelle situation. Blondiau et Fourniau proposent comme nouvelle piste d'approche de l'activité participative un décentrement par rapport à la procédure pour s'intéresser davantage à ce qui l'entoure, le contexte, les personnes, etc.

> En se focalisant sur les scènes publiques et formelles de la participation, les observateurs désertent les coulisses, les à-côtés, les interstices dans lesquels se joue le plus souvent, on le sait, l'essentiel du jeu social. En calquant le

[57] Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit., p. 94

[58] Bherer, "Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques", op. cit., p. 107

> calendrier de ses observations sur celui des procédures, on se condamne à méconnaître ce qui s'est passé avant (souvent décisif) et ce qui se jouera ensuite (tout aussi déterminant). Le risque principal est celui d'une décontextualisation de la procédure, au regard des institutions qui l'entourent, de l'univers des relations sociales dans lequel elle s'inscrit, des scènes de controverses parallèles qui la jouxtent, rendant l'interprétation de ce qui s'y joue impossible.[59]

Cette citation de Blondiau et Fourniau utilise largement le champ sémantique du théâtre : jeu, jouer, coulisse, scène, interprétation. Ce lexique nous amène à considérer l'acteur de la participation, celui qui agit dans la participation, comme aussi l'acteur, celui qui joue un rôle dans la participation. L'idée de théâtralité du politique est aussi travaillée par Étienne Tassin :

> À considérer ce que l'action fait à l'acteur, on conviendra que le jeu des rôles et l'interprétation des situations, pratiques plurielles et concertées, sont générateurs d'un lien spécifique qui ne s'ordonne pas aux personnes mais aux personnages, pas aux supposés auteurs des actes mais aux acteurs réellement nés des actions, pas à ce que nous sommes mais à qui nous sommes pour reprendre la distinction arendtienne, et qui tient aux scènes sur lesquelles ces peuples se rencontrent.[60]

Deux éléments méthodologiques peuvent être déduits de ces citations. D'une part, l'intérêt de concevoir comme des acteurs les agents de l'institution publique prise dans des pratiques participatives, et d'étudier leurs actions comme la manifestation d'un jeu de rôle. D'autre part, la compréhension que ce que nous pourrons alors observer n'est pas une vérité des individus, mais une représentation d'un rôle, c'est-à-dire la prédominance sur la scène de l'acteur sur l'auteur. L'enjeu serait donc, à partir des notions d'acteurs, de théâtre, de mise en scène et de représentation, d'observer les rôles pris et joués par les agents pendant les actions participatives ou d'analyser la narration de ces rôles par les agents, afin de voir comment ils s'approprient les intentions participatives, les interprètent et comment les pratiques transforment leur représentation du métier, d'eux-mêmes, des institutions, etc. Ce lien entre théâtre et observation est celui défini et théorisé par Erving Goffman, spécialiste de l'étude des interactions et qui explique dans la préface de « *La mise en scène de la vie quotidienne* » :

> La perspective adoptée ici est celle de la représentation théâtrale ; les principes qu'on en a tirés sont des principes dramaturgiques. J'examinerai de quelle façon une personne, dans les situations les plus banales, se présente elle-même et présente son activité aux autres, par quels moyens elle oriente et gouverne l'impression qu'elle produit sur eux, et quelles sortes de choses elle peut ou ne peut pas se permettre au cours de sa représentation.[61]

Si E. Goffman peut nous être utile pour étudier les manifestations de la participation, il convient de faire le point sur les définitions centrales de sa méthode. Goffman définit

[59] Blondiaux and Fourniau, "Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie", op. cit., p. 20–21

[60] Tassin, "Ce Que l'action Fait à l'acteur", op. cit., p. 54

[61] Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 9

l'interaction comme « influence réciproque que les partenaires exercent sur les actions respectives lorsqu'ils sont en présence immédiate les uns des autres »[62]. Cette définition fait écho à l'idée d'interaction, chez John Dewey, pour lequel l'action politique amène forcément à la rencontre entre plusieurs individus et plusieurs groupes faisant face ensemble à un problème à résoudre, et que cette rencontre prend la forme d'une interaction qui ne laisse aucun membre de l'équation inchangé. Dans le champ participatif, cela signifie pour Dewey, qu'une pratique participative doit transformer aussi bien les habitants que l'institution et ses agents. C'est ce jeu de transformation qui doit être recherché : à la fois voir le rôle qui est pris, voir ce qu'il manifeste d'un rapport à la transformation, et voir comment (peut-être) le rôle même transforme l'individu.

Une autre définition importante de Goffman est celle donnée au terme « représentation », par lequel il entend « la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants »[63]. Pour Goffman, cette représentation est observable à travers le décor et à travers ce qu'il appelle la « façade personnelle » c'est-à-dire l'ensemble de attitudes et tout ce qui exprime indirectement le rôle joué. Cette notion de représentation nous encourage à considérer des éléments qui pourraient nous paraître anodins ou dus à l'organisation et aux possibilités mêmes de l'organisation : localisation de l'activité participative dans la bibliothèque, port du badge, présentation des agents par leurs noms ou pas, par leurs statuts ou pas, etc. La représentation implique aussi des spectateurs, des personnes qui font face et qui sont des publics, des observateurs ou des partenaires. Eux-mêmes jouent un rôle et sont actifs, y compris dans leur rôle de spectateurs. Plus encore, il importera de comprendre pour qui les bibliothécaires jouent un rôle : pour les publics, pour leur direction, pour le monde des bibliothèques, pour les élus, etc. ? Dans tous les cas, il conviendra de se demander si la représentation est unique, le rôle incarné une seule fois, ou si la représentation est récurrente et que le rôle incarné est le même quelle que soit la situation. En effet,

> Quand un acteur joue le même rôle pour un même public en différentes occasions, un rapport social est susceptible de s'instaurer. [Et il définit] l'actualisation de droits et de devoirs attachés à un statut donné (...).[64]

Goffman parle alors d'institutionnalisation de la façade sociale. Cette institutionnalisation repose sur l'idée que les représentations créent des « attentes stéréotypées et abstraites »[65], qui amènent les spectateurs à donner une signification à ce qu'ils observent. Si la représentation est récurrente, elle peut devenir tellement signifiante que la modification des tâches et des activités portées par les acteurs, ne changera pas la signification donnée à leur rôle. En d'autres termes, « la façade devient une « représentation collective »[66] . Plus qu'une approche empirique des relations, observer la participation nous permet une approche empirique des interactions, et, en suivant Goffman, de l'image spécifique que les bibliothécaires veulent incarner face à leur public. Ainsi, le travail de Pryer, inspiré de Goffman pour décrire les interactions des professionnelles du sexe, « met en relief l'image

[62] ibid., p. 23
[63] ibid., p. 23
[64] ibid., p. 23 & 24
[65] ibid., p. 33
[66] ibid., p. 33

que les professionnelles cherchent à donner d'elles-mêmes, l'identité positive qu'elles essaient de construire aux yeux de leurs clients d'abord, mais également au regard de la société dans son ensemble »[67]. En suivant Goffman et l'interaction comme représentation théâtrale, nous allons tenter de voir le décor construit par les bibliothécaires pour leurs actions participatives, les masques qu'ils portent et les rôles qu'ils jouent. À partir de là, nous pourrons dessiner une image des bibliothécaires, en tant que groupe et équipe, se projetant dans une pratique participative, susceptible de remettre en question leur expertise et leur rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques. Au-delà même des bibliothécaires, c'est l'image de la bibliothèque en tant qu'institution publique, institution démocratique, institution politique, qui est jouée dans ce jeu de rôle et de masques. De fait,

> au-delà même des acteurs en présence, l'appréciation portée lors de l'interaction a tendance à se diffuser à l'ensemble du groupe, ainsi qu'à l'organisation à laquelle les acteurs appartiennent, chacun devenant ainsi, qu'il le veuille ou non, le représentant d'un collectif qui le dépasse.[68]

Une attention forte devra donc être portée aux jeux de rôle internes. Les bibliothécaires font-ils preuve sur la scène comme en coulisse d'un même discours, d'une même représentation d'eux-mêmes ? Une représentation réussie du bibliothécaire donnera une appréciation positive sur l'ensemble de la profession, sur la bibliothèque elle-même, voire sur la municipalité et l'État. En des temps qui se veulent incertains pour les bibliothèques (baisse de budget, inquiétudes internes sur l'efficacité des méthodes, focalisation sur le concept d'advocacy, etc.), représenter la bibliothèque et sa capacité à s'intégrer dans le champ politique par la culture et le livre est bien plus qu'un jeu. L'enjeu est d'autant plus fort, que :

> Étant donné la tendance des participants à accepter les définitions proposées par leurs partenaires, on comprend l'importance décisive de l'information que l'acteur détient ou se procure initialement au sujet de ses interlocuteurs : c'est à partir de cette information initiale qu'il entreprend de définir la situation et de tracer l'esquisse d'une réponse. [69]

L'étude des rôles permet donc de comprendre les effets possibles de la participation sur les usagers, et, dans notre cas, le rôle de la bibliothèque dans la construction d'une action politique, et l'influence de la représentation jouée par les bibliothécaires sur les rôles politiques que pourra prendre le public. Aussi, dans les chapitres qui suivront, à travers l'analyse des pratiques participatives suivies lors de notre étude du projet Démocratie, nous allons essayer de retrouver les éléments utilisés par les acteurs, éléments descriptifs et constitutifs de la scène et de ce qui se passe dans la coulisse. Nous nous appuierons aussi sur les documents de communication et les entretiens conduits avec les équipes, pour compléter nos observations, et voir quels masques, décors et autres appareillages symboliques sont mobilisés en situation participative.

[67] Le travail de Pryer est présenté par Jean Nizet and Nathalie Rigaux. *La Sociologie de Erving Goffman*. Repères, Sociologie 416. Paris: La Découverte, 2014. ISBN: 978-2-7071-7911-1, p. 5

[68] ibid., p. 20

[69] Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 19

C - 3 Le bibliothécaire sur la scène participative : animateur, formateur, témoin

La méthode de Goffman peut nous servir en deux moments : d'une part pour déterminer des rôles qui semblent être incarnés soit normalement soit en situation participative, et d'autre part pour étudier en profondeur ces rôles et comprendre leur manifestation, leur cause, leur signification. Pour déterminer ces rôles, nous avons mené une série d'observations sur des activités non participatives et non organisées pour Démocratie puis les avons comparées avec les activités participatives organisées pendant Démocratie. Pour cela, nous avons étudié les façades personnelles, les accessoires, les décors des activités observées pour voir quels rôles se mettent en place. Plus encore, nous devons nous demander si la participation ne fait pas émerger de nouveaux rôles.

Pour cela, nous avons conduit des observations entre novembre 2017 et janvier 2018 [70], dans deux bibliothèques du réseau lyonnais : la bibliothèque centrale (La Part-Dieu) et la bibliothèque du sixième arrondissement. Nous avons conduit des observations participantes, en prenant donc une part active à l'animation en cours. Nous avons observé 15 activités, de formes différentes : formations, débats, expositions, rencontres, ateliers, etc. Ces activités ont été repérées sur le magazine *Topo* (l'agenda imprimé de la bibliothèque municipale de Lyon), sur les deux agendas accessibles depuis le site web, celui des animations et celui des ateliers numériques. Certaines activités étaient ouvertes sur inscription, avec un public restreint, d'autres étaient ouvertes sans inscription. Nous avons prêté également attention à suivre des activités ayant lieu sur des jours et heures différents : le soir, le midi, la matinée et l'après-midi, en semaine, le mercredi et le samedi, afin de voir si le public change et si les interactions évoluent.

Interrogeons l'opinion commune sur le métier de bibliothécaire et nous verrons le portrait étrange d'un professionnel dont les connaissances sont autant reconnues que son non-besoin de compétences pour exercer sa profession. Ainsi, autant les bibliothécaires sont considérés comme des intellectuels, capables de lire et de lire beaucoup, de savoir ce qu'ils ont lu pour pouvoir le conseiller et même pour pouvoir trouver l'information que le public cherche, autant l'idée de formation au métier de bibliothécaire suscite le plus grand étonnement, car il semble au profane qu'hormis lire et parler de sa passion, le bibliothécaire n'a rien d'autre à faire qu'à ranger des livres. D'ailleurs les agents interviewés ont exprimé à la fois leur découverte presque par hasard du métier et leur difficulté à pouvoir réellement qualifier le métier. La plupart reconnaissent n'avoir pas eu de vocation à travailler en bibliothèque, même si chacun reconnaît à la bibliothèque des qualités qu'il ou elle a du mal à retrouver ailleurs aujourd'hui : service public, liberté, pluralisme, etc.

`Enquêté C2 : Avant de travailler ici, je n'avais quasiment jamais mis les pieds dans une bibliothèque, mais vraiment jamais ! J'habitais dans un petit`

[70] Ces activités ont été observées dans le cadre d'un projet de recherche européen appelé PLACED. Les observations ont été menées avec une équipe de chercheurs de l'Enssib et du CNRS-LIRIS. Le protocole d'observation a été construit par l'auteur de cette thèse, en partenariat avec une chercheuse suédoise de l'université Chalmers, Göteborg.

village où il n'y avait pas de bibliothèque et à la fac, j'ai rien foutu ou vraiment très peu. Un jour, j'ai commencé à bosser ici et je me suis dit : « mais en fait je suis con, qu'est-ce que j'ai foutu jusque-là ».

Ou encore cet autre agent qui, expliquant son parcours de photographe à médiateur numérique, précise à plusieurs reprises qu'il n'est pas bibliothécaire. Le rencontrant un an plus tard à une réunion locale de l'Association des bibliothécaires de France, je m'étonne de sa présence. Il me dit alors que finalement il est bibliothécaire, parce que travailler en bibliothèque n'est pas travailler ailleurs, quel que soit le type de poste et de statut. Être bibliothécaire, c'est donc peut-être d'abord travailler en bibliothèque, travailler pour « faire la bibliothèque » : institution culturelle où se met en œuvre une politique publique, lieu ouvert à tous, dédié à la diffusion du savoir, soit par la mise à disposition de collections, soit par la proposition d'un programme d'animation culturelle, soit encore par la formation offerte à la maîtrise d'outils qui permettent cet accès au savoir. Le ou la bibliothécaire sera donc aussi bien chargé d'accueil, de collections, de programmation culturelle, d'espaces de formation et d'auto-formation. Dans certaines bibliothèques, les bibliothécaires, ayant un statut de professionnel des bibliothèques, sont parfois responsables de tous ces aspects du métier. Dans de grandes bibliothèques, ces responsabilités sont partagées entre trois corps professionnels : celui des bibliothèques, celui de la médiation socioculturelle et celui de l'animation numérique, avec une étanchéité plus ou moins forte entre les corps de métier.

Cette difficulté à faire percevoir dans quels types d'activités se mobilise l'ensemble des connaissances, qui sont celles des bibliothécaires, est flagrante dans l'observation des rôles que nous avons menée. Ainsi, le rôle premier du bibliothécaire dans une activité de type animation culturelle ou scientifique est un rôle très effacé, qui ne laisse pas voir les connaissances nécessaires à l'exercice de cette tâche. À se demander même si le bibliothécaire ne les cache pas volontairement. Pour le public qui participe à une activité de la bibliothèque, dans la majorité des cas, le bibliothécaire est plutôt un « ouvreur de portes », pour reprendre une expression qui a été utilisée plusieurs fois lors d'entretiens avec des bibliothécaires (dans des contextes autres que le Projet Démocratie). Ils accueillent les partenaires et le public, ils ont auparavant installé la salle, ils offrent le café. Leur intervention orale est réduite au strict minimum : le mot de bienvenue, le mot de fin. Leur interaction avec le public est également réduite au minimum et toujours dans une posture qui vise à ce que l'événement se passe au mieux. Ainsi, ils interagissent avec le public pour l'accueillir et lui indiquer où s'asseoir ou pour reprendre le micro en cas de débordement. En d'autres termes, ils contiennent. Toujours à proximité, mais invisibles et silencieux, ils restent souvent au fond de la salle, loin de l'espace central de l'activité. Le bibliothécaire ouvreur de porte est un peu un majordome, proposant au public une représentation assez complexe, qui est celle à la fois de la présence et du silence ; ils sont les éléments indispensables, dont le caractère indispensable ne doit pas prendre de place. Dédiés à la bonne tenue de l'événement pendant l'événement, on en oublie qu'ils ont eu un rôle avant l'événement (celui de le penser et de l'organiser) et possiblement même après (celui de faire le lien entre les savoirs énoncés pendant l'événement et les collections permanentes de la bibliothèque). Pris par l'événement, le bibliothécaire semble alors ne plus exister que dans le temps présent et ne rend pas accessible au public le temps et

l'espace dans lequel son rôle prend place.

Ceci n'est pas anodin. Se centrer sur le présent, c'est d'abord s'engager envers le public et la bibliothèque sur l'événement et son vécu. On peut y voir une responsabilité de service public, à savoir que la bibliothèque doit être un lieu sécurisé et sécurisant, qui donne au public ce qu'il est en droit d'attendre, en l'occurrence ce qui est annoncé dans le programme avec une garantie de qualité. On peut y voir aussi un intérêt des bibliothécaires pour proposer une expérience positive, agréable pour les publics et pour les partenaires, auquel cas, il ne s'agirait pas tant d'une responsabilité publique que d'un souci de l'autre, pris non pas tant comme individu que comme groupe. Un événement en bibliothèque a ceci de particulier qu'il constitue un temps collectif, alors que la recherche de documents, comme la lecture, sont en général des activités individuelles. On peut y voir également non plus un souci de l'autre, mais une inquiétude. Outre les interactions en cas de dérapage, on remarque que nombre de collègues des bibliothécaires organisateurs passent les voir et leur faire signe. Tout en vérifiant que tout se passe comme attendu, ces visiteurs invisibles (reconnaissables seulement par qui connaît l'équipe), figurants de l'événement, laissent penser que ces événements suscitent une certaine appréhension. Dans les cas observés, cette inquiétude pouvait être liée à une prise de parole du bibliothécaire, prise de parole cette fois non plus organisationnelle mais bien de contenu, ou liée à la présence même d'un public actif pouvant prendre la parole et une parole non maîtrisée, ou enfin liée au caractère nouveau de la forme de l'événement. Ainsi, pour un atelier « *critical thinking* », les bibliothécaires sont venus à deux, pour moins de 15 participants, dans un événement qui était piloté au moment de l'événement même par un partenaire et sont restés parfaitement silencieux, sauf pour accueillir, offrir le café et remercier. Dans tous les cas, ces inquiétudes concernent alors le bien-être du bibliothécaire lui-même. Cela sous-entend que les événements, bien que développés dans les bibliothèques depuis de nombreuses années, ne sont pas si évidents pour les bibliothécaires. Or, il nous semble que dans le cas d'événements participatifs, le souci de l'institution, le souci des publics et le souci de soi-même sont plus que jamais mobilisés. En effet, une pratique participative engage l'institution à transformer l'écoute des publics, elle rend d'autant plus importante le caractère agréable et sécurisant de l'activité qu'elle doit pouvoir laisser chacun et chacune en confiance pour exprimer sa parole ou ses savoirs, et enfin les risques de conflits sont amplifiés du fait d'une libération de la parole. Pour toutes ces raisons, l'organisation de pratiques participatives événementielles dans la bibliothèque devrait amener au développement de tâches ou de postures encore plus dévolues à la belle et bonne expérience.

Comme en lien avec cette inquiétude du conflit et ce souci de représenter le service public, il faut voir que les bibliothécaires ne se présentent que comme l'incarnation de la bibliothèque. Pourtant, ils ne le font qu'en donnant leurs noms et prénoms, sans préciser leur fonction dans la bibliothèque ni leur statut, et encore moins le secteur dont ils sont spécialistes (ce qui pourtant explique leur présence à l'événement, voire l'existence de l'événement lui-même). Ils ne se présentent donc pas en tant qu'experts, sachants, mais en tant que représentants de la bibliothèque et hôte de l'événement. Il ne faut pas s'en étonner. Les bibliothécaires sont des fonctionnaires, qui font de la neutralité et du devoir de réserve le point cadre fondamental de description de leur métier, sur le

plan administrativo-juridique. Toute représentation d'un bibliothécaire face à un public porte la marque de cette restriction réelle ou en tout cas totalement intégrée. Les débats sur la neutralité et le devoir de réserve sont chose courante dans le métier, et ce dans le monde entier : qu'il s'agisse d'un débat aux USA sur la disponibilité des salles de la bibliothèque pour les groupes d'extrême-droite ou qu'il s'agisse en France du débat autour du respect de la vie privée des usagers [71]. Cette posture de retrait a pu amener à éviter certains sujets conflictuels dans les programmations des bibliothèques, de peur que les usagers n'y lisent une opinion quelconque de la bibliothèque sur le sujet ; ceci est tout particulièrement vrai des débats autour de la religion évités par les bibliothèques. Les actions participatives font bouger cette situation, au sens où la participation est déjà fortement connotée. Elle sous-entend un certain regard sur la démocratie, sur la représentation et sur l'action. Le développement des pratiques participatives aura peut-être un impact sur le devenir de cette injonction professionnelle à la neutralité, et notamment une redéfinition de ses contours et de son incarnation.

Nos observations nous ont conduits à identifier un autre rôle, celui de spécialiste des ressources, qui consiste à faire un lien entre les collections de la bibliothèque et l'événement. Il s'agit pour les bibliothécaires de proposer une liste de documents en lien avec l'événement. Deux éléments sortent de ces observations : le caractère absolument non central de la connexion entre documents et événement et le caractère temporel de cette connexion. Commençons par le premier point : ces listes sont toujours comme un supplément à l'événement, alors même qu'un événement est en général proposé parce qu'il fait écho à des collections de la bibliothèque. C'est parce que les bibliothécaires achètent des documents sur l'actualité du droit d'asile qu'ils vont faire venir un expert sur cette question. Et pour autant, ni les ouvrages de cet expert ni les ouvrages sur ce thème ne sont valorisés pendant l'événement. Dans un des événements observés, les documents conseillés étaient mis à disposition sur une table de présentation. Il était alors possible de les emprunter ou simplement de les consulter. Cependant rien sur la table ne signalait le lien avec l'événement, rien ne précisait si ces documents étaient manipulables ou si leur exposition en faisait des objets intouchables. La table était loin des participants et du lieu même de débat. Et les documents n'ont jamais été mentionnés pendant l'événement pour eux-mêmes. À la fin de la conférence-débat, le bibliothécaire a signalé la présence de cette sélection de documents, sans en donner quelque autre description sur le contenu, ni les modalités d'usage (consultation, prêt, etc.). Il n'était par ailleurs pas prévu de liste à emporter et la liste n'a pas été publiée sur l'entrée de l'événement dans l'agenda. Ce caractère anecdotique de la liste se retrouve quand in extremis à la fin d'un atelier le bibliothécaire relève toutes les adresses mail pour envoyer une bibliographie liée au thème discuté, ou quand tout aussi « inextremissement » le bibliothécaire part en courant à la fin d'une présentation de revue pour aller chercher dans son bureau un tract préparé avec la liste des revues présentées et le distribuer aux personnes ayant assisté à l'événement. On ne peut que s'étonner de ce manque de lien entre les collections et les événements, car être spécialiste des collections est au cœur du métier de bibliothécaire. C'est une tâche qui reste de l'ordre de l'interne, du back-office, du non publicisé et du non représenté. En d'autres termes, la représentation donnée aux spectateurs n'inclut pas la mise en valeur de leurs compétences les plus évidentes. Les bibliothécaires en un sens refusent de

[71] On reparlera dans le chapitre 3 de la Partie 2, 3, 261 de ces deux débats en détail

jouer le rôle d'expert, qu'ils sont pourtant. Plus encore, ils ne veulent pas jouer le rôle de prescripteurs face au public et assumer une autorité face au public. Le rôle d'expert qui pourrait être défendu n'est pas du tout assumé. Les pratiques participatives font bouger cela de deux façons : d'une part il semble difficile de promouvoir la participation des habitants et des usagers, et la mobilisation de leurs savoirs et expertises, quand on ne veut pas soi-même faire la démonstration de ses connaissances et compétences ; d'autre part, la participation va dans le sens d'un partage de l'expertise et de l'autorité et peut-être d'une diminution de la fonction prescriptrice de la bibliothèque, à moins que celle-ci ne trouve une autre manière de garder cette fonction qui reste dans la définition de la bibliothèque comme partie prenante de son travail d'émancipation des usagers.

Par ailleurs, ce deuxième rôle soulève une autre question, celle de la temporalité. Lors des activités observées, tout se passe comme si les activités n'étaient pas l'occasion de présenter la diversité des collections et des ressources possibles, quand bien même ces activités jouent aussi le jeu d'une diversification de l'accès au savoir et d'une diversification des publics. Ainsi, les collections qui ne sont pas directement consultables ne sont pas présentées et le numérique est mis de côté. Plus encore, tout tourne autour de l'événement dans le présent. Les bibliothécaires ne cherchent pas à dresser des passerelles évidentes entre les sources de savoir : savoir acquis directement dans l'événement ou indirectement par le passage vers des collections. Il s'agit bien d'un problème de perception du savoir dans le temps. L'immédiateté de l'expérience directe du savoir dans l'activité semble déconnectée de la possibilité de construire des savoirs dans le temps au moyen des ressources de la bibliothèque. En faisant du lien aux ressources de la bibliothèque un bonus, et non un point central, les bibliothécaires présentent une facette de l'expérience-savoir comme immédiate et non pas comme à construire. Ceci est d'autant plus évident que rien n'est fait pour garder trace des savoirs produits pendant l'événement même. Rien n'est conservé qui pourrait constituer un répertoire transmissible et diffusable de l'expérience vécue (photos, notes, archive des productions, etc.). Si parfois des photos sont prises, elles le sont pour un usage interne, à savoir illustrer un rapport d'activité. Le bibliothécaire ne se fait en général pas le témoin de l'événement. Or les pratiques participatives ne proposent pas seulement une expérience vécue collectivement, dont on pourrait garder une trace émotionnelle à base de photos ou de témoignages, mais produit du savoir (cartes collaboratives, textes, etc.). Les bibliothécaires vont-ils devoir se saisir différemment de la temporalité du savoir ?

Ainsi, l'observation de pratiques non participatives, hors du contexte du programme Démocratie, nous permet de repérer plus que des rôles, des tâches qui sont porteuses de ces représentations et qui amènent à pointer quatre éléments susceptibles de montrer ce que la participation pourrait transformer de la représentation du métier et possiblement du métier lui-même. Ces éléments sont l'expérience, entre organisation d'une expérience agréable et positive et mise en place d'une expérience transformante, la neutralité, entre peur du conflit et représentation du service public, la prescription, entre refus de l'expertise et mise en place d'une situation de valorisation de toutes les expertises, et enfin l'inscription dans les temps, entre le souvenir et la construction des collections de demain.

Outre ces quatre éléments qui seront autant de pistes à suivre pour observer ce qui se transforme dans la mise en œuvre d'intentions à la participation, nous pouvons dès à présent pointer les tâches qui sont faites par les bibliothécaires dans les 15 activités étudiées du Projet Démocratie. Pour rappel, Goffman considère que « dans nombre de cas, la représentation sert à exprimer les caractéristiques de la tâche exécutée plutôt que celles de l'acteur »[72]. S'intéresser aux tâches revient à poursuivre le travail entamé sur les rôles. Les deux rôles que nous avons observés expriment plusieurs tâches, certaines qui sont exercées avant l'activité et d'autres pendant l'activité. Trois tâches sont possibles avant l'activité : initiateur, organisateur, constructeur. L'initiateur est celui qui est à l'origine du projet. L'organisateur est celui qui organise l'événement, le gère d'un point de vue matériel et logistique. Le constructeur est celui qui construit l'activité et son contenu. Trois rôles sont également possibles pendant l'activité : L'animateur, qui accueille, facilite l'activité (introduction, passage des micro, conclusion, information aux passants, etc.), le formateur, qui a un regard sur le contenu échangé et produit pendant l'activité (jugement, validation des contenus et formation des participants) et enfin le spectateur, qui participe à l'activité en cours avec plus ou moins de réaction perceptible (spectateur, observateur, journaliste, participant). Pour étudier les activités participatives du programme Démocratie à l'aune de ces nouveaux éléments, nous avons produit un tableau des tâches effectuées pour ces activités. Le tableau 2.4, page106, vise ainsi à mettre en évidence ces tâches, qui nous renseignent aussi sur les représentations qui seront tenues, et permet de voir d'une part l'importance de chaque tâche et d'autre part les corrélations entre les tâches avant et pendant l'activité. Nous avons par ailleurs considéré que les trois tâches d'initiateur, organisateur ou constructeur peuvent être effectuées par la bibliothèque seule (carré rouge dans le tableau), de manière partenariale, avec des associations ou avec le public, (carré violet dans le tableau), de manière déléguée, par des partenaires seuls ou par le public seul, (carré bleu dans le tableau). De même pour les tâches effectuées pendant l'activité : animateur, formateur et spectateur, nous avons donné un code couleur selon que la tâche est plus ou moins assumée : ainsi en rouge la tâche principale, en violet la tâche secondaire et en bleu la tâche dans laquelle le bibliothécaire ne fait office que de figurant.

Ce tableau nous permet de constater, dans les pratiques participatives, à l'image de ce qu'il se passe dans les pratiques non participatives, que la prédominance d'un travail de la seule bibliothèque en amont de l'activité diminue dès lors que la tâche concerne une élaboration de contenu. Les activités sont en général co-construites, non pas avec le public mais avec des partenaires. Les bibliothécaires se situent là encore plutôt du côté d'une expertise de l'organisation que des contenus, ce que nous lions à nos considérations sur la neutralité. On constate aussi une corrélation entre la non-participation du bibliothécaire au contenu et le fait de ne pas prendre la posture de formateur. À l'inverse, plus le contenu est construit par la bibliothèque, plus le rôle de formateur est important. Ces deux tâches de construction de contenus et de formation nous renvoient aux questionnements sur l'expertise et la prescription évoqués précédemment. Le deuxième élément de ce tableau est que le rôle d'animateur est celui qui est le plus joué. Or, nous devons nous demander s'il s'agit d'un animateur au sens de majordome, qui veille à ce que l'activité participative soit agréable, ou s'il s'agit vraiment d'impulser une dynamique dans l'activité, de porter soit le poids de la réalisation de la participation

[72]Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, op. cit., p. 79

Activité	Initiateur	Organisateur	Constructeur	Animateur	Formateur	Spectateur
Odyssée des langues	.	.	.	..	.	.
Arch and show	.	.	.	.	.	.
Porteurs de parole	.	.	.	.	.	.
Bibliothèque vivante	.	.	.	.	.	.
Cherchez la femme	.	.	.	.	.	.
Mémoires lesbiennes et féministes	.	.	.	.	.	.
Café citoyen	.	.	.	.	.	.
MALC	.	.	.	.	.	.
Nuit de la Démocratie	.	.	.	.	.	.
Audiodescripti	..	.	.	.	.	.
Fabrique de l'information	.	.	.	.	.	.
Nudges	.	.	.	.	.	.
Prix du livre politique	.	.	.	.	.	.
Lili Lucas	.	.	.	.	.	.
I wheel share	.	.	.	.	.	.

Tableau 2.4: Rôles

dans l'activité, soit le poids de l'impact attendu de l'activité participative. En d'autres termes, ceci nous amène aux questionnements autour de l'expérience, déjà évoqués. Enfin, le rôle de spectateur, que nous avons mis en écho avec celui de témoin, collectant les productions comme les souvenirs, les installant dans une temporalité qui dépasse l'expérience, ce rôle donc est peu assumé et les traces de ces activités participatives risquent d'être difficiles à trouver.

D Conclusion de "Intentions, évaluations, représentations"

Ce travail méthodologique autour de ce que nous pouvons apprendre et comprendre de l'observation des bibliothèques en train de faire de la participation, nous aura amené à trois séries de conclusions.

D'abord, il nous faudra partir des intentions. Nous avons pu en déterminer trois types, à partir des textes relatifs au projet Démocratie et dans leur adéquation aux textes cadres de la BmL. On peut les décrire de la manière suivante :

- Faire de la participation pour renouveler le lien social dans la bibliothèque face à une crise de la sociabilité
- Faire de la participation pour trouver sa place sur un territoire face à une crise de la représentation
- Faire de la participation pour assurer un débat démocratique face à une crise de celui-ci

Il s'agira d'étudier comment ces crises se manifestent et se décrivent, pour observer la manière dont les bibliothèques ont fait face à ces crises, avec plus ou moins de succès, jusqu'à choisir de développer leurs pratiques participatives pour mieux y répondre.

Ensuite, nous questionnerons la mise en œuvre de cette participation comme réponse, en soulevant les limites et écueils rencontrées par ces pratiques pour ces intentions dans le contexte actuel des structures de pouvoir et des libertés individuelles. Nous pourrons nous appuyer sur les échelles et les grilles étudiées précédemment pour non pas mesurer l'effet réel de la participation sur les publics, mais pour dessiner un radar de la vision démocratique associée à chaque intention.

Enfin, nous terminerons l'étude des intentions par une observation des transformations attendues ou non de l'exercice du métier de bibliothécaire, transformations engagées par la participation. Pour analyser ces évolutions de métier, nous chercherons à voir si les éléments-clés de l'action bibliothéconomiques sont effectivement questionnés par ces nouvelles activités. Il nous faudra donc voir ce que la participation fait à l'expérience et au rôle d'animateur des bibliothécaires, ce que la participation fait à la prescription et au rôle de formateur des bibliothécaires et ce que la participation fait à la représentation d'un discours neutre et objectif et au rôle de témoin des bibliothécaires.

Ces trois étapes : étude de la crise et action-réaction des bibliothèques, étude de la mise en œuvre et limites et enfin étude des transformations du métier sera la structure de base de chacun des chapitres de la partie suivante, II, 111.

Partie II

Vers des bibliothèques participatives

Cette deuxième partie sera donc consacrée à l'étude des trois intentions (et d'autant de chapitres) : la première centrée sur le lien social, la deuxième sur le territoire et la dernière sur le débat démocratique. À travers ces chapitres, nous chercherons à comprendre en quoi chaque intention répond à un enjeu spécifique des bibliothèques, en quoi la participation en est une réponse, et quel projet démocratique se dessine au travers de la mise en œuvre de cette solution. Il ne nous faudra pas hésiter à retourner dans l'histoire des bibliothèques en France au 20ème siècle pour comprendre comment elles définissent ce qui leur fait problème. On s'appropriera ici le conseil de Rosanvallon concernant l'histoire de la démocratie :

> Il est tout aussi nécessaire de préciser qu'il ne s'agit pas seulement de dire que la démocratie a une histoire. Il faut considérer plus radicalement que la démocratie est une histoire. Elle est indissociable d'une travail d'exploration et d'expérimentation de compréhension et d'élaboration d'elle-même. (...) L'histoire ne consiste pas seulement à apprécier le poids des héritages, à « éclairer » platement le présent par le passé, elle vise à faire revivre la succession de présents comme autant d'expériences qui informent la nôtre.[73]

C'est dans ce même sens, plus politique qu'historique, que nous rechercherons ce qui informe la bibliothèque d'aujourd'hui, comme quelque chose qui ne se déduit pas tant qu'elle se construit. Cependant cela ne saurait suffire. Comprendre pourquoi la bibliothèque vise ces intentions ne sera qu'un premier pas dans notre étude, qu'il faudra faire suivre d'une étude de la mise en œuvre de la participation et de ses limites et des transformations qu'elle suscite dans le métier de bibliothécaire.

Pour étudier ces intentions, nous nous appuierons principalement sur les événements déjà mentionnés du projet Démocratie de la BmL, et dans une moindre mesure sur d'autres actions participatives menées dans des bibliothèques municipales ou départementales françaises. On peut voir dans le tableau 5, page112, un récapitulatif des intentions visées pour chaque activité étudiée du programme Démocratie.

Sans surprise, une même activité peut se référer à plusieurs intentions, en fonction des personnes qui sont interviewées et de leur manière de construire la pertinence de cette activité dans le cadre de leur travail. Ainsi, dans le cas de l'Odyssée des langues, les deux agents interviewés ont signifié une intention différente. Leurs visions ne sont pas antagonistes, mais montrent que les intentions peuvent différer selon l'agent. La première personne enquêtée situe leur action du côté du débat démocratique :

> `Enquêté M1 : On a pris le parti pris de faire s'exprimer la démocratie et la coexistence, par l'idée que justement là où les gens s'expriment dans la société, c'est aussi par leur individualité linguistique. (...) Donc le parti pris qu'on avait pour l'Odyssée des langues c'était de mettre en avant la richesse linguistique dans l'espace public, et montrer qu'à la bibliothèque, on reconnaît cette richesse-là et qu'on veut la mettre en valeur.`

[73] Pierre Rosanvallon. "L'universalisme démocratique : histoire et problèmes". fr. In: *Esprit* Janvier 2008 (2008), pp. 100–120, p. 118 & 119

Activité	**Intention**
Odyssée des langues	Lien social, Territoire et Débat démocratique
Arch and show	Territoire
Porteurs de parole	Lien social, Territoire et Débat démocratique
Bibliothèque vivante	Lien social
Mémoires lesbiennes et féministes	Territoire, Débat démocratique
Cherchez la femme	Débat démocratique
Café citoyen	Territoire
MALC Maison d'arrêt Lyon-Corbas	Territoire et Débat démocratique
Nuit de la Démocratie	Débat démocratique
Audiodescription	Lien social
Fabrique de l'information	Débat démocratique
Nudges	Territoire
Prix du livre politique	Débat démocratique
I wheel share	Territoire
Lili Lucas	Débat démocratique

Tableau 5: Intentions

L'autre enquêtée analyse plutôt leur action du côté de la visibilité et de la reconnaissance sur le territoire (intention citoyenne) :

> Enquêté 01 : L'Odyssée des langues du monde avec les habitants du 8ème, c'est un projet participatif, partenariat qui associe beaucoup d'institutions et d'associations socioculturelles du 8ème arrondissement, autour de la valorisation du multiculturalisme de l'arrondissement. Donc par le biais de la langue, le but c'était de valoriser dans l'espace public la diversité des langues parlées dans le 8ème arrondissement, et bien sûr, à travers le prisme de la langue, de valoriser les différentes cultures qui habitent le 8ème, la façon dont ces cultures vivent ensemble, la façon dont on peut s'apporter les uns les autres.(

De même pour « Porteurs de parole », le programme de novembre présente les objectifs de l'activité dans des termes, qui font aussi bien référence au lien social et à la citoyenneté qu'au débat démocratique :

> « Avec la population du 7ème Gerland, d'investir l'espace public, de créer des échanges, débats, recueillir et valoriser la parole des habitant.e.s. »[74].

C'est donc en ayant conscience que la séparation des intentions est un peu artificielle que nous choisissons néanmoins de les présenter indépendamment les unes des autres dans les chapitres de cette partie, afin de faire ressortir ce que chacune implique et engage.

[74] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Novembre à Décembre.* Op. cit., p. 5

Chapitre 1

Bibliothèques, participation et lien social

Nous tissons conjointement le Fil rouge
en déroulant la bobine du lien social.

Gildas Carillo Article 2016 p 43

Introduction Lutte contre l'exclusion, construction de récits communs, appels au vivre-ensemble, tels sont les termes utilisés par les bibliothécaires de la Bibliothèque municipale de Lyon pour expliciter une partie de leurs projets participatifs. Ces termes font écho à des situations de constat de crise, ici dite de sociabilité ou de lien social. Dans un texte de 2015, Serge Paugam, sociologue dont l'intérêt touche à la fois l'exclusion et les bibliothèques, écrivait :

> En réalité, nous oscillons sans cesse entre une attitude qui consiste à constater de façon pessimiste toutes les formes de déclin du lien social et une autre qui nous conduit, au contraire, à nous projeter dans une société en mutation où émergent en même temps des formes nouvelles de vie en société où les liens sociaux se réinventent sous des formes parfois inattendues.[1]

Reprenons l'événement Nuit de la Démocratie à la Bibliothèque pour voir comment ces formes participatives contribuent au renouvellement des liens sociaux. Tout au long de cette Nuit de la démocratie à la bibliothèque, tout sera fait pour faciliter la création de lien entre les participants ou entre les participants et les bibliothécaires. D'abord le buffet, dont on rappelle qu'il a été annoncé comme du ressort des participants, les bibliothécaires s'occupant du "boire". Le fait est que les usagers sont venus avec le "manger". La plupart ont cuisiné. Déjà autour du buffet s'échangent sinon des recettes, au moins des compliments. Et pour le "boire", les bibliothécaires n'avaient pas menti. Les participants auront un verre à la main une bonne partie de la soirée, avec ou sans alcool. Les flux divers vers le buffet amènent les usagers à se parler entre eux ou à parler avec les bibliothécaires qui tiennent la buvette. Les accidents de verres renversés rapprochent également. Ce n'est pas juste une animation, c'est une fête de quartier. Plus tard, le jeu

[1] Serge Paugam. *Vivre ensemble dans un monde incertain*. français. La Tour d'Aigues, France: Éd. de l'Aube, impr. 2015, 2015. ISBN: 978-2-8159-1117-7, p. 8

central proposé par la bibliothèque, à savoir une course au désherbage sur laquelle nous reviendrons bientôt, amènent à la constitution d'équipes. Les groupes se forment plus ou moins aléatoirement. Les gens venus ensemble se mettent dans la même équipe ; les gens venus seuls s'intègrent là où il reste de la place. Il y a six à sept personnes par chariot, si bien que dans chaque équipe il y a un mélange de personnes qui se connaissent et ne se connaissent pas. Et bien vite, la course demande à travailler en équipe. Impossible de s'ignorer. Le jeu allant même jusqu'à faire désherber un document publié l'année de la naissance d'un d'entre nous, nous finissons par connaître nos dates de naissance, à défaut de retenir nos noms. La convivialité touche à l'intimité : dates de naissances, informations sur qui a vu ou lu tel document qu'on envisage de désherber, jusqu'aux corps qui se touchent dans la chenille finale. Les autres animations de la soirée, jeux collaboratifs et tour de chant final, complèteront cette relation entamée avec les autres : on joue, on joue dans un espace qui n'est pas fait pour et on partage ensemble une expérience qui a le goût de l'extraordinaire et de l'exceptionnel, et dans le jeu les caractères des uns et des autres s'affirment. A la fin de la soirée, une vieille dame me dit être venue ici pour ne pas être seule et retrouver ses amis, deux étudiantes m'expliquent être venues pour la présentation des initiatives locales et être restées tellement on s'amuse bien ; dans le même temps, j'observe deux participantes, une jeune fille noire, souffrant d'un handicap physique, et une maman de 35-40 ans, blanche, flanquée de son mari et de ses deux enfants (10 et 14 ans) échanger leurs numéros. La première veut travailler en crèche mais ne trouve pas de poste, l'autre y travaille et elle a des conseils à lui donner pour trouver du travail dans ce domaine. Elles ne s'étaient jamais vues avant cette soirée. La seconde habite dans le 7$^{\text{ème}}$ arrondissement, un quartier en pleine transformation sociale, la première dans le 9$^{\text{ème}}$ arrondissement, à la Duchère, un quartier zone prioritaire de la ville. Elles se sont rencontrées lors du jeu de chariot en se retrouvant dans la même équipe, elles ont joué par la suite aux mêmes jeux collaboratifs et sont restées jusqu'à la fin de l'événement.

Si l'enjeu de la Nuit de la Démocratie était de créer du lien social, on peut considérer qu'il a été atteint. Reste à savoir si c'est le jeu, la désacralisation des espaces (par la course, le bruit, le chant, etc.) ou la participation elle-même qui rend possible cette socialisation. A moins que ce ne soit quand la participation se fait ludique et désacralisante qu'elle y parvient. C'est ce que nous chercherons à explorer dans cette partie. Il s'agira de voir comment la bibliothèque fait de ce déclin de sociabilité une intention pour son action participative, ou en d'autres termes, comment elle se saisit de la participation pour lutter contre ce déclin. Après un premier temps de définition de la sociabilité et de ses crises contre lesquelles les bibliothèques veulent se dresser, nous observerons ce que les actions participatives mises en œuvre pour y répondre font ressortir comme éléments constitutifs du projet démocratique de ces bibliothèques, enfin, nous nous intéresserons à la mutation, réelle ou seulement annoncée, du métier de bibliothécaire vers l'animation socio-culturelle.

Nous utiliserons dans ce chapitre des sources professionnelles, parmi lesquelles : une vidéo réalisée par la bibliothèque Louise-Michel sur ses pratiques participatives[2], des articles ou mémoires d'étude rédigés par des bibliothécaires sur leurs pratiques sociales et/ou participatives, parmi lesquels les textes de Fabrice Chambon (Chambon, 2010), Mathilde

[2]Bibliothèque Louise-Michel. *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque.* Paris, France, 2016

Servet (Servet, 2009) et Dominique Tabah (Tabah, 1997) qui ont marqué la profession et des témoignages de bibliothécaires sur la bibliothèque troisième lieu, tels que les textes de Gildas Carillo ou d'Hélène Certain. Nous considérons ces textes et vidéos comme des sources permettant d'étudier les discours de la bibliothèque sur son rôle social et sur la participation comme outil du rôle social. Nous nous appuierons également sur les entretiens et observations menés pendant le projet Démocratie.

A Du diagnostic au traitement

Il nous faut avant tout nous attacher à définir ce déclin de lien social, cette crise de la sociabilité, dont la citation précédente de Paugam nous rappelle la variété des formes. Plusieurs approches conceptuelles mènent à des définitions différentes de la sociabilité et du lien social, et par conséquent de leurs crises. Nous nous concentrerons ici sur deux définitions : la première, durkheimienne, qui fait du groupe le cadre du lien social, et la seconde, simmelienne, qui fait de l'individu l'élément clé de la sociabilité. Pour chacune de ces notions, nous rappellerons leur construction, puis soulignerons comment les bibliothèques s'en sont saisi pour définir leur mission sociale. Les actions menées par les bibliothèques, en réponse à un déclin des liens sociaux, sont révélatrices de deux rôles, qui ne sont pas forcément exclusifs l'un de l'autre : soit tenir le rôle de bibliothèque sociale, faisant de la lutte contre les inégalités conçues en terme de capital économique et juridique le cœur de son action, soit tenir un rôle de bibliothèque socialisante, et aborder cette lutte par la notion de capital social. La première fait de la bibliothèque une institution dont l'objectif est l'intégration de tous les individus dans la société. La seconde en fait une institution dont l'objectif est de recréer une micro-société, un microcosme de la société. Dans les deux cas, la bibliothèque se voit comme un lieu qui rend possible, ou à nouveau possible, de faire société.

A - 1 Du lien social à la sociabilité

Le groupe et la sociabilité

Il serait difficile de parler de sociabilité sans commencer par Durkheim, dont les travaux ont marqué très profondément l'histoire des notions sociologiques en France. Pour Durkheim, dans la société industrielle européenne de la fin du 19ème et début du 20ème, le lien social repose sur la solidarité et sur un processus de complémentarité et de coopération. Ce lien social, que Paugam appelle "lien de participation organique", se comprend en ce qu'il se fait l'écho de la division du travail dans la société.

> Le principe de la complémentarité des fonctions (...) implique l'intériorisation par chacun d'un rôle correspondant à une forme de participation au système social dans son ensemble.[3]

Le lien social repose ainsi sur l'acceptation de l'idée que chacun a une place et donc un rôle à jouer pour que la société soit solidaire. Les sources de constitution du lien social

[3] Paugam, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, op. cit., p. 15

chez Durkheim sont de plusieurs ordres : lien de participation organique (lié au travail), lien de filiation, lien de participation élective[4] et lien de citoyenneté [5].

On comprendra dans une telle définition que toute situation qui éloigne les individus de leur place, comme peuvent l'être des situations dramatiques telles que le chômage, le divorce etc., les place dans une situation où ils ne bénéficient plus ni de la reconnaissance, ni de la protection de la société. Ces exclusions, volontaires ou involontaires, sont aussi synonymes d'une rupture dans la solidarité qui lie les individus au sein de la société.

> Il peut être utile de revenir aux fondements du lien social : la protection et la reconnaissance. (...) Une collectivité, de la plus restreinte à la plus large, a tout intérêt à lutter efficacement contre toutes les formes de déficit de protection et de déni de reconnaissance dont sont, ou pourraient être, victimes tout ou partie de ses membres. Il en va de sa cohésion à court terme et de son devenir à long terme.[6]

Si protection et reconnaissance sont des piliers du lien social, il convient de rappeler également l'importance des concepts d'intégration et de régulation. L'intégration est l'attachement au groupe et fait de l'individu un être social, la régulation est la discipline qui permet de suivre les règles, et qui fait de l'individu un être moral.

> Le lien, au sens durkheimien, est un lien d'attachement à la société , ce qui implique de prendre en compte le système normatif qui le fonde, en faisant l'hypothèse que les individus sont plus ou moins contraints de se conformer à ce dernier pour être intégrés.[7]

Ainsi, la société en ce qu'elle est collective n'est réellement possible, vivante, qu'en ce que chaque individu tient ou a les moyens de tenir sa place et son rôle. Ce "faire-société" ne s'inscrit pas uniquement dans une responsabilité individuelle, mais bien dans une responsabilité, en France, étatique, où l'État doit garantir la possibilité pour les individus de faire société, en d'autres termes d'avoir une place reconnue et d'être protégés. L'État se doit d'être garant de l'intégration dans la société de chaque citoyen, si on entend là l'individu doté d'un capital économique et juridique lui permettant de faire société. Cela définit la citoyenneté sociale et politique sur le fait d'avoir :

> la capacité de disposer du minimum de ressources et de droits nécessaires pour assurer une certaine indépendance économique et sociale.[8]

La notion de république sociale fait ainsi partie des principes inscrits dans la constitution, avec l'indivisibilité de la nation, la laïcité et la démocratie. En d'autres termes, en France l'État doit garantir une justice sociale pour ses citoyens, ce qui prend d'abord la forme de garantir du travail pour chacun ou à défaut un accompagnement et des aides

[4] « Fondé sur des relations affinitaires établies entre individus et le plus souvent dans des groupes de taille réduite facilitant l'interconnaissance. » ibid., p. 8

[5] ibid., p. 21

[6] ibid., p. 90 & 91

[7] ibid., p. 34

[8] Robert Castel. "Démocratie Sociale". In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

permettant aux chômeurs de ne pas être exclus de la société. De même, l'État doit garantir la possibilité pour chacun de pouvoir trouver du travail et donc d'avoir les compétences permettant de trouver cette place. L'école et l'université se positionnent alors comme des outils de ce « faire société » entendu comme justice sociale, comme des outils pour le développement chez l'individu d'un capital de connaissances lui permettant d'obtenir par la suite le capital économique et juridique nécessaire à ce que la solidarité de la société ne soit pas en crise. Plus encore, ce capital doit être disponible pour la majorité des citoyens de sorte que la démocratie soit la moins inégale possible, et que le "faire société" soit partagé par le plus grand nombre.

> Avec l'installation d'un chômage de masse et le développement de la précarité un nombre croissant de nos concitoyens vivent en deçà de ces conditions minimales, nécessaires pour continuer à « faire société » avec leurs semblables. C'est ainsi la capacité de continuer à constituer une démocratie sociale qui est remise en question.[9]

Si d'un côté l'État doit garantir l'inclusion de chacun, il doit également garantir la possibilité pour les exclus de retrouver une place au sein de la société, en d'autres termes l'État doit fournir des conditions pour favoriser l'intégration. Paugam[10] définit quatre formes d'intégration : assurée (liens forts, stabilisés et entrecroisés, qui assure une distinction à l'individu), fragilisée (liens non rompus, mais incertains, qui suscite de la frustration), compensée (lien partiellement rompus, qui met en situation de résistance) et enfin marginalisée (liens rompus de façon cumulative et qui met l'individu en situation de survie). Les personnes en situation d'intégration marginalisée sont à la fois les symptômes et les victimes d'un déclin de lien social que l'État ne parvient pas à endiguer. Pourtant,

> Il existe des lieux dans la ville où les personnes proches de *l'intégration marginalisée* sont plus acceptées. C'est le cas notamment des bibliothèques publiques, comme celle du centre Georges Pompidou à Paris, qui appliquent de façon rigoureuse le principe d'égalité dans l'accès à la culture et au savoir.[11]

La bibliothèque serait donc ce lieu d'égalité, d'accès et d'intégration, qui porte de manière institutionnelle un rôle social ?

Bibliothèque et sociabilité

Ces enjeux d'égalité et d'accès, couplés à des missions dans la formation des citoyens, font de la bibliothèque une actrice nécessaire de cette sociabilité, de ce « faire société », de cette justice sociale.

> Leur rôle social, entendu comme implication dans la réduction des inégalités d'accès au savoir et à la culture, est au cœur des modèles successifs de bibliothèques élaborés depuis les bibliothèques populaires. [12]

[9] ibid.
[10] Paugam, *Vivre ensemble dans un monde incertain*, op. cit., p. 62
[11] ibid., p. 82
[12] Fabrice Chambon. *Le rôle social des bibliothèques: quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?* français. Villeurbanne, Rhône, France, 2010, p. 11

Plus encore les bibliothèques françaises se sont inscrites dans la double lecture, déjà évoquée, du faire société et de la citoyenneté : lecture politique, qui vise à pouvoir voter (savoir voter) et lecture sociale, qui vise à construire le capital économique et juridique. Si la bibliothèque s'est pensée en première instance du côté de la citoyenneté politique, en orientant ses missions autour des collections d'un point de vue savant, Anne-Marie Bertrand[13] a montré que rapidement cette approche politique de la bibliothèque s'est effacée au profit d'un intérêt pour la démocratisation des bibliothèques, qui orientait celles-ci sur la quantité et la diversité des publics et sur l'accessibilité plutôt que sur le contenu. Il faudra attendre les années 2000 pour que l'échec annoncé de la démocratisation et l'augmentation des taux de chômage rendent nécessaire une réflexion de toutes les institutions sur ce sujet et sonne le deuil d'une volonté d'ouverture pensée autour des statistiques.

> Il est difficile de qualifier la crise économique qui pousse de plus en plus de citoyens dans la souffrance sociale d'"opportunité" pour les bibliothèques et il est bien sûr souhaitable que des dispositifs permettent d'une part à la croissance de redémarrer rapidement et d'autre part aux citoyens en difficulté de voir leurs problèmes se résoudre. Mais les bibliothèques ont précisément un rôle à jouer, en période d'augmentation des inégalités, pour tenter d'inverser cette tendance, de la contenir. L'impératif de démocratisation de l'accès au savoir et à la culture prend une acuité toute particulière dans ce contexte et a conduit un nombre conséquent de bibliothèques à investir pleinement des logiques proprement sociales, dont elles se contentaient auparavant de jouer les auxiliaires.[14]

De fait, dès 1997, Dominique Tabah, directrice des bibliothèques de Bobigny, décrivait ainsi l'évolution du rôle social des bibliothèques depuis un thème très lié au livre, l'illettrisme, jusqu'à des thèmes à priori plus éloignés, ceux du chômage ou de l'immigration par exemple.

> La bibliothèque fut alors interpellée et assignée à intervenir dans les dispositifs de lutte contre l'illettrisme. C'était accroître son rôle social plutôt que culturel et affirmer sa capacité à lutter contre les phénomènes d'exclusion. C'était aussi renforcer le rôle des bibliothécaires comme travailleurs sociaux et comme acteurs d'une réinsertion sociale et « nationale » des chômeurs, des jeunes en difficulté, des travailleurs (ou chômeurs) immigrés, et l'occasion pour la profession d'appréhender les obstacles à la fréquentation des bibliothèques par une partie de la population et de mener une réflexion sur l'adaptation de l'institution aux besoins de cette population, qu'on appelait les « non-lecteurs ».[15]

Le champ sémantique de la postérité de la sociabilité durkheimienne se retrouve ici : lutte contre l'exclusion, réinsertion, différents niveaux de lien social (travail, citoyenneté)

[13] Anne-Marie Bertrand. *Bibliothèque publique et Public Library: Essai d'une généalogie comparée*. français. Villeurbanne, France: Presses de l'enssib, 2007. ISBN: 978-2-37546-043-6

[14] Chambon, *Le rôle social des bibliothèques*, op. cit., p. 39

[15] Dominique Tabah. "Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny". fr. In: (Jan. 1997)

et rôle de l'état et de ses institutions. Cet objectif social que se donne la bibliothèque n'aura de cesse de grandir. Dans une journée d'étude sur le rôle social des bibliothèques, en 2010, un des intervenants, s'appuyant sur une étude menée par Jean-Pierre Vosgin sur le rôle social des bibliothèques et à partir de la littérature professionnelle, recense près d'une vingtaine de missions sociales que se reconnaissent les bibliothèques.

> Certaines sont relativement anciennes : alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, ateliers d'écriture, partenariat avec les écoles, actions en faveur des publics empêchés, etc. D'autres sont plus récentes : actions pour la conquête de nouveaux publics, nouvelles formes d'accueil, nouveaux espaces aménagés pour mettre les publics au centre des bibliothèques, offre de nouveaux services dans la révolution numérique, accompagnement pour la recherche d'emploi, insertion professionnelle et sociale, soutien à la formation, bibliothèque forum intégrée à la politique de la ville avec extension des horaires d'ouverture, gratuité et liberté dans la bibliothèque. Bref, une bibliothèque utile socialement.[16]

A la bibliothèque municipale de Lyon, la question du glissement de la bibliothèque citoyenne et universelle à celle d'une bibliothèque sociale, luttant contre l'exclusion, a été mentionnée dans plusieurs entretiens préliminaires. Ainsi le directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon fait un lien clair entre la possibilité d'émancipation et l'accompagnement social, liant les deux de manière conditionnelle.

Enquêté J1 : Dans ce qu'on souhaite faire, c'est de poser la bibliothèque comme instrument d'autonomie de l'usager. La bibliothèque se veut le lieu où le citoyen va pouvoir forger son opinion de façon libre, mais une fois que tu as dit ça, tu n'as rien dit parce que si t'as pas les moyens de décrypter l'information que t'offre la bibliothèque, que t'offre le média, que t'offre la cité, et bien tu fais pas avancer le problème. ...Concrètement ça veut dire qu'on a orienté l'action de nos espaces numériques là-dessus et ce n'est pas rien ça veut dire qu'à un moment la décision a été prise, tu me diras c'est un détail mais non c'est pas un détail, que l'accès à internet ne serait plus dans les espaces numériques. ...Quand on dit ça, il faut évidemment écrire autre chose, c'est à dire qu'on a multiplié les accès à internet dans les espaces documentaires et on a réservé les espaces numériques à la médiation. Réserver les espaces numériques à la médiation, c'est pouvoir être présent sur la création numérique évidemment mais c'est pas la priorité, la priorité elle est sociale.

Pour autant, et on ne s'y trompera pas, le glissement n'est pas si évident. S'il y a en 2010 des mémoires, des conférences, des journées d'étude sur cette question et ce jusqu'en 2017, c'est que le sujet présente encore un caractère de débat pour la profession. Ainsi un des cadres de la Bibliothèque municipale de Lyon regrette que ce glissement ne soit pas si réel que souhaité et marque non plus une relation de condition entre des

[16] Maïka Fourgeaud. "Le Rôle social des bibliothèques dans la ville aujourd'hui". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (Jan. 2010), pp. 102–103

actions sociales et une mission politique (d'émancipation), mais une opposition entre deux visions d'un métier.

> Enquêté A1 : (...) c'est bien beau mais cette prétention absolument universaliste délaisse de côté des franges de plus en plus graves de la société française (...), ça nous amène à évoluer et à dire que notre joli projet, qui se traduit en termes professionnels par des lieux encyclopédistes, universalistes où on n'est pas ancré dans une position où on dessert une communauté particulière, un quartier particulier, c'est bien joli mais concrètement ça ne fonctionne pas. Cette bibliothèque, elle laisse de côté plein de gens dont on ne se soucie pas. (...) et puis ce sont les mêmes collègues qui se hérissent dès qu'on leur demande d'être dans ce qu'ils n'estiment plus être leur fonction, leur domaine. En fait, ouvert à tous, culture pour tous, mais par contre s'il faut aider quelqu'un, prendre du temps pour aider quelqu'un à faire son CV, aider une petite gamine roumaine qui est en train d'écouter un album, et bien là on estime que ce n'est plus notre boulot.

Il est vrai que si le glissement semble faire sens, l'État appelant ses institutions à jouer un rôle de préservation des conditions de possibilité et d'existence de la société, il n'en reste pas moins vrai que le rôle social des bibliothèques n'est évident ni pour les bibliothécaires, ni même pour les gouvernements nationaux et locaux, qui ne font pas de la bibliothèque un acteur clair des politiques publiques en faveur de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, etc. Quoi qu'il en soit, les bibliothèques en vue d'atteindre ces objectifs de lutte contre l'inégalité sociale ont trouvé un terrain sur lequel mettre à l'épreuve leur projet : celui de la formation. Dans son mémoire de diplôme de conservateur de bibliothèque, mémoire qui interroge le rôle social des bibliothèques, Fabrice Chambon fait l'hypothèse que la formation est au cœur de l'activité sociale de la bibliothèque, aussi bien en termes de liens de participation organique que de liens de citoyenneté :

> Les dynamiques en cours au niveau local pour enrichir les politiques éducatives et de formation pourraient intégrer les bibliothèques de lecture publique à même de proposer, outre une offre de formation visant à l'acquisition de qualifications pour le travailleur, des liens avec l'ensemble de leurs services et de leurs collections, susceptibles de contribuer à la formation de l'esprit critique pour le citoyen.[17]

De fait, dans les exemples donnés précédemment, l'offre de formations de la bibliothèque était donnée comme preuve ou symptôme de son rôle social : alphabétisation, langue française, techniques de communication (internet, ordinateur), aide à la rédaction de CV, code de la route, etc. Ces formations prennent une place centrale dans les bibliothèques françaises dans les années 2000, avec pour confirmation du bien-fondé de cette voie, la crise de 2008. Les bibliothèques se font les soutiens des individus face à une évolution du marché du travail, qui appelle à la maîtrise de nouveaux outils.

Demande sociale croissante de formation et d'autoformation des individus liée

[17] Chambon, *Le rôle social des bibliothèques*, op. cit., p. 11

aux besoins renouvelés des entreprises et des administrations.[18]

Les bibliothèques sont aussi interpellées par les gouvernements pour participer à cette formation tout au long de la vie. C'est d'ailleurs un des axes pour le développement des formations aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (entendre par là : internet, langages et outils du web) en bibliothèques, comme l'ont montré Dutch et Muddiman[19] dans le cas du Royaume-Uni de Tony Blair, à la fin des années 90. Dans ce contexte, l'autoformation en bibliothèque va se développer comme une évidence : d'abord parce qu'elle est portée par les gouvernements nationaux et même européens [20] avec une emphase sur la formation tout au long de la vie[21], ensuite parce qu'elle est favorisée par le développement des ressources numériques, et enfin parce qu'elle s'intègre dans un temps de développement des bibliothèques qui s'intéresse à l'individu et à sa capacité d'intégrer le corps social en tant que tel. Dans ce contexte, plusieurs bibliothèques sont félicitées pour leurs orientations en faveur de l'autoformation, entendue comme réussite de ce nouveau modèle. Parmi celles-ci figure la Bibliothèque d'Amsterdam (OBA), une bibliothèque dont aussi bien le mobilier que l'offre de service est résolument tournée vers la construction de l'individu, avec pour horizon une société qui a besoin de compétences pour grandir, dans une approche très néolibérale de la société et assez éloignée des principes habituels de formation du citoyen. De manière bien moins radicale, la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) a fait de son espace d'autoformation (EAF) une vitrine de son activité sociale :

> L'EAF est alors apparu comme un service quelque peu à part, dont l'aspect social le place en décalage avec le reste des espaces et des collections de la bibliothèque, davantage encyclopédiques. L'EAF représente une porte ouverte sur le monde professionnel, ses contraintes et ses difficultés. Il est fréquenté en majorité par des usagers qui ont besoin d'acquérir certaines compétences pour répondre aux exigences du monde du travail.[22]

On retrouve la même volonté d'embrasser un rôle social par l'accompagnement des personnes en difficulté à s'insérer ou s'intégrer dans la société, entendue comme monde du travail, dans nombre d'autres bibliothèques, comme celle de Saint-Brieuc, dont C.

[18] Conseil Général du Val d'Oise, *La Bibliothèque Outil Du Lien Social : Actes Du Colloque Organisé Le 11 Décembre 2008*. Op. cit., p. 14

[19] Martin Dutch and Dave Muddiman. "The Public Library, Social Exclusion and the Information Society in the United Kingdom". In: *Libri* 51 (2001), pp. 183–194

[20] Pour exemple, Clotilde Périgault dans son mémoire montre que la Bpi a pris comme objectifs pour organiser la médiation autour de son service autoformation (EAF) les huit compétences clés données par l'Europe en matière de formation tout au long de la vie Clotilde Périgault. "Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique". fr. Mémoire DCB. Villeurbanne, France: Enssib, 2014, p. 42

[21] Plus encore, le développement à la fois d'une société centrée sur le travail et d'une économie de la connaissance renforcent le besoin de la bibliothèque comme pilier de cette sociabilité. Fabrice Chambon écrit à ce sujet : « En effet, la mutation des économies développées vers une « économie de la connaissance », impliquant l'accès des travailleurs à des qualifications de plus en plus hautes et l'évolution de ces qualifications à plusieurs reprises au cours de leurs parcours professionnels, ouvre des perspectives de développement de l'éducation et de la formation des citoyens dans les sociétés occidentales développées. » Chambon, *Le rôle social des bibliothèques*, op. cit., p. 11

[22] Périgault, "Les dispositifs d'autoformation en bibliothèque publique", op. cit., p. 43

Périgault décrit le processus menant à la mise en place d'un service d'autoformation comme lié au taux de chômage[23].

Dans un tel contexte de développement fort de la formation et de l'autoformation en réponse offensive contre les inégalités économiques et juridiques, comment les bibliothèques se sont-elles saisies de la participation ? En quoi les pratiques participatives ont-elles pu être un outil leur permettant d'aller plus loin dans cette intentionnalité ? Mais avant d'aller plus loin sur cette question, il convient de s'intéresser à une autre approche de la sociabilité, qui fonde également le rôle social des bibliothèques aujourd'hui.

A - 2 Du lien social au capital social

Si la notion de sociabilité est restée longtemps marquée par les théories de Durkheim, qui font du groupe le cœur de l'approche sociologique, cette notion tend aujourd'hui à être réinvestie par une approche plus centrée sur l'individu. C'est cette seconde définition de la sociabilité que nous allons étudier dans cette partie, afin d'en comprendre aussi bien les formes positives que les formes de crise, et l'impact sur les bibliothèques.

L'individu et la sociabilité

Pour Georg Simmel, dans un temps parallèle au travail de Durkheim et dans une approche diamétralement opposée, la sociabilité ne se comprend que dans les interactions entre les individus.

> "Il se donne à voir dans toute interaction entre les individus aussi spontanée et éphémère qu'elle paraisse, une forme sociale au même titre que les formes sociales durables et organisées (telle que la famille ou l'État) et d'autre part, [cette définition de la sociabilité] éclaire dans une logique poussée à l'extrême ce qu'il faut entendre par forme sociale en tant que processus émergent de toute interaction interpersonnelle.[24]

Cette définition entre directement en conflit avec celle de Durkheim et sera pendant longtemps refusée par les sociologues français, quand dans le même temps elle sera développée et réutilisée par les sociologues anglo-saxons. Étonnamment, alors que les théories de Simmel vont nourrir la sociologie américaine et britannique plutôt que française, la notion-même de sociabilité ne sera pas réinvestie par les Anglo-saxons, au profit de la notion de convivialité, puis des sociologies de l'interaction ou des réseaux (École de Chicago) ou des analyses des structures des communautés (*Community studies*, dans l'ethnologie britannique). A l'inverse en France, la notion de sociabilité, longtemps dans le giron des théories durkheimiennes, se verra peu à peu repensée et retravaillée par les théories de l'interaction et prendra appui sur la notion de relation et de réseau.

> [Elle est] par exemple fortement mobilisée pour appréhender les phénomènes de communication interpersonnelle médiatisés par les nouveaux modes de commu-

[23] ibid., p. 43

[24] Carole Anne Rivière. "La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité". fr. In: *Réseaux* 123 (2004), pp. 207–231. ISSN: 0751-7971. DOI: 10.3917/res.123.0207, p. 213

> nication et mieux comprendre les clivages relationnels et les inégalités sociales qu'ils mettent en jeu.[25]

Trois choses sont à retenir de cette approche de la sociabilité et de ses formes possibles de déclin : le rôle dévolu à l'individu, les diverses considérations sur la nature des réseaux et enfin la définition des inégalités sociales. Dans cette idée de sociabilité, centrée sur l'individu, celui-ci est à la fois "acteur et agi"[26], pris entre sa liberté et les contraintes de la société [27]. Dès lors, à qui appartient la responsabilité de maintenir la sociabilité ? Appartient-elle à un individu dont la responsabilité est aussi le signe d'une individualisation plus forte de la société ? Appartient-elle à l'État, dont le caractère économique tend également à une amplification de la responsabilité des individus ? Quand la sociabilité se fonde sur la possibilité de relations interpersonnelles, le déclin se mesure donc à l'aune de l'incapacité des acteurs à entrer en relation. Les inquiétudes concernant la société individualiste nourrissent les formes du déclin annoncé de cette sociabilité. Ainsi pour Cusset :

> Ces évolutions sont la conséquence de libertés nouvelles portées par l'approfondissement – et peut-être l'accélération – d'un processus lent et ancien d'individualisation. Celui-ci se manifeste, entre autres, par un déplacement du centre de gravité du lien social, de plus en plus construit à partir de l'individu et de moins en moins hérité du passé ou imposé par le groupe.[28]

Parmi les symptômes de cette individualisation, entraînant le déclin de la sociabilité fondée sur l'individu : "la déstabilisation de l'institution familiale, la croissance de l'isolement et de la dépression, le désinvestissement de la sphère politique, la hausse de la délinquance et des incivilités ou encore les difficultés rencontrées par notre modèle d'intégration"[29].

Pourtant, penser cette sociabilité seulement à l'aune de l'individu, serait oublier qu'elle se fonde aussi sur la notion de réseau de relations. Or, jamais notre société n'a offert une telle variété de réseaux sociaux aux individus. Les nouvelles formes familiales, l'évolution des niveaux de vie et d'éducation ou encore le développement des nouvelles technologies créent des multiplicités de réseaux sociaux ou d'opportunités d'étendre ses relations interpersonnelles.

> A côté de la solitude et du repli sur soi, il faut aussi prendre en compte l'augmentation des contacts sociaux aussi bien réels que virtuels. On sait que les individus traversent en moyenne de plus en plus d'univers sociaux (mobilité du travail, familles recomposées, amis, loisirs, réseaux) au cours de

[25] ibid., p. 229

[26] Marie-France Grondin-Freynet, Maurice Blanc, and Gaston Pineau, eds. *Les transactions aux frontières du social: formation, travail social, développement local.* français. Lyon, France: Chronique sociale, DL 1998. ISBN: 978-2-85008-322-8, p. 8

[27] Christophe Gibout. "L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains". fr. In: *Pensée plurielle* 20 (Aug. 2009), pp. 153–165. ISSN: 1376-0963. DOI: 10.3917/pp.020.0153, paragraphe 15

[28] Yves Cusset. "Les évolutions du lien social, un état des lieux". fr. In: *Horizons stratégiques* 2 (2006), pp. 21–36. ISSN: 1958-3370, p. 22

[29] ibid., p. 22

> vies plus longues, plus variées et plus ouvertes. On sait aussi que le « capital social » et les réseaux de sociabilité varient positivement selon le « capital culturel » dont la moyenne ne cesse de s'élever dans la population. Quant au décollage vertical des technologies de communication, du téléphone portable à l'Internet en passant par les messages électroniques, ils offrent un contact permanent, démultiplient nos relations et ouvrent de nouveaux horizons par l'interconnexion des réseaux.[30]

Pour Roger Sue, notre société, loin d'être celle du règne de l'individualisme, contraignant au repli sur soi, est celle du règne de l'association, exacerbant les libres choix des individus de s'associer à qui ils le souhaitent dans une sorte de compromis interpersonnel[31]. Cependant, à vouloir sauver l'individu de l'individualisme, on risque de reporter sur lui tout le poids de la responsabilité de la possibilité d'entrer en relation. Or ce serait nier que les contraintes sociales ont un impact sur cette possibilité.

Dans l'idée d'une sociabilité centrée sur le groupe, la responsabilité de l'Etat d'assurer un capital économique et juridique était considérée comme très forte. Dans ce modèle de sociabilité, se développera non plus une responsabilité vis à vis du capital économique et juridique, mais vis à vis d'un capital social. Comme le rappelle H. Matos (Matos, 2008), la notion de capital social prend appui sur le travail de Tocqueville et de Weber sur les associations et apparaît pour la première fois chez Bourdieu qui le définit comme :

> l'ensemble de ressources actuelles et potentielles qui sont liées à la détention d'un réseau durable de rapports plus ou moins institutionnalisés de connaissance et reconnaissance mutuelle.[32]

Si Bourdieu n'a pas par la suite particulièrement retravaillé cette notion, plusieurs sociologues, tels Coleman, Ponthieux ou Portes ont mené des enquêtes sur la sociabilité pour notamment vérifier l'hypothèse de Bourdieu concernant le lien entre un capital social et les capitaux culturels et économiques[33]. Dans cette perspective, s'il est avéré que le capital social est un capital à prendre en compte au même titre que les deux autres, alors l'État doit en assurer une responsabilité et questionner son rôle et celui de ses institutions pour favoriser ce capital social, soit par le développement de programmes de lutte contre ce qui isole, exclut, renferme ou replie, soit par le développement de programmes axés au contraire sur ce qui favorise les liens, universalise le rapport à l'autre (éducation, santé, etc.).

---

[30] Roger Sue. "L'affirmation politique de la société civile". fr. In: *Cités* 17 (2004), pp. 25–37. ISSN: 1299-5495. DOI: 10.3917/cite.017.0025, p. 26

[31] ibid., p. 26

[32] Pierre Bourdieu. "Le Capital Social". In: *Actes de la Recherche in Sciences Sociales* 31 (1980), pp. 2–3, p. 2

[33] « A la suite des théories de Pierre Bourdieu, les enquêtes effectuées sur les pratiques de sociabilité vont inscrire dans leur problématique l'examen des thèses avancées par ce dernier sur la logique cumulative des inégalités véhiculées par le capital économique, le capital culturel et le capital social qui déterminent les trois axes de l'espace social. Dans cette perspective, la question posée sera de savoir dans quelle mesure les relations sociales, « le capital social", renforcent ou compensent les inégalités d'ordre économique et culturel. »Rivière, "La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité", op. cit., p. 222

Bibliothèques et capital social

C'est avec ce questionnement que les bibliothèques vont s'intéresser à la notion de capital social. Cependant, il convient de préciser que ce n'est pas en suivant Bourdieu, Coleman ou Ponthieux qu'elles y viendront, mais par l'intermédiaire d'un sociologue américain dont les travaux sont souvent remis en question[34], Robert Putnam. De fait, la notion de capital social se verra largement diffusée par la médiatisation des travaux de celui-ci, dont deux textes au moins ont fait la notoriété : "Making Democracy Work"[35] et "Bowling Alone"[36]. Dans son travail, tourné sur l'analyse du déclin de l'engagement civique et citoyen aux États-Unis, Putnam dresse le constat d'une Amérique où le repli sur soi des individus les éloigne d'un engagement politique envers leur communauté. Les technologies de la communication et de l'information sont particulièrement la cible des analyses de Putnam. L'individualisation (ou l'autonomisation[37]) de l'accès à l'information, mouvement amplifié avec la télévision et poursuivi avec Internet, est considéré comme en lien direct, statistique, avec la baisse d'engagement civique.

> Chaque heure additionnelle de télévision signifie une réduction de 10 pour cent approximativement dans la majorité des formes d'activisme civique : moins de réunions publiques, moins de membres pour des comités locaux, moins de lettres envoyées au congrès, etc.[38]

Ajoutons à ce panorama la tendance de ces mêmes outils à sur-investir leur rôle de divertissement au détriment de leur rôle d'information.

Les bibliothécaires ont vu dans les théories de Putnam deux opportunités : la première d'expliquer la désaffection des bibliothèques, lieux de savoirs, qui sont envisagés d'abord, dans la tradition bibliothéconomique américaine, comme des lieux de construction de la citoyenneté, de l'engagement civique et communautaire[39], la seconde de se construire une nouvelle mission[40], en des temps où le développement de ces mêmes technologies de l'information menace la légitimité des bibliothèques [41]. Les théories de Putnam ont été aux États-Unis "le point décisif pour le développement de nombreuses études mettant en rapport l'indice de capital social avec les niveaux éducationnels, nutritionnels, de santé et d'emploi"[42]. Les bibliothèques se sont vues comme des actrices permettant ce développe-

[34] On ne cherchera pas ici à mesurer la valeur de ces travaux, simplement à comprendre le lien entre ceux-ci et le développement d'un discours des bibliothèques sur leur rôle social.

[35] Robert D. Putnam, Robert Leonardi, and Raffaella Y. Nanetti. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. anglais. Princeton, N.J., Etats-Unis d'Amérique: Princeton University Press, 1993. ISBN: 978-0-691-07889-2

[36] Robert D. Putnam. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. anglais. New York, Etats-Unis: Simon & Schuster, 2000. ISBN: 978-0-7432-0304-3

[37] Cusset, "Les évolutions du lien social, un état des lieux", op. cit., p. 26

[38] extrait d'un article de Putnam publié en espagnol en 2002 et cité par Heloiza Matos. "Engagement civique et participation politique : controverses sur les TICs et le déclin du capital social". fr. In: *Les Enjeux de l'information et de la communication* Volume 2008.1 (2008), pp. 57–71, paragraphe 3

[39] Bertrand, *Bibliothèque publique et Public Library*, op. cit.

[40] Stuart Ferguson. "Are Public Libraries Developers of Social Capital? A Review of Their Contribution and Attempts to Demonstrate It". en. In: *The Australian Library Journal* 61.1 (Feb. 2012), pp. 22–33. ISSN: 0004-9670, 2201-4276. DOI: 10.1080/00049670.2012.10722299, p. 22

[41] « (...) the main strategies taken by public librarians who attempt to contribute to social capital, such as community outreach, provision of meeting places and provision of universal services to the public. » ibid., p. 22

[42] Matos, "Engagement civique et participation politique", op. cit., p. 58

ment d'un capital social, à la fois en tant que lieu d'éducation et en tant que lieu de rencontre et d'échange. Au-delà de cette conviction profonde sur leur rôle, si la notion de capital social a eu un tel impact sur les bibliothèques américaines, c'est peut-être aussi en raison de l'"incident" suivant :

> This was nowhere more apparent than at the 2001 American Library Association (ALA) Conference during which Putnam spoke to a full house of librarians about Bowling Alone and the decline of civil society. During this speech, it became clear that Putnam had "missed the extent to which public libraries embody the concept of social capital while at the same time acknowledging the link between libraries and an engaged citizenry" (Preer, 2001). According to Kranich, the ALA President at that time, Putnam's "picture of America left out the public library as a key community institution, one whose history paralleled the findings of his research" (Kranich, 2001a).[43]

Cet épisode a réveillé chez les bibliothécaires américains la conscience aiguë que leur rôle de prescription d'informations et celui de lieu de rencontre de la bibliothèque n'étaient jamais que deux pans d'un même objectif : favoriser le capital social des individus pour recréer des liens dans la communauté et encourager l'engagement civique envers cette même communauté. Plus encore, cela éveillera chez eux le besoin de le démontrer, besoin qui va se manifester dans le développement de ce qui prendra le nom d'"advocacy" ou plaidoyer des bibliothèques pour elles-mêmes.

> Aside from the appealing quality of a "new mission" for the public library in "rekindling civil society", this study was also motivated by a sense of its wider or political value (...): "Public libraries are not guaranteed survival in the future and there is a need to attract more or different funding to the public library sector ...: There is a need then to demonstrate how library services and activity contribute to the achievement of Government goals and wider policy objectives.[44]

Les termes de "rekindling civil society" pris comme expression de la nouvelle mission que se donnent les bibliothèques sont assez révélateurs de ce nouveau rôle social endossé par les bibliothèques américaines. Certes, travailler sur l'accompagnement à la citoyenneté et à l'engagement civique est une variation des missions politiques des bibliothèques publiques américaines, mais là où l'émancipation par la connaissance était l'objectif premier (Anne-Marie-Bertrand, 2017), l'objectif devint de permettre aux individus de re-fraterniser. Il ne s'agit plus tant de faciliter la participation des individus à la société par leur capacité à prendre des décisions éclairées, qu'à faciliter l'intégration des individus isolés dans des réseaux qui d'une part leur donneront assez de reconnaissance pour qu'ils s'y engagent, et qui, d'autre part, susciteront assez de confiance pour que, par ricochet, une confiance dans les institutions porteuses de ces réseaux puisse se mettre en place.

[43] Candy Hillenbrand. "Public Libraries as Developers of Social Capital: Changing Roles, Values and Missions". en. Thesis Master Degree Academy of Arts, Information Studies. Adelaide, Australie: School of Communication, Information, New Media Division of Education, Arts, and Social Sciences University of South Australia, 2004, p. 32

[44] ibid., p. 38

Il s'agit d'un glissement d'un rôle politique, au sens d'une participation argumentée et reposant sur des connaissances, à un rôle social au sens d'une participation affective et communautaire, rôle qui vise d'abord à créer des liens et des passerelles entre les différents membres de la communauté. Alors que dans la perspective durkheimienne de la sociabilité, les bibliothèques faisaient de la formation le point d'entrée pour leur rôle social, dans une perspective plus centrée sur l'individu, le point d'entrée va reposer sur les espaces. Pour Audunson, chercheur norvégien, engagé dans le projet de recherche PLACE (Public Libraries - Arenas for Citizenship) à la fin des années 2000, l'enjeu actuel est de définir des lieux dans lesquels le lien avec des personnes qui ne nous ressemblent pas et avec lesquels notre fraternité est moins évidente (il pense en priorité aux migrants) vont pouvoir se créer.

Il convient de préciser qu'en plus de cet enjeu, un autre va traverser toutes les recherches bibliothéconomiques concernant le capital social et qui consistera à essayer de sauver le concept. En effet, le concept de capital social tel que porté par Putnam a fait l'objet de nombreuses critiques, notamment en raison du manque de preuve pour confirmer le lien de cause à effet, entre les relations interpersonnelles et l'engagement dans et envers la société. Ainsi que le soulignent Bevort et Lallement :

> Qu'est-ce que la qualité d'une relation sociale ? Peut-on la mesurer ? Et comment ? Derrière ces interrogations, se cache un conflit doctrinal plus profond. Dans l'idée même de capital social, que faut-il privilégier : la dimension du capital ou celle du social ?[45]

Or, une bonne partie des études menées sur les bibliothèques et le capital social vise justement à essayer de prouver ce lien, soit par une emphase sur la bibliothèque comme lieu de rencontre (approche sociétale), soit par une emphase sur la bibliothèque comme institution universalisante (approche institutionnelle), soit par l'idée que la bibliothèque est à l'intersection entre ces deux approches[46].

> The understanding of public libraries as low-intensive meeting places, makes it possible to see the library as an arena for informal social interaction, for the creation of weak ties, generalized trust and bridging social capital. The unique universalistic and open status of the public library should make it extraordinarily well suited for bridge building across diversities. Thus, studies of social capital formation in public libraries may contribute in dissolving the present deadlock in social capital research. The public library is a very good case for investigating social capital creation both from a societal and an institutional perspective, and for studying informal interaction within an instutional framework. [47]

[45] Antoine Bevort and Michel Lallement. *Le capital social*. fr. La Découverte. Paris, France, 2006. ISBN: 978-2-7071-4804-9

[46] Andreas Varheim. "Public Libraries: Places Creating Social Capital?" en. In: *Library Hi Tech* 27.3 (Sept. 2009), 372-381 (post-print 1–20). ISSN: 0737-8831. DOI: 10.1108/07378830910988504, p. 2

[47] Ragnar Audunson et al. "Public Libraries, Social Capital, and Low Intensive Meeting Places". en. In: *Information Research - Proceedings of the Sixth International Conference on Conceptions of Library and Information Science—"Featuring the Future"* 12.4 (2007)

Revenons à la mixité sociale. Comment l'État et les gouvernements locaux vont-ils mettre en place des politiques permettant aux bibliothèques de n'être pas simplement des lieux de rencontres entre pairs, ni des lieux d'une mixité sociale par cohabitation, mais des politiques qui font des bibliothèques des lieux d'une mixité réelle, avec de véritables rencontres et échanges ?

> The complexity and fragmentation in postmodern society, result in a situation where arenas capable of generating bridging social capital do not appear by themselves. Conscious policies are probably necessary for creating these arenas. One question is whether public libraries constitute an arena for the implementation of such policies.[48]

Les recherches d'Audunson et ses collègues visent à définir le type de lieu de rencontre que sont les bibliothèques. Ils ont essayé de définir si les répondants à leur enquête voyaient la bibliothèque comme un des espaces suivants, espaces définis par le type de rencontres rendus possibles :

> The library as a public space and a low threshold social meeting place - a place for accidental meetings and conversations, for making appointments to do something else.
> A meeting place between meeting places, i.e., an arena where you can find information about and be directed to other meeting places in the community.
> A public sphere in its own right where political and cultural ideas are presented and discussed.
> An arena where you can acquire the information and knowledge you need to be an active, involved and participating citizen.
> An arena where you live out professional or private involvements together with colleagues and friends.
> An arena for virtual meetings on the web.[49]

Il y a plusieurs points à tirer de ce travail : d'abord en termes de résultats, ensuite en termes de nature de liens et enfin en termes de définition du lieu et de la place. Les résultats de l'enquête menée par les chercheurs de PLACE montrent que les usages de la bibliothèque comme lieu de rencontre sont complexes et que les personnes glissent d'une catégorie à l'autre, selon l'occasion[50]. Cela en fait le lieu social par excellence, lieu social dans lequel ou par lequel une multiplicité de liens sociaux peuvent se créer, par la génération de différentes opportunités de rencontres, de relations et de réseau. Dans un autre article sur l'usage de la bibliothèque comme lieu de rencontre, Audunson, Aabo et Varheim notent que 40% des personnes interrogées ont pu à la bibliothèque "observer" des personnes différentes d'elles-mêmes (âge, groupe social, culture, etc.) et que 28% sont entrés en discussion avec ces personnes qui leur sont étrangères, à la fois au sens d'inconnues et au sens de différentes[51]. C'est pour approfondir la nature de ces liens que

[48] ibid.

[49] ibid.

[50] « This result indicates that libraries are arenas permitting its users to move more or less without friction between different kinds of meetings and different life spheres. » ibid.

[51] Svanhild Aabø, Ragnar Audunson, and Andreas Vårheim. "How Do Public Libraries Function as Meeting Places?" en. In: *Library & Information Science Research* 32.1 (Jan. 2010), pp. 16–26. ISSN: 07408188. DOI: 10.1016/j.lisr.2009.07.008

Ragnar Audunson a développé les concepts de « *low intensive meeting place* » and « *high intensive meeting place* » [52] en s'appuyant sur les concepts de *bonding* ou *bridging social capital* de Putnam (Bowling alone). Le premier permet de créer des passerelles entre des personnes différentes (« *bridging social capital* »), le second de lier des personnes (« *bonding social capital* »)qui ont des points de ressemblances, qui peuvent être familiales, professionnelles ou associatives [53]. La bibliothèque a donc un rôle social, car elle est un lieu de sociabilité, qui permet à la fois de garder actifs ses réseaux de relations existants, mais également de participer à de nouveaux réseaux, qui ne sont pas contraints par nos groupes sociaux originaires (famille, travail, lieu d'habitation). On notera que dans leur enquête les chercheurs de PLACE utilisent volontairement des concepts différents qui sont autant de propositions d'appréhension de la notion de lieu social : *public space*, *meeting place*, *public sphere* et *arena*. En français, *public space* et *public sphere* sont toutes deux traduites par la même expression d'espace public, mais il faut bien en concevoir la nuance. Par *public sphere*, les chercheurs font référence à Habermas et à un espace public qui serait celui d'une réunion volontaire en vue d'échanger des arguments sur un sujet de politique publique. En ce sens, l'espace public est :

> Le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État.[54]

La notion d'*arena* utilisée aussi par Audunson est assez proche de l'espace public habermassien, en ce qu'elle définit un lieu dédié à des activités de débat ou d'expression d'idées potentiellement conflictuelles. De même que dans l'idée de *public sphere*, la présence du public à la fois spectateur et acteur est centrale dans l'idée d'*arena*. La nuance entre les deux tient dans le lien que la *public sphere* entretient avec le pouvoir, parallèle à celui-ci elle est un lieu de discussion pour changer les décisions politiques. L'*arena* n'est pas envisagée comme un lieu de débat préalable à une décision, mais plutôt comme un lieu où la diversité des expressions est assez manifeste pour qu'elle soit également un lieu d'information. L'usage récurrent de cette notion, plutôt que de celle de *public sphere*, doit être considérée comme significative. Nous reviendrons plus tard sur les enjeux politiques de ce rôle social des bibliothèques. Par *public space*, on entend l'espace public, au sens où il est traversé, habité par tout un chacun.

> C'est dans les espaces publics concrets, rues, places, parcs, transports en commun, salles de cinéma, centres commerciaux, etc., que s'éprouve concrètement

[52] "High intensive meeting places are probably vital in constituting people's identity and providing their lives with meaning and bonding social capital through contact with similar people. Low intensive meeting places are meeting places where people are exposed to values and interests different from those that create their core identities by having contact with diverse people. They may be important in creating bridges between people with different values and belonging to different cultures.« Audunson et al., "Public Libraries, Social Capital, and Low Intensive Meeting Places", op. cit.

[53] "The distinction between "bonding" social capital (ties to people who are like you in some important way) and "bridging" social capital (ties to people who are unlike you in some important way). » Robert D. Putnam. "E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-First Century The 2006 Johan Skytte Prize Lecture". en. In: *Scandinavian Political Studies* 30.2 (2007), pp. 137–174. ISSN: 0080-6757, 1467-9477. DOI: 10.1111/j.1467-9477.2007.00176.x, p. 143

[54] Jürgen Habermas. *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. français. Trans. by Marc Buhot de Launay. Critique de la politique, ISSN 0768-3871. Paris, France: Payot, 1993. ISBN: 978-2-228-88013-8, p. 61

et jour après jour notre capacité à vivre ensemble.[55]

Audunson utilise également à plusieurs reprises la notion de *place*, *meeting place* ou *place* tout court. La différence entre l'espace public (public space) et la place (place) est que le premier n'induit pas de dimension d'identification liée à l'utilisation de l'espace. En d'autres termes, le premier repose sur un usage commun de l'espace partagé, alors que le second rend possible un usage collectif de l'espace partagé.

> Au bout du compte, la place se présente donc, du point de vue d'une réflexion sur l'espace public, comme un système et un lieu de tensions perpétuelles entre d'une part des tendances à l'identification et d'autre part des tendances à la différenciation. Ce qui signifie qu'il faudrait penser la place avant tout comme un espace de l'être-avec, et non pas de l'être-comme, un espace de l'être-avec où parfois un être-ensemble peut apparaître, mais qu'il ne faudrait pas figer de façon artificielle. Autrement dit, du point de vue d'une réflexion sur l'espace public, la place est et doit rester sans fonction, elle est le lieu du ni l'un ni l'autre. La qualité publique d'une place réside dans cette résistance qu'elle oppose à tout effort, conscient ou non, d'appropriation pour un seul type d'usage ou d'idée. Il faut considérer la place comme un espace de transactions, d'interactions, mais pas de fusion.[56]

Le travail d'Audunson et de ses co-auteurs vise à montrer que la bibliothèque, parce qu'elle est un lieu où des liens se créent entre différents réseaux ou confirment des réseaux préalables est une véritable place publique, en ce qu'elle transforme (potentiellement) l'activité individuelle privée [57], au sens d'intime et de personnelle, en une activité à la fois publicisée, faite en public, et collective, faite avec d'autres. Il convient de compléter cette analyse de la bibliothèque comme place publique par une remarque sur le caractère privé de ce lieu de sociabilité. Comme le rappelle Rivière :

> C'est sur l'opposition privé/professionnel que l'on construit la notion de sociabilité, associant à tous les lieux de rencontre non contraints professionnellement, l'idée de lieux de sociabilité.[58]

La bibliothèque est d'autant plus un lieu de sociabilité que sa fréquentation ne relève pas de sociabilités contraintes, famille et travail notamment. L'ensemble de ces réflexions a amené les bibliothécaires vers le travail de Ray Oldenburg, sociologue américain, qui a développé la notion de *third place*, dont l'impact est phénoménal dans le milieu des bibliothèques.

Le *Third place* ou troisième lieu est pour Oldenburg un espace qui réunit plusieurs critères. D'abord, s'il est troisième, c'est qu'il n'est ni le lieu de sociabilité qu'est la famille, ni celui qu'est le travail. Ensuite, le troisième lieu est vivant : il s'y passe des choses auxquelles on peut ou pas prendre part. Ce lieu est neutre : il n'est pas déjà sous le

[55] Cusset, "Les évolutions du lien social, un état des lieux", op. cit., p. 28

[56] Jean-Marc Besse. "L'espace public: espace politique et paysage familier". fr. In: *Rencontres de l'espace public*. Lille Métropole Communauté Urbaine, 2006, p. 19, p. 10

[57] comme peut l'être la lecture

[58] Rivière, "La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité", op. cit., p. 221

drapeau d'une association volontaire, qui se ferait sur un partage d'idées. Par conséquent, c'est un lieu qui favorise les échanges et les débats sur des idées variées et différentes. Ceci est d'autant plus rendu possible par le fait que ce lieu présente une large diversité sociale (âges, groupes sociaux, cultures). L'intérêt premier de cette notion de troisième lieu est qu'elle propose de voir ces espaces considérés comme triviaux, car le troisième lieu type pour Oldenburg, à l'époque où il écrit, est le *mall*, ces immenses centres commerciaux américains, comme des "niveleurs sociaux où les individus se positionnent sur un même pied d'égalité"[59]. A la fois lieux de liberté et lieux d'égalité, ces espaces publics sont des lieux de loisirs et des lieux de débat, qui visent à être aussi bien des *meeting space* que des *arenas*, pour reprendre les termes d'Audunson.

Plus encore, Oldenburg ajoute à ces critères qu'un troisième lieu est un lieu dans lequel des habitudes se forment et qui est donc fréquenté par des habitués qui entretiennent avec ce lieu une certaine familiarité [60].

> Le propre des troisièmes lieux est aussi d'accueillir des habitués. La personne seule aura ainsi une grande probabilité de croiser des visages familiers, ne se sentira pas étrangère mais bienvenue. Cet entourage d'habitués favorise en effet l'interaction et génère une atmosphère d'échange, de joie et de confiance. On ne se sent pas étranger en ces lieux mais bienvenu.[61]

Cette familiarité notamment dans sa description par Mathilde Servet génère trois états sur lesquels il nous faut nous arrêter : appartenance, joie et confiance. Mais avant d'entrer en détail dans ces éléments, revenons aux bibliothèques. De même que les théories de Putnam, la théorie d'Oldenburg a séduit très rapidement les bibliothécaires anglo-saxons et scandinaves, qui ont vu dans le troisième lieu un nouveau modèle pour les bibliothèques du 21ème siècle. La bibliothèque orientée vers les collections et l'émancipation par les connaissances se transforme en une bibliothèque d'abord pensée comme espaces plutôt que comme collection, visant le renouvellement de la sociabilité à travers le développement d'une offre d'activités (action culturelle, formations, ateliers) de plus en plus fournie permettant à tous de consolider ou de construire ses réseaux de relations. En France, le modèle de bibliothèque troisième lieu a transformé le paysage et les discours bibliothéconomiques, à partir de 2009 et de la sortie du mémoire d'étude de conservateur de bibliothèques de Mathilde Servet[62]. Le modèle a séduit non seulement les bibliothécaires, mais encore les élus, et si quelques voix se font entendre pour soulever les limites du modèle (Ion et Dussert, 2018), il rencontre un succès qu'il ne faut pas minimiser, confere la présence quasi systématique du terme dans les articles, ouvrages, rapports d'activités,

[59] Mathilde Servet. "Les Bibliothèques troisième lieu". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (Jan. 2010), pp. 57–63

[60] Voir aussi : « Comfortable third places provide an inclusive environment giving users the opportunity to meet new people with new ideas. Those who spend time at third places also find comfort in seeing familiar strangers. These individuals may not interact, and yet spending time at the third place provides a common bond and a familiarity in their relationship."Susan E. Montgomery and Jonathan Miller. "The Third Place: The Library as Collaborative and Community Space in a Time of Fiscal Restraint". en. In: *College & Undergraduate Libraries* 18.2-3 (Apr. 2011), pp. 228–238. ISSN: 1069-1316, 1545-2530. DOI: 10.1080/10691316.2011.577683, p. 8

[61] Mathilde Servet. "Les bibliothèques troisième lieu". français. PhD thesis. Villeurbanne, Rhône, France: Enssib, 2009, p. 24

[62] ibid.

conférences et communications des professionnels des bibliothèques depuis 2010. Parmi les bibliothèques étudiées dans ce travail de thèse, deux se revendiquent clairement comme bibliothèques troisième lieu : la bibliothèque Louise-Michel à Paris et la bibliothèque Philéas Fogg à Saint-Aubin du Pavail. Nous prendrons quelques exemples de ces bibliothèques pour appuyer les remarques qui suivront sur l'appartenance, la joie et la confiance dans le modèle du troisième lieu et tout spécifiquement de la bibliothèque troisième lieu.

La familiarité des lieux permet aussi une familiarité entre les individus. En d'autres termes, plus on fréquente un lieu, plus il sera facile d'entretenir des liens de "bonding" avec les autres habitués, même s'ils appartiennent à des réseaux différents. Ces lieux créent des liens de reconnaissance entre des membres d'une même société, qui jusque-là ne s'identifiaient pas comme partageant la même citoyenneté. Les troisièmes lieux offrent des opportunités d'éveil d'un sentiment d'appartenance[63], qui permet de renouer avec une communauté, dont les liens semblent s'effilocher, quand on n'en est pas déjà exclu [64]. Dans la vidéo de présentation du projet de la bibliothèque Louise-Michel de même que dans une vidéo de présentation de la bibliothèque-centre social de Signy l'Abbaye, cette notion de familiarité est présentée par une référence à la bibliothèque comme lieu de vie : « c'est un lieu de vie, de vie du village. »[65], "parce que se couper des usages de la vie quotidienne, c'est se couper des gens"[66]. Cette aspiration à connaître et reconnaître l'autre est présentée, non seulement comme un objectif, mais encore comme une réussite. Ainsi dans la vidéo de Louise-Michel, c'est une lectrice qui décrit un processus de rencontre facilité par la bibliothèque et permettant de créer d'abord de purs liens d'identification (voisins) puis potentiellement des liens plus étroits de partage :

> C'est quand même bien sympa d'avoir des échanges, des rencontres, et puis c'est une façon aussi de rencontrer un peu ses voisins, puisque les gens viennent du quartier. Et puis de se faire des amis, pourquoi pas.[67]

En lien avec l'idée de bibliothèque comme lieu de vie au plus près des gens, la bibliothèque troisième lieu génère un état de joie et de bien-être, qui découle de l'ambiance créée par la familiarité qui s'institue dans ce lieu. La familiarité du lieu, permet d'en faire un lieu "comme à la maison", mais qui est libéré du poids familial. Les usagers évoluent alors dans un espace libre mais familier, différent mais rassurant. Cette forme à donner au lieu socialisant est un objectif clair des bibliothécaires engagés dans des démarches troisième lieu. Ainsi, dans leur vidéo, les bibliothécaires de Louise-Michel rappellent la nécessité de voir leur bibliothèque répondre au principe du "home away from home". A Signy l'Abbaye, le directeur dit : « On entend beaucoup de rires, parce que la maison ici elle est conçue comme ça. » [68]. Cette proximité entre bien-être et familiarité des lieux se retrouve également dans la vidéo de la médiathèque de l'Odyssée de Lomme[69], dans

[63] idem, "Les Bibliothèques troisième lieu", op. cit.

[64] « Ainsi, il procure aux individus un ancrage physique autour duquel s'articule leur existence quotidienne, qui les enracine dans la communauté et éveille en eux un sentiment d'appartenance. »ibid.

[65] *A la médiathèque Yves Coppens de Signy l'Abbaye.* fr. 2008, 0.10 minutes

[66] Bibliothèque Louise-Michel, *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque*, op. cit., 5.08 minutes

[67] ibid., 5.54 minutes

[68] *A la médiathèque Yves Coppens de Signy l'Abbaye*, op. cit., 00.46 minutes

[69] *A la médiathèque l'Odyssée de Lomme.* fr. Lomme, 2009

laquelle plusieurs lecteurs témoignent de leur sentiment de bien-être lié au lieu : "Je me sens bien ici", "Ma fille se sent bien ici", etc.

Cette idée de bibliothèque rassurante fait lien avec le troisième élément de la bibliothèque troisième lieu, celui de la confiance, caractéristique nécessaire de tout espace pour qu'il reste public.

> L'existence et la fréquentation effective des espaces publics dépendent elles-mêmes fortement de la qualité des interactions qui y prennent place : c'est lorsque ces interactions sont marquées par la méfiance ou la pratique déclinante des rituels de civilité, que, petit à petit, chacun se replie sur le monde rassurant de la sociabilité privée.[70]

La réponse de la bibliothèque troisième lieu à ce problème de confiance est double, à la fois sur les temps et les espaces. Andreas Varheim, chercheur suédois en sciences de l'information et des bibliothèques, s'est notamment intéressé à la capacité de la bibliothèque de générer de la confiance, qui est, selon Putnam [71], un des trois éléments qui permettent à la société de fonctionner correctement, avec les normes et les réseaux. Pour une de ses études Varheim a étudié un groupe de Mexicains, immigrés de première génération, mais présents sur le territoire en moyenne depuis sept ans, sans papier, non autorisés ou illégaux, et inscrits dans des activités de formation pour adultes d'une bibliothèque publique aux USA[72]. Pour Varheim, plus la bibliothèque offre d'espaces et de temps de rencontres, plus elle répondra à la demande de capital social par la création de confiance.

> High institutional trust also means that the odds for success becomes lower when the library is offering meeting places for patrons and activities that can create more interaction between diverse groups. Through this kind of interaction, the library can build generalized trust and social capital also from a societal perspective on social capital.[73]

Les deux façons d'aborder le rôle social des bibliothèques conduisent finalement à une même injonction de lutte contre les inégalités, qu'elles soient économiques ou sociales (au sens de relationnel). Si la lutte contre les inégalités économiques a souvent pris la forme d'une offre poussée de formation et d'autoformation facilitant la possible intégration de chacun sur le marché du travail, la lutte contre les inégalités relationnelles a plutôt pris la forme d'un travail sur les espaces et la convivialité afin de créer des places familières et de confiance plus susceptibles de favoriser les échanges entre les usagers de la bibliothèque. Dans les deux cas, on constate que la réponse de la bibliothèque aux problèmes de la société ne se fait pas en termes de collection, mais en termes d'activité. La mission de la bibliothèque doit donc se déplacer plus que jamais des collections vers des activités facilitant la rencontre et des espaces adaptés à ces activités et aux rencontres qu'elles génèrent.

[70] Cusset, "Les évolutions du lien social, un état des lieux", op. cit., p. 28

[71] « features of social organization, such as trust, norms, and networks that can improve the efficiency of society by facilitating coordinated action. »Putnam, Leonardi, and Nanetti, *Making Democracy Work*, op. cit., p. 167

[72] Andreas Varheim. "Trust in Libraries and Trust in Most People: Social Capital Creation in the Public Library". en. In: *The Library Quarterly* 84.3 (July 2014), pp. 258–277. ISSN: 0024-2519, 1549-652X. DOI: 10.1086/676487

[73] idem, "Public Libraries", op. cit., p. 14

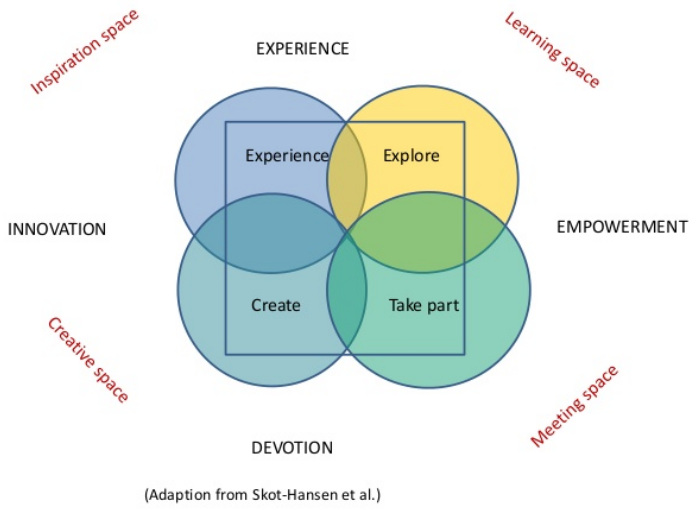


Fig 1.1: Le modèle Skot-Hansen des quatre espaces de la bibliothèque publique

De fait, les bibliothèques dont nous avons parlé, depuis les bibliothèques scandinaves aux bibliothèques troisième lieu françaises sur-investissent dans un travail sur les espaces et le confort et dans une programmation très riche d'ateliers, de rencontres et d'événements. Dorte Skot-Hansen[74] a modélisé la bibliothèque publique idéale ou du futur par un diagramme liant les espaces (qui ne sont pas forcément physiques) et les activités. Les quatre objectifs de la bibliothèque publique de demain sont : *Experience*, *Involvement*, *Empowerment*, *Innovation*. Les quatre espaces ou lieux sont : *the Inspiration Space* lié à des activités dont le mot clé est *EXCITE*, *the Learning Space* lié à des activités dont le mot clé est *EXPLORE*, *the Meeting Space* lié à des activités dont le mot clé est *PARTICIPATE* and *the Performative Space* lié à des activités dont le mot clé est *CREATE*.

On peut voir dans le schéma de modélisation, appelé modèle de Skot-Hansen (une des auteurs de l'article sur les quatre espaces de la bibliothèque publique), 1.1, page 136, cette répartition des espaces et des activités. L'enjeu actuel des bibliothèques serait de veiller à avoir autant de propositions d'activités dans les quatre espaces et de ne pas privilégier un espace au détriment des autres, sauf à avoir une vocation particulière pour cet espace d'activité. Qu'il s'agisse d'activités de formation, plutôt relatives à l'espace d'apprentissage ou d'activités de tricot plutôt entre le creative et le meeting space, la lutte contre le déclin social et les inégalités sociales amène la bibliothèque à se présenter d'abord comme un lieu d'activités.

Dans un tel contexte, il convient maintenant d'étudier comment les bibliothèques se sont saisies de la participation comme d'un outil leur permettant d'aller plus loin dans cette lutte contre les inégalités. Nous aborderons pour cela les notions de reconnaissance, de création de collectif et d'action.

[74]Henrik Jochumsen, Casper Hvenegaard Rasmussen, and Dorte Skot-Hansen. "The Four Spaces – a New Model for the Public Library". en. In: *New Library World* 113.11/12 (Nov. 2012), pp. 586–597. ISSN: 0307-4803. DOI: 10.1108/03074801211282948

B Du traitement au modèle bibliothéconomique

> La démocratie participative[75] n'a de sens que si elle contribue à enrayer les logiques d'exclusion sociale qui caractérisent aujourd'hui le fonctionnement ordinaire de nos démocraties.[76]

Ainsi en 2008, Blondiaux faisait un lien direct et nécessaire entre la lutte contre l'exclusion et la participation. Il entendait par là que la participation favorisait la mise en visibilité des plus exclus, leur donnait la possibilité d'être informés comme d'être entendus en tant que personnes et en tant qu'acteurs ayant déjà des méthodes d'action politique, bien que moins reconnues. Si le lien est évident pour le chercheur, il ne l'est peut-être pas tant que cela pour les bibliothèques.

Suite à son audit du capital social généré par une bibliothèque publique australienne, Hillenbrand fait une série de propositions visant à améliorer l'inclusion, la diversité, les liens entre individus dans la communauté mais aussi les liens entre communauté et institution. Une seule de ses propositions relève de la participation, et sur un champ assez spécifique aux bibliothèques anglo-saxonnes, celui de la présence des habitants au conseil d'administration, auquel elle propose de rajouter une voix / un représentant pour les plus exclus[77]. De même dans ce qui favorise le développement d'un capital social, elle liste les éléments suivants : fournir un espace accueillant et ouvert à tous, diversité prise en compte, donner accès à l'information (au double sens d'information literacy et de gratuité), proposer des espaces et activités de rencontre, faire de la lutte contre l'exclusion sociale et la recherche de la confiance des objectifs pour les bibliothèques, se proposer comme un lieu de rencontre pour les communautés au niveau micro ou macro, fournir un point d'accès à des ressources documentaires sur la communauté (notamment d'un point de vue historique), proposer des activités capables d'encapaciter (*to empower*) les individus et les groupes pour avoir une communauté plus forte, fournir des services hors les murs, s'engager dans des partenariats avec des organisations ou des groupes de la société civile. (Hillenbrand, 2004). Deux recommandations sont à mettre en lien direct avec la participation : la question de l'*empowerment* et celle de l'engagement partenarial. Pour autant la notion de participation n'est pas citée. Il s'agit plutôt de décrire une des modalités possibles (le partenariat) et un résultat (l'*empowerment*), sans pour autant les lier l'un comme l'autre à un mode de relation avec le public, qui serait la participation. Quant à Ferguson, dont nous avons parlé des travaux précédemment, il écrit :

> If public libraries are to generate social capital, they need to: work with voluntary associations, develop their current capacity as impartial and informal meeting places, develop their current role as the providers of universal public services, make themselves more accessible to new user groups within the community.[78]

[75] On laisse de côté pour l'instant la notion de démocratie participative sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre suivant, 2, 191.

[76] Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit., p. 109

[77] Hillenbrand, "Public Libraries as Developers of Social Capital: Changing Roles, Values and Missions", op. cit., p. 83

[78] Ferguson, "Are Public Libraries Developers of Social Capital?", op. cit., p. 22

Là encore, il parle de partenariat et non de participation. Quant à Varheim, la participation qu'il entrevoit n'est pas dans la bibliothèque, mais dans la communauté.

> Firstly, libraries can generate social capital by working with voluntary associations to find ways of enhancing participation in these organizations and thus increasing participation in local community activities. Secondly, libraries can develop their capacity as informal meeting places for people. Thirdly, libraries can create social capital in their role as providers of universal services to the public.[79]

.

En d'autres termes, la littérature anglo-saxonne et scandinave ne fait pas des pratiques participatives en bibliothèques la clé du développement du capital social ou la clé d'une justice sociale, mais intègre la bibliothèque comme participante plutôt que participative, c'est-à-dire comme plutôt tournée vers les associations et leurs pratiques déjà existantes que comme générant de nouvelles pratiques. Les bibliothèques françaises font ce même diagnostic d'un besoin de travailler avec des associations, au plus près des personnes exclues, et donc dans les locaux et à travers les projets des partenaires. Ainsi, une des bibliothécaires nous raconte l'expérience menée à la Bibliothèque municipale de Lyon sur le Pass numérique.

Enquêté R1 : On avait travaillé avec un foyer d'adultes en situation de handicap, suite à une demande des éducateurs, qui sont venus nous chercher parce que eux n'avaient pas les réponses par rapport justement aux usages du numérique de ces personnes qui envoyaient plusieurs centaines d'euros pour trouver une femme en Afrique et répondaient à toutes les arnaques classiques qu'on peut trouver sur le web. On a été chez eux, on a été discuter avec eux, parler numérique avec eux, parler des pratiques et autre, et pour moi ça reste une des plus belles expériences que j'ai vécues à la fois professionnellement et humainement. Le fait d'aller chez eux, les personnes se sentent beaucoup plus à l'aise, beaucoup moins intimidées par ce côté de rentrer dans le "temple du savoir" que peut être la bibliothèque. Et le côté très positif, c'est que toutes ces personnes sont venues à la bibliothèque après, une fois, deux fois, trois fois, mais ils sont tous revenus. On avait organisé la dernière séance dans la bibliothèque pour qu'ils voient les locaux. Ça faisait déjà plusieurs heures qu'on avait passées ensemble ; on se connaissait, c'était un petit groupe. Ils sont venus dans la bibliothèque, ils ont découvert ce que c'était qu'une bibliothèque aujourd'hui, et la plupart ont juste trouvé ça émerveillant de trouver des bouquins qui parlaient de jardinage.

On sent dans ce récit le côté exceptionnel de cette activité, ou peut-être de sa réussite. La même bibliothécaire nous expliquera que le projet Démocratie, sachant la difficulté à organiser le "hors les murs", a justement pensé à l'organisation d'un forum qui mettrait la bibliothèque sur la place publique et la rendrait visible pour nous. Or, rendre visible la

[79] Andreas Vårheim. "Social Capital and Public Libraries: The Need for Research". In: *Library & Information Science Research* 29 (Sept. 2007), pp. 416–428. DOI: 10.1016/j.lisr.2007.04.009, p. 421

bibliothèque ne relève pas de la même démarche que travailler dans des espaces d'accueil des exclus. Dans un cas, la bibliothèque se met au diapason d'une situation d'exclusion, qui contraint les individus à ne pouvoir être abordés que dans des structures d'assistance sociale. Dans l'autre cas, la bibliothèque met en avant un discours où elle rappelle être un lieu d'ouverture à tous et d'accueil de tous. La difficulté à mettre en œuvre le premier cas et l'intérêt renouvelé pour le second expliquent peut-être la forme des pratiques participatives telles que définies par les bibliothèques françaises faisant de l'inclusion leur rôle premier ou prioritaire.

De fait, si on observe les activités menées par les bibliothèques citées dans la sous-partie précédente, telles que notamment la bibliothèque Louise-Michel à Paris ou la bibliothèque de Saint-Aubin du Pavail, on constate qu'ils ont intégré la participation à leur projet bibliothéconomique en un sens très clair de participation à la définition de l'offre d'activités. Ainsi, les bibliothécaires laissent la programmation du ciné-club aux habitants ou donnent la possibilité aux usagers à tout moment d'organiser un atelier à partir de leurs compétences et intérêts (depuis préparer du bissap à fabriquer des bracelets en fils tressés). Toutes ces activités reposent d'abord sur un volontariat et un investissement actif des usagers, ensuite sur la mobilisation de leurs connaissances et compétences individuelles et parfois intimes, et enfin sur la mise en public, en visibilité, de celles-ci, dans des activités qui sont collectives. La vidéo de Louise-Michel finit par la promotion de la Tutothèque, une bibliothèque de tutoriels vidéos faits par les usagers sur des thèmes de leurs choix : monter des mailles, faire des oiseaux patates, faire des nattes, faire des scoubidous, avec des adultes ou des enfants, dont un garçon qui fait du tricot et un adulte qui fait des oiseaux patates.

> Chaque usager peut contribuer à l'enrichissement de la bibliothèque, à sa façon, par ses propres connaissances, ses savoirs faire, son expérience de vie, ses compétences professionnelles ou ses hobbies.[80]

On peut voir le mode participatif de ces bibliothèques, comme un développement ou une amélioration de l'offre d'activités. La participation permettant alors de supprimer une autre inégalité : celle entre l'intervenant et le participant, celle entre celui qui sait et celui qui ne sait pas. Quand chaque activité est déjà un moyen par lequel il est alors possible de construire un rapport individuel au savoir et à la connaissance, alors les activités basées sur l'échange et le partage de savoirs deviennent non pas seulement un objectif, mais un point de départ. Dans la vidéo de Louise-Michel, une lectrice qui anime un atelier Tricot dit ainsi :

> Mais je suis à peu près sûre qu'on sait tous faire quelque chose (...) Enfin, on sait, on a des centres d'intérêt, il y a des gens qui peuvent avoir envie de les apprendre tout simplement. C'est vraiment cette histoire de transmission. Et le fait que ça se passe dans une bibliothèque, c'est un lieu de savoir, quoi, et du coup, ça peut aussi devenir un lieu de connaissances" [81]

[80] Bibliothèque Louise-Michel, *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque*, op. cit., 7.34 minutes

[81] ibid., 8.57 minutes

Ces bibliothèques font de la valorisation de chacun et de tous leur stratégie pour réaliser leur enjeu : faire de la bibliothèque un espace familier, de confiance dans lequel il est possible d'apprendre sans se sentir en déficit de connaissance. Certes, on pourrait dire que apprendre à faire des oiseaux patates n'est pas exactement apprendre à rédiger un CV, mais pour ces bibliothèques, il n'est pas tant question du contenu et du niveau de ce qui est transmis que faire renouer un double lien : avec le savoir et l'apprentissage d'une part et avec les autres d'autre part. Se dessine en creux une approche de la démocratisation culturelle et de l'accès à la culture à tous, qui se construirait d'abord sur la notion de démocratie (entendue ici comme sociale), plutôt que sur la notion de culture (entendue alors comme culture légitime). La démocratisation de la culture proposée par les activités participatives consisterait alors à ce que l'institution fournisse au plus grand nombre des occasions d'accès à toute la culture possible[82], comme autant d'opportunités d'apprendre et de découvrir. Ce lien entre lutte contre l'inégalité et renouvellement de la transmission culturelle est tout à fait manifeste lorsque Fabrice Chambon, dans son mémoire, se saisit de Jacques Rancière pour dessiner le profil de cette nouvelle démocratisation culturelle :

> La place du curseur entre formation qualifiante ou pré-qualifiante, loisir et esprit critique, si elle garde une importance majeure, semble pouvoir être résolue avec succès dans le cadre d'une médiation généralisée, de même que la question de l'équilibre entre démocratisation de la culture légitime et démocratisation de toutes les cultures. Ce point de vue est résumé par Jacques Rancière (...) : « Je ne pense pas que l'on facilite l'accès de tous à la culture en remplaçant une culture savante élitiste par une culture populaire. S'émanciper c'est avoir accès à toute la culture. La culture d'élite ne garantit pas plus la liberté que la culture populaire la promotion de l'égalité. Se cultiver, c'est sortir de sa culture propre. Le problème n'est pas de donner accès à la culture générale, mais de susciter la capacité de n'importe qui de s'intéresser à n'importe quoi ».[83]

Aussi, on ne s'étonnera pas que les pratiques participatives les plus susceptibles pour les bibliothécaires de créer du lien entre les habitants, et notamment avec et pour les plus exclus, seront mises en place sous une forme d'activité type que l'on appellera "échange de savoirs". Dans le questionnaire diffusé en 2014, à la question du rapport entre participation et savoirs des habitants, les 74 répondants ont choisi en majorité les deux assertions suivantes : "la participation permet l'émergence de savoirs détenus par les habitants/publics/usagers mais peu mobilisés dans l'espace public" (78,4% des réponses) et "la participation permet le développement de savoirs partagés par les habitants/publics/usagers et les bibliothécaires" (77% de réponses) (voir en annexe, III, 405). De fait, de nombreuses bibliothèques se sont emparées de ce type d'activités basées

[82]La vidéo de la bibliothèque Louise-Michel reprend à deux occasions cette idée de diversité et diversification des cultures proposées par la bibliothèque : en 7.51 « mise en valeur de la culture de chacun et sous toutes ses formes. » et 18.30 « être ouverts à toutes les cultures, tous les savoirs et tous les talents. » ibid.

[83]F. Chambon cite Rancière tel que cité par Chantal Dahan et Jean-Claude Richez de INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, dans un article paru à l'Observatoire des pratiques culturelles en 2008. Dans le texte de Chambon, la source de la citation de Rancière n'est pas donnée, cependant elle est extraite d'un entretien donné au Monde de l'Éducation, juillet-août 2006.Chambon, *Le rôle social des bibliothèques*, op. cit., p. 45

sur l'échange de savoir, nous prendrons ici deux exemples : d'une part la bibliothèque de Languidic en Bretagne et d'autre part le projet Démocratie de la Bibliothèque municipale de Lyon. A Languidic, en 2015, la directrice a lancé une coopération inédite entre une institution culturelle, les habitants de la ville et une start-up locale "Steeple". Il s'agit de la mise en place d'une plateforme d'échanges de savoir, qui est hébergée par la bibliothèque, qui met par ailleurs en place des espaces sécurisés et sécurisants pour les rencontres qui s'organisent suite aux prises de contact sur la plateforme, et qui propose une médiation entre ces activités personnelles, les activités de la bibliothèque et ses collections. Cette bibliothèque catalogue aussi les savoirs proposés et les rend accessibles à tous dans l'OPAC (Open Access Catalogue ou le catalogue auquel tout un chacun a accès depuis un poste de la bibliothèque ou depuis chez lui). Les mots clés de cette offre de service de la bibliothèque sont : talents, communauté, réciprocité des savoirs et animation[84]. L'échange de savoir concerne aussi bien des cours de français, d'anglais que de l'initiation à la photographie animalière, des cours de dessin ou de guitare pour débutants, et même des propositions de services : organisation d'une soirée jeu, aide à se lancer dans la généalogie, mise en scène d'une pièce de théâtre chez vous, etc.[85]

Du côté de la Bibliothèque municipale de Lyon, les supports de communication du programme Démocratie proposent une catégorie intitulée "Partage des savoirs", dans laquelle on trouve les activités suivantes : le babillard de la bibliothèque de la Part-Dieu (un panneau d'échanges de savoirs et de savoir-faire), une foire au savoir (journée dédiée à l'échange de savoir), des ateliers autour des logiciels libres ou de Wikipédia (dont l'atelier Cherchez la femme et I wheel share), des rencontres, concerts et conférences débat sur des thèmes aussi variés que les instruments du monde, les communs de la connaissance ou le plurilinguisme. On constate qu'il y a ici trois types d'activités. Les rencontres et concerts ne demandent pas une participation du public autrement qu'en tant que spectateur et par conséquent ne nous intéressent pas ici. Les ateliers autour du libre et de Wikipédia relèvent plutôt d'actions en faveur des communs de la connaissance. Quant aux derniers, le babillard et la foire au savoir, elles sont tout à fait dans la ligne de la plateforme Steeple à Languidic, à savoir une mobilisation des habitants pour proposer des activités reposant sur leurs propres savoirs et savoir-faire. On retrouve ces mêmes propositions à la bibliothèque Louise-Michel qui invite les usagers à être aussi bien les programmateurs que les experts des activités proposées dans son espace central.

Nous consacrerons les pages suivantes à l'analyse de ces pratiques participatives que sont les échanges de savoir, afin d'en comprendre ce qu'elles dessinent comme projet démocratique. Trois questions guideront notre analyse : en quoi la reconnaissance des connaissances et compétences par la participation recrée du lien social ? Cette même participation permet-elle aux individus d'appartenir à la société ou à un collectif de se créer ? Et enfin, ces pratiques facilitent-elles l'action citoyenne ?

[84] Ainsi qu'on peut le voir dans plusieurs articles professionnels ou presse consacrés à ce service : letitbib. *Les réseaux d'échanges de compétences en bibliothèque*. fr-FR. Nov. 2015; Annie Le Guern-Porcher. *La Bibliothèque d'échanges de Savoirs*. Communication. Médiathèque de Méricourt, 2016; Ouest France. "Plate-forme Steeple ou comment échanger savoirs, compétences". fr. In: *Ouest-France.fr* (2015)

[85] Le Guern-Porcher, *La Bibliothèque d'échanges de Savoirs*, op. cit.

B - 1 La reconnaissance des savoirs

Typologie des savoirs

Si les pratiques participatives facilitant l'inclusion et la création de lien social reposent en grande partie sur la valorisation des savoirs des usagers, il convient d'observer quels types de savoir sont alors mobilisés. Les différentes rencontres avec des bibliothécaires nous ont permis de dresser la typologie suivante, que nous illustrerons dans les lignes à venir : savoirs techniques, savoirs appliqués, savoirs mobilisés, savoirs intimes et enfin savoirs experts.

Les savoirs techniques Les savoirs techniques relèvent d'une maîtrise d'un outil ou d'une technique, qui permet à la personne de pouvoir partager et transmettre une compétence, reproductible par un autre. La bibliothèque Louise-Michel a mis en place une *Tutotek*, une bibliothèque de tutoriels, prenant appui sur les activités proposées et animées à la bibliothèque par les usagers. Entre le 30 janvier 2016 et avril 2017, neuf tutoriels ont été ajoutés : Réaliser un Rubik'Cube, (Re)Faire de la magie, Faire des boucles d'oreilles, Jouer à FIFA, Faire de la magie, Faire des makis, Faire des scoubidous, Faire du hip-hop et enfin Dessiner des oiseaux patates. On comprendra aux verbes choisis qu'il s'agit bien d'un savoir action, d'un savoir qui non seulement tient dans la capacité à faire quelque chose, mais encore dont la transmission est d'autant plus facilitée qu'elle consiste en la reproduction de l'action de faire. La *Tutotek* est d'ailleurs un ensemble de vidéos, d'enfants ou d'adultes, filmés pour montrer pas à pas la technique qu'ils veulent transmettre. On retrouve régulièrement ce type d'activités participatives en bibliothèque à travers les ateliers tricot ou même dans le mouvement des makerspaces, espaces de fabrication installés dans les bibliothèques (entre autres) et qui sous la tutelle bienveillante de personnes ayant certaines compétences vont offrir la possibilité à d'autres de fabriquer des robots, d'utiliser des imprimantes 3D, de créer des circuits intégrés et de tricoter des écharpes. A la bibliothèque de Saint-Aubin du Pavail, c'est l'atelier Repair café, qui en est l'illustration. Les habitants sont invités à venir à la bibliothèque pour redonner vie à des objets qui ne fonctionnent plus et la bibliothèque a lancé un appel à la présence de personnes compétentes.

> Pour que le Repair Café fonctionne, il faut des "bénévoles réparateurs", car c'est un espace de transmission et de partage de connaissances, nous sommes donc preneurs de toutes les bonnes volontés ! [86]

La transmission entre ces bénévoles sachants et les non sachants est d'une certaine manière verticale au sens où les seconds dépendent des premiers pour atteindre leur objectif personnel.

Les savoirs appliqués Il s'agit d'un ensemble de connaissances ou de compétences maîtrisées par un individu et qui vont être mobilisées pour un projet qui n'est pas dans son champ habituel d'exercice ou qui l'est mais dans un autre contexte. Ainsi, à la bibliothèque de Bruz, le groupe de lecteurs qui s'est réuni a bénéficié des compétences

[86] Médiathèque Philéas Fogg, Saint-Aubin du Pavail. *Lettre d'information-Janvier 2019*. français. Jan. 2019

d'une des participantes qui était graphiste de profession et qui a pu guider le projet sur le plan de la signalétique. Les bibliothèques qui ont installé un jardin potager ont pu également voir à l'œuvre la mobilisation de compétences, comme les connaissances du professeur de biologie ou les compétences du jardinier amateur. Ou encore, dans l'activité Cherchez la femme de la bibliothèque municipale de Lyon la participation des wikipédiens, qui vont prendre au fur et à mesure de plus en plus de responsabilités dans le projet ou dans ses suites. La transmission de ces compétences et connaissances va se faire dans un accompagnement à la réalisation du projet, dans une action collective dans laquelle tout participant peut être transmetteur, puisqu'il mobilise des compétences extérieures pour mettre en œuvre le projet. En d'autres termes, chacun peut transmettre, non pas tant aux autres individus qu'au groupe.

Les savoirs mobilisés La notion de savoirs mobilisés est utilisée pour signifier les savoirs acquis par les individus par leur pratique quotidienne d'un lieu, d'une ville, d'un espace, etc. En d'autres termes, il s'agit de leur connaissance du territoire. Ces savoirs sont souvent mobilisés dans des projets territoriaux de rénovation urbaine, ce sur quoi nous reviendrons par la suite, ils sont aussi fortement mobilisés dans des activités qui se proposent justement de donner place à la mémoire locale. Ainsi, lorsque la Bibliothèque municipale de Lyon organise l'activité Mémoires Lesbiennes et Féministes, c'est non seulement en prenant appui sur la mémoire locale des femmes qui ont participé, mais encore sur leur capacité à définir le type de carte (car il s'agit de cartographier une mémoire locale) qu'il conviendrait de faire. Le collègue en charge du projet a mentionné dans un entretien que le projet initial s'était transformé dans la discussion avec les participantes pour définir une autre carte à créer. C'est aussi sur ce type de savoirs que s'appuie Arch & Show, à la Bibliothèque municipale de Lyon, en proposant aux participants du 5ème arrondissement de devenir des sortes de guides touristiques de la mémoire locale de l'arrondissement. En s'appuyant sur leur connaissance de l'arrondissement et en leur donnant les clés d'une connaissance archéologique à transmettre, le projet se développe au plus près du territoire. Ici encore, la transmission ne se fait pas de manière descendante, mais elle se mobilise dans le projet, non pas pour le collectif, mais pour l'institution. C'est l'institution qui lance le projet qui bénéficie de cette expertise qui lui faisait défaut et qu'elle peut ensuite réutiliser comme connaissance de son public et de son territoire (si du moins elle lui prête suffisamment attention).

Les savoirs intimes On entend ici par savoirs intimes des connaissances qui relèvent non pas de l'expérience quotidienne d'un territoire, mais de l'expérience quotidienne d'une vie singulière. Ces savoirs se situent plutôt du côté de l'individu et son rapport au monde, en tant que le monde s'impose à lui, plutôt que du côté des choix et intérêts qui mènent chacun à développer des connaissances et des compétences. On y mettra ici la langue maternelle, la culture transmise par la famille, mais aussi tout ce qui relève d'une expérience intime qualifiant l'individu qu'il le veuille ou non : la religion, l'origine, les parcours de vie. Ce sont sur ces savoirs que s'appuient les bibliothèques vivantes. Ainsi celle montée par la Bibliothèque municipale de Lyon a pris le parti de montrer les parcours singuliers d'habitants qui ont vécu dans une forme d'exil (lié à la maladie, à l'exclusion sociale, à la prison, etc.). D'une manière générale, les bibliothèques vivantes s'appuient sur l'ensemble des préjugés qui accompagnent une qualité d'un individu en l'essentialisant. Dans ces

pratiques participatives, les savoirs qui sont présentés par les participants ne visent pas une acquisition par la personne qui les reçoit. Il ne s'agit pas de transmettre le savoir, mais de transmettre une émotion, qui favorisera le sentiment de fraternité, de souci de l'autre et de reconnaissance mutuelle. Lors des entretiens avec les organisateurs de la bibliothèque vivante de Lyon, un des organisateurs disait avoir été marqué par le fait que les lecteurs n'étaient pas moins transmetteurs de leurs propres histoires que les livres vivants supposés être les narrateurs de leurs connaissances intimes.

Les savoirs experts Enfin, on appellera savoirs experts des savoirs dont on reconnaît d'une manière ou d'une autre l'expertise de celui qui les énonce. Il s'agira d'un savoir énoncé sous la garantie de l'exercice d'une profession ou d'un engagement qui vaut profession de foi, honnêteté et scrupule quasi scientifique. Les foires aux savoirs organisées dans plusieurs bibliothèques et notamment à la Bibliothèque municipale de Lyon pendant le projet Démocratie sont de cet ordre. Les personnes voulant partager leurs savoirs s'inscrivent en tant qu'ils ont une connaissance certifiée ou certifiable du sujet qu'ils envisagent de partager. La possibilité de partager un savoir et la qualité reconnue à celui-ci repose dès lors sur des statuts qui donnent de la valeur à cette expertise : métier, engagement officiel dans un thème. On notera alors qu'il ne s'agit d'ailleurs pas tant de transmettre des savoirs, mais d'une part d'éveiller différemment l'attention sur des sujets, qui peuvent être traités dans les collections de manière plus habituelle, et d'autre part de valoriser l'individu qui veut participer à ce travail de valorisation des savoirs. Il ne s'agit donc pas tant d'apprendre aux spectateurs de nouvelles connaissances, que de donner un accès différent au savoir en général.

Reconnaissance, valorisation et empathie

Si plusieurs formes de savoirs sont mobilisées dans les pratiques participatives menées en bibliothèque, elles sont toutes susceptibles de valoriser l'individu qui s'en fait le porteur. Les pages suivantes viseront à étudier les formes de cette valorisation et de cette reconnaissance. La première forme de valorisation tient d'abord au passage de l'usager passif à l'usager actif. Le directeur de la bibliothèque de Saint-Aubin du Pavail décrit l'impact des pratiques participatives comme une transformation des usagers :

> La chrysalide du « consommateur » classique de médiathèque (j'entre, prêt-retour, je sors) a pu alors se fissurer. Apparaît un usager actif, force de propositions, un acteur critique et prescripteur.[87]

Plus encore que la distinction entre consommateur-acteur, c'est un processus d'émancipation que semble décrire Carillo. L'usager pris dans un schéma de soumission au monde et à l'institution devient un usager acteur, faisant et assumant des choix, et marquant ainsi le monde de sa présence. La définition de l'émancipation qui est proposée ici est celle d'une institution qui permet de faire ressortir en chacun la capacité à s'inscrire dans le monde, et, par conséquent, à participer au modelage de la société. Elle ne repose pas tant sur les savoirs à acquérir qui permettent de faire ces propositions, que sur la

[87] Gildas Carillo. "Fil Rouge et Boule de Neige. La Médiathèque Phileas Fogg à l'heure Du Land Art Collaboratif." In: *Bibliothèque(s), revue de l'Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 40–43, p. 41

position acquise de faire la proposition. En d'autres termes, de la bibliothèque prescriptrice et émancipatrice au sens des Lumières, diffusant le savoir au peuple, on passe à une bibliothèque qui permet à chacun de diffuser des savoirs, et donc cette position nouvelle de prescripteur offre la possibilité de s'émanciper. Il s'agit bien d'*empowerment* entendu comme capacitation ici non pas de prendre des décisions, mais bien d'être prescripteur, c'est-à-dire que la qualité des idées, des connaissances, des compétences de chacun soit reconnue. De fait, la participation dans les échanges de savoirs valorise les individus, à travers d'une part la valorisation de leurs savoirs et compétences, et d'autre part la valorisation de leur capacité à prendre part à une telle initiative. Le premier élément est une valorisation de l'individu, l'autre de son engagement et son rapport à la communauté. Pour ce qui est de la valorisation de l'individu, elle repose sur un processus visant à redonner confiance, non seulement à leur propre individualité, mais encore à tout leur milieu de vie. Ainsi, lorsque Dominique Tabah implique les usagers dans sa bibliothèque de Bobigny, elle fait un lien entre l'image positive de la personne et l'image positive du quartier.

> Être membre d'un jury, signer un article dans La Fureur de lire, participer à un atelier d'écriture, débattre avec des écrivains ou des illustrateurs, tout cela contribue à leur redonner confiance, met en valeur leurs capacités et leur renvoie une image positive d'eux-mêmes. Et les faire participer à la vie de la cité, ce n'est pas seulement les valoriser comme individus mais valoriser leur cadre de vie, améliorer l'"image noire" qu'ils ont trop souvent de leur banlieue, combattre leur sentiment du "mal vivre" et de "la galère". L'écho favorable qui leur revient souvent, de l'extérieur, d'événements dont ils ont été les acteurs leur donne une image restaurée de leur ville et contribue à l'instauration chez eux d'un sentiment de citoyenneté, ceci valant naturellement pour les publics de tous âges.[88]

Ce processus est un processus de reconnaissance, qui démarre de la confiance retrouvée et réaccordée à l'individu par les autres et par l'institution et qui va jusqu'à la reconnaissance de toute une façon de vivre choisie ou subie : lieu d'habitation, culture, etc. Dans les pratiques participatives telles que décrites précédemment, ce processus de reconnaissance se met en place en lien avec un travail de la bibliothèque sur la relation et la mise en relation dans une perspective très honnethienne. De fait, pour Honneth, la reconnaissance est forcément relationnelle :

> Il n'y a pas de reconnaissance absolue ou en soi : le concept de reconnaissance est fondamentalement relationnel. (...) La reconnaissance ne se joue pas seulement dans la relation entre les individus. Elle apparaît fondatrice de la relation, positive ou négative, que l'individu entretient par rapport à lui-même.[89]

Cette relation à soi passe par la relation à l'autre. Varheim, dans son étude sur les participants aux activités de formation en bibliothèque [90], montre que ceux-ci

[88] Tabah, "Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny", op. cit.

[89] Haud Guéguen and Guillaume Malochet. *Les théories de la reconnaissance*. français. Paris, France: La Découverte, impr. 2012. ISBN: 978-2-7071-5777-5, p. 48–49

[90] Varheim, "Trust in Libraries and Trust in Most People", op. cit.

développent une certaine confiance envers les autres usagers de la bibliothèque parce qu'ils considèrent qu'aller à la bibliothèque demande de bonnes intentions et est une forme de travail. Aller à la bibliothèque serait donc un comportement révélateur positif sur les gens. Au contraire de nos voisins dont nous ne connaissons rien de leurs bonnes intentions ou de leur volonté de travail [91]. Pour les personnes interrogées par Varheim, la bibliothèque génère des sentiments positifs sur les autres, et par conséquent sur soi, puisque ces personnes elles-mêmes viennent à la bibliothèque. Tout se passe comme si la positivité du caractère des autres, qu'elles ne reconnaissent pas forcément en venant initialement, déteignait sur elles. En qualifiant les autres usagers et les autres participants de courageux et pleins de bonnes intentions, ce sont des qualificatifs qu'elles finissent par pouvoir s'attribuer. Cette capacité à se reconnaître une qualité est une forme d'*empowerment*, bien que très restreint et très individuel, mais qui peut à terme rendre l'individu plus actif. Ainsi, dans l'étude de Varheim, la confiance en soi acquise entraîne une des personnes ayant appris l'anglais à transformer sa vie, être plus indépendante jusqu'à pouvoir quitter un mari abusif. Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener[92] montrent dans leur travail que l'*empowerment* peut avoir plusieurs définitions, radicale, sociale-libérale et néolibérale, pour reprendre les termes des deux chercheuses. La première définition, la plus radicale, s'appuie sur les notions d'émancipation individuelle et de justice sociale, avec un centrage fort sur la prise de pouvoir. La seconde est plus sociale-libérale ; elle repose plutôt sur les notions de liberté individuelle, d'égalité et d'intégration. Il s'agit plutôt de lutter contre la pauvreté et de garantir une cohésion sociale que de transformer la société radicalement. Enfin, il est une dernière définition qu'elles qualifient de néolibérale et qui est principalement centrée sur les notions de marché, avec l'idée que chacun doit retrouver une liberté d'entreprendre et dans le même temps sa place sur le marché. La notion d'opportunité est alors fondamentale. Là encore, la transformation de la société n'est pas entendue dans cette définition.

Cette reconnaissance, du moins dans les bibliothèques françaises, et pas forcément dans l'étude menée par Varheim aux USA, s'inscrit aussi dans une publicité des usagers. Le jeu de reconnaissance de l'autre et de soi est aussi possible parce qu'un travail de valorisation et de mise en visibilité des usagers participants est mené. Ainsi, parlant d'un nouveau service proposé aux usagers, la bibliothèque Louise-Michel dit : « c'est un moyen une fois de plus de valoriser les savoir-faire de notre public. »[93]. Les bibliothécaires se livrent à une véritable opération marketing sur les usagers et se font les promoteurs des individus. Il est vrai que l'action politique passe toujours par un temps de visibilité, Hannah Arendt puis Etienne Tassin ont largement travaillé sur ce que l'action politique fait à l'acteur, notamment en le rendant visible. Cependant ici, ce n'est pas l'individu qui assume une visibilité de ses opinions en passant à l'action, c'est l'institution qui travaille à rendre visible non pas tant un agir sur l'institution qu'un agir dans l'institution. Nous ne sommes donc pas dans un cas où l'individu s'émancipe de son milieu, des institutions ou de

[91] « According to most students, they trusted unknown neighbors less than unknown library users. » ibid., p. 270

[92] Marie-Hélène Bacqué and Carole Biewener. *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. français. Textes à l'appui. Série Politique et sociétés, ISSN 1630-0564. Paris, France: la Découverte, DL 2013, 2013. ISBN: 978-2-7071-6733-0, pages 15 à 17

[93] Bibliothèque Louise-Michel, *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque*, op. cit., 17.43 minutes

lui-même, mais bien dans un cas où la reconnaissance joue d'abord sur le sentiment de soi, plutôt que sur une exacerbation du sentiment d'inégalité qui prédominait dans la situation de départ. En d'autres termes, la bibliothèque ne travaille pas sur la mise en visibilité de l'inégalité de départ, mais sur la mise en visibilité de chaque individu dans son égalité aux autres. La bibliothèque se pose alors comme totalement hors du monde et comme microcosme dans lequel chacun pourrait se reconstruire et advienne que pourra dehors. Cette forme de reconnaissance liée à la visibilité est peut-être à mettre en relation avec le type de visibilité développée dans les réseaux sociaux, à commencer par l'impact ou le symptôme que représente ou que représentait Facebook. Citant Nathalie Heinich, Simon Borel s'intéresse à Facebook comme outil de démocratisation de la visibilité[94], pendant un temps privilège des stars, des people et autres personnes renommées. Facebook permet à chacun et chacune de se mettre en visibilité, et ce par la narration de sa vie quotidienne. Ainsi écrit Simon Borel :

> On n'est pas reconnu parce qu'on se manifeste au travers de symboles fastueux et qu'on apparaît dans l'espace public mais parce qu'on se rend accessible et transparent aux autres. ... Facebook, on le voit, permet de repenser à la fois la subjectivation, la socialisation et la domination comme relations, comme modèle d'institution des individus psychiques et sociaux. Où l'on voit que l'émancipation est peut-être plus le problème que la solution.[95]

La visibilité que propose la bibliothèque n'est pas celle de Facebook, mais elle procède du même mouvement : des individus mis en valeur pour ce qu'ils sont, compétences et connaissances incluses, plus que pour ce qu'ils font. Quand leur engagement envers la bibliothèque pourrait être salué, ce sont plutôt leurs bagages culturels qui sont célébrés, faisant de l'émancipation non pas une affaire politique, mais une affaire d'individus. C'est aussi que la reconnaissance fonctionne avant tout en fonction du sentiment qu'inspire l'individu qui nous est présenté à travers ses savoirs. Le sentiment est d'ailleurs fortement mobilisé par les bibliothécaires, qui font de l'empathie notamment une qualité essentielle à acquérir pour qui veut lutter contre les exclusions. Ainsi le projet *Working Together Libraries* tire six leçons[96] de son enquête de terrain, dont une sur les qualités des bib-

[94] « Si, comme nous le dit Nathalie Heinich dans son dernier livre [2012], la visibilité advient depuis une trentaine d'années comme un « capital » de distinction discriminant les visibles (les *people*) connus et reconnus de tous et les invisibles (les fans profanes) méconnus aspirant à voir leurs idoles, il apparaît que le premier moteur des réseaux sociaux réside dans la volonté de démocratiser ce privilège. »Simon Borel. "Facebook, stade suprême de la quête de reconnaissance, Facebook: The Supreme Stage of the Quest for Recognition". fr. In: *Revue du MAUSS* 40 (Nov. 2012), pp. 257–266. ISSN: 1247-4819. DOI: 10.3917/rdm.040.0257, p. 264

[95] ibid., p. 265 & 266

[96] Les six leçons sont les suivantes : « 1/La culture des bibliothèques, de même que leurs règlements et procédures, font obstacle à l'inclusion. 2/ Les bibliothèques doivent reconnaître que les mêmes services aux clients ou des services uniformes, qui ne tiennent pas compte de la disparité socio-économique, entraînent un traitement inéquitable qui défavorise encore plus les personnes socialement exclues. 3/ La planification de services de bibliothèque pertinents et efficaces pour les membres des communautés socialement exclues exige une collaboration d'égal à égal entre les membres de cette communauté et le personnel de la bibliothèque. 4/ L'établissement de relations est à la base d'une planification de services efficace. 5/ Les compétences dites comportementales du personnel, telles que l'empathie, les aptitudes interpersonnelles et l'ouverture d'esprit sont essentielles. 6/ Les gens souhaitent se voir représentés dans la bibliothèque et avoir l'occasion de participer. »Together, *Trousse à outils pour l'inclusion des publics*, op. cit., p. 10

liothécaires énoncées comme telle : « Les compétences dites comportementales du personnel, telles que l'empathie, les aptitudes interpersonnelles et l'ouverture d'esprit sont essentielles. »[97]. Cette qualité qu'on retrouve dans les fiches de poste dans la rubrique "savoirs-être" est aussi mentionnée par Gildas Carillo de Saint-Aubin du Pavail comme centrale dans l'exercice de son travail :

> Tout est question d'organisation, de justesse, d'équilibre, d'altruisme et d'empathie, osons le dire ! Cela peut paraître simpliste mais demande en l'occurrence une réelle méthodologie de travail basée sur la mobilisation des connaissances, des compétences et des personnalités de chacun et chacune. [98]

Faire de l'empathie la clé pour percevoir la qualité des autres pose une question quant au rôle et aux bornes du rôle de la bibliothèque comme institution en tant qu'elle décerne une reconnaissance. L'importance donnée à l'empathie laisse entendre que la reconnaissance n'arrive que par celui ou celle qui ressent cette empathie. La reconnaissance se délivre par un extérieur, qui vous reconnait lui ressemblant. Cela implique une attente de passivité des individus dans le processus de leur propre reconnaissance. Or, par la participation, l'individu s'est engagé dans une activité. Plusieurs chercheurs[99] ont montré que la participation produit un temps de libération face au projet initial, qui permet aux individus de se réapproprier non seulement le projet, mais aussi l'ensemble de ce qu'ils gagnent. Ainsi,

> Il n'en reste pas moins que la participation au dispositif leur a fait "bénéficier" de quelque chose, selon le mot de Zask, à ceci près qu'elles ont moins reçu une part qu'elles ne l'ont prise, s'en sont emparées.[100]

Cette appropriation du projet joue sur une reconnaissance que l'individu peut être alors en droit de s'autodécerner. Être reconnu par une institution permet certainement de recréer ce lien social, mais se reconnaître soi-même revient à s'autoriser à pérenniser ces liens, à s'engager dans la société autrement qu'à la faveur ponctuelle et presque anecdotique d'un événement organisé par une institution.

B - 2 De l'individu au collectif

Ces réflexions nous amènent tout naturellement à observer ce que ces projets d'échanges de savoirs provoquent en terme de valorisation de l'individu ou de création d'un collectif. Les bibliothèques observées et faisant de la sociabilité leur intention première dans la mise en œuvre de projets participatifs semblent prises entre deux désirs contradictoires : d'une part viser la création d'un collectif, qui serait désexcluant et d'autre part centrer

[97] ibid., p. 10

[98] Carillo, "Fil Rouge et Boule de Neige. La Médiathèque Phileas Fogg à l'heure Du Land Art Collaboratif.", op. cit., p. 41

[99] Federico Tarragoni. "De la personne au sujet politique. Une ethnographie des prises de parole populaires dans les assemblées de barrio au Venezuela". fr. In: *Participations* 9.2 (Sept. 2014), pp. 149–175. ISSN: 2034-7650 et Anthony Pecqueux. "Retrouver la face par la participation. Ethnographie de la fragile élaboration d'une œuvre d'art par des adolescents dans un quartier populaire". fr. In: *Participations* 9.2 (Sept. 2014), pp. 125–148. ISSN: 2034-7650

[100] ibid., p. 145

toute action autour de l'individu. Ainsi, dans un entretien sur la bibliothèque vivante, un collègue de la Bibliothèque municipale de Lyon dit :

> Enquêté I1 :la bibliothèque vivante, à mon avis, c'est plus directement du pouvoir d'agir c'est-à-dire c'est redonner du pouvoir d'agir aux gens qui étaient là en tant que livres. On n'a pas vocation, on n'avait pas l'ambition de leur redonner toute leur place dans la société ça serait bien prétentieux mais en tout cas il y a quand même cet élément-là. D'ailleurs ils nous l'ont dit, dans les retours : d'abord ça a créé du collectif, puisque y a un groupe qui s'est monté et qui a partagé des réunions et puisque les réunions de préparation étaient quasiment pour eux aussi importantes que le jour J.

On ne sait pas sur quoi le pouvoir d'agir obtenu peut s'exercer, mais il se crée pour les bibliothécaires qui l'ont organisé à la fois sur l'existence d'un collectif, d'un groupe constitué, qui est un lieu de formation et d'apprentissage (à l'expression de soi, en l'occurrence) et sur la mise en visibilité du récit de soi, comme il l'a été dit en entretien et cité plus haut[101]. Il convient de s'arrêter un instant sur cette idée de collectif. Le bibliothécaire semble dire que le collectif s'est créé par la réunion des individus, réunion à la fois physique (un rdv par mois pendant un semestre) et réunion affective et communautaire (au sens où la réunion leur permet de s'identifier comme un groupe partageant les mêmes affects : sentiments ou plus généralement visions du monde liée à une expérience sinon identique du moins similaire). Le collectif se crée donc pour les bibliothécaires en mettant en présence des récits singuliers que la bibliothèque permet de faire résonner les uns avec les autres. Avec un tel projet, le collectif ne peut se créer que dans un contexte facilitant à la fois la rencontre réelle et non la présence simultanée dans un même endroit, et la prise de parole individuelle face à un public. On comprend donc que dans les entretiens les notions de convivialité et de confiance soient régulièrement mentionnées. La convivialité est en général toute entièrement contenue dans l'idée d'offrir le café, voire des petits gâteaux, aux participants. Il s'agit encore une fois de faire de la bibliothèque un lieu dans lequel on se sent aussi bien qu'à la maison.

> Avec le thé et les gens qui viennent se servir, on discute un peu et on parle de tout et de rien. Ça permet de connaître les gens qui viennent à la bibliothèque, qui disent bonjour sans te regarder. Mais si tu leur proposes du thé et du café, vous avez un moment pour discuter un coup, donc ça fait passer un bon moment.[102]

La convivialité facilite la relation à l'autre et permet dès lors à ce collectif de se constituer, aux individus de se reconnaître une appartenance commune. Plus que la convivialité, c'est finalement la capacité de la bibliothèque à accueillir qui est questionnée. De lieu, elle devient hôte et permet dès lors à ses usagers de sortir de la distance entre usagers et bibliothécaires pour devenir à leur tour des hôtes, jouant sur cette polysémie du mot hôte (l'invitant et l'invité). La convivialité prônée par les bibliothèques est donc avant tout mouvement d'hospitalité. Cependant, aucun bibliothécaire interrogé

[101] 2, 63

[102] Bibliothèque Louise-Michel, *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque*, op. cit.

ne parlera d'hospitalité. A ceci, nous voyons plusieurs raisons. La première très simple est que les bibliothécaires ne se sentent pas partie prenante du collectif qui se crée. Ils servent le café, mais ne s'en servent pas. Ils se font les hôtes, mais le collectif qu'ils proposent repose sur une identité entre les usagers, plutôt qu'entre eux et les usagers. Leur statut de fonctionnaire semble les éloigner de leur possibilité de prendre part au récit collectif en train de se créer. Lors d'un entretien sur la bibliothèque vivante, le bibliothécaire interrogé a largement insisté sur la difficulté pour les bibliothécaires d'animer la bibliothèque vivante, car ils ne pourraient pas, en tant que fonctionnaires requis à une forme de neutralité et de distance déontologique, s'exprimer dans un récit singulier. Or c'est cette narration singulière qui permet à chacun de trouver sa place dans le groupe et d'être reconnu par les autres comme appartenant au groupe. Dans un atelier de « *critical thinking* », les deux bibliothécaires présents apporteront certes le café mais resteront silencieux tout au long de l'événement, contrairement aux quinze autres participants.

La seconde raison à la mention de la convivialité plutôt qu'à celle d'hospitalité est que les bibliothécaires reconnaissent la nécessité de cet accueil convivial parce qu'il conditionne la pratique participative. La convivialité n'est pas seulement nécessaire au groupe, mais à ce que le groupe se crée dans l'action des individus. La convivialité n'a pas tant pour objectif que les individus se sentent comme à la maison, mais qu'ils se sentent libres d'agir comme s'ils étaient à la maison. En situation conviviale, les usagers se sentiront donc libres de sortir leur tricot, de faire des scoubidous, de faire une démonstration de danse ou de magie, ou tout simplement de prendre la parole. C'est que la convivialité ne joue pas tant sur l'égalité entre les individus (hôtes au double sens) que sur la confiance ressentie par chaque individu. Si elle joue sur une forme d'égalité, c'est en tant qu'elle permet à chacun de se donner le droit d'occuper l'espace et de devenir à son tour l'hôte d'une activité, à laquelle il ou elle invite les autres usagers à participer. C'est une hospitalité en cascade qui s'offre finalement par l'accueil café et qui peut à son tour générer une égalité plus essentielle entre les différents acteurs des espaces.

> (...) les mouvements de l'hospitalité outrepassent celle qui se donne aux visiteurs. La temporalité s'allonge, l'accueil réussi doit mener les nouveaux venus à se reconnaître une appartenance à la communauté et à participer d'une cohabitation « viable ». À la différence de simples visiteurs, ils peuvent prétendre à une réduction de l'inaugurale asymétrie qui (c)ouvre leur accueil. Si des différentiels s'éternisent et entravent leur participation, ils sont fondés à réclamer que les choses changent. In fine, rien ne doit subsister de l'asymétrie première. [103] .

Par ailleurs, cette confiance va s'installer aussi dans un espace qui doit lui-même être convivial. L'agencement des espaces quant à lui peut contribuer à rendre un espace public plus ou moins de confiance, voire plus ou moins rassurant. A Rouen, une étude a été menée sur un pont qui n'était fréquenté que par les hommes, et que les femmes évitaient en s'imposant de faire des détours. La prise de conscience de ces stratégies

[103] Joan Stavo-Debauge. "L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante". fr. In: *Participations* 9.2 (Sept. 2014), pp. 37–70. ISSN: 2034-7650, p. 43

d'évitement va amener les architectes et designers à revoir leur copie sur plusieurs espaces publics de la ville et à modifier les usages possibles de ce pont pour lequel « le nombre de files de voitures sera réduit, les trottoirs élargis, une piste cyclable sera aménagée, un nouveau mobilier urbain sera installé, etc. »[104]. Plusieurs conférences ont lieu en 2017 et 2018[105] sur les espaces urbains et le genre notamment afin d'étudier les facteurs rassurants ou inquiétants des espaces publics. L'enjeu n'est pas simplement de rendre le lieu accessible à tous, mais bien que l'espace soit réellement public : accessible à tous et favorisant des interactions entre des individus qui ne relèvent pas forcément des mêmes groupes sociaux-culturels.

> La qualité des interactions dans les espaces publics dépend aussi de la façon dont ces espaces sont conçus. La propreté des lieux, leur calme, leur luminosité, ou bien encore l'atmosphère qui s'en dégage ne sont pas sans impact sur la façon dont leurs usagers interagissent. Urbanistes et architectes se penchent de plus en plus sur la façon de rendre les espaces rassurants. Des idées simples peuvent grandement contribuer à limiter leur caractère anxiogène.[106]

Dans le même esprit, la bibliothèque troisième lieu est d'abord une transformation architecturale ou design de l'espace de la bibliothèque. Outre la volonté de "créer un climat convivial et chaleureux" et de "rendre les espaces confortables"[107], qui pourrait se satisfaire d'un simple réaménagement, d'un peu de couleur et de quelques canapés et chauffeuses, c'est à une redéfinition ambitieuse des lieux qu'appelle le troisième lieu, ce que Mathilde Servet appelle "une redéfinition de leur sémantique architecturale"[108]. Pour autant, il est parfois plus facile d'offrir le café que de proposer des espaces conviviaux. La bibliothèque reposant avant tout sur l'accès à des rayonnages n'est pas forcément le lieu le plus convivial par essence. Mais pour certains bibliothécaires, le problème principal ne tient pas dans cette difficulté presque essentielle à faire de la bibliothèque un espace convivial et inspirant confiance.

`Enquêté A1 : Parce que la tarte à la crème qu'on ne problématise pas, c'est qu'en fait on met des canapés, ça donne un aspect salon, on se projette comme si notre bibliothèque allait être ou fonctionner comme un café bobo super à la mode avec des gens ultra sympa et` *`cool`*`, qui viennent discuter avec leurs voisins. La réalité aujourd'hui, ce n'est pas celle-là et en fait on ne problématise pas ces questions. Quand on fait un endroit très sympa, très cosy mais on le fait pour qui concrètement ? Et comment ce lieu va fonctionner ? C'est des questions toutes bêtes mais aujourd'hui quand on met des canapés et des fauteuils, ça va peut-être paraître un peu horrible ce que je raconte, mais c'est la réalité ; aujourd'hui, c'est des sdf, c'est des sans-logis qui n'ont plus de lieux publics`

[104] Jessica Gourdon. "A Rouen, le pont où ne marchent que des hommes". fr. In: *Le Monde.fr* (Mar. 2018). ISSN: 1950-6244

[105] Le Monde. "Une ville pour tous et toutes ? Une conférence du « Monde » jeudi 5 avril". fr. In: *Le Monde.fr* (2018). ISSN: 1950-6244; Brest Métropole et Ville. *Retour Sur Les Échanges "Genre et Des Espaces Publics" Organisés Par Le Centre de Ressources GUSP à Pont-de-Claix - Egalité Femmes Hommes*. http://www.egalitefemmeshommes-brest.net/spip.php?article1434. 2017

[106] Cusset, "Les évolutions du lien social, un état des lieux", op. cit., p. 29

[107] Bibliothèque Louise-Michel, *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque*, op. cit., 5.10 minutes

[108] Servet, "Les Bibliothèques troisième lieu", op. cit.

où stationner qui les occupent, et dans nos bibliothèques ça ne ressemble pas vraiment à mon avis au café bobo.

Est pointée ici une difficulté importante, qui est celle de confondre la convivialité de l'espace et la confiance qu'il peut générer. Il ne suffit pas de rendre un espace attractif, pour qu'il soit autre chose qu'attirant. La confiance à agir dans l'espace, à s'inscrire dedans, ne peut pas se construire sur la simple esthétique du mobilier. Il convient dès lors de voir comment la confiance à exister dans l'espace et donc dans le groupe peut se construire. Lors de la nuit de la démocratie à la bibliothèque, comme cela a été dit, les bibliothécaires nous ont proposé de faire une course de désherbage, munis de chariots. Chaque équipe et son chariot devait choisir des ouvrages à supprimer des collections, et ce le plus rapidement possible, tout en revenant, glorieux, en formant une chenille et en entonnant une chanson inspirée par le titre d'un des documents désherbés. Les équipes se sont élancées dans un joyeux brouhaha et en guidant leurs chariots à toute allure dans les rayonnages de la bibliothèque. Vite les chariots s'immobilisent et les participants courent dans la bibliothèque d'un rayonnage à l'autre. On rigole beaucoup ; le niveau sonore est élevé. Le retour des chariots avec les équipes chantant à tue-tête tout en faisant la queue leu leu derrière leur butin est un spectacle tout à fait inattendu dans une bibliothèque. Car la bibliothèque est un lieu de silence. Désacraliser les espaces, comme cela s'est fait dans cette activité, c'est ouvrir la bibliothèque aux corps, aux corps vivants en mouvement, non silencieux. C'est recréer une passerelle entre l'institution et la vie. C'est peut-être à cette condition qu'un espace peut être véritablement convivial, hospitalier et accueillant, quand il ne comprime pas un élan naturel. Certes, la course de chariot est exceptionnelle, mais elle facilitera les étapes suivantes de la Nuit de la Démocratie, étapes relatives à la prise de parole (voir le troisième chapitre de cette partie, 3, 261). Elle permet aussi aux participants de s'être suffisamment approprié l'espace de la bibliothèque, pour s'en sentir partie prenante. Nul besoin d'aller jusqu'à faire des courses de chariot, pour que l'espace soit ainsi approprié et rendu vivant. La bibliothèque Louise-Michel, comme celle de Languidic, donnent la possibilité à leurs usagers d'animer des activités en plein cœur de la bibliothèque, au milieu des rayonnages, et non dans une salle éloignée, qui contiendrait le bruit et la fureur.

Revenons en arrière pour nous intéresser à un élément laissé de côté un instant : celui du collectif qui se crée par la réunion des récits singuliers. Ce n'est pas tant l'idée d'un récit commun qui se dessine, que l'idée d'une communauté faite d'une multitude de récits ayant tous la même valeur. On retrouve cette idée de pont entre une situation individuelle et un collectif pris comme communauté d'individus dans l'acceptation du concept de troisième lieu par les bibliothèques :

> Le troisième lieu doit en effet présenter la garantie qu'il pourra offrir un remède contre la solitude à tout moment, une sorte d'antidote à la frustration et à l'ennui. Il doit pouvoir procurer un moment de détente en bonne compagnie, donner l'impression à l'individu qu'à tout moment une vie communautaire existe, que des liens unissent les individus.[109]

Les bibliothèques semblent ainsi valoriser une vision du collectif qui est celle de

[109] idem, "Les bibliothèques troisième lieu", op. cit., p. 24

l'agrégation d'individus, s'entre-reconnaissant le droit à la culture, le droit de faire culture. On oscille entre impact sur l'individu au plan personnel [110] (confiance en soi notamment) et impact sur la communauté au niveau des liens consolidés. La liste, proposée par Hillenbrand, des catégories dans lesquelles la bibliothèque joue un rôle social est d'ailleurs significative de cette balance entre impact personnel, centré sur l'intime et le soi, et impact collectif, qui ne dit rien des actions possibles de ce collectif, si ce n'est sa propre existence.

> The social impact of the library comprises a number of elements which have been grouped under five broad themes: personal development; social cohesion; community empowerment and self-determination; local image and identity; and health and wellbeing.[111]

Or ceci pose problème à deux niveaux : d'une part en terme d'émancipation et d'autre part en terme de reconnaissance. L'individualisation pourrait être un processus d'émancipation, si elle permet le pas de côté qui rend chacun et chacune capable de se défaire de son carcan social, qu'il soit familial, associatif, géographique, etc. Ainsi Cusset écrit :

> L'individualisation désigne le processus par lequel les individus ont peu à peu acquis une capacité à se définir par eux-mêmes et non en fonction de leur appartenance à telle ou telle entité collective.[112]

L'individualisation pourrait ainsi être une carte que les institutions jouent pour s'opposer à une vision qui assigne des places aux individus et leur laisse une très faible possibilité de s'en extraire. La bibliothèque pourrait alors être un outil d'émancipation sociale, dans la définition donnée par Jacques Rancière :

> L'émancipation sociale a signifié, de fait, la rupture de cet accord entre une "occupation" et une "capacité" qui signifiait l'incapacité de conquérir un autre espace et un autre temps.[113]

Pourtant, ce n'est pas là ce que produisent les activités de ces bibliothèques, centrées sur la valorisation de la culture de chacun et tablant sur la reconnaissance par l'autre de l'égalité des cultures. Critiquant Honneth, Fraser parle du tournant culturel des sociétés, qui mène à une dépolitisation de la reconnaissance :

> Les revendications de justice ne s'exprimeraient plus uniquement en fonction des principes de redistribution économique, mais emprunteraient également et en priorité le vocabulaire de la reconnaissance culturelle (...) ils ne concerneraient plus la justice comme l'égale redistribution des biens, mais comme la reconnaissance des identités et des différences culturelles.[114]

[110] « Pour Oldenburg, les bénéfices du troisième lieu se mesurent surtout en termes personnels, en apport humain. » ibid., p. 25

[111] Hillenbrand, "Public Libraries as Developers of Social Capital: Changing Roles, Values and Missions", op. cit., p. 26

[112] Cusset, "Les évolutions du lien social, un état des lieux", op. cit., p. 26

[113] Jacques Rancière. *Le spectateur émancipé*. français. Paris, France: La fabrique éditions, DL 2008, DL 2008, cop. 2008. ISBN: 978-2-913372-80-1, p. 49

[114] Guéguen and Malochet, *Les théories de la reconnaissance*, op. cit., p. 92

En "refusant d'essentialiser les identités"[115], Fraser propose non pas de travailler sur la reconnaissance des identités, mais bien sur celle des statuts, et notamment du statut à participer, à prendre part à la construction politique de la société [116]. En travaillant à valoriser la culture de tous, la bibliothèque risque de se désengager des questions politiques et de se présenter comme une institution qui n'émancipe pas tant qu'elle confirme la place de chacun.

Ce centrage sur l'individu et le personnel (développement personnel, bien-être, etc.) amène aussi à une réflexion sur la notion d'engagement. La participation dans les exemples donnés repose entièrement sur du volontariat. Sue parle d'un "bouleversement à la base des formes de l'intervention sociale et politique"[117] qui tient notamment dans le fait que la participation n'est pas obligatoire, ne requiert pas d'engagement strict ou de contraintes. Cette idée d'absence de contrainte est d'ailleurs largement plébiscitée dans la notion de troisième lieu comme un de ses éléments positifs :

> En outre, le réseau de connaissances du troisième lieu n'est pas contraignant, car il fonctionne sur la base du volontariat. Cette forme de compagnonnage à la demande permet de lever le « paradoxe de la sociabilité » : l'individu peut s'engager à sa guise dans des interactions avec les autres, sans souscrire aux règles qui régissent habituellement les relations plus intimes. Le troisième lieu facilite ainsi un mode d'affiliation plus occasionnel et informel.[118]

Ce régime d'association[119] volontaire, entre des individus dont on reconnaît à la fois la singularité et l'appartenance à des communautés, suffit-il à créer un collectif [120] ? Eloi Laurent nous invite ainsi à distinguer entre l'acte de collaboration et celui de coopération ; ce dernier reposant sur la création d'un groupe solidaire, construisant dans le temps son action, quand le premier peut rester une action individuelle et frénétique[121]. Dans un article de 2010, Lhuillier fait une distinction entre le groupe et le collectif. Pour lui, le

[115] ibid., p. 95

[116] « Ce qui est important n'est pas en effet de reconnaître l'identité culturelle d'un groupe spécifique, mais de reconnaître son égalité de statut avec les autres, c'est-à-dire sa capacité à participer à part entière à la vie sociale. (. . .) La reconnaissance est (...) une revendication d'égalité de statut qui, tout comme la redistribution et avec elle, conditionne l'égal accès à la participation. » ibid., p. 95 & 96

[117] Sue, "L'affirmation politique de la société civile", op. cit., p. 31 & 32

[118] Servet, "Les Bibliothèques troisième lieu", op. cit.

[119] « L'association dont il est ici question doit d'abord être comprise à partir de ce nouvel âge de l'individualité, à partir de l'individu relationnel qui modifie insensiblement son rapport à lui-même et son rapport aux proches. Il s'agit d'une révolution au plus près de l'individu, dans ses rapports de proximité qui, par ondes successives, gagne le terrain des relations sociales. Le lien d'association progresse d'abord dans les rapports interpersonnels, dans les liens informels, dans les réseaux qui échappent aux institutions, aux marges de la société, là où en définitive l'individu peut s'affirmer comme personne. »Sue, "L'affirmation politique de la société civile", op. cit., p. 28

[120] « Si on peut convenir que le collectif n'est pas une collection d'individus sériels et grégaires, qu'assembler sur l'organigramme des "travailleurs" ne suffit pas à la fabrication d'un collectif, comment saisir ce qui différencie ces agrégats des "collectifs" ? » Dominique Lhuilier and Malika Litim. "« Crise du collectif » et déficit d'histoire : apports de travaux sur le groupe et le collectif de travail". fr. In: *Connexions* 94 (2010), pp. 149–173. ISSN: 0337-3126. DOI: 10.3917/cnx.094.0149, p. 149

[121] Éloi Laurent. *L'impasse collaborative: pour une véritable économie de la coopération*. français. Paris, France: Edition Les Liens qui Libèrent, 2018. ISBN: 979-10-209-0632-8

groupe serait centré autour de la tâche à effectuer, alors que le collectif est mû par une volonté commune de réaliser quelque chose ensemble.

> Au principe des groupements humains organisés, c'est bien l'exigence de coopération, la volonté de travailler ensemble, de faire œuvre commune qui mobilisent la formation des liens entre les individus.[122]

Il y a cependant dans ces bibliothèques quelques exceptions qui font glisser cette communauté d'individus vers la présence d'un véritable collectif. Un de ces rares exemples est celui d'un événement monté à Saint-Aubin du Pavail, où suite à l'intérêt à la fois pour les pompons et pour le land art d'une des volontaires, le bibliothécaire, ancien artiste, a encouragé d'une part l'existence d'un atelier pompon à la bibliothèque, et, d'autre part, a organisé avec les joyeux fabricants de pompons et de concert avec les habitants, commerces et services locaux, un grand projet de *land art* à l'échelle de tout le village. Ensemble ils ont recouvert la ville de laine rouge. Ce Fil rouge est à la fois une activité et une performance, qui outre le fait d'être menée collectivement, apporte un nouveau regard sur la ville et le paysage, sur l'art et la création, regard qui est à la fois formateur et émancipateur, car en devenant les acteurs, les habitants[123], ont pris ou repris pouvoir sur leur environnement. A cette unique condition collective, la participation dans ce cadre peut être subversive ; ici ce n'est pas tant l'identité de chacun qui est valorisée, que la capacité du collectif de créer de la culture et de transformer la ville [124].

> Quand on travaille sur le lien social, il est extrêmement important de bien prendre en compte que sa construction passe par un travail qui mobilise les individus en s'appuyant sur les services publics, des institutions et des équipements, mais qui ne débouche que si, à l'interface entre les individus et les réponses instituées, il y a création d'une dynamique collective (construction de repères communs, productions de repères culturels, croisement des parcours et, au travers de ces croisements, construction d'une « identité » commune).[125]

C'est cette identité commune, née dans l'action, qui peut porter une véritable émancipation, plus que la valorisation des identités singulière. Sauf à ce que les identités

[122] Lhuilier and Litim, "« Crise du collectif » et déficit d'histoire", op. cit., p. 156

[123] « Pendant que l'atelier couture tricotait pompons et manchons de laine, un employé communal fabriquait les crayons de bois géants, la boulangerie élaborait des brioches rouges, teintées par des colorants naturels, un élagueur installé sur la commune et par ailleurs usager de la médiathèque installait des mobiles de bois carmin tout en haut de grands chênes, la ferme équestre proposait des promenades à poneys pour découvrir le parcours, les bénévoles s'essayaient à la bombe de peinture et réalisaient des pochoirs, etc. » Carillo, "Fil Rouge et Boule de Neige. La Médiathèque Phileas Fogg à l'heure Du Land Art Collaboratif.", op. cit., p. 41

[124] Le projet reste cependant totalement inscrit dans les lignes de la bibliothèque sociale/troisième lieu : lieu de création de lien, centrage sur les savoir-faire des participants, etc. : « Ce n'est pas le premier projet participatif de la médiathèque, ni certainement le dernier, c'est néanmoins un véritable projet pour une médiathèque tant il interroge notre capacité à créer du lien, l'identité d'une commune et les objets culturels d'aujourd'hui et de demain. » ibid., p. 40 ou encore "Tenter une aventure créative audacieuse et collaborative reposant uniquement sur le volontariat et le savoir-faire de chacun" ibid., p. 41

[125] Intervention de François Rousseau rapportée dans Conseil Général du Val d'Oise, *La Bibliothèque Outil Du Lien Social : Actes Du Colloque Organisé Le 11 Décembre 2008.* Op. cit., p. 11

singulières, reconnues, puissent donner lieu à une sémantique collective[126] et à un basculement de l'individu qui vient soit transmettre, soit recevoir, vers une conscience collective, qui se déclarerait non pas dans l'intention, mais dans l'action.

Convivialité, légitimation des différentes cultures sont autant d'éléments qui peuvent être source d'émancipation en considérant que l'objectif n'est pas simplement une reconnaissance générale et illusoire, mais bien une ouverture d'esprit, qui facilitera le débat démocratique. Car ce dont il s'agit est bien d'éviter à la fois l'écueil d'une banalisation des cultures différentes en les essentialisant et en n'acceptant que le consensus culturel, comme s'en inquiétait déjà Dominique Tabah en 1997 [127] et cet autre écueil qui est celui de réduire les cultures à des témoignages et faire de la bibliothèque le lieu d'une authenticité de la parole des habitants. Il s'agirait alors de voir comment ces activités sont autant d'occasions de construire d'autres réalités (en s'inspirant de Rancière et de idée de "partage du sensible"[128]) et par là même de déplacer le temps réduit de l'événement à celui d'espace de construction du sensible. Ce déplacement du temps vers l'espace est ce qui permettrait à cette bibliothèque sociale de se positionner comme lieu d'expérimentation de soi comme acteur de la démocratie et non comme lieu de construction d'un soi intime et personnel.

> Les actions culturelles, expositions, débats sont donc davantage conçus comme des manifestations que des événements, des manifestations dont chacun doit pouvoir se percevoir comme un des acteurs. La bibliothèque devient alors l'espace symbolique de la cité qui rassemble ses citoyens et les assemble au monde, le lieu de toutes les utopies.[129]

B - 3 De l'activité à l'action

Il s'agit donc de voir comment ces activités participatives sont plus que simplement anecdotiques et sont de véritables manifestations d'une action politique, d'une citoyenneté potentielle. La bibliothèque se veut déjà comme une mise en acte et en action, à l'opposé d'une bibliothèque plus traditionnelle où le public serait passif et seulement réceptacle de la prescription du bibliothécaire. Pour autant, il y a un pas qui reste infranchi entre être actif et être acteur. La dimension individuelle, voire personnelle, de l'activité, constitue

[126] « De tels sentiments ne peuvent toutefois fournir la base motivationnelle d'une résistance collective que si le sujet est en mesure de les formuler dans un cadre d'interprétation intersubjectif qui les identifie comme typiques d'un groupe tout entier ; à cet égard l'émergence de mouvements sociaux dépend de l'existence d'une sémantique collective qui permet d'interpréter les déceptions personnelles comme quelque chose qui n'affecte pas seulement le moi individuel, mais aussi de nombreux autres sujets. » Axel Honneth. *La lutte pour la reconnaissance*. français. Trans. by Pierre Rusch. Folio. Essais, ISSN 0769-6418 576. Paris, France: Gallimard, impr. 2013, 2013. ISBN: 978-2-07-044357-4, p. 195

[127] « A céder aux modes, aux goûts et aux pressions du jour, les bibliothèques risquent en fait de ne plus remplir leur mission culturelle et sociale, de ne plus jouer leur rôle de résistance et de n'être plus que des espaces de culture consensuelle, abandonnant toute ambition de promouvoir les œuvres, les auteurs et les éditeurs qui prennent des risques et qui doivent compter sur la durée pour parvenir à leurs lecteurs – durée que permet précisément le service public – et risquent enfin que les enjeux sur la langue et le pouvoir de l'imaginaire ne soient plus pour elles une priorité. »Tabah, "Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny", op. cit.

[128] Rancière, Zabunyan, and Jeanpierre, *La méthode de l'égalité*, op. cit., notamment

[129] Tabah, "Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny", op. cit.

le nœud central de cette distinction. Alors que l'acteur joue devant un public et ne devient acteur que parce qu'il se met en scène, s'expose aux regards des autres et se met en difficulté[130], l'activité reste l'affaire de chacun, sans publicité, engagement et besoin d'assumer.

> L'activité s'oppose à la simple bougeotte, et même au mouvement entrepris, imposé ou proposé par l'autre que soi-même. La notion d'activité, ici, connote une activité propre : l'activité personnelle et personnalisante, celle qui prend source et s'enracine chez tout un chacun. [131]

Si la bibliothèque ne fait pas des usagers et des habitants des acteurs politiques, elle les rend néanmoins plus actifs. Reste à déterminer les formes de cette mise en activité. Pour cela, le concept d'expérience est régulièrement utilisé par les bibliothécaires. Mathilde Servet parle même d'économie de l'expérience[132], se faisant le relai des bibliothécaires hollandais et des économistes Joseph Pine II et James Gilmore. La bibliothèque, sur le modèle des entreprises néolibérales, propose à ses usagers/clients des expériences[133]. Qu'est-ce qu'une expérience ? Est décrit là le fait pour un individu de trouver à la bibliothèque une multitude d'activités qui l'amèneront toutes à être plus heureux[134]. Ce bonheur tient dans la reconnaissance et la sociabilisation dont nous avons parlé, mais aussi dans cette possibilité d'agir pour son propre bonheur, de ne pas être passif devant la construction de sa vie quotidienne. M. Servet pose ainsi la bibliothèque comme une institution devant développer la mise en activité des individus à la recherche de leur propre bonheur, bonheur résidant notamment dans la reconnaissance de leurs savoir-faire et dans les liens tissés avec d'autres individus à la recherche également de leur propre bonheur. Cette course au bonheur s'appuie sur une responsabilisation des individus à se rendre actifs, à participer à ce que l'institution peut leur proposer. Ce n'est pas l'institution qui rend acteur ou qui propose des objets d'action, mais elle offre un cadre dans lequel chacun peut agir sur son bien-être[135].

Le bibliothécaire n'est pas cependant inactif dans sa mise en œuvre de l'activité de ses usagers. Son rôle est celui de rendre ces offres d'activités assez alléchantes et assez attractives. A cela, ces bibliothèques répondent par trois éléments : le développement important d'une communication, l'exacerbation d'un travail de convivialité (dont nous avons parlé dans la section précédente) et enfin une mise en importance du jeu. Pour ce qui est de la communication, elle est mobilisée pour rendre le lieu le plus familier et le plus

[130] Voir deux textes sur lesquels nous reviendrons dans les pages et chapitres suivants : Hannah Arendt. *De la révolution*. français. Paris, France: Gallimard, 2013. ISBN: 978-2-07-045079-4; Tassin, "Ce Que l'action Fait à l'acteur", op. cit.

[131] p. 160 Lhuilier and Litim, "« Crise du collectif » et déficit d'histoire", op. cit., faisant référence à F. Tosquelles (1967), Le travail thérapeutique en psychiatrie, Toulouse, érès, 2009, p. 25.

[132] Servet, "Les bibliothèques troisième lieu", op. cit., p. 55 &56

[133] « Il n'est plus question de vendre simplement un produit, mais une expérience. »ibid., p. 56

[134] "En proposant des projets culturels et sociaux à ses usagers, tout en recourant à des techniques du marketing, la bibliothèque n'en poursuit pas moins un but noble : rendre les usagers in fine plus heureux" ibid., p. 58

[135] Notons que dans les pages 55 à 58 de son mémoire, Mathilde Servet insiste sur la fin ultime de ces bibliothèques, à savoir : se sauver elles-mêmes dans un monde en concurrence, où d'autres entreprises offrent aux individus des opportunités de se construire. La bibliothèque se déresponsabilise en un sens de la finalité de l'activité sur l'individu, et plus encore sa propre action n'a pour objectif premier que sa propre sauvegarde, de principe.

simple d'accès possible. La bibliothèque Louise-Michel a fait de la communication une étape centrale de la réussite de leur projet. La marque Louise-Michel se construit sur les mots-clés suivants : humour et proximité et les bibliothécaires se mettent en scène, à coups de déguisements et de canards en plastique. En d'autres termes, c'est l'humour qui est le moteur d'une communication, qui ne se veut pas seulement informative, mais conséquence directe de l'effort de convivialité, dont nous parlions dans la sous-partie précédente. Lors de la Nuit de la Démocratie, les notes d'humour étaient nombreuses, depuis l'affiche sur laquelle les mots "la bibliothèque nuit à la démocratie" et "la démocratie nuit à la bibliothèque" sont écrits, en passant par les lettres des faux candidats, la course de chariots, les sketchs d'information sur le désherbage (dont nous parlerons dans le chapitre suivant). Pendant le jeu, les bibliothécaires donnent ainsi une liste de types de documents à désherber. Les premières demandes sont assez sérieuses : un document dont le titre porte le mot "Démocratie", un DVD tiré d'un livre, un livre dont c'est la dixième édition, etc. Bien vite, les demandes deviennent plus étranges : une œuvre avec un auteur dont le nom commence par K, W, X, Y ou Z ou un document qui ne soit ni un livre, ni un film, ni une BD. Pour devenir franchement drôles : un document plus épais que l'avant-bras de tous les membres de l'équipe, un document dont le personnage sur la couverture ressemble à un membre de l'équipe, un livre publié l'année de naissance d'un des membres de l'équipe, etc. Quant aux bonus, ils peuvent être gagnés si : le chariot est bien rangé à l'arrivée, si l'ensemble de l'équipe fait la chenille derrière le chariot à l'arrivée, si une œuvre remplit à elle seule quatre critères de la liste principale[136], si le livre le plus épais choisi par l'équipe est le plus épais de toutes les équipes et enfin si l'équipe chante une chanson correspondant au titre d'un des documents rapportés. On comprend aisément les enjeux de cette communication humoristique : effacer des distances entre d'un côté les bibliothécaires et les participants, et d'un autre côté entre les participants eux-mêmes. Lors de la course de chariots, sans rentrer dans l'intimité des membres de l'équipe, on arrive vite à une forme de familiarité qui permettra de demander aux autres leur date de naissance ou de proposer que tel auteur ou acteur sur un livre ou un DVD nous rappelle un des membres de l'équipe[137]. Cette communication, tout comme la convivialité mentionnée précédemment, a pour objectif de faciliter l'appropriation des lieux par les usagers, afin qu'ils puissent plus facilement prendre part comme participants passifs ou comme participants actifs à l'offre d'activités. Par ces modes d'accès à l'activité, la bibliothèque passe d'une offre silencieuse et souvent élitiste à une offre familière et plus hospitalière. L'accessibilité est aussi travaillée par la présence du jeu : jeu de sociétés, jeu vidéo, mais aussi utilisation du jeu comme accès à la connaissance. Mathilde Servet dit ainsi :

> Il se dégage de ces nouveaux établissements une ambiance stimulante et excitante. La bibliothèque se fait terrain d'expérimentation, de découverte, d'exploration, et s'apparente à un grand terrain de jeux.[138]

La bibliothèque, par ses activités, se propose donc comme lieu d'expérience au sens d'expérimentation, lieu où chacun recompose son identité, comme un enfant qui explore le monde. Loin d'être propice à l'action responsabilisante, la bibliothèque serait-elle

[136]Le film Jude de Winterbottom aura permis à notre équipe de remporter aisément ce bonus.
[137]Le Jude de Winterbottom, encore une fois...
[138]Servet, "Les Bibliothèques troisième lieu", op. cit.

alors propice à l'amusement non contraint et, sous couvert de refuser la légitimité du prescripteur, poserait à la fois la responsabilité et l'irresponsabilité des individus, à la fois leur rôle actif dans la recherche de leur bonheur propre et leur incapacité à se construire autrement que dans le jeu ? C'est le règne de ce que Mathilde Servet nomme l'infotainment ou edutainment[139], et qui devrait, plutôt que nous convaincre , nous interpeller, ne serait-ce que pour les bibliothèques désireuses de créer du capital social, puisque cette notion ne fait pas bon ménage avec la critique du divertissement par Putnam. Faut-il alors admettre que l'expérience qui se fait et se vit à la bibliothèque est aux antipodes de l'expérience participative et émancipante préconisée par John Dewey ? que cette expérience personnelle ne vise pas d'autre résolution de problème qu'un problème de position individuelle dans la société, loin de l'idée de détermination par un public, un ensemble de citoyens, d'un problème de vivre ensemble ?

> Dans Avoiding Politics et plus récemment dans Making volunteers, Nina Eliasoph s'est inquiétée de l'expression croissante d'une "éthique du fun" au sein des organisations civiques américaines. L'insistance placée sur l'amusement, le divertissement, est à coup sûr une dimension importante de ces *community meetings*, à travers la célébration des nombreux groupes culturels, le défilé des Miss Latinas LA, la reconstitution folklorique d'une cérémonie maya ou la performance du Chœur des femmes coréennes-américaines, qui sont en effet tout autant présentés comme l'occasion de passer un bon moment ensemble.[140]

Faut-il donc voir le jeu, dans la pratique participative, comme facilitation de l'apprentissage et dé-responsabilisation ou ne peut-on pas le considérer comme un outil de transition démocratique, afin de voir s'il facilite la transmission d'information, l'expression des dissensus et la diversité des participants ? En effet, le jeu est une part essentielle des pratiques participatives : mise en scène, jeu de rôle, déplacement des corps dans l'espace ...Plus encore, les recherches sur le crowdsourcing, montrent que le jeu est un facteur important dans la motivation et l'attraction des participants, à la fois comme clé d'apprentissage[141], système de récompenses et de prix[142], ludicité des plateformes[143]. Le jeu est d'ailleurs souvent mobilisé par les institutions comme outil pour sauver la participation[144] ou pour favoriser l'action collective[145]. Le jeu est aussi mobilisé à travers sa fonction de jeu sérieux pour faciliter l'expérience et l'apprentissage du débat et de la plu-

[139] ibid.

[140] Mathieu Berger. "La démocratie urbaine au prisme de la communauté". fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 49–77. ISSN: 2034-7650, p. 64

[141] Simon Chignard. *Mais Pourquoi Contribue-t-On ?* Oct. 2012

[142] Gerber, Hui, and Kuo, "Crowdfunding: Why People Are Motivated to Post and Fund Projects on Crowdfunding Platforms", op. cit.

[143] Rose Holley. "Crowdsourcing: How and Why Should Libraries Do It?" en. In: *D-Lib Magazine* 16.3/4 (Mar. 2010). ISSN: 1082-9873. DOI: 10.1045/march2010-holley

[144] Sylvain Morvan. *Plus Ludique, La Concertation Attire Tous Les Publics.* http://www.lagazettedescommunes.com/538028/plus-ludique-la-concertation-attire-tous-les-publics/. Dec. 2017; L'Université du Citoyen. *Atelier Jeu Citoyen "La Démocratie, Comment Ça Marche ?".* http://www.universiteducitoyen.org/pageLibre00010062.html. 2017

[145] **universitedelarochelle2007**

ralité[146]. Pour autant, le jeu dans la participation a aussi ses détracteurs : infantilisation, déresponsabilisation, dure confrontation à la réalité et incapacité à passer au-delà des rapports sociaux habituels[147]. Avant d'avancer sur cette question, nous nous proposons de revenir sur la Nuit de la Démocratie pour en analyser le jeu participatif proposé. Le jeu de chariot est un jeu de rôle, occasion pour nous d'observer littéralement les jeux de mise en scène. En effet, pour reprendre les mots d'Etienne Tassin :

> Qui agit joue. On ne saurait agir sans jouer, ou on ne saurait agir autrement que sur le mode du jeu. Le jeu (*game*) n'est un amusement que parce qu'il est d'abord une manière d'agir (*to play, to act, to perform*). Cette manière d'agir (et le plaisir qu'elle procure à l'occasion) se caractérise par l'articulation entre la nécessité d'une situation (le rôle) et la contingence d'une initiative (l'acte). Le jeu réalise l'accord entre la détermination de conditions imposées et la liberté d'une action qui s'en empare et y échappe.[148]

.

Les bibliothécaires nous proposent un jeu, qui nécessite de composer des équipes autour de chariots de bibliothèque. Les groupes se forment plus ou moins aléatoirement. Les agents de la bibliothèque constituent également une équipe, qui aura des contraintes supplémentaires dans le jeu. Les bibliothécaires donnent oralement les règles du jeu et un document imprimé récapitulatif est remis à chaque équipe. Le document rappelle les règles IOUPI[149] et dresse une liste de près de 20 types de documents à désherber, dont nous avons déjà donné un extrait page X. Ce sera ensuite la course folle dans les rayonnages. On crie, on s'apostrophe, on rigole.

Le ludique est ici porté par un non sérieux affiché : les critères sont absurdes, les bonus sont de l'ordre de la bouffonnerie. Tout est fait pour qu'on s'amuse. On est peut-être dans un jeu sérieux, celui de désherber, mais pas très sérieusement. C'est là où le doute peut nous prendre. Est-ce qu'on ne ferait pas semblant de mener ce projet collectif de désherbage ? Est-ce qu'on nous occupe, comme des enfants, avec des jeux, pour que la pilule soit moins amère ? Avons-nous besoin d'être amusés pour participer ? Ou doit-on voir dans un tel jeu, qui affiche son non sérieux, une possibilité pour que les joueurs jouent le jeu ? Dans le jeu de rôle sérieux, est

> aussi donnée à voir la capacité des acteurs à jouer en toute « bonne foi ». Autrement dit, les acteurs ont simulé une situation sans toutefois jamais rien lâcher de leur rapport au réel et sans désolidariser leur jeu de leurs pratiques réelles au quotidien (...)[150]

[146] Nicolas Becu. *La Formation Au Débat Démocratique Par Le Jeu.* http://e-cours.univ-lr.fr/UNT/democratie/co/module_Contenu_6.html. Cours Vidéo. 2015

[147] Laurence Boutinot, Alain A. Viau, and Grégoire Leclerc. "Questions sur la neutralité des outils de type jeux de rôle et cartographie participative dans une expérience de gouvernance foncière au Sénégal". fr. In: *Norois. Environnement, aménagement, société* 209 (Dec. 2008), pp. 73–89. ISSN: 0029-182X. DOI: 10.4000/norois.2641, paragraphe 13

[148] Tassin, "Ce Que l'action Fait à l'acteur", op. cit., p. 44

[149] Il s'agit de règles de désherbage sur lesquelles nous reviendrons plus loin dans ce chapitre

[150] Boutinot, Viau, and Leclerc, "Questions sur la neutralité des outils de type jeux de rôle et cartographie participative dans une expérience de gouvernance foncière au Sénégal", op. cit., paragraphe 14

Jouer le non sérieux dans un jeu sérieux permettrait un lâcher prise plus qu'une infantilisation. Plus encore, les bibliothécaires semblent porter les idées de Dewey, John plutôt que Melvil, dans ce jeu.

> La démocratie est la conviction que le processus de l'expérience importe davantage que tel ou tel résultat particulier.[151]

Peu importe donc que l'on doive trouver à désherber un ouvrage plus épais que son bras, tant qu'on a eu cette expérience collective de décider ensemble quel livre plus épais que notre bras mériterait d'être désherbé. Cette possibilité de l'expérience repose sur le jeu de rôle proposé, un jeu où un seul rôle sera tenu, celui de bibliothécaire. Ce n'est pas un jeu permettant de saisir une pluralité de points de vue[152], mais bien d'incarner un personnage. Le chariot est la clé de cette incarnation, une représentation symbolique de la fonction de bibliothécaire, qui est ici exercée par tous. En incarnant ce rôle, le participant prend corps. On dira avec Etienne Tassin que :

> Toute action déploie avec elle son propre espace de visibilité en l'inscrivant dans l'espace d'apparition institué : elle ouvre ainsi à une phénoménalité nouvelle dans un espace lui-même phénoménal de part en part.[153]

Et cette phénoménalité n'est pas anodine. Le corps en mouvement, sonore, quand la bibliothèque est plutôt le théâtre du silence et des pas feutrés [154]. En jouant un rôle, qui appelle à investir et occuper un lieu pour un usage autre qu'habituel, le participant devient acteur et transforme l'espace lui-même. De spectateur, les participants sont devenus acteurs et expérimentent un pouvoir qui ne prend sens que dans l'action. Plus encore, le retour triomphal du chariot

> Nous invite à penser un héroïsme de l'action qui est un héroïsme démocratique, héroïsme ordinaire, auquel correspondent les gloires ordinaires de l'espace public démocratique.[155]

C Du modèle aux effets secondaires

Les pratiques participatives en bibliothèque, notamment quand elles visent à recréer du lien social, redéfinir la solidarité, faciliter l'inclusion sociale, sont donc porteuses d'enjeux forts aussi bien pour les usagers que pour la bibliothèque en tant qu'institution : reconnaissance, appartenance à un groupe et capacité à agir. Si les enjeux sont d'importance, on peut s'attendre à ce que ces pratiques génèrent sinon de nouvelles manières d'exercer le métier de bibliothécaire, du moins une amplification de certains

[151] John Dewey cité par Hélène Balazard. "Mobiliser et mettre en scène des « leaders »". fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 129–153. ISSN: 2034-7650

[152] Becu, *La Formation Au Débat Démocratique Par Le Jeu*, op. cit.

[153] Étienne Tassin. "Les gloires ordinaires". fr. In: *Cahiers Sens public* 15-16 (Oct. 2013), pp. 23–36. ISSN: 1767-9397, p. 9

[154] Essayez de porter des talons dans une bibliothèque d'étude, vous expérimenterez le poids de la réprobation générale.

[155] Tassin, "Les gloires ordinaires", op. cit., p. 7

de ses traits. Car rappelons-le, la participation n'a réellement intégré les bibliothèques, notamment dans cette dimension d'échanges de savoir, qu'à partir des années 2010. La sous-partie qui suit s'interrogera donc sur ce qui se transforme peut-être avec cette nouvelle dimension de l'activité. Le rôle d'animateur du bibliothécaire se voit-il amplifié par ses pratiques participatives ? Ou l'amplification du rôle d'animateur appelle-t-elle naturellement au développement de pratiques participatives ?

Enquêté O1 : C'est le côté participatif qui est intéressant dans ces animations-là, parce que au Bachut, on fait énormément d'animations. Rien qu'en secteur adulte, on a soixante animations par an. Mais voilà, disons qu'une animation où nous on est producteurs, on sait faire. Les animations, où on veut faire participer le public, on sait un petit peu faire mais pas trop. Ça peut bien fonctionner ou ça peut ne pas bien fonctionner. On ne sait pas forcément se positionner en tant que animateurs de débat. On n'avait pas forcément les outils pour ça.

Au-delà de la capacité à faire de l'animation se pose ainsi la question de la capacité à animer des situations participatives, grâce à des outils d'animation participative. Le bibliothécaire doit alors s'attacher à devenir expert en animation de projets participatifs. Ainsi dans la Fabrique de l'information, dans le projet Démocratie, les agents ont travaillé avec les adolescents à faire émerger leurs questionnements sur la qualité de l'information à partir de techniques participatives : débats mouvants et autres.

Enquêté R1 : Ce qui change, c'est plus la participation du public sur ce type d'ateliers, où je travaille plus avec des petits groupes de six-dix personnes. Là, d'être sur des accueils de classes[156], j'ai vraiment dû repenser les techniques d'animation : comment faire passer les infos, comment faire participer le public de façon condensée et pertinente ?

L'expertise du bibliothécaire s'assortit alors d'une maîtrise d'outils qui vont permettre le débat collectif et la prise de conscience individuelle. Dans les pages suivantes, nous verrons comment dans le projet Démocratie cette question a été reçue par les équipes et dans quelle mesure ces techniques font bouger les lignes du métier de bibliothécaire.

C - 1 Bibliothèques et animation

Le développement des activités en bibliothèque met l'accent sur la fonction animation du bibliothécaire. Il convient de faire un point sur cette fonction. Par animateur, on parle de deux éléments différents. D'abord, une fonction d'animation socio-culturelle, qui consiste à mettre en place des partenariats pour que la bibliothèque rende service à toute la communauté, y compris ceux et celles qui sont les plus exclus de la communauté. Cette fonction socio-culturelle fait le lien entre la bibliothèque et l'éducation populaire. L'histoire entre bibliothèques et éducation populaire n'est pas nouvelle. Elle a été partic-

[156]L'enquêtée entend par là qu'elle accueille des classes d'élèves dans le cadre d'un partenariat avec l'éducation nationale.

ulièrement étudiée par Agnès Sandras[157] dans un ouvrage sur l'influence des bibliothèques populaires sur ce que seront les bibliothèques publiques. Guy Saez[158], à l'occasion d'une journée d'étude sur la démocratisation des bibliothèques, a rappelé cette histoire et notamment la relation entre action culturelle et partenariats. Guy Saez cite ainsi Cecil Guitart, célèbre bibliothécaire de Grenoble qui sera par la suite président de Peuple et Culture, une des grandes associations d'éducation populaire qui a fait de la lecture une de ses focales et qui a monté nombre de bibliothèques associatives dans des villes qui n'ont pas souhaité se pourvoir en bibliothèque publique, Saez cite donc Guitart :

> L'action culturelle se définit dans la capacité des bibliothécaires à sortir de leur équipement, à collaborer avec les autres institutions culturelles, sociales, éducatives, à établir des relations avec les autres partenaires culturels : musées, musique, théâtre, associations, relations avec les maisons des jeunes, maisons de l'enfance, avec les centres sociaux, avec l'école de manière générale ; en fait, avec tout le tissu associatif qui existe dans le territoire français et dans les collectivités locales. [159]

Saez rappelle également que le développement de l'action culturelle s'appuyait pour les bibliothécaires sur une absorption de principes venus de l'éducation populaire, et notamment le crédo : "faire avec et non faire pour". La participation s'inscrit alors dans cette action culturelle et sociale.

> Enfin, notre action est amputée de sa principale force si elle n'associe pas étroitement la population. Sans assise sociale, sans la participation, sans l'adhésion de la population y compris même dans la gestion de nos institutions, la bibliothèque devient finalement une institution en danger.[160]

L'animation socio-culturelle en bibliothèque est à la fois porteuse d'un rapport de la bibliothèque à son environnement et d'une manière de travailler avec les publics, sous l'angle plutôt de la participation, que de la prescription. Au terme du projet Démocratie, les principaux organisateurs font le bilan d'un besoin de compétences accrues en éducation populaire, afin de savoir aussi bien toucher tous les publics, y compris les plus éloignés de la bibliothèque, que savoir proposer des animations dans lesquelles le public est acteur.

A côté de l'animation socio-culturelle s'est développée une fonction d'animation-formation, qui consiste à proposer des formations à des compétences comprises aujourd'hui comme indispensables et qui suivent l'éventail des littéracies. Cet éventail va de l'alphabétisation (*literacy*), aux compétences numériques (*computer literacy*). Pour plus

[157] Agnès Sandras and Amis de l'instruction du 3e arrondissement . Bibliothèque. *Des bibliothèques populaires à la lecture publique:* français. Villeurbanne, France: Presses de l'ENSSIB, DL 2014, DL 2014, cop. 2014. ISBN: 979-10-91281-56-0

[158] Guy Saez. *Lecture publique et éducation populaire : des rencontres passées aux défis contemporains communs*. fr-FR. Billet. Feb. 2017

[159] ibid., citant Cecil Guitart, Actes du colloque Lecture et bibliothèque publiques, Hénin-Beaumont 20-21 novembre 1981, p. 149.

[160] ibid., citant Cécil Guitart, Actes du colloque Lecture et bibliothèque publiques, Hénin-Beaumont 20-21 novembre 1981, p. 149.

Literacy	**Termes proches**	**Traductions possibles**
Information literacy	Informacy, Infoliteracy	Maîtrise de l'information, Culture informationnelle, Education à l'information
Computer literacy	IT/information ou technology/electronic/electronic ou information literacy	Maîtrise des technologies informatiques, Culture informatique
Critical literacy	Critical thinking	Education critique, Esprit critique
Library literacy	Library/bibliographic instruction	Formation à la recherche en bibliothèque
Media literacy	.	Education aux médias
Network literacy	Internet literacy, hyper-literacy	Maîtrise des réseaux, Culture des réseaux
Digital literacy	Digital information literacy/eliteracy	Culture numérique, Cyberculture
Visual literacy	Culture visuelle	Education à l'image

Tableau 1.1: Tableau des litéracies proposé par Olivier LeDeuff, 2008

de clarté, nous reprenons en suivant le tableau d'Olivier Le Deuff[161] sur les différentes *literacies* et leur traduction en français, voir 1.1, 164.

L'offre proposée par l'animateur formateur en bibliothèque s'est étendue ou renforcée avec le numérique. Dès 2000, Patrick Bazin, alors directeur de la BmL, perçoit la nécessité pour les bibliothèques d'offrir des formations à l'informatique et à internet, pour poursuivre leur mission d'accès à l'information[162]. Il s'agit alors de deux choses : d'une part de penser le potentiel en termes de contenu d'Internet et par conséquent de pouvoir aider les gens à y retrouver des informations validées par la bibliothèque (ce qui donnera lieu par la suite à des services tels que le Guichet du Savoir, ouvert à la BmL en 2005) et d'autre part de former les usagers aussi bien à l'informatique qu'à internet pour pouvoir eux-mêmes mener leur recherche d'information. Au sein de l'Association

[161] Olivier Le Deuff. "La culture de l'information : Quelles « littératies » pour quelles conceptions de l'information ?" fr. In: (June 2008)

[162] Patrick Bazin. "Bibliothèque publique et savoir partagé". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (2000), pp. 48–52

des Bibliothécaires de France (ABF), se crée à la fin des années 2000, autour de 2009, un groupe de travail "Bibliothèques Hybrides". Ce groupe se proposait de donner des ressources aux bibliothécaires pour se former au numérique et à tous ses outils. Ils produisirent un certain nombre de billets de blog, appelé le billet des Hybrides, sur des outils tels que Delicious, Twitter, les services de renseignement en ligne, les réseaux sociaux ou encore Netvibes[163]. Chaque billet était également disponible sur une plateforme d'échange de ressources, liens, tutoriels, appelée Bibliolab[164]. Le groupe militait pour le développement de l'engagement des bibliothèques dans le numérique et l'accès au numérique, pour des bibliothèques hybrides, proposant à la fois des collections imprimées et numériques et par conséquent des personnels formés et capables de s'adapter à ces nouvelles techniques. Le groupe des Hybrides, comme il était coutume de dire, arrêtera son activité en 2013 pour se scinder en deux nouvelles commissions : Jeux vidéos et Fablab.[165]. Le numérique va ainsi amener les bibliothèques à s'intéresser à des litéracies de plus en plus techniques et plus éloignées du livre. A la maîtrise de l'information, vont s'ajouter donc des animations-formations, souvent sous la forme d'atelier, pour proposer aux usagers d'améliorer leur maîtrise des technologies informatiques, leur maîtrise des réseaux et leur culture numérique, pour reprendre les termes du tableau de Le Deuff, 1.1, 164. Depuis les attentats de janvier 2015, ces animations numériques se sont davantage ouvertes à l'éducation aux médias, aux réseaux sociaux et à l'image. Outre l'éducation à l'outil informatique, ce sont aussi des formations à l'identité numérique et la maîtrise de l'image publique sur les réseaux sociaux qui sont proposées. Si ces formations sont mises du côté de l'animation et de la médiation, c'est qu'elles sont souvent proposées sous formes d'ateliers qui vont permettre la pratique et la maîtrise de ces techniques en passant par des chemins détournés. Ainsi dans les activités étudiées du projet Démocratie, on en compte au moins quatre : I wheel share et Mémoires Lesbiennes et féministes, qui reposent sur l'acquisition de connaissances et compétences en cartographie collaborative en ligne, la Fabrique de l'info, qui, pour apprendre aux élèves la maîtrise de la recherche d'information sur le net, les fait travailler sur une webradio ou encore sur de l'audiodescription d'une exposition, et pour finir Cherchez la femme, qui est un atelier Wikipédia, consistant à rechercher de l'information sur les femmes entrées dans le domaine public pour alimenter leurs pages Wikipédia. Il s'agit donc bien de construire des animations, qui permettront aux personnes d'acquérir des compétences, tout en participant à des projets collectifs.

Le corollaire du développement des animations socio-culturelles comme des animations numériques a été la nécessité d'avoir des agents qui soient tout aussi hybrides que leur bibliothèque. Dans les villes de taille moyenne et grande, des médiateurs numériques ont été recrutés pour se consacrer entièrement à ces missions numériques et informatiques. C'est le cas à Lyon, où Patrick Bazin a recruté en contractuels une série de personnels, qui se sont plus ou moins formés sur le tas, car le métier de fonction publique de "médiateur numérique" n'existait alors pas, ni comme corps, ni comme concours. De la même manière, Lyon s'est dotée d'animateurs socio-culturels, corps de

[163] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Le billet des hybrides*. fr-FR. 2012

[164] Franck Queyraud. *Les hybrides lancent le Bibliolab !* fr-FR. Biblioblog. 2009

[165] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Bibliothèques hybrides - Présentation*. fr. http://www.abf.asso.fr/2/68/192/ABF/bibliotheques-hybrides-presentation. 2014

la fonction publique qui existe, mais qui en général n'existe pas en bibliothèque. Dans les bibliothèques de petite et moyenne taille, les postes de chargés de collection, chargés de partenariats ou chargés de formation, sont souvent tenus par les mêmes personnes, qui sont bibliothécaires, au sens où ils ont réussi un concours de tout niveau pour entrer dans le corps des métiers des bibliothèques. Un agent de bibliothèque en charge d'une collection doit pouvoir aussi faire la médiation de son fonds et ce, auprès des usagers les plus habitués, comme des personnes exclues, pour lesquelles un travail de partenariat avec des associations locales s'avèrera nécessaire, que proposer des formations numériques.

Pour autant, pour l'usager ces nuances sont imperceptibles. Au quotidien, dès lors qu'un agent a un badge et parle pour la bibliothèque, il est entendu pour le public qu'il est bibliothécaire. Peu importe son statut, cela n'intéresse pas les usagers. Dans les situations moins ordinaires, le même alignement des positions prévaut. Lors de la Nuit de la Démocratie à la Bibliothèque par exemple, je n'ai eu aucune indication me permettant de savoir à quel corps de métier les agents qui intervenaient devant nous appartenaient et s'ils s'en revendiquaient. Ils avaient des badges identiques et étaient tous dans des situations qui sortaient de leurs positions ordinaires : animation de la soirée, animation d'un débat, présentation d'un jeu, tenue du buffet, etc. Les deux agents qui ont mené le gros de l'animation étaient en réalité une animatrice socio-culturelle et une bibliothécaire. Sur les autres événements observés pendant le projet Démocratie, et notamment le forum, l'alignement des positions s'est fait entre corps de métier (bibliothécaires, animateurs, médiateurs) et entre catégories (A, B, C). Se sont retrouvés face aux passants des bibliothécaires de catégorie A et des médiateurs numériques de catégorie C, sans que cela puisse être perceptible par les interlocuteurs rencontrés. Certes, nous pourrions dire avec Nizet et Rigaux que c'est ce rôle offert aux publics qui nous importe.

> L'essentiel ici n'est pas de savoir ce que l'acteur "est vraiment" mais de comprendre comment il produit telle ou telle impression qui tiendra lieu de réalité et comment il s'y prend pour faire perdurer cette impression. [166]

Et pourtant, en coulisse, le discours est bien différent et plus volontiers séparateur. Un des médiateurs m'explique qu'il n'est pas bibliothécaire et d'ailleurs il ne connaît rien au catalogage et ne fait pas d'acquisitions. Quand je lui fais remarquer que moi non plus, bien que bibliothécaire, il s'arrête en pleine phrase et me dit interloqué : « Toi, non plus ? », comme si d'un coup la séparation qui lui paraissait essentielle venait de se rompre. Lors d'entretiens ou de rendez-vous, toutes les personnes qui ne font pas partie du corps de métier "bibliothèque" auront bien pris soin de le préciser, quand les autres n'auront mentionné que leur catégorie et jamais leur statut ou leur corps. Ce que ces agents signalent ainsi en coulisse, c'est un manque de complémentarité et de transversalité :

```
Enquêté R1 : Je ne sais pas si tu as remarqué, mais, à Lyon, il y a un petit
peu une frontière entre le côté bibliothèques et le côté numérique. Il y a des
bibliothèques du réseau où c'est une vraie frontière entre les services, et y en
a d'autres où c'est totalement intégré. Si on prend le deuxième, toute l'équipe
travaille sur les différents secteurs, mon collègue animateur numérique, je
ne sais pas s'il fait des acquisitions, mais il travaille sur de la gestion
```

[166] Nizet and Rigaux, *La Sociologie de Erving Goffman*, op. cit., p. 22

d'équipe dans la bibliothèque et il est remplacé par tous les collègues ; et il y a d'autres bibliothèques où on sent vraiment la séparation entre les deux. Je pense que c'est lié à l'historique de l'implantation des espaces numériques dans la bibliothèque (...) sans vraiment réfléchir à mon avis à la complémentarité des usages.

La même chose est signalée par rapport aux animateurs culturels, qui, s'ils bénéficient d'un statut plus établi que celui de médiateur numérique, se pensent quand même dans une séparation avec le corps de bibliothécaire.

Enquêté C3 : Il y a le rôle du bibliothécaire et il y a le rôle d'autres personnes, qui sont des gens qui font de la médiation, et qui sont des fois plus à l'aise pour le faire que des bibliothécaires. Parce que les relations, le travail humain, ce n'est pas comme ça, tu ne vas pas nouer quelque chose avec quelqu'un en trois secondes. C'est des gens que tu rencontres une fois, deux fois, vingt fois, et au bout d'un moment, il peut se passer quelque chose. (...) Je pense qu'il faut qu'il y ait du personnel de médiation. Il faut qu'il y ait plusieurs métiers et que le bibliothécaire devienne médiateur aussi. Qu'il ne se ferme pas derrière ses bouquins.

Dans le projet Démocratie, un des enjeux était de favoriser la transversalité et le partage de pratiques en interne. On comprend le besoin dans un établissement dans lequel seule une partie des agents se considère comme bibliothécaire, entendu là comme agent d'une bibliothèque. Les projets participatifs en ce qu'ils mettent l'accent sur ces autres métiers et compétences que sont l'animation socio-culturelle et la médiation numérique, à travers une mise en valeur des activités culturelles et scientifiques proposées dans la bibliothèque, interrogent dès lors la capacité des agents à se transmettre ces compétences, à les mettre au service d'un travail au plus près des collections, et d'entrer en complémentarité. C'est d'autant plus nécessaire que l'animation, pour les bibliothécaires, est loin d'être une évidence, soit en raison de la prise de parole en public :

Enquêté F1 : On n'est pas très bien formés à l'animation. On est formés sur le tas, puis après c'est des choses aussi personnelles, y a des gens qui sont doués (...), qui vont être très à l'aise et ça va se passer naturellement. (...) Moi, j'ai toujours un peu de problèmes à présenter quand il y a du monde, parler en public c'est toujours très compliqué. Si c'est un tout petit auditoire ça va, mais il y a toujours une phase où je suis tremblante.

soit pour des raisons de définition des bornes du métier :

Enquêté J1 : On ne joue pas notre rôle en fait et peut-être que le fond du truc vient aussi de cette question d'identité métier qui est très mal problématisée. Vous avez une salle de théâtre, c'est peut-être plus facile de se dire je sais ce que je fais, je sais ce que je propose. Nous, à la bibliothèque, comme on sait tout faire, proposer un atelier cuisine comme une

Dates	Description de la formation	Producteurs de savoirs	Cible
Novembre 2015	Formation "bibliothèque et participation"	Enssib, Raphaëlle Bats	le chef de projet et un pilote référent du projet Démocratie
Automne 2015 à fin du projet	Veille sur la participation	Comité de pilotage de Démocratie	Les agents de la BmL
Janvier 2016	Rencontre inspirante	Comité de pilotage de Démocratie	Les agents de la BmL volontaires (100 personnes)
Février 2016	Formation "La démarche de participation citoyenne"	Ville de Lyon	37 agents de la BmL
Mars 2016	Foires aux idées	Comité de pilotage de Démocratie	Les agents de la BmL volontaires (100 personnes)
Avril et septembre 2016	Réunions de porteurs de projets	Comité de pilotage de Démocratie	Porteurs de projet au sein de Démocratie

Tableau 1.2: Tableau de la formation à la participation dans le cadre du projet Démocratie

`rencontre littéraire, comme on est censé être le lieu de tous les savoirs, de toutes les pratiques, en fait on fait tout très mal.`

C'est donc déjà sur une situation complexe concernant la place de l'animation dans la bibliothèque, que se greffe la question de l'animation participative. Il importe donc de voir comment cette animation participative va prendre place dans la bibliothèque en terme de compétences et de formation à ces compétences. La formation à la participation peut prendre plusieurs formes. Au sein du projet Démocratie, la formation à la participation s'est faite en six étapes, comme on peut le voir dans le tableau 1.2, 168.

On note dans ce tableau une alternance entre l'acquisition et le transfert d'un cadre théorique sur la participation et l'acquisition et la maîtrise de techniques pratiques. Certaines de ces formations ont nécessité des prestataires externes, d'autres ont été entièrement menées en interne, avec des relais d'expertises au sein des équipes. Dans les sections suivantes, nous verrons comment les deux types de formations théoriques ou pratiques sont la marque d'un rapport particulier du métier de bibliothécaire à la participation et à l'action.

C - 2 Se former à la participation : formation théorique

Les connaissances théoriques des agents de la BmL se sont construites en trois temps : un temps de veille sur la participation, et sur les deux autres thèmes du projet (capacité à

agir et communs), et deux temps de transmission d'exemples concrets, capables d'illustrer la mise en œuvre de la participation, sans pour autant focaliser sur les outils et la pratique.

Faire un pas de côté

La formation Enssib, suivie en novembre 2015, n'a pas été montée pour la BmL, mais était ouverte à un groupe de 15 bibliothécaires. Deux membres du comité de pilotage l'ont suivie : le chef de projet et un pilote référent. Le programme de formation a été monté par Raphaëlle Bats, l'auteur de cette thèse, mais dans le cadre de son emploi et non dans le cadre de son terrain. D'ailleurs, la formation était initialement prévue en mai 2015, alors que le terrain n'avait même pas été envisagé. La formation a finalement été décalée en novembre, mais elle s'est tenue sans moi, absente pour raisons médicales. La formation se décomposait en trois temps : un temps théorique, mais appliqué aux bibliothèques, un temps de retour d'expérience et un temps de pratique de la participation autour d'un projet fictif. Pour les retours d'expérience, les bibliothèques Louise-Michel, de Bruz, de Lyon-Croix-Rousse, le groupe BiblioRemix et enfin le CNAM (pour le projet d'Herbier) sont venus présenter leur expérience spécifique de la participation. Je n'ai pu ni présenter la théorie, ni animer la pratique. Pour la théorie, j'ai réalisé une vidéo, qui a été diffusée au groupe. La séance pratique a été annulée. Ainsi, pour des raisons imprévues, cette formation a été très peu concrète ; elle n'a pas été l'occasion de tester des techniques ou des processus. Elle a en revanche donné aux groupes une idée générale des enjeux pour les bibliothèques, notamment des enjeux internes, et une série d'exemples faciles à mobiliser. Cette formation n'a par la suite jamais été évoquée dans les entretiens et les exemples de participation en bibliothèque n'ont eu qu'un écho très faible pendant le projet. Nous le verrons plus loin, dans la formation pratique, la BmL a préféré partir non pas de ce qui se fait déjà, mais de ce que les agents pourraient imaginer faire. Si cela paraît une méthode pertinente du point de vue de l'adhésion de l'équipe au projet et du point de vue de l'adéquation des formes de participation au contexte lyonnais, néanmoins, le fait de mettre de côté les expériences bibliothéconomiques nous paraît faciliter la non prise en compte des écueils de la participation, tels que rencontrés par d'autres, et notamment en termes de relations avec les participants, de motivation, de présence, de diversité, etc. En d'autres termes, tout se passe comme si dans ce projet, les équipes s'étaient bien davantage souciées de leur capacité à mettre en place un projet participatif que de la capacité de ce projet à être véritablement participatif.

Nous pouvons dresser le même constat sur un autre temps de formation, qui relève plutôt de l'acclimatation à l'idée de participation, à savoir l'organisation d'une rencontre dite inspirante. La rencontre inspirante a eu lieu le 4 février 2016. Il s'agissait d'un rendez-vous ouvert à tous les agents volontaires. Le comité de pilotage l'avait nommé "rencontre inspirante", car leur objectif était de susciter l'adhésion des équipes au projet, tout en leur donnant matière à penser la participation et leur action possible. Aussi la rencontre a été annoncée de manière assez mystérieuse, par une affiche volontairement silencieuse sur le thème et le contenu des interventions. L'affiche est un détournement d'une affiche BmL du lancement de Numélyo, la bibliothèque numérique de Lyon, et qui portait le slogan "Envie de Savoir", voir l'image 1.2, 170. En termes de contenu, le comité de pilotage a choisi de montrer comment la participation est saisie par d'autres



Fig 1.2: Affiche d'information pour la Rencontre Inspirante du 4 février 2016, Bibliothèque Municipale de Lyon, Comité de pilotage du projet Démocratie

que les bibliothèques. Il s'agissait de participation d'une manière générale et pour certaines interventions de focus sur les communs ou sur la capacité à agir. Ont été invités pour témoigner : Fernand Karagiannis, élu de la ville de Saillans (ville qui a expérimenté une démarche de démocratie directe), Sophie Dufau de Mediapart, pour le projet de photoreportages, La France vue d'ici, Vincent Mabillot, représentant de l'ALDIL (Association Lyonnaise pour le Développement de l'Informatique Libre) et Solène Compingt, co-responsable de l'Alliance Citoyenne à Grenoble, une association de community organizing. La rencontre a fait salle comble et plus de 100 agents ont assisté à cette présentation, qui a donné non seulement des éléments de compréhension sur la participation, mais encore des retours d'expérience. Lors des entretiens, les agents qui avaient assisté à cette rencontre en ont tous fait l'éloge, tant pour le choix des intervenants, la pertinence de leurs présentations que pour l'idée d'avoir lancé le projet en interne par un temps de réflexion et de prise de distance par rapport au métier. Même les agents qui n'avaient pas assisté à la rencontre ont tenu des discours positifs sur cet événement qui leur a été raconté par leurs collègues. Plusieurs choses dans cette rencontre inspirante ont été marquantes pour l'observatrice que j'en étais.

D'abord, l'absence de présence d'exemples bibliothéconomiques, qui fait suite aux remarques faites précédemment. Outre les interventions, une seule question du public a eu trait aux bibliothèques, et encore venait-elle d'un membre du comité de pilotage, également membre de la direction, et a-t-elle été la dernière question posée aux intervenants. Toutes les autres questions interrogeaient la participation de manière plus générale, comme par exemple la taille idéale d'un territoire pour qu'il puisse fonctionner de manière participative, ou encore le rôle des associations et syndicats dans une démarche plus directe comme celle portée par la participation. On voit dans ces questions à la fois un intérêt presque plus citoyen que bibliothécaire pour le thème, mais on perçoit aussi les difficultés qui pourront venir en bibliothèque du fait de l'organisation de la participation : à l'échelle de la bibliothèque, du quartier, de la ville ? par l'intermédiaire des associations ou directement proposée aux habitants ? Tout se passe comme s'il n'y avait pas tant besoin de mode d'emploi pratique de la participation en bibliothèque, que d'une série d'exemples, en bibliothèque ou autre, capables de repositionner la bibliothèque dans son environnement politique, en tant qu'actrice en d'autres termes.

Tous les agents interviewés ont confirmé la qualité inspirante de la rencontre, en ce qu'elle permet de faire un pas de côté pour mieux ensuite interroger le métier et son exercice. Ce pas de côté est un temps de réflexion que les agents estiment difficile à trouver dans l'exercice quotidien du métier, voire difficile à mener en bibliothèque, tant le métier repose sur des consensus non discutés et débattus (ITW A1). Pour autant, si le temps de réflexion est apprécié, les agents saluent cependant la justesse d'avoir choisi des personnes capables de donner des exemples concrets, illustrant justement les questionnements qu'ouvrent le choix d'agir en mode participatif. Une table-ronde de chercheurs en sciences sociales aurait eu semble-t-il un moindre impact. Le fait est que la première idée du comité de pilotage était de réunir des chercheurs spécialisés dans les questions de participation, communs et capacité à agir. Le choix initial était celui d'inviter des experts, ayant à la fois connaissance du terrain et une approche scientifique du sujet. Quelque part entre la réunion du comité de pilotage de décembre

et celle de janvier, le projet a complètement changé et les trois personnes en charge de cette rencontre l'ont orienté vers non plus des experts, mais des personnes menant elles aussi des projets participatifs. Dans les entretiens avec le comité de pilotage, il ressort que ce glissement d'une table d'experts vers une table d'expérimentateurs n'a pas été très conscient ou du moins très argumenté. C'est au fil d'une discussion de travail qu'une des membres du comité de pilotage, très engagée dans les questions de médiation socio-culturelle, a évoqué l'idée d'inviter quelqu'un de Saillans et l'idée ayant paru bonne, c'est toute l'idée de la table-ronde initiale qui a été transformée. Ainsi plutôt que d'avoir une sociologue parlant du community organizing de Londres, c'est une membre d'une association de community organizing de Grenoble qui a été invitée, etc. Ceci rejoint les remarques précédentes sur la valeur de l'exemple, ni trop théorique, ni trop mode d'emploi, pour amener les bibliothécaires à penser leur rôle. Cela nous laisse penser qu'il y a erreur fondamentale à vouloir avoir un modèle de bibliothèque, prêt à penser et prêt à être mis en œuvre et qu'il convient davantage de permettre aux équipes de regarder ce qu'il se passe du côté d'autres institutions ou d'autres acteurs pour qu'elles puissent définir le mode d'action qui leur sera à la fois le plus pertinent et le plus adapté. Parmi les impacts constatés de cette rencontre inspirante, il faut noter le fait que plusieurs intervenants ont souligné que la forme de la salle de conférence ne permettait pas de faire circuler la parole et d'organiser réellement un échange et une participation avec les auditeurs. Ces remarques ont vraiment marqué les membres du comité de pilotage, qui y feront référence de nombreuses fois pendant la préparation du programme, et qui feront un groupe de travail spécialement dédié à l'animation des conférences-débats, comme nous le verrons plus loin.

Enfin, le dernier temps de préparation et de formation s'est organisé sous la forme d'une veille documentaire, menée par le comité de pilotage, de l'automne 2015 au printemps 2016, soit pendant la première phase, préparatoire, du projet Démocratie. La veille consiste à suivre des sources susceptibles de donner des ressources sur un sujet, à organiser ces ressources de sorte qu'elles puissent être analysées et/ou diffusées, soit de manière brute, soit de manière transformée et dès lors plus faciles à absorber par le public cible. Étant animatrice d'un atelier de veille internationale, pour lequel que j'ai reçu un prix en 2014, le groupe m'a demandé mon avis sur le montage de leur architecture de veille depuis la collecte jusqu'à la diffusion auprès de leurs collègues, auprès du public, et auprès des habitants au sens large. Je leur ai donc transmis mon cours sur la veille sans donner d'avis sur leur propre construction. Suite à cet échange, le groupe a construit une architecture de veille, consistant à alimenter deux outils réservoirs, Diigo et Pearltrees, et deux outils de diffusion, un scoop-it et un compte Twitter.

Le Diigo du projet Démocratie compte 125 items intégrés en onze mois, soit une moyenne de onze nouveaux par mois, entre juin 2015 et avril 2016. Le ralentissement constaté au printemps 2016 est lié à l'entrée dans une nouvelle phase du projet, celle de la programmation, après celle de la préparation. Le Diigo est alimentée par 12 des membres du copil. Deux des agents du comité de pilotage n'y sont pas inscrits, mais ils transmettent une partie de leur information par courriel aux autres. Trois des inscrits au diigo n'ont entré aucun item, six participants en ont entré moins de dix. Les trois agents à l'origine du projet ont rentré respectivement moins de 20 items, moins de 30 items et

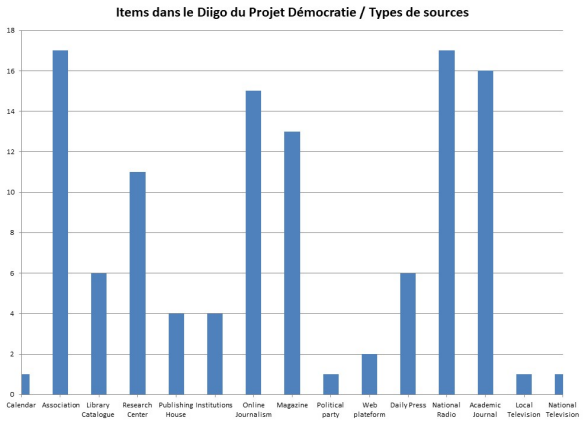


Fig 1.3: Répartition des items par typologie de source, Veille du comité de pilotage du projet Démocratie

moins de 60 items. Ces trois agents ont commencé leur recherche d'information dès le mois de juin, les autres ne l'ayant commencé qu'à l'automne. Cela n'est cependant pas la seule explication à leur importante participation. Ces trois agents travaillent dans les départements Société et Civilisations de la bibliothèque de la Part-Dieu et les questions politiques sont au cœ]ur de leur travail quotidien, contrairement aux autres membres du groupe qui sont sur des tâches plus éloignées de ces thèmes.

Le contenu est principalement non bibliothéconomique et témoigne plutôt des lectures théoriques menées par le comité de pilotage pour mieux comprendre les enjeux de la participation aujourd'hui, comme pour trouver des intervenants potentiels pour leur programme. Les 125 articles proviennent de 79 sources différentes. 63 de ces sources n'ont qu'une seule occurrence, mais 15 d'entre elles en ont plusieurs, notamment France Culture (17 items), Médiapart (neuf items) et le catalogue de la BmL (six items). Les autres sources comptent moins de quatre occurrences.

France Culture, radio nationale de très haut niveau, donne plutôt la parole à des universitaires et des intellectuels. Médiapart, journal en ligne indépendant, qui veut renouer avec une tradition de l'enquête journalistique, est un partenaire du projet Démocratie. Le catalogue de la BmL dénote un peu par rapport aux deux autres sources en tant que réservoir de notices qui ne donnent pas de point de vue particulier sur le document. Sa présence dans les items montre peut-être une difficulté rencontrée par les bibliothécaires pour pointer des ouvrages qu'ils ont pu lire, sans pointer vers des sites d'achat. L'étude de ces sources par typologie montre également l'importance des milieux universitaires (centres de recherches et journaux universitaires : 27 items), associatifs (17 items), du journalisme en ligne et indépendant (15 items). En revanche, on remarque une faiblesse des appareils nationaux : télévision, presse quotidienne (à l'exception de la radio nationale France Culture) et une absence des partis politiques et des institutions. L'étude du contenu de ces items en fonction de leur forme, thème et influence politique montre sans grande surprise, au vu des résultats précédents, une forte prédominance des articles de type universitaire et des podcasts. Ce résultat pourrait être encore majoré, si on ajoute que les intervenants des émissions radio dont il est question sont à 90 % des universitaires.

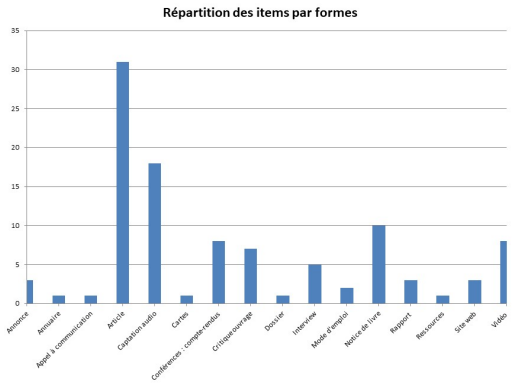


Fig 1.4: Répartition des items par formes, Veille du comité de pilotage du projet Démocratie

Pour Le Deuff, la culture de l'information est éminemment politique et citoyenne (Deuff, 2010).

> [Elle] prend en compte la nécessité pour le citoyen de disposer de ressources pertinentes pour qu'il parvienne à se constituer un avis.[167]

Dans le cas des bibliothécaires, leur approche générale de l'information pourrait être davantage technique et liée exclusivement à la réalisation de leur métier, mais le Diigo révèle non pas une volonté de se préparer en tant que bibliothécaire, mais de développer un regard propre sur un thème qui dépasse de loin la bibliothèque. Dans le Diigo, seuls deux items relèvent de la bibliothéconomie : l'un pour mentionner un ouvrage sorti aux presses de l'Enssib sur les bibliothèques participatives et l'autre pour mentionner un article sur les bibliothèques qui brûlent dans les quartiers et qui fait suite à un autre ouvrage sorti aux presses de l'Enssib. Il importe de noter qu'en France, il existe deux maisons d'édition en bibliothéconomie : l'Enssib (Lyon) et le Cercle de la librairie (Paris) et que ces deux ouvrages ont été écrits l'un par l'auteur de cette thèse et l'autre par son directeur de thèse. Il est vrai qu'aucun autre ouvrage sur ces deux sujets n'a été publié dans le champ bibliothéconomique en France. Ainsi, seuls 1,6 % des items concernent donc la bibliothéconomie. Là encore, la recherche d'information permet certes d'identifier des intervenants potentiels, mais elle sert d'abord à former sur ce thème les collègues, de sorte qu'ils puissent se saisir de ces concepts de manière générale et non sous le seul angle de la bibliothèque. Les sources faisant mention de la bibliothèque sont moins que minoritaires, quasi exceptionnelles, de même que lors de la rencontre inspirante. Les entretiens montrent que cette démarche, basée sur un appel à la réflexion plutôt que sur une mise en œuvre directe d'un thème, est nouvelle et favorise son appropriation par chacun. Cette veille permet aux bibliothécaires d'interroger leur rôle dans la société, face à des pratiques sociales et citoyennes qui ne leur sont pas évidentes.

[167] Olivier Le Deuff. "Penser la conception citoyenne de la culture de l'information". fr. In: *Les Cahiers du numérique* 5.3 (Jan. 2010), pp. 39–49. ISSN: 1622-1494, p. 105

Prescription or not prescription

Cette veille révèle ainsi l'émergence possible d'un nouveau bibliothécaire. On a reproché longtemps aux bibliothécaires français d'être des bibliothécaires "Télérama", c'est-à-dire de porter un discours élitiste, bien que de gauche, sur la démocratisation de la culture[168]. Ce discours a été longtemps repris par les bibliothécaires dans leur manière de prescrire à leur public des documents estampillés bons et de niveau culturel suffisant[169]. Si le Diigo montre l'absence totale de référence à Télérama, c'est peut-être au profit d'une nouvelle référence culturelle qui serait France Culture et qu'il faut mettre en lien avec l'importance constatée des formes universitaires. Si les bibliothécaires ne cherchent pas ici à développer leurs compétences bibliothéconomiques, ils cherchent clairement en revanche à identifier des experts. Cela révèle une certaine position d'humilité d'un bibliothécaire qui ne se voit plus comme spécialiste de la culture et du savoir (contrairement au bibliothécaire Télérama, qui se posait en expert culturel), mais c'est peut-être aussi la marque d'un recul de la fonction prescriptive du bibliothécaire.

Il convient de s'arrêter sur cette notion de prescription. Le refus de la prescription est un élément récurrent des discours des bibliothèques, qui ont fait de l'animation, notamment participative, le cœ]ur de leur activité : "Dépasser le rapport institutionnel avec nos lecteurs"[170], "Cela implique de la part du bibliothécaire, qu'il ne soit pas le seul détenteur d'une forme de savoir qu'il serait chargé de mettre à disposition du public. (...) c'est sortir du rôle de prescripteur"[171], "Il n'y a pas de hiérarchie de légitimité entre les ressources documentaires proposées par la bibliothèque et celles apportées par les usagers"[172], "En rupture avec une vision élitiste de la culture, la bibliothèque troisième lieu refuse d'être un lieu de prescription du savoir"[173]. Cette position se veut rupture avec un modèle de bibliothèque publique, que certains qualifieraient d'historique et d'autres de traditionnel.

```
Enquêté 01 : [La participation], je pense que c'est une nouvelle donnée
technique que doivent maîtriser les bibliothécaires effectivement. Pour le
coup, on n'a pas vraiment attendu le projet Démocratie pour mettre en place
des projets participatifs, et ce n'est pas parce que c'est à la mode, c'est
simplement parce que si on veut repositionner la bibliothèque dans son rôle, il
faut vraiment aller chercher des publics et on ne va pas les chercher en tant
```

[168] En d'autres termes, la télé oui, mais pour regarder des bons films ; le loisir, oui, mais à condition de sélectionner et de choisir. Lorsque je suis rentrée à l'Enssib comme élève conservateur, en 2006, il n'était pas rare du tout d'entendre des discussions, assez passionnées, sur la légitimité à proposer des Harry Potter en secteur adulte ou même tout simplement à acheter les Musso et Levy. Ces discussions aujourd'hui ont plutôt laissé la place à des discussions sur la légitimité d'avoir les ouvrages de Zenmour, ouvrages considérés par les bibliothécaires comme incitants à la haine.

[169] Bertrand Calenge. *Politique Pédagogique*. http://www.enssib.fr/formation/politique-pedagogique. 2012

[170] Bibliothèque Louise-Michel, *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque*, op. cit., 4.40 minutes

[171] ibid., 7.10 minutes

[172] Hélène Certain. "« Participation toi-même ! » ou comment les usagers s'engagent à la bibliothèque Louise-Michel". français. In: *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Vol. 33. Villeurbanne, France: Presses de l'ENSSIB, 2015, pp. 113–121. ISBN: 979-10-91281-58-4, p. 116

[173] Servet, "Les Bibliothèques troisième lieu", op. cit.

qu'institution qui va leur apporter la culture et le savoir, on va les chercher en tant que ce qu'ils sont, ce qu'ils peuvent nous apporter, et pour faire de la bibliothèque un lieu où se mélangent les gens, se mélangent les savoirs, où l'on se rencontre. Et pour moi le bibliothécaire n'est pas celui qui apporte un savoir, une culture, c'est celui qui met en relation des savoirs et des gens, qui met en relation des informations et gens, qui met en relation des gens entre eux, des savoir-faire entre eux. Et du coup ce rôle de passeur là, ce n'est pas forcément le rôle historique du bibliothécaire mais pour moi ça l'est maintenant. Et du coup ça, ça fait partie de la panoplie d'outils dont il faut qu'on s'empare pour pouvoir jouer ce rôle-là.

Robert Damien[174] fait remonter la source de cette fonction prescriptive et autoritaire du bibliothécaire à la culture catholique de notre pays, qui contrairement à la culture protestante impose un intermédiaire entre le livre et l'homme, l'Eglise (et par la suite tout intermédiaire comme pourra l'être la bibliothèque). Car de fait, à la création des bibliothèques publiques pendant la Révolution Française, le livre, comme l'a montré Anne Kupiec[175], a une fonction de sauveur et d'émancipateur, par ce qu'il enseigne et transmet au citoyen ; ce qui implique par conséquent également que le bibliothécaire a pour fonction de savoir identifier le savoir qui aura la qualité de sauveur, sous-entendu que tout savoir n'est pas bon pour le peuple. Ainsi, comme le rappelle Denis Merklen, au début du 21ème siècle, les bibliothèques publiques sont prises entre deux agir : celui de donner accès et celui de prescrire.

> Les bibliothèques de quartier sont avant tout des institutions destinées à « rendre accès » disent avec raison les bibliothécaires. Mais la bibliothèque est aussi, fondamentalement, une institution vouée à orienter, qui sert à la fois de « phare et de havre » pour reprendre l'expression de Roger Chartier. Et dans ce dernier rôle, elle se voit obligée de classer, d'intégrer et d'élire, de qualifier, d'organiser, de sélectionner et de bien séparer, justement, l'ivraie du bon grain. [176]

Le refus, ou le recul, de la prescription arrive donc sans surprise à un moment où la bibliothèque cherche à faire surgir et rendre visible des savoirs qui ne sont pas les siens, où elle se pose avec humilité, non seulement par rapport aux spécialistes, mais encore par rapport aux non spécialistes, et elle s'affiche comme facilitatrice du lien social. Il faut certainement faire le lien avec l'intérêt porté par les bibliothèques à sa fonction loisir.

> À la recherche d'une nouvelle légitimité et surtout d'une nouvelle image plus attractive, les bibliothèques et leurs personnels s'attachent à nouveau à la notion de plaisir, cherchant à se distinguer ainsi de l'institution scolaire, lieu de formation, d'évaluation et de sanction, revendiquant et défendant une "lecture

[174] Robert Damien. *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours: genèse d'une matrice démocratique*. français. Paris, France: Presses universitaires de France, 2003. ISBN: 2-13-053162-8

[175] Anne Kupiec. "Le Livre sauveur". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 2-3 (Jan. 1989), pp. 124–130

[176] Denis Merklen. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* français. Papiers (Presses de l'ENSSIB), ISSN 2114-6551. Villeurbanne, France: Presses de l'ENSSIB, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, impr. 2013, 2013. ISBN: 979-10-91281-14-0, p. 241

> plaisir" par opposition à la "lecture devoir", prescriptive et contraignante, de l'école.[177]

Et pourtant, la prescription reste non seulement nécessaire aujourd'hui, mais encore relève presque d'une éthique professionnelle. Il s'agit alors non pas de prescrire ce qui est bon en soi, ce qui serait d'une meilleure qualité, mais bien de prescrire ce qui serait bon pour la société, c'est à dire pour donner la possibilité à chacun de s'émanciper. Ceci rend dès lors aussi bien nécessaire de donner accès à des best-sellers, dont la qualité est questionnable mais dont l'accessibilité est certaine, qu'à des œuvres considérées comme plus difficiles d'accès,ne serait-ce que parce que moins médiatiques. Le documentaire sur la New York Public Library, de Frederik Wiseman [178], montre à plusieurs reprises des représentations données à la bibliothèques de telles œuvres : un récital de piano, un concert d'un quatuor à cordes, une performance de poésie-slam, etc.. Ces représentations sont offertes à différents publics, dans des lieux plus ou moins stigmatisés sur le plan socio-culturel et éducatif. La prescription ici ne signifie pas que ces œuvres valent davantage que d'autres, mais que d'avoir accès aussi à ces œuvres, et non pas seulement à des œuvres les plus grand public, ouvre l'horizon. Cela apprend les codes et permet dès lors de ne pas se sentir exclu (comprendre la référence au sourire de la Joconde par exemple), à se faire un avis et pouvoir l'exprimer (j'aime ou je n'aime pas, je préfère telle ou telle version, ça m'évoque ceci ou cela, j'aime y lire la référence à, etc.), à situer les œuvres dans un contexte historique ou social de façon à en comprendre les ressorts (comprendre ce qui se joue entre un livre et sa version filmée, voire sa version animée), etc. En d'autres termes, le bibliothécaire doit assumer une fonction de prescription qui vise à réduire les exclusions, notamment culturelle. En ce sens, refuser la prescription en général pour ne favoriser que les savoirs des individus serait se défaire de toute responsabilité sociale et politique.

David Poncet, lorsqu'il résume les débats du premier atelier sur la co-construction des projets culturels (Journée des directeurs des affaires culturelles) pointe l'ensemble des paradoxes liés à cette intégration des savoirs des habitants. La disparition du rôle de prescripteur du professionnel culturel porte le risque d'une perte de diversité. La consultation seule peut mener les institutions à être les vitrines des désirs des habitants et par conséquent le reflet de ce qu'ils connaissent plutôt que ce qu'ils ignorent[179]. On pourrait répondre que la diversité des goûts et des intérêts est aussi présente chez les habitants, néanmoins il reste vrai que les professionnels de la culture ont aussi, pour reprendre les mots du directeur de la New York Public Library, "un devoir envers ce qui ne circule pas"[180], signifiant par-là que les professionnels ont par leur contact et par leur choix de métier un regard sur ce qui est moins visible, moins diffusé et potentiellement moins apte à ressortir dans une consultation du public. Poncet note ensuite que le recul de la prescription fait craindre par ailleurs une perte de vision globale et de

[177] ibid., p. 116

[178] Frederick Wiseman. *Ex Libris: The New York Public Library*. anglais. 2017

[179] David Poncet. "Atelier 1 – Culture / Lien Social Comment Dynamiser La Participation à La Vie Artistique et Culturelle ? (Synthèse Des Ateliers)". In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 18–20, p. 19

[180] Wiseman, *Ex Libris*, op. cit.

sens de l'intérêt général[181]. L'engagement du professionnel de la culture est aussi à comprendre comme un rôle d'accordeur, qui donne le la de l'intérêt général et parvient à donner un sens global à l'ensemble des cultures et des savoirs présents dans ces lieux. En suivant cette idée, Poncet rappelle que certains directeurs d'affaires culturelles se voient aujourd'hui non plus dans une logique de prescription, mais "dans une logique d'assembleur – certains parlent d'ailleurs d'ensembliers"[182]. On retrouve ici l'idée que les professionnels de la culture, dont les bibliothécaires, ont un rôle à jouer dans le lien entre espaces et savoirs, avec une injonction, que l'on pourrait qualifier de déontologique, d'y donner du sens, et de ne pas être pur espace d'exposition et de juxtaposition.

Il importe donc qu'avec la participation le bibliothécaire ne refuse pas tant la prescription qu'il lui donne une forme plus épanouie encore, allant des œuvres les plus artistiques, scientifiques et littéraires aux productions les plus amatrices. Dès lors, la participation doit être l'occasion pour les bibliothécaires de faire enfin la jonction entre le désir de favoriser les activités et animations et le désir de prescrire, en d'autres termes, entre la médiation et la ressource. Il ne s'agirait donc pas tant de se former à l'animation participative qu'à assumer une complémentarité des tâches entre les agents (ceux qui ont les compétences animation et ceux qui ont les compétences documentaires). Cette complémentarité par le lien à la ressource et au document est notée comme élément positif ressortant de la mise en place de la participation, non pas tant qu'elle transforme la relation au public, mais qu'elle transforme les relations intra-professionnelles.

Enquêté Q1 : Moi, qui suis très branchée médiation, je passe mon temps, peut-être plus que d'autres, à ramener à la ressource.

ou encore

Enquêté Q1 : On essaye de ménager de plus en plus dans les services le lien entre les métiers différents pour que se produisent des choses. Et puis les animateurs numériques sont déjà à fond là-dedans, ils sont hyper créatifs. Alors, peut-être qu'ils sont plus sur des ressources qui sont liées au web ou autre, et l'intérêt pour moi c'est comment on peut allier, et remettre du livre là-dedans, alors que au départ, ça ne l'est pas.

Ou

Enquêté C2 : C'est quelque chose qu'on ne pratique pas de manière générale en bibliothèque, mais ça pourrait être une autre manière de faire de la médiation, même à partir de collections, plutôt que de faire ce qu'on fait de façon un peu classique à mon goût. ...On se contente de la transmission d'informations alors qu'on doit plutôt être un médiateur et faciliter l'échange entre les collections et le public. L'information peut aller dans les deux sens et les gens, il faut qu'ils puissent aussi s'approprier ce qu'on leur montre, se

[181] Poncet, "Atelier 1 – Culture / Lien Social Comment Dynamiser La Participation à La Vie Artistique et Culturelle ? (Synthèse Des Ateliers)", op. cit., p. 19
[182] ibid., p. 19

poser des questions ou avoir envie de je ne sais pas quoi.

Si ce n'est pas encore le cas, les bibliothécaires seront petit à petit amenés à concilier mouvement vers l'animation participative et reconnaissance de l'importance des collections. Ainsi à la bibliothèque municipale de Languidic, l'échange de savoirs organisés à la bibliothèque s'accompagne toujours d'une sélection bibliographique (numérique ou physique) et les savoirs des groupes d'habitants font l'objet d'un catalogage au même titre que les documents imprimés ou audiovisuels. De même Fabrice Chambon et Clémentine Pérol, dans la Boîte à Outils sur l'accueil en bibliothèque, rappellent que tous les ateliers organisés par la bibliothèque de Montreuil prennent en compte des éléments documentaires ou s'inscrivent dans un lien avec les collections[183].

C - 3 Se former à la participation : la formation pratique

Si ces séances de formation aux concepts et aux idées ont été un accompagnement précieux du projet, des séances de formation aux outils ont également participé à la forme finale des projets proposés. La formation des agents de la BmL à la participation s'est ainsi aussi faite sur un plan plus pratique, celui de la maîtrise des outils et de techniques d'animation participative. Pour cela deux temps ont été proposés aux agents : l'un de formation standard, avec des prestataires spécialisés, et l'autre moins standard, lors d'une rencontre organisée en interne pour tester collectivement ces outils participatifs.

La formation aux outils

La première étape de cette formation pratique a été dispensée par des associations lyonnaises "Lyon à Double sens" et "Scicabulle"[184], par l'intermédiaire de la Ville de Lyon et financée par celle-ci à hauteur de 7600 euros. 37 agents ont pu suivre cette formation, qui avait pour objectif de donner des éléments théoriques et surtout pratiques pour mobiliser les habitants, faciliter la prise de parole et le débat. Plus généraliste que la formation Enssib, elle ne concernait pas spécifiquement les bibliothèques, mais elle s'est avérée surtout bien plus orientée sur la pratique, les outils et les techniques. Elle a ainsi permis aux agents de découvrir puis d'expérimenter, pendant la formation, différents outils et techniques, notamment les débats mouvants, les world café et les brise-glaces, qui seront testés en grandeur nature pendant la foire aux idées. Certains agents ont à leur tour formé leurs collègues.

Enquêté 01 : J'ai reformé des collègues ici. J'ai été choisie aussi pour participer à cette formation sur les actions participatives, parce que je peux

[183]"La démarche partenariale : pierre angulaire de l'offre à destination de publics migrants et / ou allophones". français. In: *Accueillir des publics migrants et immigrés: interculturalité en bibliothèque*. Ed. by Fabrice Chambon and Clémentine Pérol. France, 2017. ISBN: 978-2-37546-012-2

[184]Il existe un grand nombre de prestataires pour les formations à la participation. C. Blatrix parle de marché de la participation : « La démocratie participative est ainsi devenue tout à la fois un marché et un champ professionnel. Elle constitue un objet et un produit pour un espace émergent de professionnels de la participation dans différents univers sociaux (maîtres d'ouvrages, consultants, élus, experts, fonction publique...). » Blatrix, "Des sciences de la participation", op. cit., p. 60

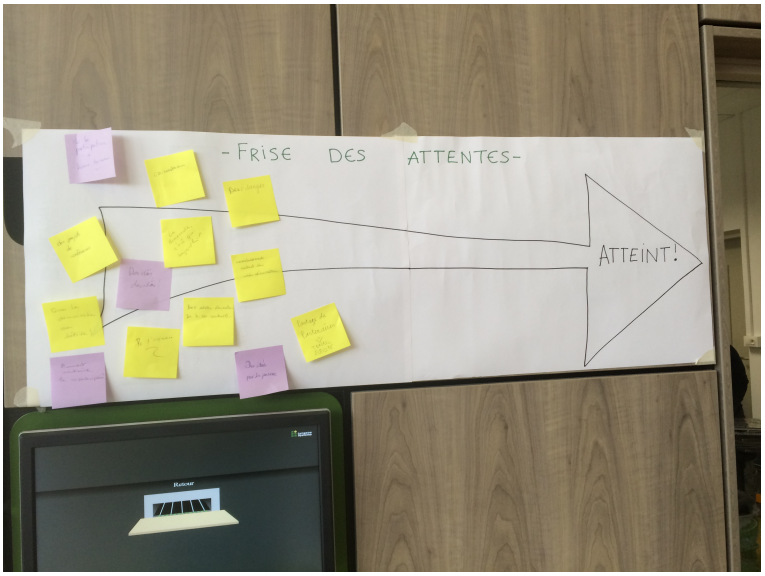


Fig 1.5: Photo de la frise des attentes, Foire aux Idées, 10 mars 2016, Bibliothèque Municipale de Lyon - projet Démocratie

restituer aux collègues. Du coup, j'ai fait un condensé en une demi-journée pour restituer ces outils-là aux collègues et je vais refaire une deuxième session à l'automne parce que tout le monde n'a pas pu la suivre. Ce que j'ai restitué ce sont les différents outils brise-glace, les outils de débat, les outils pour faire émerger les idées, etc. Et on les a testés ensemble. Je leur ai fait tester le photo langage, le débat butiné, l'abaque de Régnier. J'ai expliqué un peu les gestes de la communication non-violente, les gestes pour animer ou réguler un débat, les petits outils bâtons de parole, des choses comme ça. Et puis j'évoque d'autres manières de débattre aussi, des outils de débat, débat boule de neige, des choses comme ça.

La Foire aux Idées a consisté en deux rendez-vous proposés aux agents volontaires, qu'ils envisagent ou pas de s'engager dans le projet Démocratie. Les agents devaient s'inscrire pour l'une ou l'autre des deux demi-journées, qui se sont tenues l'une à la bibliothèque de Vaise (réseau BmL) et l'autre à la bibliothèque de la Part-Dieu. 100 agents ont participé à ces rendez-vous. Ces temps avaient plusieurs objectifs : d'abord favoriser l'implication dans le projet des agents de la BmL, ensuite produire collectivement des idées de thématiques à aborder ou d'actions à mener dans le programme et enfin tester en grandeur nature des outils de participation, présentés lors des formations. Ainsi, les agents comme le comité de pilotage ont pu tester des outils de brise-glace, comme la frise d'attente où les agents pouvaient en arrivant déposer un post-it mentionnant leur attente et le déplacer à la fin de la demi-journée sur une frise allant vers la satisfaction de cette attente (voir 1.5, 180).

C'est ensuite le "débat mouvant", appelé aussi "rivière du doute", qui a été expérimenté. Il s'agit d'une technique permettant à chacun d'émettre des opinions sur une assertion volontairement tranchée et souvent polémique. Le caractère tranché de l'assertion

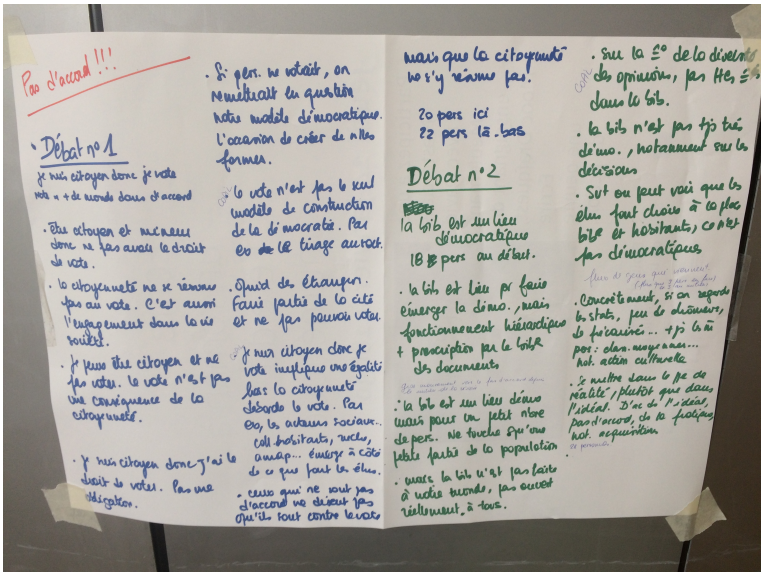


Fig 1.6: Photo des arguments "contre" donnés dans les deux débats mouvants, Foire aux Idées, 10 mars 2016, Bibliothèque Municipale de Lyon - projet Démocratie

facilite la prise de parole, tant il est facile d'avoir une opinion sur le sujet. Le débat est mouvant, car il est possible de changer de place dans l'espace en fonction de l'évolution de son opinion et de la capacité des personnes à nous faire changer d'avis par leurs arguments. Il s'agit d'une technique qui permet l'échange d'arguments, sans entrer dans un dialogue. On peut voir avec la photo 1.6, 181, deux exemples d'assertions proposées : "Je suis citoyen donc je vote" et "la bibliothèque est un lieu démocratique".

Enfin, après ce débat mouvant qui a donné lieu à l'expression de nombres d'accords et de désaccords, les agents ont été répartis sur trois tables pour un *World café*. L'objectif du *World Café* est de réfléchir collectivement sur les trois axes développés lors de cette journée : les communs/ pouvoir d'agir/ bibliothèque et démocratie, un thème par table. Au premier tour, les agents sont invités à réfléchir et débattre sur le thème proposé sur leur table. Ils doivent déposer des post-its sur une grande feuille, post-its qui montrent leur exploration du thème. Au deuxième tour, sans bouger de leur place, on leur amène la feuille d'exploration de la table de droite. Ils vont devoir travailler sur un nouveau thème, à partir des réflexions de la table précédente. Durant ce tour, le groupe doit faire émerger des idées pour résoudre les difficultés évoquées pendant la première phase. Ces idées embryonnaires sont déposées sur des post-its de couleur différente du premier tour et collées sur la même feuille. Au troisième tour, le groupe reçoit la troisième feuille, celle sur laquelle le premier groupe a réfléchi et le second groupe a émis des idées. Il convient alors dans cette dernière phase de faire une synthèse et de développer plus concrètement certaines actions. On peut voir dans les photos 1.7, 182, et 1.8, 182, des exemples de contribution des agents à un même thème formulé de la manière suivante : « la bibliothèque est un lieu démocratique" (10 mars 2016) et « Démocratie et bibliothèque, qu'est-ce que cela vous évoque ? » (17 mars 2016).

Plusieurs choses sont remarquables dans ce processus d'acquisition de techniques. Si les Foires aux idées ont été organisées sous le pilotage d'une collègue aguerrie aux



Fig 1.7: Photo du world café, Foire aux Idées, 10 mars 2016, Bibliothèque Municipale de Lyon - projet Démocratie



Fig 1.8: Photo du world café, Foire aux Idées, 17 mars 2016, Bibliothèque Municipale de Lyon - projet Démocratie

techniques d'animations participatives, avant même la formation par prestataire, cette dernière a largement modifié les désirs du reste du comité de pilotage de tester des outils découverts pendant cette formation. Un enthousiasme assez fort a pris les collègues pour des techniques, qui leur semblaient pouvoir répondre à leur problématique : susciter la parole en interne, susciter l'envie de recréer cette prise de parole avec le public. Tous les retours enregistrés sur cette formation dans les mois qui l'ont suivie ont été très positifs. Tous ces retours portaient sur la pratique des outils, les agents ayant fortement apprécié de pouvoir les tester pendant la formation, l'échange entre collègues, dont on parlera plus loin, et la capacité de la formation à susciter de l'adhésion sur la participation. Ainsi un agent nous dit :

> Enquêté P1 : Moi, j'avais des collègues qui étaient assez réfractaires justement. Alors, on propose, on fait de la signalétique pour expliquer que ça existe, mais je n'ai pas envie de me mettre en scène pour présenter tout ça. Eh bien, par la formation Participation, par le travail justement avec des collègues qui avaient ces habitudes-là, et bien c'est venu, et des collègues maintenant prennent plaisir à le faire. Ça ne leur semble pas aberrant du tout aujourd'hui ; ça leur semble même carrément nécessaire.

Pour ces raisons, les techniques de brise-glace, de prise de parole, de consensus ont été tout à fait plébiscitées par le comité de pilotage, qui a donc construit ses foires aux idées en s'appuyant totalement sur ces outils participatifs. Or cela n'est pas anodin. Comme l'ont montré Julia Bonnacorsi et Magali Nonjon,

> Il s'est opéré un glissement au fil duquel la participation définie comme projet et comme expérience collective a été de plus en plus confondue avec les prestations proposées par les divers professionnels œuvrant sur ce secteur. Ce processus atteint une quintessence dans la production de « kits » participatifs reproductibles et transférables tels quels sur n'importe quel territoire et pour le compte de n'importe quelle collectivité. [185]

Le fait est que la formation proposée par les prestataires relève de cette transmission de kits, clés en mains, reproductibles à l'infini, et d'ailleurs aussitôt reproduits dans les foires aux idées d'une part, mais aussi par certains collègues dans leurs équipes pour mettre en place le projet interne de leur bibliothèque. Le photo-langage, le groupe "charrette" ou thème-athon, le mur de post-its, la rivière du doute, la présentation par thème, le design thinking, les cinq Pourquoi, le world café, autant d'outils qui sont délivrés par les professionnels de la participation, comme des outils éprouvés et prouvant par leur usage-même la réalité de la participation. Il suffirait dès lors de pratiquer un de ces outils pour que la participation soit réelle. L'outil participatif utilisé de cette façon semble dire que l'on peut séparer totalement le temps de l'énonciation du temps de la décision dans le processus participatif.

> Le dispositif, en devenant l'objet central du discours sur la participation et des pratiques des professionnels, finit par entretenir l'illusion que l'outil peut

[185] Julia Bonaccorsi and Magali Nonjon. "« La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif". fr. In: *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* 79 (Oct. 2012), pp. 29–44. ISSN: 2105-2956. DOI: 10.4000/quaderni.618, p. 37

> se suffire à lui-même, et qu'il est alors en mesure d'incarner à lui seul la participation.[186]

Plus besoin de s'engager dans le résultat de la participation, à savoir sa capacité à transformer le monde, dès lors qu'un temps d'expression collectif a été proposé et a permis d'une part à un collectif de se composer (ne serait-ce que sur un temps très réduit) et d'autre part à des opinions d'être énoncées. On comprend alors le caractère séduisant de ces techniques pour qui vise par la participation à assurer d'abord l'existence d'un groupe pour faire surgir des liens sociaux. La formation proposée par les prestataires à la BmL a d'ailleurs eu également ce résultat, comme en témoignent les agents qui l'ont suivie, à l'image de cet extrait :

> Enquêté 01 : Moi, je l'ai trouvée vraiment très bien. Ça m'a apporté beaucoup d'éléments, parce que je ne viens pas du milieu de l'animation, je n'ai pas le BAFA. Tous ces petits éléments d'animation de groupe, de mise en place d'animations participatives, tous ces outils-là, moi je ne les avais pas, dans ma pratique, pas du tout. Ça m'a permis de me les approprier. Je trouvais que les échanges dans le groupe avaient été aussi très intéressants, et on a passé beaucoup de temps à essayer de faire émerger des idées, mais du coup à échanger aussi sur nos différentes pratiques. J'en ai retiré beaucoup de choses de ces journées là sur la participation en bibliothèque.

Si les outils et techniques ont donc paru largement enthousiasmants dans un premier temps, cet engouement s'est un peu calmé au fil de la pratique et notamment des foires aux idées. Les collègues reconnaissent d'abord qu'il faut un temps de pratique pour maîtriser ces techniques, et que ce temps n'est pas toujours disponible. On notera sans aller plus avant sur ce thème, qui a été largement étudié par les chercheurs en sciences sociales et politiques sur la professionnalisation de la participation, que cela alimente l'idée que les prestataires sont plus à même de pouvoir mettre en œuvre la participation que les agents en charge des dossiers[187]. La pratique réitérée de ces outils s'avère donc nécessaire d'une part pour maîtriser la technique elle-même et notamment tout l'aspect minuté de l'exercice, mais aussi pour assurer un résultat utilisable de l'exercice. Ainsi plusieurs choses ont changé entre les deux foires aux idées.

Entre la première et la seconde édition, le temps de brise- glace a été supprimé. Le test avait été peu concluant lors de la première séance, car peu d'agents avaient déposé leur attente et moins encore sont allés bouger leur post-it à la fin de la foire aux idées. De même, le comité de pilotage a modifié les questions du débat mouvant entre les deux éditions de la foire aux idées pour les rendre plus polémiques et donc plus susceptibles de créer des échanges. Ainsi "la bibliothèque est un lieu politique" a paru plus volontiers polémique que "la bibliothèque est un lieu démocratique", et de même que "la démocratie, c'est forcément mettre en commun" a été proposé en lieu et place de "la démocratie, c'est tout mettre en commun". Enfin, les organisateurs ont modifié les règles et attentes du world café lors de la deuxième édition pour qu'il puisse déboucher sur des propositions concrètes. Au final, le premier world café aura été assez frustrant pour les équipes, car

[186] ibid., p. 38

[187] Alice Mazeaud and Magali Nonjon. "Professionnel". In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

la seconde étape étant restée encore assez théorique, la troisième étape n'aura pas permis de développer en détail des propositions réutilisables. En revanche lors de la deuxième édition, la règle était : réflexion au premier tour, liste de propositions au second, et choix et développement de propositions au troisième tour, ce qui a conduit à une véritable liste de propositions concrètes. Ceci pourrait n'être pris que comme la normale construction d'un processus de participation, finalement anecdotique, mais nous y voyons les prémisses d'une situation assez paradoxale, qui est que d'un côté ces formations et ces foires aux idées auront convaincu de l'idée de faire de la participation et de l'autre elles auront amené l'idée que ces outils seraient difficiles à mettre en place avec le public. Et de fait, au final, peu d'outils de brise-glace auront été vraiment mobilisés pendant le programme démocratie avec le public, celui-ci aura rarement pris véritablement part à des temps utilisant des techniques telles que celles listées (sauf dans le cas de la Nuit de la Démocratie, où notamment un débat mouvant aura été organisé, mais davantage comme outil de décision que de prise de parole, ce sur quoi nous reviendrons dans le dernier chapitre, 3, 261). Les foires aux idées ont donné le sentiment que les outils étaient peu efficaces, sauf à avoir le temps de les transformer, de les adapter et de les intégrer convenablement avec les participants. Or ceci n'est possible qu'à condition que la participation ne soit pas événementielle, mais un processus réitéré avec un groupe qui se construit autour d'un projet. Sans prise en compte de ce temps de construction, pour une focalisation sur l'instant, alors la participation devient non pas l'occasion de devenir acteur sur la scène politique, mais mise en scène d'elle-même.

> D'une certaine manière, on peut dire que les professionnels rendent ostentatoire la nature de « technologie intellectuelle » des outils participatifs qu'ils mobilisent et prennent particulièrement appui sur ces outils pour donner à voir la participation, bien souvent réduite à une mise en scène de l'interaction (la table ronde, la réunion créative, le brainstorming, etc.).[188]

Les agents de la BmL n'ont pas été embarqués par leur enthousiasme premier et ont rapidement pointé du doigt le problème de présenter un outil comme valable pour lui-même et le besoin de replacer l'usage de l'outil dans un processus de participation, qui a ses échecs et ses réussites, du fait du contexte d'utilisation. Ainsi, un des agents nous signale cette limite à la formation :

Enquêté 01 : On réinvente beaucoup de choses qui sont déjà faites par ailleurs. On perd du temps à tâtonner alors qu'on pourrait avoir des exemples beaucoup plus concrets. Par d'autres bibliothèques ou par des assos ou des institutions qui ont déjà menés des projets pour qu'ils puissent nous dire : "voilà quels sont les écueils", qu'on ne fasse pas la même chose, qu'ils puissent nous faire part des leviers de réussite. C'est ce qui manquait un tout petit peu dans la formation. On a interpellé plusieurs fois et moi j'ai interpellé aussi les formatrices en leur disant : « dites-nous, sur les actions que vous avez pu faire vous, ce qui a marché ce qui a pas marché. Qu'est-ce qui a été pour vous bloquant, sur quoi vous avez pu vous planter ? » C'est toujours intéressant pour pas refaire la même chose. Là-dessus, elles sont restées beaucoup sur du théorique et on a pratiqué, nous. Elles ne nous ont

[188] Bonaccorsi and Nonjon, "« La participation en kit »", op. cit., p. 38

quasiment jamais donné d'exemples, de choses qu'elles ont pu faire et qui ont marché/pas marché.

Avoir des exemples concrets, définir des contextes et dans le même temps acquérir des outils, c'est ce que finalement le comité de pilotage a cherché à faire en proposant à la fois des approches théoriques et des formations pratiques. La difficulté des agents de la BmL est que chacune de ces étapes de formation a été considérée comme un événement isolé, et non comme un parcours ou un cycle dont l'ensemble ferait formation à la participation. Ainsi, les agents interviewés ont en général suivi une de ces étapes : la rencontre inspirante, ou la formation prestataire, ou la foire aux idées. La formation à la participation doit être entendue comme un temps long, de construction non pas tant d'une maîtrise des outils, mais bien d'un autre rapport à l'expression des publics et à la décision. Cette question de la durée était d'ailleurs posée par le directeur de la BmL lors d'un entretien :

Enquêté J2 : Nous à la BmL quand on s'est lancé là-dessus, c'était qu'il nous fallait une formation d'abord, qu'on manquait de formation. On a pu se payer cette formation mais ça va être hyper long. Il y a des méthodologies qu'on n'a pas encore bien travaillées parce qu'il faut du temps et de l'argent. Qui est ce qui peut se payer une formation sur la participation aujourd'hui en bibliothèque ?

Comprendre ici, « qui peut se payer une formation réelle à la participation ? », une formation qui transforme la pratique générale du métier et non pas seulement la pratique de l'animation. Étendre la formation à la participation, de l'outil à la réflexion générale sur le métier, de l'événement au temps, implique d'avoir un esprit assez critique sur ce qu'est la participation, et demande dès lors d'avoir déjà un regard sinon théorique, déjà distancié, sur celle-ci, ou comme nous y enjoint Barbier-Larrue :

> Une manière de penser à la fois les limites des protocoles participatifs et les moyens de les dépasser consiste à se déprendre de la fascination suscitée par quelques procédures innovantes et à rappeler avec force que ces situations de participation sont encastrées dans un système d'action qui les contraint en même temps qu'il est susceptible de leur fournir ressources et appuis.[189]

Nous disions que c'est donc un travail sur le métier qui se joue aussi dans la formation à la participation. De fait la deuxième foire aux idées aura ainsi permis d'avoir une liste d'idées d'actions, qui par la suite seront proposées à tous les agents pour susciter des envies, de l'inspiration, à s'engager dans le projet et à participer au programme par des propositions réelles d'événements et d'actions. 46 idées ont été proposées lors de ces Foires aux Idées ; en voici 10, qui sont autant de nouvelles façons pour ces agents d'aborder leur métier et leur public :

- Faire les passeurs de questions avant les conférences : proposer une boîte à questions, lues par les modérateurs

[189] Rémi Larrue and Corinne Barbier. "Démocratie Environnementale et Territoires : Un Bilan d'étape". In: *Participations* 1.1 (2011), pp. 67–104. ISSN: 2034-7650. DOI: 10.3917/parti.001.0067, p. 91

- Proposer un tableau communautaire/ échanges de services gratuits
- Faire participer les usagers à notre production de contenus : web radio, écriture de reportage (écrits, audio ou en images), description des documents sur Numelyo.
- Monter un cercle participatif musique
- Faire les Porteurs de paroles : les bibliothécaires collectent et diffusent la parole des gens, en menant des actions à la bibliothèque et hors les murs.
- Proposer une salle auto-gérée
- Offrir les livres désherbés aux habitants, échange de livres sur une thématique
- Monter une bibliothèque vivante, raconter la vie, portraits de locuteurs filmés
- Faire un pique-nique partagé entre le personnel de la bibliothèque et le public
- Partager notre budget d'acquisition avec les usagers
- Proposer une grainothèque

Certaines de ces propositions étaient déjà travaillées par la BmL (partager un budget d'acquisitions), d'autres le seront pendant le projet Démocratie (Porteurs de parole, webradio, bibliothèque vivante, etc) et d'autres enfin seront développées dans les années suivantes (cercle participatif musique, grainothèque, etc.)[190]. Ces foires aux idées seront prolongées sous la forme des rencontres entre porteurs de projets, qui ont consisté à réunir des groupes de travail transversaux autour de projets participatifs, qui d'une part allaient être mis en œuvre en plusieurs occasions dans le programme, et dont, d'autre part, la nature participative amenait la bibliothèque à devoir repenser son mode d'action. C'est une manière de travailler ensemble, mais aussi de se former ensemble sur des questions telles que la mise en place d'une webradio ou d'une bibliothèque vivante, l'organisation de débats moins descendants ou encore la question de la fabrique collective de l'information. Ces formations auront ainsi permis à la fois de faire émerger des nouvelles approches du public, à défaut peut-être de construire le projet directement avec le public, mais aussi de susciter de nouvelles façons de travailler en interne. Mazeaud a montré dans ses recherches qu'un des impacts de la professionnalisation de la participation dans les services publics est la transformation des organisations en interne.

> Ainsi, l'apparition d'une fonction publique territoriale de la participation souligne qu'indépendamment de ses effets incertains sur la démocratie, l'institutionnalisation d'une offre publique de participation a déjà des effets

[190] Ajoutons une petite anecdote pour conclure ce paragraphe sur les Foires aux Idées. Lors de la deuxième édition, les agents étaient installés sur des tables dans ce qu'on appelle la terrasse, à savoir un espace du quatrième étage de la Part-Dieu, qui n'est pas soumis aux mêmes règles de silence que les autres espaces. A la fin de la séance, une collègue est venue dire que c'était une excellente opportunité pour rencontrer des collègues qu'elle ne croise jamais, parce que disséminés sur le réseau. Elle précise alors qu'elle n'a d'ailleurs pas réussi à identifier une des personnes. Après avoir discuté avec les autres collègues de sa table, nous avons pu en conclure qu'il ne s'agissait pas d'un collègue, mais bien d'un usager, qui voyant cette animation s'est jointe à elle, et aura participé sans le savoir, seul et unique usager à avoir pu le faire, à la première étape de travail autour du programme Démocratie.

> notables sur l'organisation et la division du travail politico-administratif au sein des collectivités locales.[191]

Cette approche de la participation sur six mois de préparation, entre formations théoriques, acclimatation aux concepts, formation pratique, test des outils, aura donné idée de ce que peut-être l'acquisition d'une culture participative dans une organisation. On comprendra dès lors que le développement de la participation comme un outil de lien social ne pourra se faire qu'avec une formation complète, inscrite dans la durée et dans le contexte local de chaque bibliothèque et de son équipe.

D Conclusion de "bibliothèques, participation et lien social"

La bibliothèque sociale fait donc de la participation un outil moteur pour la construction d'un individu qui retrouverait ainsi confiance et place dans la société et dans ses concitoyens, capable alors de tisser de nouveaux liens sociaux. L'offre d'activité est au cœur de la proposition de ces bibliothèques, à la fois pour favoriser la mise en valeur de chacun et pour susciter une réaction des usagers, qui leur permette de passer d'un statut (réel ou supposé) de consommateur de la bibliothèque à celui d'acteur des politiques publiques culturelles. Cela ne pourra se faire qu'à la condition d'une réflexion approfondie sur les compétences en animation des bibliothécaires et sur les temps d'acquisition des compétences participatives, dont la maîtrise est encore relative aujourd'hui, ce qui a pour conséquence une maigre participation du public, mais des prémisses de déverticalisation des décisions en interne.

Il n'en reste pas moins vrai que dans ce modèle de bibliothèque, la question de l'émancipation est plutôt tournée vers la reconnaissance de l'individu par la société que vers la reconnaissance du rôle du citoyen pour la société. Or, "la sociabilité n'est pas la citoyenneté"[192]. La citoyenneté ne tient pas uniquement dans la capacité des citoyens à entretenir des liens sociaux, quoique ces liens sociaux disent de la reconnaissance des individus et laissent entendre de la possibilité de faire communauté. Pour reprendre les mots de Catherine Neveu :

> Il me paraît important aujourd'hui, dans tous les débats sur la citoyenneté, de maintenir sa spécificité, celle d'une relation fondée sur le politique et s'inscrivant dans l'espace public, afin de ne pas la diluer abusivement dans la quotidienneté des relations sociales, tout en revendiquant une définition du champ de la politique plus large que celle classiquement mise en œuvre dans la séparation État/société civile, pour plutôt réfléchir à leurs articulations et à leurs spécificités.[193]

[191] Alice Mazeaud. "Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale". fr. In: *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* 79 (Oct. 2012), pp. 45–58. ISSN: 2105-2956. DOI: 10.4000/quaderni.621, p. 56

[192] J. Ion et M. Peroni cités par Catherine Neveu. "Pour Une Anthropologie de La Citoyenneté, Une Approche Comparative France/Grande-Bretagne". In: *Agora débats/jeunesses* 12 (1998), pp. 43–51, p. 50

[193] ibid., p. 50

Pour dépasser ce premier niveau de réflexion sur le rôle politique de la bibliothèque par la participation, il nous faut donc continuer nos explorations, et voir dans quelle mesure les deux autres intentions remarquées sur le terrain situent plus volontiers la bibliothèque comme actrice non pas seulement d'une citoyenneté réduite au lien social, mais d'une citoyenneté qui trouve sa place dans la politique en train de se penser, de se créer et de se mettre en place. Pour cela, Hannah Arendt, dans sa distinction entre les révolutions françaises et américaines[194], nous donne une piste pour aborder ce problème. Arendt note que la part donnée à l'objectif de résolution de la question sociale[195] est primordiale dans la révolution française, alors que la révolution américaine s'est organisée dans une situation qui n'était pas dominée par des tensions sociales. Dès lors, les révolutionnaires américains ont pu être :

> En situation de se consacrer pleinement à la tâche révolutionnaire et politique par excellence : construire un espace commun de délibération et de mise en commun des valeurs et des arguments permettant de régler les affaires collectives.[196]

C'est à cet idéal de délibération et décision commune que nous allons nous intéresser dans le chapitre suivant, en mettant de côté la question sociale pour parler de la volonté des institutions de déployer les conditions d'une participation à la délibération et à la décision.

[194] Arendt, *De la révolution*, op. cit.

[195] Stéphanie Roza. "Le social et le politique : un bilan de l'Essai sur la Révolution d'Hannah Arendt, The Inseparability of Social and Political Issues: An Assessment of Hannah Arendt's On Revolution". fr. In: *Raisons politiques* 64 (Dec. 2016), pp. 85–96. ISSN: 1291-1941. DOI: 10.3917/rai.064.0085, paragraphe 7

[196] ibid., paragraphe 9

Chapitre 2

Bibliothèque, participation et territoire

Souvent on considère les notions de bien public et de service public, mais on travaille d'abord entre nous et ensuite on le donne à tous.

Enquêté Lezoux, 2013

Introduction Mobilisation citoyenne, coexistence sur un territoire partagé, politique de la ville, tels sont les termes convoqués par les bibliothécaires de la BmL pour expliciter une autre partie de leurs projets participatifs. Ces termes font écho à des situations de constat de crise, ici dite de représentation ou crise de la démocratie représentative, que Marie-Anne Cohendet définit comme suit :

> La crise de la démocratie représentative tient donc en partie au fait que les citoyens observent une relative impuissance des politiques, qui s'explique à la fois par la division des pouvoirs et par un certain renoncement de l'État face aux pouvoirs privés. Mais elle tient aussi et surtout à une meilleure compréhension des limites de la démocratie représentative.[1]

Reprenons l'événement la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque pour voir comment les formes participatives expérimentées contribuent au renouvellement de la démocratie représentative. Lors de la course de chariot, je constate que dans notre équipe se met en place une dynamique de validation collective, sans qu'elle soit énoncée. Chacun annonce chercher un document sur tel ou tel critère et part en courant à la recherche de son trésor. Rapidement, on voit que chaque joueur s'appuie sur des compétences et connaissances qui lui sont propres : en tant que lecteur (connaissance des œuvres, des maisons d'édition, mais aussi de l'objet livre), en tant qu'usager (connaissance des rayonnages, voire du classement), en tant qu' individu (opinions et avis qui vont permettre à chacun de développer un argumentaire de désherbage). Certains cherchent plus volontiers dans les essais, d'autres dans la fiction. Une équipe d'usagers, qui sont de grands lecteurs de BD, en auront fait leur principale source de désherbage. De la même manière, je me propose au rangement du chariot, qui nous vaut quelques points, parce que je connais la Dewey[2]. Tout désherbage est donc proposé par un individu dans le groupe, mais il est validé

[1] Marie-Anne Cohendet. "Une crise de la représentation politique ?" fr. In: *Cités* 18.2 (2004), p. 41. ISSN: 1299-5495. DOI: 10.3917/cite.018.0041, paragraphe 9

[2] La Dewey est la classification mise en place par Melvil Dewey et utilisée dans quasiment toutes les bibliothèques de lecture publique, au moins comme base de travail.

par le groupe. Cette validation prend la forme d'un consentement à toute proposition qui permettra de mener le désherbage en rentrant dans les contraintes énoncées par les bibliothécaires, aussi absurdes soient-elles. Ainsi, dans mon équipe, une personne propose de désherber le deuxième tome d'*Un homme sans qualité* de Musil, en tant que document sans illustration et pour son inadéquation (le I de IOUPI), car personne n'arrive au bout du premier, alors à quoi bon le second. Une autre désherbe la Bible en tant que document ayant été au moins 10 fois réédité. Un troisième ramène un document qu'il juge et annonce obsolète ; c'est un ouvrage de Nicolas Sarkozy. Chacun de ces ouvrages est accepté dans le chariot par le reste du groupe, dès lors que l'argument semble pouvoir être présenté devant les juges que seront les bibliothécaires. Et même si on rit beaucoup devant ces arguments, les choix des documents à désherber sont bien plus sérieux qu'il n'y parait. Ce qui se joue dans cet exemple, à travers ce processus d'élection et de décision, est bien la capacité de chacun à être un expert, reconnu comme tel par son groupe. Certes ici, le pouvoir d'agir est exercé individuellement, avec une pré-validation collective, mais sans débat. Le jeu de rôle se poursuit finalement aussi dans le simulacre de l'argumentation.

Dans cet exemple se joue aussi bien la capacité pour les participants à être reconnus comme experts, que leur capacité à s'approprier suffisamment le projet collectif pour y mobiliser son expertise, ou que la capacité des bibliothécaires à laisser émerger d'autres capacités que les leurs. Dès lors, l'enjeu de ce chapitre sera de voir comment la bibliothèque se saisit ou est saisie de la participation pour, entre désenchantement et renouvellement des engagements, renouveler les relations entre citoyens et services publics sur la mise en œuvre des politiques publiques en démocratie. Après un premier temps de rappel des lois de décentralisation, qui ont modifié les notions de représentation et de territoire à travers celles de proximité et celles d'identité, nous observerons ce que les actions participatives mises en place dans le cadre de ces lois font ressortir comme éléments constitutifs du projet démocratique de ces bibliothèques que l'on appellera territoriales. En étudiant comment cette participation questionne les expertises et la décision collective, nous interrogerons aussi le devenir d'un métier, qui pour exister a besoin de partager son expertise.

A Du diagnostic au traitement

Il nous faut avant tout nous attacher à définir ce que cette crise de la démocratie représentative recouvre. La critique de la représentation en démocratie par Rousseau porte sur la question des intérêts défendus. Dans une démocratie représentative, le peuple se lie ou s'enchaine à des élus représentants, dont les intérêts sont plutôt de l'ordre du particulier que du général. Ainsi, alors que dans l'idéal démocratique, la volonté du gouvernement est subordonnée à la volonté générale[3], dans la réalité de la démocratie moderne et représentative, la liberté du peuple est illusoire, car subordonnée aux intérêts des représentants

[3] « Dans une législation parfaite la volonté particulière ou individuelle doit être nulle, la volonté du corps propre au gouvernement très subordonnée, et par conséquent la volonté générale ou souveraine toujours dominante et la règle unique de toutes les autres. »Jean-Jacques Rousseau. *Du contrat social ou Principes du droit politique*. français. Paris, France: Librio, 2017. ISBN: 978-2-290-15133-4, pp. III, 2

élus[4]. En d'autres termes, dès lors que nous ne sommes plus dans une démocratie directe, le conflit est inévitable entre représentés et représentants, entre peuple et gouvernement. Ainsi que le résume C. Boyer :

> Quoiqu'il en soit, ce que Rousseau nous apprend, c'est qu'il ne peut y avoir que « crise de la représentation » : nous y sommes condamnés parce que les rapports entre le peuple souverain, les représentants et le gouvernement ne peuvent être que conflictuels.[5]

En suivant, Boyer présente l'analyse de Rousseau par Derrida, analyse qui tend à dire que dès lors que la crise de la représentation est inévitable, c'est toute la démocratie elle-même qui est impossible. La démocratie directe n'étant qu'un idéal, et la démocratie représentative une déviation de la démocratie.

> Politiquement, la démocratie représentative vient donc combler un vide : celui laissé par l'impossible de la démocratie directe idéale ; mais, du coup, ce n'est plus vraiment une démocratie au sens strict du terme.[6]

Dès lors, un enjeu des gouvernements démocratiques est d'assurer que la démocratie subsiste et ce notamment par un travail de renouvellement de l'action du peuple. Il s'agit alors de repenser la représentation, non seulement comme temps d'élection, moment de décision collective, mais comme temps de contrôle ou de surveillance, moment de réaction collective. Rosanvallon parle du glissement du rôle de peuple-électeur à celui de peuple-surveillant, peuple veto et peuple-juge[7] ; Arendt parle d'"alternative traditionnelle entre représentation-substitut pur et simple de l'action directe de la population et représentation-pouvoir contrôlé par le Peuple"[8]. La distinction entre ces deux temps porte principalement les modalités de participation aux prises de décision concernant les affaires publiques. Dans le premier cas, il s'agit de déléguer la décision, dans le second cas de juger et contester possiblement la décision. Dans l'absence d'une démocratie directe permettant de décider des affaires publiques, il ne reste au peuple que des rôles de figurants en amont ou en aval de la décision, jamais sur le temps même de la décision. Autès fait un lien entre le désintérêt des citoyens pour la politique et l'absence du politique, disant que "ce n'est pas le citoyen qui se retire, c'est le politique qui paraît désespérément éloigné"[9]. On peut relier cette absence aux échecs de la politique comme le fait Autès, ou, comme nous nous proposons de le faire aux différences temporelles. Le politique semble toujours ailleurs, dans un temps qui n'est pas celui du peuple. Il est de fait éloigné, mais dans un espace-temps qui contraint le peuple à n'être que réaction et jamais action.

---

[4] « Le peuple anglais pense être libre ; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. » ibid., chapitre 15, paragraphe 5

[5] Charles Boyer. "Rousseau, penseur de (la crise de) la représentation politique". fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 97–107. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0097, paragraphe 17

[6] ibid., paragraphe 15

[7] Pierre Rosanvallon. *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. français. coll. « Point Essais ». Paris, France: Seuil, 2008

[8] Arendt, *De la révolution*, op. cit.

[9] Michel Autès. "Proximité et démocratie". fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 46–55. ISSN: 0046-9459, paragraphe 19

C'est contre cette idée d'éloignement causé par une démocratie représentative que les gouvernements français de la 5ème République vont proposer une série de lois dites de décentralisation, lois qui amèneront à réfléchir aux modalités de la décision dans ce que l'on va appeler les territoires. Nous verrons dans les pages suivantes ce que les lois de décentralisation signifient en termes de définition du territoire et de définition des acteurs et des espaces politiques. Ces réflexions administratives et politiques vont ouvrir aux services territoriaux de nouveaux enjeux et engagements envers leurs publics, qui seront autant de réflexions sur la représentation, ses formes et ses limites à un niveau local. Nous soulignerons alors comment les bibliothèques se sont vues questionnées dans la définition de leur mission en tant que service public territorial. Nous verrons que les actions menées par ou dans, voire sur, les bibliothèques en réponse à cette crise de la démocratie représentative sont révélatrices de deux préoccupations : s'inscrire au plus près d'une politique locale pour donner du sens à des actions menées sur un territoire spécifique et s'inscrire en même temps dans une politique nationale, susceptible de sauver ou de sauvegarder les bibliothèques, voire la culture en général.

A - 1 Politique publique et Décentralisation

> Réforme politique par excellence, la politique de décentralisation exprime une conception des rapports de pouvoir qu'il n'est pas toujours aisé de percevoir et de déchiffrer. En effet, la restitution du sens de la politique de décentralisation adoptée se heurte aux justifications nécessairement contradictoires qu'en donnent les acteurs, à la pluralité des objectifs qu'elle peut servir, à la complexité d'un dispositif accentuée par la multitude de textes qui l'organisent (loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République, loi organique du 1er août 2003 relative au référendum local, loi organique du 1er août 2003 relative à l'expérimentation par les collectivités territoriales, loi organique relative à l'autonomie financière des collectivités du 29 juillet 2004, loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004).[10]

Malgré un dispositif complexe servi par des discours et des objectifs qui ont pu varier depuis la pré-décentralisation jusqu'à son acte III, nous allons tenter de dresser les grandes lignes de la décentralisation française pour en comprendre les enjeux en termes de définition des circuits de décision et d'identité territoriale. Pour commencer au plus simple, disons que la décentralisation est une affaire de politiques publiques[11] et de définition de ses acteurs. Il s'agit de définir la taille des acteurs la plus apte à mettre en œuvre des politiques publiques économiques, sociales et culturelles. Il s'agit également de partager

[10] Patrick Le Lidec. "Le pouvoir sans la responsabilité ?" fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 56–64. ISSN: 0046-9459, paragraphe 2

[11] On retiendra la définition donnée par Pontier : « Les politiques publiques sont des actions engagées par les pouvoirs publics dans le cadre d'objectifs que ces derniers se sont donnés, qui appellent l'intervention coordonnée de nombreux services ou administrations, avec l'édiction de normes, tantôt prescriptives, tantôt indicatives, visant à modifier l'état de choses existant en vue d'une amélioration de ce dernier. » Jean-Marie Pontier. "Compétences locales et politiques publiques". fr. In: *Revue française d'administration publique* 141 (Apr. 2012), pp. 139–156. ISSN: 0152-7401. DOI: 10.3917/rfap.141.0139, paragraphe6

les rôles, qu'on appelle les compétences, entre ces différents acteurs, ou plutôt entre l'État et les autres acteurs que sont les collectivités territoriales.

La redéfinition des territoires et des responsabilités

Avant la décentralisation, la France comptait deux niveaux de collectivités territoriales : les communes et les départements. Dans les années 60, le gouvernement de De Gaulle considère que "le département et la commune sont désormais des circonscriptions inadaptées aux réalités économiques et sociales"[12], et ce parce que leur taille réduite ne faciliterait pas la mise en œuvre homogène des politiques publiques décidées par l'État. On peut bien sûr penser avec Auby et Hureaux que l'uniformité des politiques publiques est un idéal impossible à atteindre du fait du caractère "transactionnel" de toute politique publique sur un territoire[13]. Cependant, le gouvernement de l'époque fait le pari qu'une collectivité territoriale de taille supérieure serait à même de pallier les défauts d'homogénéité et de dynamiser chaque territoire. Il s'agit donc de créer de nouvelles entités, plus larges : les régions. Nouvelles ? Pas tant que cela, puisque les régions avaient été créées dans les années 1950, en reprenant plus ou moins les tracés des anciennes provinces qui avaient disparu à la faveur des départements pendant la Révolution française. Si ces nouvelles régions avaient une légitimité administrative, notamment par la nomination d'un préfet, elles n'avaient pas de légitimité démocratique, n'étant pas dirigées par un conseil élu par les habitants. En d'autres termes, les régions existaient sans être des collectivités territoriales. La décentralisation commence quand De Gaulle propose de les transformer en collectivités territoriales.

> Comme il se trouve que les anciennes provinces ont conservé leur réalité humaine, en dépit de leur officielle abolition, il n'est que de les faire renaître sur le plan économique, par-dessus les départements, sous la forme et le nom de régions, chacune ayant la taille voulue pour devenir le cadre d'une activité déterminée.[14]

L'enjeu est loin d'être anodin. Définir une nouvelle collectivité territoriale, c'est définir une nouvelle autorité publique [15]. Or, si les élus locaux sont plutôt en accord pour ne pas faire de l'appareil d'État le seul outil à définir l'intérêt public[16], la création d'une nouvelle

[12] Collectivités locales.gouv.fr. *Historique de La Décentralisation*. https://www.collectivites-locales.gouv.fr/decentralisation. Gouvernemental. Mar. 2018

[13] Jean-Bernard Auby and Roland Hureaux. "Le débat - La décentralisation : trop ou trop peu ?" fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 17–23. ISSN: 0046-9459, paragraphe 13

[14] Collectivités locales.gouv.fr, *Historique de La Décentralisation*, op. cit., De Gaulle, Mémoires d'espoir

[15] Par autorité publique, on entend la définition donnée par Marcou : « Dès lors qu'une autorité publique est en mesure de se fixer des objectifs dans un domaine, de se doter d'un programme d'action et d'engager des ressources dans une stratégie de mise en œuvre on peut parler de politique publique, ce qui a pour effet d'inscrire cette autorité dans un système d'action. » Gérard Marcou. "Changements et permanences dans le système français d'administration territoriale". fr. In: *Revue française d'administration publique* 141 (Apr. 2012), pp. 5–17. ISSN: 0152-7401. DOI: 10.3917/rfap.141.0005, paragraphe 32

[16] « L'idée selon laquelle l'appareil d'État serait nécessairement le meilleur outil de définition de l'intérêt public et de mise en œuvre des politiques publiques essentielles s'avère erronée. Comment peut-on rester accroché à l'idée que la définition nationale de l'intérêt général est toujours nécessairement meilleure que sa définition locale quand on sait que la plupart des élus nationaux importants sont en même temps titulaires de mandats locaux ? »Auby and Hureaux, "Le débat - La décentralisation", op. cit., paragraphe 12

autorité publique les inquiète : que vont -ils perdre comme compétences ? Comment pourront-ils défendre les intérêts des communes face à des géants locaux ?

> En changeant d'ère, les élus locaux redoutent de « perdre la face » dans les joutes politiques locales ; en changeant d'ère, ils craignent que leur commune perde son âme et son identité collective. (...) l'idéal démocratique de la décentralisation (la fameuse force des peuples libres) place en fait les élus locaux face à un véritable dilemme cornélien.[17]

De Gaulle, avait bien essayé de jouer sur la corde sensible de l'identité, pour convaincre les élus locaux que la création des régions n'était au fond qu'une reconnaissance d'identités locales, écrasées par l'État dans un temps de besoin de création d'une identité nationale, écrasement qui n'est plus alors nécessaire. L'existence de régions sous la forme de collectivités territoriales, donc dotées d'une certaine autonomie au niveau démocratique, aurait un double bénéfice identitaire : elle ne remettrait pas en cause l'existence de la nation, en tant que sentiment d'affiliation et de filiation, et favoriserait l'adaptation des politiques publiques à des questions identitaires locales. Mais, De Gaulle obtient un non massif au référendum du 27 avril 1969, qui par ailleurs causa son départ. Si, avec la loi du 5 juillet 1972, Georges Pompidou transforme les régions en établissements publics, elles ne sont toujours par des collectivités territoriales, et il faudra attendre la Loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions pour voir officialiser cette création.

L'Acte I de la décentralisation, avec les lois du 28 janvier, promulguée le 2 mars 1982, et du 22 juillet 1982[18], s'affiche comme garante des libertés locales : "Loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions". L'idée de liberté locale fait référence à l'expression de Tocqueville. Pour celui-ci, une des conditions pour qu'une république soit libre est de veiller à la liberté des individus qui composent cette république. Cette liberté est celle de pouvoir agir dans son intérêt, dans un intérêt qui ne serait pas égoïste, mais éclairé[19]. Or pour pouvoir éclairer les individus, il convient de leur donner la possibilité d'exercer le pouvoir et de s'engager pour la communauté plutôt que pour soi. L'échelon de la commune représente pour Tocqueville le niveau idéal d'acquisition de cette liberté éclairée, tournée vers les autres et vers l'intérêt commun. Dès lors, la liberté locale est à la fois une question de participation et d'engagement des

[17] Alain Faure. "Changer sans perdre : le dilemme cornélien des élus locaux". fr. In: *Revue française d'administration publique* 141 (Apr. 2012), pp. 99–107. ISSN: 0152-7401. DOI: 10.3917/rfap.141.0099, paragraphe 4

[18] « La loi est votée le 28 janvier 1982 et promulguée le 2 mars 1982. Complétée par la loi du 22 juillet 1982, elle introduit d'importantes modifications dans l'organisation territoriale du pays dont les plus notables sont : l'institution du président du conseil général en exécutif de département à la place du préfet ; le remplacement de la tutelle administrative à priori par un contrôle juridictionnel a posteriori ; la création d'une nouvelle juridiction financière : la Chambre Régionale des Comptes dont l'une des missions est d'assister le préfet en matière de contrôle budgétaire ; la promotion de la région en collectivité territoriale à part entière, dotée d'un conseil élu au suffrage universel ; dans chaque département et région, le représentant de l'État (dénommé dans la loi du 2 mars 1982 « commissaire de la République ») continue d'avoir la charge des intérêts nationaux, du respect des lois, de l'ordre public et du contrôle administratif. »Collectivités locales.gouv.fr, *Historique de La Décentralisation*, op. cit.

[19] Norbert Campagna. "Alexis de Tocqueville et le problème de la liberté dans la démocratie". fr. In: *Demokratie* (2005), pp. 19–22, p. 21

habitants et une question de représentation, de capacité des élus à endosser les intérêts de tout le groupe et non les leurs seuls. Dans le cas de la décentralisation, la notion de liberté révèle un positionnement et une inquiétude. Le positionnement est celui de maires qui revendiquent la liberté locale pour défendre l'échelon de la commune comme celui le plus propice à éclairer les individus, à être le noyau de la démocratie, et à conduire des politiques publiques au plus proche des habitants. Il est évident que dans cette vision, la notion de participation est entendue comme participation à se faire élire et non comme défense de la démocratie directe.

> L'ajout du terme de liberté à l'intitulé du projet de loi initial, centré sur la notion de responsabilité, souligne la transformation du sens de la réforme qui s'est produite à la faveur du passage du projet devant le Parlement. La primauté accordée à la notion de liberté par rapport à celle de responsabilité constitue un bon analyseur du modèle démocratique vers lequel tendent implicitement les élus locaux et les sénateurs : celui d'une démocratie représentative dans laquelle la souveraineté des élus ne connaît qu'une parenthèse, celle du rituel électoral. Apparaît ici en creux la conception de la "République des proximités" et de la démocratie qui semble avoir triomphé à la faveur de l'adoption de la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales.[20]

A côté de ce positionnement sur la liberté locale comme l'apanage des élus des communes, se greffe une incertitude, celle du pouvoir des maires dans les recompositions territoriales que sont la création des régions d'abord, puis des intercommunalités ensuite. La notion de liberté locale sert à la fois à évacuer la démocratie directe et à minimiser le pouvoir de l'État comme celui des entités locales plus larges que la commune. De fait, les différentes lois de décentralisation[21] vont tâcher de donner corps à cette liberté locale par une répartition claire des compétences. Pour cela, l'Acte II, qui fera de la décentralisation une loi constitutionnelle, sera votée non pas en référendum, mais par la voie habituelle des échanges parlementaires. Toutes les discussions auront été doublées par la tenue, en parallèle et dans toutes les régions, d'*Assises sur les libertés locales*, dans l'objectif de spécifier au plus près des élus locaux les nouveaux circuits de décision en matière de politique publique et donc les compétences affectées à chaque acteur.

Il ne s'agit pas seulement des répartitions entre collectivités territoriales de tailles différentes, ou entre l'État et les collectivités territoriales, mais de coopération dans le cadre des recompositions territoriales organisées à la faveur des lois sur l'intercommunalité[22].

[20] Le Lidec, "Le pouvoir sans la responsabilité ?", op. cit., paragraphe 18

[21] à savoir la Loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, renforçant la décentralisation, la déconcentration et la coopération, la Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ou encore la Loi constitutionnelle du 28 mars 2003, dite « acte II » de la décentralisation, sous Jean-Pierre Raffarin, ministre de Jacques Chirac

[22] Si le fait que l'État intervienne dans la forme des régions n'est pas étonnant en soi, on soulignera avec Janicot que « les lois récentes marquent une rupture évidente avec le passé, en ce qu'elles procèdent à un redécoupage de grande ampleur des territoires des collectivités territoriales et des périmètres des établissements publics de coopération intercommunale, qui n'avaient fait l'objet d'aucune modification importante jusqu'à présent. L'État législateur se fait, depuis quelques temps, cartographe alors qu'il était resté en retrait jusqu'à présent, préférant laisser aux collectivités territoriales l'initiative de modifier leurs limites territoriales. » Laetitia Janicot. "Le territoire des collectivités territoriales dans la réforme

Là encore, le niveau de la commune ne semble pas être l'échelon suffisant pour éclairer le citoyen, agir démocratiquement dans des espaces « conformes à la réalité de la vie des citoyens »[23] et dotés des moyens financiers nécessaires. Ces coopérations interrogent les rapports entre les acteurs locaux, institutionnels ou non[24] et les réalités territoriales, entendues en tant qu'« espace socialement investi et construit à travers le temps »[25]. En d'autres termes, la décentralisation et ses corolaires de déconcentration et de coopération, redéfinit aussi bien la souveraineté que le territoire[26]. Avec Barreyre et Verdo, on pourra finalement parler :

> d'une souveraineté relative, négociée avec les acteurs sur des territoires discontinus, mais aussi de souverainetés emboîtées et de territorialités enchâssées, suggérant une vision d'ensemble plus complexe et nuancée que le seul modèle de l'État-nation.[27]

C'est dans cette complexité grandissante à la faveur des recompositions territoriales et des partages de compétences, que les bibliothèques municipales, et de manière plus générale les politiques publiques culturelles, vont devoir évoluer. Avant d'entrer dans le détail, il convient de s'intéresser à un autre angle d'approche de la décentralisation, celui de la proximité. En effet, la question de la démocratie locale et de la décentralisation n'est pas qu'une question de définition de territoire et pouvoirs, elle est aussi une occasion de penser la variété des acteurs sur un territoire et d'interroger leurs pouvoirs[28]. Faure, en interrogeant des élus à l'occasion de discussions autour de la décentralisation, a montré que la question de la démocratie de proximité était loin d'être absente des débats et des prises de position positives sur la décentralisation :

> La deuxième ligne narrative concerne l'attachement à une certaine forme de démocratie locale qui défend le principe de la souveraineté communale. Bien que le redimensionnement des redécoupages intercommunaux occupe une part importante des controverses, on peut aussi identifier une série d'arguments qui portent sur la façon dont les acteurs conçoivent les vertus démocratiques de la décentralisation. Les discours argumentent avec vigueur les mérites de la

territoriale. Brèves observations sur les évolutions affectant les liens entre collectivités territoriales et territoire". fr. In: *Civitas Europa* 35 (2015), pp. 123–137. ISSN: 1290-9653. DOI: 10.3917/civit.035.0123, paragraphe16

[23] Éric Kerrouche. "Intercommunalités et action sociale". fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 76–85. ISSN: 0046-9459, paragraphe 3

[24] ibid., paragraphe 3

[25] Nicolas Barreyre and Geneviève Verdo. "Souveraineté et territoire : enjeux et perspectives". fr. In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 69e année.2 (June 2014), pp. 307–311. ISSN: 0395-2649, paragraphe 4

[26] Et plus encore : « la souveraineté s'inscrit dans un territoire qui la définit autant qu'elle le façonne. » ibid., paragraphe 12

[27] ibid., paragraphe 10

[28] « Parler de démocratie locale, c'est en effet non seulement se référer aux mécanismes de décision politique concernant les entités territoriales de proximité, les quartiers, les arrondissements, les municipalités, mais c'est également rencontrer les acteurs de première ligne sur des fractures transversales, recoupant différents besoins fondamentaux des citoyens, tels que le logement, la santé, l'alimentation, la scolarité, le revenu, l'environnement, etc. » Marc Maesschalck and Laurence Blésin. "Apprentissage social et participation locale". fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 45–60. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0045, paragraphe 5

> démocratie de proximité et donnent aux élus municipaux et aux habitants une place centrale dans les rouages de la décision publique.[29]

De la démocratie locale à la proximité

La question de la démocratisation des territoires comme fait de rendre possible une démocratie locale et non pas seulement nationale, a généré plusieurs mouvements. Un premier mouvement a consisté dans la création des échelons démocratiques de tailles diverses sur le territoire national, de sorte à assurer que chaque compétence territoriale sera mise en œuvre par des conseils élus. Un second mouvement s'assurait plutôt que les élus des plus petites collectivités territoriales une reconnaissance de leurs compétences en termes de politiques publiques, de sorte que la démocratie puisse se construire au plus près de chaque territoire. Enfin, le dernier mouvement s'éloignait davantage de la démocratie représentative en faisant une place forte à la reconnaissance de procédures de consultation des habitants. Ce dernier mouvement s'inscrit dans un processus assez complexe de proximisation de la démocratie et a commencé avant la décentralisation officielle de 1982 alors que Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République, proposait une nouvelle approche des territoires. En effet, il va intéresser les élus aux enjeux de transferts de compétences de l'État vers les territoires en faisant de la création de ces régions un enjeu démocratique et non plus seulement un enjeu administratif.

> constatant « une aspiration nouvelle des citoyens à participer à la gestion de leur quartier, de leur village, de leur cité », Valéry Giscard d'Estaing confie à Olivier Guichard, le premier délégué de la DATAR, créée en 1963, la présidence d'une commission chargée d'esquisser une réforme des institutions locales.

Ce rapport, Vivre Ensemble, sera le premier pas vers une démocratie de proximité entendue en deux sens : développement de la participation des citoyens et définition d'une politique publique du quotidien. La démocratie de proximité s'appuie d'abord sur l'idée de démocratisation de la société, idée socle selon laquelle plus les citoyens seront informés, plus ils pourront prendre part (et prendre part correctement) à la démocratie à l'œuvre notamment à travers le vote. Cet effort de démocratisation se voit renforcé à travers toutes les lois favorisant d'une part la transparence et d'autre part la participation des habitants aux décisions locales. La Loi ATRE (Administration Territoriale de la République, dite loi Joxe) de 1992, puis sa révision en 2003, ont consolidé les droits des habitants à interpeller les élus et à réagir aux décisions : par le droit de pétition et le droit au référendum notamment. Complétée par des lois comme celle de la démocratie de proximité en 2002, qui établit l'obligation de mettre en place des conseils de quartier (pour les communes de plus de 80.000 habitants), les territoires ont une véritable injonction à favoriser une participation des habitants, en rendant accessible l'information sur les projets en cours et en organisant une consultation à minima sur les projets les plus modificateurs de l'espace public partagé[30]. La démocratie de proximité fait l'objet d'une loi spécifique : la loi du 28 février 2002, qui entérine la création de conseils de quartiers dans les communes de 20 000 habitants et plus, la possibilité d'évaluer les services publics, la démocratisation des

[29] Faure, "Changer sans perdre", op. cit., paragraphe 13

[30] DILA. *La démocratie de proximité*. fr. http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/democratie-proximite.html. text. Dec. 2009

mandats locaux (les droits des élus locaux sont renforcés). La révision constitutionnelle de 2003 inscrit dans la constitution la possibilité de faire des référendums locaux décisionnels, un droit de pétition des citoyens, la possibilité d'organiser, lorsque la loi l'y autorise, des consultations locales, etc. (source : Vie publique, 2009). La démocratie de proximité fera encore l'objet de discussions, de précisions et de transformations dans les lois suivantes de la décentralisation, et notamment pendant l'Acte III de la décentralisation[31], depuis les projets de lois sous la présidence de Sarkozy au vote de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale (NOTRe) en 2015 sous Hollande. Cette dernière loi, si elle ne fait pas de la démocratie de proximité le cœur de son texte, n'en propose pas moins toute une série de mesures relatives à la transparence et aux circuits de décisions locaux. Parmi ces mesures, on peut noter la liste suivante, donnée dans un article de la Gazette des Communes[32]

- "le renforcement des pouvoirs et mission des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), instance représentative de la société civile à l'échelle régionale ;
- l'inscription obligatoire des droits des groupes d'opposition au sein des règlements intérieurs des conseils départementaux et régionaux ;
- l'application dans les communes de plus de 1 000 habitants, contre 3 500 habitants aujourd'hui, de certains droits de l'opposition qui ne lui étaient pas encore reconnus, en dépit de l'évolution du mode de scrutin intervenue dans ces communes : tribunes libres dans le bulletin municipal de l'opposition, demande de convocation d'une assemblée délibérante par un tiers de membres du conseil municipal, adoption d'un règlement intérieur;
- l'inscription expresse dans la loi de la possibilité de l'envoi des convocations aux séances du conseil municipal ainsi que des documents qui y sont attachés par la voie dématérialisée;
- l'obligation nouvelle d'affichage à la mairie, dans un délai d'une semaine, du compte-rendu des séances du conseil municipal et sa publication sur le site internet de la commune s'il existe ;
- l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants de mettre en ligne sur leur site internet les informations publiques lorsqu'elles existent sous format numérique".

Ainsi, il s'agit principalement d'assurer une transparence de l'information, ce qu'on appelle la communication publique. Et de fait, la démocratie de proximité semble donc s'attacher à deux aspects assez distincts de la démocratie : le premier concernant la communication directe entre les élus et les habitants et le second la participation directe des habitants aux décisions, par des consultations, des conseils de quartier. Sintomer,

[31] « [L'Acte III de la décentralisation] se fixe comme objectif de rétablir les conditions de la confiance entre l'Etat, dépositaire des valeurs de la Nation et de la République, et les collectivités territoriales, acteurs essentiels de la vitalité des territoires et du lien social. » Collectivités locales.gouv.fr, *Historique de La Décentralisation*, op. cit.

[32] Cabinet Seban et associés. "Décryptage de la loi NOTRe". fr-FR. in: *La Gazette des Communes* (Sept. 2015)

Rocke et Talpin parlent d'une proximité politique et d'une proximité géographique [33]. La démocratie de proximité semble donc à la fois favoriser une démocratie représentative qui interrogerait sa possibilité de représentation par la transparence, et une démocratie directe par les différentes mesures de consultation mais aussi d'interpellation du pouvoir.

Cette apparente contradiction est en vérité le reflet des nouvelles théories de l'action publique, très influencées par ce qu'on appelle les théories anglosaxones du nouveau management et notamment par la notion de Gouvernance.

> Cette nouvelle forme de gouvernance se fonde sur une dénonciation du modèle de gouvernement traditionnel qui confie aux seules autorités politiques la capacité de prendre des décisions et de pouvoir les appliquer en vertu d'un pouvoir coercitif légitime dont les institutions de gouvernement ont le monopole.[34]

Ce modèle de *governance* amène les administrations locales et leurs institutions à développer des partenariats avec le privé mais aussi avec le public, entendu au sens d'une ouverture à la participation des usagers. Ce "processus d'interaction et de négociation entre des intervenants très hétérogènes"[35] a une double fonction : définir le rôle des administrations vis à vis de leurs usagers, dont il importe de connaître les besoins pour faire du marketing des services publics[36], et justifier les décisions et les politiques publiques, comme étant le résultat d'un processus collectif. Avec cette nouvelle gouvernance, sur laquelle repose la démocratie de proximité, on peut alors définir une nouvelle politique publique, de nouveaux critères de définition permettant de dresser les contours des processus d'élaboration, de décision et d'évaluation des politiques publiques. C'est ce que Chappoz et Puppion font dans une article de 2013 en dressant une liste de cinq éléments relatifs à cette définition[37] :

- « un ensemble d'actions et de projets concrets qui s'appuie sur une vision stratégique faisant sens auprès des différents acteurs ;
- un ensemble de parties prenantes ou ensemble d'individus ou groupes d'individus qui sont affectés ou impactent le devenir de l'action publique concernée ;
- un mode de gouvernance de type contractuel plus ou moins participatif ou directif prenant souvent la forme d'un réseau ;

[33] « La démocratie de proximité recouvre alors deux dimensions : une proximité géographique, qui passe par la mise en place des conseils de quartier mais aussi d'antennes locales de l'administration, et une proximité politique par des canaux de communication directe entre les élus et l'administration d'une part, et les habitants d'autre part. »Yves Sintomer, Anja Rocke, and Julien Talpin. "Démocratie participative ou démocratie de proximité ? Le budget participatif des lycées du Poitou-Charentes". fr. In: *L'Homme & la société* 172-173 (2009), pp. 303–320. ISSN: 0018-4306. DOI: 10.3917/lhs.0172.0303, paragraphe 6

[34] Yves Chappoz and Pierre-Charles Pupion. "Une nouvelle gouvernance et de nouvelles politiques publiques territoriales". fr. In: *Gestion et management public* 2.4 (2013), pp. 1–4. DOI: 10.3917/gmp.022.0001, paragraphe 2

[35] ibid., paragraphe 4

[36] Avec toutes les limites et dérives de l'exercice, et notamment le clientélisme.

[37] Chappoz and Pupion, "Une nouvelle gouvernance et de nouvelles politiques publiques territoriales", op. cit., paragraphe 7

- des construits et outils qui dans une logique « d'accountability » permettent d'évaluer les politiques publiques en termes d'efficacité c'est-à-dire d'objectifs ou buts à atteindre, mais aussi d'efficience et d'impact ;

- un périmètre territorial et institutionnel qui définit quels peuvent-être les acteurs qui participent ou sont impactés par ladite politique. »

Est décrit ici le passage d'une administration seule décisionnaire autoritaire à une administration participative. On notera dans cette liste deux choses : l'apparente disparition de l'État et l'importance donnée au périmètre territorial. Sur le premier plan, il ne faut pas y voir une disparition totale de l'État, mais plutôt un glissement de son rôle, à travers de nouvelles techniques de présence locale. La nouvelle gouvernance est liée à ce que nous avons appelé le *New Management*, à savoir une gestion des administrations basée sur des éléments de succès, de projets et d'évaluation, qui exacerbe la transformation des usagers en clients. Ainsi pour Fœssel :

> Dès lors, "tout se passe comme si l'État n'avait plus besoin d'être présent dans le local pour y agir" (Epstein, Gouverner à distance). À la présence physique, caractéristique de la centralisation, se substitue une présence immatérielle des normes du marché dans les comportements et les raisonnements des opérateurs. Ce type de mesure est typiquement néolibéral puisqu'il allie retrait de l'État providence et interventionnisme de l'État entrepreneur. (...) Cet exemple permet d'illustrer la polyvalence des politiques de proximité qui se réclament de la prise en compte des intérêts des individus tout en assujettissant ceux-ci à des normes comptables.[38]

Cependant, si la démocratie de proximité est en grande partie le reflet d'une transformation des institutions et des administrations, perçue par certains comme résultant à la fois d'une modernisation nécessaire et d'une évolution néolibérale des politiques publiques, elle ouvre cependant des perspectives de questionnement de la démocratie représentative en ce qu'elle interroge la relation entre décision et territoire, voire entre décision et espaces politiques. De fait, en tentant de combiner rôle des élus et rôle des habitants, elle permet de penser une commune, comme une superposition de lieux, lieux de décisions, lieux d'exécution, lieux de consultation, lieux d'expérimentation, qui sont mobilisés à des moments différents de la mise en œuvre d'une politique publique. On peut alors interpréter avec M. Fœssel la démocratie de proximité :

> comme un effort pour politiser des relations et des expériences qui se constituent à la marge, mais non pas en dehors, des institutions.[39]

La démocratie de proximité permettrait donc de donner un sens politique à ce qui est habituellement considéré par le pouvoir politique comme du côté de l'ordinaire et du quotidien, c'est-à-dire du côté des citoyens pris comme des habitants. Nous l'avons écrit précédemment, le rapport Vivre Ensemble, sous V. Giscard d'Estaing annonçait une

[38] Michaël Fœssel. "L'ordinaire de la démocratie". fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 11–23. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0011, paragraphe 34

[39] ibid., paragraphe 19

démocratie de proximité ouvrant la possibilité d'une participation plus directe des citoyens et dévolue à ce qu'on appellerait une politique publique du quotidien. De fait, ce rapport proposait un lien de condition entre acteurs et objectifs des politiques publiques. Sous couvert de reconnaitre les limites de l'État sur des sujets spécifiques, le rapport laissait entendre que dans les territoires, pris en opposition au national, les politiques publiques relevaient du quotidien et pouvaient donc être discutées avec les habitants. Ce rapport donne une définition surprenante du quotidien :

> En septembre 1976, le rapport « Vivre ensemble » recommande un véritable renversement des rôles entre l'État et les collectivités territoriales dans tous les domaines de la vie quotidienne : "l'État s'est en effet englué dans le quotidien. Il est de plus en plus appelé à entrer dans la gestion quotidienne de la vie des français : éducation, habitat, santé, etc. Ainsi pris, l'État n'a souvent ni le temps ni le recul suffisant pour jouer le jeu que la collectivité attend de lui".[40]

Le besoin de démocratie locale fait alors écho à une transformation des politiques publiques. Celles-ci ne seraient plus pensées par l'État et mises en œuvre par les territoires, mais on aurait une distinction entre ce qui relève de l'État, les enjeux politiques et économiques, et ce qui relève du quotidien des habitants, les enjeux relatifs à l'intime comme la santé, l'habitat, l'éducation, etc. Le quotidien serait donc l'ensemble des objets des politiques publiques qui touche à la vie des habitants, autant dire toutes. Que reste-t-il alors à l'État, sinon la politique internationale ? Ce rapport ne sera pas suivi par la présidence suivante au moment de définir ce que sera la décentralisation. Celle-ci sera d'ailleurs toujours accompagnée d'une déconcentration, à savoir une présence de l'État dans les territoires, aujourd'hui sous la forme par exemple de Directions Régionales des Affaires Culturelles, d'Agences Régionales de la Santé, de Rectorats, etc. C'est dire que l'État n'a pas laissé les sujets de culture, santé et éducation du seul côté des politiques territoriales. Si, la décentralisation ne suivra pas cette distinction, il n'en reste pas moins vrai qu'en inscrivant la démocratie de proximité dans la décentralisation, elle fera de la politique publique du quotidien un des enjeux des lois à venir. L'idée qu'il y aurait des politiques du quotidien, au plus proche des individus, mais aussi des sujets plus permissifs quant à la participation des habitants trouvera son chemin dans la décentralisation. Pour certains, c'est une garantie des libertés locales et de la possibilité pour les habitants de s'engager dans leur commune. Pour d'autres en revanche, la nuance que représente le terme "quotidien" laisserait entendre qu'il y a deux politiques, deux espaces du politique, dont l'un plus valable que l'autre. On pourrait même y voir une certaine forme de dépolitisation : la politique serait du côté des élus et des administrations, quand du côté des habitants, il n'y aurait que mobilisations d'individus au service des intérêts propres.

> Cela n'est vrai que si l'on postule que la politique est indissociable de lieux manifestant le primat de la « chose publique », et qui sont ceux-là mêmes de la représentation. Or, les endroits où se joue le quotidien de la démocratie, c'est-à-dire aussi bien le pouvoir des citoyens que le constat de leur impuissance, sont beaucoup plus divers. Non moins que les assemblées élues, le bureau de préfecture, le guichet d'une administration ou le local exigu d'une association constituent des espaces où s'élaborent de nouvelles formes d'expériences

[40] Collectivités locales.gouv.fr, *Historique de La Décentralisation*, op. cit.

> politiques. Ces expériences sont « ordinaires » si l'on entend par là qu'elles ne reposent pas sur la substitution symbolique du citoyen à l'individu social. Mais elles ne marquent pas pour autant la dissolution du premier dans le second. D'une part, les intérêts particuliers se généralisent d'être directement confrontés aux institutions. D'autre part, la légitimité n'est pas l'apanage des procédures parce qu'elle devient l'objet d'un apprentissage en dehors des lieux traditionnellement assignés à l'expression de la volonté politique (bureaux de vote, assemblées).[41]

La démocratie de proximité ouvrirait donc des possibilités aux institutions comme aux habitants pour créer des liens entre les différents espaces du politique dans la commune. Reste à voir comment une institution peut être saisie comme un espace du quotidien et offrir à ses usagers non seulement des espaces, mais aussi des temps de participation aux processus de définition de la politique publique concernée par cette institution.

Notre problème de départ était la crise de la représentation et l'analyse de la volonté de l'État et des territoires de régler ce problème de représentation. La décentralisation invite ainsi à repenser les espaces du politique, à la fois en terme de recomposition territoriale et de recomposition des rôles et des acteurs dans les lieux de décision. Il s'agira maintenant de comprendre les effets de la décentralisation sur les politiques culturelles et tout particulièrement sur les bibliothèques.

A - 2 Bibliothèques, politiques culturelles et territoire

Les bibliothèques sont des services de la municipalité et donc sont le lieu d'exercice d'une politique culturelle construite par les élus, par les directions des affaires culturelles, mais aussi par un ensemble de politiques locales en matière de ressources humaines et de budget. En vérité, que la bibliothèque soit municipale n'est pas tant une évidence. L'histoire de ces bibliothèques montre qu'elles ont été souvent le résultat de volontés nationales, grâce à des financements nationaux à la fois pour la lecture publique ou pour la reconstruction après guerre, souvent également le résultat des engagements associatifs pour la culture ou pour l'éducation populaire, et finalement assez tardivement le résultat de véritables politiques publiques municipales. Dans les années 70, un double mouvement va permettre le développement des bibliothèques comme services municipaux : celui de bibliothécaires, dits municipalistes, faisant le pari d'une intégration de la bibliothèque sur son territoire plutôt que de rechercher une coordination nationale, et celui d'une nouvelle génération d'élus municipaux, suite aux élections de 1977, pour qui la culture est un enjeu territorial d'importance[42]. Pour autant, tous les élus n'ont pas fait de la bibliothèque leur objectif premier. Et de fait, au début des années 80, à l'aube de la décentralisation, le constat concernant la disparité des territoires en termes de niveaux d'équipement, d'égalité d'accès ou d'égalité des chances, peut se tenir également sur les bibliothèques municipales. Plus encore, bibliothèques municipales et bibliothèques départementales se partagent de manière non homogène le territoire national. Certaines villes ont leur

[41] Fœssel, "L'ordinaire de la démocratie", op. cit., paragraphe 15

[42] Anne-Marie Bertrand. *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. français. Paris, France: Édition du Cercle de la librairie, 2002. ISBN: 978-2-7654-1196-3, Voir les chapitres 1 et 2

bibliothèque, d'autres sont desservies par le bibliobus départemental[43]. L'absence d'une obligation d'avoir une bibliothèque crée un millefeuille de la lecture publique sur et dans les territoires. Nicolas Galaud parle même d'un réseau de bibliothèque qui serait à la fois millefeuille et pièce montée, tant l'ajout de l'échelon régional a ajouté à la complexité de l'architecture du réseau[44]. Et pourtant, les bibliothèques ont été comme les autres services territoriaux l'objet de discussions et de plans pour à la fois mieux couvrir le territoire et mieux structurer la coopération des établissements déjà existants. Nicolas Galaud[45] rappelle le travail de Pierre Lelièvre, dès 1945, qui donnera lieu finalement à la création des bibliothèques centrales de prêt, futures bibliothèques départementales de prêt, futures médiathèques départementales. La création des Bibliothèques municipales à vocation régionales (BMVR) en 1992 sera une autre étape ou une nouvelle tentative, pour faire coïncider la décentralisation, l'aménagement du territoire et la lecture publique, sans parvenir cependant à réellement convaincre du bien-fondé de cet échelon.

> Cependant, les nombreuses interrogations sur la notion de vocation régionale, suscitées notamment par le caractère peu normatif et non directif de la loi du 13 juillet 1992 et de ses textes d'application, témoignent d'une réelle perplexité sur le cadre régional et montrent que la dimension régionale ne s'impose pas comme une évidence dans le domaine des bibliothèques. Deux questions sont ici posées avec force. Existe-t-il des missions réellement régionales ? Dans quelles conditions un service municipal peut-il exercer des compétences extra-communales ?[46]

Le territoire des bibliothèques est donc multiple : municipal, départemental, régional, mais aussi national. En 1984, un groupe de travail de bibliothécaires écrit un rapport nommé « Décentralisation et bibliothèques publiques » dans lequel le groupe reconnaît l'émiettement des communes et l'importance de la région comme échelon de coopération. Le groupe insiste beaucoup sur le rôle fondamental de l'État et regrette que dans la loi de 1983, les compétences de l'État ne touchent qu'à la préservation des collections, en d'autres termes les fonds anciens, et non au « développement du service public de la lecture et de la documentation. »[47]. De fait, le groupe note en 1984 l'existence d'un millier seulement de bibliothèques sur le territoire[48]. Dans la répartition des compétences entre les territoires et l'État sur le sujet de la lecture publique, la décentralisation a réduit le rôle de l'État à un rôle secondaire. Le groupe de travail en remettant son rapport en appelle à une autre lecture de cette décentralisation, où l'État resterait le

[43] « De fait, le développement des bibliothèques territoriales, qui a connu une forte accélération ces vingt dernières années, ne s'est pas déroulé selon des politiques clairement structurées, une répartition claire des missions, ni une approche territoriale toujours cohérente. Ainsi voit-on des bibliothèques départementales intervenir dans des communes péri-urbaines qui devraient plutôt relever de politiques d'agglomération, quand des communes isolées qui dépassent de peu la barre des 10 000 habitants ne bénéficient pas de l'aide départementale. »Nicolas Galaud. "Bibliothèques et territoires". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 3 (2001), pp. 20–26

[44] ibid.

[45] ibid.

[46] ibid.

[47] J.M Arnoult et al. "Décentralisation et bibliothèques publiques". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (1984), pp. 269–297. ISSN: 1292-8399

[48] On compte en 2018, 16000 bibliothèques sur le territoire français.

garant de l'existence d'une politique publique comme de la conservation du patrimoine par un soutien financier ou législatif, voire par un ensemble de compétences que l'on peut lister : contrôle technique, formation professionnelle, étude et conseil, intervention financière, visée internationale, mais également prestation et service[49]. A l'heure donc où les municipalités gagnent en autonomie (en liberté locale) et leurs bibliothèques avec[50], le groupe de travail s'inquiète de cette liberté accordée aux seuls élus de définir le besoin ou non d'une lecture publique.

Certes, la compétence culture fait partie de ces compétences dites partagées, c'est à dire que différents éléments de cette compétence sont portées par des acteurs territoriaux ou nationaux différents. Néanmoins ce n'est pas une compétence obligatoire. Lors des Assises des Directeurs des Affaires Culturelles en 2015, le débat était encore vif sur la nécessité de faire de la culture une compétence partagée ou obligatoire[51]. De même entre communes et intercommunalité, le partage des compétences ne résout pas le problème de la non obligation[52].

> C'est un libre choix que de confier cette compétence au niveau intercommunal et toutes les situations sont possibles : autonomie totale, intégration partielle, intégration totale.[53]

C'est cette absence d'obligation qui inquiète les professionnels de la culture, dont les bibliothécaires. Ceux-ci font courir en parallèle d'un développement des institutions culturelles territoriales, locales, un appel à l'État pour assurer la base de leur existence. Anne-Marie Bertrand, participant à une journée des élus de la culture, en 2003, raconte la mauvaise humeur et l'inquiétude de ces élus face à l'idée ou face au sentiment d'un retrait de l'État sur les questions culturelles. Elle en rapporte l'intervention de Jean-Jacques Aillagon, alors ministre de la culture. Celui-ci réaffirme dans un moment nécessaire de redéfinition "du périmètre de l'action de chacun", que l'État "demeure en charge de l'égalité : la décentralisation culturelle doit être l'occasion de « mettre en œuvre des dispositifs destinés à améliorer l'égalité d'accès à la culture »[54]. Certes, l'apport de l'État en faveur de l'égalité d'accès à la lecture publique a pris la forme de l'aide à la construction, notamment grâce à ce dispositif qu'est le concours particulier, à savoir des crédits fléchés pour la construction de bibliothèques, concours dont Ermakoff et Rouyer-Gayette rappellent l'étonnante survivance malgré les différentes lois de décentralisation,

[49] Arnoult et al., "Décentralisation et bibliothèques publiques", op. cit.

[50] « Contrairement aux bibliothèques centrales de prêt, les bibliothèques municipales n'ont pas été décentralisées par les lois de 1982-1983, dans la mesure où elles étaient déjà gérées par la commune. En revanche, elles ont bénéficié de l'autonomie que la commune a obtenue dans sa gestion. »C. Lemaître. *Les Bibliothèques Municipales*. 2017, p. 2

[51] Cécile Martin. "La Culture, Ferment de Renouveau". In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 9–17, p. 12

[52] A l'exception de la métropole du Grand Lyon, qui a une compétence obligatoire en termes de culture, puisque seule métropole à avoir le statut de collectivité territoriale.

[53] Lemaître, *Les Bibliothèques Municipales*, op. cit., p. 3

[54] Anne-Marie Bertrand. "Décentralisation culturelle". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 3 (2003), pp. 103–104, p. 104

bien qu'elles aient pourtant toutes visé à limiter l'action de l'État[55]. S'il y a toujours un rôle joué par l'État, en termes de conservation du patrimoine et de construction, dans ces épisodes de décentralisation les bibliothécaires se sentent néanmoins suffisamment inquiets pour relancer à chaque acte un appel à une loi des bibliothèques.

Il est vrai que la France fait figure d'exception en matière de loi des bibliothèques. Il existe une loi sur le dépôt légal, mais aucune loi, comme le rappelle Nicolas Galaud, ne définit clairement la répartition des missions et les modalités de la coopération entre les différents échelons territoriaux[56]. C'est ce que soulignait aussi le groupe de travail de 1984, en rappelant que les pays dotés d'une loi sur les bibliothèques publiques bénéficient ainsi d'une définition « des droits des citoyens en la matière, d'objectifs à atteindre et [de la possibilité] d'assurer une coopération fructueuse - avec financements appropriés - entre les collectivités territoriales d'une part, entre celles-ci et l'État d'autre part, de façon à aboutir à la constitution d'un réseau national cohérent et équilibré. »[57]. Pour Gautier-Gentès au contraire, il ne s'agirait pas tant de protéger les compétences de chaque type de bibliothèque que de rappeler à la responsabilité nationale l'enjeu de « relégitimation de la lecture publique comme étant un service culturel, social et politique de base, nécessaire aux individus, à la société, à l'exercice de la démocratie. »[58]. Or c'est là le nœud du problème. D'un côté, les bibliothécaires reconnaissent que demander plus d'État serait en contradiction avec l'idée de liberté locale défendue par une décentralisation[59], reconnue comme nécessaire pour les bibliothèques. D'un autre côté, cette même décentralisation inquiète les bibliothécaires parce qu'elle peut aussi bien signifier le développement de la lecture publique qu'un désengagement des élus envers ce sujet, mais aussi parce qu'en redonnant du pouvoir à des échelons tels que ceux des municipalités et des intercommunalités, l'échelon départemental de la culture se voit questionné. Faut-il encore des bibliothèques départementales si les municipalités sont poussées à développer leurs propres bibliothèques ou peuvent travailler de manière collaborative avec d'autres municipalités pour répondre à ces enjeux de lecture publique ?

D'une manière générale, les textes bibliothéconomiques ou culturels concernant la décentralisation font une grande part à la coopération. De fait la répartition des compétences oblige les différentes collectivités territoriales à coopérer pour couvrir tous les aspects de la vie des habitants. Plus encore, dans le cas des compétences partagées, comme cela l'est pour le sport, le tourisme ou la culture, la coopération est absolument indispensable. Elle est abordée à la fois en termes de solidarité et de transversalité.

[55] Thierry Ermakoff and François Rouyer-Gayette. "L'arbre, la décentralisation des bibliothèques et le concours particulier". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 2011 (2011), pp. 27–30, p. 28

[56] Galaud, "Bibliothèques et territoires", op. cit.

[57] Arnoult et al., "Décentralisation et bibliothèques publiques", op. cit.

[58] Jean-Luc Gautier-Gentès. *Les Bibliothèques Départementales de Prêt : Indispensables Autrement.* Tech. rep. Paris, France: Inspection Générale des Bibliothèques, 2013, p. 345, p. 139

[59] Ainsi le groupe de travail de 1984 se voit contraint d'écrire : « Avant d'examiner les arguments qui plaident en faveur d'une loi, le groupe de travail a pris acte de ce que le Gouvernement n'envisageait pas d'imposer aux collectivités territoriales ou à certaines d'entre elles, par voie législative, l'obligation d'avoir une bibliothèque publique, obligation qui serait politiquement en contradiction avec la loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés de ces collectivités. »Arnoult et al., "Décentralisation et bibliothèques publiques", op. cit.

Pour ce qui est de la solidarité rappelée dans plusieurs textes et fondement même de la décentralisation[60], on voit deux types de solidarité émerger : l'une entre les territoires, dans un but de limiter les inégalités, l'autre entre les structures culturelles, dans un but moins tourné vers le service public que vers la pérennisation des institutions. Cette coopération revient ainsi à préserver toutes les bibliothèques, y compris les médiathèques départementales dont le périmètre se voit questionné par la décentralisation. Dominique Lahary, dans un de ses articles sur la décentralisation et les bibliothèques, se voit ainsi contraint de redire que le but du service public n'est pas de protéger les bibliothèques, mais qu'elles peuvent l'être de fait si les coopérations envisagées leur donnent des missions assez distinctes pour être nécessaires. Il liste ainsi une série de coopérations qui ne reposent pas sur le prêt de documents, mais plutôt sur des projets de services pensés à l'aune des territoires et des expertises[61]. On retrouve ici l'idée de transversalité. Guillon propose de penser celle-ci de trois façons : intersectorielle, en impliquant les acteurs de la culture dans les projets des autres secteurs de politique publique tels que urbanisme, éducation, action sociale, etc., transectorielle, en réunissant tous les acteurs du territoire, y compris culturels, sur des thèmes non spécifiques à tel ou tel secteur, tels que l'égalité homme-femme, l'opendata, etc. et enfin territorial, qui consiste à ne plus réfléchir en secteur d'activité mais en secteur géographique et à réunir les acteurs en fonction de leur action sur telle ou telle partie du territoire[62]. Cette liste des modalités de coopération, non pas entre établissements similaires, mais entre institutions culturelles et autres services de la municipalité ou du département, montre un glissement dans la représentation de la place de ces institutions sur le territoire. Si elles se considèrent comme absolument nécessaires en soi, elles sont cependant obligées de le montrer. Pour cela, elles vont tenir deux types de discours : le premier vise à rappeler une justification qui est hors du territoire, et engage ainsi la responsabilité de l'État. Le second vise à démontrer l'utilité socio-économique pour le territoire, et s'intéresse aux mesures d'impact.

Ainsi, entre volonté d'assoir la bibliothèque comme service territorial, au plus près du local (la municipalité) et volonté de protéger toutes les bibliothèques, y compris les départementales, les bibliothécaires tiennent donc des discours sur la loi qui reviennent à faire de l'État un garant de la survivance des bibliothèques plutôt qu'un garant d'une lecture publique qui rendrait possible l'exercice de la démocratie. Pourtant l'enjeu démocratique et politique est rappelé constamment, mais peut-être plutôt comme des justifications de l'utilité des bibliothèques ou des services culturels que comme des modalités d'exercice de la politique culturelle publique. Ainsi le groupe de travail de 1984 fait un parallèle entre

[60] idem, "Décentralisation et bibliothèques publiques", op. cit.; Jean-Pierre Saez. "Assises Des DAC 2014 : Pour Une Nouvelle Éthique de La Coopération". In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 6–8

[61] Dominique Lahary. "Les bibliothèques au risque des politiques publiques". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (2015)

[62] Vincent Guillon. "Atelier 5 - Travailler En Transversalité Comment Mieux Travailler Avec Les Autres Directions de Sa Collectivité ? (Synthèse Des Ateliers)". In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 32–34, p. 33

l'enjeu démocratique de la décentralisation [63] et le rôle des bibliothèques tel qu'énoncé par le Manifeste de l'Unesco.

> On affirmera enfin que la bibliothèque publique est l'instrument culturel le plus efficace de la décentralisation et de l'exercice des libertés des citoyens, en rappelant le Manifeste de l'UNESCO : « institution démocratique d'enseignement, de culture et d'information », la bibliothèque publique « aide les lecteurs à se faire eux-mêmes une opinion ».[64]

Ainsi également Jean-Luc Gautier-Gentès en 2013 :

> Au prix de ces évolutions, les BDP resteront des éléments stratégiques décisifs dans le dispositif collectif qui, associant les collectivités territoriales et l'État, vise à faire en sorte que toute la population bénéficie du service public des bibliothèques. Sous des formes nouvelles, celles-ci demeurent des voies d'accès indispensables à la culture et à l'information et les instruments d'un exercice éclairé de la démocratie.[65]

Les enjeux démocratiques sont donc utilisés pour justifier de l'utilité des bibliothèques plutôt que pour remettre en question leur habilité à atteindre les objectifs démocratiques de la décentralisation. La décentralisation appelle à un double mouvement de légitimation et de justification : celui de la justification du rôle des bibliothèques dans la démocratisation de la culture (enjeu coïncidant avec l'objectif démocratique de la décentralisation) et celui de la justification de l'intégration dans les collectivités territoriales, prises comme des moyens pour les bibliothèques d'atteindre leur objectif de démocratisation[66].

Et la démocratie n'est pas le seul argument invoqué pour justifier de la légitimité des bibliothèques. Depuis peu, elles cherchent leur place sur le territoire, non pas comme avant garde démocratique, mais comme partenaire socio-économique. Lacquement et Chevalier parlent même d'un capital territorial, qui se comprend en trois dimensions : "les ressources matérielles et immatérielles du territoire, le capital relationnel développé entre les individus impliqués dans les démarches de développement, la gouvernance locale"[67]. Les institutions culturelles et les bibliothèques notamment sont parties prenantes de ce capital territorial et entendent bien le faire savoir, afin de justifier à nouveau de leur utilité. Cette notion d'utilité fait écho à celle d'impact. Depuis les années 2010, les bibliothèques françaises motivées par la publication de plusieurs textes américains tels que le rapport

[63] "permettre aux citoyens et aux collectivités auxquelles ils appartiennent de la façon la plus directe - communes et départements - de prendre une part plus importante aux décisions qui les concernent" Arnoult et al., "Décentralisation et bibliothèques publiques", op. cit.

[64] ibid.

[65] Gautier-Gentès, *Les Bibliothèques Départementales de Prêt : Indispensables Autrement*, op. cit., p. 209

[66] « une meilleure insertion de ces bibliothèques dans les collectivités locales de base, dont le rôle est primordial dans la démocratisation de la culture. »Arnoult et al., "Décentralisation et bibliothèques publiques", op. cit.

[67] Guillaume Lacquement and Pascal Chevalier. "Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique". fr. In: *Annales de géographie* 711 (Nov. 2016), pp. 490–518. ISSN: 0003-4010. DOI: 10.3917/ag.711.0490, paragraphe 1

The Worth they Weight[68], se sont intéressées à la manière dont elles donnaient à voir leur utilité et leur raison d'être. L'Enssib, école nationale de formation des cadres des bibliothèques de la fonction publique d'État, a dédié trois éditions de son colloque annuel, les Estivales, sur un thème relatif à celui de l'utilité de la bibliothèque. Ainsi en 2012, « faire société » fut introduit par Anne-Marie Bertrand, alors directrice, en rappelant le questionnement "narcissique" ayant conduit à l'organisation de cette journée à savoir : « pourquoi des bibliothèques ? ». En 2014, le titre des estivales était « Des bibliothèques, à quoi bon ? ». Enfin, en 2017 le « Plaidons pour une bibliothèque visible » faisait glisser le narcissisme vers une action assumée en direction des élus. Entre questionnements internes sur la légitimité de la bibliothèque et questionnements sur les outils pour démontrer aux élus et au grand public cette légitimité, la bibliothèque ne cesse de s'interroger sur sa raison d'être. Nous l'avions rappelé en introduction, la bibliothèque s'est toujours dotée d'outils de mesure de son activité, à commencer par des statistiques sur la fréquentation de l'établissement ou la rotation des collections. Le rapport de l'*Americans for Libraries Council* aura modifié l'intérêt des bibliothécaires français pour démontrer, non pas leur activité et leur utilisation, mais leur utilité économique et sociale et ce par une mesure de l'impact de l'activité. Sur l'impact en général et les valeurs relatives à cette notion, Cécile Touitou a écrit un excellent article de synthèse, dans lequel elle rappelle ce processus de l'activité à l'impact.

> Au "départ", les bibliothèques ont compté ce qui pouvait rendre compte de leur activité : d'un côté, ce qui entre (inputs) et de l'autre ce qui sort (outputs). Dans les années 1990, aux États-Unis, ont commencé d'autres types d'évaluations qui se sont éloignés de la perspective "bibliocentrée" du comptage des prêts, pour s'intéresser à ce qu'en pensaient les usagers selon une méthode dite de l'analyse des écarts. En complément à la satisfaction, on pourra enfin évaluer l'impact des services offerts en termes de changements provoqués dans les comportements ou les pratiques des usagers. Peu à peu, on est passé de la notion de output (une mesure chiffrée des données sortantes, à une notion d'outcome qui prend en compte le changement ou l'impact produit par le service offert sur l'usager dans la durée.[69]

Ce nouveau mode de mesure s'intéresse notamment à la valorisation des activités de la bibliothèque en matière de sociabilité. Comment démontrer qu'un atelier CV est utile ? Comment démontrer que l'autoformation en langue est utile ? Car la question n'est pas celle de l'utilisation, mais bien celle de l'utilité. En 2016, les médiathèques du Val d'Oise se sont lancées dans une étude d'impact, dont les questions principales sont présentées comme telles : la bibliothèque est-elle facteur d'intégration sociale ? Dans quelle mesure est-elle un outil de lutte contre le chômage ? A-t-elle un impact sur la qualité de vie ?[70]. On retrouve ces mêmes questions dans la nouvelle norme "ISO 16439. Méthodes et procédures pour évaluer l'impact des bibliothèques" :

[68] American for Libraries Council, Susan Imholz, and Jennifer Weil Arms. *The Worth They Weight.* Tech. rep. New York, NY, USA: American for Libraries Council, 2007, p. 104

[69] Cécile Touitou. "Retour sur investissement..." fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 8 (2016), pp. 16–19

[70] Nolwenn Bouric. "Mesurer l'impact des bibliothèques". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 8 (2016), pp. 30–33

> la notion d'impact est envisagée comme la différence ou le changement pour un individu ou un groupe que provoque le contact avec les services de la bibliothèque. L'impact sur les personnes est appréhendé au travers de la modification des attitudes, compétences, l'aboutissement d'une recherche, des études, la réussite professionnelle ou le bien-être personnel. L'impact sur la société peut se traduire dans l'insertion sociale, l'accès libre à l'information, le niveau d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie, la culture locale, la santé.[71]

On retrouve dans cette présentation de l'impact des bibliothèques l'idée d'une institution dédiée à soutenir et supporter son territoire, le développement de celui-ci et la capacité de ses habitants à s'insérer.

Finalement, la décentralisation n'est appréhendée qu'en tant que risque pour la bibliothèque, risque qui l'amène à repenser son rapport aux autres services du territoire et donc à s'affirmer plus que jamais comme institution coopérante. La décentralisation n'est jamais abordée comme opportunité de repenser les relations avec les publics à l'aune, non pas d'une démocratisation prescriptive, mais d'une démocratie en cours. Le groupe de 1984 l'affirmait même clairement dans son projet de loi des bibliothèques :

> S'agissant des modalités générales de fonctionnement des services, le groupe de travail n'a pas souhaité voir institués par la loi des comités consultatifs auprès des bibliothèques. Il s'agit là en effet de modalités d'organisation des services territoriaux et de la démocratie locale, domaines dans lesquels les collectivités sont par principe compétentes. En tout état de cause, la majorité du groupe de travail a considéré que ce type d'organisme n'a pas fait jusqu'à présent la preuve de son efficacité.[72]

Si aujourd'hui la question de la décentralisation continue d'agiter les bibliothécaires, ce n'est toujours pas comme opportunité démocratique, mais bien comme réflexion territoriale. La redéfinition du territoire, à la fois en termes de partage de compétences et en termes de reconnaissance des acteurs, ou comme on l'a dit plus tôt en termes de recomposition territoriale et de recomposition des rôles et des acteurs dans les lieux de décision, a deux conséquences sur les bibliothèques. On constate ainsi d'abord un élargissement de la notion de coopération, et ensuite un rétrécissement de la notion de démocratie. L'un comme l'autre reposent sur une inquiétude fondamentale de légitimation et de préservation du rôle des bibliothèques et de leur utilité. Pourtant, le monde de la culture et par extension les bibliothèques se voient aussi rattrapées par cette stratégie. Lors des Assises des directeurs des affaires culturelles (DAC) en 2014, à la veille du troisième acte de décentralisation, Saez invitait à « reconnaître une tendance inscrite dans la longue durée, à savoir l'affaiblissement de la cause culturelle comme enjeu politique et citoyen ? »[73]. N'est-ce pas le résultat d'une stratégie visant à justifier les bibliothèques ou les

[71] Nadine Delcarmine and Sabine Donnard Cusse. "Une norme pour évaluer l'impact des bibliothèques". fr. In: *Documentaliste-Sciences de l'Information* 51.4 (2014), pp. 21–22. ISSN: 0012-4508. DOI: 10.3917/docsi.514.0021, p. 22

[72] Arnoult et al., "Décentralisation et bibliothèques publiques", op. cit.

[73] Saez, "Assises Des DAC 2014 : Pour Une Nouvelle Éthique de La Coopération", op. cit., p. 7

établissements culturels sur des principes de démocratisation culturelle, mais laissant par ailleurs de côté les enjeux politiques à la reconnaissance de l'identité culturelle du territoire et des savoirs et pratiques des habitants ? Dès lors, les institutions de la culture n'auraient plus pour vocation d'assurer que chaque territoire se saisisse de la démocratisation, mais auraient pour objectif d'être ces lieux de chaque territoire où on peut se saisir de la démocratie elle-même.

> Le monde de la culture est au centre et véritablement au cœur de la reconstruction des fondements de notre démocratie. Non pas de ses fondements institutionnels (...) mais des formes de cette démocratie d'exercice, de cette démocratie du quotidien, de cette démocratie de la production d'un monde commun. Pour cela, il y a un levain dans la pâte à faire vivre, et toutes les institutions culturelles ont un rôle décisif à jouer pour le mettre en œuvre et pour le faire vivre au quotidien.[74]

Dans un tel contexte, il convient maintenant d'étudier comment les bibliothèques se sont saisies de la participation comme d'un outil leur permettant de trouver une place sur le territoire (coopération et utilité) tout en leur offrant une opportunité de redéfinir leur rôle démocratique (lieux de décisions et légitimation). Il s'agit d'aborder la participation comme un outil qui tout en visant à réduire une crise de la représentation permet à une institution de retrouver une légitimité territoriale.

B Du traitement au modèle

En 2001, l'élu à la démocratie de proximité de la ville de Fontaine sur Isère, près de Grenoble, a mis en place des démarches participatives dans plusieurs institutions de la ville, dans l'école de musique par exemple avec les représentants des parents/usagers aux instances de l'école. Il propose alors un projet de démocratie participative appliquée à la lecture publique et se heurte à une "fronde du personnel des bibliothèques (...) réaction ayant pris la forme d'une pétition signée par le Directeur de l'époque, s'appuyant sur le professionnalisme et la technicité des agents et dénonçant leur mise en cause par l'équipe municipale"[75]. En 2013, suite à un changement de direction, trois comités sont montés à la bibliothèque, un sur les projets annuels de la bibliothèque, un sur le numérique et un sur la jeunesse. La participation à la bibliothèque prend la forme de comités plutôt consultatifs que décisionnels (contrairement à l'école de musique), mais elle s'est installée. Que s'est-il passé pour que la démocratie de proximité se transforme en injonction donnée aux institutions de devenir participatives et pour que la bibliothèque ne se sente plus mise en péril du fait de la participation ?

Car nous l'avons vu, pas plus dans les collectivités territoriales que dans les institutions culturelles, la reconfiguration du territoire proposée par la décentralisation n'aura

[74] intervention de RosanvallonMartin, "La Culture, Ferment de Renouveau", op. cit., p. 10

[75] Association des Bibliothécaires de France (ABF) - Région Rhône-Alpes. *Journee d'étude ABF Le 21 Novembre à Bourg-En-Bresse.* http://abfrhonealpes.midiblogs.com/archive/2013/10/02/journee-d-etude-abf-le-21-novembre-a-bourg-en-bresse-784220.html(Blog ABF Rhône-Alpes, JE bourg en Bresse, 2013)

permis un travail de fond sur le problème initial de représentation. Ou plutôt, il l'aura permis mais en se concentrant sur la coopération et la proximité comme fondement de la responsabilité territoriale, sans revenir sur la notion de démocratie directe qui avait été évoquée à l'origine de la décentralisation. Pourtant les débats avaient été vifs sur cette question, et notamment en 2001[76], à l'occasion des débats autour de la loi sur la démocratie de proximité. Certains députés défendent alors une proposition de démocratie participative qui garantirait les villes d'une sorte de despotisme municipal par l'implication des habitants dans les délibérations concernant les politiques publiques locales[77].

Ce souci des élus rencontre un intérêt croissant des habitants, et par extension des usagers des services municipaux, pour faire entendre leurs voix. On voit ainsi une multiplication des formes de participation des habitants, dont Oh[78] rappelle même le cercle étrangement vertueux de l'augmentation de la participation après une participation à un programme décevant[79]. Ce double intérêt, des élus comme des habitants, va se traduire par une série d'injonctions à la participation dans l'administration publique. Bacqué et Mechmache, dans leur rapport, parlent de :

> l'introduction progressive d'une injonction participative dans la loi, qu'il s'agisse du droit à l'information (loi sur l'administration territoriale de 1992), de la démocratisation de la procédure des enquêtes publiques, de l'obligation d'associer la population à toute action d'aménagement susceptible de modifier les conditions de vie des habitants (loi d'orientation sur la ville, 1991) ou à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (loi solidarité et renouvellement urbain, 2000), ou enfin de la mise en place de dispositifs concrets tels que la procédure de débat public pour les grands projets ayant des incidences sur l'environnement (loi Barnier, 1995), les conseils de développement associant des membres de la société civile dans les pays et agglomérations (loi Voynet, 1999) ou les conseils de quartier dans les villes de plus de 80.000 habitants (Loi Vaillant, 2002).[80]

[76] On comprend alors mieux la date de 2001 comme introduction de la démarche participative à Fontaine sur Isère)

[77] « l'expression des intérêts micro-locaux génère le risque d'un « populisme de quartier ». La solution pour parer à ce risque n'est pas d'enfermer les habitants dans cette échelle et de laisser aux élus le monopole de la vision d'ensemble, de l'intérêt général et donc de la décision, il faut au contraire permettre aux habitants de lier leurs demandes particulières à l'intérêt général en les laissant discuter des problèmes touchant l'ensemble de la ville. »**sintomer2015**

[78] Youngmin Oh and Seunghoo Lim. "Le chaînon manquant entre participation à l'administration et participation politique : La fonction de médiation de l'efficacité politique, Connecting a missing link between participation in administration and political participation: the mediating role of political efficacy". fr. In: *Revue Internationale des Sciences Administratives* 83.4 (Dec. 2017), pp. 719–741. ISSN: 0303-965X. DOI: 10.3917/risa.834.0719

[79] « Les données empiriques indiquent que le fait pour les citoyens de croire dans l'intérêt et les avantages de la participation favorise la participation politique et communautaire effective. Même lorsque les citoyens sont déçus par les programmes de participation peu authentiques dans les processus administratifs, ils recherchent des possibilités de participer à des activités politiques pour pallier leur mécontentement à l'égard de cette mauvaise gestion. »ibid., p. 725

[80] Marie-Hélène Bacqué and Mohamed Mechmache. *Pour Une Réforme Radicale de La Politique de La Ville*. Tech. rep. Ministère de l'égalité des territoires et du logement, July 2013, p. 12

Les administrations sont ainsi passées à l'ère de la démocratie participative. On a vu naître dans bon nombre de villes des services de démocratie participative voire de participation démocratique, quand il n'y a pas un élu à la participation. Dans cette nouvelle perspective, les villes s'engagent à consulter les habitants, et même à les inclure dans les délibérations. Les formes sont nombreuses : budget participatif[81], vote sur les architectes dans un projet de construction, recueil d'avis, recueil d'expressions[82] ou ateliers de recueil de données[83], etc. Comme on le voit dans cette liste, la démocratie participative s'éloigne d'autant de la démocratie directe que ces démarches n'incluent que très rarement la participation à la prise de décision. Certes Sintomer, Rocke et Talpin précisent que la démocratie participative s'intéresse plus au processus qu'à l'acte final de décision et que le terme est souvent mal employé, néanmoins il reste celui dont les municipalités se saisissent.

> Dans l'Hexagone, le terme de démocratie participative en est venu à être employé pour qualifier la plupart des démarches associant d'une manière ou d'une autre des citoyens non élus au processus de prise de décision. Il est cependant préférable de faire un usage plus précis de la notion et de la réserver à des dispositifs qui articulent des procédures de démocratie directe, où des habitants non élus (ou leurs délégués soumis à un mandat semi-impératif) se voient reconnaître une compétence décisionnelle, à des mécanismes classiques du gouvernement représentatif, où les représentants sont les seuls habilités à prendre des décisions.[84]

Un argument important pour étendre la démocratie participative à toute démarche qui inclut une participation des habitants, même si la décision est prise par les initiateurs, est de dire que ces processus prennent place dans une volonté de l'État et des collectivités territoriales de faciliter la transparence et l'information des habitants. Dès lors, la prise collective de décision n'est pas nécessaire pour informer les habitants des projets, et les élus de ce que les habitants pensent du projet. Cette information mutuelle jouerait alors le rôle de renforcement du sentiment d'appropriation du territoire par les habitants, dont l'expression du sentiment, de l'avis ou de la mémoire, informe et donne forme aux projets municipaux.

> On remarque ainsi que la confiance des acteurs est renforcée lorsque les procédures mises en place tentent, dans un cadre fort de coopération en réseau, de construire des processus de prise de décision mieux informés et concertés en fonction des savoirs de terrain.[85]

[81] Marion Carrel and Julien Talpin. "Cachez ce politique que je ne saurais voir !" fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 179–206. ISSN: 2034-7650

[82] Pecqueux, "Retrouver la face par la participation. Ethnographie de la fragile élaboration d'une œuvre d'art par des adolescents dans un quartier populaire", op. cit.

[83] Julien Charles. "Comment la cartographie méconnaît les habitants, How Cartography Misreads the Inhabitants". fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 155–178. ISSN: 2034-7650. DOI: 10.3917/parti.004.0155

[84] Sintomer, Rocke, and Talpin, "Démocratie participative ou démocratie de proximité ?", op. cit., paragraphe31

[85] Maesschalck and Blésin, "Apprentissage social et participation locale", op. cit., paragraphe 9

C'est dans ce contexte où les pouvoirs publics territoriaux sont poussés et poussent leurs services à mettre en place des démarches participatives et où celles-ci sont plutôt pensées comme temps de consultation, d'expression et éventuellement de délibération plutôt que comme temps de décision[86], que les bibliothèques vont être invitées à mener des démarches participatives sur leurs propres espaces, bâtiments, collections et services. Dans leur recherche de légitimation, les bibliothèques territoriales ont rapidement répondu à ces injonctions. Si bien que pendant les Assises des Directeurs des Affaires Culturelles de 2015, les bibliothèques ont été prises en exemple de mise en œuvre de démarches participatives[87] dans le secteur culturel :

> Les bibliothèques sont à ce titre un outil d'expérimentation de ces nouvelles formes de rapport à la culture et aux arts. Elles ont engagé, à des degrés divers, leur transformation pour intégrer ces nouveaux enjeux, elles expérimentent de nouveaux concepts et de nouveaux usages pour faire en sorte que les personnes s'approprient les lieux, aiment à venir s'y retrouver pour partager une expérience de vie.[88]

Nous avions rencontré en 2013 trois de ces bibliothèques participatives, qui du fait de leur audience particulière dans le milieu professionnel avaient retenu notre attention. Il s'agissait de trois bibliothèques prises dans des plans de rénovation ou de requalification urbaine, et à ce titre réhabilitées voire construites. A Metz, le service de démocratie participative a intégré de deux façons la bibliothèque municipale à son projet de rénovation d'un de ses quartiers classés prioritaires de la ville : une nouvelle bibliothèque-centre social devait voir le jour, et la bibliothèque a été soit le lieu, soit le partenaire de temps d'expression des habitants sur leurs cultures, sur l'histoire du quartier, entre radio crochet et déclamation de poésie, repas de quartiers et sessions d'information et de discussion sur le projet. A Vitrolles, où la bibliothèque avait connu son heure de malheureuse gloire lors des censures exercées par la municipalité Front National dans les années 1990, la municipalité a souhaité reconstruire une nouvelle bibliothèque centrale qui soit le résultat d'une consultation des habitants, dans l'idée de recréer du lien entre les usagers et cette institution municipale. La mairie a donc organisé une consultation sur la place publique, sous un grand chapiteau, avec des encarts dans le journal local. Enfin, à Lezoux, la mise en place d'une intercommunalité et le manque d'équipements culturels sur le territoire ont fait de la bibliothèque le lieu d'expérimentation d'une démarche participative à travers l'intervention d'une équipe extérieure[89] qui a eu pour mission

[86] Dans le questionnaire de 2014, les répondants ont estimé que dans un projet participatif, les participants sont informés (60,8%), consultés (75,7%), appelés à délibérer (51,4%) ou appelés à décider (36,5%). 6,8% ont répondu "autre" et selon leurs propres termes estiment que les participants sont soit "initiateurs" ou "amenés à proposer", soit "appelés à co-construire", soit encore "appelés à participer". Sur la question de l'initiative de la participation, une autre question posée en 2014 montrait pour résultat que 76,9% des actions participatives mise en place par les bibliothèques répondantes étaient proposées par la bibliothèque elle-même. Voir en annexe, III, 405

[87] Il semble qu'ici on puisse parler davantage de démarche que de de pratiques, ce dernier terme induisant une certaine répétition qui n'est pas attendue du premier décrivant plutôt une procédure qu'un moyen d'action.

[88] Poncet, "Atelier 1 – Culture / Lien Social Comment Dynamiser La Participation à La Vie Artistique et Culturelle ? (Synthèse Des Ateliers)", op. cit., p. 18

[89] La ville de Lezoux a accueilli une équipe de chercheurs et designers spécialisés dans le design de services publics, à savoir l'association "la 27ème Région".

de consulter et faire participer aussi bien les habitants des différentes villes concernées que les différents niveaux de politiques publiques concernés (la ville, le département et la Région, mais aussi les élus comme les agents des services publics documentaires ou sociaux). Ces trois exemples sont révélateurs d'une injonction à la participation qui prend la forme de consultation ou de recueil d'avis et d'expression. Plus encore, ces bibliothèques ne mettent pas tant en place des démarches participatives qu'elles sont le résultat de démarches participatives organisées par la ville. Par ailleurs, la participation ici ne questionne pas tant les politiques culturelles que les politiques urbaines, au sens d'aménagement du territoire et des espaces urbains. On retrouve le même procédé lorsqu'un projet culturel ou bibliothéconomique est proposé dans un budget participatif, pour autant ce n'est pas la bibliothèque qui propose de rendre participatif son propre budget (ou une partie).

Tous les projets participatifs qui amènent à repenser la bibliothèque territoriale ne sont cependant pas nés d'une injonction municipale et peuvent émaner du service lui-même dans sa manière de se positionner comme espace démocratique. Ainsi, les documents de communication du programme Démocratie présentaient certaines activités sous le titre de "Bibliothèque participative" avec pour texte de présentation :

> L'heure est à la démocratie participative : conseils de quartier, jurys citoyens, concertations publiques se multiplient en France. Dans un souci de construire avec les usager.e.s un service public toujours plus ouvert, plus démocratique, la Bibliothèque s'efforce de développer la participation de toutes et tous à ses activités, à sa gestion, à son amélioration. Imaginer et pratiquer la Bibliothèque comme un espace collectif de mobilisation des énergies, c'est renforcer son rôle d'outil démocratique.[90]

Il s'agit toujours de consulter le public sur la bibliothèque, mais cette fois-ci non seulement à l'initiative de la bibliothèque (et non pas à l'initiative de la ville) et sur des projets internes, bien que publics, à la bibliothèque : organisation d'une collection, d'une exposition, d'un service, etc. On trouve dans le programme sept activités. Nous nous intéresserons ici à quatre d'entre elles, parce qu'elles ont fait l'objet d'observations ou d'échanges avec les organisateurs :

« Tout le monde veut prendre notre place » avec pour sous-texte « Entrez dans la peau d'un bibliothécaire ...Nous vous proposons de vous mettre à la place d'un bibliothécaire en participant à l'élaboration de notre prochaine « Bibliothèque éphémère » en lien avec l'idée de démocratie. » Le texte est suivi par des exemples de la modalité de participation décrits par les verbes suivants : choisir, sélectionner, réfléchir et donner vos impressions. Dans ce projet particulier, le temps de consultation débouche aussi sur un temps de décision. Plus encore les verbes marquent la possibilité d'être acteur dans un temps d'élaboration non pas d'une politique publique mais de sa mise en œuvre.

[90] BmL, programme novembre

« **Porteurs de parole** » dont le sous-titre dit : « C'est une animation de rue qui a pour objectif de recueillir des témoignages à partir d'une question rendue publique sur le thème : le rôle et la place de la bibliothèque de demain ». Cette manifestation permet l'expression du public, son recueil et son exposition, puisque les phrases sont affichées dans l'espace public. Le jeu sur l'action est lié au fait de la possibilité offerte aux habitants par leurs réponses et leurs témoignages à se faire les acteurs de la nouvelle bibliothèque en construction. Il s'agit donc bien de consultation et de recueil avec en point de mire la possibilité d'une participation à l'action.

« **Une playlist géante** » , avec en sous texte : « Le concept : transformer la bibliothèque en Play List géante ! Dans le but de réaliser de nouveaux achats de CD souhaités par vous, usagers de la bibliothèque, durant les deux derniers mois de l'année, le samedi, chaque personne entrant dans la bibliothèque nous confiera LE titre de la chanson ou du morceau de musique qui lui paraît INCONTOURNABLE ! ». Il faut remettre cette activité dans le contexte de la bibliothèque du 4ème arrondissement, où s'est organisée cette playlist. Trois ans auparavant, la bibliothèque a monté un comité d'usagers[91] pour créer une discothèque, une collection de musique au sein de cette bibliothèque qui n'en avait pas. C'est ce comité qui a construit une politique documentaire sur la musique, a sélectionné les CD, les a commandés puis les a installés sur les étagères, et qui continue à exister pour mettre à jour cette collection et la valoriser. Cette démarche mérite le nom de participatif, au sens de Sintomer, Rocke et Talpin, tant elle fait vraiment des habitants les décideurs non seulement d'un projet, mais plus encore d'une politique publique, aussi réduite soit elle au périmètre d'un thème (la musique), d'un lieu (la bibliothèque du 4ème). La playlist géante est donc une nouvelle étape de ce projet, qui ouvre d'une certaine manière le comité à tous. En revanche, dans cette ouverture, la décision, qu'elle émane des habitants ou qu'elle soit collective à travers le comité, se perd et on peut finalement se demander si finalement il ne s'agit pas simplement d'organiser un sondage.

Arch & Show , à la fois une invitation à participer à un groupe de travail et une invitation à voir le résultat de ce groupe de travail, est présentée comme « le fruit d'une collaboration de longue durée entre partenaires et habitants investis pour s'approprier, interroger et partager ce patrimoine culturel commun, riche en résonances et pilier de la Cité. » Ici, le texte insiste sur deux enjeux : celui de la coopération et celui de l'identité. La coopération locale, entre services (bibliothèque, MJC, service archéologique de la ville, etc) et avec les habitants, est à la fois l'objectif et le moyen. Elle permet à la bibliothèque de trouver sa place sur le territoire, comme partenaire, comme animatrice et comme réceptacle du résultat de la production du groupe. Du point de vue de l'identité, c'est la célébration d'un territoire que l'on se réapproprie par la participation. Le texte dit encore : « la démarche participative mettant en évidence le rôle des habitant.e.s dans la valorisation du patrimoine de leur territoire. » Il s'agit pour les bibliothèques de jouer sur leur capacité à fédérer par l'identité territoriale, dans la mesure où elle est dépositaire

[91] certains n'étaient pas usagers au début du projet, mais habitants du quartier et fans de musique.

(avec d'autres : archives, musées) de la mémoire locale.

Ces exemples de la BmL sont révélateurs de ce que les démarches participatives interrogent en termes d'institutionnalisation de la participation par les services publics, voire en termes d'instrumentalisation, et de la participation, et des institutions qui en sont le lieu d'expérience. Ces exemples montrent aussi la participation en prise avec des questions d'identité territoriale : qu'est-ce qui fait que la bibliothèque est un lieu idéal pour recueillir les témoignages des habitants ou pour accompagner la définition d'une identité locale ? Et enfin, ces démarches interrogent la véritable capacité des institutions participatives à proposer autre chose que de la consultation et à favoriser l'émergence des acteurs politiques sur le territoire. Nombreux sont les sociologues et politologues à avoir souligné les difficultés liées à l'institutionnalisation de la participation. Par-là, on entend que la participation est organisée et par conséquent régulée par l'institution, de manière volontaire ou involontaire. Volontaire, quand la participation n'est qu'un outil ou un instrument au service d'une institution qui vise un objectif bien éloigné de celui qui consisterait à encapaciter les habitants, à produire collectivement de meilleures politiques publiques, ou à chercher à mettre en pratique une démocratie plus directe sur un territoire. Involontaire, quand, bien que cherchant à atteindre ces objectifs, l'institution ne prend pas en compte que la simple organisation dans ses murs crée un contexte qui n'est pas celui de la mobilisation sociale, et par conséquent restreint l'action politique au périmètre de l'institution. On retrouve ces deux idées de régulation d'une part et d'acte manqué d'autre part dans l'analyse de Blondiaux et Fourniau sur l'évaluation de la participation.

> Ce processus d'institutionnalisation entraîne deux types de conséquences majeures. Il coïncide en premier lieu avec un renoncement vis-à-vis d'une transformation sociale à grande échelle. (...) Une autre série de conséquences possibles de cette procéduralisation de la participation tient à l'extension des facultés de contrôle qu'elle offre aux autorités qui la pilotent.[92]

Il s'agit ici pour nous de comprendre si l'organisation de démarches participatives en, dans ou sur les bibliothèques est plutôt signe d'un contrôle exercé sur la mobilisation sociale, le signe du manque d'une vision d'ampleur qui ferait de l'institution un objet-lieu du politique plutôt qu'un lieu d'expérimentation du politique ou au contraire le signe d'une encapacitation des habitants qui prendrait une forme autre que celle à laquelle on s'attend.

B - 1 Entre conflit et identité

A Metz, un grand projet de rénovation urbaine visait le quartier de la Patrotte, quartier isolé de la ville à la fois géographiquement, socialement et culturellement. La municipalité a souhaité repenser totalement les espaces, les circulations, mais aussi les institutions, dont la bibliothèque et le centre social. Entre destructions, constructions et rénovations, le projet s'apprête à modifier l'espace quotidien des habitants. Et potentiellement à le bouleverser, tant l'attachement à un quartier, aussi isolé et détérioré soit-il voire d'autant

[92] Blondiaux and Fourniau, "Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie", op. cit., p. 19 & 11

plus qu'il est isolé, est fort. On pense au travail de Denis Merklen sur les bibliothèques qui brûlent et ce chapitre dans lequel il étudie un forum sur lequel des habitants parlent de la destruction de leur tour[93]. Dans un autre colloque, Denis Merklen dit aussi :

> Mais, d'autre part, l'attaque faite à une bibliothèque, nous fait penser qu'elle est vécue aussi comme véhicule d'un projet de transformation, comme porteur d'une série de valeurs qui viennent interférer dans la vie locale du quartier.[94]

On pense encore à cette scène de The Wire[95] où les jeunes dealeurs observent et commentent la destruction de leur tour. Cette tour est un espace fixe dans lequel se sont construits à la fois l'intrigue de la première saison et la représentation des personnages par leur circulation dans cet espace[96]. La scène de l'effondrement, entièrement construite en termes de scénario autour des dealers se rendant sur le lieu de la destruction à venir puis de la destruction en cours, évoque tout à la fois l'effacement de l'espace et la tentative d'effacer la mémoire et par conséquent l'identité des habitants de ces tours[97].

A Metz, le potentiel à la fois émotif et conflictuel d'une rénovation de quartier n'a pas échappé aux programmistes et autres aménageurs urbains et il importait que le projet apparût et fût bien identifié comme porté par toute la ville à laquelle ce quartier isolé allait enfin pouvoir se rattacher et glisser d'une identité construite dans l'exclusion à une nouvelle identité construite par l'inclusion. Dès lors, le projet n'est pas porté par la bibliothèque, mais bien par le service de démocratie participative qui pilote une coordination et par la coopération de tous les services engagés. La bibliothèque est, quant à elle, à la fois un des objets du projet et un lieu de construction de cette identité de rattachement. On comprend mieux par conséquent l'ensemble des animations qui seront organisées par la bibliothèque et qui visent principalement à l'expression des identités de ce territoire en vue de la reconnaissance d'une identité globale, chapeau rassurant et protecteur pour les autres. Dans un entretien réalisé avec l'une des bibliothécaires de l'équipe, celle-ci nous explique :

```
Enquêtée Metz : Ils continuent à mener les opérations sur le quartier,
car le projet n'est qu'une pierre dans l'immense édifice qu'est la rénovation
urbaine d'un quartier qui n'avait pas d'identité du tout.
```

Cette absence d'identité ne signifie pas tant le manque d'identités, celles-ci au contraire foisonnent, ni peut-être même le manque d'une identité hyperlocalisée, mais plutôt le manque d'un rattachement à l'identité territoriale au sens large, à celle de la communauté des habitants de la ville. Plus encore, il s'agit d'amener des habitants d'un quartier à devenir citoyens. L'isolement serait aussi exclusion du processus politique. La notion de proximité, qui englobe celle de rapprocher et non pas seulement celle d'être déjà proches, est porteuse d'un ensemble de valeurs qui reposent sur un triple jeu de ce qui lie : d'abord

[93] Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, op. cit.

[94] Denis Merklen à l'occasion du Conseil Général du Val d'Oise, *La Bibliothèque Outil Du Lien Social : Actes Du Colloque Organisé Le 11 Décembre 2008.* Op. cit., p. 18

[95] David Simon. *The Wire.* 2005

[96] France Culture. *David Simon (1/4) : Baltimore, le chaos et le roi.* fr

[97] Elizabeth Hodges. "Espace Mémoire Evenement (The Wire)". In: *Labyrinthe.* 2011th ser. 37.2 ()

les valeurs liées à la sociabilité (convivialité, solidarité), ensuite celles liées à l'identité partagée (authenticité, enracinement) et enfin celles liées à la citoyenneté (implication, participation) [98]. L'enjeu politique est perceptible : il s'agit de faire passer des habitants d'une identité qui se construit dans l'éloignement et qui donne naissance à des mobilisations conflictuelles, difficiles à gérer, à une identité qui se construit dans le lien et la proximité et qui intègre les conflits dans un mode d'expression plus régulé.

> Il apparaît donc nécessairement qu'au-delà de la convocation d'un certain pouvoir-faire des groupes de citoyens, l'enjeu des dispositifs de proximité réside dans la possibilité d'une transformation de la manière de "faire-pouvoir" de ces groupes, c'est-à-dire dans une transformation de leur rapport identitaire aux résistances qui les ont mobilisés et ont défini leurs rapports à leurs attentes normatives.[99]

Qu'on ne s'y trompe pas, au-delà de l'importance qu'on peut concevoir à une proximité d'expression politique entre tous les habitants, l'enjeu de la rénovation porte aussi sur la transformation du conflit en une modalité acceptée et acceptable, qui revient finalement à pacifier et canaliser des mobilisations conflictuelles. Les risques de dissolution du potentiel contestataire dans la participation publique sont d'autant plus forts que celle-ci impose un cadre, un objectif et d'une certaine manière guide les formes de la contestation. Dagnino-Tabagiba parle de "défi sérieux pour les mouvements"[100]. Dans le cas que nous décrivions à Metz, il n'y a pas de mouvement social, de mouvement de contestation. L'absence d'organisation ne signifie pas pour autant absence de conflit.

> Plusieurs auteurs relèvent que les approches d'urbanisme collaboratif postulent une société civile relativement organisée, homogène et à la recherche du consensus. Ils sous-estiment la complexité et les conflits qui la traversent, ce qui peut conduire, dans certains cas, à marginaliser plutôt qu'à inclure les groupes et les individus les plus dominés.[101]

La participation dans les projets de rénovation urbaine ne pacifie pas le conflit sous une forme organisée. Elle pacifie plutôt des conflits qui préexistent et qui ne reposent ni sur une organisation, ni sur une revendication clairement énoncée (vandalisme, désobéissance,

[98] Pour être plus exacte, Houiller-Guibert liste les valeurs positives de la proximité, valeurs que nous avons catégorisées : « Le champ lexical dans lequel s'insère la notion de proximité montre combien elle est invoquée comme valeur positive, de refuge, où la convivialité, la solidarité, l'authenticité et plus largement l'enracinement viennent conforter le quotidien. La proximité est brandie comme une évidence sociale et construite comme une nécessité, fondée sur un jeu d'équivalences à l'effet symbolique puissant : elle fait écho à l'implication, la participation, l'efficacité et la légitimité. » Charles-Edouard Houllier-Guibert. "Evolution de la communication territoriale : les limites de l'idéologie de la proximité". fr. In: *Les Enjeux de l'information et de la communication* me 2009.1 (2009), pp. 45–61, paragraphe 10

[99] (paragraphe 31]maesschalck2009

[100] Evelina Dagnino and Luciana Tatagiba. "Mouvements sociaux et participation institutionnelle : répertoires d'action collective et dynamiques culturelles dans la difficile construction de la démocratie brésilienne." fr. In: *Revue internationale de politique comparée* 17.2 (Oct. 2010), pp. 167–185. ISSN: 1370-0731. DOI: 10.3917/ripc.172.0167

[101] Marie-Hélène Bacqué and Mario Gauthier. "Participation, urbanisme et études urbaines: Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein". fr. In: *Participations* 1.1 (2011), p. 36. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0036, p. 50

incivilités, etc.) et des conflits à venir, non encore organisés mais qui pourraient l'être et qui naitraient du refus de la rénovation en cours. Sherry Arnstein[102] place ce type de projet de rénovation dans un des deux premiers échelons de son échelle de mesure de la participation, comme de la non participation, soit comme manipulation, soit comme thérapie. Donzelot et Epstein ont étudié plusieurs projets de rénovation urbaine pour en montrer le caractère instrumentalisant, qu'ils associent à un usage de la notion d'intérêt général qui reste notion théorique plutôt que guide pratique[103]. On peut donc craindre de ce type de projets, non pas qu'ils ne parviennent pas à recueillir les idées et les identités en présence, mais plutôt que la démarche participative se suffise à elle-même et ne permette pas aux habitants d'être les acteurs du projet. Que la manipulation soit consciente ou pas, il y a une forme d'incompréhension de ce qui joue au niveau identitaire et qui fait qu'une participation sur une définition de territoire devrait être davantage qu'une consultation, au moins une délibération et autant que possible une occasion de décision collective. Sinon, comme dans la scène de The Wire, le projet restera vision idéale, déjà un échec, car situant les acteurs du côté de la résistance plutôt que de la construction collective.

> La tentative de contrôler les individus à travers l'organisation de l'espace urbain se révèle ainsi un échec lorsqu'à la fin de la séquence l'effondrement de la tour, en même temps que les héros de la série qui savent résister aux institutions corrompues, obscurcit littéralement la vision idéalisée du maire pour une "nouvelle" Baltimore.[104]

Les bibliothèques, incarnant la vision idéalisée de la mairie, sont alors prises dans un double mouvement positif et négatif : positivement elles sont le résultat d'un territoire pensé comme rapproché, pacifié, réunifié, et négativement, elles sont le résultat d'un territoire pensé sans ou contre ses habitants, avec une identité en décalage par rapport à celle du quartier, comme des objets neufs qui ne correspondent pas à la mémoire locale. Car la bibliothèque, quand elle est au cœur d'un projet de reconstruction territoriale porte le poids des valeurs et des systèmes de reconnaissance qu'on souhaite être ceux du nouveau territoire. Se construisant dans une démarche participative, toute limitée soit-elle, la bibliothèque souhaite amplifier sa légitimité, à la fois auprès des élus et auprès des habitants. La fonction démocratique de la bibliothèque est alors à voir dans sa simple présence. Elle incarne. Peu importe l'échec de la participation, peu importent les conflits d'identité, elle incarne la proximité, la démocratie, ici comme partout.

Anticipation du conflit et utilisation de la participation pour faire glisser une potentielle crise identitaire vers une reconstruction identitaire, tel est aussi ce que nous avons identifié comme mécanisme dans le projet de construction de la médiathèque de Lezoux. Ici, la médiathèque ne relève pas de la transformation d'un quartier doté d'une identité propre, mais de la création d'un nouvel espace territorial qui doit réussir à

[102] Arnstein, "A Ladder of Citizen Participation", op. cit.

[103] « Nous utilisons la formule de l'intérêt général en France alors que les Anglo-saxons préfèrent celle de bien commun. A première vue, la différence peut paraître mince. Mais c'est en voyant comment elles sont mobilisées dans un cas et dans l'autre que nous comprendrons la manière dont la participation peut constituer en France une exigence théorique suivie de peu d'effets pratiques tandis que c'est exactement l'inverse qui se produit aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. »Donzelot and Epstein, "Démocratie et Participation: L'exemple de La Rénovation Urbaine", op. cit., p. 21

[104] Hodges, "Espace Mémoire Evenement (The Wire)", op. cit.

fédérer plusieurs identités communales : une intercommunalité. Ouvrir une médiathèque à Lezoux signifie fédérer et donc fermer toutes les petites et très petites bibliothèques rurales des villes de l'intercommunalité naissante. La question se pose automatiquement : pourquoi à Lezoux ? Vaut-il mieux une grande bibliothèque que 10 petites mais plus proches des habitants ? Lezoux a-t-elle la même identité que les 10 autres petites villes ? Un habitant d'une de ces villes se reconnait-il comme habitant de l'intercommunalité et usager évident de la future médiathèque de Lezoux ? Comme à Metz, la question du conflit potentiel repose sur l'identité du territoire et la représentation identitaire que portera la médiathèque à construire. Organiser une démarche participative sur un tel projet signifie se donner des outils pour éviter que le conflit ne se cristallise et trouver les mots et les actes pour que la nouvelle médiathèque réponde aux problèmes identitaires, voire pour qu'elle incarne la nouvelle identité territoriale. Dans l'entretien que nous avons mené au sujet de Lezoux, lla notion de territoire est constamment évoquée.

`Enquêté Lezoux : Il s'agit de modifier le territoire. ...Il est fondamental de parler des territoires, d'être au côté des territoires, de recomposer la notion de territoire.`

Scandé, le terme de territoire donne le tempo de ce que doit être la médiathèque aujourd'hui : pensée par tous les acteurs institutionnels, reflet des activités (monde rural ou monde urbain), imaginée par les habitants, etc. La participation est une obligation, une injonction du territoire à toutes ses institutions, si elles veulent voir reconnaître leur appartenance au territoire, faire partie du lieu, endosser l'identité locale et entretenir une proximité avec les habitants. Or, dans une intercommunalité, ce territoire et son identité sont en redéfinition :

> Sous l'effet des nouvelles technologies, les frontières s'effacent ou sont mises en question. Le territoire, figure de l'unité politique, est menacé par un mouvement qui simultanément tend à le réduire, voire à le faire disparaître, tout en lui substituant paradoxalement un modèle unique, celui du centre et de la périphérie : un espace global transactionnel s'impose. Parallèlement et en réaction, les lieux, l'identité, les traditions retrouvent vigueur. Un espace patrimonial se redessine.[105]

Là encore, les enjeux de redéfinition de cette identité territoriale ont été étudiés par nombre d'auteurs et mettent en évidence des jeux de pouvoir et de reconnaissance. Pour Koebel, « (...) encouragées par le processus de décentralisation du pouvoir, les collectivités territoriales affirment de plus en plus leur identité locale à travers le sentiment (ou la volonté) d'appartenance locale de leurs élus, et une politique de communication volontariste qui met en avant, parfois en les construisant de toutes pièces, des spécificités culturelles. »[106]. Beauchard rappelle que l'élu est peut-être plus porteur d'une identité territoriale que d'un territoire (entendu géographiquement)[107]. Pour Koebel, résultat de

[105] Jacques Beauchard. "La ville contre le territoire ?" fr. In: *Population & Avenir* 708 (July 2012), pp. 4–7. ISSN: 0223-5706. DOI: 10.3917/popav.708.0004, paragraphe 14

[106] (paragraphe 1]koebel2009

[107] Beauchard, "La ville contre le territoire ?", op. cit., paragraphe 17

la décentralisation, les élus sont attachés positivement et négativement au territoire et à son identité.

> On commence à percevoir, à travers ces règles de représentation qui sont au fondement de la démocratie en France, les premières raisons d'un attachement du pouvoir au territoire, par le biais de la dépendance des représentants du pouvoir à ceux qui habitent le territoire, qui y vivent – ou du moins qui y sont rattachés sur le plan administratif en tant qu'électeurs potentiels.[108]

Faire de la bibliothèque l'outil de la construction d'une identité territoriale peut ainsi revenir à faire de la bibliothèque l'outil de la légitimation du pouvoir des élus, à travers une valorisation des habitants, de leurs valeurs et de leurs cultures. Lors d'un colloque sur les bibliothèques et le territoire en 2015, les bibliothécaires de la communauté de communes « Entre Aire et Meuse » expriment le projet de construction de la médiathèque comme permettant « à la population de s'approprier l'espace dédié, lui procurer un sentiment d'appartenance à un territoire »[109] ou encore comme « une opportunité pour confirmer l'identité territoriale par la présence d'un équipement structurant. »[110]. Ainsi, c'est un équilibre qu'il convient de trouver entre la bibliothèque comme espace de création et de valorisation des identités locales et d'une identité commune, et la bibliothèque comme instrument de légitimation des pouvoirs publics en place[111].

Il convient de terminer cette section sur l'identité, le conflit et la bibliothèque territoriale en prenant l'exemple de Vitrolles. Le projet s'est inscrit non pas dans une anticipation d'un conflit suite à la redéfinition d'un territoire, mais dans un temps qui suit le conflit, un temps où l'on cherche à aller de l'avant, et réécrire une identité collective, un récit commun. La mémoire des Vitrollais n'avait pas oublié que la bibliothèque avait été le lieu très visible de l'exercice politique du Front National dans les années 90. Médiatisée, leur action de censure et de contrôle avait fait l'objet d'une mobilisation des bibliothécaires français. C'est pour s'opposer à ce souvenir et pour en créer de nouveaux que la mairie propose de construire une nouvelle bibliothèque, une bibliothèque pensée avec ses habitants et non contre ses habitants, une bibliothèque qui "reflète son territoire"[112].

---

[108] Michel Koebel. "De l'existence d'un champ politique local". fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 24–44. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0024, paragraphe 7

[109] Nathalie Meunier. *La Communauté de communes entre Aire & Meuse*. fr. Nancy, France, Nov. 2014, slide 13

[110] ibid., slide 15

[111] Mariette Sibertin-Blanc. "Atelier 2 – Culture / Urbain / Rural Comment Accompagner Les Mutations Des Territoires Par La Culture ? (Syntèse Des Ateliers)". In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 21–23, p. 22

[112] Comme le dit l'enquêtée de Vitrolles. L'entretien au sujet de Lezoux a amené de mêmes remarques : "Enquêté Lezoux : Quand on rencontre des gens qui parlent de la pêche traditionnelle qui se fait dans certaines régions, quand on veut inscrire la bibliothèque dans son territoire, on ne peut éviter les mémoires locales. Quelle est l'identité du territoire ? Quelles sont les interactions sociales qui constituent leur vie quotidienne ? La bibliothèque doit-elle refléter une identité territoriale ? L'écriture du programme de la bibliothèque ne peut pas faire l'impasse sur la compréhension du territoire, sur une compréhension qualitative de la façon dont les gens vivent ce territoire."

A Vitrolles, cette recherche de reflet a pris deux formes : d'abord une consultation sous un chapiteau, avec des présentations, des ateliers, des jeux autour de la bibliothèque rêvée, et ensuite un travail artistique basé sur un projet d'archives vivantes. Ce recueil de la mémoire locale sert à la fois de base de "constitution d'un patrimoine"[113] et de matériel pour l'œuvre artistique 1% qui sera installée dans la bibliothèque à l'ouverture. La bibliothèque peut ainsi devenir ce reflet, celui des habitants eux-mêmes, qui peuvent se retrouver dans la bibliothèque, par la mise en service d'une de leurs idées, par la présence de leur image ou de celle de leurs connaissances, voire de leur famille. La bibliothèque est présentée dans l'entretien comme une "extension de la famille", un lieu chargé d'identité et de patrimoine.

> Le défi est donc de renforcer ce qui fait sens pour l'action culturelle locale, tout en intégrant les multiples identités des habitants, d'ici et souvent d'ailleurs, revendiquant parfois plusieurs ancrages. Selon les témoignages, le patrimoine et l'identité d'un territoire sont à co-construire : il s'agit bien de considérer que « la culture d'une ville est à partager » ainsi que le souligne Laurence Dupouy-Verrier, ce qui implique de construire une identité commune, s'appuyant sur les ressources et des représentations individuelles multiples.[114]

La participation dans les politiques publiques semble être à la fois un remède et un poison : dans le meilleur des cas, elle serait co-construction d'une identité territoriale résolvant ainsi le problème de la crise de la représentation en favorisant la démocratie directe et l'action politique des habitants ; d'un autre côté cette même participation, parce qu'elle est cadrée et normée par la collectivité qui la lance, empêche les mouvements de contestations potentiels, ceux dans lesquels les habitants endossent et assument leurs opinions. La bibliothèque en tant que lieu de politiques publiques n'échappe pas à cette dualité lorsqu'elle est l'objet de la participation. Cependant, des six projets évoqués en introduction de cette section, nous n'avons observé que les trois qui questionnaient la notion de conflit. Les trois autres sont absolument différents. La bibliothèque y est peut-être l'objet de la participation, mais elle n'est pas l'objet d'une rénovation urbaine, d'une recomposition du territoire. Dans ces trois exemples, aucune injonction n'est venue d'une municipalité ou d'un département qui verrait dans la bibliothèque ou dans une future bibliothèque le symbole d'une identité en train de se construire. Dans les projets tels que "Tout le monde veut prendre notre place", "Arch & Show" et "Play list géante" , la BmL s'est proposée à elle-même ces activités. Proposer aux habitants de sélectionner les ouvrages pour une table d'exposition permet certes à la bibliothèque de refléter son territoire, mais ne questionne ni l'identité du territoire, ni celle de la bibliothèque. Proposer aux habitants d'être des commissaires d'exposition permet de la même manière à la bibliothèque de se faire le lieu d'un récit qui sera conté par d'autres qu'elle-même, sans que cela n'interroge profondément son rôle. Inviter les habitants à lister leur disque préféré pour l'ajouter dans une collection permet là-encore de donner à entendre le son du quartier, plutôt que celui peut-être trop formel de la bibliothèque, mais là encore, le processus de définition d'une politique de lecture publique en termes de collections n'est pas retravaillé. Sans injonction des élus, dans un contexte qui n'interroge pas l'identité

[113] Extrait de l'entretien de Vitrolles.

[114] Sibertin-Blanc, "Atelier 2 – Culture / Urbain / Rural Comment Accompagner Les Mutations Des Territoires Par La Culture ? (Syntèse Des Ateliers)", op. cit., p. 22

du territoire, mais qui lui donne une visibilité, la participation semble alors n'être plus qu'une forme comme une autre de médiation et d'accès à la culture. Pourtant, dans ces trois cas, les habitants ont sélectionné, choisi et décidé, avec et parfois en lieu et place des bibliothécaires. Ce processus ne peut être anodin et nous allons nous y intéresser dans les pages suivantes.

B - 2 Décision et expertise

Dans les sept projets présentés en introduction de cette section, quatre sont purement consultatifs : Metz, Vitrolles, Play-list géante et Porteurs de parole à la BmL. Dans ces projets, les habitants, usagers ou non, sont invités à donner leur avis selon des formes diverses, soit sur des questions générales (la bibliothèque de vos rêves), soit sur des points précis (Que voudriez-vous faire avec votre bibliothèque ? Quels CD voudriez-vous dans votre bibliothèque ?), ou à exprimer leur vision du quartier (histoire au singulier ou histoires au pluriel du quartier, souhaits et envies, diversité du quartier, etc.). Dans tous ces cas, la bibliothèque traite ces propositions et ces éléments et les intègre ou non dans son projet, qui sera plus ou moins le reflet des désirs des habitants consultés. La précision de la question et des réponses va faire bouger la possibilité de refléter réellement ces habitants. Ainsi, à la question concernant la bibliothèque idéale, la grande majorité des réponses a été fortement décevante pour les bibliothécaires. Dans le meilleur des cas, les habitants ont demandé des services qui existent déjà : des mangas à la bibliothèque, par exemple. Dans le pire des cas, ils ont demandé des services souvent considérés par les bibliothécaires comme conservateurs ou rétrogrades : centrage de la bibliothèque sur le livre, des espaces calmes et silencieux, etc. Lors de la journée sur les espaces démocratiques et les bibliothèques, organisée dans le cadre du programme Démocratie de la BmL, la directrice d'un réseau de bibliothèques d'une ville de taille moyenne en France a évoqué l'inutilité de ces consultations sur la bibliothèque de demain qui débouchent irrémédiablement sur une évocation de la bibliothèque d'hier. Faisons un détour pour répondre à cette remarque. Pendant huit ans, de 2003 à 2011[115], la ville d'Aarhus a consulté ses habitants sur la rénovation d'un quartier, rénovation qui serait surtout l'occasion de repenser la bibliothèque municipale. Il aura fallu huit ans et non pas seulement une après-midi sous un chapiteau. Certes la durée était aussi liée au besoin de la ville d'épargner pour pouvoir construire une bibliothèque vraiment ambitieuse, il aura néanmoins fallu huit ans de consultation. Plus encore que la durée, ce sont les questions qui font une véritable différence. Là, où la bibliothécaire française veut interroger la bibliothèque idéale des habitants, le directeur des services aux citoyens et aux bibliothèques[116] de Aarhus pose les questions suivantes : « À quel problème de la société votre bibliothèque répond-t-elle ? Pour résoudre quel problème a-t-elle été construite ? »[117]. Tout au long de la consultation, il n'a jamais été question de la bibliothèque, mais de ce que les habitants rencontraient comme problèmes ou comme facilités, de ce que les habitants partageaient ou non comme valeurs, jusqu'à pouvoir dessiner un projet de bibliothèque qui reflète non pas l'image

[115] 2011 est la date de la pose de la première pierre, 2015 la date de l'ouverture au public.

[116] Il serait intéressant de développer le fait qu'il existe un directeur des services aux citoyens et aux bibliothèques plutôt qu'un directeur des affaires culturelles.

[117] Amandine Jacquet. "Aarhus : Du Mythe à La Réalité | Bulletin Des Bibliothèques de France". In: *BBF - Bulletin des Bibliothèques de France* BBF en ligne - Contributions (Jan. 2016)

des bibliothèques par les habitants, mais les valeurs de la ville et de ses habitants. En étant interrogés sur leurs désirs spécifiques concernant la bibliothèque, les habitants ne peuvent qu'être en attente de voir si la nouvelle bibliothèque aura le service qu'on a demandé. Si on s'est intéressé au contraire à leurs valeurs, les habitants attendront de voir comment la bibliothèque a réussi ou non à donner corps à ces valeurs. D'un côté, la consultation amène les habitants à vérifier l'adéquation entre une demande spécifique et sa mise en œ]uvre, d'un autre côté la consultation amène les habitants à observer et découvrir la mise en œuvre d'un ensemble de valeurs partagées et collectives.

Ces deux exemples de consultation montrent que la participation ne fait pas qu'inviter les habitants à prendre part, elle assigne ou met en évidence des rôles, assignation qui se joue aussi dans le choix d'un type de procédure participative. Cela fait écho à un "impensé"[118] de la participation, impensé qui concerne la définition des acteurs de la participation : groupes, associations, individus, etc. et par conséquence la définition de leurs motivations et engagements, mais aussi de tout ce qui détermine les limites de leur action possible. Faisant référence à cet impensé, Bacqué et Mechmache précisent :

> La nature des rapports que les habitants doivent nouer avec les élus et les administrations reste un autre point aveugle. Doivent-ils être intégrés à la gestion ou la contrôler ? Sont-ils des partenaires dans un dialogue ou les acteurs d'un contre-pouvoir ?[119]

La définition, explicite ou non, voulue ou non, des rôles est génératrice d'une attente en termes de reconnaissance de la qualité de l'individu à participer : qualité acquise avant l'expérience participative ou par l'expérience participative. Cette reconnaissance prendra trois formes : reconnaissance de l'incarnation du rôle (chacun veut avoir ses lignes à dire sur scène et ne pas être figurant), reconnaissance de l'impact (chacun veut que son rôle ait joué dans le résultat final) et reconnaissance de l'expertise (chacun veut se voir identifié comme spécialiste de ce rôle). Dès lors, lorsque le participant ne voit pas son idée être mise en œuvre ou constate la faible portée de son implication, alors la participation sera synonyme de frustration et de déception. Les projets étudiés ne manquent pas d'évoquer ces déceptions possibles. Ainsi la bibliothécaire de Metz rappelle

`Enquêté Metz : le temps de l'administration n'est pas celui du temps du vœu. On crée des insatisfaits.`

En vérité, le temps de l'administration s'avère finalement être double : participatif, il est dans la consultation, actif, dans la décision. Les habitants se trouvent coincés dans une frise chronologique dont ils ne sont pas les acteurs : ni du thème de la consultation, ni de sa forme, ni de sa réception. Ils ne peuvent qu'agir en faisant confiance à l'administration publique pour garantir la légitimité de la forme et du thème et la prise en compte de leurs idées. En d'autres termes,

[118] Cette notion d'impensé de la participation fait référence à un ouvrage de Loïc Blondiaux, Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit.

[119] Bacqué and Mechmache, *Pour Une Réforme Radicale de La Politique de La Ville*, op. cit., p. 13

> La boîte noire du projet reste le plus souvent la propriété des concepteurs, l'arbitrage final relevant de la décision des responsables politiques.[120]

L'image de la boîte noire est intéressante car elle est ce qui n'est vérifié qu'en cas de problèmes ou de doutes ; tant que les habitants ont confiance dans les porteurs du processus, elle n'a pas de raison d'être consultée. Inversement, l'idée d'une boîte noire souligne une transparence opaque, un accès limité et le germe de méfiance qui nait dans ces projets participatifs qui ne partagent ni la construction de la méthode, ni la décision finale. Sintomer, Röcke et Talpin parlent d'une "écoute sélective" des élus et des agents de l'administration, mais d'une écoute dont les règles ne sont pas données[121]. Dans les déceptions ressenties sur la mise en œuvre de leurs idées, les habitants questionnent finalement à la fois leurs qualités et celles de l'administration à définir le processus de consultation et de décision. Cela fait écho au directeur de Lyon, qui pointe en interview l'échec d'un projet participatif, en soulignant à la fois les risques de l'amateurisme et l'absence d'évaluation des dits-experts.

`Enquêté J2 : La participation, si c'est mal traité tu vois à la fin ça devient agaçant. Il n'y a pas de filtres actuellement, c'est ça qui me gêne, il n'y a pas d'évaluation. Nous on a expérimenté avec les horaires de Lacassagne, on a travaillé avec la ville, avec le service de démocratie participative, avec une société qui aide la participation et tout ça, ça n'a rien donné du tout et c'est désolant, c'est désolant.`

Les notions de boîte noire, d'écoute sélective ou d'absence d'évaluation questionnent finalement la notion d'expertise : expertise sur la participation, sur l'administration publique, sur les politiques publiques, sur l'objet de la participation (ici les bibliothèques) et finalement expertise potentielle des habitants. On notera que dans le cas de la consultation à Aarhus, les expertises sont convoquées dans des temps bien spécifiques et sur des rôles bien spécifiques. L'expert en participation fonde un programme de consultation, dans lequel les experts que sont les habitants parlent de ce dont ils sont experts, à savoir de leur vie en tant qu'habitants de Aarhus, ville du Danemark au 21ème siècle. Au terme de cela, l'expert qu'est le bibliothécaire transforme ce recueil d'informations en un projet bibliothéconomique, qui sera ou non validé par l'expert en politique publique qui est l'équivalent du directeur des affaires culturelles. Dans ce cas, la participation est moins susceptible de créer de la déception parce qu'elle ne crée pas une attente de reconnaissance dans l'action proposée aux participants. En d'autres termes, leur expertise est prise en compte, mais sans qu'elle soit considérée comme jouant un rôle dans le processus participatif. Pour clore cet exemple, on pourrait dire qu'il ne s'agit pas de participation, mais seulement d'une consultation dans laquelle les habitants

[120] Bacqué and Gauthier, "Participation, urbanisme et études urbaines", op. cit., p. 54

[121] « Cette politique implique une « écoute sélective » des participants par les élus et les techniciens, auxquels il revient de faire la synthèse des discussions sans qu'une règle du jeu clairement établie permette de le faire d'une façon objective ou impartiale, et sans qu'ils soient tenus d'expliquer pourquoi ils intègrent telle proposition et pas telle autre. » ou encore « [La démocratie de proximité] est fondée sur une « écoute sélective » qui institutionnalise un dialogue régulier mais le fait sur des bases procédurales floues, où il revient aux seuls décideurs de choisir ce qu'ils entendent intégrer des suggestions émises dans les discussions. »Sintomer, Rocke, and Talpin, "Démocratie participative ou démocratie de proximité ?", op. cit., p.29 et p.39

n'ont aucun pouvoir, ne gagnent pas davantage de pouvoir à participer et sont juste les témoins dont le récit est pris en compte par les experts.

Si on peut s'autoriser à revenir sur le caractère participatif de cette consultation, il convient en revanche de s'attarder sur l'expérience menée à Lezoux, expérience dont le caractère participatif ne nous semble pas à remettre en question. De même qu'à Aarhus, le processus engagé valorise une diversité des expertises. Des experts en design des services ont construit un processus participatif, dans lequel pouvaient s'exprimer sur leurs champs respectifs des experts en bibliothèques (la bibliothèque départementale), des experts en services territoriaux (les services sociaux), des experts en vie sur le territoire (habitants), des experts en politique territoriale (des représentants des différentes collectivités territoriales mobilisées par le projet). Suite à ce recueil de paroles d'expert, les designers ont transformé ces approches territoriales en différents prototypes de services documentaires, prototypes fabriqués par puis testés avec les habitants, jusqu'à ce que les designers puissent dessiner le projet de bibliothèque. Ici, les habitants endossent un rôle plus actif dans le processus de décision qu'à Aarhus. Peut-être faut-il considérer qu'un processus participatif doit générer suffisamment d'attente des participants, y compris au risque de produire de la déception, déception qui sera dès lors à la hauteur de leur engagement, de la lecture de leur engagement au niveau du processus et de leur implication dans les niveaux de décision.

Néanmoins, il convient de s'arrêter sur le fait que la participation publique repose donc sur une mise en visibilité et en responsabilité des expertises diverses et se demander en quoi ce type de participation propose une réponse positive et un traitement efficace à la crise de la représentation. En d'autres termes, que propose finalement cette participation en terme d'alternative à la démocratie représentative ? Elle semble proposer une démocratie qui reposerait sur la reconnaissance des expertises, par une amplification du rôle des experts, ou par une augmentation de leur nombre (en admettant une plus grande multiplicité dans la reconnaissance des expertises). Or il nous semble que lutter contre la crise de la représentation en accroissant le rôle des experts comme le nombre d'experts est discutable. Au mieux cela appelle à la reconnaissance de la valeur de l'information dans la démocratie : les représentants doivent avoir les informations, de toute nature, sans hiérarchisation, qui permettent de prendre les bonnes décisions, les décisions adaptées, reflétant le territoire. C'est ce que l'on comprend de l'interview du bibliothécaire sur Lezoux.

Enquêté Lezoux : Le reflet du territoire n'est pas incarné dans la représentation (portraits, forme du bâtiment), mais incarné dans les modes de fonctionnement du territoire. Par exemple, sur un territoire avec une forte solidarité ou une forte dimension de savoir-faire (potagers, bricolage), nous devons réfléchir à la façon dont on rend les services. Refléter et s'inscrire dans les modes de participation doit être en adéquation avec les modes de vies de la bibliothèque. Si localement on a une forte présence de gens qui font des potagers, alors la bibliothèque ne peut pas simplement faire un fonds documentaire sur les potagers ; ce n'est peut-être pas la bonne solution. Il lui faut plutôt prêter des graines et des outils et peut-être un jour prêter des livres.

Dans le meilleur des cas, on reconnaît donc la valeur de l'expertise de chacun et la bibliothèque est alors un des lieux, un des espaces dans lesquels non seulement on tiendra compte de ces expertises, mais dans lesquels on proposera des expérimentations qui permettent à chacun de mobiliser et de faire reconnaître ses expertises et ainsi incarner son rôle. C'est ce qu'on observe dans les projets "Arch&show" ou "Tout le monde veut prendre notre place" dans lesquels les usagers et/ou habitants sont invités à se servir de leurs expertises d'habitants, de lecteurs ou d'usagers, etc. pour donner forme au projet, tout en insérant leur expertise dans une interaction avec d'autres experts : les bibliothécaires, les archéologues, les médiateurs, etc. La notion d'expert est également étudiée à travers la mise en valeur des expertises profanes, expertises des habitants eux-mêmes. Pour Mazeaud[122], le triptyque citoyens/élus/techniciens, qui est une catégorisation souvent utilisée pour définir la structure de la participation territoriale, permet, malgré ses limites, de faire la distinction entre les différents savoirs mobilisés par chaque catégorie d'acteurs. C'est d'ailleurs une des exigences de la participation que de laisser chaque acteur pouvoir se saisir de ses connaissances et compétences dans un projet collectif. En effet, si

> au sens courant, l'expert est celui qui dispose d'une compétence spécialisée dans un domaine donné, [et qu'] identifier l'expert par sa compétence tend donc à exclure ceux qui n'ont pas de connaissances particulières, les exigences de participation ont cependant conduit au mouvement inverse, en ménageant une place pour des experts aux connaissances diverses, et parfois non spécialisées. [123]

On voit ainsi se développer la notion, mais aussi la présence

> d'experts dits « profanes », en raison des connaissances « locales » qui leur sont propres ou parce que les problèmes traités emportent des conséquences concrètes sur leur vie (par exemple les malades du sida : Epstein, 1995).[124]

Cependant l'expertise des habitants trouve parfois des difficultés à s'exprimer, à être reconnue comme telle, notamment face aux expertises techniques et scientifiques. Comme Olivier Leclerc le rappelle : "une expertise suppose la mise en place d'une procédure de décision dans laquelle une personne est appelée à donner un avis"[125]. La reconnaissance des expertises profanes par rapport à l'expertise technique se situe alors plutôt sur le champ de la communication que de la décision.

Cela amène à plusieurs remarques concernant la bibliothèque comme lieu d'expérimentation de la participation, la participation comme temps de dialogue entre des expertises et enfin la place finale de ces experts dans la prise de décision.

[122] Alice Mazeaud. "Citoyen/Élu/Technicien". In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.
[123] Olivier Leclerc. "Expert". In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.
[124] ibid.
[125] ibid.

Que la bibliothèque, institution publique, puisse être le lieu d'une mise en exercice de la participation, ne doit pas tant nous étonner. En suivant John Dewey, nous considérons les structures gouvernementales comme ayant pour objet de mettre en œvre la démocratie, entendue comme l'unique régime en lequel l'expérimentation des conditions de la vie en société peut être constamment renouvelée, donnant ainsi la possibilité aux individus d'influencer ce qui les affecte[126]. C'est justement en tant qu'institution que la bibliothèque est un lieu dans lequel la participation peut à la fois s'exercer et s'expérimenter. En tant qu'institution, la bibliothèque est dédiée à la réalisation non pas de la démocratie, mais des expérimentations qui concourent à la transformation continue de la démocratie. Dès lors, les projets participatifs en bibliothèque sont autant d'occasion soit de prendre part à cette transformation, soit d'acquérir une confiance dans sa capacité à y prendre part, une politisation. La participation en bibliothèque serait donc soit l'incarnation du rôle dont nous parlions plus haut, soit une préparation à l'incarnation de ce rôle. Dans ce milieu professionnel, la notion de démocratisation tourne principalement autour des publics, en termes de quantité et de variété de publics présents, plutôt qu'en termes de possibilité d'action ou d'agentivité. En d'autres termes, la participation amène la bibliothèque à se penser comme actrice d'une démocratisation, entendue comme démocratisation de la démocratie, pour reprendre les mots de Balibar[127], plutôt que comme garante d'une démocratisation de la culture, par l'accès à tous. Et ce d'autant plus que la démocratisation des publics est loin d'être acquise dans ces projets participatifs.

L'expérimentation est en quelque sorte contrecarrée par l'absence de démocratisation dans la participation elle-même. La faible diversité des participants touche à la portée de la participation, aussi bien en termes de résultat qu'en termes d'apprentissage. A Vitrolles, la bibliothécaire exprime cette limite.

Enquêté Vitrolles : On ne capte pas le public qui devrait être capté. Ce sont toujours les mêmes qui viennent.

Elle note que le problème de la diversité dans la fréquentation des bibliothèques se reproduit dans les projets participatifs qui, par conséquent, n'apportent pas les éléments attendus, les éléments qui viendraient justement de ces "zones obscures", qui échappent à la bibliothèque. A Metz, le même constat est fait. Certes il y a eu de la participation, mais laquelle ? La critique est faite aux élus de faire du clientélisme[128] tant il apparait que le projet se fondera sur les seuls présents, seuls aptes à définir les contours du projet à venir. Les bibliothécaires pointent ce que de nombreuses études ont montré, à savoir que la participation touche d'abord :

Enquêté Metz : des gens déjà ancrés dans un fonctionnement naturel d'être interpellés en tant que citoyens et qui se sentent autorisés à l'être

[126] Dewey, *Le public et ses problèmes*, op. cit.
[127] Étienne Balibar. *Libre parole*. français. Paris, France: Éditions Galilée, 2018. ISBN: 978-2-7186-0978-2
[128] Extrait de l'entretien mené avec Metz)

et ne parvient pas à toucher les publics marginalisés[129]. En questionnant sa manière de donner place à toutes les voix, la bibliothèque peut alors redevenir un espace public, un espace qui laisse entendre la parole des habitants et qui l'intègre à son activité. Et l'exercice n'est pas facile, tant ces actions sont relativement nouvelles pour les bibliothèques et tant elles revêtent un caractère sinon exceptionnel, du moins événementiel (qui n'arrive qu'une fois). La bibliothécaire de Vitrolles parle dans notre entretien de coup d'éclat; l'interview d'une bibliothécaire de la BmL rappelle le caractère expérimental de toutes les actions menées, avec en arrière-plan l'idée de pouvoir exploiter ce qui sera sorti de ces expérimentations. Plus encore, que faire de toutes ces voix, notamment celles récoltées dans les actions participatives. La bibliothèque a pour objet le savoir et la connaissance et elle a pour méthode de les organiser dans un espace. Penser la bibliothèque comme un espace public, inclusif et participatif demande plus que l'organisation d'une participation inclusive, cela demande de reconsidérer la manière dont on lie espaces et savoirs[130].

B - 3 Expertise et Empowerment

Nous avons décrit là le meilleur des cas dans lequel l'expertise devient le cœur de l'expérience démocratique et participative. Meilleur, mais avec un risque qu'il convient de ne pas oublier. En effet, le recentrage sur les experts peut signifier une moindre voix pour ceux qui sont élus et finalement l'abandon de l'idée démocratique, tant on sait et on l'a dit précédemment que les nouveaux experts ne constituent qu'une frange mince de la population. Pour autant cette hypothèse pessimiste n'est pas le plus grand danger qui guette cette société d'expert, car cette reconnaissance des expertises prend toujours place ici et maintenant, dans une société démocratique fondée sur la représentation et l'élection, et dans laquelle l'élection garantit une prise en compte de l'intérêt général (identifié comme la majorité ayant voté pour un parti plutôt qu'un autre). Or, comme le directeur de la BM de Lyon l'énonce avec justesse :

> Enquêté J1 : Est-ce que ce projet est soluble dans une municipalité avec des élus ? Les équipes me disaient « Si c'est la démocratie, il faut que ce soit complètement démocratique[131] », ce à quoi j'ai répondu "oui entièrement d'accord mais que tout le monde ait bien à l'esprit qu'on est un service municipal et qu'à tout moment le responsable de ce service municipal doit pourvoir présenter et expliciter à l'élu. Il n'est pas question qu'on fasse ça en oubliant qu'on est un service municipal.

On comprend de l'exemple ce que Sintomer, Röcke et Talpin avaient décrit concernant la loi sur la démocratie de proximité, à savoir que si elle favorise l'expression des expertises

[129] Bacqué and Gauthier, "Participation, urbanisme et études urbaines", op. cit., p. 51

[130] Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre suivant, pour parler de la mise en visibilité des voix des habitants.

[131] Il fait référence à la demande de l'équipe que le nom de l'événement soit choisi de manière démocratique, entendons-là, par un vote des agents de la bibliothèque, sans validation finale pouvant mener à un rejet du vote. Le compromis a été que le comité de pilotage fournisse une liste de noms possibles, parmi lesquels trois ont été retenus avec accord du directeur puis soumis au vote. Le nom retenu suite au vote des agents a été : *Démocratie : rêver, penser et agir ensemble*

diverses par des procédures participatives, elle consolide avant tout la démocratie représentative. Bien éloignée de la démocratie directe, elle insiste sur la légitimité de l'expression de citoyens, tout en confirmant la "légitimité [des élus] d'interpréter l'intérêt général"[132]. La bibliothèque, instrument de la proximité, est à la fois un lieu d'expérimentation d'expression citoyenne, de transformation des politiques publiques, d'engagement des habitants et un lieu de confirmation de la démocratie représentative, un lieu qui n'est pas celui de la prise de décision, un lieu dont la radicalité de l'expérimentation se trouve par conséquent totalement absorbée par la légitimation de la représentation.

> (...) de ce point de vue la démocratie participative est présentée [comme] une manière de remédier aux lacunes du système représentatif, mais sans en transformer la nature. La participation est conçue comme un supplément de légitimité, une manière d'associer le plus grand nombre à la décision finale. Mais, d'autre part, l'idée de participation charrie avec elle l'exigence d'une présence constante des citoyens à l'action politique. Il ne s'agit plus alors d'améliorer le système représentatif, mais de le dissoudre dans une activité permanente de contrôle populaire. La participation n'est plus soustraite à l'emprise de la volonté générale, elle devient au contraire l'emblème d'une souveraineté reconquise sur les ruines de la représentation.[133]

Car tel est le risque de l'appel aux expertises des citoyens : une instrumentalisation en vue d'un accroissement de l'efficacité de l'administration publique plutôt qu'une recherche de démocratisation de la politique. Nous évoquerons plus tard la notion d'efficacité politique des habitants avec Oh et Lim. Ici, il convient avec d'autres comme Autès ou Foessel de parler de l'efficacité politique des institutions. Pour Autès[134], la proximité est utilisée comme argument garantissant l'efficacité politique, puisqu'elle favorise l'information des décideurs et leur permet de définir des actions politiques publiques en adéquation avec le territoire. Pour Fœssel, la participation et la proximité sont avalées dans une recherche de performance des administrations publiques[135]. Absorbée par l'administration, la participation des citoyens ne revêt plus qu'exceptionnellement un caractère de contestation et par conséquent s'éloigne d'autant plus d'une véritable action politique. Elle en est peut-être d'autant plus éloignée que sa portée est limitée.

En effet, l'amplitude de ce que touche la participation est questionnable. La bibliothécaire de Metz regrette que le dispositif de participation ne permette pas "un travail sur le fond", celle de Vitrolles reconnait que sans poursuivre la démarche plus avant, les

[132] Sintomer, Rocke, and Talpin, "Démocratie participative ou démocratie de proximité ?", op. cit., paragraphe 6

[133] Fœssel, "L'ordinaire de la démocratie", op. cit., paragraphe 36

[134] Autès, "Proximité et démocratie", op. cit., paragraphe 6

[135] Fœssel écrit ainsi : « les techniques de gouvernement qui se réclament de la proximité ne sont pas toujours mises en œuvre au bénéfice de l'autonomie locale. Dans la gouvernementalité néolibérale telle qu'elle a été thématisée par Michel Foucault, l'extension de la liberté passe immanquablement par la mise en place de nouvelles techniques destinées à orienter l'action des individus selon des critères de performances. Pour en rester à notre thème, ces techniques se réclament bien de la proximité (il s'agit de gouverner les individus « au plus près » de leurs intérêts), mais elles instaurent dans le même temps des procédures qui creusent une distance d'un nouveau genre entre la prise de décision et son application. Au nom du réinvestissement local de la démocratie, on assiste à des formes inédites d'étatisation et de nationalisation de l'action publique. »Fœssel, "L'ordinaire de la démocratie", op. cit., paragraphe 31

"idées recueillies n'ont rien de nouveau". On retrouve dans plusieurs études l'idée que la participation ne permet pas de repenser en profondeur la société et son organisation. Du fait de la taille réduite du nombre de participants, du fait aussi de restreindre les sujets à leur capacité à intéresser les potentiels participants et enfin du fait de faire de la participation d'abord l'objet de politiques territoriales, la participation se retrouve et "reste enfermée dans la proximité"[136]. Bacqué et Gauthier en 2011, Sintomer, Röcke et Talpin la même année, font tous le même constat d'une incapacité de la participation à s'intéresser à la justice sociale[137], ce qui cause nombre de déceptions, notamment du côté des professionnels de la participation ou des lieux objets de la participation, comme la bibliothèque dans nos exemples. Dans une étude menée sur une cartographie collaborative dans une ville de Belgique, Julien Charles observe la déception de l'animatrice du dispositif de participation face aux résultats rencontrés. Il raconte ainsi :

> Pour sa part, l'animatrice attend [des personnes] qu'elles s'engagent dans un débat sur les conceptions générales de la mobilité, sous peine de quoi la scène de la participation est jugée inutile parce que restreinte, limitative. Sans un certain niveau de généralité, le dispositif perd, à ses yeux, les qualités de transparence et de traçabilité qu'elle valorisait dans la réponse à l'appel d'offre. Ses attentes, inscrites dans la lecture d'Agir dans un monde incertain, s'avèrent alors très éloignées de ce qu'elle voit se déployer à Deuseau. La banalité des échanges et leur ancrage local la déçoivent sans doute. Elle presse alors les participants à se soumettre à l'"obligation à s'expliquer" mentionnée ci-dessus. Ce faisant, tout autant que les ingénieurs manquent de percevoir la sélection inhérente à leur conception de la participation, elle ne voit pas non plus que le type de communauté de participants qu'elle veut mettre en place établit lui aussi un principe limitatif.[138]

Face à cette animatrice qui voit dans la participation une opportunité pour les habitants de devenir des citoyens actifs et de s'engager politiquement, voire d'acquérir un pouvoir politique qu'ils n'avaient pas, Julien Charles laisse entendre que cette obligation de résultat en terme de politisation ne laisse peut être pas de place à la reconnaissance d'autres formes d'encapacitation qui se développeraient du fait du projet. Peut-être faut-il voir dans la participation non pas l'occasion d'une action politique, mais un temps de formation et d'apprentissage des citoyens, afin que dans un futur indéterminé ils puissent devenir acteurs. Entre posture radicale qui vise à prévoir un avenir de contestation[139] et posture de compromission qui abandonne le projet de politisation pour "un *empowerment*, souvent résumé à sa dimension individuelle et économique"[140], la question se pose donc du type d'*empowerment*, d'accroissement des capacités, d'encapacitation des citoyens à travers les actions menées à la bibliothèque.

Pour que cet *empowerment* soit visible ou lisible à travers ces actions et ce malgré toutes les limites précédentes évoquées, peut-être faut-il convenir d'une approche

[136] Bacqué and Gauthier, "Participation, urbanisme et études urbaines", op. cit., p. 53
[137] Sintomer, Rocke, and Talpin, "Démocratie participative ou démocratie de proximité ?", op. cit., p. 36
[138] Charles, "Comment la cartographie méconnaît les habitants, How Cartography Misreads the Inhabitants", op. cit., p. 172
[139] Bacqué and Gauthier, "Participation, urbanisme et études urbaines", op. cit., p. 51
[140] ibid., p. 53

différente dans l'analyse des rôles et des interactions entre les acteurs de la participation. Ainsi, Dagnino et Tabagiba nous encouragent à une "révision de ces concepts"[141], tandis que Catherine Neveu nous invite à "penser à nouveaux frais les articulations entre conflictualité et participation ou délibération"[142]. Dans certains des exemples cités, tels que "tout le monde veut prendre notre place", "Porteurs de parole" ou "Arch&show", la conflictualité n'est ni le point de départ de la démarche, ni son résultat, mais en est bien au contraire l'objet. Dans "Tout le monde veut prendre notre place", les apprentis bibliothécaires sont amenés à constituer une table de présentation sur le thème de la démocratie. Ils font par là même une double expérience : celle de voir que le travail de sélection s'accompagne d'une réflexion profonde sur ce qu'on transmet, ce qu'on ne transmet pas, ce qu'on évite, ce qui gêne, ce qu'on surmonte, etc. (en d'autres termes, l'expérience de la conflictualité propre à toute institution publique qui cherche à rester neutre, tout en étant politique) et celle de prendre conscience de la conflictualité au sein même de l'idée de démocratie (conflictualité et consciences qui permettent aux individus d'accepter qu'il n'y a pas une mais des démocraties possibles). Là,où l'exercice participatif pouvait sembler terne, avec une très faible ambition de transformation et des enjeux très limités, du fait de l'absence de conflit initial entre bibliothécaires et usagers sur les tables de présentation, on observe une situation qui amène les individus à construire leur propre regard et rapport au monde, une situation que nous considérons comme subjectivante, propice à une subjectivation des individus.

Des projets comme "Arch&show" présentent le même rapport à la subjectivation, au sens où des individus sont amenés à questionner, choisir et sélectionner des documents qui vont entrer et être exposés dans l'espace public. A ce titre, en devenant sélectionneur et non plus seulement spectateurs, ils deviennent acteurs et sujets. Reconnaître à ces démarches participatives la possibilité de créer de la subjectivation a deux conséquences : l'acceptation de la conflictualité comme base de travail de la subjectivation politique[143] et l'acceptation de ce que Catherine Neveu appelle "la nécessaire pluralité des processus de subjectivation politique et de politisation. »[144], et l'acceptation que les démarches participatives puissent, sans processus de décision sur le champ des politiques publiques, être émancipatrices. Jean-Michel Fourniau fait un usage du concept de "mésentente" de Jacques Rancière pour montrer cette subjectivation à l'œuvre dans des projets de réaménagement[145]. Plus encore, il décrit le « débat dans le débat » qui est instauré par les participants sur le thème de la démocratie dans la pratique participative. Dans les exemples que nous avons observés, le « débat dans le débat » n'a pas lieu sur l'exercice même de la participation, mais sur l'exercice même de la démocratie. A ce titre, nous pensons pouvoir là aussi utiliser le concept de Rancière dans la description de ces démarches participatives qui en faisant voir, percevoir et ressentir la conflictualité inhérente à l'exercice démocratique participent de la subjectivation des individus.

[141] Dagnino and Tatagiba, "Mouvements sociaux et participation institutionnelle", op. cit.

[142] Neveu, "Démocratie participative et mouvements sociaux", op. cit.

[143] Catherine Neveu évoque « l'émergence d'un troisième « moment », dans lequel la conflictualité et les formes agonistiques de démocratie reprendraient une place. »ibid.

[144] ibid.

[145] Jean-Michel Fourniau. "L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement". fr. In: *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences* XLV-136 (Feb. 2007), pp. 149–179. ISSN: 0048-8046. DOI: 10.4000/ress.95

Dès lors, l'emporwerment attendu et souhaité serait à chercher du côté de la subjectivation, non pas tant par la maîtrise des outils de débat, des formes de la participation ou des structures de la politique publique, mais par la capacité à se reconnaître comme sujet sentant et sensible, observant et analysant le monde, ressentant les limites et l'inégalité et par là-même acteur possible d'une démocratie encore et toujours en train de se faire. On s'éloigne d'une positivité de la participation, du type de celle de Oh Yougmin et Lim Seunghoo, qui ont étudié ces situations à travers la notion d'efficacité interne et externe des participants, en la définissant comme le sentiment et la conviction que son propre engagement a un effet sur les décisions politiques[146]. Au contraire, il s'agit, plutôt que de chercher à agir sur, de chercher à agir tout court. Dans le projet Arch&show, la notion d'appropriation est largement revendiquée. Il s'agit bien de donner aux habitants la conviction que l'espace public et son histoire leur appartient. Pierre Rosanvallon parle de démocratie d'appropriation[147]. La notion est aussi largement mobilisée par Jenkins, Ito et boyd dans leur ouvrage sur la culture participative et l'étude des communautés créatives qui s'approprient des textes, des films, des objets culturels, souvent commerciaux, pour les détourner, les poursuivre, les transformer et prôner pour certaines de ces communautés d'autres valeurs que celles initialement portées par les objets d'appropriation[148]. Il y a cependant quelque chose de commun à la notion d'appropriation et d'efficacité qu'il convient de discuter et ce en gardant à l'esprit l'idée d'une subjectivation à l'œuvre : la question de la formation et de l'apprentissage.

Pour Oh et Lim l'efficacité est une qualité qui s'apprend, notamment par la participation à des projets politiques. L'idée d'appropriation, telle qu'on la retrouve dans les projets participatifs évoqués, sous-entend une transmission dans le sens des agents publics vers les habitants participants, transmission qui permet à ces habitants d'acquérir suffisamment d'expertise pour pouvoir faire leur travail de sélection et d'organisation. Maesschlack et Blesin ont montré dans un article de 2009 qu'aussi bien une approche pragmatiste qu'une approche centrée sur les instruments "concentrent leur attention de manière exclusive sur le pouvoir-faire des acteurs locaux, à savoir sur une forme d'accroissement des qualités de l'interaction sociale entre les acteurs concernés eux-mêmes et entre les gouvernants et les gouvernés", accroissement qui prend la forme d'un apprentissage[149]. Bacqué et Gauthier font un constat similaire en terme d'acquisition de compétences et de capacité à incarner des rôles en relevant l'importance (et les risques) des processus de traduction des connaissances[150]. Or, cette notion

[146] Oh and Lim, "Le chaînon manquant entre participation à l'administration et participation politique", op. cit., p.723 à 727.

[147] FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015

[148] Henry Jenkins et al. *Culture participative: une conversation sur la jeunesse, l'éducation et l'action dans un monde connecté*. français. Trans. by Bruno Barrière. Caen, France: C&F éditions, 2017. ISBN: 978-2-915825-73-2

[149] L'apprentissage ici visé consiste : « pour un groupe d'acteurs, dans cette optique, à devenir capable de jouer un rôle sur le plan des modes de contrôle démocratique de l'action publique avec les autres groupes concernés. »Maesschalck and Blésin, "Apprentissage social et participation locale", op. cit., paragraphe 27

[150] Bacqué and Gauthier, "Participation, urbanisme et études urbaines", op. cit., p. 54

d'apprentissage et d'*empowerment* par l'apprentissage nous semble en opposition avec l'idée de subjectivation et de conflictualité décrite précédemment.

L'*empowerment* qui nous semble résulter de la perception de la mésentente fondamentale relève non pas d'un apprentissage au sens vertical de ceux qui savent vers ceux qui ne savent pas, mais d'un apprentissage individuel, qui peut être le résultat ou non d'une mise sur la voie de l'apprentissage par une tierce personne de manière plus ou moins volontaire. Ainsi, quand les bibliothécaires partagent avec les non bibliothécaires la création d'une bibliothèque d'exposition sur la démocratie, ils ne transmettent pas tant leur connaissance des procédures bibliothéconomiques que leurs questionnements et leurs incertitudes concernant les bonnes procédures, les bons choix, les bonnes sélections. Ils peuvent alors prétendre au titre de "maitres ignorants"[151], capables par la délégation de l'expérimentation, d'émanciper des individus. C'est justement quand la transmission n'est pas verticale, quand elle est davantage partage des problèmes qu'exposé des solutions, qu'elle permet aux individus de s'approprier le problème et de tenter de le résoudre. En cela, nous pensons que là encore les bibliothécaires, dans ce type de démarches participatives, parviennent à dresser un pont entre Rancière et Dewey, au sens où prenant la posture du maître ignorant, ils permettent à un collectif de se saisir d'un problème pour construire dans la résolution de celui-ci un rapport au monde en tant que sujet actif. Ainsi :

> Au sein de ces pratiques situationnelles multiples amenant en scène ces préoccupations vécues, se dessine alors ce que nous nommerons une "citoyenneté active", citoyenneté d'abord vécue , ressentie, désirée, par des citoyens qui, prenant conscience d'un point de vue diachronique, s'auto-impliquent dans leur présent pour leur futur, s'approprient un pouvoir de prendre une parole collectivement, d'expérimenter de nouvelles pratiques coopératives, de leur donner publicité, de les disséminer, et qui, par-là, mettent en jeu un espace de vivification de la démocratie[152].

Dans un rapport de confrontation au conflit dans une résolution de problème, les individus/sujets sont alors en situation de devenir à la fois sensibles et actifs. Expérimentant de manière sensible la mésentente, ils sont alors capables d'agir.

Il importe de préciser ici que l'expérience en question n'implique pas l'effacement de conflits initiaux entre représentants territoriaux et habitants. Ainsi dans l'événement "Mémoires Lesbiennes et Féministes"[153], le bibliothécaire nous explique que les associations lesbiennes qui ont participé sont en désaccord avec la mairie sur de nombreux points, mais qu'elles ont considéré qu'elles ne se compromettaient pas dans le projet, car elles savent faire la mesure de ce qu'elles peuvent y gagner, notamment en visibilité. Dagnino et Tabagiba parlent justement d'une autonomie à penser comme « la disposition et la capacité de participer avec l'autre sans perdre cette « distance critique » qui permet de situer sa propre relation comme objet de réflexion"[154]. Se rendre visible, sans s'oublier,

[151] Jacques Rancière. *Le maître ignorant: cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. français. Paris, France: Fayard, 2009. ISBN: 978-2-264-04017-6

[152] Maesschalck and Blésin, "Apprentissage social et participation locale", op. cit., paragraphe 10

[153] pour rappel, un des 15 événement suivis du programme Démocratie de la BmL

[154] Dagnino and Tatagiba, "Mouvements sociaux et participation institutionnelle", op. cit.

contribue à amener non pas la pacification, mais la conflictualité sur la place publique. La démocratie de proximité et la participation offrent des opportunités pour que la diversité des opinions et des comportements trouve à s'afficher sur la place publique (comme le fait "Porteurs de parole" en affichant littéralement sur la place du marché les paroles des habitants à des questions clivantes) et que cette diversité puisse ainsi être vue différemment qu'à l'habitude. Fœssel parle de "redessiner l'espace public"[155], un espace public porteur d'une conflictualité assumée (lors d'un entretien, un des bibliothécaires de la BmL parle d'occupation de l'espace public pour parler de la motivation des partenaires à organiser un événement à la bibliothèque) et d'une multiplication des accès à celle-ci. Là encore, Rancière est invité pour illustrer ce mécanisme :

> Si l'on considère en revanche que la démocratie est solidaire d'un « partage égalitaire du sensible », il faut reconnaître qu'il existe des manières de voir qui perturbent le champ perceptif, redistribuant en permanence les positions entre dominés et dominants. Ainsi, les demandes de reconnaissance que nous venons d'évoquer coïncident avec l'exigence d'être vu et la conviction que cette visibilité nouvelle contribuera à transformer l'horizon des possibles.[156]

Cet espace public, espace des possibles, peut alors être celui où se reconstruit du lien, du sens et ce collectivement. Donner à voir ce qui est invisible permet également de construire des récits communs conçus comme la rencontre entre différentes perceptions. Qu'il s'agisse de la bibliothèque vivante ou de l'écrivain public à Lezoux l'enjeu est le même : favoriser les démarches participatives pour repenser l'espace public comme espace d'expérimentation et de subjectivation.-

C Du modèle aux effets secondaires

Les pratiques participatives en bibliothèque, notamment quand elles visent à recréer de la proximité, à consolider des identités territoriales et à construire des politiques publiques locales, sont donc porteuses d'enjeux forts aussi bien pour les usagers que pour la bibliothèque en tant qu'institution : dépassement des conflictualités, le fait de devenir citoyen et reconnaissance des savoirs et expertises. Au cœur de toutes ces réflexions est finalement singulièrement absente la manière dont l'expert, non pas de la participation, mais de son propre métier, se trouve questionné dans la mise en œuvre d'une pratique participative au sein de son établissement (et notamment dans le cas des établissements publics, qui sont appelés par les municipalités à développer leurs pratiques participatives).

De fait, le développement des pratiques participatives amène à la bibliothèque et amène à « faire la bibliothèque » un nouvel acteur, le public, usager ou non usager, à qui l'on propose de prendre part à des actions relevant de la décision publique, de l'accueil, de la constitution des collections, de la programmation culturelle et de la formation. Or ces actions, qui sont donc celles qui décrivent le fait de travailler en bibliothèque, sont des tâches sur lesquelles le bibliothécaire a une certaine expertise, liée à ses compétences métier. Lors du questionnaire de 2014, à la question sur le positionnement professionnel

[155] Fœssel, "L'ordinaire de la démocratie", op. cit., paragraphe 39
[156] ibid., paragraphe 25

(question avec possibilité de choisir plusieurs des options proposées) les 74 bibliothèques ont répondu que (voir en annexe III, 405) :

- la participation amène les bibliothécaires à déplacer leur expertise : 67,6%
- la participation interroge l'expertise des bibliothécaires : 51,4%
- la participation ne change rien à l'expertise du bibliothécaire : 18,9%
- la participation remet en question l'expertise des bibliothécaires : 6,8%

La grande majorité considère donc que la participation a un impact sur les compétences ou le rapport du bibliothécaire à ses propres compétences. De fait, les projets et pratiques participatives en bibliothèque amènent les bibliothécaires à s'interroger sur leurs compétences et la valeur de celles-ci face aux compétences mobilisées des usagers ou des habitants participants. Ainsi, un projet en bibliothèque n'appellerait plus seulement à l'exercice d'un ensemble de compétences dites bibliothéconomiques, mais à la rencontre de celles-ci avec des savoirs, connaissances, compétences et expertises autres. Pour autant, elles ne deviennent pas caduques. Que deviennent-elles donc, alors ? Sont-elles transmises aux participants ou jalousement gardées ? Sont-elles toujours les éléments spécifiques, dénominateurs des bibliothécaires ? Ou les bibliothécaires, acteurs de la participation, doivent-ils faire preuve de stratégies d'adaptation[157] dans la confrontation à un public, qui se voit soudain confié tout ce qui fait l'expertise et la reconnaissance du bibliothécaire ; depuis sa mission jusqu'à ses outils ? Ce chapitre s'interrogera donc sur ce qui se transforme peut-être dans le métier du fait de ces questionnements des bibliothécaires sur leur propre expertise et sur la transmission de leurs compétences ?

> Nombre de recherches ont pointé la manière dont la participation publique pouvait redéfinir les réseaux d'acteurs, susciter l'apparition de professionnels nouveaux ou induire des changements sensibles dans la définition de savoir-faire professionnels établis.[158]

Il convient dès lors de prêter attention aux expertises telles qu'elles sont transmises par les agents en situation de participation et de mettre en évidence les savoirs, compétences et connaissances, mobilisés dans les actions participatives en bibliothèque. Le tableau 2.1, page239, nous montre quelles expertises sont à la fois mobilisées par les bibliothécaires et transmises aux participants, dans les projets étudiés de Démocratie.

Nous avons fait émerger de ces projets un certain nombre d'expertises : en documentation, bibliothéconomie, médiation, numérique, participation et partenariats. Il s'agit maintenant de voir comment ces expertises sont transmises dans les projets participatifs et si leur transmission est révélatrice de la conservation d'un positionnement, d'un pouvoir et d'un statut ou si au contraire elle permet une émancipation des individus par rapport aux positions qui leur sont concédées. Pour voir cela, nous distinguerons entre :

- les compétences qui sont transmises pour un usage partagé et dans une temporalité finie (bibliothécaires et usagers font les mêmes tâches à l'occasion d'un événement bien délimité).

[157] Bherer, "Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques", op. cit., pp. sq. 127

[158] Blondiaux and Fourniau, "Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie", op. cit., p. 23

Activité	Expertise mobilisée					
Activité	Documen	Bibliothéc	Médiation	Numériqu	Participat	Partenariat
Odyssée des langues	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Arch & show	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui
Porteurs de parole	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non
Bibliothèque vivante	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Cherchez la femme	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Mémoires lesbiennes et féministes	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Café citoyen	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
Prison	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Nuit de la Démocratie	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Audiodescription	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Fabrique de l'information	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Nudges	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui

Tableau 2.1: Expertises bibliothéconomiques mobilisées/Transférées

- les compétences qui sont transmises pour un usage individuel et dans temporalité non finie,(chaque individu prend part à un projet collectif, auquel participe ou non le bibliothécaire, et lui donnera des compétences mobilisables hors de ce projet).
- les compétences qui sont transmises pour un usage collectif et réitérable (le groupe s'organise et chacun est en mesure de reproduire l'expérience partagée en terme d'organisation).

On illustrera ces transmissions par l'étude de cas pratiques.

C - 1 Une expertise partagée

Deux des expertises mobilisées par les bibliothécaires sont des expertises cœur de métier, acquises par l'expérience de terrain et qui font partie du quotidien de la profession : l'organisation de la bibliothèque et notamment tout ce qui concerne les collections et l'organisation de la mise à disposition des savoirs, et tout ce qui concerne l'événementiel. Nous verrons dans les pages suivantes que la transmission de ces compétences, parce qu'elles touchent tout particulièrement à des compétences cœur de métier, ne peut se faire sans une volonté paradoxale de les rendre accessibles et de s'assurer une forme de reconnaissance.

Expertise en bibliothéconomie et en médiation

médiation La première expertise est l'expertise en médiation. On entend par là que le bibliothécaire mobilise des connaissances en termes de mise en accessibilité de savoirs, et plus spécifiquement des ressources de la bibliothèque. L'accessibilité peut-être physique (organisation des collections, signalétique), numérique (catalogues), ou événementielle (organisation d'une exposition). Cette compétence est la seule mobilisée dans toutes les activités étudiées et pour cause, toutes ces activités sont par principe événementielles, puisqu'inscrites dans le programme Démocratie. Cependant rares sont celles qui proposent au participant lui-même de faire une action de médiation. Dans Cherchez la Femme, cette expertise s'exprime dans les connaissances et compétences mobilisées pour faire de la médiation au moyen des notices du catalogue ou de celles de Wikipedia. Dans Arch & show, elle s'exprime par des compétences en montage d'exposition. Dans l'Odyssée des langues, en organisant le temps d'expression des habitants dans leur langue ou dans la mise en place d'un arbre à paroles. On pourrait penser de prime abord qu'il s'agit de compétences techniques ou pratiques : savoir cataloguer, savoir faire une scénographie, savoir organiser un événement, mais il nous semble que l'ensemble de savoirs mobilisés et transmis relève bien plus de valeurs que de compétences. Cecchi écrit que le :

> besoin d'informations, de connaissances, de savoirs, quel que soit le choix à effectuer, est indissociable de celui d'aides et régulateurs de la décision[159]

Il nous semble qu'il faille ajouter à cela la transmission des valeurs liées au métier, au lieu d'exercice de ce métier, pour que les décisions puissent se prendre en toute connaissance de cause. Nous ajoutons d'aileurs à cette expertise celle du territoire et des partenaires, connaissance mobilisée dans les projets Nudges (partenariat avec le service développement durable de la ville), Cherchez la femme (partenariat avec le jardin botanique), Arch & Show (partenariat avec le service archéologique et les MJC locales), et qui ne vise ni à être transmise sous forme de capacité à monter des partenariats, ni sous forme de capacité à se créer un réseau, mais bien sous la forme d'une attention et d'une écoute à l'environnement dans lequel le projet se monte.

Ainsi, ce qui se joue ici est un transfert de valeurs liées à l'accessibilité, l'accueil et par extension au service public, qui vise à faire de la bibliothèque un lieu véritablement ouvert à tous et toutes, avec des enjeux de diversité socioculturelle forts. Plutôt qu'un ensemble

[159] Catherine Cecchi. "La place de l'information dans la décision en santé publique". fr. In: *Santé Publique* 20.4 (Dec. 2008), pp. 387–394. ISSN: 0995-3914. DOI: 10.3917/spub.084.0387

de connaissances, c'est un ensemble de valeurs, intégrées dans l'exercice professionnel, au point de faire des bibliothécaires des "experts du service public", en ce qu'ils incarnent ce service public. Cette question des valeurs est rappelée dans plusieurs projets : pendant la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque, quand dans les sketchs les bibliothécaires rappellent l'importance du bien commun, ou dans l'Audiodescription, quand une dame venue dans le but très individuel d'apprendre à faire des photos, se prend finalement au jeu de décrire des photos pour les personnes malvoyantes, comme enfin dans Cherchez la femme, à travers la découverte des principes de Wikipedia.

Cette question des valeurs est ressortie clairement du projet Démocratie l'enjeu est de faire comprendre le positionnement de la bibliothèque, actrice dans la société.

> Il apparaît que cette reconnaissance est également recherchée par les fonctionnaires qui désirent ne pas être perçus uniquement comme des autorités administratives mais comme des individus sincères, faisant preuve « d'authenticité ».[160]

Dès lors, le projet participatif permet aussi de transmettre cette authenticité, cette attente d'engagement, qui fait des participants des citoyens et de la bibliothèque un lieu de citoyenneté. Entre les bibliothécaires et les participants, l'égalité se construit alors dans une même reconnaissance du caractère citoyen de l'autre.

Expertise bibliothéconomique La seconde expertise, qui conduit à un partage de savoirs et une égalité entre les participants et les bibliothécaires est l'expertise bibliothéconomique. On entend par là que le bibliothécaire mobilise des connaissances en termes de gestion de la bibliothèque, accessibilité, acquisition et désherbage, mais aussi budgets. Dans le triptyque "citoyen, élus, technicien" proposé par Mazeaud[161], les bibliothécaires jouent le rôle de techniciens, à la fois de leur métier et des arcanes administratives, légales, juridiques, qui permettent d'ancrer le projet dans une réalité et dans une réalisation possible[162].

Dans le projet Démocratie, peu d'activités de ce type ont été organisées. On peut considérer qu'il y a eu un transfert d'expertise bibliothéconomique avec la Nuit de la Démocratie, du fait des informations nécessaires à transmettre pour mener à bien l'acte de désherber, quel que soit le fonds. Au-delà de notre liste d'activités étudiées, des projets participatifs comme "Tout le monde veut prendre notre place" consistaient à amener les participants à effectuer des tâches spécifiques au métier de bibliothécaire, en l'occurrence monter une bibliothèque éphémère sur le thème de la démocratie. Le cas de Montez-le son à la BmL (hors du projet Démocratie) en est une bonne illustration. Les bibliothécaires ont été amenés à former les participants à des éléments liés à la mise en œuvre des politiques publiques, telles que les règles concernant les marchés, les

[160] Marion Carrel. "Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire". fr. In: *Politix* n 75.3 (2006), pp. 33–51. ISSN: 0295-2319, paragraphe 19

[161] Mazeaud, "Citoyen/Élu/Technicien", op. cit.

[162] Leclerc, "Expert", op. cit.

budgets publics[163]. Hors de Lyon, dans les acquisitions collaboratives en BD à Rillieux la Pape[164], les éléments de compréhension de la gestion d'un établissement public et de son budget ont fait partie des points de transferts des bibliothécaires vers les participants, au point que ceux-ci sont en charge des acquisitions pour un tiers du budget BD et que ces acquisitions sont faites directement chez le libraire qui a le marché avec la bibliothèque. A Lyon comme à Rillieux-la-Pape, c'est une surprise pour les participants de découvrir les règles qui président à l'achat de document et tout particulièrement les règles financières : dates d'ouverture et de clôture des budgets, marchés publics, etc.

Dans ces cas, le bibliothécaire est technicien-expert, doté de connaissances et de compétences en bibliothéconomie et en politiques publiques, et par conséquent en procédures relatives non pas tant au métier qu'au contexte de ce métier : ici la bibliothèque municipale. Les projets participatifs qui mobilisent ces expertises sont aussi ceux qui demandent une transmission la plus complète pour que la tâche collective puisse être véritablement menée. Ce sont aussi des projets pour lesquels on peut rencontrer une certaine résistance des bibliothécaires, car ces projets imposent une égalité entre les experts d'origine et ceux qui vont le devenir. Le projet Montez-le Son de la BmL, à la Croix-Rousse, a suscité une incompréhension des discothécaires de la bibliothèque centrale face au fait de ne pas se contenter de leur propre expertise en terme de création de discothèque. Or, c'est une erreur de penser que l'égalité qui se joue va être celle qui mène un individu "inférieur en connaissances" à devenir "supérieur en connaissances". En d'autres termes, il ne s'agit pas d'émanciper (au sens strict de devenir majeur et autonome) un usager qui ne serait l'égal du bibliothécaire qu'en devenant bibliothécaire à son tour, mais plutôt de voir comment le transfert de connaissance crée une égalité devant l'action et le projet, en ayant accès aux mêmes ensembles de connaissances et en mobilisant des expertises différentes, dont l'usage simultané dans un projet collectif donnera à celui-ci sa spécificité. De fait, dans Montez-le-son, les échanges de savoirs ont conduit aussi bien les bibliothécaires à découvrir des champs musicaux, dont ils n'avaient pas la maîtrise, que les participants à découvrir les ressorts et les contraintes des administrations publiques. Certes,

> Le groupe qui se prononce dans un avis à l'issue du processus n'a plus rien d'un groupe de "profanes". Il se peut même qu'il revendique, au titre de cette connaissance nouvelle du problème, un droit de regard sur le processus ultérieur de décision.[165]

Mais pour autant cette revendication ne signifie pas que les participants se considèrent comme de nouveaux experts, mais plutôt comme des experts en leur domaine (depuis leurs savoirs d'usage à leurs connaissances musicales) éclairés par des connaissances partagées par d'autres experts.

[163]Pascale Fontenille. "Montez-le son ! Une collection qui vous ressemble." français. In: *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne, France: Presses de l'Enssib, impr. 2015, 2015, pp. 58–65. ISBN: 979-10-91281-58-4

[164]Cécile Dérioz. "Concilia-Bulles : Des Acquisitions Participatives Sur Le Mode BD.". In: *Bibliothèque(s), revue de l'Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 20–22

[165]Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit., p. 61

Une leçon de désherbage

Pour illustrer cet aspect de la transmission de l'expertise, vers une expertise partagée, nous proposons d'observer le deuxième acte de la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque : une leçon de désherbage donnée aux personnes qui vont prendre part au désherbage à suivre (désherbage réel et collectif). Car il s'agit bien de réaliser une tâche qui demande des connaissances préalables. Commence alors un sketch très drôle sur le désherbage, annoncé comme temps de formation du public pour qu'il puisse à son tour mettre en œuvre les règles de cette pratique de sélection de documents à retirer des collections. Deux bibliothécaires se plantent devant un rayonnage avec un chariot. Elles y ajoutent ce qu'elles choisissent de désherber en tenant le dialogue suivant.

> Celui-là est trop lourd.
> Celui-là est trop vert.
> Celui-là, je n'aime pas son odeur.
> Celui-là, je n'aime pas sa couverture.
> Celui-là ne rentre pas dans mon sac.
> Celui-là n'est pas en français, on n'y comprend rien.
> Celui-là, il est nul. – Tu l'as lu ? – Non.
> Celui-là on l'enlève aussi. – Ben non ! – si ! – non ! – si !

Les spectateurs rient dès les premières phrases, mais à la moitié du sketch, la perplexité côtoie l'amusement. Si le public rit franchement des premiers échanges évidemment absurdes, il se prend cependant à douter au fur et à mesure que les situations se complexifient. Sommes-nous encore dans le spectacle ? Le doute subsiste. Et si finalement le bibliothécaire n'avait pas d'autres outils que sa subjectivité pour exercer son pouvoir de définir ce qui a droit d'être lu ou pas ? Ce sketch qui semble à première vue une simple facilitation de l'attention, est en fait porteur d'un moment de doute absolument nécessaire pour que les spectateurs puissent remettre en question l'expertise ou l'autorité de l'expert et basculer ainsi dans une possibilité de devenir acteur. Là encore, plus subversif qu'il n'y parait le sketch amène par le rire à questionner une autorité qui ne reposerait que sur le statut d'agent, tout doté qu'il soit de signes manifestes de compétences, comme son chariot. Cette première phase dans la leçon de désherbage est une étape nécessaire de désacralisation des experts, étape qui rend possible la projection des participants dans le fait d'endosser un nouveau rôle, une acceptation de l'égalité dans le projet collectif à mener.

Vient alors une autre bibliothécaire, qui annonce qu'elle va présenter les vraies règles de désherbage. Balayant d'une phrase le sketch précédent, le remettant à sa place de simple effet d'annonce humoristique, la vraie leçon peut commencer. Car, comme le dit la bibliothécaire : « Le désherbage, c'est sérieux ! ». Devant un panneau, elle explique alors certaines règles dont la fameuse équation du calcul du taux de rotation

$$TxR = ((P + C)/F)x100 \tag{2.1}$$

[166]. Le public rigole. Le spectacle semble continuer, mais la bibliothécaire insiste sur la véracité de la formule. Le public rigole donc, jusqu'à comprendre que nous ne sommes plus dans le sketch. L'attention s'est transformée en une certaine perplexité. Le travail de bibliothécaire, qui va devoir être mené par le public présent, demande des compétences qu'il va falloir s'approprier.

Mais faut-il réellement maitriser cette équation pour faire du désherbage ? Est-ce que l'exposé de cette équation n'a pas pour but (inconscient peut-être) de remettre au cœur de l'activité l'expertise du bibliothécaire, comme indétrônable. La notion d'expertise est ainsi étudiée à travers la circulation de l'information entre l'agent dénommé expert pour ses compétences scientifiques, techniques, contextuelles et l'habitant, qui dans un projet peut être d'abord qualifié comme celui qui n'a pas les connaissances de l'expert. Cependant le doute persiste non pas quant à la qualité de l'expert, mais quant à la qualité de cette information. Pour Lascoumes, cette information est forcément construite :

> Elle est une mise en forme, produit de sélections et d'accentuations. Elle induit souvent une problématisation particulière de l'enjeu dans la mesure où elle hiérarchise des variables et peut aller jusqu'à induire un système explicatif[167]

Dès lors, toute facilitante que soit l'information transmise par l'expert, elle ne remet pas totalement en question la dissymétrie originelle entre l'expert et l'habitant. Ce qui se joue dans la présentation de l'équation relève de ce même jeu de maîtrise de l'information. Ici, ce n'est pas la formule qui est passée sous silence, mais son usage réel et tellement facilité par des fichiers Excell déjà prêts à l'emploi qui ne font pas du bibliothécaire un génie des mathématiques. En majorant l'importance de la formule sur sa signification, les bibliothécaires ajoutent une couche à une représentation symbolique déjà très forte de ce métier comme métier de "gens brillants".

Pourtant cette leçon ne cesse pas de déconstruire toutes les représentations, car la phase suivante promet de questionner cette expertise. Ainsi, la bibliothécaire poursuit sa présentation et ajoute une seconde règle, absolument incontournable pour qui veut désherber, la règle Ioupi [168]. L'acronyme prête facilement à rire et le public ne s'en prive pas. Soulagement. Car le public saura faire ça. Suivre IOUPI. Et d'ailleurs, les groupes qui s'élanceront pour désherber seront tous munis d'une feuille récapitulant la règle IOUPI. On peut s'inquiéter de cette réduction de l'information et se demander si ces règles simplifiées ne sont pas une forme de confirmation du rôle de l'expert, comme peuvent le faire les outils du participatif prêts à l'emploi. Le fait est que c'est aux bibliothécaires qu'il reviendra de faire une double validation : à l'arrivée du chariot puis en back office, pour vérifier la justesse du désherbage au moyen d'autres outils, dont le fameux taux de rotation. La participation n'ira pas jusqu'à la validation finale, mais en cassant cette première barrière de maîtrise de compétences les bibliothécaires offrent sur un plateau la possibilité à chacun de prendre part, de réaliser l'objectif et d'agir. Ce rôle

[166]Pour comprendre cette formule, mais aussi comprendre la complexité des calculs d'usage des collections, lire cet excellent article de Bertrand Calenge consacré au taux de rotation :Bertrand Calenge. *Evaluation et Statistiques : Les Taux de Rotation.* 2008

[167]Pierre Lascoumes. "Information". In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[168]I comme Incorrect, O comme Ordinaire, U comme Usé, P comme Périmé, I comme Inadéquat

est d'ailleurs aussi confirmé par la mise à disposition pour chaque groupe de participant d'un chariot. Outre le transfert de connaissances, c'est donc un transfert d'image qui se voit proposé. L'objet participe de la production d'un sentiment de réalité (Nizet-rigaux, 2014, p 20).

Cette phase montre des bibliothécaires à la fois soucieux de transmettre et de conserver : transmettre des connaissances sur leur métier pour pouvoir le mener collectivement, mais aussi conserver la légitimité de leur rôle, par le fait qu'ils s'entourent de connaissances dont on sait d'avance que la soirée ne permettra pas l'acquisition. Car en vérité, tout projet participatif questionne le besoin de légitimation et de reconnaissance de tout agent au travail. Ce sketch permet ainsi de faire valoir le sérieux, la qualité, la difficulté de leur métier, leur authenticité et leur expertise, sans fermer la possibilité d'une participation réelle au désherbage de la bibliothèque. En d'autres termes, ce transfert sert aussi une forme de reconnaissance. Et à cette condition, la transmission réelle peut commencer, car elle ne menace plus l'expert dont on a reconnu la nécessité, puisqu"il sera le seul à maîtriser l'ensemble des paramètres. Si personne n'envisage de passer la soirée à faire des équations, on veut bien repérer des livres usagés, obsolètes, inadéquats, etc. Donnant d'une main pour bien assurer de l'autre la légitimité de leur position, notamment de leur position de valideurs, les bibliothécaires transfèrent des connaissances sans perdre de leur expertise. Plus encore, les participants ne deviennent pas des experts de la bibliothèque, ni ne le souhaitent. A cette condition peut-être, cette leçon de désherbage parvient au consensus : acceptée par les agents-experts, acceptée par les participants, elle peut être mise en place. Cependant l'action participative se voit limitée.

Enquêté S1 : En fait, au début je voulais aller beaucoup plus loin et ce n'était pas possible. J'aurais voulu profiter de ça pour ouvrir complètement la gestion de la salle au public, pas juste donner une partie du budget, mais vraiment déterminer ensemble l'action culturelle et l'action pédagogique avec des enfants et des partenaires. Mais ce n'était pas possible.

Si le projet suscite des craintes pour les experts, il a toutes les chances de ne pas pouvoir se monter. Si le projet ne permet pas au participant d'entrer en confiance en sa propre expertise, le projet ne se montera pas plus. Dès lors, ce temps de transmission de l'expertise se doit d'être aussi bien un temps de reconnaissance qu'un temps d'émancipation, dans lequel chaque participant trouve un espace dans lequel il peut agir. Cela passe par un double jeu de reconnaissance de l'expertise et de minimisation de celle-ci. A cet égard, l'exemple de la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque illustre ce va-et-vient et montre combien la participation ne peut s'enclencher qu'à condition que l'expert donne une représentation de lui-même qui ne soit pas trop excluante.

C - 2 Une expertise conservée

Les deux expertises suivantes, documentation et numérique, sont des expertises bien inscrites dans le métier de bibliothécaire sans cependant être chargées symboliquement pour la représentation du métier de bibliothécaire et reposant fondamentalement sur une trans-

mission de compétences, que la situation soit participative ou non. Ce rôle de formateur mobilisé à moindre risque semble à priori amener à une conservation de l'expertise. Reste à savoir si le mode de transmission peut permettre néanmoins à la fois une émancipation des participants, une égalité entre l'expert et les participants et une reconnaissance de l'importance des savoirs des uns et des autres dans une situation participative, dans un projet collectif.

Expertise en documentation et en numérique

Par expertise documentaire, on entend que le bibliothécaire mobilise des connaissances en termes de ressources et de leur évaluation, de recherche documentaire, etc. C'est une expertise qui est mobilisée dans des moments très distincts, qui vont aller du renseignement offert au service public à l'accompagnement des personnes dans leur recherche de documents sur le catalogue notamment. Elle est aussi très mobilisée dans tout ce qui relève de l'éducation à l'information et aux médias. La spécificité de cette expertise est que si elle est mobilisée par les bibliothécaires pour renseigner, voire pour acquérir des documents, elle peut être transmise sans être pour autant mobilisée. En d'autres termes, la bibliothèque offre des formations à la recherche documentaire, dispensées par des agents qui ne font pas forcément du renseignement ou des acquisitions. Ainsi, en bibliothèque universitaire, les bibliothécaires forment les chercheurs et les doctorants à des outils de gestion bibliographique, alors même qu'ils n'ont jamais dans l'exercice de leur métier besoin d'utiliser ces outils. La même chose se rencontre en bibliothèque municipale, y compris dans tout ce qui va relever de l'expertise numérique, comme nous le verrons plus loin. Dans le projet Démocratie, deux activités illustrent cette expertise : d'une part Cherchez la Femme et dans Arch& Show, où les agents en charge de ces événements mobilisent et transférent des connaissances en recherche documentaire dans les collections de la bibliothèque, comme sur le web, et ce en prêtant une attention forte aussi bien aux contenus qu'aux supports et formats.

Par expertise en numérique, on entend que le bibliothécaire mobilise des connaissances en termes d'outils numériques. Il s'agit alors de compétences dans les logiciels, dans la manipulation des ordinateurs, dans la compréhension de l'organisation d'Internet, mais aussi de connaissances en termes de classification permettant de distinguer entre les types de ressources disponibles sur le web, les questions d'identité et de vie privée, les logiciels libres ou non, etc. La maîtrise de ces concepts est plutôt du côté des médiateurs numériques et les activités étudiées qui nécessitent cette expertise sont effectivement organisées par les médiateurs numériques : I wheel share, les Mémoires lesbiennes et féministes, l'Audiodescription ou Cherchez la femme. Toutes ces activités prennent la forme d'ateliers, de la même façon que les médiateurs numériques proposent des ateliers découvrir tel ou tel logiciel, traiter ses photos numériques, se lancer dans les réseaux sociaux, etc.

Dans les deux cas, et contrairement au cas précédent d'expertise partagée, l'apprentissage est au cœur même de la situation participative. Dans le cas précédent, la transmission des compétences amène les participants à pouvoir s'identifier (avec les limites vues dans la section précédente) au bibliothécaire. Ici, la transmission donne des compétences qui ne sont pas identifiées comme celles du bibliothécaire, mais comme

devant être maîtrisées par tous. Il ne s'agit donc pas tant d'acquérir des compétences qui nous sont autres, que de se mettre à niveau. En transmettant ces compétences, le bibliothécaire ne se sent pas en péril. Sa fonction restera toujours de former ceux qui n'ont pas encore le niveau et en aucun cas, ceux qui acquièrent le niveau ne peuvent prétendre à être bibliothécaire (en termes de niveau de connaissance, comme en termes de compétences à transmettre ces connaissances). Il y a une inégalité fondamentale qui est celle du maître et de l'élève, dans ces ateliers de formation. Celle-ci se fonde sur une distance qui serait impossible à remplir, malgré ce temps de transfert[169].

Pourtant, dans les exemples évoqués, la transmission, toute verticale soit elle, permet néanmoins aux participants de pouvoir mener un projet qui dépasse de loin l'acquisition de ces compétences. Il s'agirait donc de voir maintenant dans quelle condition cette transmission de savoir ne fait que renforcer la place de l'expert ou si son contexte de transmission, celui d'un projet participatif, mobilisateur et collectif, transforme sinon la place de l'expert, tout au moins la représentation des aptitudes et des qualités des participants. Pour cela, nous proposons d'étudier en détail le transfert de savoirs au sein du projet Cherchez la femme.

Du savoir à l'expérience

Cet atelier a été créé un an avant le projet Démocratie, à l'occasion de l'événement « Créer c'est résister » en 2015-2016. Il a été réédité dans le cadre du projet Démocratie en 2016-2017. C'est un atelier qui s'inscrit sur plusieurs séances et dont le but est à la fois de former les participants à la recherche documentaire et à la notion de domaine public et de mener une enquête pour constituer des ressources sur des personnalités féminines entrées dans le domaine public. L'atelier affichait plusieurs enjeux en termes d'acquisition de compétences : "enrichissement des collections à travers les documents sélectionnés et/ou présents à la BmL, traduction depuis l'anglais de sources et articles Wikipédia, numérisation de documents et versement sur Wikisource et prospection dans les bibliothèques numériques, retouches et versements d'images dans Wiki Commons"[170] . Comme l'expliquent les animateurs numériques en charge de cet atelier :

> Cherchez la Femme (CLF) est né du calendrier de l'avent du domaine public initié par le collectif SavoirCom1 qui dévoile chaque jour de décembre un auteur dont les œuvres s'élèvent dans le domaine public le 1er janvier suivant. Il participe également à la volonté de valoriser les collections de la Bibliothèque de Lyon à travers une Bibliobox, sorte de pochette surprise numérique dans laquelle chacun.e peut piocher et déposer des documents libres de droit. Il consiste enfin à mêler patrimonial et numérique, collections et biens communs, recherche documentaire et apprentissage technique pour améliorer collectivement nos connaissance sur la vie et les œuvres d'artistes. CLF n'est pas seulement un atelier porté par des animateurs numériques : il propose à des publics de rendre visibles et de s'approprier toutes les facettes d'une bibliothèque en compagnie de celles et ceux qui y travaillent.[171]

[169] Rancière, *Le maître ignorant*, op. cit.
[170] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Bilan de La Saison 2 de Cherchez La Femme.* 2017
[171] Carole Duguy and Marguerin Le Louvier. "Cherchez La Femme, Un Atelier Participatif Au Service

La dimension participative y est de trois niveaux. D'abord au niveau de l'atelier : si les participants travaillent seuls ou en binôme, le groupe effectue cependant un travail collectif pour trouver, identifier et valoriser les ressources. A un niveau local, le participant est un usager qui participe à la valorisation de la bibliothèque et de ses ressources. Enfin, à un dernier niveau que l'on pourrait qualifier de citoyen, la participation réside dans le fait de prendre part à la mise à disposition de documents, notamment sur Wikipédia. Il s'agit de collaborer à un projet collectif d'enrichissement de connaissances, avec en ligne de mire la notion de "bien commun". Ces trois niveaux peuvent être résumés en deux verbes : contribuer et s'approprier. Dans le programme de novembre-décembre du projet Démocratie, l'événement est annoncé de la manière suivante :

> Contribuez à la visibilité des femmes artistes dont les œuvres sont tombées dans le domaine public. Après le succès la première saison, participez à une 2ème saison d'enquête pour valoriser la vie et les œuvres de six femmes artistes, pionnières de poésie, peinture, illustration botanique et photographie. En compagnie des bibliothécaires, vous apprendrez à rechercher des informations dans le dédale d'informations sur Internet et dans la bibliothèque, à numériser des œuvres pour enrichir le domaine public, à publier sur Wikipédia vos trouvailles collectives ! Une véritable enquête pour le bien commun de novembre 2016 à mars 2017 aux horaires de l'Espace numérique avec deux dates dédiées et une visite du jardin botanique ! [172]

Dans ces deux annonces de l'événement, il est mentionné que l'enquête se fait « en compagnie des bibliothécaires » et qu'il existe un objectif d'apprentissage technique ou en matière de recherche documentaire. De fait, dans ce projet, les bibliothécaires sont véritablement experts en compétences documentaires, plutôt que bibliothéconomiques. Ils maîtrisent les outils, les sources, l'analyse des sources, etc. Ce sont des spécialistes de l'information et plus particulièrement de l'information numérique. Leur rôle est triple : tantôt formateur, tantôt facilitateur (le bibliothécaire présélectionne des documents de la bibliothèque pour la Bibliobox), tantôt enquêteur comme les autres participants. Les compétences du bibliothécaire sont transmises à travers la formation, sans que cela ne remette en question son expertise. Au contraire, la compréhension de ce dont le bibliothécaire est l'expert ne fait que renforcer la reconnaissance de son expertise par le participant. Le bibliothécaire reste et doit rester une référence, consultable à tout moment. A la fois par la fonction éducative de ce rôle et parce que son expertise en fait le garant de la qualité de l'exercice, le bibliothécaire, dans ces projets participatifs, se place dans une position à la fois extérieure et surplombante par rapport au groupe, quand bien même il prend part à l'enquête. Extérieure, puisque les connaissances ne naissent pas dans le projet collectif, mais sont préalables au projet. Surplombante, puisque le bibliothécaire tient son rôle du fait même qu'il connaît ce que l'autre ignore. Sans cette connaissance, il n'a pas de place dans le groupe en tant que bibliothécaire.

Du Domaine Public". In: *Bibliothèque(s), revue de l'Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 26–28

[172] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Novembre à Décembre.* Op. cit.

Pour tenter une comparaison, ce n'est pas parce que le professeur de natation est dans l'eau, plutôt qu'au bord de la piscine, qu'on ne lui reconnaît plus ses compétences professionnelles. Cependant, s'il participe à une course relai avec ses élèves, ceux-ci peuvent constater et observer sa capacité à nager et plus encore sa capacité à nager rapidement. Mais dans le cas de cet atelier-enquête, rien ne permet aux participants de juger de la qualité de la recherche du bibliothécaire : une bonne recherche documentaire n'est pas qualifiable par une quantité de documents trouvés, ni par une rapidité d'exécution. Elle n'est qualifiable que par sa pertinence et le bibliothécaire est justement présent dans l'atelier pour s'assurer de celle-ci. En d'autres termes, le bibliothécaire est l'étalon de mesure de sa propre qualité et de sa propre expertise.

Dans cet atelier, les participants ont un double profil : des individus déjà intéressés par la question du domaine public ou par celle des communs de la connaissance (comme ce participant qui s'avère être un wikipédien), ou des individus qui prolongent dans « Cherchez la femme » une formation reçue au sein des ateliers numériques de la bibliothèque et dont la familiarité avec le numérique, le domaine public (ou la botanique) est très faible. Les premiers s'inscrivent d'eux-mêmes, les seconds, présents dans l'espace le jour J, sont invités à s'inscrire en suivant. L'action du groupe n'a à priori aucun impact sur les connaissances métier du bibliothécaire mobilisées dans le projet. Certes, le bibliothécaire apprend beaucoup en terme de culture générale, mais l'exercice ne renouvelle pas la compétence métier qu'il mobilise. Au fond, on peut dire que l'expertise est conservée, (même transmise par la formation) quand l'expertise du bibliothécaire croise certes les expertises des participants, mais que le groupe, qui fait face à l'expert, est qualifié non par la somme de ses expertises individuelles, mais bien par sa non-expertise sur le champ de celle du bibliothécaire. Ce type de projets participatifs ne modifie donc pas outre-mesure le rôle traditionnel du bibliothécaire, rôle qu'on se représente facilement sous la forme de la mise à disposition des livres sélectionnés par les bibliothécaires pour le public, dans un mouvement top-down. Ces projets ne permettent pas de repenser l'institution bibliothèque avec le public, il n'y a donc pas, en d'autres termes et pour reprendre John Dewey, de transaction réelle permettant que les deux entités (le bibliothécaire d'un côté et le groupe de participants de l'autre) évoluent de concert du fait de leur interaction.

De ce point de vue, la participation, quand elle ne transforme ni l'expertise du bibliothécaire, ni ne met en valeur les expertises profanes, peut être considérée comme institutionnalisée, comme pur exercice technique, s'appuyant sur des méthodes favorisant une interaction qui n'en est pas une. Dans Démocratie, la plupart des projets estampillés « participatifs », c'est-à-dire avec une icône « participation » dans le programme, relèvent de ce type de cas. Ainsi les ateliers "Cherchez la femme", les ateliers "Fabrique de l'info", les ateliers "Démocratie au travail", "Arch & show". Et pourtant,

> L'instauration de dispositifs participatifs ne doit pas être considérée comme un processus neutre, entièrement maîtrisé, ne bousculant rien ni personne.[173]

En effet, cette position en un sens surplombante n'empêche pas que l'objectif final soit bien une production collective à laquelle participe le bibliothécaire. L'objectif final

[173]Guillaume Gourgues. "Critique de La Participation". In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

de l'atelier, outre celui individuel de formation aux techniques de recherche d'information et celui institutionnel de favoriser l'appropriation de la bibliothèque, est de produire collectivement, pendant l'atelier puis de manière libre, des savoirs sur ces femmes qui sont entrées dans le domaine public.

> Au final, plusieurs fiches Wikipédia [ont été] modifiées et illustrées, deux livres [ont été] numérisés en format accessible, des documents [ont été] rassemblés depuis plusieurs bibliothèques numériques.[174]

En 2016-2017, l'atelier a également permis de découvrir des documents qui ont été rendus accessibles ou de corriger des notices de catalogues.

Non seulement, l'atelier donne l'occasion aux participants de travailler en commun, mais encore de produire un objet commun et enfin de le produire pour la communauté au sens large. Cherchez la femme vise donc non seulement une production collective, mais aussi le développement d'un engagement des participants envers un projet collectif, projet qui est celui de l'instant de l'atelier et en même temps celui plus général de Wikipédia. Ces ateliers développent un certain sens du collectif pris comme action et comme objectif. La bibliothèque devient alors un lieu où ce type de projet peut se mettre en place pour une création collective qui sert le bien commun. Plus que de participation, on peut parler de mobilisation collective. Extension de la mission de service public de la bibliothèque, le projet participatif sert à ce que le public s'approprie cette mission et n'en fasse plus seulement celle de l'institution. Si la participation est institutionnalisée, au sens de portée par une institution et dans un rapport à l'institution qui change finalement peu, c'est pour étendre le rôle de l'institution à tous, et finalement dés-institutionnaliser la construction de la communauté (qui passe notamment par les savoirs et la mémoire).

En d'autres termes, la bibliothèque, par ce type d'atelier participatif, propose aux individus de rentrer dans l'expérience. Pour reprendre Jöelle Zask,

> Il faut comprendre l'expérience comme un processus conscient d'adaptation à une situation troublée, problématique, bloquée. Il s'agit (...) non du fait de s'agiter, ni à l'inverse du simple fait d'être affecté par une excitation extérieure, mais de découvrir des moyens disponibles dans telle situation problématique afin de supprimer le handicap à l'action que provoque tel ou tel événement extérieur.[175]

Dans le cas de Cherchez la femme, les participants sont amenés d'un positionnement individualiste (pour résoudre une situation de trouble individuel liée à une non maîtrise technique), à un positionnement citoyen (pour résoudre une situation de trouble pour la communauté liée au manque d'information et de savoirs, à l'invisibilité des femmes, à la nécessité d'être en possession d'informations valides ou validables, etc).. Les bibliothécaires se voient ainsi dans un double acte de transmission : un acte très descendant reposant sur un transfert de compétences, et un acte plus émancipateur reposant sur un transfert de valeurs. Le projet participatif ne transforme ici fondamentalement ni les

[174] Duguy and Le Louvier, "Cherchez La Femme, Un Atelier Participatif Au Service Du Domaine Public", op. cit.
[175] Zask, "Pragmatisme et Participation", op. cit.

compétences métier, ni les missions de la bibliothèque et encore moins la qualité de son exercice. En revanche, le cas étudié montre la participation comme l'opportunité de créer une égalité entre participants et bibliothécaires par l'expérience et l'action partagées. Si l'atelier repose d'abord sur une inégalité conservée et confirmée, il ouvre néanmoins des possibilités pour une égalité dans l'action, dans l'agir citoyen. L'égalité se fait alors non pas tant sur la reconnaissance des expertises, que sur la reconnaissance d'un enjeu commun.

C - 3 Une expertise déplacée

La dernière expertise, en participation, n'est pas inscrite dans le métier de bibliothécaire, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent. Dans celle-ci, nous avions observé comment le bibliothécaire avait modifié ses compétences en animation et en animation participative. Il s'agit maintenant de voir comment ces compétences sont mobilisées et si elles sont transmises.

Expertise en participation

On entend par expertise en participation, l'ensemble des connaissances et compétences mobilisées par les bibliothécaires pour mener à bien l'aspect participatif d'une activité. Si les connaissances en participation, notamment celles acquises à travers la veille organisée par le comité de pilotage ou les formations suivies par le personnel, participent à la construction du programme, aussi bien sur le plan du contenu que de ses formes, on constate cependant une utilisation très mesurée des techniques d'animation participative dans les activités étudiées. On les retrouve dans les ateliers qui visent à la production de parole : les ateliers en prison, la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque ou encore la Fabrique de l'Info, dont un des agents en charge explique avoir fortement utilisé des techniques de prise de parole et de débat dans les ateliers organisés. Il s'agit donc bien plus d'une acclimatation et d'une attention forte à offrir un véritable rôle à jouer dans le projet pour les usagers que d'une pratique de techniques et d'outils pour faciliter la participation. En ce sens, peut-être faut-il parler d'une non-expertise en participation, tant celle-ci est davantage retenue comme valeur que comme outil.

Cette non expertise participative s'est manifestée pendant le projet de recherche lors de la définition du terrain. Lors de la première rencontre avec les responsables du projet Démocratie, en octobre 2015, je suis venue avec une demande : être admise comme observatrice du projet. Rapidement, le rdv s'est transformé en une sollicitation des agents de la BmL pour que je transmette mon expertise, et notamment leur donner une échelle de la participation pour qu'ils puissent juger de leur pratique réelle de la participation. Ce faisant, ces agents se présentaient comme non-experts sur le champ de la participation. Pendant ce même rendez-vous, cette perception a été renforcée par une discussion autour du programme culturel de la bibliothèque d'octobre 2015 et de l'existence ou non d'actions participatives dans la bibliothèque. Les responsables du comité de pilotage considéraient à priori qu'il n'y avait pas de participation dans la bibliothèque et découvraient un peu étonnés qu'une certaine pratique avait déjà cours dans leur établissement, notamment dans le réseau jeunesse. Il ne faut pas y voir là une

méconnaissance du travail de leurs collègues, mais bien un doute profond quant à la définition de ce qui peut être qualifié de participatif. L'expertise en participation relevait pour eux d'une maîtrise totale des outils et techniques et de la capacité à proposer des niveaux de participation dans lesquels le public aurait un grand pouvoir de décision.

Il y a plusieurs éléments à tirer de ces remarques. D'abord, faut-il des experts ? Daniel Innerarity[176] s'est intéressé à ce qu'il appelle la démocratie sans experts, considérant que nous sommes aujourd'hui bien dans l'incapacité de pouvoir nous prétendre experts de tous les dossiers sur lesquels nous souhaiterions pouvoir prendre part à la décision. Pour le philosophe basque, une démocratie sans expert est peut-être une démocratie dans laquelle l'absence de spécialiste nous autorise à une forme d'égalité à la fois dans l'ignorance et dans l'apprentissage. Si le bibliothécaire n'est pas expert de la participation, sa volonté de la mettre en œuvre peut ouvrir des possibilités d'expérimentation collective aux usagers et aux bibliothèques dans une même volonté de rendre possible des échanges et une décision commune. L'ignorance et la non-maîtrise seraient donc, comme pour le maître ignorant de Rancière[177], une véritable aubaine pour l'apprenant, celle de pouvoir apprendre sans que son ignorance lui soit toujours renvoyée. Il s'agirait, dans le cas de la bibliothèque, que l'institution soit un lieu en lequel la participation pourrait être construite, plutôt que pratiquée. Le collectif se placerait alors autant dans la définition de la pratique collective que dans la pratique collective elle-même.

> Nous sommes définitivement passés d'une société de transmission à une société de la connaissance, ce qui signifie qu'on est passé de "l'impératif de transmettre" à un "modèle centré sur l'acte d'apprendre".[178]

Ainsi, dans la fabrique de l'information, l'agent dit utiliser des techniques participatives pour faciliter le débat, mais ne fait pas de la connaissance et de la maîtrise de cette connaissance un élément dont le participant doit se saisir pour construire son projet. C'est un outil qu'utilise le bibliothécaire pour faire émerger des paroles, mais ce n'est pas un outil qui est mobilisé par les participants eux-mêmes, contrairement à ceux qui vont mobiliser des compétences en cartographie, recherche documentaire, médiation, etc. Il n'y a donc pas forcément, même chez ceux qui mobilisent ces compétences, volonté de les transmettre aux usagers. Mais peut-être faut-il distinguer entre :

> ceux qui travaillent, voire gèrent, un service dédié à la participation (30%), pour qui la participation constitue le cœur de métier, et ceux qui travaillent au sein de direction sectorielle, pour qui elle constitue une méthode parmi d'autres à mettre en œuvre.[179]

Le fait est que les bibliothécaires ne sont peut-être pas encore devenus des professionnels de la participation. La notion d'expert est régulièrement convoquée dans des articles pour analyser la professionnalisation des militants ou des agents de la participation. Ainsi :

[176]Daniel Innerarity. *Démocratie et Société de La Connaissance*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble, 2015

[177]Rancière, *Le maître ignorant*, op. cit.

[178]Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, and Dominique Ottavi. *Transmettre, apprendre*. français. Paris, France: Fayard, DL 2016, DL 2016, cop. 2014. ISBN: 978-2-8185-0479-6

[179]Mazeaud, "Administrer la participation", op. cit., p. 52

> L'institutionnalisation de la démocratie environnementale a par ailleurs conduit à l'émergence progressive de professionnels de la participation : tout d'abord des commissaires-enquêteurs, qui s'organisent et se dotent de règles communes de fonctionnement, puis des spécialistes et consultants, principalement (mais pas seulement) dans le domaine de l'environnement.[180]

On peut imaginer une double professionnalisation de la participation en bibliothèque à plusieurs niveaux.

Un premier niveau correspond au développement d'un marché de la participation en bibliothèque, avec des formateurs spécialisés et des consultants, dont l'activité unique et principale serait de mettre en œuvre une démocratie participative par et dans la bibliothèque. Le fait est que plusieurs demandes de bibliothèques nous parviennent pour non plus demander des formations à la participation, mais des accompagnements à la participation. Une école comme l'Enssib se trouve alors en concurrence avec des professionnels de la participation, qui ont pour eux leur expérience, et contre eux leur méconnaissance de l'objet bibliothèque. On pourrait alors voir se développer un tel marché dans le champ spécifique de la bibliothèque, comme on l'a vu ces dernières années dans le champ des politiques publiques;

> Face à l'émergence de cet impératif participatif, les municipalités et les collectivités locales, ne sachant pas souvent véritablement comment s'y prendre, ont eu de plus en plus recours à [ces] consultants extérieurs pour organiser et animer des dispositifs participatifs. Elles ont par ce biais accéléré le processus de professionnalisation du milieu de la participation et favorisé la construction d'un véritable marché.[181]

On prendra pour deuxième niveau le développement de compétences participatives inscrites dans les profils de postes des bibliothécaires et attendus dans les référentiels métiers. En parallèle à ce marché d'expert, se développe ainsi une expertise au sein même de la corporation et d'une manière générale au sein du service public. Cela a pu être constaté dans les régions et départements qui ont ouvert des labs, pratiquant le design de service pour le développement du territoire. De fait,

> La multiplication de dispositifs participatifs à l'échelle locale, répondant aux obligations législatives ou de produits de l'expérimentation des collectivités locales, a fait émerger une nouvelle catégorie de « professionnels de la participation » – les agents territoriaux de la participation – qui constitue le signe le plus tangible de l'institutionnalisation d'une offre publique de participation.[182]

Si le projet Démocratie n'a pas permis d'observer une véritable professionnalisation, tournée notamment sur les outils et les techniques permettant de faciliter la participation, en revanche il aura permis de voir la montée d'un militantisme de la participation, dont nous parlerons plus loin. D'autres bibliothèques sont allées plus loin dans l'institutionnalisation de la participation, et nous prendrons comme cas d'illustration les

[180] Larrue and Barbier, "Démocratie Environnementale et Territoires", op. cit., p. 86
[181] Bonaccorsi and Nonjon, "« La participation en kit »", op. cit.
[182] Mazeaud, "Administrer la participation", op. cit., p. 45

rendez-vous 4C de la bibliothèque des Champs-Libres à Rennes. Ces rendez-vous 4C comme Créativité, Collaboration, Connaissances et Citoyenneté, sont des rencontres organisées à la demande d'usagers ou habitants, autour d'un projet d'échange de savoirs, et bénéficiant d'un accompagnement par une équipe dédiée. Les groupes qui se forment sont d'une grande diversité :

> Pratiquer sa conversation en italien, en anglais ou en breton, prendre le goûter en famille et jouer en espagnol ou en allemand, échanger ses astuces pour réduire ses déchets, s'entraider dans la recherche d'emploi ou les devoirs, éditer des articles sur Wikipédia, construire une cartographie libre sur Open Street Map, ...[183]

Si les rendez-vous sont variés, le mode d'emploi est défini à l'identique pour tous. Le mode d'emploi donne des indications sur "comment trouver des rendez-vous" et explique comment créer un nouveau rendez-vous. Pour ce dernier point, la personne est accompagnée par les coordinateurs des rendez-vous 4C, qui sont en l'occurrence des agents des Champs-Libres, pas forcément, voire pas du tout, des bibliothécaires, mais des spécialistes de la participation, de l'éducation populaire, de la médiation culturelle. Ces experts, dont les tâches sont d'organiser la participation dans la bibliothèque comme de donner les moyens aux personnes d'organiser la participation au sein de leur atelier. Ainsi, le premier élément de formation est le rappel des principes des Rendez-vous 4C. On parle ici des principes tels que mis en évidence sur le site web, sans reprendre les principes plus généraux du service public : ouverture à tous, inclusion, gratuité, etc. Les trois principes spécifiques sont : "faire ensemble, prendre soin de la convivialité, décider par l'envie partagée"[184].

Le "faire ensemble" est un reflet d'un mot clé de l'éducation populaire : le "faire avec", en opposition au "faire pour". Par faire ensemble, on entend qu'aucune personne dans l'atelier n'aura de poids supérieur aux autres dans les décisions, pas même la personne qui propose l'atelier. On entend également que le groupe a un projet commun, qui donnera lieu à une production : faire un tricot ou rédiger une notice partageable pour faire du tricot. Dans tous les cas, la notion "ensemble" joue à plusieurs niveaux. Les coordinateurs ont pour rôle de faire comprendre le positionnement de l'initiateur du rendez-vous à l'initiateur lui-même, de sorte que ce faire ensemble reste vrai non seulement dans le format initial de l'atelier, mais dans son évolution.

Le "prendre soin de la convivialité" ira du rappel des règles de courtoisie, des valeurs du service public, à la transmission de techniques pour faciliter le sentiment d'inclusion des différents participants. Et l'enjeu n'est pas juste de rendre la séance agréable, mais bien que cette convivialité déborde sur une hospitalité complète, où chaque participant ne doit pas se sentir accueilli, mais bien chez lui, donc tout à fait autorisé à prendre la parole, donner son avis, et surtout signaler son désaccord.

Cette hospitalité sert donc largement à ce que la dernière expression, "décider par l'envie partagée", soit réalisable. Par-là, les coordinateurs entendent qu'un groupe décide

[183] Les Champs Libres. *Les rendez-vous 4C*. fr. https://www.leschampslibres.fr/agenda/les-rendez-vous-4c/

[184] ibid.

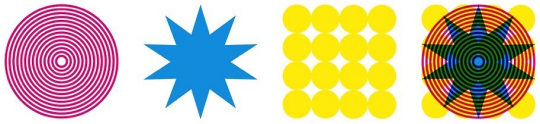


Fig 2.1: Logos des Rendez-vous 4C, Champs-Libres, Rennes

à chaque séance de ce qui sera fait et que les participants doivent partager l'envie de le faire. Il peut arriver qu'un groupe se scinde le temps d'une séance car les désirs d'agir mènent à des projets différents. Il convient donc que le groupe repose non seulement sur des temps d'échanges et de débat préalables à l'action, mais sur encore une grande liberté de parole. Là encore, le travail des coordinateurs sera de donner des outils de facilitation pour la prise de parole, des outils d'organisation du débat et des outils de prise de décision collective.

Ces trois principes s'inscrivent dans un plan séquencé de la participation, comme le reste du mode d'emploi, qui en permet la compréhension puis la réalisation.

> « Le découpage en étapes vient naturellement représenter ce procès, au sens propre de représentation visuelle et formelle. Celui-ci est constitué par des genres de textes et de modalités d'expression auxquels est dévolue la capacité à former les individus autant qu'à faciliter la participation. Dit autrement, le séquençage participatif est justifié comme le séquençage pédagogique par la progression cognitive qu'il rendrait possible.[185]

Il s'agit là pour ces experts de la participation de transmettre leurs compétences participatives pour qu'elles puissent être à leur tour mobilisées dans un projet auquel ne participera pas l'expert. On pourrait se demander :

> Dans quelle mesure ces « kits » participatifs ne sont finalement pas le reflet le plus visible d'une confiscation symbolique de la participation au profit des spécialistes. Ces évolutions laissent craindre l'avènement d'un procéduralisme contrôlé par un petit groupe de professionnels.[186]

Le fait est que la maîtrise du processus et des séquences semble aller dans le sens d'une conservation d'un surplomb de l'expert. Cependant, la méthode utilisée pour les 4C est transmise pour un usage sans l'expert. D'abord parce que les coordinateurs ne donnent que des outils d'organisation et que les ateliers reposent surtout sur les connaissances et les savoirs qui seront échangés et produits et sur lesquels les coordinateurs n'ont strictement aucun plan. Ensuite, parce que les coordinateurs ne sont pas présents aux séances pour assurer le suivi de la méthode. Les participants sont libres de jouer avec ces outils comme ils l'entendent.

C'est d'ailleurs ce qui est finalement annoncé par le jeu de construction des logos de chaque atelier. Le logo des 4C représente trois figures combinables et créant une

[185] Bonaccorsi and Nonjon, "« La participation en kit »", op. cit., p. 35
[186] ibid., p. 41

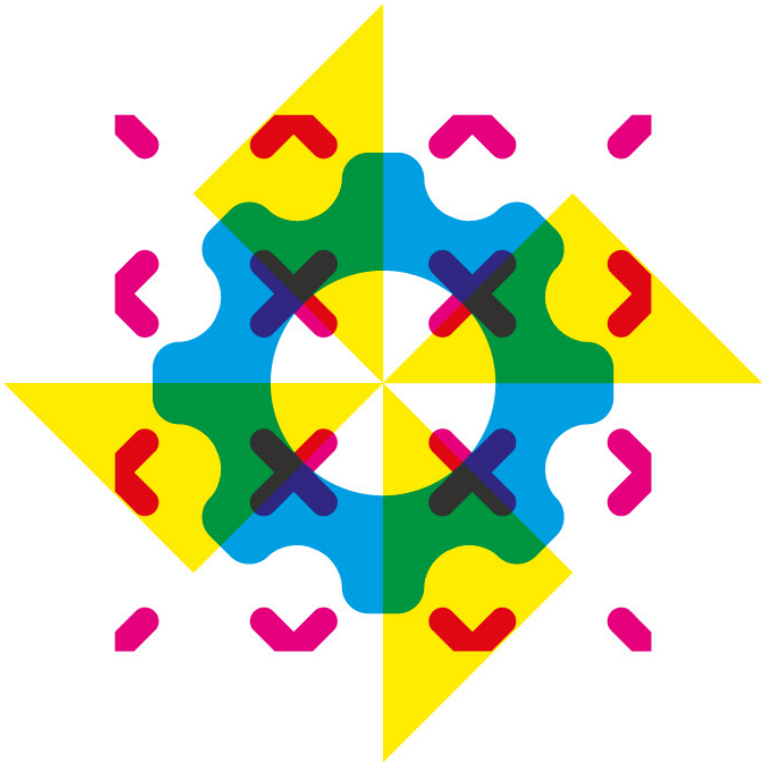


Fig 2.2: Logo du rendez-vous 4C Wikipédia, Champs-Libres, Rennes

nouvelle figure (voir 2.1, 256). Les coordinateurs proposent des jeux de figures aux initiateurs, qui, en les combinant, créent un logo pour leur atelier, logos qui sont à la fois tous différents et tous assez semblables pour qu'on identifie le lien qui les relie (voir les exemples 2.2 et 2.3). L'expertise sert alors à s'assurer que plusieurs liens soient faits : celui qui lie l'activité à l'institution et ses valeurs, celui qui lie les ateliers entre eux et permet avec cette continuité au projet de se faire et enfin celui qui lie les participants entre eux. Si cette institutionnalisation ne permet pas de réduire le rôle de l'expertise, en revanche, elle permet en revanche de laisser entendre que l'expertise technique est tout à fait partageable, tout à fait endossable et que chacun peut être expert, dès lors qu'il fait sien un certain ensemble de valeurs et de principes de vie communs, en d'autres termes, qu'il fait société.

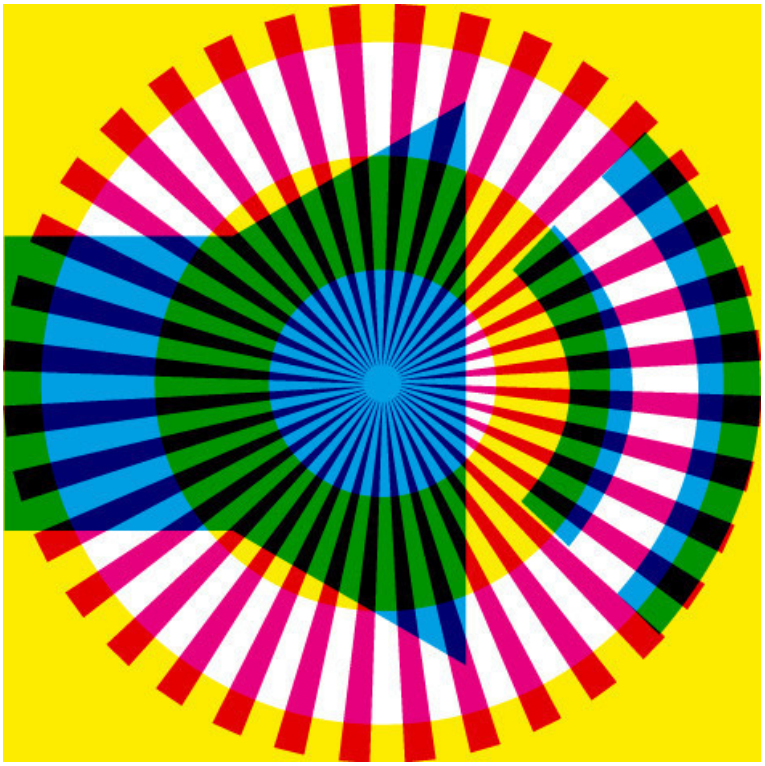


Fig 2.3: Logo du rendez-vous 4C Wir sprechen Deutsche, Champs-Libres, Rennes

D Conclusion de "Bibliothèques, participation et territoire"

Alors pourra-t-on parler de la bibliothèque comme actrice de la démocratie participative ? De la démocratie de proximité ? Si la participation offre de nouvelles opportunités pour repenser l'identité territoriale, faciliter les échanges entre les habitants et les institutions et construire collectivement des politiques publiques, ceci ne pourra se faire qu'à condition d'accepter pour l'autre un gain de pouvoir, qui passe avant tout par une re-considération des expertises de chacun. Dans cet objectif, un travail important doit être mené pour que dans la rencontre des expertises se joue plutôt l'échange de savoirs et l'émancipation des uns et des autres que la conservation des positionnements.

Si dans ce scénario, les bibliothécaires sont amenés à faire de leur fonction de formateurs, au sens de transmetteurs de connaissances, il ne leur suffira pas de transmettre des bonnes pratiques. La participation n'est pas pure technique. Il ne s'agira jamais d'avoir simplement les bons outils. Il s'agira de repenser la bibliothèque comme un ensemble de valeurs qui peuvent être partagées et qui par conséquent peuvent être construites collectivement. Alors, la bibliothèque ne sera peut-être pas tant actrice de la démocratie participative, qu'un lieu dans lequel la démocratie peut continuer à exister, à être défendue et à être transformée. Car rien n'est plus à souhaiter qu'une démocratie qui ne se conçoit que dans sa transformation continuelle.

Y a-t-il un sens à se dire "démocrate" ? Il est manifeste qu'on peut et qu'on

> doit tout autant répondre : « non, plus le moindre sens, puisqu'il n'est plus possible de se dire autre chose » -que « oui, bien sûr, puisque partout sont menacées l'égalité, la justice, la liberté. . . ».[187]

Peut-être plus qu'une bibliothèque démocratique, c'est une bibliothèque démocrate, engagée pour des valeurs communes, qui se dessine dans ces pratiques participatives. Il s'agira alors de penser cette bibliothèque non plus seulement comme participative, mais aussi comme participante, capable de s'intégrer dans les projets culturels ou non de son territoire, pour prendre part à la définition de ces valeurs et à la défense collective de ce qui fait le socle de la démocratie. Joëlle Zaschs parle de la participation en termes de prendre part et faire partie de. Il s'agirait donc de penser, en plus des projets participatifs portés par la bibliothèque, la bibliothèque hors d'elle-même, et son rôle dans la société. La bibliothèque, dans les conditions technologiques actuelles, peut être utilisée hors de ses facilités, pour accompagner des projets émancipateurs. On parle aux États-Unis de bibliothécaire embarquée (*Embedded Librarian*), quand la bibliothèque met un de ces agents à disposition d'une association, pour lui apporter son expertise documentaire au service d'un projet d'*empowerment*. La fonction documentaire du bibliothécaire serait à la fois intégrée dans un projet local en accompagnement aux acteurs locaux et réinjectée dans les collections et leur valorisation en direction de publics plus habituels.

Bibliothèque participative et bibliothèque participante font de la participation le socle de leur travail sur le territoire en vue d'une construction de citoyens capables d'agir sur les institutions et les lois locales qui définissent leur vie en commun. Le chapitre suivant, 3, 261, nous amènera à questionner cette place de la bibliothèque dans la construction de la démocratie, entendue dans un sens plus large encore, non plus la démocratie sociale (1, 115), non plus la démocratie de proximité (2, 191), mais bien la démocratie telle qu'inscrite dans les valeurs même de la République et qui repose sur une liberté et une égalité fondamentales des citoyens à l'expression des opinions, des avis et des idées. En d'autres termes, le chapitre suivant sera consacré au débat démocratique et à son renouvellement par la participation.

[187] Jean-Luc Nancy. "Démocratie finie et infinie". français. In: *Démocratie, dans quel état ?* Paris, France: La Fabrique Editions, 2015, 77_94. ISBN: 978-2-913372-91-7, p. 77

Chapitre 3

Bibliothèque, participation et débat démocratique

Ça fait 30 ans que je suis dans ce métier.
20 ans que je dirige des établissements.
20 ans qu'on a une politique ouverte, on l'espère, de bibliothèque, d'actions culturelles.
Et puis, c'est un raccourci caricatural mais on ne va pas se cacher derrière son petit doigt,
on voit le Front national monter de façon inéluctable.
Et à un moment, on se dit :
"Bon, est-ce qu'on fait bien ce qu'il faut faire ?
ou est-ce qu'on ne doit pas reposer les éléments du débat ?"
Donc, voilà, Démocratie, c'est aussi reposer les éléments du débat sur le tapis
en terme de définition, d'observation de ce qui se passe.
La démocratie ? Elle est en crise ? Oui ? Non ? Pourquoi ? Comment ?
Est-ce qu'on peut avoir une ambition démocratique ?

ITW J1, 2016

Introduction Assurer de réels espaces de débat et d'expression et offrir des opportunités de libération de la parole et de libération du poids du savoir (l'expression des non experts légitimée) comme du poids de l'institution (débats en prison, débats à la bibliothèque municipale), du poids des formes (pour donner la parole à tous), tels sont les enjeux donnés par les agents de la Bibliothèque municipale de Lyon pour présenter des actions telles que la Nuit de la Démocratie, le partenariat avec la prison, la bibliothèque vivante (Des Exilés dans la ville), le concert de Lili Lucas, la fabrique de l'Info ou encore les Mémoires Lesbiennes et Féministes de Lyon. Cette référence à la liberté d'expression et de parole se fait en réponse à une crise dite du débat démocratique, que Philippe Breton a décrite comme telle :

> Cette crise de la démocratie est due à « un déficit majeur des compétences à la parole démocratique ». (...) les citoyens ne rejettent ni les valeurs ni les institutions démocratiques, mais ils ne possèdent pas les compétences pour y participer. Celles-ci sont de trois ordres : la capacité à se former librement une opinion sur un sujet donné ; celle d'argumenter, sans recourir à la violence ni à la ruse ; celle qui combine la prise de parole et l'écoute, dans une démarche « d'empathie cognitive ». Au cœur de ces trois compétences, la question

essentielle qui est posée est celle du « parlé démocratique ».[1]

Lors de la Nuit de la Démocratie, après la course de chariot, puis après une pause méritée devant le buffet ou devant un jeu de société[2], nous sommes rappelés au centre de la bibliothèque pour l'étape suivante de notre travail de désherbage. Une bibliothécaire et le partenaire spécialiste du jeu nous proposent alors de débattre autour de quelques documents qui ont été proposés au désherbage par les équipes, mais pour lesquels les bibliothécaires estiment qu'il convient de discuter collectivement. Et de fait, le premier document dont le désherbage doit être discuté est une bible, désherbée par le groupe dont je faisais partie. Le second document est un livre "Hillary Présidente", qui a été acquis peu de temps avant les résultats des élections américaines. Deux débats seront proposés : l'argumentation par une seule prise de parole, dans l'ordre physique dans lequel nous sommes installés dans les fauteuils et en se passant un bâton de parole pour discuter de la Bible, et une rivière du doute [3] pour discuter d'Hillary. Dans ces deux formats de débat, ce sont les individus qui sont invités à s'exprimer. Au terme de chaque débat, la décision sera prise collectivement de garder ou de désherber l'ouvrage polémique. La bibliothécaire annonce que plusieurs façons de voter sont possibles, mais se reconnait en difficulté pour présenter les différentes modes de comptabilisation des votes et propose finalement de voter à la majorité, ce que le groupe accepte bien volontiers. Aucun des deux ouvrages ne sera finalement désherbé.

Ce quatrième temps de la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque, sur lequel nous reviendrons en détail dans les pages qui suivront, est celui du débat, à la fois temps d'expression individuelle et temps d'échange et de décision collective. Les bibliothèques et plus généralement les institutions culturelles se considèrent volontiers comme des lieux de débat. On ne compte plus les bibliothèques agoras[4], comme la ville de Metz, qui vient d'ouvrir sa toute nouvelle bibliothèque, l'Agora, ou celles de Savigny sur Braye (41), de Saint-Evarzec (29), de Réthel (08), de Bourg-des-Comptes (35), etc. Certaines ne portent pas le nom d'Agora, mais sont situées dans une Agora, comme sont nommés de nombreux espaces culturels réunissant bibliothèque, musée, salle de spectacle ou cinéma : ainsi la ville de Limonest (69), la ville d'Evry (91), la ville de Liz-les-Lannoy (59) ou encore celles de Boulazac (24) ou de Poiré sur Vie (85), etc. Sans compter les bibliothèques qui nomment leurs programmations culturelles "Agora" comme à Mâcon (71). Réussissent-elles à être ce lieu démocratique, de prise de parole et de prise de décision collective ? La bibliothèque est-elle réellement la nouvelle agora ? La Nuit de la Démocratie à la bibliothèque incarne parfaitement ce souhait des bibliothèques d'être ces agoras. Pourtant à l'heure du débat, plusieurs limites sont à pointer. On constate

[1] p. 2 Marieke Stein. "Philippe Breton, L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique. " fr. In: *Questions de communication* 12 (Dec. 2007), pp. 387–389. ISSN: 1633-5961, faisant référence à Philippe Breton, L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique Paris, Éd. La Découverte, coll. Cahiers libres, 2006.

[2] Tous les jeux présentés lors de cette soirée étaient des jeux collaboratifs ou du moins non compétitifs.

[3] Les participants sont debout, ils se déplacent le long d'une ligne de décision : pour, contre, neutre. S'ils sont pour ou contre, ou s'ils changent d'avis ils prennent la parole pour argumenter. Dans cet exercice, on peut réagir à un argument qui vient d'être énoncé

[4] L'agora, la place grecque, incarne par excellence, et en dépit de ses limites évidentes, le lieu démocratique : espace physique de réunion du peuple uni en assemblée de discussion, de décision et de pouvoir partagé, incarné à tour de rôle.

d'abord qu'aucun bibliothécaire n'a pris part au débat ; ils sont restés soit en retrait, soit en position d'animateur du débat. Ce temps du débat a également attiré moins de participants que le dépouillement, la leçon de désherbage ou la course de chariot. Les autres participants sont restés à profiter du buffet ou des jeux proposés, ou à regarder en spectateurs les débats, sans y prendre part. Ils ont observé les échanges et les prises de décisions derrière une barrière "naturelle", à savoir la table où avaient été déposés les livres désherbés. Ils sont restés physiquement séparés du groupe en train de débattre, mais aussi et par conséquent de la décision finale de désherber ou pas les ouvrages faisant polémique. Tout comme l'agora, le temps collectif n'est peut-être pas autant le temps de tous que l'on voudrait le croire.

Si l'enjeu de ce temps de débat est de favoriser la décision collective, de prendre le pouvoir, de décider sans chefs, comme les bibliothécaires nous y engageaient au moment du dépouillement des bulletins de vote, les limites de l'agora et du débat démocratique ne sont pas à sous-estimer. Le groupe formé par les premières actions de la Nuit de la Démocratie peut se défaire dans le conflit, car polémique, il y a eu : des arguments très opposés ont été avancés ; un monsieur s'est agacé ; une adolescente a remué les opinions des autres participants. Le retrait de certains participants peut tenir aussi dans l'inquiétude de prendre la parole ou dans la non maîtrise du langage et des ressorts du langage en société. Il s'agira donc de voir dans ce chapitre comment la bibliothèque essaye de se saisir de la participation pour refaire naître du débat et ré-amener les habitants à penser la démocratie comme un temps de décision collective, le tout en se penchant sur les conditions de participation, pour que le débat soit celui de la plus grande diversité et l'agora la plus aboutie.

Dans les pages qui suivent, nous allons interroger la capacité des pratiques participatives à renouveler les cadres du débat démocratique, tel qu'il est porté par la bibliothèque, en tant qu'institution publique culturelle. Pour cela, nous reviendrons d'abord à la fois sur ce qui assure le débat démocratique en France et sur les possibles signes de sa crise, et à travers le triptyque liberté d'expression, parole libre et parole vraie[5], nous dresserons le portrait d'une société en mal d'expression, dont les institutions culturelles peinent à trouver les moyens d'incarner et de prendre part au débat démocratique. Dans un deuxième temps, nous observerons comment la participation, prise par les bibliothèques comme un outil de facilitation du débat démocratique, questionne les notions d'espace public, de conflit et de diversité. Enfin, dans un troisième temps, nous observerons ce que cette participation en vue d'un débat démocratique transforme du métier de bibliothécaire, et notamment en termes de valeurs, de légitimité et d'autorité.

A Du diagnostic au traitement

On entend par débat démocratique le fait que la société française, démocratique, se construise sur une possibilité d'échanges d'opinions et d'avis entre les citoyens de sorte que chacun puisse participer à la société démocratique (notamment par le vote) en connais-

[5]Balibar, *Libre parole*, op. cit.

sance des enjeux et diversités d'approche de ces enjeux. Ce lien essentiel entre information et action est au cœur de l'idée du débat démocratique. Plusieurs institutions publiques ont pour mission d'informer le citoyen, pour mieux le former à l'exercice de sa citoyenneté. Parmi celles-ci : la bibliothèque. Au 17ème siècle déjà, Gabriel Naudé dresse le guide du parfait bibliothécaire, capable de créer, gérer, mais aussi rendre intelligible l'ensemble des connaissances, ce que Robert Damien appellera la matrice documentaire[6], nécessaire au propriétaire de la bibliothèque pour exercer ses choix diplomatiques et politiques. Au 18ème siècle, la bibliothèque de la Révolution française sacralisera le livre comme émancipateur. Anne Kupiec rappelle qu'avec la Révolution française, le rôle du livre dans la possibilité d'agir et de pouvoir est confirmé ; « le citoyen est implicitement lecteur, le « sujet » ne l'était pas. »[7] écrit-elle. Si le rapport bibliothèque-livre-citoyen s'est d'abord pensé sans analyse des possibilités d'accès à la lecture[8],les questions de maîtrise de la lecture, les diverses littératies complèteront plus tardivement ce triptyque. Au début du 20ème siècle, la librairie publique d'Eugène Morel fait de la lecture un « service public nécessaire » contre le danger public de l'ignorance[9]. Dans les années 1980, la bibliothèque du colloque d'Hénin-Beaumont (années 80) se fait lieu de lecture publique pour lutter contre les inégalités et favoriser le développement local[10]. À l'aube du 21ème siècle, la bibliothèque se veut responsable, agissant pour la démocratisation. En "fabriquant le citoyen", la bibliothèque vise bien la fabrique d'un sujet actif, en action. Dominique Tabah en fait même un double jeu de mise en action et de responsabilité :

> Il est donc de la responsabilité de la bibliothèque, si elle veut contribuer au nécessaire processus de démocratisation, d'entreprendre des actions innovantes et imaginatives en faveur du livre et de la lecture, actions qui rendent le lecteur plus autonome, plus exigeant, capable de faire des choix, de se construire ses propres itinéraires de lecture et, finalement, d'agir sur le destin collectif.[11]

La bibliothèque doit agir pour que le citoyen agisse. Enfin, le développement d'Internet a amené les bibliothécaires à reformuler encore ce rôle démocratique. Anne-Marie Bertrand rappelait en 2002[12] que la question de l'accès à l'information numérique a été très tôt un enjeu pour les bibliothèques, puisque dès 1998 était présenté au Parlement européen un rapport sur le rôle des bibliothèques dans la société moderne par Mirja Ryynänen, laquelle y écrivait :

> Les bibliothèques publiques peuvent constituer et constituent déjà dans certains États membres un réseau de transmission de la connaissance et de la culture comparable aux écoles, proche de tous les citoyens et dont l'une des

[6] Damien, *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours*, op. cit.

[7] Kupiec, "Le Livre sauveur", op. cit., p. 124

[8] « C'est l'image que se donne la Révolution, sans que pour autant les pratiques et en particulier l'un de ses indicateurs, l'alphabétisation, soit notablement modifié. Le livre et l'écrit en général sont dotés de qualités pédagogiques, plus, de pouvoirs démiurgiques qui s'inscrivent à la fois dans les projets d'instruction publique et dans le développement de la presse et des bibliothèques. » ibid., p. 124

[9] Eugène Morel. *La librairie publique*. fr. Paris: Armand Colin, 1910

[10] Région Nord-Pas de Calais. *Actes du colloque, Lecture et bibliothèques publiques. Hénin-Beaumont.* fr. Office régional de la culture et de l'éducation permanente, 1981

[11] Tabah, "Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny", op. cit.

[12] Bertrand, *Les bibliothèques municipales*, op. cit., p. 48

> missions fondamentales est de fournir à tous les connaissances de base indispensables à une citoyenneté active, indépendamment du lieu de résidence, du niveau d'instruction et de la position sociale ; [...] de tels réseaux contribuent à l'édification d'une société de l'information démocratique, ouverte et transparente.[13]

La bibliothèque est considérée en France dès le 17ème siècle comme un intermédiaire documentaire entre les citoyens et la cité, et dès le 18ème comme un intermédiaire nécessaire à la réalisation de la démocratie. Aujourd'hui, l'enjeu réside dans la possibilité de lire non pas seulement l'information elle-même, mais la qualité de l'information, comme prélude à un engagement réel dans la cité. Les acteurs du projet Démocratie de la Bibliothèque municipale de Lyon se positionnent tout à fait en ce sens.

Enquêté R1 : Ce n'est pas nouveau le fait de parler de la crise de la démocratie, du manque d'implication des citoyens, de tout ce contexte dont on parle. Pour moi, c'était important d'essayer de donner quelques clés à des usagers, d'essayer de faire comprendre qu'on vit dans une société, qu'il est important de s'impliquer dans cette société d'une façon ou d'une autre. Ce n'était pas uniquement en lien avec les élections présidentielles qui vont arriver dans trois mois, quatre mois ! Mais c'est tout le contexte des 60 pour cent d'abstention à certaines élections, de la montée de l'extrême droite, de toutes les informations qui peuvent tourner sur les réseaux sociaux, sur internet, et qu'on appelle communément la fachosphère, etc. Comment est-ce qu'on peut, entre guillemets "essayer de se protéger" de ces manipulations et comment est-ce que l'utilisateur lambda, n'importe qui, peut se ré-impliquer dans la société et comprendre comment elle fonctionne.

Car si le rôle de la bibliothèque ne fait pas l'ombre d'un doute pour les bibliothécaires, la forme que doit prendre ce rôle est d'autant moins évidente qu'elle est questionnée par le renouveau d'une visibilité du débat démocratique. Qu'il s'agisse des attentats de janvier 2015 qui questionnent les valeurs de liberté de la République française, dont la liberté de la presse et la liberté de culte, qu'il s'agisse des Nuits debout et de l'exercice de la parole citoyenne, qu'il s'agisse de la montée en puissance des fake news, infox et autres notions pour désigner la désinformation, comprise aussi bien comme la production et la diffusion (malintentionnées ou non) d'informations fausses, que comme ses conséquences notamment en termes d'incompréhension, de rejet et de haine, ces dernières années n'ont eu de cesse de nous amener à douter de la réunion des conditions nécessaires au débat démocratique, tout en ouvrant de nouvelles portes pour le penser à nouveaux frais. Or, ne faut-il pas considérer que la nouvelle visibilité acquise par les possibilités du débat appelle également à une nouvelle visibilité des bibliothèques et de leur rôle dans ce débat ? Poser cette question ne pourra se résoudre par un tour de passe-passe consistant à postuler qu'il faut simplement davantage de publicité aux actions de la bibliothèque en matière d'information. Il s'agirait plutôt de questionner ce que cette visibilité appelle de

[13] Mirja Ryynänen. *Rapport Sur Le Rôle Des Bibliothèques Dans La Société Moderne*. Tech. rep. A4-0248/1998. Strasbourg, France: Parlement Européen. Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et des médias, 1998citée par Bertrand, *Les bibliothèques municipales*, op. cit., p. 48

transformation dans le modèle de bibliothèque que nous connaissons aujourd'hui.

Nous proposons d'étudier la participation de la bibliothèque à la possibilité d'un débat démocratique en suivant la proposition d'Étienne Balibar[14] de s'attacher aux trois notions suivantes : la liberté d'expression, que l'État permet et organise pour favoriser le débat, la parole libre, saisie de la liberté d'expression par les citoyens, et enfin la parole vraie, qui est la parole assumée, courageuse, plaçant le citoyen non plus tant du côté de l'expression que de l'action. Nous verrons alors comment la bibliothèque répond à ces exigences et définit son rôle d'institution au service de la démocratie. Il s'agira aussi d'en voir les limites, qui expliquent l'engouement pour la participation comme moyen de les dépasser.

A - 1 Liberté d'expression

La liberté d'expression, droit énoncé dans Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC), est reprise dans le préambule de notre constitution et a été consacrée par le Conseil Constitutionnel comme loi fondamentale de la République française. La liberté d'expression comme socle républicain et démocratique a été rappelée à de nombreuses reprises par le Conseil Constitutionnel et notamment en 1994, suite à une loi relative à l'emploi de la langue française :

> 5. Considérant que s'il incombe au législateur, compétent, aux termes de l'article 34 de la Constitution, pour fixer "les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques", d'édicter des règles concernant l'exercice du droit de libre communication et de la liberté de parler, d'écrire et d'imprimer, il ne saurait le faire, s'agissant **d'une liberté fondamentale, d'autant plus précieuse que son existence est une des garanties essentielles du respect des autres droits et libertés**, qu'en vue d'en rendre l'exercice plus effectif ou de le concilier avec d'autres règles ou principes de valeur constitutionnelle ; [15]

Du fait de ce caractère essentiel, la notion de liberté d'expression est à la fois ce qui permet l'existence et la garantie des autres droits, et ce qui est permis par l'existence et la garantie des autres droits. En d'autres termes, la liberté d'expression permet de consacrer d'autres libertés, sans lesquelles la liberté d'expression ne pourrait trouver à être pleine et entière. Le Conseil Constitutionnel a ainsi consacré plusieurs principes dits « Principes fondamentaux reconnus par les lois de la République (PFRLR)», principes énoncés de manière très générale dans le préambule de la Constitution de 1946, mais précisés par le Conseil Constitutionnel : la liberté d'association, la liberté individuelle, la liberté de conscience, etc. L'ensemble de ces libertés dresse les contours de la liberté d'expression et la possibilité d'une république démocratique, au sens où elles permettent à ce régime d'être constamment critiqué, repensé, reconstruit par les citoyens.

En plus de ces principes à valeur constitutionnelle, la France connait des "objectifs de valeur constitutionnelle".

[14] Balibar, *Libre parole*, op. cit.

[15] Loi relative à l'emploi de la langue française, Journal officiel du 2 août 1994, page 11240, vendredi 29 juillet 1994 - Décision n° 94-345 DC

> Ceux-ci font leur apparition explicite dans la décision n° 82-141 DC du 27 juillet 1982, dans laquelle le Conseil [Constitutionnel] affirme qu'« il appartient au législateur de concilier [...] l'exercice de la liberté de communication telle qu'elle résulte de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme, avec [...] les objectifs de valeur constitutionnelle que sont la sauvegarde de l'ordre public, le respect de la liberté d'autrui et la préservation du caractère pluraliste des courants d'expression socioculturels.»[16]

On reviendra plus tard sur le caractère limitatif de ces objectifs par rapport aux principes, dans la sous-partie suivante sur la parole libre. Notons pour l'heure, la présence ici de la notion de pluralisme, qui complète celle de liberté d'expression et peut être considérée comme une condition d'effectivité de celle-ci.[17]. A tel point, que ce « corollaire obligé de la démocratie », pour reprendre les mots de Richard Ghevontian[18], sera finalement reconnu principe constitutionnel et inscrit dans la Constitution française, lors de la révision de 2008. Dans un texte publié par le Conseil Constitutionnel, sobrement appelé "La démocratie", le Conseil rappelle les deux axes de garantie de la démocratie, à savoir le pluralisme et la liberté d'expression :

> La révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 a intégré cet acquis jurisprudentiel au dernier alinéa de l'article 4 de la Constitution qui prévoit désormais que « la loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation ». Selon le Conseil, le principe du pluralisme des courants d'idées et d'opinions ainsi consacré « est un fondement de la démocratie » (décision n° 2017-651 QPC du 31 mai 2017). En second lieu, le Conseil constitutionnel souligne régulièrement l'importance de la liberté d'expression dans une démocratie, en ces termes : « la liberté d'expression et de communication est d'autant plus précieuse que son exercice est une condition de la démocratie et l'une des garanties du respect des autres droits et libertés » (voir, par exemple, la décision n° 2010-3 QPC du 28 mai 2010).[19]

Ce jeu de garantie et de confirmation que jouent la liberté d'expression et le pluralisme l'un vis à vis de l'autre est au cœur de l'exercice démocratique, mais l'est-il de l'exercice bibliothéconomique ?

---

[16] Conseil Constitutionnel. *Décision 82-141 DC - 27 Juillet 1982 - Loi Sur La Communication Audiovisuelle - Non Conformité Partielle*. Loi sur la communication audiovisuelle. July 1982, p. 48, cons. 5

[17] Pierre de Montalivet, écrit à ce sujet : « Encore plus significative est la démarche du Conseil, qui, tout en déduisant certains objectifs de droits et libertés constitutionnels, utilise ces mêmes objectifs afin de limiter l'exercice des droits et libertés. Les objectifs ont ainsi des allures de paradoxe, en ce qu'ils semblent tout à la fois protéger et limiter les droits fondamentaux. »Pierre Montalivet (de). "Les objectifs de valeur constitutionnelle". fr. In: *Cahiers du Conseil Constitutionnel* N 20 (June 2006)

[18] Richard Ghevontian. "Le Conseil constitutionnel, juge électoral et la liberté d'expression". fr. In: *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel* 36.3 (2012), p. 45. ISSN: 2112-2679, 1968-3820. DOI: 10.3917/nccc.036.0045

[19] Conseil Constitutionnel. *La Démocratie*. sd

La bibliothèque et les valeurs

En 2002, Anne-Marie Bertrand écrivait :

> Quelles sont les valeurs sur lesquelles fonder les choix d'acquisition (ou plus encore de non acquisition) ? Le pluralisme mot ambigu, voire dévoyé, ne peut se décliner qu'au sein de valeurs républicaines (constitutionnelles), c'est à dire sur une certaine idée du vivre-ensemble. (...) On peut certes, s'étonner que les bibliothécaires doivent gloser sur les textes fondateurs ou les valeurs reconnues : on le sait, il n'y a pas de texte fondant en droit les missions des bibliothèques (...). D'où le recours aux valeurs de la république ou du service public.[20]

On pourrait donc s'attendre à ce que les bibliothèques revendiquent les valeurs de la république démocratique, en dressant un pont entre les textes mentionnés dans les pages précédentes et leur activité. Et pourtant, le rapport de la bibliothèque à la démocratie n'est pas si évident. Un tour du côté des projets d'établissement de bibliothèques (quand elles en ont un) nous montre plutôt une tendance à la revendication de deux types de valeurs : les valeurs républicaines et les valeurs universalistes. Les principes sont détaillés de manière différenciée selon les établissements. Les bibliothèques de Plaine Commune indiquent avoir « trois valeurs essentielles : égalité d'accès, laïcité et pérennité. »[21]. Les mêmes mots sont utilisés par la bibliothèque municipale de Lyon : « liberté de se construire, égalité d'accès, fraternité d'échange et de partage des opinions, des émotions. »[22]. Plus détaillé, l'éventail des valeurs de la bibliothèque municipale de Bordeaux est listé comme suit :

> Guidée par les principes d'égalité, de laïcité, de respect (de l'individu et de la diversité), de proximité, elle offre un espace de lien social et intergénérationnel et contribue à la « fabrique du citoyen ».[23]

Quant à la bibliothèque municipale de Nantes, elle se propose de :

> faciliter l'accès à la connaissance, la pensée, la culture et l'information, de favoriser le brassage social, l'égalité, la liberté, l'émancipation intellectuelle et la capacitation des individus, et de leur permettre d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société.[24]

Et dans les entretiens autour du projet Démocratie, les trois valeurs “liberté, égalité et fraternité" ont très volontiers été rappelées pour définir le socle de base de l'exercice bibliothéconomique.

---

[20] Bertrand, *Les bibliothèques municipales*, op. cit., p. 90

[21] Médiathèques de Plaine Commune. *Charte Des Bibliothèques et Médiathèques de La Lecture Publique Des Médiathèques Plaine Commune*. http://www.mediatheques-plainecommune.fr/charte-des-bibliotheques-et-mediatheques-de-la-lecture-publique

[22] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) and Gilles Eboli. *Le projet d'établissement*. fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/article/le-projet-d-etablissement. 2012

[23] Bibliothèque municipale de Bordeaux. *Projet d'établissement 2016-2020*. 2016

[24] Bibliothèque municipale de Nantes. *Projet d'établissement, 2016-2020*. 2016

Enquêté E1 : Je me rappelle très bien la première exposition auprès de l'ensemble du personnel du projet d'établissement. La première diapo c'était : liberté, égalité, fraternité. Ça, c'est la base. Pourquoi ? parce que si on pense que ce n'est pas la base, et bien, il faut faire un autre métier. Vous avez le droit de ne pas être d'accord, mais simplement vous êtes en bibliothèque, vous travaillez en bibliothèque, c'est très hiérarchique donc si vous êtes pas d'accord, faites un autre métier. Mais vu que tout le monde est d'accord, puisqu'on est en bibliothèque, enfin au moins 99% des gens, alors on fait un projet d'établissement pour se mettre au service de cette devise, soit en terme de réorganisation, soit en terme de de projets.

On constate d'abord dans ces exposés de principes la présence aussi bien de valeurs (constitutionnelles) que d'objectifs, relatifs plutôt aux missions généralistes des bibliothèques. Ainsi, liberté, égalité et fraternité côtoient pérennité, accès et capacités. On constate de plus le non rattachement des valeurs à la source de leur légitimation. Ainsi, pour citer des valeurs proches, la Bibliothèque municipale de Bordeaux fait référence à la démocratie : « La bibliothèque publique concourt aux progrès de l'individu et de la société et à l'exercice de la démocratie. »[25], quand la Bibliothèque municipale de Lyon fait plutôt référence à la république : "la bibliothèque est d'abord républicaine". [26]. Aucun de ces projets d'établissement ne cite la constitution ou des décisions du Conseil Constitutionnel, du Conseil d'État ou de quelque texte de loi. Elles font en revanche une mention très explicite du caractère fondamental des textes clés des bibliothèques, tels que le Manifeste de l'Unesco ou la Charte des bibliothèques du Conseil Supérieur des Bibliothèques, en en faisant la source des principes de la bibliothèque.

Le fait est que la notion de démocratie est tout à fait explicite dans ces deux documents cadres. La Charte des bibliothèques du Conseil supérieur des bibliothèques, rédigée en 1991, proclamait très distinctement le rôle de la bibliothèque, comme un outil pour la démocratie :

> La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société.[27]

On remarque que le CSB liait cet exercice plutôt à une exigence d'égalité que de liberté. Le Manifeste de l'Unesco revendique clairement la centralité de la notion de démocratie dans son préambule.

> La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales, que seule l'existence de citoyens bien informés, capables d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société permet de concrétiser. Or, participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante,

[25] Bibliothèque municipale de Bordeaux, *Projet d'établissement 2016-2020*, op. cit.
[26] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) and Eboli, *Le projet d'établissement*, op. cit.
[27] Conseil supérieur des bibliothèques (CSB), *Charte Des Bibliothèques*, op. cit., article 3

> en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information.[28]

Les bibliothécaires semblent ainsi détacher leurs valeurs de l'État français pour les rattacher exclusivement à une pratique professionnelle universaliste. Or ces deux textes professionnels datent des années 90. Ces dernières années ont vu le développement de textes bien moins nourrissants sur le plan des valeurs et de l'expression de la démocratie. Le Manifeste de 2012[29], intitulé « La bibliothèque est une affaire publique », liste les raisons de l'utilité des bibliothèques. Parmi celles-ci, la bibliothèque comme lieu de débats et espace public n'arrive que bonne dernière, et encore, la bibliothèque y est présentée comme ayant un rôle d'animation de la vie citoyenne, bien plus qu'un rôle structurel pour assurer la possibilité du débat démocratique. Espace public, la bibliothèque y est présentée comme un lieu de rencontre et de diversité, loin de la notion habermassienne plus centrée sur la discussion et l'argumentation. Quant à la charte Bib'Libre[30] de 2015, si tout un éventail de notions politiques sont présentes : le pluralisme, la participation, le débat citoyen, les communs, la diversité, le mot démocratique n'est en revanche utilisé que pour mentionner la mise en œuvre par les bibliothèques de politiques publiques débattues démocratiquement, plaçant le pluralisme uniquement du côté du pluralisme politique et non du pluralisme socioculturel. Tout se passe comme si les bibliothèques ne savaient plus retracer ce qui fait leur légitimité et étaient dans l'obligation de ne se référer qu'à des textes qui n'ont de légitimité que dans le milieu professionnel, qui serait ainsi sa propre source de légitimation. C'est ce que l'on constate à la lecture du projet d'établissement de Bordeaux qui fait des principes de la bibliothèque non pas tant la garantie du pluralisme que sa condition :

> Les collections documentaires de la bibliothèque sont constituées selon des critères professionnels, en particulier dans le respect de la pluralité des points de vue dès lors qu'ils sont en accord avec les principes qui fondent l'action des bibliothèques publiques.[31]

Bibliothèques et pluralisme démocratique

On peut dès lors se demander comment la bibliothèque peut incarner le pluralisme et la liberté d'expression, en tant qu'institution publique qui devrait avoir pour fonction de les garantir tout autant que de les démontrer. Anne-Marie Bertrand écrivait que la bibliothèque rentre dans le récit national, par son rôle de fabrique du citoyen et d'éducation à la citoyenneté. Elle la voulait à la fois porteuse des valeurs de la nation dans son existence même, mais aussi dans son exercice : elle représente la nation française tout autant qu'elle doit en donner le goût et le sens à ses fréquentants. Elle est "constitutive d'un référent commun"[32]. Si la bibliothèque n'exprime pas forcément

[28] Unesco and IFLA, *Manifeste de l'IFLA/UNESCO Sur La Bibliothèque Publique*, op. cit.

[29] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Manifeste : La Bibliothèque Est Une Affaire Publique*. 2012

[30] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Charte bib'lib' : Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques*. français. 2015

[31] Bibliothèque municipale de Bordeaux, *Projet d'établissement 2016-2020*, op. cit.

[32] Anne-Marie Bertrand. *Bibliothèques territoriales, identité et environnement*. français. Paris, France: Ed. du CNFPT, 1995. ISBN: 978-2-84143-027-7, p. 18

ce référent commun par une référence claire aux textes de lois, elle peut en revanche incarner ces valeurs dans son exercice.

La liberté d'expression, comme l'ensemble des autres libertés individuelles, s'incarne en bibliothèques en deux sens : d'abord dans la gratuité et liberté d'accès à la bibliothèque, ensuite dans la pluralité des contenus proposés. Le premier point fait un consensus général dans la profession. Plus encore, c'est un des points d'action de l'État en matière de bibliothèque. Si les bibliothèques dépendent des politiques publiques locales, elles ne sont pas moins liées aux politique nationales : financement des bâtiments, patrimoine, numérisation et accompagnement plus ou moins évident aux politiques publiques du livre, etc. Le rapport Orsenna[33] sur l'ouverture amplifiée des bibliothèques en est un des derniers exemples : commandé par le ministre de la Culture et débouchant sur des plans de subvention pour l'ouverture du dimanche. Et s'il n'y a pas de loi pour protéger les bibliothèques, l'État se fait néanmoins le garant d'une accessibilité des bibliothèques à tous. Ainsi en 2018, le maire d'une ville du sud de la France avait décidé, chose qui ne s'était jamais vue, de rendre payante l'entrée dans la bibliothèque pour les habitants des villes alentours[34]. Autant la gratuité de l'accès à l'emprunt est un vieux débat, avec ses défenseurs et ses détracteurs, autant la gratuité de l'entrée dans la bibliothèque n'a jamais été questionnée, tant la bibliothèque est considérée comme un espace public, ouvert à tous. Il a fallu l'intervention de la ministre pour que le maire revienne sur sa décision, fondamentalement excluante.

La bibliothèque comme accessible à tous, lieu symbole de la liberté de circulation des hommes et des idées, est plutôt acquise. Reste le pluralisme. Dans le Manifeste de l'Unesco, la notion de pluralisme n'est pas citée. Dans le premier article, on trouve l'idée que la bibliothèque doit donner accès à « toutes sortes d'information », sans qu'il soit précisé si cette ouverture concerne le contenu, les formes ou les supports de l'information. Le texte se poursuit par des considérations sur l'accès à la bibliothèque, ouvert à tous, puis par la définition des exigences en matière de diversité des supports et d'adaptation aux contextes locaux. Puis, il est dit que la bibliothèque « doit être à la fois reflet des tendances du moment et de l'évolution de la société, et mémoire de l'entreprise et de l'imagination humaines. »[35]. Par cette phrase, le manifeste place la bibliothèque dans le champ du débat démocratique, mais sans faire de la pluralité des collections et des idées la condition à la réalisation de ce débat. Enfin, arrivent quelques lignes sur la censure:

> Les collections et les services ne doivent être soumis ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales.[36]

Alors que le pluralisme n'est pas clairement indiqué comme une nécessité essentialiste et déontologique des bibliothèques, la censure est très rapidement affirmée comme une restriction à l'action de la bibliothèque. Tout se passe comme si pour les bibliothécaires, les

[33] Erik Orsenna. *Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain.* fr. Tech. rep. Ministère de la Culture, 2018

[34] citeoury2018

[35] Unesco and IFLA, *Manifeste de l'IFLA/UNESCO Sur La Bibliothèque Publique*, op. cit.

[36] ibid.

atteintes au débat démocratique et à la pluralité des expressions socio-culturelles n'étaient jamais le fait de la bibliothèque, mais toujours du fait d'une action extérieure. Dans la deuxième moitié des années 90, les bibliothèques françaises ont été secouées par des cas de censures ou de pressions politiques exercées par des municipalités sur leurs bibliothèques. Cet épisode, court mais qui a marqué durablement les bibliothèques françaises, a vu s'imposer la notion de neutralité des bibliothèques. Or neutralité et pluralisme ne sont pas une seule et même chose. Le pluralisme des collections s'inscrit dans un rapport à la nation, à un récit national et commun qui fait de la démocratie le point de convergence de nos existences citoyennes, quand la neutralité s'inscrit plutôt dans un rapport au métier et au fait d'être fonctionnaire, et relève plutôt de la défense des bibliothécaires que de la promotion de la démocratie. Ainsi pour se protéger de la censure, les bibliothécaires des années 90 proposent des codes, des chartes, une loi-cadre. Anne Kupiec propose une clause de conscience dans le code des bibliothécaires en arguant du fait que « si les lecteurs doivent faire l'objet d'une protection, les bibliothécaires également. »[37]. Jean-Luc Gautier-Gentès revendiquait plutôt l'utilité d'une loi :

> En faisant passer du domaine réglementaire (décret de 1988 codifié dans le Code des communes) au domaine législatif, et du stade de l'obligation implicite à celui de l'explicite, le principe de neutralité des collections, une loi sur les bibliothèques répondrait notamment à ce besoin.[38]

L'association des bibliothécaires de France a proposé en réponse un code de déontologie, qui rappelle entre autres choses l'engagement du bibliothécaire vis-à-vis de sa tutelle, comme étant limité par la mission universaliste de la bibliothèque :

> Le bibliothécaire veille à ne pas céder aux groupes de pressions politiques, religieux, idéologiques, syndicaux, sociaux qui essaieraient d'influer sur les politiques d'acquisitions par imposition forcée, interdiction ou intimidation, directement ou par le biais de sa tutelle.[39]

Enfin, les établissements eux-mêmes ont été incités à notifier leur neutralité dans leurs documents cadres[40]. Durant les vingt années suivantes, les bibliothécaires se sont sentis à la fois protégés par leurs propres textes et par une évolution de la société moins portée à la censure[41]. La neutralité s'est alors installée tranquillement comme la seule explication

[37] Anne Kupiec. "Éléments de réflexion pour une déontologie professionnelle". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (Jan. 1999)

[38] Jean-Luc Gautier-Gentès. "Réflexions exploratoires sur le métier de directeur de bibliothèque". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (1999)

[39] Association des Bibliothécaires de France (ABF), *Code de Déontologie Du Bibliothecaire*, op. cit.

[40] Benoît Tuleu résume ainsi cette période d'échanges sur la neutralité et la censure : « Globalement, à la revendication d'une loi-cadre définissant de façon nécessairement restrictive le pluralisme et les missions des bibliothèques, les professionnels ont donc préféré réagir de façon communautaire, par la voix des associations et groupes professionnels incitant chaque établissement à se doter d'un dispositif écrit fixant les règles du jeu dans le contexte de chaque collectivité. »Benoît Tuleu. "sélectionner, proposer, prescrire". fr. In: *Vacarme* n 32.3 (June 2005), pp. 29–33. ISSN: 1253-2479

[41] Ainsi Claudine Belayche, écrit-elle en 2012 : « Restreindre les accès aux documents immoraux ? Plus personne (enfin, presque plus personne) ne s'intéresse à la question, depuis que tout est accessible si facilement sur la Toile ! On imagine même assez mal aujourd'hui les censures politiques opérées dans les années 1995-1996 sur certains titres dans quelques bibliothèques municipales. À l'heure de l'Internet, censurer un livre ? Même les états les plus fermés au monde extérieur y parviennent mal. »Claudine

et forme du pluralisme.

Cela semble sous-entendre que les bibliothécaires sont incapables de censure. Or la défense du pluralisme est d'abord un combat contre soi-même. La vocation démocratique de la bibliothèque se fait au mieux dans une torsion volontaire des idées du bibliothécaire. Ainsi,Pierre-Jacques Lamblin en témoigne :

> nous nous imposons, face aux livres à sujet religieux, anciens ou non, que nous conservons, le respect de la neutralité et du pluralisme, c'est-à-dire d'une bienveillance et d'une tolérance qu'ils ne contiennent pas toujours eux-mêmes.[42]

et Dominique Lahary le rappelle :

> Être bibliothécaire, c'est aussi permettre l'accès à ce qu'on ne choisit pas, à ce qu'on ne comprend pas, à ce qu'on n'aime pas.[43].

Et pourtant cette torsion dont les bibliothécaires aiment à témoigner comme une preuve de leur engagement envers la démocratie et envers leur métier, n'est pas si réelle. D'une part, tous les bibliothécaires reconnaissent les limites à leur neutralité. Lors des entretiens,un des bibliothécaires m'a expliqué qu'il travaillait beaucoup sur les arguments à donner, non pas pour justifier d'un achat, mais justifier d'un non achat et de cette manière se couvrir en cas de remarques sur sa non neutralité. Nombre de bibliothécaires rencontrés pendant les conférences m'ont clairement exprimé leur problème face à l'achat de livres, tels que ceux de Eric Zemmour, et les arguments présentés allaient de l'illégalité de ces livres (fausses), du danger qu'ils présentent (certes, mais pas en termes de conflit patent au sein de la bibliothèque), d'un refus clair de voir ces opinions être portées par la bibliothèque ou que la bibliothèque alimente les statistiques de vente. Une personne a finalement trouvé un argument démocratique, à savoir que Zemmour étant très présent dans les médias, la bibliothèque se doit plutôt de donner la voix à d'autres idées ; l'argument a cependant été proposé face à mon injonction à trouver une raison qui respecte l'enjeu de pluralisme de la bibliothèque. En France en 2015, au lendemain des attentats de janvier, plusieurs bibliothèques ont revendiqué leur abonnement à Charlie Hebdo, comme une preuve de leur soutien pour la liberté d'expression. Or, dans le même temps, un certain nombre de ces bibliothèques ont bien dû reconnaître qu'elles s'étaient désabonnées de ce même journal, quelques années auparavant, Charlie Hebdo leur paraissant trop polémique pour

Belayche. "Le manuel pratique du bibliothécaire". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 1 (Jan. 2012). Deux ans plus tard, l'actualité aura montré aux bibliothécaires que le pluralisme des collections est loin d'être une évidence pour les élus et les citoyens, quand les documents jeunesse portant sur le genre et l'homoparentalité ont fait l'objet d'une attaque en règle par un obscur site extrémiste catholique, suivie de demandes de municipalités de retrait des ouvrages. En 2017, cette ombre de la censure est redevenue vive. Emmanuel Macron, candidat à la présidentielle en 2017, écrivant à l'Association des Bibliothécaires français, leur écrit : « À l'heure où les modes de représentation traditionnels sont en crise, les institutions culturelles, et notamment ces nouvelles maisons de la culture que sont les bibliothèques, peuvent constituer des lieux emblématiques où se redéfinit un sentiment d'appartenance commune et où se perpétue un esprit de dialogue et de débat citoyen. Pour garantir cette fonction des bibliothèques, il importe de les préserver de tout risque de censure ou d'atteinte à leur liberté d'action, notamment de la part de pouvoirs locaux qui ne seraient pas convaincus de cela. » (Macron, 2017).

[42]Pierre-Jacques Lamblin. "Le bibliothécaire et le curé". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 1 (Jan. 2010)

[43]Lahary, "Les bibliothèques au risque des politiques publiques", op. cit.

pénétrer le lieu sacré de la bibliothèque[44]. Il semble alors que la bibliothèque en jouant la neutralité contre le pluralisme, se propose surtout d'éviter le conflit. Nous reviendrons en détail sur le conflit dans la bibliothèque dans la sous-partie suivante, mais nous pouvons dès à présent analyser ce qu'il peut advenir lorsque la bibliothèque cherche à se réemparer du pluralisme et de la liberté d'expression.

Bibliothéconomie critique

Dans cette même période, plusieurs bibliothèques ont alors questionné leur propre compréhension de ces valeurs. L'étude des actions menées par les bibliothèques en réaction aux attaques de janvier 2015[45] avait fait ressortir que les concepts dont la bibliothèque devrait être la garante, tout en étant garantie par ceux-ci, ne sont que peu, voire pas, maîtrisés. Non seulement les bibliothécaires reconnaissent que leurs pratiques sont moins des exemples de pluralisme qu'elles ne l'auraient cru, mais encore elles notent des débats et désaccords internes sur le sens même des valeurs de la république, telles celles de laïcité, pluralisme ou citoyenneté. L'événement des attaques de janvier 2015 a réellement été l'élément moteur ou déclencheur d'une série d'actions menées par les bibliothèques et qui visent à interroger leur potentiel d'incarnation des valeurs de la nation et leur capacité à préparer les citoyens au débat démocratique.

Ainsi, plusieurs bibliothèques, dont la bibliothèque municipale de Lingolsheim (réseau de Strasbourg), les Champs-Libres à Rennes ou la médiathèque départementale du Nord, ont organisé des ateliers de philosophie autour de ces notions, en interne et au sein de leur réseau professionnel. À Lingolsheim, un philosophe a animé une formation sur la laïcité pour les bibliothécaires et leurs collègues de la MJC. À Rennes, une des bibliothécaires, qui a fait des études de philosophie, a souhaité animer un atelier sur le pluralisme, atelier qui a été ensuite proposé au réseau, puis au département. Penser le pluralisme et la liberté d'expression aujourd'hui, c'est revenir à ces valeurs, non pas pour les revendiquer telles quelles, mais pour en assumer ce qu'elles provoquent de débat et de nécessaire prise de position. La tendance naturelle des bibliothécaires serait plutôt d'éviter ces débats. Comme le note Anne-Marie Bertrand :

> L'horreur des désaccords nous conduit à ne plus parler de ce qui nous importe. Jacques Rancière, désabusé (ou lucide), y voit « la fin de la politique », c'est-à-dire à la fois « la fin de la promesse et la fin de la division » : la fin de la promesse, c'est l'absence de futur, « un exercice politique entièrement au présent », et la fin de la division, c'est « le libre déploiement d'une force consensuelle adéquate au libre déploiement apolitique de la production et de la circulation ».[46]

Il est tout aussi également vrai que cette horreur des désaccords a éloigné la bibliothèque

[44] Jean Vanderhaegen, Gilles Éboli, and Isabelle Duquenne. "Au regard des collections". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (Jan. 2015), pp. 72–77

[45] "Après les attentats : les bibliothèques face à la laïcité, au pluralisme et à la citoyenneté". français. In: *Bibliothèques, religions, laïcité*. Ed. by Raphaëlle Bats. Paris, France: Hémisphères : Maisonneuve & Larose, 2018. ISBN: 978-2-37701-028-8

[46] Anne-Marie Bertrand. "Les bibliothèques sont filles des Lumières. Quoique..." fr. In: *Bulletin des bibliothèques de France* 5 (2015)

d'une approche politique de sa culture professionnelle. Les ateliers philosophiques semblent être le signe d'une volonté de retrouver une culture politique, voire démocratique, de la bibliothéconomie. Bruno David parlait dans une conférence qui avait fait scandale en son temps de la "disparition des références aux valeurs culturelles fondatrices, au bénéfice d'un discours strictement technique"[47]. Anne Kupiec en avait également appelé à :

> une approche problématique (...), d'abord pour comprendre le sens – voire la valeur – des fonctions qu'exerce un bibliothécaire, ensuite pour recourir aux savoir-faire en tant que moyens servant à des finalités dans une perspective d'enseignement, de culture et de développement du savoir et de la connaissance.[48]

Sur ces questions, la formation des bibliothécaires est convoquée à plusieurs reprises dans les entretiens comme occasion de construire cette culture politique, de savoir situer et contextualiser les valeurs dont le métier aime à se revendiquer, y compris sans un débat interne clair sur ces valeurs considérées comme communes. Plusieurs entretiens ont fait ressortir l'idée que le consensus autour de ces valeurs était plutôt de principe que réel. Anne-Marie Bertrand le disait en 2002 :

> La profession de bibliothécaire est considérée comme possédant un large socle de valeurs communes, objectifs communs, pratiques, traditions, structures d' indignations, réticences, enthousiasmes, totems et tabous communs... Associations professionnelles, syndicats, congrès, formations, stages, journées d'étude, revues professionnelles, listes de discussions, sociabilité confraternelle : les vecteurs de transmission de cette culture professionnelle sont nombreux et bien établis. (...) Le revers de cette longue tradition est que la profession est volontiers consensuelle et ignore largement le débat -débat interne, car elle sait, par contre, se mobiliser et batailler contre l'extérieur. Les lieux de débat sont à peu près inexistants même si les occasions de débattre sont fréquentes.[49]

Cet intérêt pour la philosophie, les questions éthiques, le débat interne au métier dans le milieu documentaire se retrouve également dans les pays anglosaxons et notamment dans un mouvement appelé *critical library science*[50], que l'on pourrait traduire par les termes de bibliothéconomie critique, et qui appelle les bibliothécaires à questionner les concepts facilement mobilisés dans cette profession pour les mettre à l'épreuve de leur histoire et de leurs usages et questionner dès lors les actions menées en leur nom. Ce positionnement critique se veut une étape par laquelle les bibliothécaires s'émancipent d'une conception étriquée, obsolète, voire fausse de ces concepts pourtant centraux. Sur

[47] Corinne Verry-Jolivet. "Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ?" fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (2005)

[48] Anne Kupiec. "Qu'est-ce qu'un(e) bibliothécaire ?" fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 1 (Jan. 2003)

[49] Bertrand, *Les bibliothèques municipales*, op. cit., p. 79

[50] Gloria J Leckie, Lisa M Given, and John Buschman. *Critical Theory for Library and Information Science Exploring the Social from across the Disciplines*. English. Santa Barbara, Calif.: Libraries Unlimited, 2010. ISBN: 978-1-59158-940-2 1-59158-940-1

des sujets tels que la laïcité ou le pluralisme, une approche critique ne viserait pas à prendre position sur les différentes conceptions, mais à bien percevoir les enjeux portés par chacune, de sorte de pouvoir mener les débats, anticiper les possibles conflits et les accompagner plutôt que les éviter. Plus encore, ce mouvement d'émancipation des bibliothécaires eux-mêmes permet de penser ce débat, non plus comme la transmission d'éléments de compréhension du monde d'une élite avertie au peuple en besoin d'information, mais comme un temps commun dans lequel bibliothécaires et habitants sont à égalité face à la tentative de s'inscrire dans un processus citoyen. La bibliothèque n'est pas alors le lieu d'une démocratisation prise comme un objectif à atteindre, déjà atteint par les uns et en cours d'acquisition par les autres, mais le lieu d'une démocratisation qui se construit encore et toujours collectivement. En cela, cette bibliothéconomie critique est une forme de réalisation de la méthode de Jacotot[51], par laquelle les notions d'égalité et de pouvoir retrouvent une place aussi forte que la notion de liberté.

> Si la démocratie pré-moderne, républicaine, était fondée sur l'idée d'exercer le pouvoir en commun - le pouvoir du peuple pour le peuple - et était par conséquent centrée sur un principe d'égalité, la promesse de la démocratie moderne a toujours été la liberté. (...) De fait la liberté individuelle reste la métonymie la plus puissante associée à la démocratie, alors que la promesse du gouvernement par le peuple est souvent oubliée.[52]

La bibliothèque aujourd'hui souhaite ne plus faire seulement de la liberté son crédo, mais bien intégrer le principe d'égalité et le principe de pouvoir d'agir à l'exercice de son rôle démocratique.

A - 2 Parole libre

On appelle ici "parole libre", en suivant Balibar[53], cette capacité des citoyens à se saisir de la liberté d'expression. En 2017 et 2018, les bibliothécaires suédois d'une part et américains d'autre part sont entrés en débat professionnel sur la question de la neutralité et du pluralisme. En Suède, c'est l'invitation d'un auteur d'extrême-droite au *Göteborg Book Fair* qui a divisé les bibliothécaires[54] ; aux USA, c'est la question du prêt de salle (dans la bibliothèque) à des groupes suprémacistes blancs qui a divisé les professionnels au sein de l'ALA, l'*American Library Association*[55]. Les uns justifient la présence des extrémistes dans la bibliothèque par le fait que le pluralisme requiert une neutralité des bibliothécaires. Les autres considèrent que le pluralisme n'implique pas une neutralité des bibliothécaires, du fait que les libertés contiennent en principe leurs propres limites.

[51] Rancière, *Le maître ignorant*, op. cit.

[52] Wendy Brown. "Nous sommes tous démocrates à présent". français. In: *Démocratie, dans quel état ?* Paris, France: La Fabrique Editions, 2015, pp. 59–76. ISBN: 978-2-913372-91-7, p. 67 & 68

[53] Balibar, *Libre parole*, op. cit.

[54] Le témoignage de ce débat nous a été donné par des bibliothécaires suédois pendant le congrès IFLA 2017. Un an auparavant ces mêmes bibliothécaires nous avaient invités à parler de neutralité et bibliothèques françaises pendant un de leurs colloques régionaux.

[55] Amy Carlton. *Are Libraries Neutral?* en-US. https://americanlibrariesmagazine.org/blogs/the-scoop/are-libraries-neutral/. Feb. 2018

Une parole libre mais limitée

De fait, la Déclaration des droits de l'homme de 1789 définit cette limite dans les articles 10 et 11.

> Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.[56]

et

> La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi[57].

La liberté de communication et d'expression, tout comme celle d'opinion, est ainsi restreinte par la possibilité d'un "abus de liberté" ou de "troubles de l'ordre public", qui contreviendraient au vivre-ensemble sur un espace partagé. Cette limitation est aussi définie par les objectifs de valeur constitutionnelle dont nous avons parlé précédemment.

> Ceux-ci font leur apparition explicite dans la décision n° 82-141 DC du 27 juillet 1982, dans laquelle le Conseil [Constitutionnel] affirme qu'« il appartient au législateur de concilier [...] l'exercice de la liberté de communication telle qu'elle résulte de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme, avec [...] les objectifs de valeur constitutionnelle que sont la sauvegarde de l'ordre public, le respect de la liberté d'autrui et la préservation du caractère pluraliste des courants d'expression socioculturels.»[58]

On retrouve ici la mention de l'ordre public et de l'abus de liberté des articles 10 et 11. Il semble alors que contrairement au dernier objectif qui inscrit une dimension supplémentaire de la liberté, les deux autres sont surtout limitatifs. Montalivet remarque à ce sujet :

> Même la délégation française à la VII^e^ conférence des Cours constitutionnelles européennes de 1987 avouait ses propres hésitations en indiquant que les objectifs de valeur constitutionnelle « paraissent avoir pour fonction d'éviter de conférer un caractère absolu aux principes de valeur constitutionnelle ».[59]

Nous avons donc un État qui d'un côté doit faciliter la liberté d'expression et de l'autre doit pouvoir la limiter. Pour exemple de la saisie de l'État pour la protection de la liberté d'expression : en 2014, le Conseil d'État a été requis pour juger de la légalité d'une décision de la cour de Nantes d'interdire un spectacle de Dieudonné prévu dans le théâtre de Saint-Herblain. Le juge des référés en a confirmé la légalité par la justification suivante : l'exercice de la liberté d'expression, dont le caractère de nécessité pour la démocratie se

[56] Assemblée nationale française. *Déclaration Des Droits de l'Homme et Du Citoyen de 1789 | Légifrance, Le Service Public de La Diffusion Du Droit.* 1789, article 10

[57] ibid., article 10

[58] Constitutionnel, *Décision 82-141 DC - 27 Juillet 1982 - Loi Sur La Communication Audiovisuelle - Non Conformité Partielle*, op. cit., p. 48, cons. 5.

[59] cité par Montalivet (de), "Les objectifs de valeur constitutionnelle", op. cit.

voit ici exprimé de manière très claire, est mis en œuvre par les autorités administratives, soit de manière positive en permettant et facilitant la réunion, soit de manière négative en appréciant l'impact de la parole sur l'ordre public et en agissant alors en restreignant cette liberté :

> 4. Considérant que l'exercice de la liberté d'expression est une condition de la démocratie et l'une des garanties du respect des autres droits et libertés ; qu'il appartient aux autorités chargées de la police administrative de prendre les mesures nécessaires à l'exercice de la liberté de réunion ; que les atteintes portées, pour des exigences d'ordre public, à l'exercice de ces libertés fondamentales doivent être nécessaires, adaptées et proportionnées.[60]

Ainsi, à la fois la parole libre est absolument nécessaire pour un État démocratique, ou comme le dit Balibar « la démocratie est un régime qui (dans toute la mesure du possible) admet et prend le risque de sa propre critique, (...) un régime, qui est fort seulement au prix de sa fragilité. »[61] et dans le même temps, la capacité des citoyens à exercer ce droit à la parole est forcément restreinte par l'État prévoyant les limites acceptables de sa fragilité, et les contours de l'ordre public et de l'abus de liberté. Dès lors, un régime démocratique n'échappe pas au risque d'une définition de ces limites, qui entame trop profondément la liberté de parole. La réquisition du vivre-ensemble pour définir ces abus et limites peut être pernicieuse. En 2001, plusieurs villes de France ont fait la chasse à l'affichage sauvage sur leurs murs pour des raisons annoncées de propreté, d'esthétique des villes et de maîtrise des circuits d'information liée à l'installation de panneaux d'affichage libre. Propreté, esthétique et information font alors partie d'un discours de définition de ce qui fait une ville vivable collectivement. La ville de Lyon a notamment été le lieu d'une opposition forte entre la mairie et des habitants voulant continuer à afficher, revendiquant par là leur liberté d'expression[62]. Une campagne d'affichage sauvage s'est alors lancée avec le slogan "murs blancs, peuple muet" (utilisé notamment pendant mai 68), plusieurs manifestations ont été organisées, l'affiche avec le slogan et son logo a été diffusée dans toute la ville (et dans d'autres villes comme Bordeaux, par exemple, pour d'autres campagnes plus tardives). Cette révolte des murs était une tentative de garder réelle cette parole libre, parole vivante, parole de pouvoir également des habitants dans un régime démocratique.

> La ville est ce lieu où le peuple est libre, c'est là que le peuple est vivant et qu'il fait pression sur le pouvoir.[63]

Mais 17 ans plus tard, à force d'arrachage, la mairie a gagné ce combat et il ne reste quasi plus d'affichage dit sauvage dans les rues, ce qui questionne non seulement ce qu'il reste d'espace public pour la parole libre, mais encore le rôle de l'État pour protéger

[60] Conseil d'État. *Conseil d'État, Juge Des Référés, 09/01/2014, 374508, Publié Au Recueil Lebon*. Juge des référés. Jan. 2014

[61] Balibar, *Libre parole*, op. cit., p. 47

[62] Rebellyon. *« Murs blancs = Peuple muet »*. fr. Information. Nov. 2017

[63] Extrait d'une réponse de Lefort dans un dialogue entre Lefort et Rosanvallon : Claude Lefort and Pierre Rosanvallon. "À l'épreuve du politique". fr. In: *Esprit* Décembre.12 (2011), pp. 17–31. ISSN: 0014-0759. DOI: 10.3917/espri.1112.0017

ces espaces de ses propres velléités de les maîtriser[64]. La ville de Lyon aujourd'hui vend même, dans un de ses musées, un sac floqué du message "murs blancs, peuple muet", récupérant ainsi le message de défense de la liberté d'expression. Mais si l'affichage sauvage a perdu le combat dans les rues, c'est peut-être qu'il s'est déplacé sur des murs moins faciles à nettoyer, ceux des réseaux sociaux. Nous reviendrons dans la sous-partie suivante sur les réseaux sociaux comme espaces publics numériques et l'importance de repenser la notion de sphère publique et d'ordre public à l'aune de ces pratiques de discussion. Nous souhaitons pour l'heure voir comment la bibliothèque a trouvé sa place dans ce jeu entre la parole libre et l'abus de liberté.

On compte parmi ces restrictions les lois liées à l'interdiction de l'incitation à la haine raciale, ethnique ou religieuse, l'apologie de crimes de guerre ou du terrorisme, les propos discriminatoires à raison d'orientations sexuelles ou d'un handicap, l'incitation à l'usage de produits stupéfiants, le négationnisme. On peut y ajouter également des limitations liées au droit à la vie privée, au respect de l'image, à la diffamation, au secret professionnel et au devoir de réserve. Si le principe de ces limites ne fait pas débat, leur application en revanche pose un certain nombre de problèmes pour les citoyens en général et pour les bibliothèques en particulier. Ainsi, un livre de Zemmour est-il une incitation à la haine raciale ?[65] Est-ce que l'anonymat sur les réseaux sociaux doit être interdit ?[66] Est-ce que le respect de la vie privée est prioritaire à d'autres lois comme celle de lutte contre le terrorisme ? Chacune de ces questions fait l'objet de débats conflictuels dans la profession comme chez nos concitoyens. La dernière a notamment fait l'objet d'un débat particulièrement virulent au sein de l'ABF en 2018. Sont publiés dans le numéro 92-93 du mois de mai 2018 de la revue Bibliothèque(s), le magazine de l'ABF, deux articles sur la surveillance des connexions internet, le rôle des bibliothèques et les valeurs des bibliothécaires, le tout autour de la question du risque terroriste. L'un des articles[67] s'opposait à la surveillance des connexions en se référant à un ensemble de valeurs, qui font du bibliothécaire un militant des libertés avant toute chose. L'autre article[68] questionnait (et en ce sens prenait position, quoiqu'il ait pu en être dit, sur l'usage du conditionnel dans ce texte[69]) l'engagement du bibliothécaire comme fonctionnaire envers la république, et, par conséquent, sous-entendait qu'il n'était pas absurde de mettre en place des moyens de contrôle des connexions (noms des connectés et contenu des connexions) au sein des bibliothèques. À ce premier débat volontaire, puisque proposé dans une rubrique "débat" par la revue Bibliothèque(s), s'est greffé un deuxième niveau de débat sur Internet, notamment sur une plateforme de l'ABF appelée Agorabib[70], et s'est poursuivi par des

[64] « Cette liberté fondamentale, qui conditionne l'exercice d'autres pouvoirs politiques, nécessite . . . une capacité subjective de libre parole que l'État doit s'employer à protéger contre l'État lui-même. »Balibar, *Libre parole*, op. cit., p. 47

[65] comme dit précédemment, c'est une question régulièrement évoquée par les bibliothécaires dans les conférences.

[66] Guillaume Erner. *Il y a donc une liberté d'expression 2.0.* fr. Feb. 2019

[67] Chloé Lailic. "Devenir bibliothécaire, devenir militante". fr. In: *Bibliothèque(s)* 92-93 (June 2018), pp. 150–151

[68] Anna Marcuzzi. "Militant de la liberté ou sentinelle du pacte républicain ?" fr. In: *Bibliothèque(s)* 92-93 (June 2018), pp. 151–153

[69] Dominique Lahary. *Halte au feu ! Retour sur une polémique indigne.* fr-FR. Aug. 2018

[70] Agorabib and Association des Bibliothécaires de France. *Fil d'échange "Voulons-nous des bibliothèques sous surveillance en France ?".* fr-FR. May 2018

échanges moins directs sur les blogs des différents acteurs ou agents de la querelle et l'ABF via ses prises de positions, comme nous le voyons dans les lignes suivantes. Le débat est parti d'une analyse du second texte faite par l'auteur du premier texte et quatre autres bibliothécaires. Cette analyse affirmait que ce texte n'est pas simplement une prise de position sur le débat, mais un exercice anti-constitutionnel du métier de bibliothécaire. En juin, lors du congrès, les échanges ont été vifs entre les partisans de ces cinq bibliothécaires et les partisans de l'auteur du second article. En juillet, le débat continuait. En octobre, le débat était ravivé par la tenue d'une journée d'étude organisée par l'ABF et l'auteur du second article, sur les bibliothèques et les valeurs de la république. D'un côté les partisans du premier texte ont vu cette journée d'étude comme la confirmation par l'ABF du soutien à une vision considérée comme tendancieuse du métier[71]. D'un autre côté, l'ABF a publié une prise de position qui réduit les réactions à une attaque individuelle et fait en un sens marche arrière par rapport à la prise de position de juillet, qui affirmait :

> les bibliothèques ne sont pas auxiliaires de police et doivent s'inscrire dans la stricte application des décisions du conseil constitutionnel.[72]

Sans rentrer dans les détails sur le contenu de la question centrale, à savoir surveillance ou pas d'Internet, il nous semble que ce débat illustre la difficulté pour les bibliothécaires à savoir à quelles valeurs se vouer. Les deux groupes partisans se réfèrent à des ensembles de valeurs, soit différents, soit identiques mais compris différemment. Ainsi la notion de valeurs républicaines est rejetée par ceux qui font de la déclaration des droits de l'homme et des décisions du conseil constitutionnel leurs référents principaux. À l'inverse, pour leurs opposants, la notion de valeur républicaine s'entend davantage en termes de neutralité, d'obéissance du fonctionnaire et de primauté de la parole gouvernementale qu'en termes de définition du vivre-ensemble et de l'ordre public. Les uns se réfèrent d'abord aux valeurs constitutionnelles, les autres aux limites, tout aussi constitutionnelles, de ces valeurs. Dès lors, que peut faire la bibliothèque, si son équipe se déchire quant à l'interprétation à donner aux restrictions, légitimes ou abusives, de la liberté d'expression énoncées par l'État. Chaque cas demande une prise de position qui doit être une savante articulation, argumentée, entre ces jeux de valeurs, abordées avec un esprit critique. La résolution concrète, dans un établissement, de ces débats doit se traiter non pas comme un problème d'application de la loi, mais bien comme un problème éthique ; or on l'a vu précédemment cette posture professionnelle en est à ses balbutiements.

La bibliothèque : espace de liberté ou espace de limites ?

Par ailleurs, il y a une autre limite à la parole libre, limite dans laquelle les bibliothécaires ont eu peut-être plus de rôle à jouer. Pour Philippe Breton, le « parlé démocratique » tient en trois types de compétences :

[71] Thomas Fourmeux et al. *Construire le doute pour mieux déconstruire la liberté | Réponse au communiqué de l'ABF*. fr-FR. Oct. 2018

[72] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *[Communiqué] L'ABF affirme la liberté de s'exprimer et de débattre*. fr. July 2018

> La capacité à se former librement une opinion sur un sujet donné ; celle d'argumenter, sans recourir à la violence ni à la ruse ; celle qui combine la prise de parole et l'écoute, dans une démarche « d'empathie cognitive ».[73]

La possibilité d'avoir accès à l'information plurielle est fondamentale dans la construction des opinions individuelles. Comme dit précédemment, l'accès libre et gratuit aux collections plurielles (autant que possible) des bibliothèques est une base de cette compétence. La bibliothèque ajoute à ce socle toutes les formations d'évaluation de l'information qui permettent de se positionner sur un sujet de société. Les ateliers d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI), sous les formes variées telles que les ateliers info-intox, la fabrique de l'information, les serious games sur la vérification de l'information, les ateliers Wikipedia, parmi tant d'autres, complètent ces parcours d'acquisition de compétences en vue d'une parole libre. En janvier 2015, les bibliothécaires réalisaient avec un peu de retard le peu de maîtrise de l'information de leurs usagers. À la bibliothèque municipale de Lyon, deux événements concomitants ont certainement transformé durablement le rapport de la bibliothèque à son rôle de guide dans l'information : d'abord le vandalisme d'une exposition de caricatures de Charlie Hebdo, qui a amené les bibliothécaires à proposer des découvertes de l'histoire de la caricature, à travers notamment une sélection de caricatures des présidents de la république, et ensuite des discussions avec des jeunes demandant une minute de silence pour leurs martyrs (les terroristes).

Enquêté J1 : Parmi les questionnements qu'on avait sur l'après Charlie, il y avait des réactions qu'on avait eu de gamins, d'ados sur le réseau, notamment à la Duchère, où des enfants étaient venus voir les bibliothécaires en leur disant : "mais pourquoi on ne fait pas une minute de silence pour nos martyrs" et les martyrs c'étaient les types qui s'étaient fait exploser. Donc une fois que nous on entend ça, tu te dis, il y a un gros gros problème, voyons comment on peut le traiter et comment ce problème de littératie pour des ados de quartier peut être traité ? Est-ce qu'il n'y a pas là un enjeu de vivre ensemble et de démocratie ?

À partir de 2016, la banalisation des "vérités alternatives", suite à l'élection de Donald Trump, a achevé de décider les bibliothécaires à se lancer massivement dans la formation aux médias et à l'information, comme un enjeu fondamental pour que le débat démocratique puisse se faire. Non pas que les bibliothécaires ne l'aient pas toujours fait, mais comme en témoignent les bibliothécaires de Lyon, cette tâche est revenue au cœur du métier après avoir été longtemps mise de côté pour des formations plus techniques et sociales que directement documentaires.

Enquêté I2 : Tout le travail autour de la fabrique de l'info, le décryptage des médias, de la manière de se construire une image plus juste des médias et de comment on reçoit l'info, qui nous semblait faire partie des prérequis de la citoyenneté. Pour être dans le pouvoir d'agir, il faut savoir lire le monde. C'est un truc très classique en bibliothèque, sauf qu'on en parle toujours, mais

[73] Philippe Breton cité par Stein, "Philippe Breton, L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique. ", op. cit., p. 2

je trouve que finalement on ne le fait pas si souvent que ça. Là pour le coup, on s'est appuyés sur des expertises internes et des partenaires extérieurs, et la conclusion c'est qu'en partie, les prestataires entre guillemets extérieurs, qui font de la médiation autour de l'info, ne nous semblent pas plus pertinents que ce qu'on fait nous. C'est-à-dire qu'à un moment, il faut qu'on reconnaisse qu'on est compétents là-dessus. On a des compétences pour le faire, on n'a pas forcément de temps pour le préparer, mais là comme on a créé une dynamique et qu'il y a des gens qui ont construit des ateliers, et je pense qu'on va pouvoir le le poursuivre ; je n'ai pas trop d'inquiétudes là-dessus.

Cependant, EMI et pluralisme ne jouent pas un grand rôle pour les deux autres capacités listées par Philippe Breton : la capacité à argumenter et l'empathie cognitive. Il convient de noter que ces deux compétences ne relèvent pas d'un rapport individuel à l'information, comme peut l'être la première, mais du dialogue autour de l'information et de la publicité donnée à une opinion. Il ne s'agit pas tant d'une relation à l'information que d'une relation à l'autre. Ces compétences ne sont pas à sous-estimer. Le défaut dans la prise en compte de l'autre conduit notamment à cet usage déprécié de la parole libre sur Internet et à tous les discours de haine, qui font que la parole libre se trouve être davantage une parole totalement libérée (de toutes contraintes sociales) qu'une parole construite (pour penser en commun). Et que la parole se libère n'est pas un mal en soi, bien au contraire. Cependant, il serait naïf de ne pas relever aussi les conséquences négatives de cette libération, afin justement de pouvoir penser une parole libre qui serait constructive, c'est à dire qui participerait activement au débat démocratique et serait susceptible de donner du pouvoir aux citoyens.

La violence des échanges sur les réseaux sociaux repose en grande partie sur la diffusion de rumeurs, le manque d'information ou de distance vis-à-vis de l'information et le manque de contexte et de sources. Ceci a pour conséquence d'abord le faible impact dans le débat d'une expression non maîtrisée, vite discréditée, ensuite l'alimentation de l'idée que les réseaux sociaux ne sont que le lieu d'une indigence intellectuelle, puis le développement des discours de haine et enfin une tendance à la restriction légale de la parole libre dont nous avons déjà parlé. On pourrait considérer que la bibliothèque n'a pas de rôle à jouer sur ces questions et que ces compétences relationnelles relèvent plutôt d'une (bonne) éducation que de l'acquisition de facultés. Or ce serait se méprendre sur ces compétences. Certes, la maîtrise de la langue et des codes sociaux est facilitée par le milieu socioculturel, néanmoins cela ne signifie pas que langue et code ne puissent s'acquérir par d'autres moyens, pas plus que cela ne signifie que la maîtrise du « parlé démocratique » repose exclusivement sur la maîtrise de la langue et des codes. Il semble évident, mais cela n'empêche pas de le redire, que la bibliothèque joue un rôle dans la maîtrise de la langue et des codes, aussi bien par l'accès aux savoirs que par les différentes occasions proposées de se confronter à autrui dans la bibliothèque : d'abord dans la rencontre avec les bibliothécaires, ensuite dans la rencontre avec les autres usagers, et enfin dans la rencontre avec les divers intervenants qui participent aux activités socio-culturo-scientifiques des programmes de la bibliothèque. La capacité d'argumenter peut bénéficier de ce milieu d'acculturation qu'est la bibliothèque en tant qu'espace fréquenté par une diversité d'usagers. Le pluralisme des collections et des intervenants

joue aussi sur l'acceptation qu'une opinion ne craint rien à la confrontation avec d'autres.

Il y a cependant deux écueils à ce cadre idyllique. Le premier, c'est que la bibliothèque organise peut-être moins de débats qu'il ne le serait utile pour montrer non seulement une diversité de points de vue, mais encore une confrontation des points de vue. Le second écueil est que l'empathie cognitive ne peut se créer qu'à condition qu'une véritable diversité de cultures et d'opinions se manifeste à la bibliothèque, sinon en idées, du moins en termes de fréquentation.

Sur le premier point, si les bibliothèques organisent souvent des débats, il ressort des entretiens menés lors des différents terrains que les bibliothécaires sont très frileux sur les contenus et les experts invités. Les raisons à cette frilosité sont de plusieurs ordres.

Enquêté A1 : Je me posais la question toute bête mais "bibliothèque au cœur de la cité", ça suppose que la bibliothèque est ou serait le lieu par excellence où on s'empare des questions de société les plus saillantes, des débats les plus problématiques, les plus polémiques. ...Il y a un problème de frilosité, souvent on n'ose pas, on se dit ça va être super chaud, on va pas savoir gérer ça et d'autre part il y a un problème de moyens, où on se dit : pour que ça ait du sens, il faut qu'on arrive à faire un truc qui tienne la route et on ne se sent pas en mesure, on n'est pas capable de faire l'animation d'un club débat ou alors il faudrait qu'on ait des invités dont on sait qu'on n'a pas les moyens de rémunérer. ...Cette orientation au cœur de la cité, quand c'est juste un slogan et qu'on nous dit que l'orientation est là, pour moi il n'y a que la moitié du chemin qui a été fait en fait.

La crainte du conflit, entre les experts ou entre les usagers, de même que la crainte de devoir endosser une parole trop polémique susceptible de mettre la bibliothèque en conflit avec ses usagers ou ses élus, est un argument souvent invoqué pour ne pas en organiser. Ce fut notamment le cas, après les attentats de janvier 2015, où les débats sur la religion et la laïcité ont été volontairement écartés des réactions. La question des moyens a été évoquée également en réponse à une critique portée pendant le projet Démocratie par le directeur de cabinet de l'adjoint à la culture. Celui-ci regrettait l'absence de pluralité dans les invités et les approches du thème de la démocratie et du pouvoir d'agir. La remarque du directeur de cabinet ne visait pas tant l'extrême-droite française, que les philosophies anglosaxonnes de l'action politique. Il entendait par là signifier que des approches plus libérales n'avaient pas été envisagées et que dès lors, aucun débat réel ne pouvait se tenir, puisque tous les intervenants partageaient le même socle d'analyse. Pour les bibliothécaires, le bien-fondé de la critique rencontre forcément un problème de moyens. Mais il est vrai aussi que le comité de pilotage n'a pas identifié ces autres experts, qui auraient pu faire resurgir le débat et montrer combien celui-ci peut-être vivifiant et non aliénant ou violent. Lors d'une réunion préparatoire aux débats, les agents m'ont demandé de trouver "des gens de droite", parce qu'ils n'arrivaient pas à identifier des experts antagonistes à leur première sélection. Ainsi, une bibliothécaire nous raconte :

Enquêtée P1 : Il y a une personne qui a pris la parole. Je me suis dit :

"tiens, ça c'est pas le même bord". Mais je pense qu'elle s'est sentie seule, et du coup c'est pas allé plus loin. On est quand même un peu ...Les gens qui participent à nos actions, ils sont ...Il y a un style bibliothèque quand même.

On se pose légitimement deux questions : est-ce que le style bibliothèque est au fond simplement l'exposition d'idées plutôt de gauche ? Ou est-ce que le style bibliothèque est celui du débat sans conflit, qui présente plutôt des expertises que des opinions. Lorsqu'on regarde les conférences/débats[74] proposées par la Bibliothèque municipale de Lyon sur son agenda en ligne, au moment-même où ses lignes sont inscrites, voici les thèmes et les conférenciers des premières de la liste[75] :

- « Prise en charge de l'arrêt cardiaque chez l'adulte et l'enfant » avec deux conférenciers qui sont des médecins praticiens, qui exposent des méthodes complémentaires,
- « Un droit d'auteur qui change : à la découverte du libre », avec deux conférenciers, tous deux dans les réseaux du libre,
- « La France au prisme transgenre : approche historique » avec un conférencier spécialiste de l'histoire du genre,
- « Le bio : un élixir qui change tout en vert ? » avec deux conférenciers qui travaillent ensemble sur un projet de livre,
- etc.

En d'autres termes, le débat conflictuel, l'exposé de divergences est tout simplement impossible. Au-delà de la démonstration difficile de la pluralité en dialogue, ce manque de débat a également pour conséquence de sanctifier les experts, comme ne pouvant être contredits. Stein dit que le travail de Philippe Breton :

> a mis à jour trois lacunes dans les compétences démocratiques : l'incapacité à entrer dans une argumentation qui n'est pas la sienne ; la peur de prendre la parole en public ; un rapport archaïque à la parole, qui cherche à lui substituer la ruse, la manipulation, la violence ou le consensus. À ces lacunes, l'auteur en ajoute une autre : la représentation de l'acte de convaincre comme relevant d'une démonstration, alors qu'il relève de l'opinion. D'où le « mythe de l'expertise » si répandu aujourd'hui jusque dans les campagnes électorales.[76]

Autant le manque de compétences rend difficile la capacité d'argumenter, autant il amplifie les qualités aux experts qui ne relèvent pas tant de la capacité d'argumenter que de la capacité de convaincre. Or ceci joue un rôle dans la confiance accordée aux experts, qu'ils soient universitaires, journalistes, enseignants ou bibliothécaires. La formation au débat devra peut-être passer par non pas une destitution de l'expert, mais par la pratique d'un discours sur ses propres expertises pour apprendre à maîtriser les formes

[74] terme pris par la BmL dans son agenda

[75] Le reste de la liste est tout à fait similaire et on peut s'arrêter à ces quatre exemples.

[76] Stein, "Philippe Breton, L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique. ", op. cit., p. 2

du discours. C'est aussi là que se joue l'émancipation.

> Enquêté I3 : Quand on assiste à une rencontre à laquelle on est libre de prendre la parole ou pas, libre de penser à des questions, des critiques, des remarques, c'est une acculturation à la « majorité » comme dirait Kant. Ça favorise, mais ce n'est pas directement émancipateur. La collection elle-même est un dispositif qui devrait viser à ça. Mais par ailleurs, physiquement, elle peut produire l'inverse de ce qu'elle cherche à faire : ça peut être stigmatisant, rappeler les gens à leur condition, etc. et être l'inverse d'émancipateur, au final.

Si on a parlé en amont de l'évitement du conflit par la bibliothèque, il faut aussi convenir du fait que les individus semblent aussi largement vouloir l'éviter. Loïc Blondiaux rappelle dans un de ses textes[77] qu'une enquête a été menée aux États-Unis d'Amérique sur les conditions de l'engagement et que cette enquête pointe chez les répondants "une aversion à l'égard de toute forme de conflit de nature politique ou idéologique"[78]. Une des bibliothécaires interrogées fait écho à ce résultat en faisant part de son malaise face à l'exhortation à faire prendre la parole à tous, justement du fait de la difficulté à imaginer le débat autrement que comme un temps de conflit. Elle dit ainsi :

> Enquêté M1 : Je n'ai pas de recul et je n'ai pas de vision là-dessus. Je n'ai pas lu d'enquête, mais est-ce qu'il y a une attente des gens ? Il se dit que dans la société ça manque d'espace public pour débattre, mais je ne sais pas si j'ai envie de débattre dans la société actuelle. C'est plutôt ça. Les choses sont tellement clivées, que j'ai l'impression que c'est difficile d'avoir un débat modéré, ou un débat où les choses peuvent s'exprimer dans le calme, justement.

Cette inquiétude de cette bibliothécaire qui, dans une autre partie de l'entretien, revendique pour la bibliothèque un rôle d'espace pour questionner des nouvelles pratiques sociales, culturelles, civiques, etc., est révélatrice d'une forme attendue du débat qui doit déboucher avant tout sur un consensus, plutôt que sur le conflit, sur l'échange pacifié plutôt que sur la dispute. Si la société semble offrir à cette bibliothécaire peu d'espaces où discuter paisiblement, dans le calme, on peut aussi dire que la société ne propose pas d'acclimatation à l'idée de discussion et de débat contradictoire. Lorsque Blondiaux s'interroge sur la différence de réception entre les pratiques délibératives en France et dans les pays anglosaxons, il note qu'en France :

> Cette valorisation du débat contradictoire en tant que tel, un temps au cœur de l'idéal parlementaire, semble moins présente ici. L'absence d'apprentissage scolaire de la discussion tout comme la faible attention généralement prêtée aux conditions pratiques de l'échange constituent différents symptômes de cette situation.[79]

Cet apprentissage qui ici n'est pas tant celui des codes de la prise de parole, que de la prise de parole elle-même, associée à l'expression d'opinions et d'arguments élaborés

[77] Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit.
[78] ibid., p. 32
[79] ibid., p. 44

avec sens critique, est en effet singulièrement absent de l'école comme de l'université française. Comme l'a noté Denis Merklen[80], l'école républicaine, créée pendant la Troisième République, est ce lieu d'évitement du conflit, tant elle doit représenter un espace détaché du conflit social et de la différence d'opinions, d'idées politiques, de cultures, pour créer l'esprit de la nation et de la fraternité chez les enfants, futurs citoyens, qui doivent faire corps avec leurs concitoyens, plutôt qu'exprimer leurs désaccords et désunion. Or Denis Merklen rappelle que la bibliothèque relève de la même construction ; sous la Troisième république, la bibliothèque commence à se construire et à se penser, comme un pilier de la république au même titre que l'école, et devant manifester davantage ce qui relève de l'union sacrée des citoyens, que ce qui relève du désaccord. Ainsi opinions politiques, choix religieux, etc. relèvent de champs qui ne doivent pas pénétrer l'école ou la bibliothèque. En un sens cette définition de la pluralité ou de la laïcité fait du commun une négation de l'individualité, sans mettre au contraire en évidence ce qu'il y a de commun au fait de vivre ensemble en ayant des opinions différentes. La bibliothèque se positionne alors comme un espace public dans lequel l'opinion privée ne peut avoir sa place, ce qui est en vérité la pratique courante du gouvernement. Jacques Rancière, dans "La haine de la démocratie", montre que cette crainte de l'excès de démocratie, l'excès d'opinions différentes et notamment opposées à l'État ou au capitalisme est au cœur de la notion de crise de la démocratie, telle qu'annoncée par le rapport rédigé par Michel Crozier, Samuel P. Huntington et Joji Watanuki pour la Commission trilatérale : "La crise de la démocratie: sur la gouvernabilité des démocraties" (1975). Rancière pose que les gouvernements font de ces expressions individuelles des excès de prise de parole, et les qualifient pour les disqualifier de paroles privées.

> La pratique spontanée de tout gouvernement tend à rétrécir cette sphère publique, à en faire son affaire privée et, pour cela, à rejeter du côté de la vie privée les interventions et les lieux d'intervention des acteurs non étatiques. [81]

La participation peut être pour la bibliothèque l'occasion de dépasser cette position de neutralité, qui sous couvert de respecter toutes les opinions mène surtout à une mise en silence des opinions divergentes.

Le deuxième écueil, plus sociologique, est que la diversité dans la bibliothèque, tout comme le pluralisme plus idéal que réel, est plus espérée que totalement confirmée. S'il y a une diversité parmi les usagers des bibliothèques, diversité culturelle, générationnelle, etc., la rencontre entre les usagers est plus une présence dans un espace partagé qu'un véritable échange. La rencontre sur les 30 ans du travail de Bourdieu autour de la distinction[82], en 2011, peut permettre de saisir cette réalité d'une fréquentation commune, mais parallèle. Soit, la bibliothèque est le lieu d'une pure distinction bourdieusienne, et alors les publics différents fréquentent la bibliothèque, mais n'en fréquentent pas les mêmes rayonnages. Soit, la bibliothèque est le signe d'une évolution des pratiques culturelles, qui mène à ce que des publics divers aient un usage des mêmes types de

[80] Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, op. cit.

[81] Jacques Rancière. *La haine de la démocratie*. français. Paris, France: la Fabrique éditions, 2005. ISBN: 978-2-913372-48-1, p. 62

[82] Xavier Molénat. "Les nouveaux codes de la distinction". fr. In: *Sciences Humaines* 224 (Mar. 2011)

documents (romans policier, hip-hop, etc.)[83], mais avec des nuances très claires sur le discours qui accompagne cette pratique : véritable appréciation (je ne lis que des romans policiers parce que c'est la seule littérature qui m'intéresse) ou diminution de la valeur accordée au document (je ne lis des romans policiers que lorsque je suis très fatiguée ou pour me délasser, etc.). Dans un cas comme dans l'autre, la rencontre envers ces univers parallèles ne se fait pas et par conséquent la capacité à entendre l'autre ne se fait pas plus.

D'autre part, cette diversité manifeste, bien que peu productive, n'est pas représentative de toute la diversité de la société, et si certains parmi les plus exclus fréquentent la bibliothèque (SDF par exemple), un grand nombre d'invisibles en restent tout à fait éloignés, sans compter les situations de conflit entre usagers liées à la présence de ces personnes les plus exclues[84]. Ces publics, qu'il s'agisse des invisibles de la bibliothèque comme de la société, ou qu'il s'agisse des plus visibles dont la présence est gênante, de par notamment leur hyper présence sonore, olfactive, etc., sont l'un et l'autre des publics inaudibles, dont la parole n'est jamais entendue, ni par l'État, ni par l'institution culturelle, ni par les autres usagers. Plusieurs bibliothèques travaillent à ces enjeux de mise en visibilité, ainsi la bibliothèque du Bachut en 2012 a travaillé avec les usagers SDF, ainsi la bibliothèque de Jean Macé a travaillé avec une association de Chibanis, non usagers. Faciliter l'usage de la parole libre, un usage qui permet le débat démocratique, n'est donc pas qu'affaire de compétences et de formations, mais bien aussi affaire politique de mise en visibilité de la diversité des idées, des modes d'expression et des habitants. Or, pour cela, un important travail de connaissance du territoire, de développement d'un réseau local, de contacts avec des partenaires est absolument nécessaire. Les bibliothèques se dotent d'animateurs socioculturels pour justement créer cette dynamique de relation entre les différentes communautés sur un même territoire, mais les moyens affectés restent encore assez faibles pour assurer des réponses pérennes aux enjeux de débat démocratique et de libération de la parole. Pourtant, les enjeux sont forts et la bibliothèque peut y trouver là un rôle politique à la mesure de ses velléités d'incarner la démocratie. Car, donner la parole est aussi permettre de s'exposer, et c'est dans cette exposition que se joue aussi l'accès à la citoyenneté.

> la citoyenneté ne saurait être un statut défini par des droits qu'en raison d'une manière d'agir sur un mode public, c'est-à-dire d'une exposition de soi.[85]

La participation ouvre aux bibliothèques de nouvelles perspectives pour interpeller, exposer et rendre visibles la diversité, tout autant que les individualités, les paroles qui rapprochent comme celles qui créent de la distance, distance salutaire, pour savoir ce que nous défendons et ce que nous partageons.

[83] Bernard Lahire. *La culture des individus: dissonances culturelles et distinction de soi.* français. Paris, France: la Découverte, 2006. ISBN: 978-2-7071-4928-2

[84] Cécile Denier and Catherine Revest. "Une bibliothèque pour recharger ses batteries". fr. In: *De ligne en ligne* 19 (Jan. 2016)

[85] Étienne Tassin. *Le maléfice de la vie à plusieurs: la politique est-elle vouée à l'échec ?* français. Montrouge, France: Bayard, 2012. ISBN: 978-2-227-48526-6, p. 253

A - 3 Parole vraie

Ce lien entre citoyenneté et parole libre, nous amène à penser que le débat démocratique ne se suffira pas d'une liberté d'expression et d'une parole libre, il nécessitera en plus un engagement par la parole. Etienne Balibar propose aussi une troisième notion, qu'il emprunte à Foucault, celle de *parrêsia*, la parole vraie, ce « courage de la vérité » qui se joue dans l'exposition de la parole des participants à la démocratie[86].

Parole vraie et engagement

La parole vraie sous-entend deux choses : d'un côté une responsabilité vis-à-vis de ce qui est énoncé et de son impact sur la société, et de l'autre un risque, pris par le citoyen qui parle, au sens où il prend le risque d'être contredit, voire d'être malmené pour ses opinions. Etienne Tassin dans *Le maléfice de la vie à plusieurs*[87] fait un lien entre le héros grec Achille et les sans-papiers qui ont manifesté pour leurs droits dans les années 2000. Faire entendre sa voix se fait au risque de l'emprisonnement, au risque de l'exil et de l'expulsion, voire au risque de la mort, mais est la condition pour trouver place dans l'espace public et dans le débat démocratique.

> Ici se noue l'idée qu'agir rend visible, donne apparence en même temps que considération et distinction : soit une apparence augmentée, une visibilité accrue, un accès à l'être en quelque sorte, qui se signifie dans l'apparition sur la scène publique sous la forme d'une distinction, d'une singularisation. [88]

La parole vraie est cette acceptation des risques qu'encourt celui ou celle qui prendra la parole, et dont l'audibilité va de pair avec une visibilité, porteuse de risques. La parole vraie est donc cette parole qu'on assume, qui nous rend acteur, qui nous expose autant que ce que nous exposons, qui nous fait entrer sur la scène politique[89]. En d'autres termes, le débat démocratique ne se crée pas uniquement si l'État fait de la liberté d'expression le socle de la vie en commun. La capacité à prendre la parole, en termes de compétences ou en termes juridiques, n'est pas plus suffisante pour assurer le débat. Le débat démocratique n'est réellement possible que si, en plus de ces deux premiers éléments, la parole engage le citoyen vis-à-vis du monde partagé.

L'engagement est entendu ici comme le risque assumé de la participation citoyenne. À l'automne 2015, au lendemain des attentats de Paris, la participation aux manifestations qui ont entouré la COP21[90] a conduit au fichage et à l'emprisonnement d'activistes écologistes. Au printemps 2016, au moment de l'occupation de places par les assemblées Nuit Debout, la police française a expérimenté de nouvelles formes d'intervention sur les foules manifestantes (techniques de nasse), formes violentes qui ont généré aussi bien

[86] Balibar, *Libre parole*, op. cit.
[87] Tassin, *Le maléfice de la vie à plusieurs*, op. cit.
[88] idem, "Les gloires ordinaires", op. cit., p. 6
[89] idem, "Ce Que l'action Fait à l'acteur", op. cit.
[90] Un rassemblement des États sur le thème du réchauffement climatique en novembre 2015 à Paris

arrestations que blessures[91]. Depuis l'automne 2018, le mouvement des Gilets Jaunes[92] s'est heurté à une grande violence policière, qu'un journaliste évalue à plus de 300 cas d'interventions ayant conduit à des blessures irréparables chez les manifestants[93]. En mars 2019, le gouvernement a décidé d'affecter les sentinelles, militaires qui dans le cadre du plan vigipirate surveillent les gares et aéroports ou patrouillent dans des espaces publics, à la sécurisation des espaces publics lors des manifestations des Gilets Jaunes et possiblement à l'intervention[94]. Ces trois exemples nous rappellent qu'un état démocratique reste un lieu en lequel la parole libre est concomitante à une parole vraie et que l'engagement, même en France en 2019, n'est pas à prendre à la légère tant il demande aux citoyens à la fois des idées, des moyens d'expression et l'acceptation des risques.

> Elle nous invite à penser un héroïsme de l'action qui est un héroïsme démocratique, héroïsme ordinaire, auquel correspondent les gloires ordinaires de l'espace public démocratique. [95]

L'engagement est donc un sujet d'actualité, contrairement, peut-être, à ce qu'on a pu croire en entendant les sirènes pleurant sur un débat démocratique rendu impossible par la désaffection des citoyens de la sphère politique. C'est qu'au silence et à l'invisibilité des isoloirs de vote, s'opposent le son et l'image des manifestations. Ce qu'il se passe en ce moment avec les Gilets Jaunes est à cet égard tout à fait remarquable. On y voit l'engagement de citoyens qui jusque-là se sont tenus largement à l'écart des formes plébiscitées de l'engagement politique : partis, syndicats, mais aussi manifestations diverses. Le 5 février, les journalistes de France Culture interviewaient une manifestante. Elle expliquait que femme de médecin, sans difficultés sociales et financières, elle s'engageait sur les ronds-points pour prendre la défense des personnes qui vivent avec des retraites dérisoires. Elle précisait alors que ni les partis, ni les syndicats ne pouvaient répondre à la forme de sa colère. Et elle clôturait son intervention en disant qu'il ne faut pas souhaiter les débordements, mais qu'il ne faut pas s'étonner s'il y a de la casse[96]. Ainsi

[91] Sophie Wahnich écrivait en 2016 dans Libération un article sur Nuit Debout dans lequel elle pointe du doigt ces violences : « Mais le danger rôde lorsque l'État fait la sourde oreille aux demandes qui s'expriment par une souveraineté en actes, calme et déterminée. Les violences et évacuations policières jouent avec le feu. Car l'État doit produire la sûreté, la sécurité et la paix. Lorsqu'il ne le fait plus, il rompt un pacte fondateur et déclenche un désir intempestif de justice à la hauteur de cet abandon. » ou encore « Certes il y a des casseurs qui cassent des choses et des symboles, mais la répression policière s'exerce sur les corps avec des armes parfois létales. Or les lycéens, les étudiants et même les casseurs ne sont pas des choses mais bien des individus dotés de droits. »Sophie Wahnich. *Le radeau démocratique: chroniques des temps incertains.* français. Fécamp, France: Lignes, 2017. ISBN: 978-2-35526-165-7, p. 174 & 175

[92] Nous n'avons pas fait d'analyse de ce mouvement par rapport à la notion de débat démocratique, étant en rédaction au moment de ces événements. Néanmoins, sans développer une analyse poussée des rapports d'expression et de violence, il nous paraissait problématique de ne pas faire au moins référence à ces violences dans un paragraphe sur les risques liés aux manifestations.

[93] David Dufresne. *allo @Place_Beauvau - c'est pour un signalement - 604 Gaz lacrymogène sur mineure, lors du blocage frontière franco-espagnole. Témoignage du vidéaste à suivre. Le Boulou, #ActeXXI Source: @Le_M_Poireaupic.twitter.com/bQSxbxZPl2.* fr. Tweet. 2019

[94] Benjamin Griveaux. *"Gilets Jaunes" : Les Militaires de Sentinelle Mobilisés Samedi,* Annonce Gouvernementale. Paris, France, Mar. 2019

[95] Tassin, "Ce Que l'action Fait à l'acteur", op. cit., p. 7

[96] France Culture. *LES MATINS DE FRANCE CULTURE (1ère partie) du mardi 05 février 2019.* fr. Paris, France, Feb. 2019

s'engager, c'est quand une conviction portée sur la société et ses défaillances conduit à prendre position physiquement, "corporellement" pourrait-on dire, jusqu'à la prise de risque. C'est d'ailleurs ce qu'en dit également le dictionnaire Larousse : s'engager se dit aussi bien d'entreprendre une action, que de prendre position face à un problème ou encore d'avancer dans une voie ou dans un passage. S'engager, c'est donc agir en vue de quelque chose, agir pour résoudre un problème et suivre un chemin, un passage qui doit mener à la résolution de ce problème. S'engager dans ces luttes, c'est considérer que notre société se porterait mieux avec un respect plus grand des retraites (pour cette dame), de la parole de tous (pour Nuit debout), des questions écologiques (pour les activistes), etc. S'engager, c'est donc vouloir transformer une société que l'on considère comme en crise, en souffrance, voire en danger. C'est ne plus pouvoir supporter et soutenir une société, dont le mode de vie, les valeurs ne nous paraissent pas satisfaire l'exigence que l'on en a de réussir à vivre ensemble. Car ne nous y trompons pas, un engagement qui viserait à autre chose qu'à améliorer les possibilités de faire société, de donner un sens commun à une existence partagée sur un même territoire, que cette exigence soit clairement formulée ou non, ne me semble pas devoir retenir, ici, notre attention. On retiendra donc ici une notion d'engagement bornée, qui a pour limite, non pas la violence, mais l'assassinat. En d'autres termes, on ne peut disqualifier l'action parce qu'elle serait violente et la réduire à un débat démocratique, qui s'exercerait uniquement dans le langage parlé.

> Il y a une dimension de l'action qui est indissociable de l'espace public d'apparition des corps agissants et, donc, des luttes sociales et politiques, lesquelles sont irréductibles aux seuls affrontements discursifs.[97]

La parole vraie s'exprime donc possiblement dans la violence, parce qu'elle fait du conflit la source, plutôt que le résultat, du désir de parole. Dans l'exemple donné plus haut, la Gilet Jaune interviewée par la radio exprimait son engagement comme le résultat non pas d'une définition d'un projet politique déjà construit, mais comme en réaction, suscité par le caractère émotionnel d'une situation devenue insupportable. Car outre ce que l'action fait à l'acteur, pour reprendre les termes d'Étienne Tassin, il importe de comprendre ce qui mène à l'engagement, ce qui fait que l'action va devenir inévitable. Pourquoi les individus s'engagent-ils ou s'engageraient-ils, si on veut poser la question de ce qui libère les individus d'un état d'acceptation de leur situation?

Faut-il penser que ce sont les idées qui sont à la source de cet engagement, et qui font de l'individu un sujet, porteur d'un ensemble de valeurs et de croyances, dont la défense mène à l'action ? À propos des conflits, Étienne Balibar fait cette distinction entre le fait d'avoir des idées et le fait d'être impliqués dans un discours.

> Comment se fait-il que des conflits apparaissent inévitablement entre sujets dans la sphère publique ? Ce n'est jamais simplement parce que des opinions ou des doctrines seraient divergentes (...) c'est parce que les sujets sont personnellement impliqués dans leurs propres discours, qui les "interpellent" ou exigent d'eux adhésion et fidélité (...).[98]

[97] Tassin, "Ce Que l'action Fait à l'acteur", op. cit., p. 5
[98] Balibar, *Libre parole*, op. cit., p. 77

Nous y voyons là l'idée que l'engagement n'est pas qu'affaire d'opinions, mais bien affaire de déclencheurs, capable d'émouvoir et de mouvoir les individus. L'observation de la bibliothèque participative de Nuit Debout est éclairante à ce sujet. Le groupe s'est questionné sur plusieurs points : d'abord l'acceptation de tout type de document sur la bibliothèque. En effet, les documents attendus étaient en premier lieu des documents politiques, susceptibles d'accompagner le mouvement et la mobilisation. Mais rapidement le groupe s'est aperçu que les dons étaient beaucoup plus variés et parfois très utilitaires pour les personnes qui s'en défaisaient (livres de la grand-mère décédée, par exemple). Le groupe a finalement pris le parti de considérer que ce n'est pas tant le contenu des documents que l'acte même du don qui était susceptible de créer de la mobilisation. Un des *Bibliodeboutistes* dit ainsi, sur la liste de diffusion :

> Nous avons besoin d'une nouvelle conscience de l'importance de ces « choses qui nous sont communes ».[99]

Cette conscience est proposée par le fait de donner à voir ce qui peut se faire en matière de don pour la communauté, mais aussi dans les différentes interactions avec les visiteurs de la bibliothèque, qui repartent en se proposant soit de revenir donner des livres, soit de s'engager sur la BibliDdebout, soit d'en créer une sur un autre site de Nuit Debout. Mais ce travail de "conscientisation" aux communs et à la mobilisation, n'est pas la seule action menée par les Bibliodeboutistes pour créer des réactions chez leurs visiteurs. Chaque jour, sur la liste de diffusion[100], les Bibliodeboutistes se racontent la nuit précédente et leur expérience sur la bibliothèque et/ou dans les manifestations. Ils et elles racontent les échanges avec les visiteurs, le mauvais temps, les affrontements avec la police, les dons reçus, etc. Régulièrement, les autres organisateurs, leurs lecteurs, proposent de publier ces témoignages sur le site web[101]. Ces témoignages visent à deux choses : d'une part à construire un récit commun, qui créé une solidarité forte entre les individus prenant part à cette mobilisation (organisateurs ou visiteurs) et d'autre part à utiliser ces témoignages comme des ressorts ou des leviers de l'action et de l'engagement. L'image créée par le don et l'image créée par les narrations produisent l'une comme l'autre des réactions. Sur la BiblioDebout, les personnes se montrent volontiers émues par l'idée même de bibliothèque donnée et partagée. Nombreux sont les visiteurs qui partent en disant : "c'est beau ce que vous faites". Sur les narrations, deux types d'émotions sont mobilisées : d'un côté un cocktail entre tristesse et espoir, avec des histoires de personnes seules ou pauvres, qui trouvent dans la BiblioDebout du temps, des objets, des pistes, etc. S'engager dans la BiblioDebout est un engagement direct, une réponse pratique, active à une situation qui nous attriste, et devant laquelle on a l'habitude de se sentir impuissant. La lecture de ces récits donne envie d'agir, recrée de la puissance, là où elle faisait défaut. D'un autre côté, ces récits mobilisent largement la colère et ce d'autant plus que le mouvement sera contraint par la police. Les récits épiques des manifestations, à la fois, rendent visibles les pratiques policières, et célèbrent le risque pris par celui ou celle qui s'est engagé. Là encore, à l'impuissance contre les forces policières se substitue un

[99] Bibliodeboutistes. *Liste de Diffusion de Bibliodebout*. 2016

[100] Pour rappel, cette liste a été présentée dans la partie méthodologique de ce travail de recherche, 1, 35.

[101] le site n'est aujourd'hui plus consultable, mais sa référence subsiste : BiblioDebout. *Qu'est-Ce Que La #BiblioDebout ?* http://biblio-debout.org/index.php/quest-ce-que-la-bibliodebout/. 2016

sentiment de puissance héroïque, sinon dans la réussite, du moins dans la résistance.

Ces récits visent à rendre visibles des situations dramatiques ou héroïques qui sont invisibilisées par les récits habituels, tels ceux des médias, du gouvernement, etc. Ce schéma de construction d'images et de récits susceptibles de générer des actions, fait écho au travail de Frédéric Lordon[102] sur la politique des affects, sorti l'année même du mouvement Nuit Debout. Lordon se place dans une perspective spinoziste, qui consiste à considérer que l'individu est mu, ému, par des affects, susceptibles d'ailleurs d'affecter chaque individu différemment. Lordon montre dans un ouvrage de 2013, combien les institutions[103] sont génératrices d'affects qui amènent les individus à accepter la puissance ou la domination de l'institution.

> À des degrés divers selon leur type, les rapports institutionnels ont donc en commun de fonctionner aux affects et à la puissance. L'individu qui s'y trouve pris est, par le fait, la proie d'un complexe d'affects que sa psyché pèse selon les pondérations de sa complexion. Spinoza nomme *obsequium* le comportement qui résulte d'une balance affective déterminant l'individu à se faire sujet du rapport institutionnel, c'est-à-dire l'acceptation de se placer sous sa loi et l'observance de ses réquisits.[104]

Dès lors, l'institution veille à ce que la violence et le conflit ne soient pas acceptables, l'institution veille à ce qu'on n'occupe pas les espaces publics, l'institution détermine les limites de la liberté d'agir, génère des affects (crainte, notamment) qui, dans la balance des individus, amènent à choisir de ne pas entrer en conflit, de ne pas faire acte de violence, de rester chez soi, etc. Or, l'enjeu des récits proposés par les Bibliodeboutistes ou d'une manière générale par toute exposition de ce qui est invisible dans les récits des institutions est de provoquer de nouveaux affects, capables de déséquilibrer la balance.

> Parler "fait quelque chose" à celui qui écoute, parler affecte, et "affecter" est le nom même de l'effet de puissance. C'est à la puissance que fonctionne l'autorité véridictionnelle des institutions.[105]

L'enjeu est donc de gagner en autorité et en puissance en générant des affects par des récits, par des paroles dont le caractère vrai tiendra à sa capacité à engendrer de l'action, de l'engagement. Il s'agit dès lors de voir comment on pourra "restaurer les images manquantes" et retracer les récits qui sont invisibles[106]. Lordon encourage en d'autres termes à une guerre des images et notamment des images capables de provoquer une émotion, une empathie, qui fera face aux images de violence physique utilisées par les médias[107] et le gouvernement pour détourner de la violence symbolique.

---

[102] Frédéric Lordon. *Les Affects de La Politique*. Sciences Humaines. Paris, France: Seuil, 2016

[103] On restera volontiers flou sur ce terme, puisque Lordon l'utilise pour justement en montrer la limite

[104] Frédéric Lordon. *La société des affects: pour un structuralisme des passions*. français. Paris, France: Éd. du Seuil, DL 2013, DL 2013, cop. 2013. ISBN: 978-2-02-111983-1, p. 146 & 147

[105] ibid., p. 203

[106] Jérôme Lamy. "Frédéric Lordon, Les affects de la politique". fr. In: *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 138 (June 2018). ISSN: 1271-6669

[107] On utilise ici le terme de médias sans distinction, bien que nous sachions parfaitement que des médias traitent diversement de ces images.

Bibliothèques et engagement

Le rapport de la bibliothèque à l'engagement est d'abord celui de la bibliothèque à l'émancipation des individus. Le fait est que les bibliothèques publiques françaises se sont construites sur l'idée d'être des supports à la liberté des individus et à la formation des citoyens à prendre part à la révolution, puis à la république. Le lien entre révolution et livre est doublement noué : d'abord parce que la révolution libère l'accès au livre et au savoir par extension, ensuite parce que le livre rend possible la continuation de la révolution ou plutôt de la liberté enclenchée par la révolution.

> Puisque les tyrans craignent les lumières, il en résulte la preuve incontestable qu'elles sont nécessaires aux républicains : la liberté est fille de la raison cultivée, et rien n'est plus contre-révolutionnaire que l'ignorance; on doit la haïr à l'égale de la royauté. Inscrivons donc s'il est possible sur tous les monuments, et gravons dans tous les cœurs cette sentence : les barbares et les esclaves détestent les sciences et détruisent les monuments des arts; les hommes libres les aiment et les conservent.[108]

La bibliothèque, lieu de savoirs rendus au peuple, incarne ainsi par principe en France la possibilité simultanée de l'émancipation et de l'engagement. Qu'en est-il aujourd'hui ? Si les bibliothécaires interviewés considèrent toujours le lien entre bibliothèque, engagement et émancipation comme fort, ce n'est pas sans en dresser les limites. La première tient dans le fait que le modèle d'émancipation n'est pas direct, mais médiatisé dans la figure du bibliothécaire, comme elle peut l'être dans celle du maître. Dans un des entretiens, un agent de la BmL présente son malaise vis-à-vis d'une situation d'émancipation qui n'émancipe jamais de celui qui émancipe.

```
Enquêté I1 : Ce que je veux dire c'est que pour moi l'émancipation c'est
dire aux gens : « on vous met à disposition des choses, pensez avec. C'est à
vous de penser avec. ». Évidemment, en disant ça, il y a une contradiction :
tu peux pas dire aux gens, je vais vous aider à vous émanciper, car si je les
aide à s'émanciper, ils ne s'émancipent pas. C'est interminable.
```

Dans l'entretien, le basculement du "on vous met à disposition" au "je vais vous aider", n'est pas anodin. L'enquête souhaite opérer une distinction entre l'œuvre collective de la bibliothèque et le rôle spécifique que par conséquent les bibliothécaires doivent incarner individuellement. La bibliothèque est possiblement un lieu d'émancipation par le savoir qu'elle met à disposition, mais les bibliothécaires sont-ils pour autant des agents émancipants ? On retrouve ici l'inquiétude de Jacotot, décrite par Rancière dans le maître ignorant[109], sur le pouvoir du maître qui en éduquant et émancipant son élève le garde toujours cependant sous son propre niveau de connaissance, tant il est le seul à déterminer le niveau acceptable de progression. Deux choses sont posées

[108] Citation de Fouché, discours à la convention en décembre 1793, Kupiec, "Le Livre sauveur", op. cit., p. 30. Nous aurions pu citer également l'appel des administrateurs du district d'Albi à la Convention : "Citoyens représentants, rendre les bibliothèques publiques, c'est propager l'esprit public ; propager l'esprit public, c'est dissiper les nuages ténébreux, malfaisants et perfides du fanatisme", cité par Anne Kupiec également ibid., p. 130

[109] Rancière, *Le maître ignorant*, op. cit.

comme problème ici : d'abord la définition des connaissances qui sont nécessaires à l'émancipation et ensuite la mainmise de l'institution, l'État ou d'autres sur ces connaissances et pour quelles fins. Pour Rancière, non seulement on ne peut pas juger de la connaissance nécessaire à l'émancipation, mais on ne peut pas non plus préjuger de la forme de l'acquisition de cette connaissance pour la qualifier d'émancipation. Dans le spectateur émancipé, Rancière fait remarquer que le théâtre n'a pas forcément besoin d'être explicatif ou explicite pour générer des possibilités d'émancipation. Les chemins de celle-ci doivent être construits par ceux et celles qui désirent cette émancipation (sans y porter ce nom forcément), mais qui pourront être amenés à la construire dans un travail de création et non pas forcément de confirmation d'une connaissance[110]. La distance que prennent les bibliothécaires face à cette injonction à l'émancipation s'exprime aussi dans une analyse de la valeur des savoirs proposés, qui vise aussi à signaler combien d'une part la bibliothèque n'est qu'un des lieux possibles d'émancipation, et combien d'autre part le rôle des bibliothécaires n'est pas de définir une échelle de valeur dans le savoir.

> Enquêté M1 : S'émanciper ? de quoi ? Il faut avoir du recul. Tout n'est pas tout noir sur ce dont on dit qu'on doit s'émanciper quoi. La télévision pour moi, ce n'est pas Satan ; il y a plein de choses bien aussi à la télévision. Voilà. Je ne me reconnais dans ce mot-là [émancipation], parce que je pense qu'en effet pour prendre du recul il faut accepter qu'il y ait d'autres chemins et que ces chemins soient aussi valides que le nôtre[111]

Cette bibliothécaire interrogée dans le cadre du projet Démocratie exprime ce lien entre source de l'émancipation et qualité des savoirs proposés. Il convient de s'arrêter un instant sur le fait que cette enquêtée et celui cité précédemment expriment un même doute sur la légitimité de la bibliothèque et des bibliothécaires à émanciper. Plus encore, ils semblent tous deux douter que leur travail soit utile, soit parce que d'autres le font aussi, soit parce que ce travail n'échappe pas à des logiques de domination dont il est à la fois difficile de se défaire et difficile d'assumer. Sur le premier plan, celui de l'utilité de la bibliothèque par rapport à d'autres établissements ou sources de savoirs, nous y reviendrons plus tard dans la dernière section de ce chapitre. Sur le second plan, celui de l'utilité liée à la domination, il est vrai que la bibliothèque n'est pas exempte de porter un regard particulier sur le monde. Anne-Marie Bertrand a fait une analyse des censures exercées par les élus à Marignane. Elle y postule que si la censure et la diffusion des idées extrémistes ont été à la fois les plus visibles et les plus condamnées, d'autres actions plus discrètes mais non moins dommageables ont été menées sur les collections. Ainsi, l'orientation des collections vers le "dénigrement de la démocratie", la "nostalgie des colonies" ou la "méfiance » généralisée vis à vis de tout ce qui est pris

[110] idem, *Le spectateur émancipé*, op. cit.

[111] On peut mettre ceci en lien avec ce que Anne Kupiec décrit comme une aristocratie du savoir : « L'ambiguïté du statut du livre émancipateur se manifeste également sous un autre aspect. Conçu comme instrument d'émancipation car outil contre l'ignorance, l'usage du livre doit être, a priori, égalitaire : écoles et bibliothèques sont en effet ouvertes à tous. Mais, là encore, le soupçon surgit, puisque le livre ne prend pas toujours place du côté de l'égalité mais aussi du côté - et c'est paradoxal - de l'aristocratie : non plus celle de la naissance, balayée avec l'Ancien Régime, mais celle du savoir. Le livre, en apparaissant comme signe de distinction, perd simultanément les attributs émancipatoires dont il était jusqu'alors doté. »Kupiec, "Le Livre sauveur", op. cit., p. 130

pour une invasion (immigrés, musulmans, mais aussi femmes) jouent sur la construction personnelle dont AMB parlait en 1995[112]. De manière encore plus pernicieuse l'action des élus sur les collections reflète ce qu'Anne-Marie Bertrand définira comme "la volonté de ne pas donner à penser mais à occuper le temps lire, potentiellement dangereux s'il est consacré à l'exercice public de la raison et la citoyenneté"[113] et que l'Inspection Générale dans son rapport de 1997 décrit comme "un affaiblissement de la conscience civique"[114]. Anne-Marie Bertrand parle alors d'"une conception de la bibliothèque comme collection immédiate". La bibliothèque, comme d'autres sources de savoirs permettant de se construire un rapport au monde susceptible de nous y engager, n'échappe pas à une forme de manipulation et de domination. Elle peut prendre la forme décrite à Marignane en 1995, qui conduit à un non engagement, mais elle peut également prendre la forme d'une reproduction des violences symboliques, qui conduit à un sentiment d'impuissance et un désengagement.

Enquêté J2 : C'est ça qui me travaille, quand j'étais président de l'ABF c'est ça qui m'inquiétais, c'était cet enfermement finalement de cette profession qui est dans un discours d'ouverture et de progrès et qui finalement ne fait que reproduire ça, des schèmes de distinction dans laquelle elle se complait.

Le directeur de la bibliothèque municipale de Lyon, un de nos enquêtés, a travaillé dans le sud-est de la France à l'époque décrite par Anne-Marie Bertrand. Son rapport à la bibliothèque et à son rôle est très marqué par cette époque et explique certainement cette attention à ce que la bibliothèque exprime du débat démocratique et à la responsabilité des bibliothécaires, par trop souvent aveugles à ces logiques de domination. Par ailleurs, le directeur semble faire de cette contradiction, entre une bibliothèque qui vise à l'émancipation et une bibliothèque qui n'interroge pas ce qu'elle provoque, la clé de lecture, légitime ou non, d'un positionnement favorable à la transformation d'un modèle basé sur les collections vers un modèle basé sur les événements. Dans tous les cas, un soupçon pèse sur la capacité de la bibliothèque à engager les citoyens, et, pire encore, la bibliothèque serait aveuglée par les actions qu'elle mène. Or, c'est peut-être la situation la plus inquiétante, car elle rend et la bibliothèque et les citoyens moins aptes à percevoir ces logiques de domination.

Et si les êtres humains refusent la responsabilité de la liberté, s'ils n'ont ni

[112]Pour Anne-Marie Bertrand la bibliothèque municipale, si elle n'a pas de mission, puisqu'aucune loi ou texte ne réglementerait celle-ci, joue plusieurs rôles. Ces rôles sont : un rôle patrimonial, identitaire et mémoriel, un rôle de formation en accompagnement au système éducatif ou directement pour les individus, par l'auto-formation, un rôle de sociabilité (en articulation avec la bibliothèque comme lieu), un rôle de loisir et de plaisir (Anne-Marie Bertrand fait ici référence notamment au plaisir du beau et à l'émotion) et enfin un rôle de "construction personnelle », terme qui décrit ici le rôle de la bibliothèque dans la construction par chaque individu de sa compréhension du monde. « La bibliothèque en contribuant à la diffusion et au partage de l'information et des connaissances, lutte contre les déterminismes familiaux, sociaux, culturels et géographiques. Elle est ainsi un lieu où chaque citoyen peut se former et faire l'apprentissage de ses responsabilités et de ses droits. »Bertrand, *Bibliothèques territoriales, identité et environnement*, op. cit., p. 18

[113]idem, *Les bibliothèques municipales*, op. cit., p. 58

[114]cité par Anne-Marie Bertrand ibid., p. 59

> l'éducation ni les encouragements nécessaires au projet de liberté politique, que peuvent signifier les systèmes politiques qui tiennent pour acquis ce désir et cette orientation ? Quelle extrême vulnérabilité à la manipulation par les puissants, à la domination des forces sociales et économiques, une telle condition n'entraîne-t-elle pas ?[115]

Wendy Brown soulève ce problème en ayant en arrière fond de sa discussion la notion de peuple. Il s'agit de se demander si le peuple peut ou ne peut pas agir en démocratie, ou si la domination des puissants fait du concept de démocratie un leurre. Cela pointe le fait que l'émancipation n'est jamais entièrement question d'individus. Il ne s'agit pas d'émanciper des individus, mais d'émanciper des citoyens, capables d'agir ensemble en tant que peuple. Une des personnes enquêtées, cadre intermédiaire dans une des branches, a placé l'entretien très rapidement sur le champ du politique, en rappelant le rôle politique des bibliothèques, en matière d'accès à la pluralité des idées et de rencontre possible entre les individus et les idées. Mais quand l'entretien en vient à la notion d'émancipation, cette personne fait alors la distinction suivante.

Enquêté 01 : Je ne rapprochais pas forcément les deux [émancipation et rôle politique], parce que quand je pense émancipation et quand j'explique que l'on doit donner les clés à chacun pour changer de métier, apprendre une langue, apprendre le français, etc, on lui donne des clés et la personne peut s'émanciper individuellement. Quand je pensais au rôle politique, je pense plus au rôle collectif : permettre aux gens de se rencontrer, de faire collectif, de se rencontrer, d'échanger, d'apprendre les uns des autres. Et là on est peut-être dans de l'émancipation collective, mais au premier abord je pensais plus au terme émancipation comme une démarche individuelle.

Cet enquêté nous propose ainsi de distinguer entre l'émancipation, qui serait un rapport individuel au savoir, avec une forme d'utilitarisme de l'émancipation, entièrement tourné vers la construction et la réalisation de l'individu capable de trouver sa place dans la société et le politique, qui serait un rapport pluriel au savoir, celui qui permet de prendre conscience que d'autres idées sont possibles. Si l'enquêté distingue entre un rapport individuel et un rapport collectif au savoir, alors même qu'il s'agit de deux temps individuels, mais l'un tourné vers le soi et l'autre tourné vers la pluralité, c'est que cette personne tient beaucoup à distinguer entre ce qui rend possible la vie en société (dans une approche orientée démocratie sociale) et ce qui rend possible le débat démocratique. Si cette division ne nous convient pas telle quelle, il est cependant intéressant d'en retenir que l'émancipation est toujours celle d'un individu et qu'il y a un principe de réalité à dire que le souci premier des individus, ou de la bibliothèque pour les individus, est de les amener à se construire. Si cette division ne nous convient pas, c'est qu'elle semble accepter que l'émancipation puisse ne pas être politique et qu'elle se prête à une confusion sur le sens du mot collectif, entre groupe et communauté. Certes, les rencontres proposées par la bibliothèque permettent de voir que d'autres idées existent, mais elles n'ont pas tant pour but unique la compréhension de l'existence de la pluralité, ce qui relèverait de la pure information, mais bien de permettre aux individus de construire leur rapport au

[115] Brown, "Nous sommes tous démocrates à présent", op. cit., p. 72

monde dans un double jeu de déconstruction de leurs opinions et de construction non seulement de nouvelles opinions, mais encore de nouveaux liens sociaux.

> Définie en 1784 par Kant comme la sortie de l'homme de son état de minorité (et des tutelles sociales l'y maintenant), l'émancipation peut désigner en sociologie un processus identitaire de sortie des déterminations, des attaches, des ancrages sociaux qui ont pour effet de naturaliser un (ou plusieurs) état(s) de domination. Cette définition agence deux processus en un, l'un de désidentification et l'autre de reconstruction identitaire [...].[116]

La définition donnée par Tarragoni insiste sur ces jeux de paroles et d'identification qui se nouent dans l'émancipation. Entre le groupe qui parle de ses opinions diverses et le groupe qui se crée dans la communauté de pensée, il y a une différence fondamentale : le premier appelle à un relativisme et ne favorise pas l'action, le second appelle à faire collectif et donc à se réaliser dans l'action partagée et concertée. L'émancipation, toute individuelle soit-elle, devrait être portée par ce souci du collectif et du commun. Qu'est-ce qui se crée dans l'émancipation, qui va mener un individu à s'identifier à un groupe jusqu'à pouvoir agir avec ou sans le groupe, mais dans une mise en œuvre de ses idées ? Plus encore, nous devrions-nous demander quelles sont les conditions pour qu'un individu puisse participer à la création de ces collectifs et plus simplement encore à la création d'idées, de savoirs qui feront sens commun pour un collectif à venir ? Rancière lie directement émancipation et création de formes du commun, qu'il convient de distinguer de formes du consensus.

> Je ne suis pas un penseur de l'événement, du surgissement, mais plutôt de l'émancipation comme quelque chose qui a une tradition, une histoire qui n'est pas faite seulement de grand actes éclatants mais d'une recherche pour créer des formes du commun qui ne soient pas celles de l'État, du consensus, etc.[117]

À l'inverse, la bibliothèque semble rechercher ce qui facilite le consensus, d'un côté une émancipation individuelle et de l'autre une rencontre de l'altérité. Or il nous semble que ce n'est que la confrontation d'un parcours individuel et de ces altérités qui peut conduire à l'émancipation, non pas entendue comme compréhension de soi dans le monde, mais compréhension des limites que le monde nous impose pour mieux encore les bousculer, les repousser, les travestir, etc. En ce sens, la bibliothèque émancipatrice se situe aussi bien dans ce qu'elle propose comme outils à l'individu que dans ce qu'elle propose de rencontres à l'individu, car ce qui sera moteur de l'émancipation ne sera pas la volonté utilitaire de se construire un parcours, mais l'émotion ressentie face à ce qui peut nous ouvrir de nouvelles perspectives sur le monde et nous amener à penser des parcours qui ne sont pas déjà dessinés dans la rencontre avec des savoirs, avec des outils, avec des personnes. Une des personnes enquêtées, membre actif du comité de pilotage et très familière des textes de Rancière et d'autres textes politiques et philosophiques sur

[116] Tarragoni, "De la personne au sujet politique. Une ethnographie des prises de parole populaires dans les assemblées de barrio au Venezuela", op. cit., p. 167

[117] Jacques Rancière. "Les démocraties contre la démocratie". français. In: *Démocratie, dans quel état ?* Paris, France: La Fabrique Editions, 2015, pp. 95–100. ISBN: 978-2-913372-91-7, p. 99

notamment le conflit dans la démocratie, propose une autre définition de l'émancipation et du rôle de la bibliothèque dans celle-ci.

> Enquêté P3 : D'ailleurs, quelle est la définition d'émancipation ? Il y a le fait d'évoluer en acquérant des connaissances, mais il y a aussi la transformation par l'émotion, par une rencontre. C'est un changement d'état caractérisé par une ouverture du champ des possibles. Ce n'est pas forcément acquérir de nouvelles compétences. C'est favoriser des rencontres.

Entre l'expérience sensible de Rancière et les affects de Lordon, il y aurait donc une voie pour les bibliothèques émancipatrices qui se situe du côté de l'émotion et qui n'a été que faiblement explorée en tant que moteur d'une création de commun, d'un engagement collectif et d'une action sur le monde. Pour les bibliothécaires rencontrés sur le terrain, la participation est un des outils qui rendent possible l'avancée sur ce chemin. La sous-partie suivante aura pour objet l'étude des pratiques participatives qui visent à faciliter la prise de parole dans le débat démocratique.

B Du traitement au modèle

Il s'agira donc de voir ce que la participation apporte au débat démocratique en terme de parole libre, de parole vraie et de liberté de parole, ou pour le dire autrement donner la parole à tous pour assurer la pluralité, favoriser la visibilité de tous et assurer l'engagement de chacun. Dans le bilan du programme Démocratie de la Bibliothèque municipale de Lyon, les bibliothécaires en charge du projet justifient leur programme tourné vers la participation des habitants par les lignes suivantes :

> Les mutations sociétales, les soubresauts économiques favorisent une insécurité qui alimente le désenchantement et le sentiment d'oubli en particulier des plus vulnérables. Peu importe la raison de leur désaffection, les "invisibles" se tiennent à l'écart des institutions traditionnelles qui fondent la vie politique. D'invisibles, ils deviennent inaudibles et ignorés, mettant ainsi à l'épreuve les fondements de la démocratie. Donner à entendre la voix de chacun et chacune, reprendre le fil de la mémoire de quartiers, de luttes, c'est permettre qu'émergent des récits communs. Mais c'est aussi mettre au jour les différences de conditions d'existence, sociales, économiques ainsi que les conflits qui traversent notre "vivre-ensemble.[118]

Entre récits singuliers et récit commun, la bibliothèque propose de donner la parole à ceux et celles qui en sont privés ou qui sont privés d'audience, car leur voix doit être entendue et la mémoire doit se construire avec la prise en compte de celles-ci. Cette volonté de donner la parole s'est manifestée très tôt dans le projet. Ainsi, pendant une des réunions du comité de pilotage d'octobre 2015, une des bibliothécaires en charge du projet fait cette référence au récit et à la prise de parole.

> Enquêté P, pendant copil octobre 2015. "Les exemples sont ceux du public ; la bibliothèque n'a rien inventé. Nous devons écouter le public et voir ce qu'ils

[118] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Projet Démocratie : Bilan.* 2017

font hors de la bibliothèque. Il y a une notion de coagulation. Tout existe, mais chacun reste dans son coin. Il y a la notion de récit, aussi. On parle de mythologie pour la démocratie, de réinventer un nouveau récit qui peut amener un nouveau fonctionnement de la démocratie.

Cette référence au récit est très marquée par les textes de Rosanvallon[119] sur la démocratie narrative et l'importance de donner la parole aux invisibles, textes qui se sont manifestés notamment dans la collection « Raconter la vie » (Seuil). Rosanvallon écrit à propos de cette collection et en écho avec son livre "*Le parlement des invisibles*" que « en lançant notre collection et notre site, nous voudrions participer à la fabrication d'une « démocratie narrative » où chacun redeviendrait visible aux yeux de tous. »[120]. Dans le bilan du programme Démocratie, les bibliothécaires y font d'ailleurs une référence très claire, à propos de la bibliothèque vivante :

> Partant d'un désir de démocratie narrative, la Bibliothèque a expérimenté ce dispositif singulier reposant sur un principe de communication directe.[121]

Il est intéressant de noter que dans leur intérêt pour les invisibles, les bibliothécaires se sont intéressés aux inaudibles, basculant ainsi d'une intention non pas de donner à voir, mais de donner de la voix. Pour Guillaume le Blanc, l'enjeu de l'invisibilité doit justement se traiter dans une prise en compte de l'inaudibilité des exclus.

> Être fragilisé socialement, c'est se découvrir « sans voix », non parce que sa voix est devenue muette mais parce qu'elle ne trouve aucune structure auditive pour la prendre en considération, la faire entrer dans le domaine de l'audible. On peut dire alors qu'une vie se découvre « sans voix » par le fait que sa voix n'est retenue par aucune structure auditive socialement en vigueur. Les sans-voix ont bien une voix, mais leur voix ne porte plus car elle est démonétisée en étant interprétée comme un râle inconséquent, une fureur passagère ou tout simplement maintenue à l'état de choses sans consistance. Il faut alors suggérer que l'effacement de la voix engendré par le refus de toute adresse auditive pour cette voix conditionne son entrée en invisibilité. L'invisibilité d'une vie s'impose depuis le refus de son audibilité.[122]

Par ses pratiques participatives, la bibliothèque entend devenir une structure auditive et une structure qui donne audience, permettant ainsi un double jeu de reconnaissance, par l'État et par les autres citoyens. Passer au-delà des difficultés d'audition ou de l'interprétation de ce qui est entendu sera tout l'enjeu de la mise en œuvre de cette

[119] Entre autres textes, comme on peut le voir dans le texte de l'Influx, intitulé *Des voix de la démocratie : invisibilité et démocratie*Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Des voix de la démocratie*. fr-FR. Nov. 2016, publié en novembre 2016, au moment du lancement du programme Démocratie et de sa bibliothèque vivante, que l'article annonce. Il donne à voir le contexte philosophique et politique dans lequel les organisateurs ont travaillé pour leur programme. Rosanvallon y tient une bonne place, comme Rancière et d'autres. Nous insistons ici cependant sur Rosanvallon, car il y est fait tout particulièrement référence à l'expression « démocratie narrative ».

[120] Pierre Rosanvallon. *Le parlement des invisibles*. français. Paris, France: Seuil, 2014. ISBN: 978-2-37021-016-6

[121] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), *Projet Démocratie : Bilan*, op. cit.

[122] Guillaume le Blanc. "Le parlement des inaudibles". fr. In: *Etudes* Avril.4 (Mar. 2017), pp. 55–64. ISSN: 0014-1941, paragraphe 9

participation, qui associe visibilité des acteurs et prise de parole.

Les expérimentations de la BmL ont été nombreuses à faire de la prise de parole le cœur de l'activité. Ainsi, l'animation "les Porteurs de paroles" amène les bibliothèques sur des places publiques pour afficher au vu de tous les réponses des passants aux questions qu'ils leur posent. Ainsi aussi la bibliothèque vivante qui donne la parole à des personnes dont l'exil volontaire ou forcé est invisible ou méconnu. Ainsi le partenariat avec la Maison d'arrêt de Lyon Corbas, où les bibliothécaires ont organisé des murs d'expression et des temps d'échange pour faire émerger la parole des détenus. Un système de ricochet a été utilisé pendant l'animation autour de Lili Lucas, une chanteuse de textes pour enfants, qui est venue animer un atelier sur la démocratie avec des enfants, et a construit à partir de leurs réponses plusieurs chansons présentées lors d'un concert gratuit sur le forum. Les ateliers numériques ont été aussi l'occasion de recueillir ou de diffuser des paroles ou des mémoires. L'atelier Cherchez la femme a permis la diffusion de la mémoire de femmes artistes, invisibles dans Wikipédia. L'atelier des Mémoires lesbiennes et féministes de Lyon a permis la collecte de cette mémoire par les actrices et activistes des années 80 à 2000 et leur valorisation sur une carte collaborative numérique. Enfin, les ateliers d'audiodescription ont participé à rendre plus visible cette France invisible prise en photo dans l'exposition "La France vue d'ici".

Pourtant au-delà de cette volonté de donner la parole, reste un doute sur la capacité de la bibliothèque, comme sur celle de la participation, à pouvoir s'ouvrir à tous et toutes. Le problème n'est pas nouveau ; un numéro entier de la revue Participation a été consacré au thème des limites de la démocratisation de la participation[123] et de nombreux chercheurs se sont intéressés à cette question dans ce numéro ou ailleurs. Au sein des bibliothèques françaises, la question de la mixité sociale a longtemps été abordée seulement sous l'angle de la fréquentation et de l'ouverture des bibliothèques à tous, selon le principe de la démocratisation de la culture [124]. La démocratisation culturelle, lancée par Malraux dans les années 60 et renouvelée par Jack Lang dans les années 80, est depuis régulièrement interrogée tant dans la spécificité de son approche (trop ou pas assez élitiste) que dans ses actions (maisons de la culture dans les années 60, fête de la musique dans les années 90, etc.). Aujourd'hui, les bibliothèques parlent plus volontiers de démocratie culturelle que de démocratisation culturelle. Il est vrai aussi, comme l'a montré Cristina Ion, que les bibliothèques ont toujours eu un penchant plus fort pour la sociologie d'enquête que pour la sociologie critique[125]. La notion de démocratie culturelle est définie comme suit par le Conseil économique, social et environnemental de la France, dont un des rapports dit :

> S'appuyant toujours sur une politique de démocratisation pour favoriser l'accès de chacun.e.s à la culture mais déployant un potentiel d'action plus important,

[123] Mathieu Berger and Julien Charles. "Persona non grata. Au seuil de la participation". fr. In: *Participations* N 9.2 (Sept. 2014), pp. 5–36. ISSN: 2034-7650

[124] Lahary, "Les bibliothèques au risque des politiques publiques", op. cit., on consultera également : Dominique Tabah. *La Bibliothèque et son public, grandeur nature*. fr. http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-01-0014-003. Text. Jan. 2002; Xavier Chevallier. *Les Bibliothèques à l'heure du social*. fr. http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/les-bibliotheques-a-l-heure-du-social_64864. Text. Jan. 2014

[125] Cristina Ion. "La réception du « discours sociologique » par les professionnels des bibliothèques". Français. Mémoire DCB. Villeurbanne: Enssib, 2008

> la démocratie culturelle a pour ambition de participer à l'émancipation des citoyen.ne.s et au renforcement de la cohésion sociale et de l'inclusion et donne à tou.te.s un accès au patrimoine et à la possibilité de participer à la vie de la cité.(...) Ses trois axes sont la participation et co-construction des politiques culturelles, les animations et médiations culturelles, les pratiques artistiques en amateur.[126]

Nous retenons de ce basculement de la démocratisation à la démocratie culturelle l'importance de deux notions : celle de participation et celle d'inclusion. De fait, la notion d'inclusion sociale est aujourd'hui très mobilisée en bibliothèque[127], comme une nouvelle opportunité de penser la démocratisation. En effet, l'inclusion se concentre non pas sur les publics et ce qu'une bibliothèque leur ouvre et leur transmet, mais sur les non publics et la place que la bibliothèque peut leur consacrer, à la fois en termes de visibilité et de fonctionnement (collections, programmation culturelle et services). Dès lors, la bibliothèque est amenée à reconsidérer le groupe d'individus qu'elle sert, non pas comme des publics, mais comme des habitants ou des citoyens, dont la qualité d'être ou n'être pas des usagers de la bibliothèque ne doit pas être première dans leur prise en compte. L'inclusion s'ingénie donc à donner davantage de visibilité à des publics potentiellement présents. L'inclusion serait le résultat de la prise de parole rendue possible par la participation. Sans participation pas d'inclusion, mais sans pensée inclusive, la participation pourrait finalement ne toucher que les mêmes publics. La notion d'inclusion est à rapprocher de la participation au sens où elle exhorte les habitants, y compris les plus éloignés des bibliothèques, à devenir acteurs et à acquérir, par leur propre action sur la forme de l'institution, cette visibilité, légitimité, reconnaissance, qui sera aussi attractive pour ceux et celles qui appartiennent aux mêmes communautés (géographiques, ethniques, sociales, culturelles, etc.). Avec la participation et l'inclusion, la bibliothèque propose de penser la politique publique culturelle sur une idée de démocratisation, dont le noyau est l'action politique, plutôt que sur une idée de démocratisation, dont le noyau est la présence. En cela, la bibliothèque se propose d'être non pas une institution à la recherche de la démocratie, mais une institution démocratique, qui fait de l'égalité non pas l'objectif, mais le point de départ, en faisant ainsi écho aux travaux de Jacques Rancière.

> "Démocratie", c'est l'égalité déjà là au cœur de l'inégalité. (...) [La démocratie] n'est pas un idéal, puisque je fonctionne toujours sur le principe jacotiste que l'égalité est une présupposition et non un but à atteindre. Ce que j'essaie de dire, c'est que la démocratie au sens du pouvoir du peuple, du pouvoir de ceux qui n'ont aucun titre particulier à exercer le pouvoir, c'est la base même de ce qui rend la politique pensable.[128]

Cependant, si l'égalité et l'inclusion sont plus qu'avant au cœur des réflexions des bibliothécaires sur leurs publics, il faut bien admettre que les projets observés n'en sont pas forcément plus ouverts, à la fois en termes de quantité, de qualité, de lieux

[126] Conseil économique, social et environnemental. *Vers la démocratie culturelle. Journal Officiel de la République française*. français. France. Conseil économique, social et environnemental Mandature 2015-2020 - Séance du 15 novembre 2017. Paris, France: Les éditions des Journaux officiels, 2017, p. 6

[127] Thomas Chaimbault-Petitjean and Marie-Noëlle Andissac. "Dossier : Bibliothèques et Inclusion". In: *Bibliothèque(s)* 80 (Oct. 2015), p. 48

[128] Rancière, "Les démocraties contre la démocratie", op. cit., pp. sq. 97

et de formes. Dans un des événements de Démocratie, appelé "Tout le monde veut prendre notre place", le public était invité à constituer la collection d'une bibliothèque éphémère sur le thème de la démocratie. Cinq personnes ont participé. Pour l'élection du livre politique de l'année, la même faible participation a été remarquée, à la déception des organisateurs. Dans le même temps, tous les projets n'appellent pas une masse importante de participants. On peut même dire que les projets de la bibliothèque sont plutôt des projets qui ne fonctionnent qu'avec un public réduit, au contraire des grandes consultations. Dans les 15 projets suivis, 11 ont été prévus pour des ateliers et des groupes de 12 à 15 personnes et un seul de ces projets a été un échec en terme quantitatif (Prix du livre politique). Les quatre autres projets de notre liste ont été prévus pour une participation plus large et ont compté entre 30 et 70 participants, participation correspondant aux attentes des bibliothécaires.

Lors du Café citoyen, organisé en janvier 2017, dans le cadre du programme Démocratie, alors que j'intervenais avec un animateur des Francas de Lyon (Groupe d'éducation populaire), nous avons eu une discussion sur le nombre de personnes permettant de considérer qu'une participation est réussie ou non. Pour l'animateur des Francas, une bonne participation doit être une participation comptant un grand nombre de personnes. Au contraire, je m'aperçus dans cette discussion, qu'une bonne participation pouvait à mon sens tout à fait se satisfaire d'une fréquentation minimale. Au fil de notre échange, nous avons convenu que nous ne parlions pas de la même chose. Pour les Francas, la participation est avant tout délibération, elle nécessite donc une grande diversité d'expressions. Pour ma part, je faisais plutôt référence à des formes participatives d'ateliers, fonctionnant avec une masse réduite voire contenue de façon à permettre non pas tant la diversité des expressions que l'expression-même de tous les présents. Dans un entretien, une des bibliothécaires soulevait ce double problème de quantité de participation : il ne suffit pas d'avoir une masse critique de participants présents, encore faut-il réussir à les faire tous participer.

Lors de la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque, le temps de débat a attiré moins de participants que les étapes précédentes de la soirée. Pour autant, n'ont pas quitté la bibliothèque ceux qui ne débattaient pas. Certains ayant continué à profiter du buffet ou des jeux proposés, d'autres se sont faits les spectateurs du débat, sans y prendre part. Pour cela, ils ont observé derrière une barrière "naturelle", à savoir la table où avaient été déposés les livres désherbés. Ils sont restés physiquement séparés du groupe en train de débattre. La participation est donc moins forte lors de ce quatrième acte. À cela on peut supposer plusieurs causes. La première est liée au jeu. De fait la dimension ludique est plus évidente dans une course de chariot que dans l'expérimentation de formes de débat, aussi distrayantes soient-elles. Certes, il fallait désherber, qui est un travail en soi, dans la course de chariot, mais la liste absurde comme l'exercice collectif dédouanent d'une certaine responsabilité individuelle. Ici, dans le débat, il faut s'engager individuellement. La responsabilité dans le désherbage se trouve de fait accrue. Ce n'est pas que la forme ou le débat ou l'objectif final n'intéresse pas, c'est que dans cette phase, une partie des acteurs se replie du côté des spectateurs. D'ailleurs, rien n'est fait pour amener ce public à rejoindre le groupe, si ce n'est que le fait d'offrir le spectacle d'un débat, distrayant, simple, qui malgré l'expression de désaccord parvient à un consensus,

peut aussi convaincre de la possibilité d'une participation. La deuxième raison de la faible participation tient non plus dans le jeu mais dans le "je". On rencontre ici les habituels freins à la prise de parole : confiance en soi, en les autres et en l'institution, maîtrise de la langue, des niveaux de langue ou référentiels communs, etc. Dans ces deux débats, il convient de parler en son nom propre, de prendre la parole devant le groupe qui participe, mais aussi devant ceux qui assistent et qui n'ont pas souhaité participer. Il s'agit non seulement de prendre sa place sur scène et en plus d'incarner et de représenter. Car en passant de l'exercice collectif à l'exercice individuel, les acteurs glissent d'un nous construit dans une compétition, à un je assumé. C'est ce basculement du nous au je et du je au nous que nous allons étudier dans les pages qui suivent pour montrer quelles difficultés rencontre la prise de parole, comment elle peut être facilitée et reconnue, et ce qu'elle peut signifier pour la possibilité d'un débat démocratique.

Il ne s'agit pas seulement de savoir s'il y a des participants présents ou réels, mais encore de savoir qui sont ces participants et assurer à la fois quantité et diversité. Dans l'exemple de "tout le monde veut prendre notre place", les cinq participants étaient en majorité des élèves de l'école de bibliothéconomie locale ; en d'autres termes, des futurs bibliothécaires désireux effectivement de prendre la place de ceux qui le sont actuellement. Un autre projet du programme, appelé "Play List géante", ne donnait la parole qu'aux usagers et non à un public élargi. La bibliothèque vivante s'organise sur une sélection des participants, en fonction de leur capacité à coller au thème de la bibliothèque vivante (ici, l'exil). D'un autre côté, les participants aux ateliers numériques participatifs, Cherchez la femme, I wheel share, audiodescription, ont été l'occasion d'une plus grande mixité puisqu'ils réunissaient à la fois des débutants en informatique, rencontrés lors de formations et invités à participer aux ateliers, et des personnes venues pour le thème ou le contexte de l'atelier, comme des wikipédiens pour Cherchez la femme, des personnes sensibilisées au handicap pour I wheel share et l'audiodescription. En d'autres termes, la participation n'engendre pas par principe de la mixité ; seule une action en faveur du développement d'un public cible, soit par partenariats, soit par l'annonce de thématiques spécifiques, aura ce résultat, et encore il ne l'aura que par le fait de provoquer une diversité dans l'espace qu'est la bibliothèque et non pas forcément dans le temps de participation lui-même. La Bibliothèque municipale de Lyon s'était fixée trois cibles en termes de publics. Il s'agissait de toucher les 6-15 ans, primaires et collégiens, grâce à un partenariat avec l'Éducation Nationale et avec une focalisation sur l'éducation aux médias. C'est un public qui relevait moins de la participation que les autres, puisqu'il était captif, bien que les ateliers proposés leur donnassent la possibilité de participer par exemple à l'audiodescription d'une exposition. Le deuxième public cible était les actifs et surtout la tranche des 25-45 ans qui fréquente très peu la bibliothèque. Pour la cible des jeunes actifs, un des bibliothécaires nous a dit en entretien que ce qui a pu attirer ces publics était non pas des partenariats, mais des thèmes qui font écho à des questionnements de cette population et pour lesquels la bibliothèque n'est en général pas identifiée comme lieu de manifestation.

Enquêté I3 : Ce sont des actifs ; ils ne sont pas des publics éloignés au sens où ils sont éloignés de la culture mais au sens où ils ont d'autres choses à faire qu'aller à la bibliothèque. Mais ça a montré que, quand on leur fait

écho aux choses qui sont de l'ordre de l'actualité, de l'intérêt du moment dans la société, par exemple le revenu universel, les gens viennent.

Le bibliothécaire en question est lui-même un de ces jeunes actifs, intéressé par les questions d'actualité et tracassé par le fait que la bibliothèque n'a pas su prendre la place d'un agitateur d'idées politiques, comme d'autres institutions locales ont su le faire (ainsi qu'il nous le dira à plusieurs reprises dans des entretiens et discussions). Cet intérêt pour les jeunes actifs, s'il s'explique, s'inscrit aussi dans une logique de glissement d'une démocratisation culturelle, tournée vers ceux et celles qui sont "sans culture", vers une démocratie culturelle, tournée plutôt vers la construction collective de la culture, ce qui demande aux participants un regard clair sur ce que la culture non seulement peut-être, mais encore représente pour eux. Les personnes précaires n'ont pas été oubliées dans le projet, et elles constituent le troisième public cible : les publics éloignés, parce qu'en situation d'exclusion qui, soit ne fréquentent pas la bibliothèque, soit la fréquentent mais en tant que passagers clandestins, le moins visibles possible. Pour ce dernier public, la bibliothèque a mis en place des partenariats avec des associations comme ATD Quart Monde pour monter certains projets ou identifier des participants à des événements comme la bibliothèque vivante.

Enquêté 01 : Et là où moi je suis un petit peu déçue malgré tout avec ce projet, (...)c'est qu'on ne va pas forcément chercher d'autres gens. Je vais caricaturer très volontairement, mais le public qu'on va avoir au forum, Médiapart etc. c'est le public Nuit Debout, bobo, CSP+, voilà, ce sont les mêmes. C'est ceux qui viennent déjà quand on fait un débat sur l'égalité femme-homme, c'est les mêmes qui viennent quand on fait un truc sur l'écologie responsable ou consommer local, c'est le public de la Croix-rousse, c'est le public de Montplaisir. Je caricature très volontairement parce qu'on ne voit pas que ça, et pour moi le projet Démocratie c'était plutôt justement si on voulait essayer de rassembler, de faire commun avec des gens qui sont aujourd'hui en situation d'exclusion sociale, exclusion économique, exclusion culturelle, qui se sentent complètement exclus de cette société, et du coup je ne dis pas que c'est la seule explication parce qu'il y a un faisceau de raisons à ces attentats, à ce que des jeunes se sentent avoir comme seule perspective de poser une bombe, mais malgré tout c'est à ces milieux là qu'il faut qu'on s'adresse.

Cet entretien se passe en septembre 2016, le programme Démocratie n'est pas encore lancé auprès des publics, il est donc encore tôt pour le faire le bilan. En revanche le programme est calé et cette bibliothécaire pressent que la démocratisation ne sera pas au rendez-vous du programme Démocratie. Sa référence aux attentats de l'année précédente comme celle à Nuit Debout montre l'écart entre des actions terroristes, qui se placent hors de la parole et de l'expression, et des actions de mobilisation, qui ont placé leur espoir dans l'expression et la parole libre. Elle soulève un problème fondamental qui est qu'il ne suffit pas d'avoir un espace pour s'exprimer, car donner la parole revient à escompter que la parole soit prise, qu'un acte de langage ait lieu. Or, le cercle vicieux de l'exclusion, et notamment de l'exclusion à la prise de parole, est vicieux aussi au sens où on ne saurait dire, pour pouvoir lutter contre, s'il empêche, incapacite ou rend réfractaire aux actions

de participation, mais dont on sait dire que par principe il ne pourra se dépasser dans la simple existence d'une possibilité de prendre la parole[129]. Dans les pages qui suivent, nous étudierons donc comment la parole est donnée, par quels procédés et comment se fabrique à travers cette forme la possibilité d'un devenir citoyen.

B - 1 Langues et codes

Prendre la parole, s'exprimer, parler, énoncer, dire. La participation semble dès lors impossible quand le langage n'est pas présent. Peut-on participer si on ne partage pas la même langue ? Peut-on participer si on maîtrise mal une langue ? Peut-on participer si on parle la même langue, mais différemment, avec une appropriation personnelle ou culturelle de la langue personnelle, avec un mode d'expression non adapté à la situation, etc. ? Le niveau de maîtrise de la langue joue sur la reconnaissance de la parole. Les enseignants utilisent fréquemment une échelle, appelée échelle Dubois-Buyse, qui liste les 4000 mots fondamentaux qu'un adulte utilise et connaît (en français), en les organisant par fréquence d'usage en 43 niveaux, le dernier correspondant à la fin du lycée. On peut considérer ces 4000 mots comme le vocabulaire basique d'un adulte. Lors d'une conférence sur les jeunes et la bibliothèque, Marie Björn, expliquait que la langue suédoise en compte environ 600000 et que la compréhension du journal nécessite 50000 mots[130], ce qui, rapporté à la langue française et aux 60000 mots du Petit Robert et 75000 mots du Grand Robert, porte le nombre de mots nécessaires à la compréhension pleine et entière du journal à 5000 mots. Ces 5000 mots sont donc non seulement les 4000 mots acquis en allant à l'école jusqu'en terminale, mais encore un certain nombre de mots qui font partie du vocabulaire de culture général, dit passif, c'est-à-dire non utilisé quotidiennement, mais mobilisé dans plusieurs situations, dont la lecture des journaux, l'écoute de la radio ou de la télé, etc.
On comprend dès lors la réticence que la maîtrise de la langue peut créer pour qui veut participer et entrer dans le débat, car il s'agit tout autant de comprendre tout le vocabulaire utilisé lors du débat, mobiliser suffisamment la langue pour pouvoir répondre. Et cela ne touche pas que les enfants. Essayons d'avoir un débat de même qualité dans notre langue maternelle et dans une autre dont nous avons pourtant une expérience quasi-quotidienne, et nous verrons rapidement les limites de notre habilité à débattre. Les personnes qui n'ont pas une connaissance étendue de la langue française, de par une arrivée tardive sur le territoire, de par un bilinguisme très séparé entre la langue de la maison et la langue de l'école, de par des difficultés d'apprentissage contextuelles (analphabétisme) ou biologiques (dysléxie et autres dys), connaissent les mêmes difficultés par rapport à la prise de parole en temps de débat : comprendre le vocabulaire et mobiliser le langage pour exprimer une pensée intériorisée.

Cette réticence des personnes a été constatée largement sur le projet Démocratie et notamment dans les groupes de participants captifs, comme nous pourrions dire puisque venus dans le cadre de l'école avec leurs enseignants. Un des bibliothécaires nous a parlé de cette réticence à deux occasions, à plusieurs mois d'écart, à propos des lycéens qui ont participé aux ateliers d'audiodescription. Pour rappel, il s'agissait d'enregistrer une

[129] Berger and Charles, "Persona non grata. Au seuil de la participation", op. cit.
[130] Maria Björn. *Creant entorns inspiradors*. ca. Conférence. Barcelone, Apr. 2019

description audio d'une exposition de photo-reportage, réalisée avec et pour Médiapart par des photoreporters sur le thème de la France vue d'ici. Cette France vue d'ici est une France de l'invisible, des personnes dont on ne voit pas les situations de vie ou dont on ne mesure pas l'engagement individuel pour leurs concitoyens et qui se voient les unes comme les autres mises en lumière par la photo et l'exposition. Les lycéens étaient ici amenés à une prise de parole décalée, prise de parole à la fois pour le photoreporter, pour les personnes photographiées et pour les personnes malvoyantes ne pouvant profiter de l'exposition. Certes, la description de la photo relève d'un regard personnel sur cette photo et engage l'individu décrivant, mais elle ne relève pas non plus d'une prise de position face aux autres, comme peut le demander un débat. Et pourtant, cette prise de parole reste difficile.

Enquêté R1 : et il y a eu toujours aussi des enfants, des élèves qui ne voulaient pas parler, qui ne voulaient pas qu'on les entende, ou alors qui voulaient garder une certaine forme d'anonymat.
Enquêté R2 : et il y avait aussi le côté de d'arriver à travailler sa voix, poser sa voix quand on est enregistré. Et avec la classe de premières, on a aussi travaillé la diction devant la classe, puisqu'on avait demandé à chacun des élèves de présenter le texte sur lequel il avait travaillé à l'ensemble de la classe, ce qui n'a pas été évident pour tout le monde, mais ce qui a quand même plutôt très bien marché. La timidité, voilà. C'est un âge où il n'est pas forcément facile de de se mettre en avant, de s'exposer. Il y avait ce côté-là de perte de moyens, la peur du regard des autres, et d'assumer le travail qui a été produit par chacun.

Car il faut le reconnaître cette inquiétude des lycéens, qui touche aussi une bonne part des adultes, ne relève pas tant du fait de parler que du fait de parler en public. L'audience ne fait pas qu'écouter. Elle est capacité de juger, de discuter, de répondre, etc. Dans une situation idéale, l'audience est bienveillante ; mais il n'existe pas de situation idéale.

> [De nombreux travaux ont] souligné, sans toujours en avoir mis en évidence toute la portée, l'omniprésence de la violence symbolique qui s'exerce dans les rencontres publiques auxquelles donnent lieu ces mobilisations, à travers les petites humiliations et attitudes « méprisantes » des représentants des autorités expertes et légitimes dans les espaces d'expression des profanes.[131]

La réticence à parler vient aussi d'une faible reconnaissance de ceux qui parlent à avoir les capacités de s'exprimer. La faible reconnaissance des enfants notamment ou de ceux et celles dont la maîtrise de la langue fait "défaut" se joue à deux niveaux : d'abord par la déconsidération de la capacité à prendre la parole (on ne comprendrait pas ce que la personne (enfant ou adulte) dit) et ensuite par la déconsidération de sa capacité à participer aux débats (la personne, enfant ou adulte, ne pourrait pas apporter une contribution intéressante au débat). Ce premier mépris, lié à la capacité de parole, représente un véritable enjeu de pouvoir. La responsable du secteur jeunesse de la BmL nous a

[131] Alessio Motta. "Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique". fr. In: *Participations* N 9.2 (Sept. 2014), pp. 71–95. ISSN: 2034-7650, p. 75

expliqué en entretien que dans les débats et ateliers organisés pour les enfants les adultes accompagnateurs (donc souvent les parents) n'ont pas le droit de prendre la parole, car ils ont tendance à vouloir préciser et reformuler ce que les enfants viennent de dire, leur donnant ainsi l'impression que leur parole n'était pas suffisamment bonne pour être entendue. Nous pouvons dire avec Rancière :

> L'homme est un animal politique parce qu'il est un animal littéraire (...) : premièrement parce qu'il dispose du pouvoir de mettre en circulation des mots en plus, des mots dont il n'a pas besoin, des mots qui sont en excès par rapport à des besoins de désignation exacte des choses ; deuxièmement parce que ce pouvoir lui est sans cesse contesté par les maîtres des désignations et des classifications, lesquels, pour révoquer ce pouvoir, nient purement et simplement cette capacité parlante.[132]

Le deuxième mépris repose en partie sur l'idée que la participation au débat n'est possible que dans le contexte d'une participation délibérative et donc uniquement avec une maîtrise de l'argumentation.

> L'accent est mis [dans la démocratie délibérative] d'une part sur la capacité de la délibération à fonder la légitimité de la décision et d'autre part sur les compétences déployées par les participants à la discussion, leur aptitude à formuler des arguments rationnels susceptibles de convaincre l'autre et de s'inscrire dans un processus de "compréhension intersubjective", préalable à "une entente rationnellement motivée", selon les termes utilisés par Habermas.[133]

Ces deux mépris ont le même effet : laisser du côté du silence, ceux et celles dont la parole nous semble inaudible et par conséquent, ce qu'Etienne Balibar appelle une "violence discursive (...) susceptible d'engendrer différents types de réactions : résistances, revendications, protestations, plaintes, ou encore contre-violence (discursive ou non discursive), donc déplacement performatif ou au contraire mimétisme de la violence dominante"[134]. Les projets participatifs en bibliothèque, qui visent à redonner la parole, doivent donc à la fois éviter ces violences discursives et ces mépris, vaincre les réticences et les résistances à la prise de parole, et enfin trouver les solutions pour rendre audible qui ne le serait pas (pour les différentes raisons, bonnes ou mauvaises, énoncées ci-dessus).

B - 2 Contre le mépris, la légitimation par un tiers

Une des solutions pensée et proposée par la Bibliothèque municipale de Lyon est de recourir à une médiation de la parole. Il s'agit alors de distinguer entre le temps d'énonciation et le temps de diffusion de la parole. À la Bibliothèque municipale de Lyon des ateliers de discussion et d'écriture ont été organisés avec des enfants et la chanteuse

[132] Jacques Rancière. *Et tant pis pour les gens fatigués: entretiens.* français. Paris, France: Éditions Amsterdam, 2009. ISBN: 978-2-35480-056-7, p. 175

[133] Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit., p. 42

[134] Balibar, *Libre parole*, op. cit., p. 63

Lili Lucas. La chanteuse a animé ces ateliers sur le thème de la démocratie. À partir des mots et phrases collectés pendant ces ateliers, la chanteuse a composé plusieurs chansons, qu'elle a chantées lors d'un concert gratuit, donné pendant le forum. En d'autres termes, cette question de la limite a été dépassée par un jeu d'écho, où la médiation de la participation se fait par le biais d'un relais, ici celui d'une chanteuse, qui assure la partie de mise en audience de la parole lors d'un concert public et gratuit. La médiation est ici utilisée pour que soient entendus ceux et celles dont la parole n'est pas reconnue, et dans le cas de Lili Lucas, celle des enfants. Plus exactement dans ce genre de médiation, un ensemble de personnes (ici des enfants) débattent entre eux, et une personne distincte par sa non appartenance au groupe (une personne adulte dans ce cas précis) transmet leur parole en lui donnant une légitimité qu'ils peinent à avoir s'ils sont dans une prise de parole directe du fait même qu'ils appartiennent à cet ensemble de personnes précis.

Si la médiation semble une solution tout à fait acceptable dans ces cas, elle pose quand même la question suivante : peut-on se contenter pour assurer la diversité qu'elle ne se fasse pas en temps réel, mais sous forme de briques, avec des temps de participation distincts par types de public ? Tremblay et Mattia dans leur étude sur la formation à la participation suivie par les agents du Rize, un centre culturel public, qui compte à la fois une bibliothèque municipale, des archives municipales et un lieu d'exposition et de conférence, et qui est tourné vers la mémoire ouvrière de la ville de Villeurbanne, écrivent à ce sujet :

> En soi, ne parler qu'à un certain type de population n'a rien de problématique ; néanmoins, on l'a dit, la manière dont le Centre interprète sa qualité de service public, le pousse à tenter de résorber l'espace entre ceux qui y parlent et ceux dont il parle. C'est ici que la participation intervient au Centre en tant qu'outil permettant donc non seulement de développer les publics – en termes de quantité et de diversité – mais de faire advenir le public pour le rendre "conforme à ses principes".[135]

Par "conforme à ses principes", il y a ici un double jeu de reconnaissance : celle de l'institution qui peut alors correctement incarner sa mission de service public et devenir conforme à ses propres principes dont l'ouverture à tous, et celle des participants que la participation rend conforme aux principes du centre dans le fait même de leur présence, au sens où d'habitants invisibles et inaudibles, ils deviennent habitants actifs, engagés dans le centre, en situation de pouvoir prendre la parole, tels que le Centre souhaite que soient les habitants. C'est ce « tels que » qui pose problème. Rien ne nous assure que la médiation de la parole ne la transforme pas, ne serait-ce que par mesure d'efficacité[136] pour en assurer une meilleure transmission. À quel titre une chanson délivre plus facilement une parole que l'écoute de cette parole ? Certes, il y a dans l'atelier Lili Lucas un travail

[135] Tremblay and Mattia, "La SCOP, l'institution, et La Culture Comme Compromis(Sion)", op. cit., pp. sq. 2

[136] « L'ethnographie de la politisation de personnes précaires et de leur transformation en leaders à travers la participation révèle les tensions et les ambiguïtés à l'œuvre, entre l'idéal démocratique revendiqué et la cuisine interne de l'organisation, entre le recours à des techniques de mise en scène et la visée d'émancipation des personnes, entre le désir d'inclure un maximum de personnes dans les débats et le souci d'être efficace dans les mobilisations. »Cefaï et al., "Ethnographies de la participation", op. cit., p. 16

artistique qu'il ne faut pas négliger et la transformation de mots en paroles est aussi une éducation aux différents modes d'expression de nos idées, une légitimation de la chanson jeunesse, etc. Il ne s'agit donc pas de soupçonner les bibliothécaires et l'artiste d'avoir privé les enfants d'une prise de parole directe, néanmoins il convient de dire que notre société n'autorise que rarement les enfants à médiatiser directement leurs opinions, sauf à ce que cette opinion soit utilisée pour son facteur émotionnel (on pense à l'interview de ce petit garçon après les attentats de novembre 2015 qui explique avec ses mots les événements et qui se retourne tout d'un coup vers son père et lui demande si les méchants vont revenir le tuer) ou que ces enfants aient déjà acquis une légitimité qui fait accepter leur discours (ici, on pense notamment aux discours de Greta Thunberg à la COP24 ou celui de Malala Yousafzai à l'ONU). Ce qui vaut pour les enfants vaut certainement aussi pour les adultes, qui n'ont droit de parole qu'en tant que témoins (plus ou moins directs[137]) ou en tant qu'experts (plus ou moins reconnus d'ailleurs). Face à cette capture de l'autorisation de la parole par ceux qui nous confèrent le droit de parler, la solution de la médiation reste honorable au sens où néanmoins elle favorise la prise de parole dans un environnement protégé et permet que cette parole soit entendue.
La Bibliothèque municipale de Lyon a expérimenté une autre forme de médiation et de report de la parole, plus expérimentale pour les bibliothécaires au sens où cette forme relève plutôt des techniques de l'éducation populaire que de la pratique plus courante de l'organisation de conférences et de débats. Il s'agit de l'animation "Porteurs de paroles". Cette animation a été mise en place plusieurs fois tout au long du programme Démocratie. Pilotée par un médiateur socioculturel du réseau, elle a d'abord été organisée pendant le programme novembre-décembre sur le marché à proximité d'une bibliothèque fermée pour travaux. Dans le programme de novembre-décembre 2016, l'animation était annoncée de la manière suivante :

> C'est une animation de rue qui a pour objectif de recueillir des témoignages à partir d'une question rendue publique sur le thème : le rôle et la place de la bibliothèque de demain, de la future bibliothèque de Gerland[138] ? Comment les habitants peuvent être des acteurs de la bibliothèque ? La réponse est ensuite affichée sur un panneau et rendue visible au grand public. Outil de l'éducation populaire, l'action Porteurs de paroles permet à l'équipe d'entrer en contact avec la population du 7e Gerland, d'investir l'espace public, de créer des échanges, débats, recueillir et valoriser la parole des habitant.e.s. Cette action hors les murs s'inscrit dans la période préparatoire à l'ouverture prochaine de la nouvelle bibliothèque du 7e Gerland. Elle vise à garder le contact et communiquer avec les lecteur-trice.s, c'est également une belle opportunité d'expérimenter des outils de la démocratie participative qui seront à l'œuvre dans le fonctionnement de la prochaine bibliothèque. Les témoignages collectés enrichiront le court-métrage documentaire réalisé par Wahid Chaïb pendant la phase chantier.[139]

[137] Comment ne pas penser à cette planche de Fabcaro dans Zai Zai Zai où les journalistes interviewent les témoins à coup de "diriez-vous que" ?Fabcaro. *Zaï zaï zaï zaï*. français. Montpellier, France: 6 Pieds sous terre, 2015. ISBN: 978-2-35212-116-9

[138] La bibliothèque Gerland est une des bibliothèques du réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon.

[139] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Novembre à Décembre.* Op. cit.

Il ne s'agissait donc pas tant d'un cas de participation à vocation de débat démocratique, mais bien plutôt d'une autre forme de consultation des habitants sur la construction et les services d'une bibliothèque, ce qui relève plutôt de l'intention dont nous avons parlé dans le chapitre précédent et relative à l'identité territoriale. L'animation "Porteurs de paroles" a été également organisée pendant le Forum Démocratie et sur ses trois sites. Dans le programme du forum, l'animation était présentée ainsi :

> À partir d'une simple question, affichée sur la place publique, venez discuter avec nos porteurs de paroles qui recueilleront vos avis et témoignages, les afficheront pour qu'ils viennent à leur tour nourrir le débat.[140]

Contrairement à la première série d'animation, il s'agit bien là de positionner la bibliothèque comme favorisant le débat démocratique, par le biais d'une action participative. C'est donc plutôt sur le Forum que je suis allée observer cette animation. Sur le Forum, les porteurs de paroles, qui recueillent la parole des passants, sont des agents de la bibliothèque, toutes catégories confondues et venant de tous établissements du réseau. Ces agents s'adressent aux passants munis d'un petit carnet. Certains des participants, qui donnent leur parole, sont venus pour prendre part au forum et à ses animations. Ils participent à Porteur de Paroles, comme ils participent aux autres animations. D'autres sont de simples passants, car les trois sites sont des lieux de passage : grandes places centrales à proximité d'arrêts importants de transports publics, où se croisent des bus, des trams, des métros selon les sites. Ceux-ci découvrent l'animation en passant. Ainsi, ces jeunes qui viennent de la Duchère vont vers un autre quartier lyonnais et qui sur le chemin s'arrêtent au Bachut, un des sites du forum et quartier totalement à l'opposé géographiquement de la Duchère, pour attendre un ami. Ni les uns, ni les autres ne sont présents pour "Porteurs de paroles", qu'ils découvrent finalement par hasard, que leur présence soit liée au forum ou pas. Contrairement à l'animation Lili Lucas, ou à d'autres comme l'atelier à la maison d'arrêt, qui ciblent un public particulier et qui sont donc "sous condition", cette dernière est ouverte à tous et ne fait *a priori* aucune distinction entre les preneurs de parole. C'est une participation sans condition qui reste hospitalière, pour reprendre les termes de Berger et Charles, au sens où elle ne tombe pas dans le défaut de n'accueillir "les individus vulnérables qu'en les enjoignant à s'exposer dans un lieu où leur inadéquation est toujours susceptible d'éclater au grand jour"[141]. Elle est cependant *a priori* seulement sans condition, parce que nous n'avons pas d'éléments nous permettant de savoir si les bibliothécaires ont fait des choix parmi les passants, du moins au début de l'animation, car très vite plus les passants répondent et plus l'espace public se remplit de ces paroles, plus les passants iront interpeller les bibliothécaires pour ajouter leur propre parole à l'installation.

Le processus de recueil de la parole est le suivant. Les bibliothécaires posent aux passants une question, notent la réponse, puis l'amènent à d'autres bibliothécaires, qui l'inscrivent avec de grandes et belles lettres sur des cartons, qui sont aussitôt accrochés sur des cordes tendues. Les questions ont été définies à l'avance par les bibliothécaires et sur chaque site une question différente était posée :

[140] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Du Forum.* 2017

[141] Berger and Charles, "Persona non grata. Au seuil de la participation", op. cit., p. 17

- au Bachut « Faut-il parler la même langue pour vivre ensemble ? »,
- à la Duchère « Comment participer à la vie de son quartier ? » puis « Si j'étais président ? »,
- et enfin, à l'Hôtel de ville « Sommes-nous bien informés ? ».

Le choix des questions est loin d'être anodin. La bibliothèque du Bachut a fait de la question de la diversité des langues un point important de son action territoriale, et notamment de la présence des parents dans la bibliothèque et des relations avec les quartiers les plus défavorisés de cet arrondissement. Dans ce cadre, poser la question des langues revient à poser la question du vivre-ensemble sur un territoire très mixte et divers. Elle revient également à dire que peut-être, dans ce quartier, dont une partie est très pauvre et l'autre en pleine gentrification, le vivre-ensemble est surtout un vivre en parallèle. La question posée devant l'Hôtel de ville est tendancieuse. D'un côté, elle fait écho aux questionnements autour de la presse et des médias et de l'autre les réponses installées devant l'Hôtel de ville ne manquent pas d'interpeller la capacité des gouvernements à être véritablement transparents. Dans ces deux cas, la bibliothèque semble ici vouloir agiter les esprits, forcer à un engagement dans le débat et dans l'idée. Mais à la Duchère, les questions sont différentes, elles ne relèvent pas d'un regard à porter sur le monde, regard qui nous engage, mais d'un engagement individuel à agir ici et maintenant. La première question posée était donc celle de la participation à la vie du quartier. Au bout d'une heure, les bibliothécaires ont réalisé qu'ils n'avaient non seulement pas proposé un sujet de débat, mais encore proposé cette question qui revient constamment dans les quartiers défavorisés et qui consiste à dire : aide-toi et le ciel t'aidera. Les bibliothécaires ont donc transformé la question en « Si j'étais président ? », qui certes n'est plus centrée sur la responsabilité des individus dans leur quotidien, mais qui reste une approche individuelle et non un point de débat plus tendancieux, qui amènerait les participants à faire entendre leurs voix. Nous disions donc *A priori sans condition*, mais on le voit le choix des questions est totalement orienté par le quartier où s'est installée l'animation et par les caractéristiques des habitants. Là encore, on voit un jeu de conformité se mettre en place dans le recueil de la parole.

Ce jeu de conformité est souligné par la manière dont les bibliothécaires aident à formuler la parole et en facilitent la visibilité et pourrait-on dire la lisibilité. Plutôt que des porteurs de paroles, les bibliothécaires font plutôt un travail de chercheurs de parole. Une des bibliothécaires en charge de recueillir la parole nous a raconté en entretien informel qu'on ne pouvait se contenter de poser la question et attendre une réponse qui sera retranscriptible telle quelle. Le problème ici n'est pas celui de la langue, mais celui du contenu de la parole énoncée. Je peux prendre ici pour témoignage ma propre expérience, non pas de porteur de parole, mais bien au contraire de donneur de parole. Lorsque le bibliothécaire m'a posé la question « Faut-il parler la même langue pour vivre ensemble ? », je me suis sentie dans l'obligation de trouver une phrase que je souhaitais intelligente, quoi que ce mot veuille dire. Ce sentiment, dans mon cas particulier, était exacerbé par une multitude de choses. D'abord, le bibliothécaire qui m'a posé la question est également un de mes étudiants, devant qui forcément je ne souhaite pas dire de bêtises et je prends involontairement, mais rétrospectivement

très clairement, une position de personne avertie. Ensuite, les bibliothécaires présents dans ce forum savent que je fais une thèse et s'attendent souvent à me voir capable de grandes analyses, ou pour certains d'entre eux sont prêts à vérifier cette capacité. Et enfin je me retrouve dans la situation de la spécialiste de la participation dont parle Julien Charles[142] et dont j'ai fait mention dans le chapitre précédent, qui veut absolument que la participation débouche sur autre chose que des anecdotes. Je me vois donc à ce moment-là exprimant une phrase que je souhaite à la fois intelligente, ouverte sur mes recherches et capable de s'intégrer dans ce fameux débat démocratique à la manière dont je le conçois. L'expérience est étrange, parce que j'ai le sentiment de faire partie d'un débat, qui nous encourage à dire quelque chose qui ferait mouche en une phrase et qui soit assez généraliste pour parler à tout le monde. Or ceci est parfaitement difficile et amplifié par le fait que je fais partie des premières personnes à donner leur parole, si bien que je ne bénéficie pas de la connaissance des paroles des autres, à laquelle je ne peux finalement pas réagir, contrairement à ce que feront les passants qui viendront d'eux-mêmes donner leur parole après avoir lu celle des autres. En d'autres termes, je ne me situe pas tant dans le débat que dans le débat souhaité et idéalisé. Soyons honnêtes, je donne une phrase à la fois très banale et peu claire : "Il n'est pas nécessaire de parler la même langue, mais il faut avoir une vision commune qui se construit", signé Raphaëlle, 39 ans, comme on peut le voir sur la photographie 3.1, 313.

Un peu plus tard, la bibliothécaire m'explique, en sachant parfaitement ce que j'ai donné comme réponse et alors que je suis intérieurement assez mortifiée, qu'il faut savoir pousser les gens à aller plus loin pour que leurs réponses ne soient pas attendues ou convenues et amener les gens à parler d'eux, à donner des anecdotes, à raconter leur histoire ou des histoires. Elle m'explique alors que son rôle n'est pas de transcrire une unique phrase, débitée d'un seul tenant par les personnes, mais bien d'entrer en dialogue et en discussion avec les passants pour faire émerger leur parole. C'est à une véritable expérience socratique qu'elle souhaite se livrer, tant elle fait du dialogue la condition de l'expression, mais tant aussi ce dialogue dirige la parole libre vers une parole qui est alors reconnue comme valide et utile au débat. Au final, qu'il s'agisse de mon expérience de donner une phrase conforme à ce que j' attends du débat ou qu'il s'agisse de son expérience de récolter une phrase conforme à ce qu'elle attend du débat, on voit bien que les personnes averties et porteuses d'un projet participatif sont rapidement dans une situation de vouloir rendre conforme le réel à leur idéal participatif, quitte à conduire les débats et y mettre des règles. Parmi ces règles, celle de retranscription graphique, qui fait que la phrase n'est exposée qu'après avoir été réécrite par les bibliothécaires uniquement, avec une belle écriture et notamment une écriture sans faute.

Sur cette photographie (3.1, 313) d'une partie de l'installation au Bachut, on peut voir, outre ma propre participation, d'autres réponses faites à la question « Faut-il parler la même langue pour vivre ensemble ? ». En voici quelques retranscriptions, ainsi que d'autres venant du reste de l'installation. La description des donneurs de paroles est celle inscrite sur les panneaux.

- Nawël, 9 ans : « On est tous égaux, on vient tous de la même planète. Je parle

[142] Charles, "Comment la cartographie méconnaît les habitants, How Cartography Misreads the Inhabitants", op. cit.

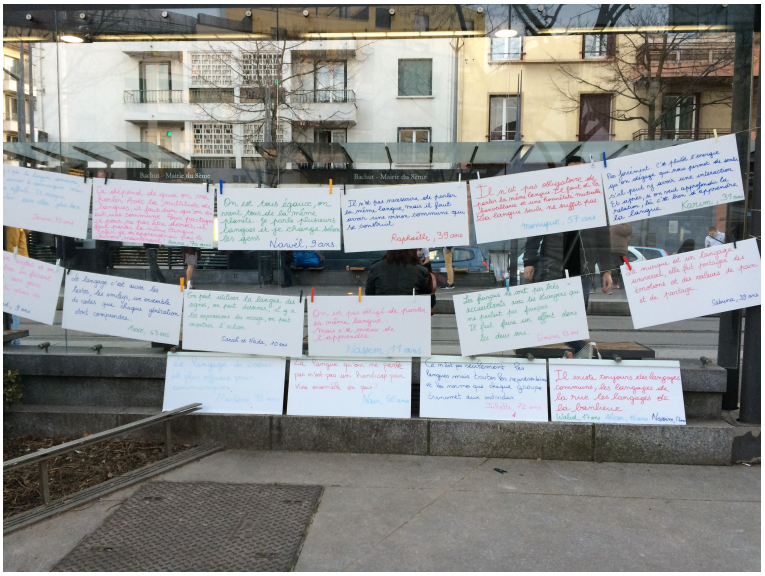


Fig 3.1: Quelques paroles données lors de Porteurs de Paroles au Bachut, Raphaëlle Bats, Lyon, 2017

plusieurs langues et je change selon les gens. »

- Sarah et Nadah, 10 ans : « On peut utiliser la langue des signes, on peut dessiner »
- Anne, 43 ans : « Il y a les expressions de visage, on peut montrer l'action. »
- Gaspard, 9 ans : « Non, j'ai un copain anglais et on se comprend très bien, en faisant des gestes. On joue aux jeux vidéos, on se raconte même des histoires. »
- Walid, 17 ans, Alan, 16 ans, Nassim, 17 ans : « Il existe toujours des langages communs, les langages de la rue, les langages de la banlieue. »
- Alice, 28 ans : « J'ai une amie qui a visité la Mongolie avec un petit carnet où elle dessinait pour se faire comprendre. L'Art, les images comme langage universel. »
- Coralie, 19 ans : « C'est un blocage pour des relations à long terme. »
- Angélique, 29 ans : « Je travaille avec une collègue sourde. C'était difficile au début, pour l'une comme pour l'autre. Puis on s'habitue, on s'adapte, on écrit. J'ai appris un peu de langue des signes. Il faut s'accepter comme on est. »
- André, 71 ans : « Quelle que soit la nationalité, pour vivre en France, il faut parler la langue française. Faire sa part du chemin et jouer le jeu. »
- Simone, 83 ans : « Les Français ne sont pas très accueillants avec les étrangers qui ne parlent pas français. Il faut faire un effort dans les deux sens. »
- John, 60 ans, anglais vivant en France depuis 7 ans : « Je serai toujours perçu comme touriste, mon accent gêne. Je ressens de la méfiance, je suis discriminé. Je rencontre beaucoup de difficultés. Je suis un invité dans ce pays. Je ne veux pas critiquer. »

Dans cet ensemble de phrases, on voit deux situations distinctes. D'abord l'expression de paroles généralistes, telles celles de Coralie, Walid, Alan et Nassim ou encore celles d'André ou de Simone, qui par ailleurs semblent se répondre, mais nous reviendrons plus tard sur la possibilité d'un débat à partir de ces paroles. Ensuite, on peut lire des paroles, qui racontent des histoires, la sienne ou celle d'une autre personne. Ainsi, Angélique parle de sa situation de travail et Alice de son amie voyageuse, Nawël parle de son expérience multilinguistique et Gaspard de son copain anglais. Ces histoires sont le résultat de cette élaboration dont parlait la bibliothécaire et qui amène les donneurs de parole non pas juste à répondre, mais à se saisir personnellement de la question qui est posée. Certes, lorsque je donne ma parole, elle exprime beaucoup de moi, mais on ne m'y voit pas, tant la phrase est désincarnée. À l'inverse, dans les histoires exprimées par d'autres, on voit les individus face à ce problème, qui n'est pas qu'un problème philosophique de vivre-ensemble, mais bien un problème quotidien, qui affecte des vies. Dans l'ensemble des paroles qui racontent une histoire personnelle, ressort celle de John, le seul pour lequel la description n'est pas juste le prénom et l'âge. Pour lui, une précision supplémentaire a été ajoutée : "anglais vivant en France depuis 7 ans". Cette parole est différente des autres, d'abord parce qu'elle n'est pas positive. On ne peut lire cette parole, sans percevoir la douleur de cette personne. L'émotion est clairement à "fleur de panneau". Alors que les autres narrations sont des anecdotes données assez sobrement, ce panneau diffère car il ne raconte pas tant une histoire qu'il livre le ressenti d'une personne vivant cette histoire. Trouver alors sur ce panneau la précision sur la nationalité de la personne et la durée de sa présence en France nous interroge. On ne sait pas[143] si John a insisté pour faire apparaître cette mention comme une justification de l'histoire qu'il raconte ou si ce sont les bibliothécaires qui ont fait le choix de le faire apparaître comme une légitimation de la teneur en émotion qui ressort de cette histoire. Il faudrait donc distinguer dans le débat entre les expressions généralistes, les expressions personnelles et les expressions émotionnelles.

B - 3 Émotion et exposition

Revenons aux enfants. La Bibliothèque municipale de Lyon a proposé tout un programme spécialement dédié à la jeunesse et parallèle au programme Démocratie. Arrêtons-nous un instant sur ce parallélisme. La responsable du secteur Jeunesse faisait partie du comité de pilotage. Chaque année, elle organise avec les équipes jeunesse un programme appelé l'Automne des Gones[144], et les années qui le permettent ce programme est construit sur le thème et avec le même cadre de valeurs et de discours que le grand événement. En 2016-2017, le grand événement était Démocratie, penser, rêver et agir ensemble. C'est donc très naturellement que le programme de l'Automne des gones, un peu décalé en automne et hiver, a tourné autour du thème de la démocratie, de l'engagement citoyen, de la participation, etc. En termes de communication, deux programmes distincts ont néanmoins été édités : un pour l'Automne des gones, et un pour le programme Démocratie, avec une rapide mention du programme jeunesse dans les premières pages et

[143]Nous avons vu cette phrase bien tardivement en fin de journée. John était passé plusieurs heures avant et plusieurs recueils de paroles avaient eu lieu pour les bibliothécaires depuis son passage. La vérité est aussi que nous aurions aimé avoir les idées assez claires pendant le forum pour poser cette question, mais l'ensemble des choses à observer ne nous a certainement pas donné assez de recul au moment utile.

[144]Le mot "gone" désigne les enfants dans le vocabulaire lyonnais.

un renvoi vers le programme dédié. Sur le programme du forum, la jeunesse était un peu plus visible, puisque des ateliers organisés par le secteur jeunesse ont eu lieu sur les trois sites du forum et le concert de Lili Lucas a eu lieu le premier jour. Parmi les animations organisées dans l'Automne des Gones, ont été proposés aux enfants : un forum de débat, une atelier de "philosofée" sur la prise de parole et la démocratie, une projection-débat autour du film "Lili la bagarre", une petite fille qui se bat contre des injustices, etc. Peu après "Démocratie", le secteur jeunesse a également lancé des ateliers de débat pour les temps d'activité périscolaire dans plusieurs écoles lyonnaises sur le thème de la laïcité et de la religion. La responsable du secteur jeunesse a expliqué dans un entretien le principe de la prise de parole et du débat dans l'ensemble de ces animations organisées avec les enfants.

Enquêté S1 : On organise beaucoup de projections-débats, et même avec les plus petits des ateliers de lecture d'images, où on explique pourquoi on a peur, qu'est-ce qui nous fait peur, qu'est-ce qu'on ressent. [...] On va ensuite essayer de comprendre pourquoi on ressent ça et essayer de l'exprimer pour le partager avec d'autres enfants, et l'accepter. C'est pour beaucoup un travail de mettre des mots sur son sentiment, et ensuite de savoir l'exprimer avec les autres, de savoir le confronter aux autres. Et aussi entre les deux, il y a une étape intermédiaire qui est de comprendre pourquoi je ressens ça.

Avec la jeunesse, prendre la parole à partir des émotions est un procédé de qualification de la parole, de légitimation, alors même que la parole liée à l'émotion individuelle est largement disqualifiante chez les adultes. Loïc Blondiaux note trois formes de cette disqualification : on reprend la parole aux personnes dont l'expression a été trop vive, on déqualifie leur intérêt s'ils parlent de leurs intérêts particuliers, et on les dé-légitime en tant que citoyens ordinaires, comme non représentatifs, s'ils acquièrent des compétences en politique publique. Blondiaux parle alors "d'injonctions contradictoires" qui, pour le paraphraser, paralysent ou incitent à déserter[145] les occasions de prise de parole. Pourtant l'émotion, qui suscite à la fois l'expression vive, la focalisation sur une situation personnelle et le désir de renforcer des compétences pour agir, est partie prenante de la prise de parole orale.

> Si l'on utilise le schéma de Boltanski identifiant quatre modalités de prise de parole publique à partir des variables de « distanciation » (plaintes énoncées à la première ou à la troisième personne) et de « modalisation émotionnelle » (plaintes émotionnellement chargées ou émotionnellement neutres), on remarque ainsi que les prises de parole orales demeurent majoritaires dans la partie droite du tableau (plainte de la victime et constat d'impuissance) et que les plaintes écrites se situent davantage dans la partie gauche (témoignage du porte-parole et critique engagée). Qu'il se présente en tant que victime ou qu'il relate le problème d'un autre, le preneur de parole populaire utilise davantage l'émotion à l'oral qu'à l'écrit.[146]

Pour Albert Hirschman, la prise de parole est l'expression d'un mécontentement lié à une situation privée en lien avec une offre publique d'une organisation, d'un état ou d'une

[145] Blondiaux, *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*, op. cit., p. 34

[146] Tarragoni, "De la personne au sujet politique. Une ethnographie des prises de parole populaires dans les assemblées de barrio au Venezuela", op. cit., p. 155

entreprise[147]. En d'autres termes, c'est l'expression d'un mécontentement vis-à-vis de l'expérience individuelle faite d'un service offert à tous (ou du moins possiblement offert à tous). L'émotion est peut-être ce qui fait basculer la prise de parole de la réaction à l'action. Celui ou celle qui prend la parole réagit à une situation et en prenant la parole non seulement est déjà en train d'agir, mais encore en train de susciter de nouvelles émotions et de nouvelles actions à venir.

B - 4 Détour par la règle

Malgré cela, la participation se présente comme un ensemble et une multiplicité de règles qui formalisent et normalisent les débats, qu'il s'agisse des règlements intérieurs des conseils de quartier étudiés par Berger[148] ou de la bureaucratisation des mobilisations en lien avec le développement de compétences des personnes les plus présentes sur les sites de manifestation et d'occupation étudiés par Héloïse Nez[149]. C. Blatrix pointe le cercle qui se joue entre une participation de nature inégale et le développement d'une ingénierie de la participation supposée faciliter ces prises de paroles à la fois diverses et efficaces, et qui finalement jouent peut-être contre une véritable possibilité d'expression du public[150].

Cette même situation se retrouve dans le principe non pas des règles, mais des facilitateurs de la prise de parole, qui participent de l'ingénierie de la prise de parole et de la participation. Il nous faut parler des ateliers post-its, cas emblématique des exercices participatifs où on demande à chacun et chacune d'écrire leurs idées et opinions sur un bout de papier collant, qui ira rejoindre toutes les autres propositions. Ici, le problème n'est pas tant celui de la prise de parole silencieuse, dont nous avons déjà parlé, ni celui de la diversité des opinions qui s'affichent, puisqu'elle est réelle, mais bien celui de la taille

[147] voir la partie consacrée à la définition de la prise de parole par Cécile Cuny, dans sa thèse : Cécile Cuny. "Appropriation de l'espace et prise de parole. Enquête socio-ethnographique dans un grand ensemble à Berlin Est". fr. Thèse de doctorat. Saint Denis: Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2009, p. 267

[148] « Le formalisme des conseils de quartier se retrouve dans les ordres du jour réglés à la minute près, les comptes rendus minutieux des réunions, ainsi que dans les règlements intérieurs qui organisent un décorum particulièrement tatillon, qui sanctionnent, entre autres choses, les comportements blasphématoires et prévoient des sanctions pénales et une éviction par les forces de police pour certaines conduites. La prise de parole suit ainsi des règles très codifiées. » Berger, "La démocratie urbaine au prisme de la communauté", op. cit., p. 65

[149] « Sans avoir le rôle ni le statut de permanents, celles et ceux qui prennent régulièrement part aux groupes de travail ont tendance à se professionnaliser, en cumulant une participation au sein des assemblées et des « compétences d'enquête sociale ». C'est le cas de la dizaine de trentenaires réunis au sein de la commission « d'action » dans l'assemblée populaire de Parla, qui accumulent pendant des mois des connaissances sur les réseaux de troc et les monnaies sociales, en organisant une conférence sur la question, en rencontrant un expert de l'économie sociale et solidaire, et en faisant de nombreuses recherches sur Internet. Lorsqu'ils souhaitent ouvrir la réflexion sur les différentes alternatives possibles au sein d'une assemblée publique, après avoir organisé deux journées de troc, les membres de ce groupe se rendent compte qu'ils sont devenus tellement spécialistes de la question que les autres participants dénués de ces connaissances ont des difficultés à prendre la parole et à s'investir dans le débat. »Héloïse Nez. "Délibérer au sein d'un mouvement social". fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 79–102. ISSN: 2034-7650, p. 96

[150] Blatrix, "Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective.", op. cit.

des post-its, comme on a pu avoir celui de la taille d'un tweet (mesurée en nombre de caractères). Que dire sur un post-it, qui ne soit pas forcément elliptique ? qui ne réponde pas qu'à demi aux enjeux ? Comment assurer le débat quand les outils d'expression semblent faits pour contenir le débat ? Il est possible que les gestes d'expression de Nuit Debout facilitent la prise de décision, mais facilitent-ils le débat ? Il est possible que les post-its facilitent l'expression, mais qu'en est-il du débat ? Berger et Charles soulignent dans un article de 2014 combien les outils supposés faciliter l'expression ont aussi pour risque de limiter la discussion[151]. Plus encore l'ensemble de ces simplificateurs et facilitateurs rend certes le débat plus accessible, parce que plus ludique, mais d'un autre côté infantilise des temps qui pour être amusants n'en sont pas moins sérieux. Lors d'une réunion du comité de pilotage, en 2015, s'est ainsi tenu ce dialogue entre deux bibliothécaires :

```
Enquêté I: il faut un support de présentation un peu bateau pour les réunions
médiateurs et chefs de services
Enquêté Q : utilisons des mots-clés, des dessins
Enquêté I : ce n'est pas des enfants de maternelle.
```

L'infantilisation ne consiste pas d'ailleurs dans le fait de faire faire des dessins ou de proposer des logos et icônes, l'infantilisation repose sur le fait que ces procédés « contournent la parole élaborée et le discours construit »[152]. Berger parle à ce sujet d'une « modalisation ludico-fictionnelle » de l'expérience démocratique"[153]. Ainsi, les règles et l'ingénierie servent aussi bien à réussir à faire prendre la parole qu'à la canaliser. Dans le cas de la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque, cette canalisation passe par des règles de débat, comme la parole successive avec bâton de parole ou la rivière du doute. Dans les deux cas, la règle vise à favoriser l'expression plutôt que le dialogue. Dans le débat au bâton de parole, on ne prend la parole qu'une unique fois et on ne peut clarifier sa pensée, la faire évoluer, etc. Dans le cas de la rivière du doute d'une part ceux qui doutent ne s'expriment pas et d'autre part les animateurs veillent à ce que l'expression des arguments ne crée pas une situation de ping-pong verbal où s'engagerait un dialogue entre deux arguments au détriment de l'expression d'un maximum d'arguments. Il y a là un paradoxe à la détermination de ce qu'est une "bonne" expression et à l'établissement des règles de la prise de parole : si elle est très construite, elle ne laisse peut-être pas assez de place à l'émotion et dans le même temps ne pas laisser de place à l'émotion empêche peut-être les arguments d'être saisis et intériorisés, voire le désir de produire des arguments.

Ainsi, la règle a pour fonction aussi bien de faire réussir à prendre la parole que de la canaliser, au sens double de brider et de diriger dans le bon sens. Réussir à faire prendre la parole par les règles revient à intégrer dans la participation un temps d'acquisition de

[151] « Troisième conséquence : les organisateurs cherchent alors des solutions à cet embarras dans le reformatage d'une communication imaginée comme « accessible à tous ». En favorisant chez les participants des engagements infra-argumentatifs, voire infra-discursifs, les activités proposées (marches dans les quartiers, cartographie subjective, reportages photographiques, jeux de plateau, performances artistiques, etc.) modalisent considérablement la communication démocratique et en transforment les enjeux. »Berger and Charles, "Persona non grata. Au seuil de la participation", op. cit., p. 17

[152] ibid., p. 17

[153] Berger, "La démocratie urbaine au prisme de la communauté", op. cit., p. 66

la prise de parole, qui dès lors se voit forcément reportée dans le temps. On ne livre pas une parole brute, mais une parole travaillée et prête à être diffusée en public.

> Hors de cet apprentissage, point de salut pour la parole publique ordinaire. Sauf à être reléguée au rang de témoignages subjectifs et affectifs.[154]

Cet apprentissage à la "maîtrise des compétences d'objectivation de leur expérience"[155] est peut-être nécessaire à l'élaboration et à l'intériorisation mais relève aussi d'une validation de qui et de comment peuvent être énoncées les paroles. L'organisation de bibliothèques vivantes relève tout à fait de cet accompagnement à la prise de parole. Quelques bibliothèques françaises ont expérimenté les bibliothèques vivantes, dont la Bibliothèque municipale de Lyon pendant "Démocratie". Le principe de celles-ci est le suivant : des personnes sur lesquelles reposent beaucoup de préjugés du fait de leur origine, de leurs choix de vie ou de leurs professions deviennent des livres vivants, capables de raconter leurs histoires, leurs parcours, leurs récits individuels et singuliers en mettant en avant à la fois les préjugés dont elles sont victimes et leur ressenti face à ces stigmatisations. Ces livres vivants sont empruntés par des lecteurs, qui pour les lire engagent une discussion avec eux, et donc aussi bien une écoute de ces récits, qu'un dialogue et une narration de leurs propres récits. La Bibliothèque municipale de Lyon a donc organisé une bibliothèque vivante pendant le programme Démocratie, sur le thème des exilés dans la ville. Accompagné par un chercheur Alexis Nouss, spécialiste de l'exil et de ce type d'événement, ils ont constitué un groupe de livres vivants, qui ont été formés à parler d'eux et à prendre la parole en toute confiance et sécurité. La bibliothèque proposait un catalogue de 10 livres vivants, décrits de la manière suivante par la bibliothèque : « Les dix « livres » de la « Bibliothèque vivante Des exilés dans la ville » sont dix personnes expérimentant l'exil dans des cadres différents : la migration, la prostitution, l'internement psychiatrique, la prison, la maladie, le handicap, la précarité urbaine. Si leurs situations sont dramatiquement variées, elles partagent toutes une même condition. Celle de l'exilé. »[156]. Les livres vivants ont rencontré leurs lecteur un samedi de novembre 2016 à la bibliothèque ; plus de 60 rencontres-lectures ont eu lieu pendant cette journée.

Si l'animation a duré une journée, la préparation a pris près de six mois, avec plusieurs rencontres entre les volontaires, les bibliothécaires et Alexis Nouss. Ce chercheur a été invité par la bibliothèque pour animer ce groupe de livres vivants, et accompagner les personnes dans la transformation de leur vie en un récit. Mathilde Dumaine, dans un mémoire consacré aux bibliothèques vivantes, consacre un chapitre à la question de la formation des livres[157]. Elle y montre que ces formations visent à savoir raconter son histoire, avec un principe d'efficacité. Cette efficacité tient dans le fait de savoir mettre les "bons" mots sur une expérience, pour qu'elle puisse être partagée. Elle tient aussi

[154] Motta, "Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique", op. cit., p. 74

[155] ibid., p. 74

[156] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Retour sur la bibliothèque vivante : des exilés dans la ville.* fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/actualite/article/retour-sur-la-bibliotheque-vivante-des-exiles-dans-la-ville. institutionnel. 2017

[157] Mathilde Dumaine. "Les bibliothèques vivantes". fr. Mémoire de master. Villeurbanne, Rhône, France: Enssib, 2014

dans un apprentissage à contrôler les émotions, car raconter son histoire revient à faire face à deux types d'émotions. La première est celle que l'on peut avoir au rappel de notre propre histoire. Ainsi, raconter une expérience de maladie grave ou raconter les préjugés que l'on rencontre au quotidien ne peut se faire sans le rappel des émotions liées à ces moments intimes. Il s'agit alors d'apprendre à raconter son histoire en gardant une certaine distance avec cette émotion, pour qu'elle n'empêche pas la transmission. L'expression de la tristesse ou de la colère les auditeurs, qui dès lors ne seraient plus en mesure d'écouter l'histoire. La deuxième émotion est celle de la personne qui écoutant l'histoire transmet sa propre émotion, qui peut être une émotion positive, mais néanmoins perturbante (les personnes qui pleurent quand vous racontez votre vie, alors même que vous cherchez à en évacuer le rappel émotionnel) ou qui peut-être une émotion négative, voire agressive, comme cette personne qui demande à une jeune femme voilée si elle fête chaque année le 11 septembre[158]. Un des organisateurs de la bibliothèque vivante de la Bibliothèque municipale de Lyon fait de ce dialogue d'émotions qui s'engage un des points très positifs de cette expérimentation.

> Ce qui m'a vachement surpris, et ce à quoi je m'attendais un peu théoriquement, mais qui je trouve a vraiment marché, c'est qu'il y a eu un échange. C'est-à-dire que les gens se sont pas contentés de consulter quelqu'un, entre guillemets ; ils ont aussi apporté leur propre contribution à la discussion. Il y a un des livres qui nous le dit à un moment. À la fin, on a fait un petit reportage et il dit : "les gens viennent pas nous voir par hasard". C'est-à-dire que ça renvoie à quelque chose, ça fait écho à un truc de leur histoire. C'étaient vraiment des échanges, ce n'était pas de la curiosité mal placée, les gens interagissaient avec les livres, ce qui était vraiment bien [...] Et pour citer un exemple, il y a eu une des livres, Marie, qui a connu une longue maladie, un sarcome qui a laissé des traces sur son corps. Ça se voit pas, c'est dans son corps, mais la première personne qu'elle a rencontré, ça a été très difficile, parce que la personne avec qui elle a dialogué est quelqu'un qui avait perdu son mari d'un cancer. Il y a une espèce de rencontre de ce point de vue-là, et elle s'est effondré un petit peu, juste après la rencontre. Après, après ça a été. Fallait passer cette première rencontre qui a été difficile et puis qui aurait été difficile toute façon, mais voilà, c'est pour dire les échos que ça trouve les uns chez les autres.

Dans la formation, il s'agit alors d'anticiper ces situations, d'apprendre à faire face à l'émotion des autres et à garder une certaine distance, qu'on y arrive ou pas. Car si l'émotion est vue comme un agent de ce dialogue réussi, il est également craint qu'elle ne renforce la stigmatisation, suscite du malaise chez les livres ou crée des situations de conflit. Or s'il est parfaitement normal de chercher à préserver ceux et celles qui prennent la parole, on peut se demander si cette préservation ne présente pas le risque inverse de tellement policer les rapports, qu'ils ne relèvent plus de la confrontation des opinions, mais de la confirmation des avis.

[158] ibid.



Fig 3.2: Photographie de l'installation de Porteurs de Paroles au Bachut, Raphaëlle Bats, Lyon, 2017

B - 5 Et retour à l'exposition

La question de l'exposition de la parole est également au cœur de Porteurs de paroles par l'installation de cette parole dans l'espace public. Au Bachut, l'installation se fera le long de l'arrêt de tram (voir la photographie 3.2, 320), à la Duchère sur la place entre deux poteaux (voir la photographie 3.3, 321), à l'Hôtel de ville entre les plots qui empêchent de se garer devant la mairie, puis en prolongement le long de la sortie du métro (voir la photographie 3.4, 321). Rapidement l'installation prend une grande place, est très visible et attire les passants. Entre l'Hôtel de ville et l'Opéra, les bibliothécaires, par manque de place et face à la demande vive des passants de donner leur parole, se voient obligés de déposer les cartons au sol. C'est littéralement une occupation de l'espace.

Dans le même temps, cette occupation de l'espace se fait en silence. La spécificité de cette médiation est qu'elle permet aux participants d'être entendus sans avoir besoin de prendre la parole devant les autres, sans n'avoir pas plus besoin de se mettre en scène que d'assumer ses propos. Contrairement à l'atelier de Lili Lucas qui repose sur un temps de débat, qui sera médiatisé, ici le temps de débat est reporté et la prise de parole ne s'inscrit pas dans le débat. En d'autres termes, le temps de la prise de parole et le temps de la publicité sont distincts, alors que dans l'animation Lili Lucas, le temps de publicité de prise de parole est double : celui de la publicité face au groupe restreint et celui de la mise en publicité par la chanteuse. Dans Porteurs de paroles, la publicité n'est pas concomitante à la prise de parole ; en revanche, il y bien une publicité de la parole elle-même. Il y a donc une visibilité de la parole, d'autant plus libérée que celui ou celle qui parle reste invisible. Chloé Delaume, dans *Mes bien chères sœurs*, évoque cette même mise en visibilité par l'invisibilité au sujet de la parole des femmes vis-à-vis de la violence masculine et de la libération de cette parole sur et par les réseaux sociaux.



Fig 3.3: Photographie de l'installation de Porteurs de Paroles à la Duchère, Raphaëlle Bats, Lyon, 2017



Fig 3.4: Photographie de l'installation de Porteurs de Paroles entre l'hôtel de ville et l'Opéra, Raphaëlle Bats, Lyon, 2017

> Bien qu'il s'agisse du corps, que l'on parle de son corps, biais l'écrit, clavier l'écran : le corps n'est pas en jeu quand il prend la parole. Le corps n'est pas scruté pendant que les mots disent ce qui a été vécu, ce qui a été ressenti. L'apparence non jugée. La parole est plus libre qu'elle ne l'a jamais été. La parole de la femme a enfin de la valeur. [159]

Chloé Delaume l'évoque : l'écrit est un biais de la parole. Il ne s'agit pas tant de parler que d'écrire. Et si cette parole est libre, elle se libère parce qu'elle se détache de l'exposition de celle qui parle. Cette parole silencieuse pose la question suivante : est-ce que cette publicité assortie d'une invisibilité fait d'une animation participative comme Porteurs de parole, un cas particulier où la participation ne crée pas d'action, ne crée pas d'acteur. Ici, l'acteur ne se révèle pas, pour reprendre le terme d'Hannah Arendt. Pour la philosophe, le jeu de révélation est celui où l'acteur politique se révèle par la parole non pas en tant que "ce qu'il est", mais en tant que "qui il est", et simultanément à sa révélation à lui-même et aux autres fait apparaître l'égalité entre les acteurs.

> L'action ...est révélée humainement par le verbe, et bien que l'on puisse percevoir son acte dans son apparence physique brute sans accompagnement verbal, l'acte ne prend un sens que par la parole dans laquelle l'agent s'identifie comme acteur, annonçant ce qu'il fait, ce qu'il a fait et ce qu'il veut faire. Il n'y a pas d'activité humaine qui ait autant que l'action besoin de la parole.[160]

C'est qu'on ne peut confondre la participation et l'action. Une action est une participation, mais toute participation n'est pas action. Quand la participation n'engage pas les individus en les mettant dans cette situation où leur visibilité crée une situation de risque[161], risque physique parfois mais plus probablement risque moral, celui d'être reconnu pour et par les convictions qui les animent. Dans l'exemple que nous avons donné de la bibliothèque vivante et de la formation, ou dans l'exemple de Porteurs de paroles et de l'invisibilité, un travail est mené pour que la participation n'engendre pas d'action et favorise non pas tant l'exposition des convictions et les risques qui l'accompagnent, notamment le conflit entre des convictions divergentes, qu'il ne favorise la tolérance par l'expression de convictions qui sont recentrées sur l'individu, comme une expérience personnelle, la moins susceptible de générer l'expression d'une conviction divergente. Joan Stavo-Debauge résume parfaitement cet effacement de la conviction dans l'affichage de la pluralité.

> Pour que la tolérance exerce ses effets pacifiants, la conviction doit se risquer à devenir une simple « préférence » et à se livrer publiquement dans le format de l'« opinion » discutable ; format apprêté pour la pluralité (« une opinion parmi les autres ») et disposé à l'échange au sein d'un espace polyphonique. S'inscrire dans ce registre d'énonciation revient à accepter que la conviction soit frappée d'une sorte d'impouvoir au seuil même de son entrée dans cet

[159] Chloé Delaume. *Mes bien chères soeurs*. français. Paris, France: Seuil, 2019. ISBN: 978-2-02-134711-1

[160] Hannah Arendt. *Condition de l'homme moderne*. français. Paris, France: Calmann-Lévy, 1983. ISBN: 978-2-7021-1275-5, p. 235

[161] Ce serait oublier que celui qui dont la parole est affichée se pense visible et nous y reviendrons plus loin, à propos de la reconnaissance.

> espace dévolu à l'échange de ce qui doit alors s'y donner comme « avis » ou « opinion », sans garantie de pouvoir s'imposer sans partage.[162]

Pour les bibliothèques qui font de la pluralité un de leurs principes, comme vu précédemment, l'affichage pacifique des convictions (pour reprendre les mots de J. Stavo-Debauge) semble préférable à la fois pour la préservation de leurs principes, mais aussi pour la facilitation de l'expression des individus et la gestion des situations de conflits. Car tout repose sur cet évitement. Lorsque dans Porteurs de paroles, on voit deux panneaux portant des convictions contraires telles celles d'André et de Simone :

- André, 71 ans : « Quelle que soit la nationalité, pour vivre en France, il faut parler la langue française. Faire sa part du chemin et jouer le jeu. »
- Simone, 83 ans : « Les Français ne sont pas très accueillants avec les étrangers qui ne parlent pas français. Il faut faire un effort dans les deux sens. »

on comprend que l'affichage de la parole fait en un sens cesser toute querelle. André et Simone ne se rencontrent pas, chacun fait passer son message, mais l'échange d'arguments et le développement d'exemples ne se fait pas. Il nous reste à étudier dans quelle mesure cet évitement du conflit empêche le débat démocratique que ce type de participation est supposé faciliter et de quelle nature ce débat doit être : en vue d'une prise de décision, en vue d'un consensus, ou peut-il se suffire de l'expression des divergences, symbolisant davantage la diversité que la conflictualité de la société et allant plutôt du côté de la tolérance et de la pluralité que de l'action et de la révélation.

B - 6 Conflit, consensus, communauté

La question qui sous-tend le paragraphe précédent est celle de la possibilité de faire communauté dans l'expression des désaccords. Pour observer cette question, il nous paraît pertinent de revenir à la Nuit de la Démocratie de la bibliothèque et au débat décrit en introduction de ce chapitre. Constate-t-on une différence entre le collectif qui se noue au sein des équipes lors de la course et celui qui se crée au terme des débats ou dans le débat même ? D'une manière générale, lors de la soirée, un certain nombre de personnes se connaissent. Outre les personnes venues en groupe (amis ou famille), les personnes venues seules ne sont pas sans ignorer la présence potentielle de connaissances, à commencer par les agents que certains usagers connaissent bien, puis bien sûr les membres du cercle des lecteurs et les grands habitués. Pour autant, ce n'est pas une grande famille qui se réunit pour jouer. Peu de gens sur les chariots se connaissent au-delà d'un cercle de deux à trois personnes. Si les jeux facilitent les rencontres, rien n'est fait pour que les gens s'entre-reconnaissent : échanges de noms, présentations selon un quelconque brise-glace, etc. La seule dénomination énoncée est celle des chariots et du nom que l'équipe se donne. Et de fait, pas besoin de se connaître pour se reconnaître d'une même équipe, pour décider ensemble, et surtout pour vouloir gagner ensemble. Car c'est un jeu d'équipe, mais aussi un jeu de course. Dans l'acte quatre, le débat vient s'opposer à ce schéma compétitif, en proposant un collectif qui va se fonder, non pas tant sur l'appartenance (qui ne repose finalement sur rien) que sur la capacité à se

[162] Stavo-Debauge, "L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante", op. cit., p. 61

construire au-delà des divergences énoncées et faire ainsi basculer le collectif du côté de la communauté.

Pendant le débat, deux personnes retiennent tout particulièrement l'attention de tous. D'un côté, ce monsieur âgé, qui s'agace prodigieusement du désherbage de la Bible comme de l'idée de garder le livre sur Clinton, que son équipe avait désherbé. Il grogne, il râle, il ne respecte pas vraiment les temps et tours de parole et perd peu à peu en audience, tant son approche est virulente. D'un autre côté, une adolescente de 14 ans, qui a laissé le reste de sa famille jouer aux jeux de société pour venir participer au débat. Sans être le moins du monde impressionnée, elle déborde d'arguments pour sauver Hillary et est lapidaire concernant la Bible, dont sa génération, à ses dires, n'a plus besoin pour vivre. Elle provoquera une admiration sincère chez les autres participants et les agents de la bibliothèque, notamment par sa capacité à énoncer ses arguments, plus d'ailleurs que par la qualité de son argumentation. Sur la ible désherbée, les échanges tourneront beaucoup autour du besoin de ce document pour comprendre notre culture, et a contrario sur le besoin d'avoir de nouvelles sources pour se construire des valeurs communes. Pour Hillary, le débat opposera deux approches : celle qui aborde le document sous l'angle de l'histoire (celle des vainqueurs) et celle qui se centre sur la mise en visibilité des femmes politiques ou plus largement des femmes agissantes.

Cette parole pourrait être exclusivement rationnelle et centrée sur les capacités d'argumentation de façon à pouvoir s'adapter à des règles. Il s'agirait alors plutôt des règles de la prise de parole publique que de celles de la prise de décision et de la délibération. En d'autres termes, l'émotion de la prise de parole contreviendrait à l'efficacité du dispositif participatif et en donnant la parole de tous repousserait la possibilité d'une décision collective. Le surgissement des acteurs serait alors moins important que l'action finalisée. Lors du débat sur le désherbage de la Bible, la technique de délibération était celle du bâton de parole et celle de décision, le vote à la majorité. Chacun prenait la parole l'un après l'autre. Parmi les arguments en faveur du désherbage de cette Bible, l'antépénultième a été un argument technique, le seul énoncé. Celui-ci provoqua le trouble : exclamation des personnes ayant déjà parlé, brouhaha, et notification du trouble par les personnes prenant la parole à la suite. En vérité, après tous les arguments de valeur énoncés avant mon propre tour, j'avais, par goût du jeu et de l'expérience, donné un argument d'expert et de bibliothécaire (sans me présenter comme telle). L'argument était le suivant : dans le rayon, il y a plusieurs Bibles, et celle-ci n'est pas meilleure que les autres, la désherber ne serait donc pas un problème moral, culturel ou social, mais simplement pratique en parlant d'exemplaire et non de document. Le doute prend alors les participants. Les suivants ont du mal à se défaire de l'argument qui peut passer pour d'autorité, celui de l'efficacité et de l'efficience. La bibliothécaire propose alors d'aller vérifier dans le rayon la validité de l'argument pour apporter des éléments au débat. Mais l'assemblée refuse et exprime son souhait de voter sans en savoir plus. Le non désherbage l'emporte. Ainsi au moment de décider, on voit à la fois que le jeu reprend ses droits (on veut jouer et ne pas être dans le sérieux de la vérification) et que l'argument d'expert ne fait finalement pas le poids face aux arguments de valeur. L'enjeu final de participation au désherbage intéresse moins les participants que le débat sur les valeurs. On ne débat pas tant pour cette bibliothèque que pour la société.

Ce quatrième acte de la Nuit de la Démocratie aura permis certainement une désacralisation des contenus en laissant les participants donner leur opinion sur la valeurs des ouvrages, mais plus encore, il aura permis deux choses. D'une part, on observe que les participants ont parfaitement intégré les enjeux de ce désherbage, enjeux qui ont une portée bien plus large que celle de la défense du document désherbé par tel ou tel groupe. Dès lors il n'est pas étonnant que le conflit émerge, puisqu'on n'est plus sur le gain, mais sur la valeur. On se positionne non pas pour son équipe, mais bien pour l'ensemble des groupes susceptibles de venir dans la bibliothèque. On pourra ainsi dire avec Fleury que « l'instauration d'une communauté politique se découvre dans le dépassement de sa pluralité ».[163]. Mais plus encore les collectifs qui préexistaient au débat, à savoir soit celui des personnes présentes, soit les différents collectifs de désherbage, ont fait place à un groupe qui n'est que l'émanation d'une communauté bien plus large. Le débat a fait émerger une parole qui est plus l'expression d'un bien commun, la valeur que l'on accorde au rôle de la bibliothèque et de l'accès aux documents pour construire une société, qu'un bien privé, la valeur que l'on accorde personnellement à un document dont on juge les qualités en soi. Et peut-être faut-il convenir avec Tassin que :

> L'action invente son peuple dans l'agir. Les communautés d'acteurs engendrées dans et par l'action ne durent que tant que dure l'action.[164]

Et faut-il le regretter ? Le regretter serait souhaiter une communauté qui naisse une bonne fois pour toute dans l'action ; une action qui serait décisive, sinon décisionnaire et qui installerait la communauté pour l'avenir et nierait finalement toute autre possibilité d'action. Au contraire, il convient plutôt de célébrer les formes de communions que fait naître l'action et la parole prise, que ces communautés se fassent et se défassent au grès des actions et expositions. À cette condition alors, on n'attendra pas d'un collectif qu'il devienne communauté par une décision finalement prise, mais par le fait même d'avoir débattu et exprimé des divergences. C'est ce qu'il advient dans le débat sur la Bible. Le collectif fait un choix commun et conscient de voter, en sachant que le vote est faussé par le manque d'information, car on le sait ce n'est pas le vote qui importe, mais le fait d'avoir échangé des opinions et confronté des valeurs. En cela, nous rejoignons encore Etienne Tassin, se faisant le héraut d'Hannah Arendt :

> il est essentiel de noter que le caractère politique de l'espace public ne réside pas dans la production d'une décision collective légitime, mais dans le fait de la participation au débat, dans le fait que ce dont il s'agit a été discuté. (...) Ce qui est politique, c'est de discuter, non de décider.[165]

Dès lors, on le comprend, l'enjeu de la prise de parole ne pourra résider dans une décision que l'on souhaiterait déconflictualisée et consensuelle, mais bien dans l'exposition des idées. Porteurs de parole à ce titre participe de la possibilité de la communauté et évite l'écueil de la prise de décision consensuelle qui atténue la force de la divergence des opinions. Pour Etienne Tassin, l'espace public est celui de l'apparition de ces divergences,

[163] Laurent Fleury. "Rendre « praticable » le théâtre". fr. In: *Tumultes* 42 (July 2014), pp. 85–99. ISSN: 1243-549X. DOI: 10.3917/tumu.042.0085, p. 95

[164] Tassin, "Les gloires ordinaires", op. cit., p. 8

[165] ibid., p. 4

c'est un "espace de lutte"[166]. Dès lors, il ne peut s'agir d'un espace visant à atteindre un consensus par des décisions les plus consensuelles possibles. Ce qui doit faire la communauté des acteurs, c'est la reconnaissance les uns par les autres de leur égalité dans la prise de parole, bien davantage que leur capacité à prendre une décision collective. Cette égalité causée par le fait de se révéler acteur et de voir les autres se révéler acteurs à leur tour permet alors "défigur[ation] et reconfigur[ation] des ordonnancements établis, redistribu[tion] des places et des rôles, décompos[ition] et recompos[ition] des rapports sociaux sous le régime conflictuel d'une visibilité partagée mais toujours disputée"[167].

Et pourtant, il est compliqué d'imaginer un collectif qui ne fonctionnerait que par expression et sans jamais aucune décision. C'est d'ailleurs le reproche qui était fait à Nuit debout, de favoriser les échanges sur des sujets considérés comme peu importants au risque de nuire d'une part sur la prise de décision rapide et efficace sur ces sujets, et d'autre part sur les discussions sur des sujets considérés comme plus importants. Ainsi, à Strasbourg une longue discussion avait animé l'assemblée générale de Nuit Debout pour savoir où mettre les toilettes sèches. Un témoin me racontait cela comme preuve de l'impossibilité pour Nuit Debout de transformer la situation qui avait amené toutes ces personnes à sortir sur ces places. Dans la perspective qui est la nôtre, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser qu'amener une centaine de personnes à discuter de l'installation de toilettes sèches sur la plus grande place de Strasbourg n'est jamais inutile : d'abord en termes d'occupation réelle de l'espace et de désacralisation par le peuple de ces espaces publics, ensuite en termes de sensibilisation écologique en situation réelle et enfin en termes de définition de ce qu'est un sujet prioritaire pour une communauté. Et c'est là une des difficultés de la participation dans ce type de mobilisations, dans lesquelles le problème pointé est assez flou et complexe pour qu'il ne puisse se satisfaire d'une discussion et d'une décision, comme le pourraient être des délibérations plus organisées autour d'un problème défini, souvent par le gouvernement (local ou national, peu importe), et qui présente une certaine facilité sinon dans la possibilité d'arriver à une décision collective, mais au moins dans la possibilité de définir quelle doit être la réponse : positive ou négative. Dans ce contexte, on pourrait penser que la prise de décision par consensus joue un rôle fondamental non pas tant pour la détermination des actions que pour la possibilité de faire communauté[168]. Pourtant, il nous paraît au contraire que le consensus apporte bien plus au sentiment de communauté qu'à sa réalité. Ce qui fait la communauté, et notamment ses valeurs, disparaît dans un consensus qui ne s'aborde que dans une simplification de la prise de décision et dans une forme de désengagement.

`Enquêté 02 : On a fait une synthèse de tout ça et ça a été représenté en réunion générale à l'ensemble de l'équipe pour validation ; chaque groupe présentait le résultat de ses travaux, avec un temps de discussion avec`

[166] ibid., p. 11

[167] ibid., pp. sq. 11

[168] « Pour F. Poletta, le choix du consensus correspond non seulement à un système de valeurs spécifique auquel un certain nombre d'Indignés se disent attachés, mais également à un intérêt pratique pour éviter les divisions internes et continuer à mobiliser un nombre important de citoyens. Si la prise de décision par consensus peut poser un problème d'efficacité, elle permet en effet de créer de la cohésion interne utile à l'action collective, au sein d'un mouvement traversé par de fortes tensions générationnelles, politiques et idéologiques. » Nez, "Délibérer au sein d'un mouvement social", op. cit., p. 88

```
l'ensemble des collègues.  Il n'y a pas eu de contestations par ailleurs, il
y a eu consensus.  Il y a eu peu d'expressions en fait.  C'est donc difficile
de savoir si c'est de l'indifférence totale ou de l'approbation.  Des gens se
sont exprimés pour demander des précisions.  Mais sur le fond, personne ne s'est
exprimé pour dire que l'enjeu est ailleurs, par exemple.
```

La critique du consensus ne vise d'ailleurs pas tant la valeur de la décision que la posture face à un sujet en débat. Pour exemple, la bibliothèque municipale de Lyon aura utilisé la rivière du doute de deux façons : la première pendant la Foire aux Idées pour engager une réflexion des bibliothécaires sur la complexité du rapport entre bibliothèques et politique, la seconde pendant la Nuit de la Démocratie pendant laquelle il s'agissait de prendre une décision : on désherbe ou on ne désherbe pas. Dans le premier cas, on peut dire avec Sophie Wahnich que "la perte de sens est alors érigée en mode d'élaboration continue et personne ne saura finalement si on a répondu à la question soulevée"[169]. Dans le second cas, la décision se prend par comptage du nombre de personnes d'un côté ou de l'autre de la rivière, avec une binarité très simplifiée. On compte les partisans des Oui et des Non, que nous mettons ici volontairement au pluriel, pour signaler combien la multiplicité des Oui s'efface dans le simple fait d'avoir mis son corps du côté du Oui. Là encore, on peut se demander avec S. Wahnich si :

> Malentendu et binarité remplacent donc l'art oratoire, soit l'argumentation et l'élaboration par l'alternance de l'écoute concentrée et de la réponse argumentée.[170]

On pourrait ajouter que le consensus illustre un temps d'expression où la simplification de la prise de position se fait au détriment de la prise de parole. De la même manière, Sophie Wahnich critique les codes d'expression utilisés notamment pendant Nuit Debout, pour assurer une prise de position de tous[171](Voir l'affiche 3.5, page 328).

Peut-être faut-il nous arrêter un instant sur l'espace public numérique, que nous avons évoqué rapidement avec Chloé Delaume précédemment, tant cet espace questionne cette possibilité d'une parole libérée, certes du corps, mais peut-être aussi des temps de décision, pour être pure expression. En 2008, Patrice Flichy rappelait que dès les débuts d'Internet, mais encore plus au moment du web 2.0, la question se posait de savoir si « ce nouveau dispositif de communication favoris[ait ou pas] le débat démocratique ? »[172]. Facilitant la prise de parole, mettant à égalité tous les individus qu'ils soient experts ou non, les outils du web 2.0, depuis les blogs jusqu'aux réseaux sociaux Facebook et Twitter pour commencer, ont permis la mise en visibilité des opinions, des idées et des avis. Y a-t-il pour autant débat démocratique ? Flichy pointe à travers sa revue de littérature que

[169] Wahnich, *Le radeau démocratique*, op. cit., p. 267

[170] ibid., p. 267

[171] « si cela permet au moment où un orateur parle de prendre le pouls de ceux qui l'écoutent, cela ne permet pas une élaboration très intense et l'on peut regretter sur ce plan les *disputatio* dans les règles, qui supposaient de s'être mis d'accord en amont sur les points de désaccord. Or avec cette loi du nombre, ces points de désaccord sont juste éludés car la recherche permanente est celle de l'accord. Et tant pis pour ce qui tombe aux oubliettes, même si parfois c'est le monde-même, trop conflictuel pour être abordé comme objet de cette démocratie, car le but n'est pas de changer le monde, mais de chercher la démocratie. »ibid., p. 266

[172] Patrice Flichy. "Internet et le débat démocratique". fr. In: *Réseaux* 150 (Dec. 2008), pp. 159–185. ISSN: 0751-7971. DOI: 10.3917/res.150.0159, p. 161

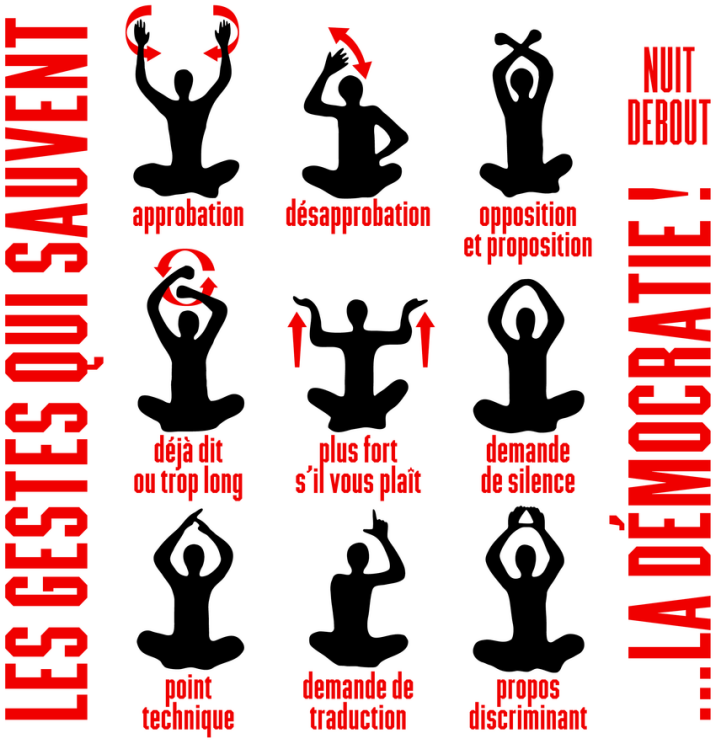


Fig 3.5: Affiche des gestes qui sauvent la démocratie - Nuit Debout. Source Wiki Nuit Debout

l'Internet de 2008 nous amène à distinguer entre une discussion qui repose sur l'expression libre et une discussion qui vise une résolution de problème. Ainsi dit-il :

> On voit apparaître deux formes différentes de discussion en ligne. D'un côté, des espaces de discussion mal identifiés, sans aucun cadrage qui ne sont en aucun cas l'agora athénienne rêvée par certains et de l'autre, des communautés plus homogènes (partage d'un intérêt commun ou d'un même espace géographique), avec des modes de régulation du débat. Finalement, l'erreur de bien des apôtres de la démocratie par Internet est de croire que toute discussion en ligne favorise la démocratie. ... Mais il faut aller encore un peu plus loin et tenir compte du fait qu'une expression démocratique n'a pas toujours pour finalité la délibération et la prise de décision, elle peut avoir simplement pour objectif l'expression publique d'une position.[173]

De fait, le débat démocratique se nourrit aussi bien de l'expression libre que du débat argumenté, et les lieux du débat démocratique sont tout autant les murs de la ville ou ceux de Facebook[174], que les espaces qui se conçoivent comme un intermédiaire entre

[173] ibid., p. 165

[174] Il aurait été intéressant de pouvoir faire un développement sur la notion de démocratie internet, sur les communautés web et leur fonctionnement. Cependant, je ne le fais pas pour deux raisons : d'abord parce que faire une thèse revient à faire des choix et qu'il m'a semblé que dérouler ce concept serait une digression de plus, peut-être de trop, dans un travail qui en compte déjà beaucoup , et ensuite parce que cette notion n'a jamais été évoqué sur le terrain, en entretien, ou pendant des rencontres plus informelles

l'agora athénienne et l'espace public habermassien. Certes, la parole libre sur les réseaux sociaux génère depuis ces cinq dernières années son lot d'inquiétudes. Les réseaux sociaux semblent d'abord faciliter l'usage décomplexé d'informations fausses ou faussées par les élus, les personnes d'influence et les groupes politiques, tant leur diffusion peut se faire de clic en clic, sans vérification des sources ou des références. L'émotion, qu'il s'agisse du rire ou de la colère, génère du clic et de la visibilité pour des idées, qui sont fabriquées sur leur capacité à provoquer cette émotion et donc à rendre visible leur auteur. Par ailleurs, les réseaux sociaux mettent en regard des opinions et leur mode d'expression de groupes socioculturels peu habitués à se croiser et qui utilisent les mondes virtuels pour échanger au mieux leur mépris mutuel et au pire des insultes. Mais dans le même temps, les réseaux sociaux se sont avérés être un véritable lieu de liberté d'expression et d'interpellation du gouvernement ou d'une manière générale des élus locaux, nationaux et européens, sur leurs décisions, leurs pratiques, leur intégrité. Plus encore, les réseaux sociaux sont en capacité de générer des rassemblements non plus seulement virtuels, mais bien réels. On a parlé de révolution internet pour les printemps arabes, car les appels à la révolution, les informations sur les lieux de rassemblements, mais aussi sur la répression, la diffusion de l'action au niveau national et international, tout ceci s'est fait sur les réseaux sociaux. De la parole libre sur les réseaux sociaux aux rassemblements, les individus trouvent des possibilités de faire communauté, et ce faisant de prendre acte de leur liberté et d'affirmer leur rapport au pouvoir. Historiens, philosophes, sociologues y voient selon les uns le retour, selon les autres le renouveau du politique, mais pour tous la manifestation claire d'un exercice du pouvoir. Sophie Wahnich décrit de la manière suivante les Nuits debouts :

> Des lieux de résistance à l'oppression où les citoyens se sacrent eux-mêmes par le renouvellement de pratiques fondatrices ? Les assemblées générales y ressemblent aux Assemblées primaires de la période révolutionnaire. (...) Les débats des commissions ressemblent à ceux des Assemblées populaires où chacun venait discuter et s'instruire sur les projets de lois, dire son opinion, son point de vue, s'éclairer mutuellement dans un mélange de gens lettrés et moins lettrés, instruit déjà et moins instruits, doués toujours d'un enthousiasme politique pour exercer la liberté de prendre part ainsi au pouvoir.[175]

tandis que Etienne Balibar voit dans ces rassemblements une démocratisation de la démocratie.

> Ce sont (pour le dire dans le langage de Claude Lefort) des moments d'invention démocratique ou (pour le dire dans le langage d'Engin Isin) des *acts of citizenship*, ou (pour le dire avec James Hoslton) des initiatives

avec des bibliothécaires. Par conséquent, internet sera évoqué largement, mais la notion de démocratie internet, démocratie électronique, etc. sera plutôt absente de ce travail. Il est pourtant difficile de ne pas faire de place à certaines lectures faites pour ce travail, aussi je me contenterai juste de renvoyer à deux textes importants sur le sujet. D'abord le livre de Jenkins, Boyd et Ito déjà mentionné sur la culture participative, qui pose de très belles questions sur le rapport entre démocratie et communautés numériques Jenkins et al., *Culture participative*, op. cit. Et ensuite le travail de Dominique Cardon, et notamment son dernier ouvrage sur la culture numérique, sorti en 2019 Dominique Cardon. *Culture numérique*. français. Paris, France: Les presses SciencesPo, 2019. ISBN: 978-2-7246-2365-9

[175] Wahnich, *Le radeau démocratique*, op. cit., p. 176

> d'"insurrection citoyenne », illustrant le pouvoir qu'on des mouvements collectifs autonomes de recréer la participation politique et de régénérer la gouvernementalité démocratique.[176]

Cela pour dire combien depuis les espaces publics numériques aux espaces publics physiques la décision n'est pas au cœur de la constitution d'une communauté ; ce qui l'est c'est l'expression de la parole et son exposition dans un temps et un espace partagé, en réaction à une situation provoquant une émotion de celui ou celle qui prendra alors la parole, prise de parole qui transforme la perception de l'égalité et du bien commun.

B - 7 De la reconnaissance à l'engagement

Revenons à la révélation et à l'individu affichant sa parole. Sur la place du Bachut, l'une des places de Porteurs de paroles, les trois jeunes de la Duchère sont passés et repassés plusieurs fois pour voir leur affiche, pour vérifier qu'elle était bien exposée, comme ils nous l'ont dit "vous l'avez vraiment gardée", puis pour se prendre en photo devant. Une personne sans domicile fixe qui a donné sa parole sur la place face à l'Hôtel de ville confie son émotion à voir que d'autres lisent sa phrase. Et plus l'espace se remplit, plus les passants souhaitent parler, jusqu'à générer quelques frustrations, parfois agressives, de ceux et celles qui n'ont pas pu donner leur parole. Ces trois observations sont pour nous un même indice du facteur lié à la reconnaissance dans l'engagement à prendre la parole. Ici, les participants voient ce qui sera fait de leur parole. Car l'évitement peut aussi tenir à une méfiance envers le devenir des paroles exprimées, depuis le "ça ne sert à rien" au "on va transformer ce que je dis". Anthony Pecqueux s'est intéressé à la motivation de jeunes à la participation à la réalisation d'une vidéo sur leur quartier. Pour analyser les défections de ces jeunes aux différentes séances de l'atelier, il mobilise trois concepts : l'attachement, l'appropriation et la valuation.

> l'attachement est un résultat de la confiance dans la façon dont est traitée la contribution personnelle de chacun, qui ne se limite pas à la performance pour le film, mais s'étend à sa valuation.[177]

L'appropriation dépend de la capacité du projet à susciter un engagement et une responsabilité vis-à-vis de sa réalisation[178]. En d'autres termes, sans intérêt pour l'objet final, la participation ne reste qu'épisodique, parce qu'elle ne rentre pas dans les problèmes que l'individu participant considère importants pour assurer sa vie en société. Un des bibliothécaires interviewés a mentionné ce basculement dans l'engagement des jeunes de et dans son atelier.

```
Enquêté R1 :  Ils ont vraiment pris conscience de l'intérêt et des
possibilités que eux avaient de pouvoir créer des choses pour d'autres
```

[176] Balibar, *Libre parole*, op. cit., p. 28

[177] Pecqueux, "Retrouver la face par la participation. Ethnographie de la fragile élaboration d'une œuvre d'art par des adolescents dans un quartier populaire", op. cit., p. 138

[178] « L'appropriation, la responsabilité vis-à-vis du résultat d'un dispositif participatif a ainsi trait à un engagement personnel, durable dans le dispositif. »ibid., p. 146

personnes.

Dans le cadre de Porteurs de paroles, on constate que le choix des questions a un impact sur cet attachement, mais que l'exposition sur la place publique, véritablement très impressionnante en termes d'occupation d'espace, joue sur cette confiance dans l'utilité de donner sa voix et d'être entendu.

Enfin, la valuation fait référence à John Dewey et exprime ce que la participation va faire gagner, non pas en terme de réussite, en termes de capital (en évolution constante) sur lequel l'individu devient sujet. L'égalité se joue là, dans le fait d'être affiché avec les autres et de se révéler à soi en ayant été révélé aux autres. Barbier-Larrue parle de cette transformation liée à l'expérience participative, qui crée à la fois une « subjectivation politique » et un engagement citoyen dans le domaine qui a été celui de l'activité de participation »[179]. Marion Carrel parle également de la participation comme « point de passage vers des engagements plus politiques » et surtout de « réveil citoyen »[180]. Cependant ce réveil n'est pas celui d'un individu, mais celui d'un individu qui se découvre citoyen. Albert Hirschmann parle de cet effet positif de l'émotion qui fait basculer le discours sur le bien privé (mon problème) vers le bien public (notre problème). Dans une étude d'assemblées citoyennes californiennes, Berger a montré combien ce jeu entre le je et le nous se construit constamment en dialogue, aussi bien pour le groupe qui écoute que pour celui ou celle qui prend la parole.

> Or nous constatons dans les assemblées californiennes l'application systématique de la règle inverse : s'exprimer dans l'espace démocratique en citoyen compétent, c'est-à-dire à travers une parole dotée d'une certaine portée performative (provoquant acquiescements, remerciements ou applaudissements), c'est se présenter à la fois en tant que personne et en tant que membre d'une communauté.[181]

Certes, il s'agit là des États-Unis où à la fois l'émotion et l'individualité ont une importance qu'on ne connaît pas en France[182], il n'en reste pas moins vrai qu'il se crée dans la prise de parole en assemblée une double dialectique :

> d'une part, la dialectique du Je au Nous qui constitue la base de l'argumentation publique ; de l'autre, la dialectique symétriquement inverse,

[179] Larrue and Barbier, "Démocratie Environnementale et Territoires", op. cit., p. 88

[180] « La métaphore du « réveil », utilisée aussi bien par Lila (« Ça m'a réveillée ») que par Nadine (« Je me dis : [...] réveille-toi ! »), résume bien l'amorce de politisation engendrée par la participation à une procédure délibérative. Il convient néanmoins de se demander si ce « réveil citoyen » s'incarne ensuite dans des actions et des prises de paroles susceptibles de modifier l'arbitrage politique sur les questions de logement et d'emploi. »Carrel, "Politisation et publicisation", op. cit.

[181] Berger, "La démocratie urbaine au prisme de la communauté", op. cit., p. 67

[182] Catherine Neveu parle de "nous" illégitimes et de "je" indiciblesCatherine Neveu. ""Nous" illégitimes et "je" indicibles : tensions du collectif et de l'individuel dans des pratiques et des représentations de la citoyenneté à Roubaix". français. In: *Espace public et engagement politique: enjeux et logiques de la citoyenneté locale :* ed. by Catherine Neveu. L'Harmattan, Collection Logiques Politiques. Paris, France, 1999. ISBN: 978-2-7384-8054-5

> du Nous au Je, qui débouche sur la production d'une identité subjective spécifique en lien avec le collectif mis en jeu dans la prise de parole.[183]

Voilà donc l'enjeu de la prise de parole et la condition de possibilité pour un débat démocratique : que par des formes différentes, les individus gagnent en visibilité et en reconnaissance d'eux-mêmes en tant qu'acteurs. Dans son désir de donner la parole la bibliothèque s'est confrontée à ces écueils et ces seuils[184]. Il nous reste maintenant à observer ce que cette expérience a transformé du métier de bibliothécaire dans son rapport au débat démocratique et à voir si la bibliothèque est parvenue à se redéfinir comme lieu d'exposition, de mise en visibilité et en audibilité de tous et toutes.

C Du modèle aux effets secondaires

Dans l'introduction de ce chapitre, nous avions rappelé le choix de plusieurs bibliothèques de se nommer "agoras". Le terme est symbolique, plus qu'historique. Par-là, les bibliothèques entendent rappeler qu'elles sont à plusieurs titres des espaces publics essentiels à la vie de la cité et plus encore à la vie démocratique de la cité : en tant qu'espaces gratuits et accessibles (par principe, sinon par réalité à tous), en tant qu'espace de mise en oeuvre des politiques publiques, en tant qu'espace d'accès au savoir et dédié à la fabrique du citoyen, et maintenant avec la participation, en tant qu'espace d'exposition au public de la parole libre. Or exposer, c'est s'exposer. Étudier la manière dont la bibliothèque modifie son rôle d'espace public revient à étudier la manière dont elle s'engage et fait elle aussi acte de parole vraie. Or il nous semble que ceci ne peut s'observer que dans le temps. L'espace public créé par la participation, parce qu'il ne tient pas que dans la prise de parole, ni que dans un temps de décision, ne peut se mesurer avec l'immédiateté de l'espace qui se donne à voir. Il nous faut ajouter une composante de temps et chercher non pas ce qui s'expose, mais ce qui subsiste de l'exposition. De même qu'en étudiant les participants, certains ont cherché les traces d'un réveil, l'expression d'un passage du je au nous, il nous faut maintenant le chercher pour cette institution qu'est la bibliothèque. Que devient-elle avec la participation ? Que devient-elle d'avoir cherché à libérer la parole ?

Dans leur étude sur la mesure des effets des bibliothèques, Le Quéau et Zerbib soulignent la différence entre l'effet et l'impact, ce dernier étant d'ordre systémique[185]et complexe à mesurer, quand l'effet est immédiatement perceptible et facilement prouvable. Or tel est l'enjeu de cette partie. Peut-on faire autre chose que de simplement mesurer l'effet de la participation et dire que tant de personnes ont pris la parole dans la bibliothèque ? Peut-on observer des impacts systémiques de cette participation, sinon sur les participants au moins sur la bibliothèque elle-même ? Poser cette question revient à s'interroger sur les lendemains, sur ce qu'il reste de la participation quand celle-ci s'achève, sur les traces

[183]Tarragoni, "De la personne au sujet politique. Une ethnographie des prises de parole populaires dans les assemblées de barrio au Venezuela", op. cit., p. 152

[184]Pour reprendre la terminologie de Berger and Charles, "Persona non grata. Au seuil de la participation", op. cit.

[185]Pierre Le Quéau and Olivier Zerbib. *Comment Apprécier Les Effets de l'action Des Bibliothèques Publiques ?* Tech. rep. Ministère de la Culture, Direction générale des Médias et des Industries culturelles, 2019, p. 114

activité	Savoirs mobilisés	Engagement 0 à 3	Production	Traces
Mémoires lesbiennes et féministes	Parcours de vie	3	Cartographie	Communicationnelles Authentificatoires
#Cherchez la femme	Compétences documentaires	2	Notices Wikipedia	Communicationnelles Mémorielles
I wheel share	Parcours de vie / Parcours d'usagers	2	Cartographie sur application	Pas de traces
Bibliothèque vivante	Parcours de vie	1	Film et reportage Webradio et bibliothèque vivante elle-même	Authentificatoires Mémorielles
Nuit de la Démocratie	Parcours d'usagers Parcours citoyens	2	Sélection désherbage	Mémorielles

Fig 3.6: Tableau des traces 1, Raphaëlle Bats, Lyon, 2019

qu'elle laisse. Or l'évaluation reste le pendant difficile de la participation, comme nous l'avons noté dans la première partie de ce travail, 2, 63, et conduit à une étude plutôt des procédures que des impacts, comme le note Cécile Blatrix.

> La réflexion en matière d'évaluation de la concertation est significative de cette tendance à considérer la participation comme une fin en soi. ...Lorsque des grilles d'évaluation sont proposées, elles sont centrées sur des questions de performance procédurale des dispositifs et laissent de côté les effets annoncés initialement, qu'il s'agisse des impacts sur la participation électorale, des effets en termes de légitimité des décisions et des décideurs, d'inclusion sociale et de lutte contre les inégalités, ou encore en termes de meilleure prise en compte de l'environnement. [186]

Aussi, il nous semble que pour finir ce chapitre sur la participation pour lutter contre une crise du débat démocratique, nous ne pouvons pas nous arrêter à l'étude des procédures pour faire naître la parole de tous, mais nous devons aussi observer comment cette participation a un impact sur la définition de la bibliothèque, son rôle et sa mise en œuvre des politiques culturelles. Pour cela, nous étudierons donc dans les pages qui suivent les traces des 15 activités du programme Démocraties, de façon à mettre en évidence différents types d'empreintes laissées, empreintes dont il convient maintenant à la fois de retrouver la source et de mesurer la profondeur.

Les images, 3.6, 333, 3.7 334, et enfin 3.8 334, sont la reprise de tableaux créés pour présenter les activités étudiées en fonction des productions et des traces. Ces tableaux nous permettent de définir quatre types de traces : d'abord celles qui rappellent qu'il y a eu un événement participatif ; on les appellera "traces communicationnelles". D'autres traces

[186] Blatrix, "Des sciences de la participation", op. cit.

activité	Savoirs mobilisés	Engagement 1 à 5	Production	Valorisation
Lili Lucas	Parcours de vie	1	Recueil de paroles puis Spectacle	Pas de traces
Audiodescription	Compétences techniques	2	Enregistrement via la Webradio	Authentificatoires Mémorielles
Partenariat MALC	Parcours de vie	1	Recueil de paroles puis atelier. Article site web et poster	Authentificatoires
Arch & Show	Compétences doc et animation Parcours d'usagers	3	Exposition et Film	Authentificatoires Communicationnelles Mémorielles
Odyssée des langues	Parcours de vie	2	Spectacle avec des textes lus, chantés, etc.	Communicationnelles

Fig 3.7: Tableau des traces 2, Raphaëlle Bats, Lyon, 2019

activité	Savoirs mobilisés	Engagement De 1 à 5	Production	Valorisation
Café citoyen	Parcours d'usagers	1	Conférence suivie d'un débat	Pas de traces
Porteurs de parole	Parcours de vie	1	Recueil de paroles puis accrochage dans l'espace public/ photos	Authentificatoires
Fabrique de l'info	Compétences documentaires Parcours citoyens	2	Réalisation d'articles de blog et de reportages	Pas de traces
Nudges	Parcours citoyens	1	Production de nudges / Production de dessins ou maquettes	Pas de traces

Fig 3.8: Tableau des traces 3, Raphaëlle Bats, Lyon, 2019

ne font pas tant écho de l'événement que de la participation et des participants, on les appellera "traces authentificatoires". La trace peut aussi s'incarner dans la conservation des productions de la participation ; ce sont des traces mémorielles. Enfin, la trace se lit parfois à travers l'usage nouveau fait des productions de la participation pour les intégrer dans la cohérence des objets de savoirs proposés par la bibliothèque ; ce sont les traces éditorialisées. Des événements étudiés, cinq n'ont laissé aucune trace, quatre uniquement des traces communicationnelles, six ont fait l'objet d'une valorisation avec des articles ou des posters montrant soit les participants, soit la bibliothèque au prise avec la participation, cinq ont fait l'objet d'une conservation des produits ou objets de savoirs produits par et dans la participation, aucun projet participatif n'a fait l'objet d'une éditorialisation. En d'autres termes, un tiers de la participation disparaît totalement dans les deux ans qui suivent l'événement. Si les deux autres tiers subsistent, on n'en repère la trace qu'à condition de savoir exactement ce que l'on cherche. Le fait est qu'au cours de la préparation la question de garder trace n'a été évoquée qu'à deux reprises, au sujet de la pérennité du site web et au sujet de celle des enregistrements de la webradio qui, aujourd'hui, deux ans après l'événement, ne semblent déjà plus accessibles. Les pages qui suivront permettront de revenir sur ces différentes traces et voir ce qu'elles laissent de l'inscription de la participation dans le temps, dans le renouvellement des valeurs de la bibliothèque, dans la création de biens communs et enfin dans la définition du rôle de la bibliothèque dans l'espace public numérique. Plus encore, ce sera l'occasion pour nous d'étudier à travers le rôle de témoin du bibliothécaire d'analyser les limites du travail d'évaluation de sa propre activité.

C - 1 Traces communicationnelles et traces authentificatoires

Les traces communicationnelles sont davantage des traces de l'événement que de la participation elle-même. On s'attend à trouver deux types de traces : celles liées aux supports de communication du programme Démocratie dans sa grande globalité, et celles des événements en particulier. L'agenda en ligne de la bibliothèque municipale de Lyon a pour fonctionnement de faire disparaître de l'accès public[187] les pages des événements passés. Même le site du programme Démocratie n'a pas gardé trace de tous les événements, car reliés aux pages de l'agenda, il les a vus disparaître au fur et à mesure de l'avancée du calendrier. Seule alternative à cette autodestruction programmée, l'accès aux PDF des trois programmes sur la page des Rendez-vous. La trace du programme dans sa globalité réside dans ces PDF, ainsi que dans le site web dédié. Une recherche sur Google avec le titre complet du programme "Démocratie, rêver, penser, agir ensemble" fait ressortir outre ce site, une page de l'agenda de la BmL informant de ce programme et renvoyant au site, une liste d'articles sur Médiapart, le site des graphistes ayant réalisé l'affiche, le dossier de presse, des traces dans des journaux ou des agendas en ligne extérieurs à ceux de la bibliothèque (dont le Progrès, le quotidien local) et une vidéo, *teaser* de l'événement (vue en 2019, 685 fois). Des événements que nous avons étudiés, nous avons retrouvé la trace de trois notices d'agenda et un post Facebook, et ce uniquement pour des événements qui ont connu plusieurs saisons (Arch&Show ou Cherchez la femme) ou qui ont fait l'objet de l'attention des médias ou de partenaires (L'Odyssée des langues, Mémoires lesbiennes et féministes) et pour lesquels la bibliothèque a conservé les

[187] Ils restent accessibles dans une base de donnée interne

liens vers les articles de presse. Dans ces traces, la participation ne fait pas l'objet d'un développement particulier pour celles qui touchent au programme dans sa globalité et pour cause, le thème est d'abord la démocratie. Pour celles qui touchent à des événements particuliers, la participation est mentionnée, mais la trace concerne l'événement, pas la participation. Dans les deux cas, il s'agit bien de restes d'une communication sur un événement participatif et non d'une communication sur la participation dans cet événement. En d'autres termes, ce sont des traces des discours qui précèdent l'événement.

On appellera au contraire traces authentificatoires celles qui suivent l'événement pour en valoriser, ici le caractère participatif. Six des événements étudiés font l'objet d'une telle valorisation, soit moins de la moitié. Il s'agit d'une promotion des produits, des rencontres, de ce que la participation entraîne ou des participants eux-mêmes (mentionnés dans trois cas). Il convient de noter que ces valorisations sont principalement numériques (vidéos, fichier son de la webradio), sauf dans le cas d'Arch &show pour lequel l'inauguration de l'exposition a permis de mettre en valeur les participants dans la bibliothèque et face à un public et dans le cas de Cherchez la femme qui a donné lieu à un article dans une revue professionnelle, distribuée sous une forme imprimée. Hormis ces deux cas, les valorisations sont accessibles depuis le site web du projet Démocratie ou depuis le site de la bibliothèque.

L'événement et le temps

Ces premiers éléments nous amènent à questionner le rapport de la participation au temps et notamment à sa forme événementielle. Le Larousse donne trois définitions de l'événement : "Tout ce qui se produit, arrive ou apparaît", "Fait d'une importance toute particulière" et enfin "Fait marquant de l'actualité"[188]. En suivant la première définition, on peut convenir que toutes les actions étudiées du programme sont des événements. De fait, il s'est produit quelque chose. En suivant la seconde définition, nous pouvons également convenir que ces actions sont événementielles, puisqu'elles ont eu une importance toute particulière pour les bibliothécaires de la BmL d'abord, pour moi ensuite et enfin pour les participants. Enfin, on peut se demander si elles ont été un fait marquant de l'actualité. Pour la bibliothèque certainement, par rapport à sa propre actualité et notamment pour les actions qui sont reconnues dans le bilan comme des innovations marquantes (Porteurs de parole, la bibliothèque vivante) ou pour celles qui seront le début d'une nouvelle aventure de la bibliothèque, comme la Fabrique de l'Info. Dans ces trois définitions, le rapport au temps reste centré sur le présent : ce qui arrive, ce qui marque l'actualité (le temps immédiat). L'événement semble alors être ici et maintenant, ce qui peut expliquer qu'on ne garde la trace que de ce qui n'est déjà plus événementiel, à savoir ce qui se reproduit, ce qui s'inscrit dans une chaîne du temps qui va du maintenant au hier et au demain. Cette inscription de la participation comme événement semble plébiscitée par les bibliothèques. Nous l'avons vu avec le développement de l'animation socio-culturelle comme support à la participation, qui place celle-ci du côté de l'événement contre les collections et les services, dont l'inscription dans le temps plutôt que dans le présent en fait des espaces-temps

[188] Larousse. *Evénement*. fr. 2019

fixes, dans lesquels rien ne semble se produire puisqu'ils sont. La participation en bibliothèque est du côté de l'événement quand les services et collections sont du côté de l'être.

La manière dont la bibliothèque vivante est organisée en France nous semble illustrer ce propos. Alors que dans certains pays, comme en Australie ou au Canada, les bibliothèques vivantes sont devenues de véritables collections "empruntables" régulièrement (un samedi par mois, tous les samedis, etc.), toutes les expériences de bibliothèques vivantes menées en France n'ont fait l'objet que d'une seule date et n'ont pas été envisagées comme un service à pérenniser. Elles ont répondu à un souci des bibliothécaires face au monde (invisibilité de certains citoyens), mais n'ont pas donné lieu à une nouvelle manière pour la bibliothèque de penser son propre rapport au monde (faire de la parole citoyenne une collection), en inscrivant cet événement dans le temps. On peut finalement dire que sur la ligne du temps, l'événement est un point. Cette ponctualité du programme Démocratie et de ses événements est d'ailleurs regrettée à plusieurs occasions par les bibliothécaires du comité de pilotage.

Enquêté P1 : Je me suis même, comment dire, autorisée à imaginer qu'on puisse faire, alors pas les quatre mois, mais les trois jours du forum, en biennale. Pour le coup, le projet Démocratie ça devrait être un événement récurrent.

Enquêté I2 : L'événement peut être soit l'aboutissement d'un truc, soit le commencement d'un truc, mais la durée de l'événement ne permet pas de travailler en profondeur avec des gens comme ça. ...Il faut imaginer que c'est des mois et des années d'acculturation commune entre les gens qui animent et les gens qui viennent, pour aboutir à la création d'une confiance. Alors avec la bibliothèque vivante, ça a marché. Il y a un truc qui a été saisi en finalement assez peu de temps, mais c'est sur une animation ponctuelle, pas forcément dans le souci qu'ils reviennent, qu'ils s'abonnent. Mais quand tu veux vraiment créer une acculturation à la bibliothèque comme espace de liberté pour les gens, de développement de leur pouvoir d'agir, faut pas se faire d'illusions sur la capacité qu'a la bibliothèque à le faire pendant un évènement, enfin ça me semble un peu illusoire.

Enquêté Q1 : Et je dirais que comme nous on n'est pas sur des projets avec 15 séances, un groupe, sauf pour Arch and Show. Là, quand tu es sur du ponctuel, de toute façon faut être hyper modestes, tu ne vas pas changer le monde avec ton truc.

Ce point qu'est l'événement a un double rapport à la ligne du temps. D'abord, on ne peut l'isoler de la ligne, qui va du passé au futur ; une fois l'événement passé, il n'est plus décelable dans la ligne. Rien ne ressemble à un point plus qu'un autre point sur une ligne droite. À condition que la ligne soit droite. Or telle est la question : est-ce que l'événement casse la ligne droite, marque ou introduit une rupture ? Non pas rupture de la ligne, mais rupture du sens, reconfiguration des données permettant de s'inscrire dans cette ligne de temps. Ainsi le directeur de la bibliothèque rappelle que le programme

Démocratie s'est aussi construit comme une réponse dans le temps à un événement, qui n'est pas le programme lui-même, mais les attentats.

Enquêté J1 : Il y avait d'abord un engagement qu'on avait pris nous ici à la bibliothèque de Lyon sur ce que j'appellerais l'après Charlie ...il y a eu une réaction ponctuelle de la nation, des professionnels. À la BmL, on a marqué le coup, mais j'avais eu le sentiment à l'époque que le ponctuel c'était important, c'était rituel, ça devait être fait mais qu'il fallait s'inscrire aussi sur une durée, dans un projet, dans quelque chose au long terme. ça c'était un premier élément.

Les lignes du temps de la bibliothèque et de la société se construisent en se réunissant de points saillants en points saillants, qui introduisent des distorsions. Nous reviendrons, plus tard à propos des traces éditorialisées et des traces mémorielles, sur la possibilité de lier l'événement présent et immédiat à un temps qui s'étire et qui prend place dans l'espace. Restons pour l'instant sur cette question de la déviation. Le Larousse propose deux autres définitions de l'événement l'une en lien avec la physique : « Phénomène considéré comme localisé et instantané, survenant en un point et un instant bien déterminés » et l'autre en lien avec la psychologie : « Tout ce qui est capable de modifier la réalité interne d'un sujet (fait extérieur, représentation, etc.) »[189]. Il convient peut-être de réunir ces deux définitions. La participation est certes un point et un instant, comme tout ce qui advient, mais que vaut-elle si on ne peut la penser comme un point de déviation, qui inscrit dans le temps la transformation de ceux qui sont traversés, marqués, touchés par l'événement. Si la participation doit avoir un impact, ce sera non pas parce qu'elle a eu lieu, mais bien pour ce qu'elle pourra produire du fait d'avoir eu lieu. On ne pourra pas se contenter de célébrer l'événement participatif, comme le craint un des bibliothécaires interrogé.

Enquêté I2 : Il y a une contradiction dans l'événement en partie, qui est que dans la logique événementielle telle que portée par la bibliothèque, l'événement c'est un peu ...ce n'est pas « champagne ! », mais c'est le truc qui doit avoir de la gueule

La participation devrait être ce fait marquant de l'actualité d'un individu, qui en participant ne voit plus les choses comme avant, voit l'événement le saisir et le transformer. Le cas de la bibliothèque de Nuit Debout est à cet égard très éclairant. La BiblioDebout s'est organisée en trois temps : un temps assez régulier et régulé où elle a sa place sur la place occupée, un temps de nomadisme où elle s'installe là où il est encore possible d'occuper l'espace et enfin un temps principalement d'échanges numériques où la biblioDebout est transposée dans l'espace de la liste de discussion ou dans des sites partenaires, non occupés. Pendant cette dernière phase, les échanges sont surtout centrés sur l'avenir de la BiblioDebout : que faire de la BiblioDebout après Nuit Debout ? la BiblioDebout se pense dans des lieux autres que ceux de la contestation initiale. Aboutissement du nomadisme de la contestation constaté dans la phase précédente, cette phase est celle de la relation avec d'autres contestations, d'autres mobilisations. À Lyon, on suit les

[189] ibid.

événements autour du libre ou autour des TAFTA-CETA (BD Lyon, septembre à octobre 2016). À Paris, on fait le lien avec la ZAD Notre Dame des Landes (Liste de diffusion, Paris, Septembre 2016). Ce phasage montre que la BD n'est ni soluble dans, ni imperméable à Nuit debout. Elle est dans un échange constant avec son environnement. Cet engagement, dans le temps et dans l'espace, à la fois conceptuel et physique, est une clé pour comprendre ce qui se joue dans cette bibliothèque participative et participante. Elle s'inscrit alors dans un temps long, en contradiction avec les évolutions sociétales actuelles plutôt liées à l'immédiateté ou même avec le temps de la mobilisation. À ce titre, les Bibliodeboutistes sont de vrais utopistes, au sens donné par l'Archipel des Devenirs :

> [l'utopiste] préfère s'engager dans l'esquisse de nouvelles cartes du possible, expérimenter des possibilités de vie, décodifier les parcelles de l'ordre social pour recomposer ses territoires et redéfinir les mots ordonnateurs des discours consensuels. Notre conviction première est que l'utopie relève de l'ordre d'une expérimentation irréductiblement politique.[190]

Contre l'inscription dans l'événement ici et maintenant, la BiblioDebout montre que la participation nous place dans le champ de l'expérimentation, dans lequel savoir et pouvoir sont fortement entrelacés, mais également espace et temps. Jacques Rancière parle ainsi de faire glisser la question de l'émancipation du temps vers l'espace[191]. S'il y a un impact à chercher à mesurer ce sera donc celui-ci : l'événement a-t-il traversé la bibliothèque et les participants ? ou pour le reformuler : les participants et la bibliothèque ont-ils traversé l'événement et sont-ils passés de l'autre côté du miroir ou de l'armoire[192]? Ces projets participatifs peuvent alors être de véritables expériences politiques, qui transforment le participant en lui ouvrant un nouveau regard sur le monde. Ainsi, dans Cherchez la femme, ces personnes qui viennent pour apprendre des compétences numériques et qui s'engagent dans un projet collectif, projet qui est celui de l'atelier lui-même et en même temps celui plus général de Wikipedia. L'atelier à la Maison d'arrêt de Lyon Corbas (MALC) fonctionne avec le même principe. J'ai longtemps cru que la session animée à la MALC par Hélène Balazard avait pour objectif de nourrir la conférence qu'elle donnerait pendant le forum, sur le modèle du concert de Lili Lucas et d'une médiation d'une parole inaudible. Or tel n'est pas le cas. Les détenus ont été invités à participer à un atelier-rencontre sur le principe d'une discussion ouverte, à des murs d'expression installés dans les quatre bibliothèques de la maison d'arrêt et à des interviews. Pour les murs d'expression, l'animation s'appelait "En deux mots, trois post-its" et les détenus devaient déposer un post-it dans trois catégories : la prison, la non-prison idéale et l'après prison. La chercheuse Hélène Balazard a organisé les modalités de l'atelier, récupéré les informations des post-its et mené les interviews. La chercheuse saura quoi faire de ces informations. Qu'en est-il des détenus ? La posture d'Hélène Balazard et de la bibliothèque, perceptible dans deux textes accessibles l'un sur Médiapart rédigé par H. Balazard à propos de cette expérience et l'autre de la bibliothèque sur son site, sous la forme d'un retour d'expérience de la bibliothécaire, tient dans le fait d'offrir non pas tant une possibilité d'être entendus, qu'une possibilité de s'organiser pour exprimer un regard sur une expérience individuelle vécue collectivement : l'enfermement, la détention. Ici, la participation

[190] Archipel des devenirs. *L'archipel des devenirs – Centre de recherche sur l'utopie.* Français. http://archipeldevenirs.lcsp.univ-paris-diderot.fr/. Centre de recherche. 2013

[191] Rancière, Zabunyan, and Jeanpierre, *La méthode de l'égalité*, op. cit.

[192] Lewis Carroll ou C.S. Lewis selon votre préférence de lecteur de la traversée initiatique.

est événementielle. L'atelier n'a eu lieu qu'une unique fois, H.Balazard ne reviendra pas et on ne sait pas si les résultats seront vus, lus, entendus par la direction. Ce qui se joue dans l'expérience est ailleurs : dans la possibilité d'un nous, dans le développement de compétences qui pourront demain être saisies à nouveau. La valeur de l'événement est que bien que point et instant, il s'inscrit dans une chaîne du temps et de l'espace de transformation et de déviation. Évaluer la participation en bibliothèque devrait prendre en compte la capacité de la bibliothèque de proposer des événements qui déplacent les participants dans le temps et dans l'espace. La philosophie de John Dewey nous met également sur cette voie de la mesure par la transformation.

> Le caractère opérationnel de la solution apportée par l'enquête signifie que celle-ci ne s'achève réellement que lorsque cette solution est mise en œuvre pour résoudre le problème concret ayant entraîné l'enquête, à l'image du coupable dont la condamnation par un tribunal ne s'achève pas avec l'énoncé de la peine mais avec l'accomplissement de celle-ci. Ce changement de statut est en accord avec toute la philosophie de la continuité développée par Dewey entre la parution des deux ouvrages, étant donné que 'la phase expérimentale de la méthode est la manifestation évidente du fait que l'enquête produit une transformation existentielle du matériel existentiel qui provoque l'enquête".[193]

Et il faudrait pouvoir le mesurer, non pas seulement du côté des participants, mais du côté de la bibliothèque elle-même. A-t-elle pris la mesure des chemins utopiques que son activité a ouverts ? Voire des chemins subversifs ? La bibliothécaire de l'atelier à la MALC finit son texte racontant cette expérience à la prison par des mots qui expriment à la fois l'inquiétude de la capacité à suivre ces chemins et la menace latente que représente le fait de les emprunter.

> Nous devons nous arrêter à regret avec une interrogation unanime : comment continuer ? Si l'on n'y prenait garde, on laisserait vite l'espoir et l'esprit d'initiative nous (re)gagner...[194]

Ce qu'il conviendrait donc d'évaluer de la bibliothèque en situation de participation est tout autant l'ouverture de ces chemins et leur réception par les publics que l'engagement de la bibliothèque dans ces ouvertures. La question de l'engagement dans la participation en terme d'annonce et donc d'intentionnalité est également au cœur de ce que nous avons appelé les traces authentificatoires.

De la reconnaissances aux valeurs

Rosanvallon écrivait à propos du dialogue entre les nations que concevoir la démocratie comme une expérience permet de définir d'une part un "universalisme des problèmes et

[193] Samuel Rénier. "L'émergence de La Normativité Chez John Dewey". Mémoire de Master. Lyon: Insitut d'Etudes Politiques, 2008, p. 36 , citant un extrait de "Logique, la théorie de l'enquête" de John Dewey(PUF, 1967, p.563)

[194] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), *Démocratie et... Prison ?*, op. cit.

des questions" qui sont communs à tous, et d'autre part des valeurs communes[195]. Plus encore, la reconnaissance de ces valeurs par tous n'est possible qu'à la condition que soient partagés les temps d'élaboration et de résolution des problèmes. Dès lors, concevoir la bibliothèque comme un lieu d'expérimentation plus qu'un lieu d'exposition est un point d'entrée pour une reconnaissance non pas tant de la valeur de chacun que des valeurs qui sont communes. Nous avons parlé de traces authentificatoires pour parler de ces traces qui valorisent la participation et les participants. On peut inscrire cette valorisation dans le cercle vertueux de la participation et de la reconnaissance, qui joue sur la motivation, soit à participer à nouveau, soit à participer pour la première fois pour les lecteurs de ces traces. Cependant, cette reconnaissance se pose déjà avec des limites. D'abord les noms des participants sont rarement mentionnés, ils sont comme absorbés par la bibliothèque. Quand ils sont mentionnés, seul le prénom est donné, associé à certaines caractéristiques telles que l'âge, et la mention de leur nom est déjà intégrée dans l'événement ; elle ne fait pas l'objet d'une valorisation à part, ainsi dans Porteurs de Parole dont nous avons parlé précédemment. Cette absorption des participants dans la participation nous semble montrer que la promotion du participatif relève principalement de l'authentification de la participation, plutôt que de la reconnaissance des participants.

> Pour les commanditaires de l'action publique, la mise en œuvre de procédures de participation suppose, en effet, d'en laisser une trace, condition sine qua non de l'évaluation de la démarche.[196]

Se pose alors la question suivante : pourquoi toutes les actions participatives n'ont pas fait l'objet d'une telle promotion ? Le bilan qui est une des sources de cette valorisation authentificatoire à destination davantage des élus que des publics, sélectionne les actions qui feront l'objet d'une mise en avant. Cette sélection peut se comprendre de la façon suivante : ces actions sont innovantes pour la bibliothèque et celle-ci veut que soient reconnues ses compétences et sa légitimité à les organiser et à les reproduire. Cette authentification sert alors de défense de la justesse de l'action de la bibliothèque. Comme l'écrivent Le Quéau et Zerbib dans leur guide d'évaluation des bibliothèques publiques :

> Chercher à mener une évaluation revient, de la même façon, à s'interroger sur le sens et la portée des actions qui ont été conduites par une institution en relation avec son environnement. Ces actions sont-elles justes ? Est-il possible de déterminer une forme d'accord sur les fins poursuivies et sur les moyens employés ? Dès lors qu'il est entendu qu'aucune institution n'est en mesure de cadrer ses activités par le biais de normes s'appliquant à tous de la même façon, il convient de s'interroger sur les principes de justification convoqués par les acteurs qui en permettent le fonctionnement. Comment ces derniers parviennent-ils à dépasser la défense de leurs intérêts particuliers pour soutenir des arguments plus généraux ? Aux yeux de quels groupes la poursuite de tel ou tel enjeu paraît-elle légitime ? Comment s'opère l'évaluation, pour les acteurs concernés, de ce qui fait la réussite ou l'échec des actions qui en découlent ?[197]

[195] Rosanvallon, "L'universalisme démocratique", op. cit., p. 120

[196] Bonaccorsi and Nonjon, "« La participation en kit »", op. cit., p. 39

[197] Le Quéau and Zerbib, *Comment Apprécier Les Effets de l'action Des Bibliothèques Publiques ?*, op. cit., p. 12

Ce que ces traces d'authentification nous disent de la participation est la nécessité de penser leur évaluation en termes de justesse, à défaut de justice, afin de les placer dans un contexte de valeurs qui guide l'action de la bibliothèque. Tremblay et Mattia parlent de l'importance de la vocation liée aux métiers culturels et montrent combien l'idéal participatif correspond à une croyance dans la culture comme "vecteur d'épanouissement individuel et collectif, de prise de conscience, de rétablissement de liens sociaux.[198]. Ces idéaux, nous avons pu les constater en bibliothèque autour des inquiétudes politiques ; cependant elles ont été exprimées davantage par les cadres et notamment par la direction que par les autres agents. Cet engagement envers des valeurs et une inquiétude actuelle devant mener à une bataille rangée pour la défense de ces valeurs a été notamment l'objet d'un entretien avec le directeur de la BmL.

Enquêté J1 : Ma réflexion, mon angoisse, enfin mon inquiétude ce serait une cité où les lumières ne prévaleraient plus, c'est à dire où l'opinion n'est plus étayée par une information vérifiée, où auraient cours et l'emporteraient des affirmations comme "le chômage c'est l'immigration" ; c'est ça qui m'est insupportable et sur lequel je pense qu'on peut pas transiger. Une opinion qui ne serait pas éclairée, pour moi ça ne serait pas possible. Une cité qui ne serait pas bâtie sur la connaissance, et où on abdiquerait totalement l'idée de progrès et de lumière avec toute la complexité des termes aujourd'hui, non, je ne baisserais jamais les bras là-dessus.

Si d'un côté, on a des convictions et une position qui permet de donner une forme à ces croyances, d'un autre côté les bibliothécaires ont exprimé un certain nombre de doutes quant à avoir des valeurs qui soient réellement partagées ou qui puissent être largement mobilisées par les agents. Lors d'un entretien avec une bibliothécaire, engagée dans le programme Démocratie sans en être un des piliers, nous avons pu saisir l'aspect contradictoire de ces valeurs comme socle de l'action de la bibliothèque. Cet agent a un souci et une empathie fortes pour soit les usagers les plus en difficultés financières ou sociales, soit les collègues les moins gradés et donc les moins payés, ce qui la conduit à minoriser l'importance à donner aux valeurs, et a dans le même temps, en tant que cadre et en tant qu'individu, une approche de son métier et de son existence par la défense de valeurs.

Enquêtée O1 : Je pense que quand même la majorité des collègues sont porteurs d'un certain nombre de valeurs qu'on retrouve en commun, pas tous. Je pense qu'il faut aussi accepter que dans notre métier, comme dans tous les métiers du monde, il y a des gens qui le font parce que c'est alimentaire, qui sont contents de travailler dans un milieu culturel malgré tout, parce que ce n'est pas anodin non plus, mais qui sont pas plus porteurs de valeurs que ça, et qui viennent parce que c'est leur job. Est-ce que c'est la peine de faire du prosélytisme et d'essayer de convaincre tout le monde qu'on fait le meilleur métier du monde ? Quand je vois les collègues de catégorie C qui sont au SMIC, moi je suis assez malvenue de venir leur expliquer qu'on fait un métier de nouveaux hussards noirs et qu'on est porteurs de valeurs, et qu'il faut qu'on

[198]Tremblay and Mattia, "La SCOP, l'institution, et La Culture Comme Compromis(Sion)", op. cit., p. 3

s'engage, qu'on s'implique. Non. Non. ...Essayons pas de nous approprier un rôle plus démesuré là-dessus.

Cette difficulté de concilier vocation individuelle et vocation d'un métier, qui est certes porteur de valeur, mais qui est aussi un métier exercé pour vivre, voire survivre, est flagrante dans son entretien, mais plus largement dans nombre d'entretiens faits avec les bibliothécaires. Cette difficulté des métiers vocationnels amène aussi à une sorte de statu quo sur des valeurs qui sont supposées être partagées, mais plus vraiment discutées et confirmées.

Enquêtée O1 : Et je pense que ça rejoint une demande de beaucoup de collègues de réfléchir ensemble et ça, ça peut effectivement nous redonner des valeurs communes, et c'est vrai que ne serait-ce que par des petites discussions qu'on a pu avoir en réunion d'équipe ou autre, pour le moment on ne se retrouve pas forcément sur des valeurs communes. C'est quoi ces valeurs communes ? ...On a rarement le temps de lever le nez du guidon. De se dire pourquoi on le fait ? Pourquoi on fait les choses ? Quels sont nos objectifs ? Pour qui on le fait ? On a peu de temps pour ça. Et c'est très dommage.

Cette difficulté à définir des valeurs communes associée à une profonde inquiétude sur le devenir des bibliothèques et du livre amène les bibliothécaires à remettre en question l'existence même de la bibliothèque.

Enquêtée I1 : "La bibliothèque, c'est un lieu d'émancipation du citoyen, enfin ça c'est mon point de vue, c'est-à-dire si ça ne sert pas à ça, ...c'est la bibliothèque qui pose problème.

Enquêtée M1 : "Parce que là, c'est plutôt un constat personnel qu'un constat des collègues, des fois j'ai du mal quand même à voir, sans être complètement pessimiste, quelle valeur ajoutée on apporte aux gens ...Et je peux pas répondre à cette question. Je n'y arrive pas.

Dans ce contexte, le développement d'une part de l'*advocacy* et d'autre part des études d'impact paraît tout à fait attendu. Les bibliothécaires appellent *advocacy*, le plaidoyer mené auprès des élus et des décideurs pour défendre les intérêts des bibliothèques. Il convient de préciser que le mot plaidoyer concerne en premier lieu une démarche politique, menée auprès des élus des gouvernements locaux, nationaux et internationaux, pour faire entendre la voix des minorités, groupes inaudibles dans la société, afin de faire évoluer les lois et les politiques publiques en une meilleure connaissance, représentation et inclusion de ces groupes de personnes. Il est une autre définition, que l'on appelle *advocacy marketing*, qui vise à trouver des personnes influentes, en faire les ambassadeurs, ou plutôt les VRP, d'un produit, afin de favoriser l'achat de celui-ci. À la différence de la publicité, l'influenceur est souvent rémunéré par le don du produit lui-même et par le cercle de reconnaissance que joue le fait de pouvoir être le premier à présenter ce produit et asseoir d'autant plus sa position d'influenceur potentiel. Les bibliothèques ont une conception de l'*advocacy*, parfaitement centrée sur une ligne qui irait de la conception politique à la conception marketing. Certes, la bibliothèque entend par son

plaidoyer défendre des valeurs ("bec et ongle" comme le dit une personne enquêtée[199] qu'elle se considère comme première incarnation, notamment l'accès gratuit à l'espace et à l'information comme socles de la possibilité même de la démocratie. Cependant, elle ne cesse d'utiliser des arguments de plaidoyer qui défendent moins l'existence de la bibliothèque en vertu de ses valeurs qu'ils ne font la promotion du produit qu'est la bibliothèque. Ainsi cette campagne d'advocacy menée par les bibliothèques du Val d'Oise et appelée : « *La bibliothèque vaut-elle le coût ?* ».

Il est vrai aussi que les bibliothèques sont plus facilement encouragées à mesurer leur valeur économique que sociale ou politique. L'intérêt porté par les bibliothèques à la mesure de leur impact en est le prolongement. En 2007, l'American Libraries Council lance un rapport appelé « *The worth they weight* »[200], ce qu'on pourrait traduire littéralement par "la valeur qu'elles pèsent" et qui est largement centré sur la valeur économique. Si aujourd'hui l'impact social se taille une place importante dans les études bibliothéconomiques sur la mesure des effets (voir la bibliographie grandissante sur le sujet dans la bibliographie générale de l'IFLA[201], le livre blanc sur la valeur des bibliothèques, rédigé par le comité qui s'est attelé à la tâche de traduire la norme ISO 16439 « *Information and documentation, Methods and procedures for assessing the impact of libraries* », montrait en 2016 que cela reste un pendant peu développé d'un point de vue méthodologique par rapport à l'impact économique[202]. En 2019, l'approche méthodologique a été complétée par le travail de l'Observatoire des Pratiques Culturelles, mandaté par le Ministère de la Culture et de la Communication, pour une étude appelée « Comment mesurer les effets de la bibliothèque ? »[203]. À, cette question, le groupe de travail, mené par Le Quéau et Zerbib, répond par une modélisation des secteurs de l'effet possible de la bibliothèque à partir d'une analyse de ses missions et par des propositions pour mesurer l'effet dans chacun de ces secteurs repensés en termes d'action de bibliothèque. Ces propositions restent très généralistes et reposent sur trois recueils de données : les statistiques de l'État, les statistiques de la bibliothèque et enfin des enquêtes *ad hoc*, questionnaires ou entretiens adaptés à ce qui veut être vérifié. Cela étant posé et en admettant que les bibliothèques sachent mener et analyser les résultats, la bibliothèque n'aura en aucun cas pris la mesure de son engagement, et pas plus vérifié qu'elle mène les actions adaptées à ses valeurs, qu'elle ne se donne la possibilité de repenser ses valeurs à l'aune des résultats de ses actions sur les publics qui y sont engagés. Rien dans ce guide de mesure des effets ne donne d'éléments pour que la bibliothèque analyse ses choix, simplement des éléments pour qu'elle en montre la valeur.

[199] Enquêtée O1 : « Oui, il faut qu'on se batte bec et ongles pour défendre ces valeurs-là, et y compris peut-être contre des élus. ... Malgré tout on garde aussi notre liberté de conscience, et on peut aussi défendre ces valeurs-là, on peut les porter devant des instances plus hautes aussi, on peut voir avec des associations pour nous défendre, on peut avoir la population de notre côté etc. Je pense, je trouve qu'on a encore notre liberté d'action et qu'il faut qu'on défende tout ça quoi. »

[200] American for Libraries Council, Imholz, and Weil Arms, *The Worth They Weight*, op. cit.

[201] Roswitha Poll and IFLA. *Bibliography: Impact and Outcome of Libraries*. https://www.ifla.org/publications/node/91624. 2018

[202] AFNOR/CN46-8 Qualité - Statistiques et évaluation des résultats. *Livre blanc "Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ?"*. Français. 2016

[203] Le Quéau and Zerbib, *Comment Apprécier Les Effets de l'action Des Bibliothèques Publiques ?*, op. cit.

Nous reviendrons sur cette évaluation dans la conclusion, mais nous pouvons déjà dire qu'il nous semble que cette posture enlise les les bibliothécaires dans leur difficulté d'énonciation de leurs valeurs et par là-même de leurs engagements. En engageant dans la discussion sur ces valeurs les participants, pour que ces valeurs soient transformées collectivement, les bibliothèques seront davantage en mesure de faire un plaidoyer, qui n'est pas que pure auto-défense. Elles seront plus que jamais aptes à porter la voix de tous et toutes. Dans les entretiens, les bibliothécaires se sont d'ailleurs montrés désireux de repenser ces valeurs collectivement.

Enquêté E1 : Si on veut que la bibliothèque se saisisse de la démocratie, il faut qu'elle ait un fonctionnement non pas démocratique au sens de l'exercice collectif du pouvoir, mais qu'elle ait un fonctionnement où les idées circulent et où on a l'impression qu'on agit collectivement, qu'on est un organisme qui agit collectivement au nom de valeurs.

Enquêté O1 : Je pense qu'il y a une énorme demande de tout le monde, mais pas que dans les bibliothèques, de retrouver du sens dans ce qu'on fait. ...On peut redonner du sens en se redonnant des objectifs communs. Je ne sais pas si tout le monde a pu adhérer à des objectifs communs [pendant le programme Démocratie] mais en tout cas tout le monde a pu en avoir conscience, pour participer à leur construction.

Nous poursuivrons cette question de la communauté et des valeurs à travers l'étude des traces laissées par les produits culturels créés dans la participation.

C - 2 Traces mémorielles et traces éditorialisées

Parmi les quinze événements suivis, onze ont donné lieu à des productions soit par les participants eux-mêmes (exposition Arch & Show et vidéo du making off, carte collaborative sur les mémoires lesbiennes et féministes), soit par les bibliothécaires avec les participants (captation vidéo et audio de la bibliothèque vivante, audiodescription, etc.). Les quatre autres événements nous posent question. Soit il n'y a pas eu de production ; ainsi le Prix du livre politique pour lequel aucune production n'a été pensée en amont du projet et où, dans tous les cas, la faible fréquentation de l'événement n'aura pas permis de faire naître des productions, comme des bibliographies ou des commentaires audio ou vidéo des livres lus, etc. Soit la production est tout autant événementielle que ce qui a précédé sa production ; ainsi le concert de Lili Lucas, qui n'a pas été enregistré pour des raisons de droits, mais qui est bien le résultat de l'atelier participatif et non la participation elle-même. Il semble que dans le cas Lili Lucas ou du spectacle de l'Odyssée des langues le produit de la participation tient dans ce fait marquant de l'actualité des participants qui est leur passage sur scène, par voix interposée ou non. On peut donc considérer que treize des quinze événements ont donné lieu à une production. Reste à savoir ce que sont devenues ces productions. L'étude des traces de ces productions, c'est-à-dire l'enquête menée pour les identifier et les retrouver pour les consulter nous amène à ne trouver que cinq cas de conservation sur ces treize cas de production. Il est vrai que, d'une manière générale, la question de la conservation n'a pas fait l'objet d'une

saisie directe et franche des bibliothécaires.

Enquêté P1 :C'est vrai qu'on gère assez mal cette mémoire, je ne sais pas trop où ça se trouve en fait. Je pense qu'au bout, qu'une fois que les choses sont terminées, ça rentre dans les archives du serveur et point barre.

Enquêté R1 : Je ne suis pas sûr qu'on ait vraiment réfléchi à justement la pérennisation de ces outils, à quelle éditorialisation on va pouvoir faire de ces outils. Pour l'instant on est vraiment dans le rush du, entre guillemets, direct. On produit pour la web radio, on produit pour le forum, et on n'a pas eu le temps de se poser pour réfléchir à ce qu'on va en faire et comment est-ce qu'on va archiver et qu'est-ce qu'on va archiver, et où on va le mettre.

Des productions conservées, certaines ne sont pour autant pas accessibles. Soit par nature : la production de la Nuit de la Démocratie est un désherbage, en d'autres termes une destruction et une disparition. La trace qui en existe se fait en creux. D'autres ne sont pas accessibles par convention, ainsi dans le projet avec la MALC il était convenu que les résultats de l'atelier seraient transmis à la direction de la maison d'arrêt, mais non diffusés dans l'espace public.

Enquêté Q1 : [la bibliothécaire] est restée quasiment une semaine pour pouvoir animer le mur au sein des bibliothèques [de la maison d'arrêt] et faire des captations, et éventuellement prendre des notes, parce que ce n'était pas si simple, et que là pour l'instant on en est au stade de savoir si on a l'autorisation de les utiliser ou pas.

La question des droits est aussi celle des droits d'auteurs. Nous l'avons évoqué avec Lili Lucas, d'abord des questions de droits : la chanteuse a des droits sur son concert, de même que les étudiants qui ont décidé les nudges dans l'atelier correspondant ont des droits d'artistes. Ces droits n'ont pas été remis en question dans les entretiens, mais simplement posés comme une limite plus ou moins bien anticipée pour donner suite au projet. Un des bibliothécaires nous parle de la limitation en termes de valorisation imposée par ces droits:

Enquêté G2 : Par exemple, les croquis qui avaient été faits par ces étudiants d'Emile Cohl, maintenant la difficulté, pour des questions de droits parce que on les as sans doute sous-payés, on s'autorise pas à communiquer sur ces croquis, de façon plus lourde. Bon, c'est les limites. C'est la valorisation je dirais à minima. Je suis pas sûr de pouvoir illustrer un article ou un post sur l'Influx[204] par ces images-là. Mais, peut-être que je vais le faire sous une forme de diaporama en basse def, qui permet quand même de montrer qu'il y avait eu un résultat. Voilà parce qu'on sait bien que pour illustrer une démarche...En plus c'est des beaux graphismes. C'est des visuels pas aboutis mais faits par des pros.

On comprend ici que la ressource est conservée mais non diffusée, que la dimen-

[204] L'Influx est le webmagazine de la bibliothèque.

sion collective de la production a été complètement absorbée par la question des droits de propriété et que la bibliothèque n'est plus en mesure ni de faire la valorisation/authentification de la participation, ni de faire de la médiation/éditorialisation[205] de ces produits en lien avec d'autres lieux et éléments de production de savoirs de la bibliothèque (de type l'Influx). En d'autres termes, une bonne partie de la dimension collective de la participation s'efface au profit de droits de propriété. D'une manière générale, au regard de ce qui est conservé de ces productions, la bibliothèque semble n'avoir pas pris la mesure de la valeur collective, voire communautaire, de ces produits, de ces biens.

Mémoire, savoirs, conflits

Peut-être faut-il y voir la difficulté de la bibliothèque à sortir d'une vision d'elle-même comme lieu de savoirs légitimes et vérifiés. La bibliothèque comme un lieu de savoirs en construction, qui appelle aux forces expertes et profanes pour réinterroger les formes, structure et accès de la connaissance, n'est pas du tout une perspective de la participation, faisant de celle-ci une pratique largement inaboutie. Et pourtant, on aurait presque pu faire de cette production et circulation des savoirs une quatrième intention, tant cette notion a fait l'objet de discours de la part des personnes enquêtées. En parallèle d'une intention attachée à l'expression des opinions dans l'espace public, les enquêtés ont signalé l'importance d'un travail sur la création des savoirs disponibles dans l'espace public, savoirs qui participent à la configuration des opinions publiques. Ainsi pour l'audiodescription, l'organisateur exprime son intention dans les termes suivants :
`Enquêté R1 : On pourrait le mettre aussi au niveau des communs, c'est une forme d'engagement d'un public, à produire un contenu, et le rendre disponible à tout le monde.`
Cette même idée est reprise dans le bilan pour parler de deux ateliers : I wheel share et Cherchez la femme :

> Difficile d'imaginer une société démocratique où les savoirs, dans toute leur diversité, ne circuleraient pas. Chacun-e peut tour à tour être émetteur ou récepteur de connaissances, d'informations, et ce va-et-vient des savoirs participe à la construction d'une cité plus lucide et plus "connectée"[206]

Cette notion de connexion doit nous interpeller. Cette variation dans l'intention relative à la liberté d'expression a toujours été manifestée par des organisateurs qui sont médiateurs numériques plutôt que bibliothécaires, et pour des projets qui prennent appui sur du numérique. Le numérique offre aujourd'hui une reconfiguration de l'espace public qui s'offre aux individus, mais aussi dans lequel la bibliothèque doit trouver sa place.

Or, hormis ces volontés manifestées dans des entretiens ou dans le bilan, le fait est que la conservation des productions de la participation fait souvent défaut et par conséquent rend difficile leur circulation.

[205] Sur quoi nous reviendrons dans les pages suivantes.
[206] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), *Projet Démocratie : Bilan*, op. cit.

Pour un certain nombre des événements étudiés, le manque de conservation du produit est clairement identifié comme relatif à des défauts de qualité de la production. C'est le cas dans la Fabrique de l'Info, sur cette première saison, où les vidéos et articles produits n'ont pas été à la hauteur des attentes, non pas forcément d'ailleurs en raison des participants, mais en raison de la capacité des animateurs invités à faire produire quelque chose de qualité, quelque chose de partageable. Est-ce que la production peut-être considérée comme un objet de savoir utile aux publics ? Il semble que la valeur de la production soit mesurée uniquement à l'aune de sa valeur d'usage possible immédiat, et non pas comme s'inscrivant dans un temps long. La valeur de la participation est à cet égard tout à fait comprise comme valeur d'expérience, qui ne peut se reproduire, ou alors ailleurs et autrement. Et pourquoi pas : l'expérience sensible, dont parle Jacques Rancière par rapport au théâtre [207] peut se retrouver ici dans la participation. Il ne conviendrait donc pas de garder la trace du spectacle de Lili Lucas dont la rediffusion accessible par la bibliothèque ne recréerait en aucun cas les conditions de découverte de ce spectacle en plein air, au beau milieu d'une place publique traversée par des flux de passants descendant et montant des bus et trams alentours. La reproduction de l'événement ne serait jamais qu'un témoignage de seconde main, ne permettant ni l'expérience sensible de la participation, ni de disposer d'un objet de savoir suffisamment légitime pour rejoindre les collections. Et c'est de cette apparente contradiction que les bibliothécaires interviewés se font involontairement l'écho.

Enquêté I3 : Les gens produisent des choses pendant "Démocratie au travail", et ça a ensuite un impact chez eux, dans leur boîte par exemple, mais pas à la bibliothèque. On n'est pas obligé de tout vouloir ramener à la bibliothèque.

Enquêté M1 : Mais moi je ne considère pas grave que ce soit éphémère. Ce n'est pas important qu'il y ait la mémoire de ça par ces papiers que finalement on va collectionner et qu'on pourra même les numériser, qu'il n'y aura personne qui va jamais les regarder.

Enquêté P1 : Mais peut-être que ça défriserait certains collègues aussi, de faire rentrer ce genre de chose [produits de la participation] dans Numélio, mais pourquoi pas. Quand tu vois que les photos *Silos*, donc l'expo qui a lieu actuellement[208], ça ne peut pas rentrer dans *Photographes en Rhône-Alpes*[209]. On n'a pas bien compris pourquoi mais celle qui gère n'a pas très envie. Personne ne voit mais bon, c'était juste pour montrer que ce n'est pas évident pour tout le monde.

Ceci nous amène à interroger le potentiel patrimonial de ces participations. Si elles trouvent leur place comme objets méritant d'être conservés, quelle peut-être leur place au sein de la bibliothèque ? Témoignages de la participation ? Témoignage d'une bibliothèque ancrée dans son temps ? Nouveaux objets de savoirs ? Si la bibliothécaire

[207] Rancière, *Le spectateur émancipé*, op. cit.

[208] une exposition de photos du silo prises par des usagers, alors autorisés à pénétrer dans cet endroit habituellement inaccessible.

[209] Une collection de la bibliothèque numérique de la BmL.

précédemment citée montre des réticences à valoriser ces productions, c'est que ce qui peut faire l'objet d'une reconnaissance de la part des institutions culturelles passe par des critères, qu'il convient peut-être de réinterroger. Paquette rappelle qu'un objet patrimonial ne se révèle jamais comme tel par essence[210]. Il est forcément le résultat d'une production de sens donné à l'objet, production qui est non seulement contextualisée (ce qui vaut patrimoine, ne le vaudra peut-être pas demain [211]), mais encore marquée par les dominations sociales qui font jeu sur la validation des objets par et dans une culture. Dès lors, on peut se demander si la bibliothèque, en ne conservant qu'à la marge les productions de la participation, ne fait pas la preuve d'une adhésion à une définition du patrimoine très descendante. Une piste pour sortir de ce cercle de légitimation réside peut-être dans de nouvelles approches du patrimoine, dont Paquette nous dit qu'elles :

> favorisent une conception de ce dernier qui inaugure une rencontre interculturelle où le projet de connaissance (totalisation) occupe une place bien secondaire. L'objectif ainsi n'est pas tant un « devoir de mémoire » qu'un « devoir de rencontre d'autrui ».[212]

Il s'agirait alors de prendre comme objet de patrimoine ce qui fait mieux découvrir et sentir l'autre, l'altérité des concitoyens. Il ne serait pas du ressort de la bibliothèque d'expliciter cette altérité, mais en donnant l'accès à ces produits de permettre un deuxième niveau d'expérience, non plus celle sensible de la participation et de sa propre capacité à agir, mais celle tout aussi sensible de la rencontre avec la diversité de la communauté, pour que celle-ci puisse se construire dans des objets qui ne figent pas ses valeurs, mais bien au contraire les bousculent. Évaluer la participation en bibliothèque passerait donc peut-être par la mesure de l'accès donné à ces productions comme des éléments de preuve d'une institution culturelle qui reflète réellement son territoire, non pas dans la décalcomanie des cultures locales, mais dans la valorisation de leur capacité à informer le patrimoine. Il s'agira de porter une véritable attention aux habitants, non pas seulement en veillant à leur présence dans les collections par des textes dont l'édition fait légitimité, mais en veillant à la reconnaissance mutuelle des citoyens par leur capacité à agir. Là encore, ancrée dans le temps et l'espace, la bibliothèque peut jouer sur plusieurs niveaux d'écho de la parole des habitants.
Qui dit écho, dit répercussions. Que les habitants prennent la parole ici et maintenant n'est pas la même chose qu'intégrer cette parole à une collection. Plusieurs enjeux font question : d'abord le temps. Le temps de la prise de parole est événementiel, le temps de la collection s'inscrit dans une durée certaine. C'est d'ailleurs sur cette question de l'obsolescence du livre sur Hillary Clinton, qu'a porté le deuxième débat de la Nuit de

[210] "Le patrimoine est produit, il n'est pas découvert ou simplement révélé" Jonathan Paquette and Robin Nelson. "Éthique et politiques du patrimoine : regards sur la notion de responsabilité". fr. In: *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale* vol. 19, n 2 (Nov. 2017). ISSN: 1488-0946. DOI: 10.4000/ethiquepublique.3019, paragraphe 6

[211] ce qui conduit d'ailleurs Paquette à questionner l'impact de la notion de développement durable sur la détermination du patrimoine : « Ensuite, on peut s'interroger sur la temporalité qu'introduit le développement durable, car il introduit une obligation à l'égard du futur qui suggère un caractère transcendant des normes et des valeurs patrimoniales. Le patrimoine d'aujourd'hui doit-il être le patrimoine de demain ? Autrement dit, implicitement, la stratégie de la durabilité détermine (aujourd'hui) les valeurs patrimoniales du futur (de demain) »ibid., paragraphe 24

[212] ibid., paragraphe 29

la Démocratie à la bibliothèque. Qu'est-ce qui fait la valeur temporelle de cet ouvrage ? Ou il n'a plus de valeur parce qu'elle a perdu les élections et dès lors on le désherbe, ou il a de la valeur parce qu'elle était la première femme candidate et on doit le garder comme témoin d'une époque, jalon historique. La première limitation à l'intégration de ces productions et de ces paroles dans les collections est donc celle de la reconnaissance de la valeur sur la durée, ce qui nous ramène à nos remarques sur la patrimonialisation comme mémoire. À quoi voulons-nous donner écho et inscrire dans un temps prolongé à l'événement ? La question du temps nous entraîne vers celle de l'accès. Ce qui se passe dans l'événement n'est finalement accessible qu'à ses spectateurs, à moins d'en avoir des témoins. Lorsque le témoin est un passant ou un journaliste, la parole est toujours considérée comme subjective, singulière. Lorsque c'est la bibliothèque elle-même qui s'en fait le témoin, cette parole se voit conférer un caractère d'objectivité, lié au fait que la bibliothèque est supposée être à la fois neutre et garante d'un discours sur la pluralité qui peut être endossé par son gouvernement (local), voire supposée être la voix du gouvernement. Dès lors que la bibliothèque se fait témoin d'un discours qui ne semble plus garantir cette neutralité, les élus et les bibliothécaires entrent en conflit d'interprétation du rôle de la bibliothèque. À plusieurs reprises le programme Démocratie a suscité des désaccords entre les membres du comité de pilotage et la mairie. Un membre du comité de pilotage fait remarquer très justement la difficile articulation entre un rôle d'énonciation d'idées par la bibliothèque et la visibilité de cette énonciation, ce qu'on retrouve notamment dans l'étude faite par Peter Lor de la relation entre visibilité et conflit[213]. Exposer, c'est mettre sur la place publique, non seulement ces paroles, mais aussi le geste même de les avoir mises. Donner la parole revient à prendre la parole ; exposer revient à s'exposer.

> Enquêté I3 : Donc « démocratie » a rendu visible cette dimension de la bibliothèque et l'a portée de manière intensive pendant cinq mois. Ce qui est intéressant, et on l'a soulevé pendant le bilan, c'est que tant que ça n'atteignait pas ce niveau de visibilité, ce n'était pas un problème, mais dès que ça a atteint ce niveau-là, et qu'on a dû faire passer les éléments de communication, le caractère éditorial du programme, sur la crise de la démocratie, comment la dépasser, les invisibles, etc. ça a posé problème. Car au-delà des contingences politiques, du contexte, je pense qu'une partie des élus n'attend pas la bibliothèque sur ces questions-là. Elle ne doit faire que du culturel. Et ça s'est révélé pendant « Démocratie ». Ça pose des questions en terme d'advocacy : qu'est-ce qu'on doit faire si on veut que la bibliothèque soit définitivement ce lieu-là, ce forum dans la cité ? Qu'est-ce qu'on doit porter comme discours pour que ce soit accepté, y compris par les élus ?

Au fil de notre terrain à la BmL, nous avons constaté quatre conflits d'interprétation sur le rôle de la bibliothèque, toujours liés à des moments de visibilité de la bibliothèque. Le premier est lié à un éditorial rédigé par le comité de pilotage lequel y écrivait que beaucoup s'accordent à dire que nous vivons une crise de la démocratie et que par conséquent la bibliothèque va s'intéresser aux modèles positifs proposés pour résoudre cette crise (et non pas à faire une liste de toutes les formes de cette crise). Le directeur

[213] Lor, "Risks and Benefits of Visibility", op. cit.

a refusé cet éditorial en expliquant que la bibliothèque ne peut annoncer une crise de la démocratie, quand bien même ce ne serait que pour dire que la constatation est faite par d'autres ou qu'il existe des alternatives. Le second conflit d'interprétation est au moment de la sortie des documents de communication autour du programme et en l'occurrence du programme détaillé. La mairie a demandé à relire, commenter et corriger ces supports de communication, alors même qu'au dire des bibliothécaires du comité de pilotage elle ne le fait jamais. Dans la lecture par la mairie du document, trois choses sont pointées comme faisant problème pour une institution publique : d'une part la mention des invisibles, d'autre part certains partenariats avec des laboratoires de recherche ou avec Médiapart considérés comme trop de parti-pris, et enfin le titre même de "Démocratie", que le directeur de cabinet du maire aurait volontiers remplacé par "République". Cet épisode a été vécu comme une ingérence de la mairie par la majorité des agents du comité de pilotage, qui y ont vu une méconnaissance et une incompréhension de leur rôle politique et enfin une manipulation, car pour ces agents ce rappel de leur neutralité s'est fait dans un contexte qu'ils ont considéré comme plutôt politicien que politique, puisque le maire de la ville de Lyon venait de prendre position pour le candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron. D'un autre côté, le directeur de cabinet de l'adjoint à la culture et une des membres du comité de pilotage ont souligné dans leurs entretiens le manque de pluralité des invités. On trouve à l'origine de ce conflit le problème (insoluble ?) de la bibliothèque garante de la pluralité et dans le même temps service et par conséquent porte-parole d'une municipalité. Cette difficulté s'est exprimée dans les entretiens par le rappel de l'engagement de la bibliothèque dans la cité et non dans les formes de la municipalité.

Enquêté I3 : Quel rapport à la neutralité, si la bibliothèque est ce lieu de vie dans une cité traversée par des contradictions politiques et des questionnements sociétaux forts ? Je pense qu'elle doit les porter, les donner à entendre et y travailler, mais elle doit aussi pouvoir le faire sans qu'on lui reproche de faire de la politique. Si c'est un espace d'émancipation et de débat, de vie ancré dans la cité, alors comment s'y prendre pour le rendre possible, pour que ce soit accepté, à notre échelle ?

Enquêté J2 : J'ai la même conviction sur le métier ...je sais bien qu'il faut rester dans les domaines du possible mais ça te mène à quoi ? Ça te mène à rien, à rien du tout. Et là encore ça te mène à nier la fonction de la cité, à alimenter ce pourquoi la cité n'est pas faite. C'est-à-dire qu'on n'a pas créé une municipalité parce que les gens avaient envie d'une direction des finances.

Le troisième conflit d'interprétation a porté sur le partenariat avec Mediapart. À une semaine du forum et de sa première soirée qui devait se faire avec Mediapart, ce dernier événement (l'organisation d'une soirée Mediapart avec la bibliothèque) a été annulé et le partenariat arrêté. La première réaction des agents hors du comité de pilotage a été de fustiger la mairie et son ingérence ; celle-ci aurait mis un terme au partenariat par désaccord politique. Or, c'est la bibliothèque qui a mis fin à ce partenariat et annulé la conférence. Depuis janvier 2016, le comité de pilotage a travaillé avec Mediapart, d'abord pour l'exposition "La France vue d'ici", ensuite par la création d'un blog Mediapart pour

l'événement Démocratie, et enfin pour cette conférence. L'objectif de celle-ci était de faire un live de Mediapart, comme ce média avait commencé à le faire fin 2015 à Grenoble sur un thème politique avec des intervenants élus, associatifs, civils, etc. À l'époque de la négociation avec la BmL, Mediapart s'engage à refaire un live sur les thèmes liés au programme Démocratie. Un an plus tard, Mediapart a multiplié ce type d'événement sur des points d'actualité en lien avec la campagne des présidentielles, et a gagné en audience et en reconnaissance en tant que média indépendant, bien que non neutre. Aussi, quand en janvier 2017, la BmL revient vers Mediapart pour discuter du contenu de la soirée politique, le conflit d'interprétation se fait de part et d'autre. D'une part les journalistes refusent de discuter du contenu arguant qu'il s'agit de leur liberté de journalistes de définir qui doit prendre la parole et sont du reste dans l'incapacité de penser un événement trop en amont de l'actualité, sans quoi leur soirée politique n'a plus aucun enjeu. D'autre part la BmL en tant que service public doit s'assurer qu'elle peut assumer la responsabilité du contenu qui sera proposé et travaille donc sur un temps totalement différent de celui des journalistes. Au final, une semaine avant la soirée politique, Mediapart annonce les invités, parmi lesquels la principale opposante au maire de Lyon et qui par ailleurs semblait prendre fait et cause pour un des candidats adverses du poulain du maire. La BmL se retrouve devant un live qui traite non plus de questions politiques comme la bibliothèque les entend (un grand thème général avec une pluralité[214] de points de vue), mais de questions politiques comme un journal d'actualité les entend, et donc avec une forte place pour les politiciens. À ce moment-là, la BmL décide que la bibliothèque peut assumer un débat politique, mais qu'elle ne peut pas en tant que service public assumer un débat politicien. On voit dans cet exemple que ce à quoi la bibliothèque donne voix rentre dans des logiques politiciennes qu'elle cherche à éviter à tout prix et qui pourtant la rattrapent toujours. Il y a là un regard étonnant porté sur la politique "politicienne", dont on pourrait croire, à entendre les bibliothécaires, qu'elle ne peut rentrer dans l'exercice de la pluralité d'une institution neutre. Au fond, seraient acceptables les idées diverses dès lors qu'elles sont suffisamment impersonnelles et détachées d'un exercice du pouvoir. Ceci nous évoque un texte de Denis Merklen au sujet de la bibliothèque comme lieu hors des conflits.

> Notre système politique exige que l'école et la bibliothèque soient délimitées comme un espace protégé des conflits, sociaux, politiques et religieux. Cet espace sanctuarisé est l'espace d'un individu séparé de sa sociabilité. Ainsi abstrait, l'individu est érigé en citoyen. École et bibliothèque se définissent de cette façon comme des espaces politiques selon une conception qui définit le politique dans le sens d'une « émancipation » de l'individu vis-à-vis de sa condition sociale, celle-ci étant conçue comme une « adhérence», comme quelque chose qui colle à la peau de l'individu et dont le sujet devrait se débarrasser pour aller libre de toute attache vers la citoyenneté.[215]

Le quatrième conflit est sur Porteurs de parole. Alors que l'adjoint au maire a félicité la bibliothèque pour l'animation installée devant les portes de l'hôtel de ville, la mairie

[214]Par pluralité dans le contexte des bibliothèques, on retiendra cette expression d'une des personnes interviewées qui me parle de "neutralité à tendance de gauche".

[215]Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, op. cit., pp. sq. 126

s'est opposée à la publication des photographies de ces panneaux dans le journal municipal. On comprend là que l'espace public créé par l'événement reste acceptable tant qu'il reste événementiel, donc non accessible après l'événement. Dès lors que l'espace public d'apparition de cette parole est renouvelé, par les photos ou par la conservation et l'intégration dans les collections, alors il institue ces paroles et ces actions politiques.

> Toute action, enfin, déploie avec elle un espace de visibilité où les acteurs se rendent manifestes. L'institution d'un espace d'apparence est à son tour paradoxale : un espace public est requis, qui soit politiquement garanti, pour que des actions puissent être menées ; mais cet espace naît lui-même des actions entreprises et qui le réactivent, l'infléchissent sans cesse. L'espace d'apparition dévolu à l'agir politique est ainsi institué par un jeu d'actions politiques instituantes réitérées. C'est de l'incessante série d'actions contestatrices que dépendent la préservation et la réactivation de l'espace institué pour l'action politique ? L'institution politique de cet espace et sa constitution juridique sont tout autant tributaires de l'activité citoyenne que celle-ci l'est de celles-là.[216]

Réitérer l'expérience par la trace revient à institutionnaliser ces paroles. Or de cela la mairie ne veut pas, non pas tant du fait de la teneur de ces paroles, mais parce que la bibliothèque n'est pas considérée comme un espace public instituant. L'enjeu n'est pas tant la parole, que les possibilités d'une communauté instituée par la prise de parole, plutôt que par l'élection. Garder les traces des productions de la participation relève donc de la possibilité pour la bibliothèque de garantir un espace public et un monde commun et d'incarner elle-même cet espace public, à la fois événementiel et inscrit dans le temps.

Vers des biens communs

Cette inscription dans le temps suppose que la production puisse non seulement être accessible, mais réutilisée, transformée, à nouveau ressaisie dans un processus de création et de production. Espace public, la bibliothèque ne sera pas le lieu de conservation de biens publics, c'est-à-dire de biens appartenant moralement à toute la nation, mais conservés et gérés par l'État ou un gouvernement local, qui définit les règles aussi bien de la conservation que de l'accès. Espace public, elle devient alors le lieu de biens communs, c'est-à-dire de biens produits par la communauté (non plus l'idéal national, mais la force productrice collective), conservés et mis à disposition par la bibliothèque pour que la communauté puisse à nouveau s'en saisir et transformer ces savoirs. En ce sens, évaluer la participation en bibliothèque sera évaluer la responsabilité de la bibliothèque envers non pas la définition du patrimoine, mais envers ce que transmet et porte ce qui fait l'objet d'une patrimonialisation pour une communauté qui non seulement produit, mais a accès et entretient un objet de savoir. Une participation réussie en bibliothèque sera une participation qui génère des biens communs de la connaissance.

> C'est cette question de la place des communautés productrices ou utilisatrices des communs du savoir qui les distingue des biens publics.[217]

[216] Tassin, *Le maléfice de la vie à plusieurs*, op. cit., p. 252

[217] Hervé Le Crosnier et al. "Vers les « communs de la connaissance »". fr. In: *Documentaliste-Sciences de l'Information* Vol. 48.3 (Nov. 2011), pp. 48–59. ISSN: 0012-4508, paragraphe 15

Charlotte Hess définit les communs comme « des ressources partagées par un groupe de personnes et qui sont vulnérables aux dégradations et aux enclosures » [218] et Hervé Le Crosnier qualifie ces enclosures et dégradations possibles des communs de la connaissance comme liées à la pollution de l'information (à lier aux fake news par exemple) ou aux mécanismes de contrôle et de gouvernance [219]. On appelle donc enclosure tout ce qui limite l'accès et la réutilisation de ces biens communs, qui par conséquent doivent être protégés.

Les communs de la connaissance ont une place à part dans le monde des bibliothèques et notamment en France. D'abord parce que Charlotte Hess mentionnée précédemment est une bibliothécaire américaine, qui a travaillé avec Elinor Ostrom, à l'origine du concept de communs et récompensée pour cela par un Nobel d'économie en 2009, pour définir le concept de communs de la connaissance dans un ouvrage de 2007 qui a fait date : *Understanding knowledge as a commons: from theory to practice*. Très rapidement et en suivant, les communs ont eu un écho très fort pour les bibliothèques, qui se sont d'abord demandé si elles étaient elles-mêmes des communs. Lionel Dujol, qui a dirigé un ouvrage sur les communs et les bibliothèques[220],y répond par la négative : les bibliothèques ne sont pas des communs du savoir, et ce parce qu'elles gèrent les savoirs de manière autoritaire, en tant que biens publics, en revanche, rien ne les empêche d'être ce qu'il appelle "des maisons des communs du savoir"[221]. La relation entre les communs et les bibliothèques est donc centrée sur ce que la bibliothèque fait des savoirs dont elle est dépositaire et notamment de ceux produits par la communauté, c'est-à-dire un ensemble de personnes qui en produisant partagent. Le sommaire de l'ouvrage dirigé par Lionel Dujol montre trois objets de savoirs qui permettent à la bibliothèque de se saisir de cette question : les données et l'open data, les publications scientifiques et l'open science et enfin les productions collaboratives (qui fait ici l'objet de notre intérêt). Dans le même ordre d'idées, l'Association des Bibliothécaires de France a lancé sa charte Bib'Libre en 2015. Cette charte, qui conduit à donner un label aux bibliothèques qui s'engagent dans ce chemin, a été faite notamment grâce au travail de Lionel Dujol au sein du bureau national à l'époque. Elle définit que la bibliothèque est une garante de l'accès à l'information et fait de l'accès libre le cœur de l'exercice bibliothéconomique actuel. Ce texte propose huit droits des publics à accéder à l'information, dont le numéro sept : "Le droit d'accéder,

[218] Charlotte Hess. "Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche". français. In: *Libres savoirs: les biens communs de la connaissance : produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle*. Ed. by VECAM. Caen, France: C&F éditions, 2011, pp. 33–54. ISBN: 978-2-915825-06-0

[219] « Menacé de toute part, tant par les politiques (de la Chine et sa muraille électronique jusqu'à la Grande-Bretagne qui veut pouvoir bloquer les réseaux sociaux, en passant par l'Égypte qui « déconnecte Internet » lors des événements du printemps 2011) que par les industries du réseau (télécommunication et câblo-opérateurs), le bien commun de la connexion généralisée et de l'unicité de l'Internet a besoin d'un nouveau débat sur sa gouvernance. »Crosnier et al., "Vers les « communs de la connaissance »", op. cit., paragraphe 9

[220] Lionel Dujol, ed. *Communs du savoir et bibliothèques*. français. Paris, France: Éditions du Cercle de la librairie, 2017. ISBN: 978-2-7654-1530-5

[221] "La bibliothèque, une maison des communs du savoir". français. In: *Communs du savoir et bibliothèques*. Ed. by Lionel Dujol. Paris, France: Éditions du Cercle de la librairie, 2017, 35 à 38. ISBN: 978-2-7654-1530-5

de réutiliser, de créer et de diffuser des communs du savoir"[222]. Ce droit numéro sept est défini comme tel :

> Nous parlons de communs de la connaissance dès lors qu'il existe une activité collective pour créer, maintenir et offrir en partage des savoirs. Les bibliothèques soutiennent et facilitent leur diffusion et leur production :
>
> - en donnant un accès et une possibilité de réutilisation libre et gratuite du domaine public numérisé, en vertu de la réglementation en vigueur ou du versement volontaire de l'auteur à ce domaine public ;
> - en valorisant l'accès libre aux travaux de recherche et aux œuvres culturelles financées par des fonds publics lorsqu'ils sont disponibles en version numérique ;
> - en valorisant auprès de leurs usagers les œuvres placées sous licence libre ou de libre diffusion par leurs auteurs, sans discrimination par rapport à l'offre commerciale de contenus ;
> - en plaçant leur propre production originale de contenus sous une licence libre ;
> - en encourageant une politique active d'ouverture de leurs données publiques sous une licence ouverte compatible avec les principes de données ouvertes et comportant une clause de partage à l'identique ;
> - en facilitant en leur sein l'expérimentation de production contributive de savoirs de tous types.

Les productions de la participation dont nous parlons depuis le début de cette sous-partie rentrent non seulement tout à fait dans la définition des communs posée dans cette charte, mais encore dans l'engagement demandé aux bibliothèques de faciliter ces expérimentations, d'y donner accès à la consultation et à la réutilisation. La bibliothèque participative est donc pleinement accomplie lorsqu'elle devient à la fois espace public d'exposition et maison des communs pour une mise à disposition et une activation des savoirs qui n'est pas suffisante dans la notion d'exposition. Cependant, porté par des militants des communs[223], de l'Internet libre et du numérique, la vague des biens communs a touché les bibliothécaires les plus réceptifs (au sujet et aux arguments des défenseurs des communs), en témoignent l'impact sur la charte Bib'libre de l'ABF, l'engagement des bibliothécaires dans la formation des usagers aux logiciels libres ou dans l'alimentation de Wikipédia, sans peut-être réussir à toucher la bibliothèque elle-même. Les bibliothécaires ne travaillent que rarement en interne avec des logiciels libres, ne portent pas une attention particulière aux biens communs de la connaissance hors du numérique et ne font pas de cette notion un enjeu fort pour repenser la manière dont la bibliothèque s'intègre dans

[222] Association des Bibliothécaires de France (ABF), *Charte bib'lib' : Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques*, op. cit.

[223] Il ne faut pas voir dans le mot "militant" une réduction de la légitimité de ces bibliothécaires à parler. Au contraire, les bibliothèques se sont construites avec les militants de la lecture publique et le terme militant a pendant longtemps été un des qualificatifs normal du bibliothécaire. Le fait d'avoir mis de côté ce militantisme au profit d'une approche gestionnaire et managériale n'empêche en aucun cas de s'en saisir à nouveau.

l'écosystème du savoir. Or l'enjeu semble fort tant cette notion amène naturellement à intégrer la participation au mode de gouvernance d'une institution de savoirs, et tant la participation est elle-même productrice de biens communs. Par conséquent, nous avons fait le choix de ne pas centrer notre approche générale de la participation sur cette notion, tout au long de la thèse. Il pourra nous être reproché de ne pas en avoir fait, par exemple, une quatrième intention à la mise en œuvre de la participation. Pourtant, nous pensons que la notion de biens communs de la connaissance a plus volontiers sa place ici en possibilité ouverte par la participation qu'en explication de sa mise en œuvre et ce pour trois raisons.
D'abord elle n'a jamais été abordée dans les entretiens, alors même qu'une des entrées du Programme Démocratie était la notion de communs. Ensuite l'articulation entre biens communs et participation nous semble relever bien plus d'un cercle vertueux qu'il convient encore de mettre en place que d'une effective et consciente intentionnalité qui ferait des biens communs le point de départ de la participation. Enfin si de nombreux bibliothécaires s'inquiètent, et depuis longtemps, de la crise que représente la tragédie des communs, cette crise n'a pas encore pris dans la société française et dans ses représentations la même valeur d'inquiétude et de ressentiment que les crises de la sociabilité, de la représentation politique et du débat démocratique. Parler des biens communs en conclusion nous offre par ailleurs l'opportunité de lier les biens communs de la connaissance au besoin de la bibliothèque de se considérer comme un espace d'utopies et d'en assumer la responsabilité, en écho avec l'expression de Valérie Peugeot sur les biens communs de la connaissance comme utopie pragmatiste. Cependant, il nous aurait semblé illusoire de ne pas tenir cette utopie pour autre chose que ce qu'elle est aujourd'hui, à savoir un chemin pour beaucoup, mais encore ignoré du plus grand nombre et encore très peu emprunté dans tous les cas, ce qui ne permet pas suffisamment de voir naître de nouvelles cartes d'exploration des relations des objets de savoirs aux lieux de savoir. C'est sur ces cartes qu'il convient de se pencher maintenant, pour voir comment la bibliothèque peut investir ces productions collaboratives dans une cohérence forte avec son travail de collection et patrimonialisation, et pour cela nous nous intéresserons à la notion d'éditorialisation.

Éditorialisation

L'usage du mot éditorialisation est assez concentré sur le paysage francophone des sciences de l'information. L'éditorialisation a (ou a eu) ses théoriciens, et notamment Marcello Vitali-Rosati, et d'autres comme Michaël Sinatra ou Louise Merzeau. Cette démarche s'inscrit dans le contexte des problèmes que pose le document numérique à toute la chaîne de production, de validation et de diffusion du savoir[224]. L'éditorialisation cherche à répondre aux questions suivantes : comment structurer les documents numériques ? Comment chercher et trouver des documents numériques ? Comment créer à partir des documents numériques ? Comment relier ces documents les uns aux autres ? Vitali-Rosati, Sinatra, Melançon en donnent en préambule du colloque sur l'éditorialisation de 2015 une définition complète et complexe :

> Ce nouveau processus qui fait interagir des contenus (ou des ressources), un

[224]Marcello Vitali-Rosati, Mickaël E. Sinatra, and Benoît Mélançon. *Introduction au colloque "Éditorialisation et nouvelles formes de publication"*. fr-FR. http://editorialisation.org/?page_id=68. site du colloque. 2015

> environnement technique (le réseau, les serveurs, les plateformes, les CMS, les algorithmes des moteurs de recherche), des structures et formats (l'hypertexte, le multimédia, les métadonnées), et enfin des pratiques (l'annotation, les commentaires, les recommandations sur les réseaux sociaux).[225]

Une définition plus simple et plus facile d'appréhension est donnée par Arnaud Laborderie : "Pratiques de publication et d'accessibilité des contenus sur le web"[226]. Cette définition est tout à fait satisfaisante à condition de prendre la mesure des enjeux[227] posés par cette publication et cette accessibilité en termes de structures (données, indexation,droits), recherche (validation, autorité), création (appropriation, enrichissement, authenticité) et lien (sens, curation et espace public numérique). Passé cette définition, il convient d'ajouter encore que les bibliothèques se sont déjà emparées de cette question, avec pour modèle du genre en France Gallica, mais aussi tous les projets d'humanités numériques dans lesquels les bibliothèques se sont engagées et les projets de publication en ligne (publication de la recherche avec les incubateurs de revue ou publication généralistes avec les webmagazines). Pour autant, les pratiques et recherches sur l'éditorialisation restent inconnues de la majorité des bibliothécaires. On appellera traces éditorialisées toutes les traces des productions intégrées soit dans les collections, soit dans les posts sur les réseaux sociaux pour tisser une toile de cohérence et de sens entre ce que la participation a produit et le reste des objets de savoirs que la bibliothèque médiatise par l'accès qu'elle lui donne dans la bibliothèque physique ou numérique et qui ouvrent ces savoirs à une réappropriation. Or nous n'avons trouvé aucune trace de ce type. Lors d'un entretien un bibliothécaire nous signalait son intérêt pour les notions de sérendipité et de dissémination des productions. Il concluait sa réponse de la façon suivante :

`enquête Q1 : Faudrait en faire quelque chose, mais quoi ? C'est une bonne question : une grand œuvre, une petite œuvre ?`

La question est effectivement bonne, car il ne s'agit pas tant de diffuser l'objet de savoir tel quel, mais bien de l'intégrer dans quelque chose qui le dépasse, qui lui donne sens, ou qui de par cet ajout prend sens. Il s'agit bien de voir le devenir actif d'un bien commun (résultant de la participation) et dans le même temps d'offrir ce devenir à la communauté productrice en premier niveau ou en second niveau (ou au millième niveau[228] de proximité avec la production originale). C'est là, dans la transformation d'un bien commun en une œuvre que se joue l'éditorialisation. Par celle-ci, un document numérique (texte, image, vidéo, carte, etc.) trouve sa place dans la grande collection du web. Il ne s'agit pas de simple publication sur les réseaux sociaux, auquel cas l'éditorialisation ne mènerait qu'à produire de nouvelles traces communicationnelles de la participation. Avec l'éditorialisation, Marcello Vitali-Rosati invite à repenser les systèmes d'autorité dans l'espace public numérique. Avec son équipe, Vitali-Rosati a travaillé sur un projet

[225] ibid.

[226] Arnaud Laborderie. "Éditorialisation des bibliothèques numériques : le cas des Essentiels de Gallica". fr. In: (Nov. 2015)

[227] enjeux tout à fait posés et développés par Laborderie dans son article limpide sur Gallica.

[228] Comme Gotlib qui dessinait les niveaux de plus en plus profonds d'une même blague, celle du type qui scie la branche sur laquelle il est assis, on peut dessiner des niveaux d'appropriation de plus en plus profond d'un bien commun de la connaissance.

appelé "Réécrire la Transcanadienne à l'ère numérique". Le projet part de la constatation qu'aujourd'hui notre connaissance d'un lieu, avant son expérience physique, se fait sur le web, qui nous fournit un lot non seulement d'images, mais encore de symboles, de récits, etc. Vitali-Rosati et son équipe ont décidé d'épuiser la Transcandienne, en référence à la "Tentative d'épuisement d'un lieu parisien" de Perec [229]. La Transcanadienne est cette route qui traverse le Canada, et qu'ils ont documentée tout leur voyage par des productions numériques. Leur objectif était d'observer comment on pense l'espace aujourd'hui avec et par ce à quoi nous avons accès et nous produisons sur le web.

> ... le numérique constitue autant un outil de représentation que de production de l'espace. Il nous semble indéniable, en effet, que notre regard et notre expérience d'un territoire tel que celui de la Transcanadienne – de même que notre façon de l'organiser en l'écrivant – sont profondément structurés par les outils numériques et leurs agencements.[230]

C'est dans ces jeux de sens donnés aux espaces, dans le cas présent, mais en fait de toutes choses, que la publication sur le web est en fait un travail d'édition du réel, ce qu'on appellera donc l'éditorialisation. C'est aussi dans ces jeux que naissent les autorités. Or quelles sont-elles sur le web ? D'un côté les grandes compagnies du numérique qui sont les plus en situation de définir par leurs choix économiques, leurs algorithmes, etc. le sens que nous pouvons donner aux choses sur le web. D'un autre côté, tous les individus qui ont de l'audience et de l'influence sur le web, et dont les productions ont d'autant plus de valeur qu'ils ont d'audience. Comment dans ce paysage la bibliothèque peut-elle trouver sa place ? Peut-elle faire preuve d'une autorité sur le web, qui tiendrait aussi bien à l'autorité qu'elle a dans le monde physique, à la fois en tant que lieu de savoirs et en tant que spécialiste de la recherche documentaire, qu'à sa capacité à proposer des produits de la communauté, des communs de la connaissance ? À l'heure actuelle, la bibliothèque n'a pas pris sa place dans l'espace public numérique et notamment sur les réseaux sociaux, exploités uniquement comme relais de diffusion des actualités de la bibliothèque. En diffusant sur les réseaux sociaux au fil de l'actualité de la société (et non de la bibliothèque) des contenus, produits par des experts ou par des profanes, susceptibles d'apporter au débat à la fois des savoirs, des sources et des références, et épuiser à son tour ce qu'elle peut dire d'un événement, la bibliothèque pourrait alors assumer une position d'autorité, qu'elle se refuse pour l'heure à endosser.

Il nous semble que ce faisant, la bibliothèque témoigne d'une part d'une incompréhension des enjeux liés à la mise en intelligibilité du monde et d'autre part d'une résistance au fait d'incarner ce rôle. Pourtant plusieurs textes les y ont exhortés. Déjà en 2002, par rapport à l'offre et à la demande et dans un contexte de développement d'Internet et de la masse des informations accessibles, Anne-Marie Bertrand écrivait :

> En termes de pratiques professionnelles les bibliothécaires semblent s'orienter vers une adaptation plutôt que vers une révolution. Ils créent de nouvelles com-

[229] Georges Perec. *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*. français. Paris, France: Christian Bourgois, DL 2008, DL 2008, cop. 1975. ISBN: 978-2-267-01959-9

[230] Marcello Vitali-Rosati. *Réécrire La Transcanadienne à l'ère Numérique*. https://ecrituresnumeriques.ca/fr/2016/4/7/Reecrire-la-Transcanadienne-a-lere-numerique. Académic. 2017

> pétences de sélection ..., de nouvelles médiations ..., de nouveaux services .... Ils font évoluer leurs pratiques bibliothéconomiques anciennes : sur Internet, aujourd'hui, il s'agit toujours de rechercher (accéder plutôt qu'acquérir), décrire et si possible archiver. Mais rien de révolutionnaire dans ces pratiques : les bibliothécaires ne sont pas (pas encore) de véritables portails où les bibliothécaires joueraient un rôle de producteurs ou d'éditeurs.[231]

À nouveau en 2009, lors d'une journée d'étude sur l'horizon 2019 pour les bibliothèques, Robert Damien interrogeait ce que représentait Internet pour les bibliothécaires : est-ce la réalisation de la bibliothèque protestante, cette bibliothèque sans intermédiaire ? sans prescripteurs ? Ou au contraire, Internet nous encourage-t-il à « produire une nouvelle raison bibliothéconomique ? » qui produirait et fournirait des "outils scripturaux et lectoraux par lesquels nous accédons à la connaissance"[232] ?

> En 2019, il y aura peut-être des bibliothécaires capables de nous diriger à l'intérieur de ces mécanismes fonctionnels d'intelligibilité (...) des spécialistes des médiations informatiques (...) pour construire une nouvelle cité, une nouvelle organisation politique.[233]

L'absence de traces éditorialisées semble dessiner une bibliothèque qui ne voit pas dans la participation qu'elle organise l'occasion de rendre plus intelligible encore le monde dans lequel nous vivons, en l'éclairant certes d'une lumière bien spécifique et spécifiable : celle produite par un groupe réduit s'étant réuni sur le sujet à la bibliothèque et déjà réécrite par la bibliothèque elle-même. Ce que cette absence nous dit, c'est finalement le refus de la bibliothèque de se penser elle-même comme productrice et par conséquent comme participant à son tour de l'ensemble des opinions qui circulent sur le web.

> We editorialize things and not information about things. Furthermore, the editorialization of the world is more relevant than the editorialization of content.[234]

L'éditorialisation est finalement l'opportunité pour la bibliothèque d'ouvrir sa maison des communs à tous, sur des scènes publiques qui dépassent ses frontières habituelles. Or la prescription pose problème aux bibliothécaires, l'autorité les interroge. Or on ne peut que s'en étonner tant la bibliothèque n'a jamais rien fait d'autre, aussi bien quand elle construit ses collections que ses systèmes de classement. Et pourtant la question est source de conflit intérieur pour les bibliothécaires, en témoigne cet extrait d'entretien avec un bibliothécaire questionnant son propre rejet de la prescription.

```
Enquêté J2 : Pendant le projet Démocratie, pendant un échange avec un
éditeur un jour. C'était la patronne ...et on parlait comme ça. Et je lui
disais que nous on travaillait les problèmes d'offre et de demande et qu'on
essayait d'être plus orienté public et d'être plus proche de la demande du
```

[231] Bertrand, *Les bibliothèques municipales*, op. cit., p. 94
[232] Robert Damien. *Emancipation et citoyenneté*. fr. Enssib, 2009
[233] ibid.
[234] Marcello Vitali-Rosati. *Editorialization and publication sphere: the case of the Trans-Canada Highway*. fr. blogPost. Apr. 2017

public. Elle me regardait et elle était stupéfaite « mais pourquoi vous faites une chose pareille ? » [rire] et je lui ai fait : « parce que, enfin la prescription c'était quand même au 19ème ! » et elle : « mais non, mais la bibliothèque elle doit prescrire, la bibliothèque elle doit dire. Comme nous, les éditeurs on choisit les manuscrits". Et, et, ce n'est pas inintéressant, ça.

Or ce qui inquiète les bibliothécaires dans les nouvelles formes de prescription, c'est que créer une collection requiert, au moins par principe, une neutralité que l'éditorialisation ne peut avoir. Dès lors qu'on édite, on donne une forme, on pose quelque part plutôt qu'ailleurs, on interagit avec un ensemble de connaissances déjà en circulation et dans lesquelles on ajoute un nouveau son de cloche, un nouvel ensemble de significations. Or cela est-il cohérent avec la dimension neutre de la bibliothèque ? avec son aspiration à l'objectivité, quand bien même on la sait tout à fait illusoire, comme le sait et le dit ce bibliothécaire interrogé sur le devenir des enregistrements de la webradio, mais qui n'en exprime pas moins son souci.

Enquêté I1: Parce que capter des paroles, tu peux dire que c'est de la mémoire orale de la bibliothèque et que c'est de l'archive et que l'archive, c'est de la bibliothèque. Mais par contre le montage, le discours que tu construis à partir d'autres discours là pour le coup t'es vraiment très très proche d'une construction, tu es dans un discours, que tu le veuilles ou non. Même si tu essayes de rendre les choses à peu près objectives, mais tu ne l'es jamais, ce n'est pas possible.

La combinaison entre communs et éditorialisation peut nous permettre de dépasser ce conflit intérieur sur la prescription. Oui, la bibliothèque peut être une autorité et prescrire, d'autant plus qu'elle peut prescrire des objets de savoirs produits par la communauté et réofferts à celle-ci pour appropriation et transformation. C'est un renouvellement de son exercice de prescription, repensé à l'aune de la participation et d'un monde qui s'exerce aussi bien dans des espaces publics physiques que numériques. Cela signifie également une prescription qui n'est pas un regard sur le monde, dont la bibliothèque serait seule maître, mais qui d'une part est aussi une diffusion de la parole captée et de la liberté de parole exercée et d'autre part une ouverture à ce que d'autres voix se fassent entendre et s'exercent.

> Our web publications allowed us to gather a community of subscribers that accompanied us along our course, helping and even sometimes participating in writing it. In this way, editorialization appears like a form of what we refer to as "designing for loss of control", meaning that it consists of setting up a device that would soon no longer be under our control. It exceeds its creators and gains autonomy; it functions on a principal of implication – other ideas, other people, other desires.[235]

Assumer son rôle de prescripteur revient finalement à lâcher prise et à admettre que cette prescription ne prend de sens que dans une société que nous ne maîtrisons pas et

[235] ibid.

dont nous ne sommes pas les seuls pourvoyeurs d'intelligibilité. Alors, c'est avec humilité que les bibliothécaires pourront se ressaisir de ce rôle de conseillers ou de médecins, qui ne construiraient leur prescription que sur une mobilisation et une intelligence collective qu'ils pourront incarner. En 2014, dans les réponses au questionnaire envoyé aux bibliothèques de la région Rhône-Alpes (voir en annexe III, 405), à la question sur le rapport entre participation et espace public (entendu comme espace ouvert, libre à tous, où l'échange est la discussion rendent possible le débat démocratique), les 74 bibliothèques ont répondu[236] que :

- la participation repositionne la bibliothèque dans l'espace public : 82,4%
- la participation recrée de l'espace public : 66,2%
- la participation modifie le rôle des acteurs dans l'espace public : 51,4%
- la participation fait entrer dans la bibliothèque des conflits extérieurs : 12,2%
- la participation ne change rien à la forme actuelle de l'espace public : 4,1%

Nouveau rôle pour la bibliothèque ou rôle amplifié, la participation à la création de contenu et à sa diffusion et dans le même temps transformation de l'espace public physique ou numérique mettrait la bibliothèque au cœur de ce qu'Yves Sintomer appelle une nouvelle révolution démocratique. Une révolution, qui s'appuie sur des réseaux, et dont l'objet n'est pas tant la prise de pouvoir, que la possibilité de prendre la parole, de mener les débats, de créer aussi bien des « moments agonistiques » que des « moments de consensus »[237].

D Conclusion de "Bibliothèques, participation et débat démocratique"

Le devenir des traces de la participation et notamment leur éditorialisation nous montre comment la bibliothèque peut aller au bout de l'expérience de liberté d'expression et de parole libre. En donnant la parole et en intégrant ces paroles dans les jeux d'intelligibilité du monde auxquelles elle se livre, la bibliothèque ne fait pas que transformer les individus en membres d'une communauté et en citoyens, elle ne fait pas que rendre possible des agirs politiques, elle ne fait pas qu'ouvrir des cartes d'utopie, elle se pose elle-même en tant qu'actrice, assumant le sens qu'elle donne aux savoirs qu'elle diffuse et organise sur des espaces physiques et numériques ; elle fait preuve d'une parole vraie, d'un engagement

[236] Pour cette question, les répondants avaient la possibilité de choisir plusieurs des options proposées.

[237] Pour donner la citation entière : « En effet, même s'il est loin d'être sûr qu'elle aboutisse, une révolution démocratique est d'ors et déjà en cours. (. . .)Elle ne reproduit pas les schémas de la Révolution française ou de la Révolution russe et suit plutôt le paradigme de la révolution féministe. Elle mobilise des réseaux d'acteurs très divers, dans les familles et les organisations, dans la société et les institutions, du local au global en passant par le national, sans qu'un point de basculement unique puisse être isolé. Des moments agonistiques et des moments de consensus. L'épreuve de la prise du pouvoir d'État pouvait être décisive pour le gouvernement représentatif classique, elle n'est plus qu'un élément parmi d'autres dans la lutte contre la postdémocratie. »Yves Sintomer. "L'ère de la postdémocratie ?" fr. In: *Revue du Crieur* N 4.2 (2016), pp. 20–35. ISSN: 2428-4068, p. 34

et d'une responsabilité envers une société, qui ne manque pas tant de débat que de sens à lui donner.

Nous avions parlé des récits singuliers que la bibliothèque souhaite dans ses actions participatives rendre visibles. À ces récits singuliers s'attache un autre récit, le récit commun, celui qui se crée dans l'expérience collective de l'actualité et des crises. Au lendemain des attaques de janvier 2015, un bibliothécaire américain adresse à David Lankes, bibliothécaire et chercheur en sciences des bibliothèques américain, la question suivante : Que doivent faire les bibliothèques publiques françaises ? À ceci David Lankes répond en donnant plusieurs exemples de réaction de bibliothèques face à des crises politiques majeures dans leurs pays respectifs : sa propre bibliothèque fédérale américaine après le 11 septembre 2001, la bibliothèque d'Alexandrie pendant le printemps égyptien en 2011 et enfin la bibliothèque municipale de Ferguson pendant les émeutes de 2014. Il voit dans ces trois exemples la capacité de la bibliothèque à jouer un rôle dans ces crises et à participer à un récit commun en train de s'écrire. Ces cas sont pourtant très distincts. En 2001, l'action de la bibliothèque a été de fournir des documents à la population et aux bibliothèques municipales en général pour informer sur ce qu'est l'islam, afin d'éviter les amalgames dans une Amérique meurtrie et en colère. En 2011, en pleine manifestation à Alexandrie, des manifestants ont fait une chaîne humaine devant la bibliothèque d'Alexandrie pour la protéger des vandalismes, qui n'ont épargné aucune autre institution, depuis les bâtiments publics type préfecture aux bâtiments chargés historiquement comme les musées du Caire ou l'Institut d'Égypte[238]. Grâce à cette chaîne spontanée, la bibliothèque d'Alexandrie a été la seule institution non vandalisée et non pillée de cette révolution. Enfin, à Ferguson, alors que la mairie avait demandé la fermeture de tous les bâtiments publics pendant les émeutes, la bibliothèque a décidé de ne pas obéir. Le directeur, Scott Bonner[239] a ouvert les portes, déposé un panneau sur les vitres pour rappeler non seulement l'ouverture, mais encore que la bibliothèque est un lieu où l'on prépare le monde de demain, voir 3.9, page 363. Si ces trois exemples diffèrent, on retient surtout le glissement entre celui des années 2000 dans lequel la bibliothèque réagit par la diffusion de documents (le bon document au bon moment) et les deux exemples des années 2010, dans lesquels les habitants (plus que les publics) et la bibliothèque sont au cœur et dans le même moment de l'action en train de se faire. David Lankes en appelle alors à ce que les bibliothèques soient en mesure de participer à la construction d'un récit commun. Il écrit dans son texte de 2015, texte traduit et diffusé en France dès le 11 janvier 2015 :

> [Les bibliothécaires et les habitants] ont construit un récit "à hauteur d'homme" et humanisé ce récit. Ce que je retiens de Ferguson, c'est que les bibliothèques ne se sont pas contentées de proposer un espace "constructif" : ils ont ajouté de la profondeur à la compréhension au monde et donné à la communauté une chance de respirer, de faire son deuil, de réfléchir et ensuite d'agir et de s'exprimer.[240]

La bibliothèque participative que nous avons cherché à décrire dans ce chapitre est celle-

[238] Créé par Napoléon lors de ses campagnes égyptiennes.

[239] Scott Bonner. *One Year Later: An Interview with Ferguson (Mo.) Library Director Scott Bonner*. en. http://www.programminglibrarian.org/articles/one-year-later-interview-ferguson-mo-library-director-scott-bonner. Aug. 2015

[240] Lankes, *Charlie Hebdo*, op. cit.

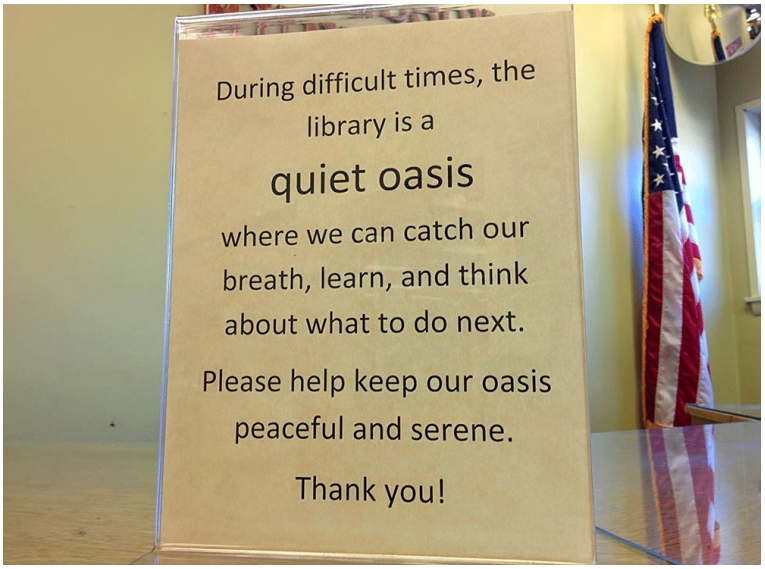


Fig 3.9: Affiche de la bibliothèque de Ferguson pendant les émeutes, photo de Scott Bonner, directeur de la bibliothèque de Ferguson, 2014

ci. Elle entend ainsi faire de la démocratie narrative en un sens large : à la fois la démocratisation de l'expression des récits singuliers par possibilité pour le peuple d'agir par le langage et la narration et construction d'un récit commun, dans l'accès et la possible réappropriation de ces récits singuliers par toute la communauté, un récit commun sur lequel la démocratie de demain peut se bâtir.

Partie III

Conclusion

On n'a pas rêvé.

Enquêtée S2, 2016

Conclure n'est pas chose aisée après plusieurs années de travail sur un sujet. Lors de la Nuit de la Démocratie à la bibliothèque, les collègues ont conclu l'événement et fini la soirée par un temps de chanson. La salle s'était vidée peu à peu. Vers 22 h, il restait 25 personnes, parmi lesquelles toute l'équipe de la bibliothèque, et tous ont participé au dernier temps de jeu. Ici aussi on joue, mais cette fois par équipe, face à face, en s'affrontant à coup de chansons. Les bibliothécaires ont sélectionné quelques ouvrages du tas de documents proposés au désherbage, et pour chaque livre, les équipes doivent à tour de rôle chanter des chansons à partir d'un mot du titre. La jeune fille, dont on louait plus tôt la capacité à argumenter, joue maintenant avec la non retenue des enfants. On chante, mais aussi on veut gagner, on accuse l'autre groupe de tricher, on négocie la reconnaissance des chants proposés. On découvre l'incroyable répertoire de chansons d'une personne restée discrète toute la soirée. Et dans ce moment de conclusion, les bibliothécaires amènent les participants à une dernière désacralisation : celle de l'objet livre. Il est donc possible de prendre cet objet, qui a appartenu à une collection institutionnelle, comme un objet de jeu, sans se préoccuper ni du contenu, de l'auteur ou du graphisme. Pur prétexte, le livre est remis à une place matérielle et non plus sacrée. Il s'agit d'apprendre à se séparer de l'objet, à couper ce fil émotionnel de possession pour aller au bout du processus de désherbage et jouer une dernière partition collective. A la fin, il reste la chanson ; il reste la possibilité de chanter, puis il est temps de partir et de rentrer chez soi. Notre conclusion sera aussi un dernier tour de chant, fait d'une reprise des éléments-clés rencontrés dans les pages précédentes et d'une nouvelle mélodie, variation construites sur la reprise. Alors, nous pourrons refermer la page de ce livre et de ce temps de recherche.

Nombreuses sont les études qui s'attachent à l'observation et l'analyse de la participation comme outil de construction des politiques publiques et qui dans le même temps déplorent l'échec de ces tentatives de démocratisation de la démocratie, pour des raisons à la fois liées aux conditions de la participation (qui participe ? avec quelles compétences ? pour quels objectifs ?) et à son devenir (impact sur les prises de décisions et l'élaboration finale des politiques). Un champ est resté peu étudié, celui de la participation comme outil, non pas seulement de définition des politiques publiques, mais aussi de mise en œuvre de celles-ci. Ainsi, il ne s'agirait plus tant de mesurer la démocratisation possible des lois et des décisions que la démocratisation possible de leur devenir réalité sur le terrain du quotidien. Dans ce contexte, les bibliothèques territoriales nous ont paru un espace privilégié d'observation de l'utilisation de la participation dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ateliers de cartographie collaborative, sessions Wikipédia, comités d'acquisitions, crowdsourcing, consultations sur des projets de construction, ..., depuis le début des années 2010, les bibliothèques municipales françaises se sont intéressées, voire enthousiasmées, pour la participation des publics à la sélection des documents, l'organisation d'événements, le partage de connaissances. En observant ces pratiques participatives intégrées dans l'action de la bibliothèque, nous nous sommes demandé quelle est la valeur pour la démocratie de cette participation ? Institutionnalisée, elle trouve ainsi sa place dans toutes les structures territoriales et devient un outil de travail quotidien, forme de nouvelles relations aux usagers, mais

dépouillée de toute possibilité d'une transformation en amont des politiques publiques ? Instrumentalisée, elle trouve ici une place visible, facile à mobiliser pour assurer le caractère démocratique de nos institutions et dans le même temps plus que jamais éloignée des structures de pouvoir ? A moins qu'il n'existe un compromis, dans lequel l'institutionnalisation des pratiques participatives n'a pas tant pour but de mettre en œuvre des politiques publiques que d'expérimenter ce que la participation peut-être, afin de gagner en compétences, connaissances et reconnaissance et se trouver enfin en mesure d'agir.

Pour vérifier cela, nous avons choisi d'étudier la bibliothèque comme institution intentionnelle, dont les choix de méthode et de moyen (ici la participation) sont une réponse portée à un problème rencontré par la société dans laquelle cette bibliothèque prend place, et d'étudier la participation par les mouvements qu'elle crée du côté des agents de l'institution (ici les bibliothécaires), questionnés, et peut-être bousculés, par la présence des publics sur des champs qui leur sont habituellement réservés. De ces deux choix découle une étude de la participation en bibliothèque qui vise à comprendre aussi bien pourquoi les bibliothécaires se lancent dans de tels projets (en réponse à quels problèmes) que comment ces mêmes projets transforment les bibliothécaires et la bibliothèque.

Les projets participatifs en bibliothèque offrent cette opportunité d'observer comment les bibliothécaires pensent cette participation, entre institutionnalisation et instrumentalisation, entre devenir de l'institution et devenir des publics, entre mise en œuvr et action politique, et comment les formes choisies de participation manifestent des transformations profondes de ces institutions publiques culturelles. Notre étude a consisté à mettre en évidence trois raisons pour lesquelles les bibliothèques tendent à devenir participatives et l'impact de ces raisons sur ses formes et son rôle. La première raison est liée à la crise du lien social, que les bibliothèques tentent de résoudre dans une ouverture plus grande aux processus de reconnaissance des individus au sein de la bibliothèque, comme porteurs de connaissances et de compétences partageables auprès des autres usagers. Cette exploration de la sociabilité par le temps partagé et la convivialité amène les bibliothécaires à déployer des compétences en animation plutôt qu'en prescription et à considérer la bibliothèque comme un microcosme de la société, en lequel on pourrait expérimenter la place que l'on peut prendre et trouver dans la société. La bibliothèque dessine alors une démocratie dont les institutions n'ont pas seulement pour rôle d'incarner le vivre-ensemble (respect, laïcité, égalité, etc.), mais qui doivent le susciter, le favoriser, l'organiser. Et sa bibliothécaire est l'animatrice qui ouvre par la participation la porte de la bibliothèque et appelle à une transformation de celle-ci.

La seconde raison est liée à la crise de la représentation, que les bibliothèques tentent de résoudre dans une ouverture plus grande aux processus d'identification de la bibliothèque au territoire et à la place accordée aux publics pour faire émerger une identité commune, locale et territoriale. Cette exploration de la citoyenneté par la capacité à incarner les postures des fonctionnaires (ainsi les projets d'acquisition de documents par les publics) amène les bibliothécaires à transmettre de manière plus ou moins directe à la fois leurs compétences bibliothéconomiques et leurs connaissances en termes de structures territoriales, permettant ainsi aux participants d'expérimenter ce

que peut-être une action publique. La bibliothèque dessine alors une démocratie dont les institutions doivent se penser avec les habitants, et qui ont pour objet le territoire et non pas leur propre devenir. Et sa bibliothécaire est la formatrice, qui ouvre par la participation la porte de la ville et appelle à une transformation de celle-ci.

La troisième raison est liée à la crise du débat démocratique, que les bibliothèques tentent de résoudre dans une ouverture plus grande aux processus de mise en visibilité des voix de tous les citoyens et à la place accordée à la liberté d'expression, entendue comme engagement envers soi et envers l'avenir du vivre-ensemble. Cette exploration de la liberté par la capacité à prendre la parole (ainsi les projets tels que la bibliothèque vivante) amène les bibliothécaires à interroger le rapport entre documents et temps, non pas tant dans une perspective archivistique que dans une perspective de définition de biens communs, construits dans la bibliothèque par les citoyens et réappropriés par d'autres après diffusion par la bibliothèque. La bibliothèque dessine alors une démocratie qui construit son peuple dans une communauté d'accès à l'information autant qu'à la parole libérée. Et sa bibliothécaire est le témoin, qui ouvre par la participation la porte d'un monde commun et appelle à une transformation de celui-ci.

Faire émerger ces intentions permet d'offrir aux bibliothécaires des opportunités de prendre la mesure de ce qui se joue dans la participation et leur donner la possibilité de prendre la participation pour ce qu'elle est, à savoir une occasion (au sens grec) de mobiliser les citoyens pour renouveler les institutions sur lesquelles notre manière de vivre ensemble repose. La bibliothèque a toujours été un lieu politique, où chacun et chacune peut construire son rapport au monde dans un acte profondément individuel et intime, celui de la lecture. Participative, la bibliothèque conforte son rôle politique, avec une dimension de subversion et de bouleversement des codes et des institutions, qui n'est plus individuelle mais collective, non plus dans la seule intimité d'une transformation personnelle, mais manifeste également dans des transformations de la réalité partagée.

Nous pourrions nous arrêter à cette reprise, mais il nous semble qu'une nouvelle mélodie se fait entendre, et dont les premières notes ont été entendues déjà au fil des pages précédentes. Car on ne peut se satisfaire d'une célébration du rôle politique de la bibliothèque et de son caractère subversif, sans interroger la responsabilité de la bibliothèque. Cette opportunité que représente la participation ne peut aboutir qu'à condition que les bibliothèques assument leur rôle de lieu de transformation, d'institution de nouvelles idées, de mobilisation collective, etc. Sans cette responsabilité assumée, la participation en bibliothèque reste certes liée à des intentions, mais à des intentions qui finalement ne sont que de façade. Un jour lors d'un trajet en avion, je me suis retrouvée assise à côté de deux hommes, et au fil de leur conversation, je comprends que le second débute dans le métier et découvre encore toutes les perspectives d'enrichissement que son métier peut procurer. Le plus âgé lui expliquait comment mieux placer le produit qu'il doit vendre, et en profitait pour lui donner des conseils d'investissement immobilier et de piscine chauffée. Leur métier finit par être énoncé : commerciaux dans une entreprise de produits alimentaires bio pour les magasins bio. Il s'agissait bien sûr d'une conversation personnelle et aucun employé n'a d'obligation morale quant à l'entreprise dans laquelle il travaille (on peut vendre du végétarien sans être végétarien, ou travailler dans

une bibliothèque sans jamais lire un seul livre). Cependant, cette conversation rappelle qu'une entreprise peut afficher des principes liés au produit, sans que cet affichage ne dise rien des intentions de l'entreprise concernant ces principes : on peut vendre du bio dans des supermarchés bio, parce que le bio est un marché lucratif et non parce que le bio est une réponse à une situation écologique et sanitaire catastrophique. De même une bibliothèque peut afficher des principes liés à la participation (on va faire ensemble pour renouer des liens, co-construire nos actions, débattre en commun, etc.) et le faire pour des raisons qui ne sont pas tant liées à la participation qu'à des mobiles auto-centrés (comme trouver de nouveaux publics, justifier de l'existence des bibliothèques et des postes de bibliothécaires).

Ainsi, avoir trouvé les intentions qui explicitent l'existence et la forme des pratiques participatives en bibliothèque ne pourra suffire à dire que nous sommes devant des bibliothèques participatives. Dans la première partie de cette thèse, I, 35, nous nous sommes intéressés à la mesure des effets. Il convient peut-être d'élargir le propos à la mesure de la responsabilité des institutions publiques mettant en œuvre des projets participatifs, en y incluant non pas seulement la prise en compte des avis, opinions, connaissances, idées, etc. des participants, mais en y incluant une mesure de l'intégrité de l'institution vis-à-vis de ses intentions (et engagements) et de la participation réalisée. On parlera volontiers d'éthique pour qualifier et apprécier ce respect des engagements. Par éthique, on entend[241] une réflexion que chacun mène pour voir comment être ce que l'on cherche à être et qui nous permet de réaliser notre puissance (et non notre essence). L'éthique s'écrit alors en opposition à la morale, qui définit des devoirs en vertu d'une valeur qui serait supérieure, et qui serait de l'ordre de l'essence. Pour les bibliothèques, la morale bibliothéconomique s'appuie sur un ensemble de valeur, dont la première est l'accès à l'information, en vertu de quoi il est possible de dire quelles actions sont bonnes ou mauvaises. Prenons un exemple : j'ai rencontré une bibliothécaire qui me disait cacher des informations dans des champs secrets des notices de catalogues, parce que les chercheurs doivent savoir chercher et qu'il ne s'agit pas de leur donner ce qu'on trouve. Au regard du sacro-saint accès à l'information, auquel tout bibliothécaire se dédie, son action peut être qualifiée de mauvaise et elle-même déqualifiée du grand corps des bibliothécaires. L'éthique est plutôt un ensemble de questionnements qu'un bibliothécaire, dédié à l'accès à l'information, doit se poser pour voir comment être bibliothécaire. Ainsi, il se demandera en quoi choisir cet ouvrage jugé tendancieux par la société, en quoi choisir cet ouvrage rendu invisible dans les médias, en quoi valoriser les informations possédées par les habitants, etc. l'amène d'autant plus à agir comme bibliothécaire dans la société dans laquelle il vit. Pierre Hadot parle « d'intérêt existentiel »[242], pour donner sa propre définition d'une éthique, qui ne serait justement par une morale, appréciant le bien et le mal, mais « la recherche d'un état ou d'un niveau supérieur du moi. »[243]

Car, il ne s'agit pas de questions pratiques : est-ce que j'achète ou pas ce livre ? Est-ce que je donne la parole à telle ou telle personne ? mais bien de positionnements

[241] On s'appuie ici sur le cours sur Spinoza, donné en 1980 par Gilles DeleuzeGilles Deleuze. *Spinoza : Cours 2 Du 09/12/1980 - 1.* Université Paris 8, 1980

[242] Pierre Hadot, Sandra Laugier, and Arnold Davidson. "Qu'est-ce que l'éthique ?" fr. In: *Cites* n 5.1 (2001), pp. 129–138. ISSN: 1299-5495, paragraphe 2

[243] ibid., paragraphe 6

mesurés dans la confrontation entre les valeurs qui font l'essence du bibliothécaire et le monde dans lequel évolue ce bibliothécaire. Il ne s'agit pas d'être un bon ou un mauvais bibliothécaire, mais de pouvoir être un bibliothécaire ici et maintenant.

> Et en fait la formule de Kant correspond aussi à cette idée de passer d'un moi inférieur, égoïste, partial, qui ne voit que son intérêt, à un moi supérieur, qui justement découvre qu'il n'est pas tout seul au monde, mais qu'il y a le monde, il y a l'humanité et il y a les autres hommes,[...][244]

On en tire deux éléments importants liés entre eux : d'une part l'éthique du bibliothécaire ne peut se réduire à sa morale, et d'autre part elle implique que le bibliothécaire sache se situer en regard des évolutions de la société, des questionnements et des incertitudes de celle-ci. Pour les bibliothécaires, la morale ou déontologie prend deux formes : la première relève d'une déontologie du fonctionnaire et donc de l'ensemble des droits et devoirs auxquels un bibliothécaire doit se conformer en tant que fonctionnaire[245]. La seconde relève du champ propre de la bibliothèque et est en général énoncée par les associations professionnelles. Ce code déontologique, souvent appelé code d'éthique en raison de l'usage du terme "ethics" en anglais, est centré sur la défense des valeurs des bibliothécaires, vis-à-vis de l'extérieur. Il s'agit de défendre les citoyens (comme avec la charte Bib'Libre déjà mentionnée) ou de défendre les bibliothécaires (comme avec le code de déontologie de 2003 déjà mentionné également) contre des attaques manifestes (la censure par exemple) ou plus insidieuses (les discriminations, notamment liées aux handicaps, dans l'accès aux ressources numériques), attaques menées par les élus, les entreprises, les associations, et parfois les bibliothécaires eux-mêmes, rappelés ainsi à leur raison d'être. Dans ces codes français, et la même chose est observable dans les codes étrangers, transparaissent deux choses : d'une part le besoin pour la bibliothèque d'afficher ses principes, d'autant plus en absence d'une loi des bibliothèques, et d'autre part, la confrontation à un monde extérieur qui n'est jamais pensé autrement que comme susceptible de s'opposer aux principes des bibliothèques. A ce code déontologique, et donc moral, s'oppose une approche éthique, par laquelle les bibliothécaires, considérant le monde extérieur comme l'occasion de mettre à l'épreuve leurs propres principes, peuvent alors définir les modalités de leur existence. La déontologie des bibliothécaires est à la fois absolument centrée sur un soi inamovible (le bibliothécaire attaqué par l'extérieur) et décidée une fois pour toutes par un soi qui en réalité est extérieur (l'ABF est est certes l'association des bibliothécaires, mais chaque bibliothèque et chaque bibliothécaire doit être à même de construire ses actions sur ses valeurs). L'éthique quant à elle conduit le bibliothécaire à regarder un extérieur, non bibliothéconomique, pour définir par soi-même ses propres règles d'exercice du métier de bibliothécaire. L'éthique n'est pas « imposée de l'extérieur »[246], mais se construit dans un rapport au monde extérieur. Contrairement

[244] ibid., paragraphe 28

[245] "L'éthique du fonctionnaire est généralement conçue par les auteurs comme un ensemble de valeurs : désintéressement, moralité, loyauté, neutralité et impartialité. Valeurs que le citoyen et le service public attendent du fonctionnaire. Elles se traduisent en règles déontologiques, mais surtout en règles juridiques assorties de sanctions disciplinaires et pénales".Gérard Ermisse. "La déontologie, l'éthique et les obligations légales et réglementaires des archivistes français". fre. In: *Gazette des archives* 196.1 (2004), pp. 1–25. DOI: 10.3406/gazar.2004.3729, p. 6

[246] « Au fond, le vieux Kant, je l'excuse beaucoup à cause de cette formulation : elle est évidemment tout à fait kantienne, au sens de la volonté systématique de formule des lois, mais au fond c'est une loi

à la morale, l'éthique ne peut en aucun cas prendre la forme d'une "pure injonction moralisante ou argument d'autorité"[247]. Confondre éthique et morale, principes et règles, ne peut qu'être source d'un désengagement des agents de l'institution, au mieux, ou au pire d'une manipulation médiatique de l'engagement de l'institution et de ses agents. Du code de déontologie au label, le pas est vite franchi.

> (...) l'éthique tend à se confondre avec l'énoncé de règles éthiques codifiées auxquelles il importe de se conformer. Cette confusion entre principes éthiques et règles à appliquer est très visible dans les codes éthiques qui fleurissent depuis quelques années, dans l'économie, dans la finance, dans la recherche scientifique, etc. Si la plupart d'entre eux partent de l'idée de responsabilité, ils se transforment rapidement en des codes déontologiques, avec trois conséquences négatives : la conformité aux règles énoncées par le code suffit à exonérer les acteurs de leur responsabilité, indépendamment de l'impact effectif de leurs actes sur la société ; les dirigeants transfèrent sur les salariés la gestion des dilemmes éthiques ; en pratique, ces codes influencent peu les orientations stratégiques des institutions.[248]

Pas plus que cocher les cases des tableaux des effets(voir 2, 63) ne permet d'assurer de l'impact des actions participatives, le respect d'un code de déontologie ne suffit pas pour assurer de la responsabilisation de la bibliothèque vis-à-vis de ses actions. Il convient alors d'appeler les bibliothécaires à se détacher du code de déontologie pour privilégier une approche éthique, responsabilisante. Or justement, les bibliothèques s'intéressent aujourd'hui à l'éthique. En France, la question reste encore peu soulevée. Elle apparait dans l'ABF par la création d'un comité d'éthique, chargé de répondre aux questions que le code de déontologie ne couvre pas et est saisi soit par des agents aux prises avec des situations difficiles (dans le même ordre d'idée que la possibilité pour un fonctionnaire de saisir un référent déontologue, s'ils ont des doutes sur la déontologie de leur supérieur). Ce comité d'éthique est composé de retraités, libérés des devoirs de réserve de leur statut de fonctionnaire[249]. Un de ces bibliothécaires retraités m'a annoncé à l'automne 2018 le souhait du comité de travailler sur une refonte du code de déontologie. Cela reste à l'état de projet pour l'heure, semble-t-il. Quoiqu'il en soit, l'éthique est ici entendue au sens de déontologie.

L'éthique est aussi mentionnée dans d'autres approches qui ont en commun de s'intéresser à l'évaluation. La première mention est dans un texte de 2014[250], où au sujet des grandes tendances de l'évaluation des bibliothèques, il est dit que les

que l'on se donne à soi-même, et il y tient beaucoup. C'est une loi qui n'est pas imposée de l'extérieur, mais qui vient de l'intérieur. Et qui a l'avantage aussi de ne supposer aucun dogme. Donc je ferai une réhabilitation de Kant. » Hadot, Laugier, and Davidson, "Qu'est-ce que l'éthique ?", op. cit., paragraphe 28

[247] Sandra Laugier. "Pourquoi des théories morales ?" fr. In: *Cites* n 5.1 (2001), pp. 93–112. ISSN: 1299-5495, paragraphe 1

[248] Pierre Calame and Yolanda Ziaka. "Les biens communs et l'éthique de la responsabilité". fr. In: *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale* vol. 17, n 2 (Sept. 2015). ISSN: 1488-0946. DOI: 10.4000/ethiquepublique.2306, paragraphe 12

[249] Vasilisa Panasenko. *Compte-rendu : Bibliothécaires, déontologie et éthique : pourquoi ? par Martine Itier-Cœur*. fr-FR. https://alma.hypotheses.org/2983. Billet. June 2019

[250] Sharon Markless and David Streatfield. "Recent Developments in Library Evaluation, Statistics and

évaluateurs commencent à s'intéresser à l'éthique de leurs méthodes. Cela s'inscrit dans le schéma des universités anglo-saxonnes pour lesquelles aucune recherche ne peut être lancée sans qu'un comité d'éthique ne les valide, en suivant des critères de respect des populations interrogées. Ici, la notion d'éthique est prise entre une série de règles données par l'extérieur (l'université) et un questionnement sur l'adaptation des actions du bibliothécaire-chercheur, menant une enquête de public, à la société dans laquelle il évolue. A charge du bibliothécaire-chercheur de réfléchir en amont de sa demande pour justifier et assumer la responsabilité du type d'enquête choisi.

La seconde mention est relative à celle de développement durable et à l'Agenda 2030 de l'ONU[251]. Durabilité et éthique générationnelle et/ou environnementale, etc. sont liées[252]. Toutes les tentatives visant à mesurer le caractère durable de la bibliothèque, au moyen notamment des objectifs de développement durable, obligent la bibliothèque à réfléchir à sa responsabilité, non pas seulement de ses actions aujourd'hui, mais pour demain et après-demain. Néanmoins, comme pour un code de déontologie, cocher toutes les cases de l'Agenda 2030 n'assure en aucun cas des intentions d'être durable et on peut mener quantités d'actions qui répondent aux objectifs de développement durable sans avoir mis en place aucune stratégie en amont concernant le durable. Nous en revenons encore une fois à l'intention, qu'il s'agit maintenant de pouvoir mesurer ou apprécier, pour confirmer le positionnement éthique des bibliothécaires dans leurs pratiques. Or ceci n'est pas forcément dans l'air du temps. Dans le travail mené en France en 2019 pour définir des modalités d'évaluation de l'impact des bibliothèques, les auteurs ont décidé d'évacuer la notion d'intention.

> La mise en relation de ces deux définitions [ISO 16439 et OCDE] nous a permis de dépasser la notion d'effet attendu. D'une part, en ajoutant une dimension temporelle permettant de porter un regard sur les effets à long terme induits par les actions de la bibliothèque sur son territoire. D'autre part, en se détachant de la programmation de la bibliothèque et de la notion d'intention qui lui est associée.[253]

Measurement – and Why They Are Important". In: *IFLA 2014*. IFLA Library. Lyon, France: IFLA, 2014, pp. 1–9

[251] L'Agenda 2030 donne 17 objectifs de développement durable, pouvant être d'ordre écologiques, sociaux, économiques ou partenariaux. Plus de 190 pays ont signé cet agenda et ce sont engagés à proposer des plans d'action nationaux prenant en compte ces 17 objectifs de développement durable (ODD). L'IFLA a travaillé à la mention de l'accès à l'information dans cet agenda et travaille aujourd'hui sur la reconnaissance des bibliothèques comme outil indispensable à l'accès à l'information et par conséquent à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

[252] « si le concept de durabilité autorise des passerelles entre les phénomènes économiques et la nature, c'est par le biais de l'éthique : les générations sont liées entre elles par un socle commun, les ressources environnementales existant à un moment donné du temps, et la nature des liens dépend essentiellement de la manière dont les différents éléments naturels (marchands et non marchands) contribuent au bien-être des générations successives. Par conséquent, il ne peut y avoir de durabilité du développement des sociétés sans la prise en compte d'une éthique environnementale. »Sylvie Ferrari. "Éthique environnementale et développement durable : Réflexions sur le Principe Responsabilité de Hans Jonas". fr. In: *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* Vol. 1, n 3 (Dec. 2010). ISSN: 1772-9971. DOI: 10.4000/developpementdurable.8441, paragraphe 5

[253] Le Quéau and Zerbib, *Comment Apprécier Les Effets de l'action Des Bibliothèques Publiques ?*, op. cit., p. 22

Cette position nous paraît tout à fait préjudiciable pour les politiques publiques et les institutions qui doivent les mettre en œuvre. Cela sous-entend que peu importe ce que l'on fait, tant que cela fait quelque chose. Avec ce type de position, deux risques naissent : celui de dire que peu importent les conditions dans lesquelles je le fais, tant que l'impact est mesurable (peu importe que je fasse fabriquer mon t-shirt par des enfants, tant que je vends des t-shirts et que je fais des bénéfices) et celui de dire que peu importe le service que je propose tant qu'il peut servir à vérifier tout ce que je veux montrer (peu importe que je fabrique des sacs en plastique plutôt que des t-shirts, si je peux montrer que des personnes ont déjà trouvé des effets positifs au fait d'enfiler un sac plastique comme vêtement). Le premier risque est celui d'une forme de non intégrité par rapport à des valeurs sociales, le second risque est celui d'une forme de malhonnêteté dans la démarche d'évaluation, En d'autres termes, c'est soit inefficace, soit non éthique, voire les deux.

Heureusement, à côté de ces mesures qui dédouanent les bibliothécaires de toutes responsabilités, d'autres systèmes d'évaluation plus responsables ont été mis en place. Ainsi, le Canadian Urban Libraries Council(CULC) a développé un outil d'audit de l'inclusion en bibliothèque, par lequel on peut mesurer trois ensembles d'indicateurs, dont un ensemble d'indicateurs de l'intentionnalité de l'engagement. Cet ensemble compte sept indicateurs, sur la totalité des 12 que compte l'audit. Les sept questions (notées trois à neuf dans l'audit) sont les suivantes[254] :

- 3 : L'élimination des obstacles à l'inclusion est explicitée dans le plan stratégique, les objectifs, les politiques et les documents de planification de la bibliothèque, et articulée dans l'énoncé de mission/vision.
- 4 : La bibliothèque a formé une équipe conjointe active de gestionnaires et de non-gestionnaires consacrée à l'évaluation et à l'élimination des obstacles à l'inclusion. Elle a aussi intégré l'élimination des obstacles à l'inclusion dans les politiques et les structures de planification des services au sein de l'organisation.
- 5 : Une équipe interne a formé un groupe représentatif de la communauté cible et travaille maintenant avec ce groupe pour guider ses efforts visant à éliminer les obstacles à l'inclusion.
- 6 : Un plan d'action a été élaboré qui comprend : analyse des besoins et des lacunes dans les services de la communauté; résultats de la vérification annuelle de l'inclusion sociale; stratégies ciblées en matière de gouvernance; ressources humaines et formation/apprentissage, en plus des programmes/services, du développement, de la mise en œuvre et de l'évaluation des collections.
- 7 : La bibliothèque a des initiatives et discussions périodiques de formation et d'apprentissage avec les équipes du personnel et les intervenants externes concernant les méthodes visant à éliminer les obstacles à l'inclusion et à accroître le degré de compétence culturelle et les pratiques d'inclusion internes.
- 8 : Avec la contribution et la participation de la communauté, la bibliothèque a élaboré et mis en œuvre divers plans ciblés de sensibilisation et de communication

[254] Canadian Urban Libraries Council. *Indicateurs d'intentionnalité*. fr. institutionnel. 2018



Fig 3.10: Image des sept principes éthiques proposés par le CILIP, CILIP, 2019

communautaires pour présenter et promouvoir la bibliothèque et ses services à la communauté et aux groupes.

- 9 : La bibliothèque a prévu des ressources financières dans le budget fiscal de cette année pour mettre en œuvre le plan d'action – en particulier, la bibliothèque a mis en place un budget pour la formation/l'apprentissage, la communication/sensibilisation, les programmes/services, et le développement des collections.

Ces indicateurs d'intentionnalité relèvent soit de l'annonce dans les plans stratégiques, soit de l'adéquation entre le plan stratégique et la mise en œuvre (comité de suivi, formation du personnel, plan d'action, budget). Il est tout à fait possible d'imaginer leur pendant en termes de participation et de ce fait ne pas mesurer la capacité de la bibliothèque à faire de la participation, mais de mesurer l'engagement de la bibliothèque à faire participer. Cela rejoint le travail de John Budd, qui propose d'évaluer le caractère éthique des bibliothèques, à partir d'une liste claire d'objectifs à atteindre, objectifs qui sont à la fois en adéquation avec les valeurs de la bibliothèque et totalement centrés sur la vie dans la société.

> The essential character of ethics in librarianship includes recognition that, as a profession, the concern is for the public life of participants and their public actions. (...) The challenge is to create an institutional ethos that achieves a very explicit set of goals.[255]

Au Royaume-Uni, le CILIP (Chartered Institute of Library and Information Professionals), l'association nationale des bibliothécaires et professionnels de l'information, a mené dans le cadre du développement de la formation professionnelle un tel travail de définition d'un outil d'évaluation ou de reconnaissance du caractère éthique des actions menées par les bibliothèques[256] qui a débouché sur l'élaboration d'une charte d'éthique en 2018[257].

[255] John M. Budd. "Toward a Practical and Normative Ethics for Librarianship". In: *The Library Quarterly* 76.3 (July 2006), pp. 251–269. ISSN: 0024-2519. DOI: 10.1086/511140, p. 252

[256] Judith Greenall and Barbara Anne Sen. "Reflective Practice in the Library and Information Sector:" en. In: *Journal of Librarianship and Information Science* (Oct. 2014). DOI: 10.1177/0961000614551450, p. 137

[257] CILIP. *CILIP - Ethical Framework*. 2018

L'image 3.10, 375, montre les sept principes éthiques retenus[258] : *Human rights, equality and diversity*, *Public benefit*, *Preservation*, *Intellectual freedom*, *Impartiality*, *Confidentiality* et *Information skills and information technology*. Si les principes sont assez proches de ceux qu'on peut retrouver dans des chartes comme la charte Bib'Lib de l'ABF, elle s'en détache au sens où il ne s'agit pas pour la bibliothèque d'assurer le respect de ces principes par ou contre d'autres, mais d'assurer que la bibliothèque respecte ces principes[259] et plus encore s'engage à être active et agent de la transformation des situations que vivent les citoyens et qui ont trait aux conditions de vie relatives à ces principes. Il s'agit bien ici d'une responsabilité de la bibliothèque, non pas vis-à-vis d'elle-même, mais vis-à-vis d'une société en évolution constante.

On notera que Budd propose de fonder l'éthique de la bibliothèque, et par conséquent les objectifs à atteindre et les indicateurs à mesurer, sur la notion de justice sociale. Marie Martel, au Québec, part elle aussi de la justice sociale, pour analyser les actions des bibliothèques et proposer de faire de l'éthique du *care* un cadre d'évaluation de ces actions[260]. Marie Martel travaille aujourd'hui à définir à partir de l'éthique du *care* des critères d'évaluation des processus de design participatif et de design des politiques publiques[261]. L'éthique devient alors une méthode d'évaluation de la participation elle-même.

Que l'éthique soit à évaluer ou outil d'évaluation, la participation est l'occasion d'un travail éthique de la bibliothèque sur elle-même et la mise en œuvre de la participation dans les bibliothèques ne saurait se passer d'une réflexion à mener sur l'éthique de la bibliothèque, pour une bibliothèque qui n'est pas qu'intentionnelle, mais responsable et engagée. A l'heure actuelle, cette éthique, ce regard critique que la bibliothèque peut alors porter sur elle-même, n'est pas assez poussée pour lui permettre de se transformer sans se renier (animation contre prescription) ou sans minorer le poids de son activité (plaidoyer contre neutralité). Faire aboutir la participation, à la fois comme outil d'*empowerment* pour les habitants, outil de transformation des politiques publiques et outil d'évolution des pratiques professionnelles, nécessitera un travail profond sur les valeurs et l'éthique des bibliothèques pour encourager les bibliothèques à se considérer comme des institutions en mouvement, responsables et en action, et non comme des piliers, immobiles et inamovibles d'une démocratie acquise et immuable. Alors, la bibliothèque sera capable de faire de ses événements participatifs de véritables moments d'institution, des moments qui s'inscrivent dans le temps et portent les germes des grandes transformations. Les pratiques participatives associées à une responsabilité assumée réaffirment combien la bibliothèque peut accompagner les transformations sociales et politiques, rester légitime et confirmer sa vocation démocratique. En faisant de l'institutionnalisation de la participation des occasions renouvelées d'expérimenter le fait d'agir en démocratie, la bibliothèque porte en elle toute la possibilité de subvertir ce

[258] CILIP. *Ethical Framework*. en. https://www.cilip.org.uk/page/Ethics. 2018

[259] et que l'association professionnelle soutienne ses membres dans la mise en œuvre de ces principes.

[260] Marie D. Martel. "Justice sociale, justice numérique dans les bibliothèques du 21e siècle". fr. In: *Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie*. Éditions science et bien commun, May 2018

[261] Marie D. Martel. "Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale". fr. In: *I2D – Information, données & documents* me 54.1 (2017), pp. 52–54. ISSN: 2428-2111

qui est là en faveur de ce qui pourrait être, au service de l'utopie.

Fin de l'histoire ?

La Nuit de la Démocratie à la bibliothèque s'est ainsi finie sur des chansons. Puis, plus tard, bien plus tard, quand la bibliothèque a réouvert après les travaux, un cahier a été mis à disposition pour voir ce que les bibliothécaires ont finalement retenu des propositions de désherbage. Puis plus tard, encore plus tard, les traces de cet événement ont disparu, d'abord de la vue du public, puis de la vue des bibliothécaires, et il ne reste plus que pour ceux qui y étaient les souvenirs d'avoir passé une nuit ensemble à la bibliothèque, d'avoir couru, d'avoir discuté, d'avoir chanté, d'avoir participé à quelque chose. Cela reste comme une chanson qui trotte dans la tête, qui se fredonne encore le lendemain et plusieurs jours après, qui s'inscrit dans le temps et ressurgit à des moments clés.

> Événement et mémoire sont ainsi dans un double rapport : l'événement fait appel à notre mémoire et la suscite, la mémoire à son tour donne à chaque fois une nouvelle vie à l'événement en le reprenant, ce qui veut dire du même coup en transformant et réinstituant son sens.[262]

Il nous reste donc cette petite chanson. Celle qui nous fait dire qu'ici, dans cette bibliothèque, on a joué, on est monté sur une scène de théâtre pour du "pas sérieux", mais que dehors, à 23 h quand la bibliothèque ferme ses portes pour la vraie nuit, on est dans le monde réel, cette grande scène qui n'attend plus que ses acteurs. Alors on, bibliothécaires, usagers, habitants, chercheurs, n'aura peut-être pas assez rêvé, mais peut-être saura-t-on maintenant que c'est encore et toujours à nous de jouer !

[262] Terzi, "Institution, événement et histoire chez Merleau-Ponty", op. cit., p. 12

Bibliographie

Sources Primaires

Sources Bibliothèque municipale de Lyon

[69] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Bilan de La Saison 2 de Cherchez La Femme*. 2017.

[70] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Du Forum*. 2017.

[71] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Janvier à Mars*. 2016.

[72] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Novembre à Décembre*. 2016.

[73] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie et... Prison ?!...* fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/bibliotheque-mobile-le-bibliobus/zoom-sur/article/democratie-et-prison. 2017.

[74] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Des voix de la démocratie*. fr-FR. Nov. 2016.

[75] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Projet Démocratie : Bilan*. 2017.

[76] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Retour sur la bibliothèque vivante : des exilés dans la ville*. fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/actualite/article/retour-sur-la-bibliotheque-vivante-des-exiles-dans-la-ville. institutionnel. 2017.

[77] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) - Jean Macé. *Fiche d'intention- Jean Macé - La Nuit de La Démocratie à La Bibliothèque*. 2016.

[78] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) and Gilles Eboli. *Le projet d'établissement*. fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/article/le-projet-d-etablissement. 2012.

Autres sources

[1] *A la médiathèque l'Odyssée de Lomme*. fr. Lomme, 2009.

[2] *A la médiathèque Yves Coppens de Signy l'Abbaye*. fr. 2008.

[5] Agorabib and Association des Bibliothécaires de France. *Fil d'échange "Voulons-nous des bibliothèques sous surveillance en France ?"*. fr-FR. May 2018.

[17] Association Amis de BCP Vienne. *Création de l'association des Amis de la Bibliothèque centrale de prêt de la Vienne*. fr. Feb. 1972.

[18] Association Amis de la BM Nancy. *Création de l'association des Amis de la Bibliothèque municipale de Nancy*. fr. Mar. 1970.

[19] Association des amis de la bibliothèque de la ville de Colmar. *Création de l'association des amis de la bibliothèque de la ville de Colmar*. fr. Sept. 1971.

[20] Association des Bibliothécaires de France. *Compte rendu de la journée du 24 avril 2015 " le rôle social des bibliothèques"*. fr. http://www.abf.asso.fr/14/548/1778/ABF-Region/compte-rendu-de-la-journee-du-24-avril-2015-le-role-social-des-bibliotheques. 2015.

[21] Association des Bibliothécaires de France. *Programme Congrès ABF 2015*. 2015.

[22] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *[Communiqué] L'ABF affirme la liberté de s'exprimer et de débattre*. fr. July 2018.

[23] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Bibliothèques hybrides - Présentation*. fr. http://www.abf.asso.fr/2/68/192/ABF/bibliotheques-hybrides-presentation. 2014.

[24] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Charte bib'lib' : Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques*. français. 2015.

[25] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Code de Déontologie Du Bibliothecaire*. 2003.

[26] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Le billet des hybrides*. fr-FR. 2012.

[27] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Manifeste : La Bibliothèque Est Une Affaire Publique*. 2012.

[28] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2009*. 2009.

[29] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2010*. 2010.

[30] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2011*. 2011.

[31] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2012*. 2012.

[32] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2013*. 2013.

[33] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2014*. 2014.

[34] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2017*. 2017.

[35] Association des Bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2018*. 2018.

[36] Association des bibliothécaires de France (ABF). *Programme Congrès ABF 2008*. fr. 2008.

[37] Association des Bibliothécaires de France (ABF) - Région Rhône-Alpes. *Journee d'étude ABF Le 21 Novembre à Bourg-En-Bresse*. http://abfrhonealpes.midiblogs.com/archive/2013/10/02/journee-d-etude-abf-le-21-novembre-a-bourg-en-bresse-784220.html.

[65] BiblioDebout. *Qu'est-Ce Que La #BiblioDebout ?* http://biblio-debout.org/index.php/quest-ce-que-la-bibliodebout/. 2016.

[66] Bibliodeboutistes. *Liste de Diffusion de Bibliodebout*. 2016.

[67] Bibliothèque Louise-Michel. *Louise et Les Canards Pas Si Sauvages ... Une Histoire de Participation à La Bibliothèque*. Paris, France, 2016.

[68] Bibliothèque municipale de Bordeaux. *Projet d'établissement 2016-2020*. 2016.

[79] Bibliothèque municipale de Nantes. *Projet d'établissement, 2016-2020*. 2016.

[115] Hélène Certain. "« Participation toi-même ! » ou comment les usagers s'engagent à la bibliothèque Louise-Michel". français. In: *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Vol. 33. Villeurbanne, France: Presses de l'ENSSIB, 2015, pp. 113–121. ISBN: 979-10-91281-58-4.

[129] Conseil Général du Val d'Oise. *La Bibliothèque Outil Du Lien Social : Actes Du Colloque Organisé Le 11 Décembre 2008*. 2009.

[130] Conseil supérieur des bibliothèques (CSB). *Charte Des Bibliothèques*. July 1991.

[167] Pascale Fontenille. "Montez-le son ! Une collection qui vous ressemble." français. In: *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne, France: Presses de l'Enssib, impr. 2015, 2015, pp. 58–65. ISBN: 979-10-91281-58-4.

[169] Thomas Fourmeux et al. *Construire le doute pour mieux déconstruire la liberté | Réponse au communiqué de l'ABF*. fr-FR. Oct. 2018.

[213] Dominique Lahary. *Halte au feu ! Retour sur une polémique indigne*. fr-FR. Aug. 2018.

[216] Chloé Lailic. "Devenir bibliothécaire, devenir militante". fr. In: *Bibliothèque(s)* 92-93 (June 2018), pp. 150–151.

[227] Annie Le Guern-Porcher. *La Bibliothèque d'échanges de Savoirs*. Communication. Médiathèque de Méricourt, 2016.

[236] Les Champs Libres. *Les rendez-vous 4C*. fr. https://www.leschampslibres.fr/agenda/les-rendez-vous-4c/.

[242] Anna Marcuzzi. "Militant de la liberté ou sentinelle du pacte républicain ?" fr. In: *Bibliothèque(s)* 92-93 (June 2018), pp. 151–153.

[254] Médiathèque Philéas Fogg, Saint-Aubin du Pavail. *Lettre d'information-Janvier 2019*. français. Jan. 2019.

[255] Médiathèque Philéas Fogg, Saint-Aubin du Pavail. *Médiathèque Philéas Fogg, Une Médiathèque 3ème Lieu*. 2013.

[256] Médiathèques de Plaine Commune. *Charte Des Bibliothèques et Médiathèques de La Lecture Publique Des Médiathèques Plaine Commune*. http://www.mediatheques-plainecommune.fr/charte-des-bibliotheques-et-mediatheques-de-la-lecture-publique.

[288] Franck Queyraud. *Les hybrides lancent le Bibliolab !* fr-FR. Biblioblog. 2009.

[340] Unesco and IFLA. *Manifeste de l'IFLA/UNESCO Sur La Bibliothèque Publique*. 1994.

Sources secondaires

Participation

[6] Sultana Lubna Alam and John Campbell. "Crowdsourcing Motivations in a Not-for-Profit GLAM Context: The Australian Newspapers Digitisation Program". In: *23rd Australasian Conference on Information Systems*. Geelong, Dec. 2012, pp. 1–11.

[14] Sherry R. Arnstein. "A Ladder of Citizen Participation". en. In: *Journal of the American Institute of Planners* 35.4 (1969).

[15] Sherry R. Arnstein. *Traduction : Une Échelle de Participation Citoyenne*. Trans. by Comité d'évaluation et de suivi. 2006.

[42] Marie-Hélène Bacqué and Mario Gauthier. "Participation, urbanisme et études urbaines: Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein". fr. In: *Participations* 1.1 (2011), p. 36. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0036.

[44] Hélène Balazard. "Mobiliser et mettre en scène des « leaders »". fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 129–153. ISSN: 2034-7650.

[55] Mathieu Berger. "La démocratie urbaine au prisme de la communauté". fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 49–77. ISSN: 2034-7650.

[56] Mathieu Berger and Julien Charles. "Persona non grata. Au seuil de la participation". fr. In: *Participations* N 9.2 (Sept. 2014), pp. 5–36. ISSN: 2034-7650.

[64] Laurence Bherer. "Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques". fr. In: *Participations* 1.1 (2011), pp. 105–133. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0105.

[83] Cécile Blatrix. "Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France". fr. In: *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* 79 (Oct. 2012), pp. 59–80. ISSN: 2105-2956. DOI: 10.4000/quaderni.612.

[84] Cécile Blatrix. "Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective." fr. In: *Politix* 57 (2002), pp. 79–102. ISSN: 0295-2319. DOI: 10.3406/polix.2002.1208.

[85] Loïc Blondiaux. *Le Nouvel Esprit de La Démocratie. Actualité de La Démocratie Participative*. Seuil/La République des idées. Paris, 2008.

[86] Loïc Blondiaux and Jean-Michel Fourniau. "Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?" fr. In: *Participations* 1.1 (2011), p. 8. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0008.

[87] Julia Bonaccorsi and Magali Nonjon. "« La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif". fr. In: *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* 79 (Oct. 2012), pp. 29–44. ISSN: 2105-2956. DOI: 10.4000/quaderni.618.

[92] Laurence Boutinot, Alain A. Viau, and Grégoire Leclerc. "Questions sur la neutralité des outils de type jeux de rôle et cartographie participative dans une expérience de gouvernance foncière au Sénégal". fr. In: *Norois. Environnement, aménagement, société* 209 (Dec. 2008), pp. 73–89. ISSN: 0029-182X. DOI: 10.4000/norois.2641.

[94] Daren C. Brabham. "Motivations for Participation in a Crowdsourcing Aplication to Impove Public Engagement in Transit Planning". In: *Journal of Applied Communication Research* 40.3 (2012), pp. 307–328.

[95] Daren C. Brabham. "Moving the Crowd at Threadless". In: *Information, Communication & Society* 13.8 (Aug. 2010), pp. 1122–1145.

[110] Marion Carrel. "Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire". fr. In: *Politix* n 75.3 (2006), pp. 33–51. ISSN: 0295-2319.

[111] Marion Carrel and Julien Talpin. "Cachez ce politique que je ne saurais voir !" fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 179–206. ISSN: 2034-7650.

[113] Catherine Cecchi. "La place de l'information dans la décision en santé publique". fr. In: *Santé Publique* 20.4 (Dec. 2008), pp. 387–394. ISSN: 0995-3914. DOI: 10.3917/spub.084.0387.

[114] Daniel Cefaï et al. "Ethnographies de la participation". fr. In: *Participations* 4.3 (Nov. 2012), pp. 7–48. ISSN: 2034-7650. DOI: 10.3917/parti.004.0005.

[120] Julien Charles. "Comment la cartographie méconnaît les habitants, How Cartography Misreads the Inhabitants". fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 155–178. ISSN: 2034-7650. DOI: 10.3917/parti.004.0155.

[122] Simon Chignard. *Mais Pourquoi Contribue-t-On ?* Oct. 2012.

[137] Cécile Cuny. "Appropriation de l'espace et prise de parole. Enquête socio-ethnographique dans un grand ensemble à Berlin Est". fr. Thèse de doctorat. Saint Denis: Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2009.

[139] Evelina Dagnino and Luciana Tatagiba. "Mouvements sociaux et participation institutionnelle : répertoires d'action collective et dynamiques culturelles dans la difficile construction de la démocratie brésilienne." fr. In: *Revue internationale de politique comparée* 17.2 (Oct. 2010), pp. 167–185. ISSN: 1370-0731. DOI: 10.3917/ripc.172.0167.

[149] Jacques Donzelot and Renaud Epstein. "Démocratie et Participation: L'exemple de La Rénovation Urbaine". In: *Esprit* Juillet.7 (2006), pp. 5–34. ISSN: 0014-0759. DOI: 10.3917/espri.0607.0005.

[170] Jean-Michel Fourniau. “L’expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d’aménagement”. fr. In: *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences* XLV-136 (Feb. 2007), pp. 149–179. ISSN: 0048-8046. DOI: 10.4000/ress.95.

[175] Elisabeth M. Gerber, Julie S. Hui, and Pei-Yi Kuo. “Crowdfunding: Why People Are Motivated to Post and Fund Projects on Crowdfunding Platforms”. In: *ACM Conference on Computer Supported Cooperative Work*. ACM, 2012.

[179] Camille Goirand. “Participation institutionnalisée et action collective contestataire”. fr. In: *Revue internationale de politique comparée* 20.4 (Apr. 2014), pp. 7–28. ISSN: 1370-0731.

[181] Guillaume Gourgues. “Critique de La Participation”. In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[192] Rose Holley. “Crowdsourcing: How and Why Should Libraries Do It?” en. In: *D-Lib Magazine* 16.3/4 (Mar. 2010). ISSN: 1082-9873. DOI: 10.1045/march2010-holley.

[200] Henry Jenkins et al. *Culture participative: une conversation sur la jeunesse, l’éducation et l’action dans un monde connecté*. français. Trans. by Bruno Barrière. Caen, France: C&F éditions, 2017. ISBN: 978-2-915825-73-2.

[203] Siek Toon Khoo and John Ainley. “Attitudes, Intentions and Participation”. In: *LSAY Research Reports*. Longitudinal Surveys of Australian Youth Research Report 41 (2005), p. 45.

[204] Joëlle Kivits and Françoise Jabot. “Du débat à la décision : discours croisés d’experts, de praticiens, de citoyens”. fr. In: *Santé Publique* 20.4 (Dec. 2008), pp. 371–385. ISSN: 0995-3914. DOI: 10.3917/spub.084.0371.

[210] L’Université du Citoyen. *Atelier Jeu Citoyen "La Démocratie, Comment Ça Marche ?"*. http://www.universiteducitoyen.org/pageLibre00010062.html. 2017.

[221] Rémi Larrue and Corinne Barbier. “Démocratie Environnementale et Territoires : Un Bilan d’étape”. In: *Participations* 1.1 (2011), pp. 67–104. ISSN: 2034-7650. DOI: 10.3917/parti.001.0067.

[222] Pierre Lascoumes. “Information”. In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[224] Éloi Laurent. *L’impasse collaborative: pour une véritable économie de la coopération*. français. Paris, France: Edition Les Liens qui Libèrent, 2018. ISBN: 979-10-209-0632-8.

[231] Olivier Leclerc. “Expert”. In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[248] Heloiza Matos. “Engagement civique et participation politique : controverses sur les TICs et le déclin du capital social”. fr. In: *Les Enjeux de l’information et de la communication* Volume 2008.1 (2008), pp. 57–71.

[249] Alice Mazeaud. *« Dix Ans à Chercher La Démocratie Locale, et Maintenant ? Pour Un Dialogue Entre Politiques Publiques et Démocratie Participative »*. Communication. ENS Lyon, 2009.

[250] Alice Mazeaud. “Administrer la participation : l’invention d’un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale”. fr. In: *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir* 79 (Oct. 2012), pp. 45–58. ISSN: 2105-2956. DOI: 10.4000/quaderni.621.

[251] Alice Mazeaud. “Citoyen/Élu/Technicien”. In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[252] Alice Mazeaud, Marie-Hélène Sa Vilas Boas, and Guy-El-Karim Berthomé. “Penser les effets de la participation sur l’action publique à partir de ses impensés”. fr. In: *Participations* 2 (June 2012), pp. 5–29. ISSN: 2034-7650.

[253] Alice Mazeaud and Magali Nonjon. “Professionnel”. In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[265] Alessio Motta. “Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d’une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique”. fr. In: *Participations* N 9.2 (Sept. 2014), pp. 71–95. ISSN: 2034-7650.

[268] Catherine Neveu. “Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ?” fr. In: *Participations* 1.1 (2011), pp. 186–209. ISSN: 2034-7650, 2034-7669. DOI: 10.3917/parti.001.0186.

[270] Héloïse Nez. “Délibérer au sein d’un mouvement social”. fr. In: *Participations* 4 (Dec. 2012), pp. 79–102. ISSN: 2034-7650.

[272] Youngmin Oh and Seunghoo Lim. “Le chaînon manquant entre participation à l’administration et participation politique : La fonction de médiation de l’efficacité politique, Connecting a missing link between participation in administration and political participation: the mediating role of political efficacy”. fr. In: *Revue Internationale des Sciences Administratives* 83.4 (Dec. 2017), pp. 719–741. ISSN: 0303-965X. DOI: 10.3917/risa.834.0719.

[278] Anthony Pecqueux. “Retrouver la face par la participation. Ethnographie de la fragile élaboration d’une œuvre d’art par des adolescents dans un quartier populaire”. fr. In: *Participations* 9.2 (Sept. 2014), pp. 125–148. ISSN: 2034-7650.

[283] David Poncet. “Atelier 1 – Culture / Lien Social Comment Dynamiser La Participation à La Vie Artistique et Culturelle ? (Synthèse Des Ateliers)”. In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L’observatoire, la revue des pratiques culturelles. L’Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 18–20.

[305] Yannig Roth. “Comprendre La Participation Des Internautes Au Crowdsourcing: Une Étude Des Antécédents de l’intention de Participation à Une Plateforme Créative”. PhD Thesis. Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 2016.

[307] Gene Rowe and Lynn J. Frewer. “Public Participation Methods: A Framework for Evaluation”. en. In: *Science, Technology, & Human Values* 25.1 (Jan. 2000), pp. 3–29. ISSN: 0162-2439, 1552-8251. DOI: 10.1177/016224390002500101.

[311] Jean-Pierre Saez. “Assises Des DAC 2014 : Pour Une Nouvelle Éthique de La Coopération”. In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 6–8.

[319] Yves Sintomer, Anja Rocke, and Julien Talpin. “Démocratie participative ou démocratie de proximité ? Le budget participatif des lycées du Poitou-Charentes”. fr. In: *L'Homme & la société* 172-173 (2009), pp. 303–320. ISSN: 0018-4306. DOI: 10.3917/lhs.0172.0303.

[320] Joan Stavo-Debauge. “L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante”. fr. In: *Participations* 9.2 (Sept. 2014), pp. 37–70. ISSN: 2034-7650.

[323] Markus Strohmaier, Christian Körner, and ROman Kern. “Why Do Users Tag? Detecting Users' Motivation for Tagging in Social Tagging Systems”. In: *Proceedings of the Fourth International AAAI Conference on Weblogs and Social Media*. Association for the Advancement of Artificial Intelligence, 2010, p. 342.

[325] Hugo Swinnen. “La démocratie participative dans le processus politique local : le cas de la ville d'Utrecht (Pays-Bas)”. français. In: *Gestion de proximité et démocratie participative: une perspective comparative*. Ed. by Marie-Hélène Bacqué, Henri Rey, and Yves Sintomer. Recherches (Paris. 1994), ISSN 1258-4002. Paris, France: la Découverte, 2005. ISBN: 2-7071-4306-5.

[328] Federico Tarragoni. “De la personne au sujet politique. Une ethnographie des prises de parole populaires dans les assemblées de barrio au Venezuela”. fr. In: *Participations* 9.2 (Sept. 2014), pp. 149–175. ISSN: 2034-7650.

[338] Benjamin Tremblay and Simona Mattia. “La SCOP, l'institution, et La Culture Comme Compromis(Sion)”. In: *GIS Démocratie et Participation, Actes Du Colloque “Chercheur.e.s et Acteur.e.s de La Participation : Liaisons Dangereuses et Relations Fructueuses”*. St-Denis, 2015.

[352] Joëlle Zask. “Pragmatisme et Participation”. In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[353] Alla Zollers. “Emerging Motivations for Tagging: Expression, Performance, and Activism”. In: (2007), pp. 1–7.

Bibliothèques

[3] Svanhild Aabø, Ragnar Audunson, and Andreas Vårheim. “How Do Public Libraries Function as Meeting Places?” en. In: *Library & Information Science Research* 32.1 (Jan. 2010), pp. 16–26. ISSN: 07408188. DOI: 10.1016/j.lisr.2009.07.008.

[4] AFNOR/CN46-8 Qualité - Statistiques et évaluation des résultats. *Livre blanc "Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ?"*. Français. 2016.

[8] Julka Almquist et al. *The Intentional Library: Creating A Better User Experience With Service Design And Design Thinking*. ALA 2017, 2017.

[9] American for Libraries Council, Susan Imholz, and Jennifer Weil Arms. *The Worth They Weight*. Tech. rep. New York, NY, USA: American for Libraries Council, 2007, p. 104.

[13] J.M Arnoult et al. "Décentralisation et bibliothèques publiques". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (1984), pp. 269–297. ISSN: 1292-8399.

[39] Ragnar Audunson et al. "Public Libraries, Social Capital, and Low Intensive Meeting Places". en. In: *Information Research - Proceedings of the Sixth International Conference on Conceptions of Library and Information Science—"Featuring the Future"* 12.4 (2007).

[48] "Après les attentats : les bibliothèques face à la laïcité, au pluralisme et à la citoyenneté". français. In: *Bibliothèques, religions, laïcité*. Ed. by Raphaëlle Bats. Paris, France: Hémisphères : Maisonneuve & Larose, 2018. ISBN: 978-2-37701-028-8.

[49] Raphaëlle Bats, ed. *Construire des pratiques participatives en bibliothèque*. français. Vol. 33. Boîte à Outils. Villeurbanne, France: Presses de l'Enssib, 2015. ISBN: 979-10-91281-58-4.

[50] Raphaëlle Bats. "Dossier : Mener Des Pratiques Participatives En Bibliothèque". In: *Bibliothèque(s), revue de l'Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 10–60.

[51] Patrick Bazin. "Bibliothèque publique et savoir partagé". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (2000), pp. 48–52.

[54] Claudine Belayche. "Le manuel pratique du bibliothécaire". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 1 (Jan. 2012).

[57] Anne-Marie Bertrand. *Bibliothèque publique et Public Library: Essai d'une généalogie comparée*. français. Villeurbanne, France: Presses de l'enssib, 2007. ISBN: 978-2-37546-043-6.

[58] Anne-Marie Bertrand. *Bibliothèques territoriales, identité et environnement*. français. Paris, France: Ed. du CNFPT, 1995. ISBN: 978-2-84143-027-7.

[59] Anne-Marie Bertrand. "Décentralisation culturelle". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 3 (2003), pp. 103–104.

[60] Anne-Marie Bertrand. *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. français. Paris, France: Édition du Cercle de la librairie, 2002. ISBN: 978-2-7654-1196-3.

[61] Anne-Marie Bertrand. "Les bibliothèques sont filles des Lumières. Quoique..." fr. In: *Bulletin des bibliothèques de France* 5 (2015).

[88] Scott Bonner. *One Year Later: An Interview with Ferguson (Mo.) Library Director Scott Bonner*. en. http://www.programminglibrarian.org/articles/one-year-later-interview-ferguson-mo-library-director-scott-bonner. Aug. 2015.

[91] Nolwenn Bouric. "Mesurer l'impact des bibliothèques". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 8 (2016), pp. 30–33.

[98] John M. Budd. “Toward a Practical and Normative Ethics for Librarianship”. In: *The Library Quarterly* 76.3 (July 2006), pp. 251–269. ISSN: 0024-2519. DOI: 10.1086/511140.

[101] Bertrand Calenge. *Désherber, La Question Qui Tue... Les Publics*. 2009.

[102] Bertrand Calenge. *Evaluation et Statistiques : Les Taux de Rotation*. 2008.

[103] Bertrand Calenge. *La médiation : concept-clé ou mot-valise ?* fr-FR. Jan. 2012.

[104] Bertrand Calenge. “Peut-on définir la bibliothéconomie ?” fr. In: (Jan. 1998).

[105] Bertrand Calenge. *Politique Pédagogique*. http://www.enssib.fr/formation/politique-pedagogique. 2012.

[108] Gildas Carillo. “Fil Rouge et Boule de Neige. La Médiathèque Phileas Fogg à l’heure Du Land Art Collaboratif.” In: *Bibliothèque(s), revue de l’Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 40–43.

[109] Amy Carlton. *Are Libraries Neutral?* en-US. https://americanlibrariesmagazine.org/blogs/the-scoop/are-libraries-neutral/. Feb. 2018.

[116] Thomas Chaimbault-Petitjean and Marie-Noëlle Andissac. “Dossier : Bibliothèques et Inclusion”. In: *Bibliothèque(s)* 80 (Oct. 2015), p. 48.

[117] Fabrice Chambon. *Le rôle social des bibliothèques: quels terrains d’action et stratégies d’alliances pour la réduction des inégalités d’accès au savoir ?* français. Villeurbanne, Rhône, France, 2010.

[118] “La démarche partenariale : pierre angulaire de l’offre à destination de publics migrants et / ou allophones”. français. In: *Accueillir des publics migrants et immigrés: interculturalité en bibliothèque*. Ed. by Fabrice Chambon and Clémentine Pérol. France, 2017. ISBN: 978-2-37546-012-2.

[121] Xavier Chevallier. *Les Bibliothèques à l’heure du social*. fr. http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/les-bibliotheques-a-l-heure-du-social_64864. Text. Jan. 2014.

[123] CILIP. *CILIP - Ethical Framework*. 2018.

[124] CILIP. *Ethical Framework*. en. https://www.cilip.org.uk/page/Ethics. 2018.

[133] Canadian Urban Libraries Council. *Indicateurs d’intentionnalité*. fr. institutionnel. 2018.

[140] Robert Damien. *Emancipation et citoyenneté*. fr. Enssib, 2009.

[141] Robert Damien. *Le conseiller du Prince, de Machiavel à nos jours: genèse d’une matrice démocratique*. français. Paris, France: Presses universitaires de France, 2003. ISBN: 2-13-053162-8.

[143] Nadine Delcarmine and Sabine Donnard Cusse. “Une norme pour évaluer l’impact des bibliothèques”. fr. In: *Documentaliste-Sciences de l’Information* 51.4 (2014), pp. 21–22. ISSN: 0012-4508. DOI: 10.3917/docsi.514.0021.

[145] Cécile Denier and Catherine Revest. “Une bibliothèque pour recharger ses batteries”. fr. In: *De ligne en ligne* 19 (Jan. 2016).

[146] Cécile Dérioz. “Concilia-Bulles : Des Acquisitions Participatives Sur Le Mode BD.” In: *Bibliothèque(s), revue de l'Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 20–22.

[151] Carole Duguy and Marguerin Le Louvier. “Cherchez La Femme, Un Atelier Participatif Au Service Du Domaine Public”. In: *Bibliothèque(s), revue de l'Association des bibliothécaires de France* 83 (2016), pp. 26–28.

[152] Lionel Dujol, ed. *Communs du savoir et bibliothèques*. français. Paris, France: Éditions du Cercle de la librairie, 2017. ISBN: 978-2-7654-1530-5.

[153] “La bibliothèque, une maison des communs du savoir”. français. In: *Communs du savoir et bibliothèques*. Ed. by Lionel Dujol. Paris, France: Éditions du Cercle de la librairie, 2017, 35 à 38. ISBN: 978-2-7654-1530-5.

[154] Mathilde Dumaine. “Les bibliothèques vivantes”. fr. Mémoire de master. Villeurbanne, Rhône, France: Enssib, 2014.

[155] Martin Dutch and Dave Muddiman. “The Public Library, Social Exclusion and the Information Society in the United Kingdom”. In: *Libri* 51 (2001), pp. 183–194.

[156] Thierry Ermakoff and François Rouyer-Gayette. “L'arbre, la décentralisation des bibliothèques et le concours particulier”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 2011 (2011), pp. 27–30.

[161] Stuart Ferguson. “Are Public Libraries Developers of Social Capital? A Review of Their Contribution and Attempts to Demonstrate It”. en. In: *The Australian Library Journal* 61.1 (Feb. 2012), pp. 22–33. ISSN: 0004-9670, 2201-4276. DOI: 10.1080/00049670.2012.10722299.

[168] Maïka Fourgeaud. “Le Rôle social des bibliothèques dans la ville aujourd'hui”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (Jan. 2010), pp. 102–103.

[172] Nicolas Galaud. “Bibliothèques et territoires”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 3 (2001), pp. 20–26.

[173] Jean-Luc Gautier-Gentès. *Les Bibliothèques Départementales de Prêt : Indispensables Autrement*. Tech. rep. Paris, France: Inspection Générale des Bibliothèques, 2013, p. 345.

[174] Jean-Luc Gautier-Gentès. “Réflexions exploratoires sur le métier de directeur de bibliothèque”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (1999).

[182] Judith Greenall and Barbara Anne Sen. “Reflective Practice in the Library and Information Sector:” en. In: *Journal of Librarianship and Information Science* (Oct. 2014). DOI: 10.1177/0961000614551450.

[190] Candy Hillenbrand. “Public Libraries as Developers of Social Capital: Changing Roles, Values and Missions”. en. Thesis Master Degree Academy of Arts, Information Studies. Adelaide, Australie: School of Communication, Information, New Media Division of Education, Arts, and Social Sciences University of South Australia, 2004.

[195] IFLA and Hans van der Hoeven. *Mémoire Perdue: Bibliothèques et Archives Détruites Au XXe Siècle*. Tech. rep. Den Hague: IFLA, 1996.

[197] Cristina Ion. “La réception du « discours sociologique » par les professionnels des bibliothèques”. Français. Mémoire DCB. Villeurbanne: Enssib, 2008.

[198] Amandine Jacquet. “Aarhus : Du Mythe à La Réalité | Bulletin Des Bibliothèques de France”. In: *BBF - Bulletin des Bibliothèques de France* BBF en ligne - Contributions (Jan. 2016).

[201] Henrik Jochumsen, Casper Hvenegaard Rasmussen, and Dorte Skot-Hansen. “The Four Spaces – a New Model for the Public Library”. en. In: *New Library World* 113.11/12 (Nov. 2012), pp. 586–597. ISSN: 0307-4803. DOI: 10.1108/03074801211282948.

[206] Marie Kuhlmann and Nelly Kuntzmann et Hélène Bellour. *Censure et bibliothèques au XX^{e} siècle*. fr. Éditions du Cercle de la Librairie, 1989. ISBN: 978-2-7654-0418-7. DOI: 10.3917/elec.kuhl.1989.01.

[207] Anne Kupiec. “Éléments de réflexion pour une déontologie professionnelle”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (Jan. 1999).

[208] Anne Kupiec. “Le Livre sauveur”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 2-3 (Jan. 1989), pp. 124–130.

[209] Anne Kupiec. “Qu’est-ce qu’un(e) bibliothécaire ?” fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 1 (Jan. 2003).

[211] Arnaud Laborderie. “Éditorialisation des bibliothèques numériques : le cas des Essentiels de Gallica”. fr. In: (Nov. 2015).

[214] Dominique Lahary. “Les bibliothèques au risque des politiques publiques”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (2015).

[217] Pierre-Jacques Lamblin. “Le bibliothécaire et le curé”. fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 1 (Jan. 2010).

[219] R. David Lankes. *Charlie Hebdo*. Aug. 2015.

[229] Pierre Le Quéau and Olivier Zerbib. *Comment Apprécier Les Effets de l’action Des Bibliothèques Publiques ?* Tech. rep. Ministère de la Culture, Direction générale des Médias et des Industries culturelles, 2019, p. 114.

[230] Gloria J Leckie, Lisa M Given, and John Buschman. *Critical Theory for Library and Information Science Exploring the Social from across the Disciplines*. English. Santa Barbara, Calif.: Libraries Unlimited, 2010. ISBN: 978-1-59158-940-2 1-59158-940-1.

[233] C. Lemaître. *Les Bibliothèques Municipales*. 2017.

[234] letitbib. *Les réseaux d’échanges de compétences en bibliothèque*. fr-FR. Nov. 2015.

[237] Peter Johan Lor. “Risks and Benefits of Visibility: Librarians Navigating Social and Political Turbulence”. In: *Library Trends* 65.2 (Nov. 2016), pp. 108–127. ISSN: 1559-0682. DOI: 10.1353/lib.2016.0025.

[243] Sharon Markless and David Streatfield. “Recent Developments in Library Evaluation, Statistics and Measurement – and Why They Are Important”. In: *IFLA 2014*. IFLA Library. Lyon, France: IFLA, 2014, pp. 1–9.

[244] Marie D. Martel. “Justice sociale, justice numérique dans les bibliothèques du 21e siècle”. fr. In: *Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie*. Éditions science et bien commun, May 2018.

[245] Marie D. Martel. *La "Bibliothèque Intentionnelle" et Le Co-Design*. Communication. 2eif-sib 2017, 2017.

[246] Marie D. Martel. “Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d’inclusion sociale”. fr. In: *I2D – Information, données & documents* me 54.1 (2017), pp. 52–54. ISSN: 2428-2111.

[257] Denis Merklen. *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?* français. Papiers (Presses de l’ENSSIB), ISSN 2114-6551. Villeurbanne, France: Presses de l’ENSSIB, École nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques, impr. 2013, 2013. ISBN: 979-10-91281-14-0.

[258] Nathalie Meunier. *La Communauté de communes entre Aire & Meuse*. fr. Nancy, France, Nov. 2014.

[262] Susan E. Montgomery and Jonathan Miller. “The Third Place: The Library as Collaborative and Community Space in a Time of Fiscal Restraint”. en. In: *College & Undergraduate Libraries* 18.2-3 (Apr. 2011), pp. 228–238. ISSN: 1069-1316, 1545-2530. DOI: 10.1080/10691316.2011.577683.

[263] Eugène Morel. *La librairie publique*. fr. Paris: Armand Colin, 1910.

[274] Erik Orsenna. *Voyage au pays des bibliothèques. Lire aujourd’hui, lire demain*. fr. Tech. rep. Ministère de la Culture, 2018.

[275] Vasilisa Panasenko. *Compte-rendu : Bibliothécaires, déontologie et éthique : pourquoi ? par Martine Itier-Cœur*. fr-FR. https://alma.hypotheses.org/2983. Billet. June 2019.

[280] Clotilde Périgault. “Les dispositifs d’autoformation en bibliothèque publique”. fr. Mémoire DCB. Villeurbanne, France: Enssib, 2014.

[281] Roswitha Poll and IFLA. *Bibliography: Impact and Outcome of Libraries*. https://www.ifla.org/publications/node/91624. 2018.

[282] Bibliothèque Centre Pompidou. *La bibliothèque participative et citoyenne et les Anarchives de la révolte*. fr. https://www.bpi.fr/agenda/la-bibliotheque-participative-et-citoyenne-et-les-anarchives-de-la-rev. Evènement. Mar. 2016.

[296] Région Nord-Pas de Calais. *Actes du colloque, Lecture et bibliothèques publiques. Hénin-Beaumont*. fr. Office régional de la culture et de l’éducation permanente, 1981.

[297] Coline Renaudin. “Service Public et Marketing : L’utilisation Du Marketing Par Les Bibliothèques Publiques”. Mémoire DCB. Villeurbanne, France: Enssib, 2009.

[309] Mirja Ryynänen. *Rapport Sur Le Rôle Des Bibliothèques Dans La Société Moderne*. Tech. rep. A4-0248/1998. Strasbourg, France: Parlement Européen. Commission de la culture, de la jeunesse, de l’éducation et des médias, 1998.

[310] Guy Saez. *Lecture publique et éducation populaire : des rencontres passées aux défis contemporains communs*. fr-FR. Billet. Feb. 2017.

[312] Rana Salzmann and Magda Pecsenye. *From Accidental to Intentional Library Management: The RISWS Approach*. en-US. 2017.

[313] Agnès Sandras and Amis de l'instruction du 3e arrondissement . Bibliothèque. *Des bibliothèques populaires à la lecture publique:* français. Villeurbanne, France: Presses de l'ENSSIB, DL 2014, DL 2014, cop. 2014. ISBN: 979-10-91281-56-0.

[314] Mathilde Servet. "Les Bibliothèques troisième lieu". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (Jan. 2010), pp. 57–63.

[315] Mathilde Servet. "Les bibliothèques troisième lieu". français. PhD thesis. Villeurbanne, Rhône, France: Enssib, 2009.

[322] Hélène Strag. "Les Association d'amis Des Bibliothèques : État Des Lieux et Perspectives." Mémoire de Master. Grenoble: Ensb et Université des sciences sociales Grenoble II, 1991.

[326] Dominique Tabah. *La Bibliothèque et son public, grandeur nature*. fr. http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-01-0014-003. Text. Jan. 2002.

[327] Dominique Tabah. "Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny". fr. In: (Jan. 1997).

[336] Working Together. *Working Together Project*. http://www.librariesincommunities.ca/?page_id=8. 2008.

[337] Cécile Touitou. "Retour sur investissement..." fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 8 (2016), pp. 16–19.

[339] Benoît Tuleu. "sélectionner, proposer, prescrire". fr. In: *Vacarme* n 32.3 (June 2005), pp. 29–33. ISSN: 1253-2479.

[341] Jean Vanderhaegen, Gilles Éboli, and Isabelle Duquenne. "Au regard des collections". fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 5 (Jan. 2015), pp. 72–77.

[342] Andreas Varheim. "Public Libraries: Places Creating Social Capital?" en. In: *Library Hi Tech* 27.3 (Sept. 2009), 372-381 (post-print 1–20). ISSN: 0737-8831. DOI: 10.1108/07378830910988504.

[343] Andreas Varheim. "Trust in Libraries and Trust in Most People: Social Capital Creation in the Public Library". en. In: *The Library Quarterly* 84.3 (July 2014), pp. 258–277. ISSN: 0024-2519, 1549-652X. DOI: 10.1086/676487.

[344] Andreas Vårheim. "Social Capital and Public Libraries: The Need for Research". In: *Library & Information Science Research* 29 (Sept. 2007), pp. 416–428. DOI: 10.1016/j.lisr.2007.04.009.

[345] Corinne Verry-Jolivet. "Mais à quoi servent vraiment les bibliothèques municipales ?" fr. In: *Bulletin des Bibliothèques de France* 4 (2005).

[351] Frederick Wiseman. *Ex Libris: The New York Public Library*. anglais. 2017.

Autres références

[7] Saul David Alinsky. *Rules for Radicals: A Practical Primer for Realistic Radicals*. anglais. New York, Etats-Unis: Random House, 1971. ISBN: 0-394-44341-1.

[10] Archipel des devenirs. *L'archipel des devenirs – Centre de recherche sur l'utopie*. Français. http://archipeldevenirs.lcsp.univ-paris-diderot.fr/. Centre de recherche. 2013.

[11] Hannah Arendt. *Condition de l'homme moderne*. français. Paris, France: Calmann-Lévy, 1983. ISBN: 978-2-7021-1275-5.

[12] Hannah Arendt. *De la révolution*. français. Paris, France: Gallimard, 2013. ISBN: 978-2-07-045079-4.

[16] Assemblée nationale française. *Déclaration Des Droits de l'Homme et Du Citoyen de 1789 | Légifrance, Le Service Public de La Diffusion Du Droit*. 1789.

[38] Jean-Bernard Auby and Roland Hureaux. "Le débat - La décentralisation : trop ou trop peu ?" fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 17–23. ISSN: 0046-9459.

[40] Michel Autès. "Proximité et démocratie". fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 46–55. ISSN: 0046-9459.

[41] Marie-Hélène Bacqué and Carole Biewener. *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. français. Textes à l'appui. Série Politique et sociétés, ISSN 1630-0564. Paris, France: la Découverte, DL 2013, 2013. ISBN: 978-2-7071-6733-0.

[43] Marie-Hélène Bacqué and Mohamed Mechmache. *Pour Une Réforme Radicale de La Politique de La Ville*. Tech. rep. Ministère de l'égalité des territoires et du logement, July 2013.

[45] Étienne Balibar. *Libre parole*. français. Paris, France: Éditions Galilée, 2018. ISBN: 978-2-7186-0978-2.

[46] Étienne Balibar and Vacarme. "Passeur Du Temps Présent- Entretien Avec Etienne Balibar". In: *Vacarme* 51 (), pp. 4–12.

[47] Nicolas Barreyre and Geneviève Verdo. "Souveraineté et territoire : enjeux et perspectives". fr. In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 69e année.2 (June 2014), pp. 307–311. ISSN: 0395-2649.

[52] Jacques Beauchard. "La ville contre le territoire ?" fr. In: *Population & Avenir* 708 (July 2012), pp. 4–7. ISSN: 0223-5706. DOI: 10.3917/popav.708.0004.

[53] Nicolas Becu. *La Formation Au Débat Démocratique Par Le Jeu*. http://e-cours.univ-lr.fr/UNT/democratie/co/module_Contenu_6.html. Cours Vidéo. 2015.

[62] Jean-Marc Besse. "L'espace public: espace politique et paysage familier". fr. In: *Rencontres de l'espace public*. Lille Métropole Communauté Urbaine, 2006, p. 19.

[63] Antoine Bevort and Michel Lallement. *Le capital social*. fr. La Découverte. Paris, France, 2006. ISBN: 978-2-7071-4804-9.

[69] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Bilan de La Saison 2 de Cherchez La Femme*. 2017.

[70] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Du Forum*. 2017.

[71] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Janvier à Mars*. 2016.

[72] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie : Rêver, Penser et Agir Ensemble. Programme Novembre à Décembre.* 2016.

[73] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Démocratie et... Prison ?!...* fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/bibliotheque-mobile-le-bibliobus/zoom-sur/article/democratie-et-prison. 2017.

[74] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Des voix de la démocratie.* fr-FR. Nov. 2016.

[75] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Projet Démocratie : Bilan.* 2017.

[76] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). *Retour sur la bibliothèque vivante : des exilés dans la ville.* fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/actualite/article/retour-sur-la-bibliotheque-vivante-des-exiles-dans-la-ville. institutionnel. 2017.

[77] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) - Jean Macé. *Fiche d'intention- Jean Macé - La Nuit de La Démocratie à La Bibliothèque.* 2016.

[78] Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) and Gilles Eboli. *Le projet d'établissement.* fr. https://www.bm-lyon.fr/16-bibliotheques-et-un-bibliobus/a-propos-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon/article/le-projet-d-etablissement. 2012.

[80] Maria Björn. *Creant entorns inspiradors.* ca. Conférence. Barcelone, Apr. 2019.

[81] Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, and Dominique Ottavi. *Transmettre, apprendre.* français. Paris, France: Fayard, DL 2016, DL 2016, cop. 2014. ISBN: 978-2-8185-0479-6.

[82] Guillaume le Blanc. "Le parlement des inaudibles". fr. In: *Etudes* Avril.4 (Mar. 2017), pp. 55–64. ISSN: 0014-1941.

[89] Simon Borel. "Facebook, stade suprême de la quête de reconnaissance, Facebook: The Supreme Stage of the Quest for Recognition". fr. In: *Revue du MAUSS* 40 (Nov. 2012), pp. 257–266. ISSN: 1247-4819. DOI: 10.3917/rdm.040.0257.

[90] Pierre Bourdieu. "Le Capital Social". In: *Actes de la Recherche in Sciences Sociales* 31 (1980), pp. 2–3.

[93] Charles Boyer. "Rousseau, penseur de (la crise de) la représentation politique". fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 97–107. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0097.

[96] Brest Métropole et Ville. *Retour Sur Les Échanges "Genre et Des Espaces Publics" Organisés Par Le Centre de Ressources GUSP à Pont-de-Claix - Egalité Femmes Hommes.* http://www.egalitefemmeshommes-brest.net/spip.php?article1434. 2017.

[97] Wendy Brown. "Nous sommes tous démocrates à présent". français. In: *Démocratie, dans quel état ?* Paris, France: La Fabrique Editions, 2015, pp. 59–76. ISBN: 978-2-913372-91-7.

[99] Cabinet Seban et associés. "Décryptage de la loi NOTRe". fr-FR. In: *La Gazette des Communes* (Sept. 2015).

[100] Pierre Calame and Yolanda Ziaka. “Les biens communs et l’éthique de la responsabilité”. fr. In: *Éthique publique. Revue internationale d’éthique sociétale et gouvernementale* vol. 17, n 2 (Sept. 2015). ISSN: 1488-0946. DOI: 10.4000/ethiquepublique.2306.

[106] Norbert Campagna. “Alexis de Tocqueville et le problème de la liberté dans la démocratie”. fr. In: *Demokratie* (2005), pp. 19–22.

[107] Dominique Cardon. *Culture numérique*. français. Paris, France: Les presses SciencesPo, 2019. ISBN: 978-2-7246-2365-9.

[112] Robert Castel. “Démocratie Sociale”. In: *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (2013). Ed. by Ilaria Casillo et al.

[119] Yves Chappoz and Pierre-Charles Pupion. “Une nouvelle gouvernance et de nouvelles politiques publiques territoriales”. fr. In: *Gestion et management public* 2.4 (2013), pp. 1–4. DOI: 10.3917/gmp.022.0001.

[125] Marie-Anne Cohendet. “Une crise de la représentation politique ?” fr. In: *Cités* 18.2 (2004), p. 41. ISSN: 1299-5495. DOI: 10.3917/cite.018.0041.

[126] Collectivités locales.gouv.fr. *Historique de La Décentralisation*. https://www.collectivites-locales.gouv.fr/decentralisation. Gouvernemental. Mar. 2018.

[127] Conseil d’État. *Conseil d’État, Juge Des Référés, 09/01/2014, 374508, Publié Au Recueil Lebon*. Juge des référés. Jan. 2014.

[128] Conseil économique, social et environnemental. *Vers la démocratie culturelle. Journal Officiel de la République française*. français. France. Conseil économique, social et environnemental Mandature 2015-2020 - Séance du 15 novembre 2017. Paris, France: Les éditions des Journaux officiels, 2017.

[131] Conseil Constitutionnel. *Décision 82-141 DC - 27 Juillet 1982 - Loi Sur La Communication Audiovisuelle - Non Conformité Partielle*. Loi sur la communication audiovisuelle. July 1982.

[132] Conseil Constitutionnel. *La Démocratie*. sd.

[134] Hervé Le Crosnier et al. “Vers les « communs de la connaissance »”. fr. In: *Documentaliste-Sciences de l’Information* Vol. 48.3 (Nov. 2011), pp. 48–59. ISSN: 0012-4508.

[135] France Culture. *David Simon (1/4) : Baltimore, le chaos et le roi*. fr.

[136] France Culture. *LES MATINS DE FRANCE CULTURE (1ère partie) du mardi 05 février 2019*. fr. Paris, France, Feb. 2019.

[138] Yves Cusset. “Les évolutions du lien social, un état des lieux”. fr. In: *Horizons stratégiques* 2 (2006), pp. 21–36. ISSN: 1958-3370.

[142] Chloé Delaume. *Mes bien chères soeurs*. français. Paris, France: Seuil, 2019. ISBN: 978-2-02-134711-1.

[144] Gilles Deleuze. *Spinoza : Cours 2 Du 09/12/1980 - 1*. Université Paris 8, 1980.

[147] John Dewey. *Le public et ses problèmes*. français. Trans. by Joëlle Préface Zask. Folio. Essais, ISSN 0769-6418 533. Paris, France: Gallimard, 2010. ISBN: 978-2-07-043587-6.

[148] DILA. *La démocratie de proximité*. fr. http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/democratie-proximite.html. text. Dec. 2009.

[150] David Dufresne. *allo @Place_Beauvau - c'est pour un signalement - 604 Gaz lacrymogène sur mineure, lors du blocage frontière franco-espagnole. Témoignage du vidéaste à suivre. Le Boulou, #ActeXXI Source: @Le_M_Poireaupic.twitter.com/bQSxbxZPl2*. fr. Tweet. 2019.

[157] Gérard Ermisse. "La déontologie, l'éthique et les obligations légales et réglementaires des archivistes français". fre. In: *Gazette des archives* 196.1 (2004), pp. 1–25. DOI: 10.3406/gazar.2004.3729.

[158] Guillaume Erner. *Il y a donc une liberté d'expression 2.0*. fr. Feb. 2019.

[159] Fabcaro. *Zaï zaï zaï zaï*. français. Montpellier, France: 6 Pieds sous terre, 2015. ISBN: 978-2-35212-116-9.

[160] Alain Faure. "Changer sans perdre : le dilemme cornélien des élus locaux". fr. In: *Revue française d'administration publique* 141 (Apr. 2012), pp. 99–107. ISSN: 0152-7401. DOI: 10.3917/rfap.141.0099.

[162] Sylvie Ferrari. "Éthique environnementale et développement durable : Réflexions sur le Principe Responsabilité de Hans Jonas". fr. In: *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie* Vol. 1, n 3 (Dec. 2010). ISSN: 1772-9971. DOI: 10.4000/developpementdurable.8441.

[163] Laurent Fleury. "Rendre « praticable » le théâtre". fr. In: *Tumultes* 42 (July 2014), pp. 85–99. ISSN: 1243-549X. DOI: 10.3917/tumu.042.0085.

[164] Patrice Flichy. "Internet et le débat démocratique". fr. In: *Réseaux* 150 (Dec. 2008), pp. 159–185. ISSN: 0751-7971. DOI: 10.3917/res.150.0159.

[165] FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015.

[166] Michaël Fœssel. "L'ordinaire de la démocratie". fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 11–23. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0011.

[176] Richard Ghevontian. "Le Conseil constitutionnel, juge électoral et la liberté d'expression". fr. In: *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel* 36.3 (2012), p. 45. ISSN: 2112-2679, 1968-3820. DOI: 10.3917/nccc.036.0045.

[177] Christophe Gibout. "L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains". fr. In: *Pensée plurielle* 20 (Aug. 2009), pp. 153–165. ISSN: 1376-0963. DOI: 10.3917/pp.020.0153.

[178] Erving Goffman. *La mise en scène de la vie quotidienne*. français. Paris, France: Minuit, impr. 1973. ISBN: 978-2-7073-0014-0.

[183] Benjamin Griveaux. *"Gilets Jaunes" : Les Militaires de Sentinelle Mobilisés Samedi,* Annonce Gouvernementale. Paris, France, Mar. 2019.

[184] Marie-France Grondin-Freynet, Maurice Blanc, and Gaston Pineau, eds. *Les transactions aux frontières du social: formation, travail social, développement local.* français. Lyon, France: Chronique sociale, DL 1998. ISBN: 978-2-85008-322-8.

[185] Haud Guéguen and Guillaume Malochet. *Les théories de la reconnaissance.* français. Paris, France: La Découverte, impr. 2012. ISBN: 978-2-7071-5777-5.

[186] Vincent Guillon. "Atelier 5 - Travailler En Transversalité Comment Mieux Travailler Avec Les Autres Directions de Sa Collectivité ? (Synthèse Des Ateliers)". In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires".* Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 32–34.

[187] Jürgen Habermas. *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.* français. Trans. by Marc Buhot de Launay. Critique de la politique, ISSN 0768-3871. Paris, France: Payot, 1993. ISBN: 978-2-228-88013-8.

[188] Pierre Hadot, Sandra Laugier, and Arnold Davidson. "Qu'est-ce que l'éthique ?" fr. In: *Cites* n 5.1 (2001), pp. 129–138. ISSN: 1299-5495.

[189] Charlotte Hess. "Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche". français. In: *Libres savoirs: les biens communs de la connaissance : produire collectivement, partager et diffuser les connaissances au XXIe siècle.* Ed. by VECAM. Caen, France: C&F éditions, 2011, pp. 33–54. ISBN: 978-2-915825-06-0.

[191] Elizabeth Hodges. "Espace Mémoire Evenement (The Wire)". In: *Labyrinthe.* 2011th ser. 37.2 ().

[193] Axel Honneth. *La lutte pour la reconnaissance.* français. Trans. by Pierre Rusch. Folio. Essais, ISSN 0769-6418 576. Paris, France: Gallimard, impr. 2013, 2013. ISBN: 978-2-07-044357-4.

[194] Charles-Edouard Houllier-Guibert. "Evolution de la communication territoriale : les limites de l'idéologie de la proximité". fr. In: *Les Enjeux de l'information et de la communication* me 2009.1 (2009), pp. 45–61.

[196] Daniel Innerarity. *Démocratie et Société de La Connaissance.* Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble, 2015.

[199] Laetitia Janicot. "Le territoire des collectivités territoriales dans la réforme territoriale. Brèves observations sur les évolutions affectant les liens entre collectivités territoriales et territoire". fr. In: *Civitas Europa* 35 (2015), pp. 123–137. ISSN: 1290-9653. DOI: 10.3917/civit.035.0123.

[202] Éric Kerrouche. "Intercommunalités et action sociale". fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 76–85. ISSN: 0046-9459.

[205] Michel Koebel. "De l'existence d'un champ politique local". fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 24–44. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0024.

[212] Guillaume Lacquement and Pascal Chevalier. “Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d’un concept de l’économie territoriale à l’analyse géographique”. fr. In: *Annales de géographie* 711 (Nov. 2016), pp. 490–518. ISSN: 0003-4010. DOI: 10.3917/ag.711.0490.

[215] Bernard Lahire. *La culture des individus: dissonances culturelles et distinction de soi*. français. Paris, France: la Découverte, 2006. ISBN: 978-2-7071-4928-2.

[218] Jérôme Lamy. “Frédéric Lordon, Les affects de la politique”. fr. In: *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique* 138 (June 2018). ISSN: 1271-6669.

[220] Larousse. *Evénement*. fr. 2019.

[223] Sandra Laugier. “Pourquoi des théories morales ?” fr. In: *Cites* n 5.1 (2001), pp. 93–112. ISSN: 1299-5495.

[225] Olivier Le Deuff. “La culture de l’information : Quelles « littératies » pour quelles conceptions de l’information ?” fr. In: (June 2008).

[226] Olivier Le Deuff. “Penser la conception citoyenne de la culture de l’information”. fr. In: *Les Cahiers du numérique* 5.3 (Jan. 2010), pp. 39–49. ISSN: 1622-1494.

[228] Patrick Le Lidec. “Le pouvoir sans la responsabilité ?” fr. In: *Informations sociales* 121 (2005), pp. 56–64. ISSN: 0046-9459.

[232] Claude Lefort and Pierre Rosanvallon. “À l’épreuve du politique”. fr. In: *Esprit* Décembre.12 (2011), pp. 17–31. ISSN: 0014-0759. DOI: 10.3917/espri.1112.0017.

[235] Dominique Lhuilier and Malika Litim. “« Crise du collectif » et déficit d’histoire : apports de travaux sur le groupe et le collectif de travail”. fr. In: *Connexions* 94 (2010), pp. 149–173. ISSN: 0337-3126. DOI: 10.3917/cnx.094.0149.

[238] Frédéric Lordon. *La société des affects: pour un structuralisme des passions*. français. Paris, France: Éd. du Seuil, DL 2013, DL 2013, cop. 2013. ISBN: 978-2-02-111983-1.

[239] Frédéric Lordon. *Les Affects de La Politique*. Sciences Humaines. Paris, France: Seuil, 2016.

[240] Marc Maesschalck and Laurence Blésin. “Apprentissage social et participation locale”. fr. In: *Cahiers philosophiques* 119 (2009), pp. 45–60. ISSN: 0241-2799. DOI: 10.3917/caph.119.0045.

[241] Gérard Marcou. “Changements et permanences dans le système français d’administration territoriale”. fr. In: *Revue française d’administration publique* 141 (Apr. 2012), pp. 5–17. ISSN: 0152-7401. DOI: 10.3917/rfap.141.0005.

[247] Cécile Martin. “La Culture, Ferment de Renouveau”. In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L’observatoire, la revue des pratiques culturelles. L’Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 9–17.

[259] Xavier Molénat. “Les nouveaux codes de la distinction”. fr. In: *Sciences Humaines* 224 (Mar. 2011).

[261] Pierre Montalivet (de). “Les objectifs de valeur constitutionnelle”. fr. In: *Cahiers du Conseil Constitutionnel* N 20 (June 2006).

[264] Sylvain Morvan. *Plus Ludique, La Concertation Attire Tous Les Publics*. http://www.lagazettedescommunes.com/538028/plus-ludique-la-concertation-attire-tous-les-publics/. Dec. 2017.

[266] Jean-Luc Nancy. “Démocratie finie et infinie”. français. In: *Démocratie, dans quel état ?* Paris, France: La Fabrique Editions, 2015, 77_94. ISBN: 978-2-913372-91-7.

[267] Catherine Neveu. ““Nous” illégitimes et “je” indicibles : tensions du collectif et de l’individuel dans des pratiques et des représentations de la citoyenneté à Roubaix”. français. In: *Espace public et engagement politique: enjeux et logiques de la citoyenneté locale :* ed. by Catherine Neveu. L’Harmattan, Collection Logiques Politiques. Paris, France, 1999. ISBN: 978-2-7384-8054-5.

[269] Catherine Neveu. “Pour Une Anthropologie de La Citoyenneté, Une Approche Comparative France/Grande-Bretagne”. In: *Agora débats/jeunesses* 12 (1998), pp. 43–51.

[271] Jean Nizet and Nathalie Rigaux. *La Sociologie de Erving Goffman*. Repères, Sociologie 416. Paris: La Découverte, 2014. ISBN: 978-2-7071-7911-1.

[273] Ray Oldenburg. *The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You through the Day*. anglais. New York, Etats-Unis d’Amérique: Marlowe, 1997. ISBN: 978-1-56924-778-5.

[276] Jonathan Paquette and Robin Nelson. “Éthique et politiques du patrimoine : regards sur la notion de responsabilité”. fr. In: *Éthique publique. Revue internationale d’éthique sociétale et gouvernementale* vol. 19, n 2 (Nov. 2017). ISSN: 1488-0946. DOI: 10.4000/ethiquepublique.3019.

[277] Serge Paugam. *Vivre ensemble dans un monde incertain*. français. La Tour d’Aigues, France: Éd. de l’Aube, impr. 2015, 2015. ISBN: 978-2-8159-1117-7.

[279] Georges Perec. *Tentative d’épuisement d’un lieu parisien*. français. Paris, France: Christian Bourgois, DL 2008, DL 2008, cop. 1975. ISBN: 978-2-267-01959-9.

[284] Jean-Marie Pontier. “Compétences locales et politiques publiques”. fr. In: *Revue française d’administration publique* 141 (Apr. 2012), pp. 139–156. ISSN: 0152-7401. DOI: 10.3917/rfap.141.0139.

[285] Robert D. Putnam. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. anglais. New York, Etats-Unis: Simon & Schuster, 2000. ISBN: 978-0-7432-0304-3.

[286] Robert D. Putnam. “E Pluribus Unum: Diversity and Community in the Twenty-First Century The 2006 Johan Skytte Prize Lecture”. en. In: *Scandinavian Political Studies* 30.2 (2007), pp. 137–174. ISSN: 0080-6757, 1467-9477. DOI: 10.1111/j.1467-9477.2007.00176.x.

[287] Robert D. Putnam, Robert Leonardi, and Raffaella Y. Nanetti. *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. anglais. Princeton, N.J., Etats-Unis d’Amérique: Princeton University Press, 1993. ISBN: 978-0-691-07889-2.

[289] Jacques Rancière. *Et tant pis pour les gens fatigués: entretiens*. français. Paris, France: Éditions Amsterdam, 2009. ISBN: 978-2-35480-056-7.

[290] Jacques Rancière. *La haine de la démocratie*. français. Paris, France: la Fabrique éditions, 2005. ISBN: 978-2-913372-48-1.

[291] Jacques Rancière. *Le maître ignorant: cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. français. Paris, France: Fayard, 2009. ISBN: 978-2-264-04017-6.

[292] Jacques Rancière. *Le spectateur émancipé*. français. Paris, France: La fabrique éditions, DL 2008, DL 2008, cop. 2008. ISBN: 978-2-913372-80-1.

[293] Jacques Rancière. "Les démocraties contre la démocratie". français. In: *Démocratie, dans quel état ?* Paris, France: La Fabrique Editions, 2015, pp. 95–100. ISBN: 978-2-913372-91-7.

[294] Jacques Rancière, Dork Zabunyan, and Laurent Jeanpierre. *La méthode de l'égalité*. français. Montrouge, France: Bayard, impr. 2012, impr. 2012, cop. 2012. ISBN: 978-2-227-48288-3.

[298] Samuel Rénier. "L'émergence de La Normativité Chez John Dewey". Mémoire de Master. Lyon: Insitut d'Etudes Politiques, 2008.

[299] Jacques Rhéaume. "Changement". In: *Vocabulaire de Psychosociologie, Références et Positions*. Paris: ERES, 2002, pp. 65–72.

[300] Marquita Riel. "Pratiques de changement collectif et individuel de 1960 à nos jours." fr. In: *Historique et Prospective du Changement Planifié*. Ed. by Roger Tessier and Yvan Tellier. PUQ, 1990, pp. 57–88. ISBN: 978-2-7605-2064-6.

[301] Carole Anne Rivière. "La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité". fr. In: *Réseaux* 123 (2004), pp. 207–231. ISSN: 0751-7971. DOI: 10.3917/res.123.0207.

[302] Pierre Rosanvallon. "L'universalisme démocratique : histoire et problèmes". fr. In: *Esprit* Janvier 2008 (2008), pp. 100–120.

[303] Pierre Rosanvallon. *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*. français. coll. « Point Essais ». Paris, France: Seuil, 2008.

[304] Pierre Rosanvallon. *Le parlement des invisibles*. français. Paris, France: Seuil, 2014. ISBN: 978-2-37021-016-6.

[306] Jean-Jacques Rousseau. *Du contrat social ou Principes du droit politique*. français. Paris, France: Librio, 2017. ISBN: 978-2-290-15133-4.

[308] Stéphanie Roza. "Le social et le politique : un bilan de l'Essai sur la Révolution d'Hannah Arendt, The Inseparability of Social and Political Issues: An Assessment of Hannah Arendt's On Revolution". fr. In: *Raisons politiques* 64 (Dec. 2016), pp. 85–96. ISSN: 1291-1941. DOI: 10.3917/rai.064.0085.

[316] Mariette Sibertin-Blanc. "Atelier 2 – Culture / Urbain / Rural Comment Accompagner Les Mutations Des Territoires Par La Culture ? (Syntèse Des Ateliers)". In: *Actes Des Assises Des Directions Des Affaires Culturelles-2014. "Les Dimensions Culturelles Du Développement Des Territoires"*. Ed. by FNADAC and Observatoire des Pratiques Culturelles. L'observatoire, la revue des pratiques culturelles. L'Observatoire Plus. Grenoble, June 2015, pp. 21–23.

[317] David Simon. *The Wire*. 2005.

[318] Yves Sintomer. "L'ère de la postdémocratie ?" fr. In: *Revue du Crieur* N 4.2 (2016), pp. 20–35. ISSN: 2428-4068.

[321] Marieke Stein. "Philippe Breton, L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise (dans la) politique. " fr. In: *Questions de communication* 12 (Dec. 2007), pp. 387–389. ISSN: 1633-5961.

[324] Roger Sue. "L'affirmation politique de la société civile". fr. In: *Cités* 17 (2004), pp. 25–37. ISSN: 1299-5495. DOI: 10.3917/cite.017.0025.

[329] Étienne Tassin. "Ce Que l'action Fait à l'acteur". In: *Tumultes* 2014/1.42 (2014), pp. 41–54.

[330] Étienne Tassin. *Le maléfice de la vie à plusieurs: la politique est-elle vouée à l'échec ?* français. Montrouge, France: Bayard, 2012. ISBN: 978-2-227-48526-6.

[331] Étienne Tassin. "Les gloires ordinaires". fr. In: *Cahiers Sens public* 15-16 (Oct. 2013), pp. 23–36. ISSN: 1767-9397.

[332] Étienne Tassin. *Pour quoi agissons-nous?: questionner la politique en compagnie de Hannah Arendt*. français. Lormont, France: Le bord de l'eau, 2018. ISBN: 978-2-35687-606-5.

[333] Nadia Tebourbi. "Mettre en oeuvre une organisation apprenante : comment outiller les acteurs organisationnels ?" fre. In: *Conduire le changement en bibliothèque: vers des organisations apprenantes*. Ed. by Christophe Pérales. La Boîte à outils #32. Villeurbanne: Presses de l'Enssib, 2015. ISBN: 979-10-91281-17-1.

[334] Roberto Terzi. "Institution, événement et histoire chez Merleau-Ponty". fr. In: *Bulletin d'Analyse Phénoménologique* (Jan. 2017). ISSN: 1782-2041. DOI: 10.25518/1782-2041.1004.

[335] Working Together. *Trousse à outils pour l'inclusion des publics*. 2008.

[346] Marcello Vitali-Rosati. *Editorialization and publication sphere: the case of the Trans-Canada Highway*. fr. blogPost. Apr. 2017.

[347] Marcello Vitali-Rosati. *Réécrire La Transcanadienne à l'ère Numérique*. https://ecrituresnumeriques.ca/fr/2016/4/7/Reecrire-la-Transcanadienne-a-lere-numerique. Académic. 2017.

[348] Marcello Vitali-Rosati, Mickaël E. Sinatra, and Benoît Mélançon. *Introduction au colloque "Éditorialisation et nouvelles formes de publication"*. fr-FR. http://editorialisation.org/?page_id=68. site du colloque. 2015.

[349] Sophie Wahnich. *Le radeau démocratique: chroniques des temps incertains*. français. Fécamp, France: Lignes, 2017. ISBN: 978-2-35526-165-7.

[350] Wikipédia. "Liste de bibliothèques détruites". fr. In: *Wikipédia* (July 2019). Page Version ID: 160648565.

Articles de presse et de blogs

[171] Ouest France. "Plate-forme Steeple ou comment échanger savoirs, compétences". fr. In: *Ouest-France.fr* (2015).

[180] Jessica Gourdon. “A Rouen, le pont où ne marchent que des hommes”. fr. In: *Le Monde.fr* (Mar. 2018). ISSN: 1950-6244.

[260] Le Monde. “Une ville pour tous et toutes ? Une conférence du « Monde » jeudi 5 avril”. fr. In: *Le Monde.fr* (2018). ISSN: 1950-6244.

[295] Rebellyon. *« Murs blancs = Peuple muet »*. fr. Information. Nov. 2017.

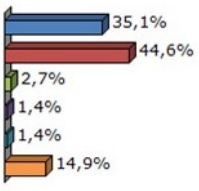
Annexes

Questionnaire 2014

Q1 : Votre bibliothèque est-elle ?

Taux de réponse : **100,0%**

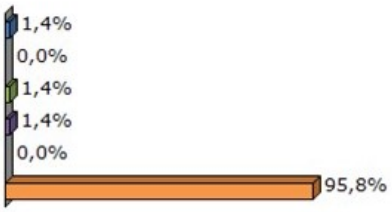
	Nb	% cit.
municipale : bibliothèque de réseau/quartier/annexe	**26**	**35,1%**
municipale : bibliothèque centrale	**33**	**44,6%**
Départementale ou Régionale	**2**	**2,7%**
Universitaire	**1**	**1,4%**
D'école d'enseignement supérieur	**1**	**1,4%**
Autre	**11**	**14,9%**
Total	**74**	**100,0%**



Q2 : Quelle est la date de construction ou d'ouverture de votre bibliothèque ?

Taux de réponse : **95,9%**
Moyenne = **1987,27**

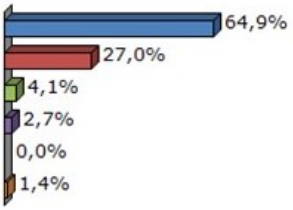
	Nb	% cit.
Moins de 1800	**1**	**1,4%**
De 1800 à 1839	**0**	**0,0%**
De 1840 à 1879	**1**	**1,4%**
De 1880 à 1919	**1**	**1,4%**
De 1920 à 1959	**0**	**0,0%**
1960 et plus	**68**	**95,8%**
Total	**71**	**100,0%**



Q3 : Quel est l'effectif (en ETP) de l'équipe de la bibliothèque (vacataires compris) ?

Taux de réponse : **100,0%**

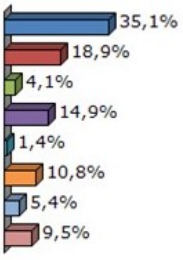
	Nb	% cit.
Moins de 10	**48**	**64,9%**
10 à 50	**20**	**27,0%**
50 à 100	**3**	**4,1%**
100 à 250	**2**	**2,7%**
250 à 500	**0**	**0,0%**
+ de 500	**1**	**1,4%**
Total	**74**	**100,0%**



Q4 : Dans quel département se situe votre bibliothèque ?

Taux de réponse : **100,0%**

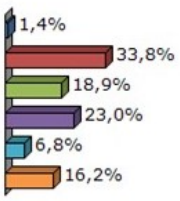
	Nb	% cit.
Rhône	**26**	**35,1%**
Isère	**14**	**18,9%**
Ain	**3**	**4,1%**
Loire	**11**	**14,9%**
Savoie	**1**	**1,4%**
Haute-Savoie	**8**	**10,8%**
Ardèche	**4**	**5,4%**
Drôme	**7**	**9,5%**
Total	**74**	**100,0%**



Q5 : Quelle est la taille de votre ville ?

Taux de réponse : **100,0%**

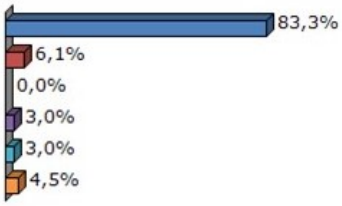
	Nb	% cit.
Moins de 1 000 habitants	**1**	**1,4%**
+ de 1000 et - de 5000 habitants	**25**	**33,8%**
+ de 5 000 et - de 10 000 habitants	**14**	**18,9%**
+ de 10 000 et - de 50 000 habitants	**17**	**23,0%**
+ de 50 000 et - de 100 000 habitants	**5**	**6,8%**
+ de 100 000 habitants	**12**	**16,2%**
Total	**74**	**100,0%**



Q6 : Combien d'inscrits avez-vous eu en 2013, en % de la population (de la population municipale, intercommunale, départementale, du campus...selon le cas).
Note : inscrits actifs ou non actifs

Taux de réponse : **89,2%**
Moyenne = **689,27** Ecart-type = **1713,78**

	Nb	% cit.
Moins de 1000	**55**	**83,3%**
De 1000 à 1999	**4**	**6,1%**
De 2000 à 2999	**0**	**0,0%**
De 3000 à 3999	**2**	**3,0%**
De 4000 à 4999	**2**	**3,0%**
5000 et plus	**3**	**4,5%**
Total	**66**	**100,0%**



Q7 : Constatez-vous une baisse de la fréquentation de votre établissement sur les 5 dernières années ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
Oui	**16**	**21,6%**
Non	**58**	**78,4%**
Total	**74**	**100,0%**

Q9 : Avez-vous connu un ou des changements de tutelle (parti politique / couleur politique) ces 6 dernières années ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
Oui	**26**	**35,1%**
Non	**48**	**64,9%**
Total	**74**	**100,0%**

Q11 : Avez-vous connu un changement de statut juridique (ex : intercommunalité) ces 6 dernières années ?

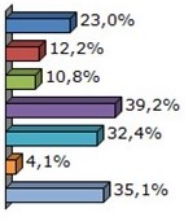
Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
oui	**15**	**20,3%**
non	**59**	**79,7%**
Total	**74**	**100,0%**

Q13 : Avez-vous connu dans les 5 dernières années un ou des conflits avec votre public (ceux qui fréquentent la bibliothèque comme ceux qui ne la fréquentent pas) parmi ceux listés ci-dessous?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
conflit avec le personnel	**17**	**23,0%**
conflit entre usagers	**9**	**12,2%**
dégradation de mobilier et autres fournitures	**8**	**10,8%**
dégradation des documents	**29**	**39,2%**
violences verbales	**24**	**32,4%**
violences physiques	**3**	**4,1%**
Autre	**26**	**35,1%**
Total	**74**	



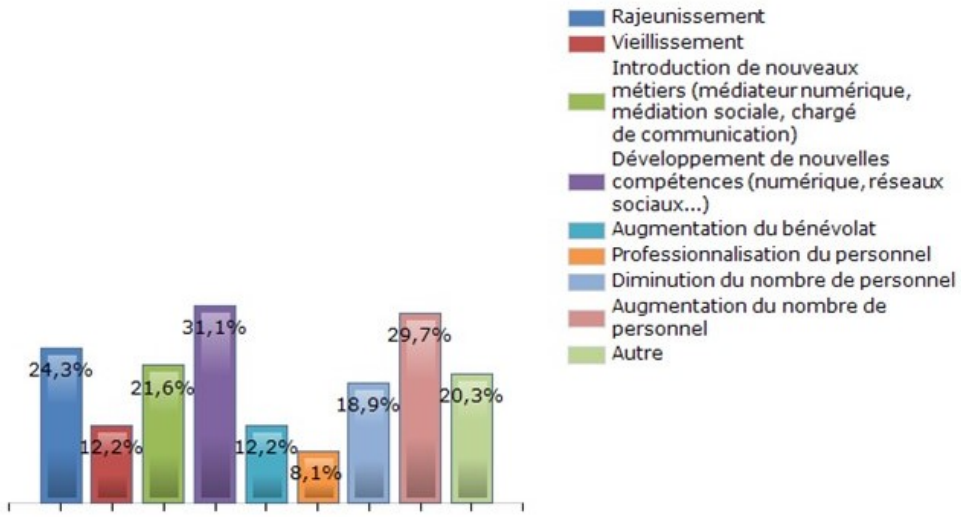
Q15 : Avez-vous changé dernièrement d'orientation stratégique, de projet d'établissement ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
oui	**17**	**23,0%**
non	**57**	**77,0%**
Total	**74**	**100,0%**

Q14 : Votre équipe a-t-elle été largement modifiée dernièrement ? Et pour des changements de quel ordre ?

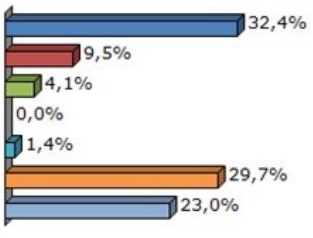
Taux de réponse : **100,0%**



Q17 : Diriez-vous que votre quartier est :

Taux de réponse : **100,0%**

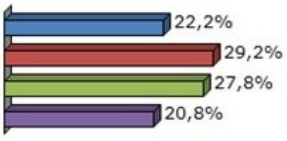
	Nb	% cit.
un quartier de centre-ville	**24**	**32,4%**
un quartier pavillonaire	**7**	**9,5%**
un quartier de grands-ensembles	**3**	**4,1%**
un quartier d'affaire	**0**	**0,0%**
un quartier industriel	**1**	**1,4%**
une zone rurale	**22**	**29,7%**
Autre	**17**	**23,0%**
Total	**74**	**100,0%**



Q 18 : Comment caractériseriez-vous l'environnement socio-économique de votre établissement ?

Taux de réponse : **97,3%**

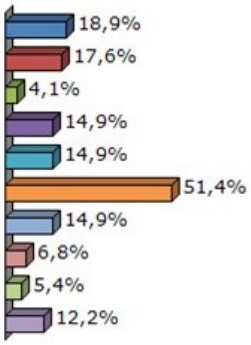
	Nb	% cit.
quartier populaire	**16**	**22,2%**
quartier de classes moyennes	**21**	**29,2%**
quartier de classes aisées	**20**	**27,8%**
Autre	**15**	**20,8%**
Total	**72**	**100,0%**



Q19 : Est-ce que la population de votre ville ou de votre quartier a été largement modifiée sur les 5 dernières années ?

Taux de réponse : **100,0%**

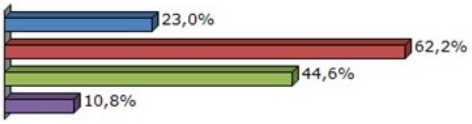
	Nb	% obs.
Rajeunissement de la population	**14**	**18,9%**
Vieillissement de la population	**13**	**17,6%**
Elévation du niveau de vie	**3**	**4,1%**
Diminution du niveau de vie	**11**	**14,9%**
Augmentation du taux de chômage	**11**	**14,9%**
Augmentation du nombre d'habitants	**38**	**51,4%**
Diminution du nombre d'habitants	**11**	**14,9%**
Augmentation de l'immigration	**5**	**6,8%**
Modification de l'origine de l'immigration	**4**	**5,4%**
Autre	**9**	**12,2%**
Total	**74**	



Q20 : Est-ce que votre ville ou votre quartier a changé sur le plan de l'urbanisme, au cours des 5 dernières années ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
Aménagement	**17**	**23,0%**
Construction	**46**	**62,2%**
Rénovation-réhabilitation	**33**	**44,6%**
Autre	**8**	**10,8%**
Total	**74**	



Q 21 : Est-ce que votre bibliothèque a connu des changements architecturaux ces 5 dernières années ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
Rénovation	**7**	**9,5%**
Construction	**15**	**20,3%**
Aménagement des espaces intérieurs	**27**	**36,5%**
Autre	**33**	**44,6%**
Total	**74**	



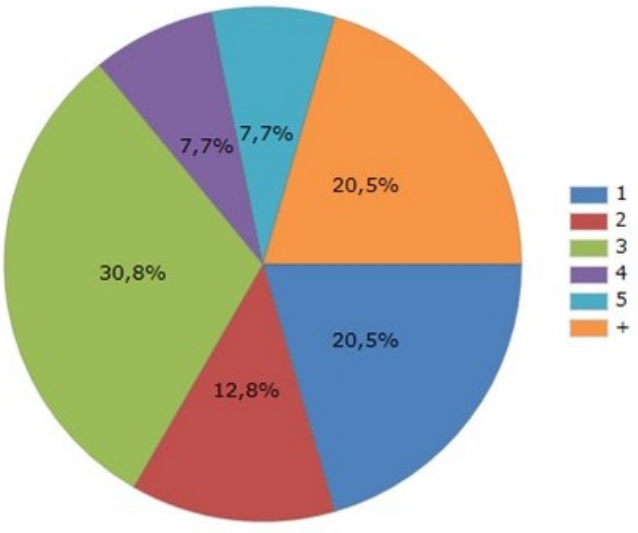
Q 22 : Votre bibliothèque a-t-elle mené des actions participatives en 2013 :

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
où les usagers/habitants/publics prennent part à la gestion de la bibliothèque (exemple : délibération sur la stratégie globale ou sur les évolutions souhaitées de la bibliothèques	**4**	**5,4%**
où les usagers/habitants/publics sont acteurs des animations culturelles ou scientifiques (exemple : organisation de conférences, de démonstrations, ou même de repas cuisinés, signature d'ouvrages...par les participants)	**28**	**37,8%**
où les usagers/habitants/publics sont acteurs des services proposés (exemple : cours de langues ou de cuisine organisés dans la bibliothèque et donnés par les participants)	**11**	**14,9%**
où les usagers/habitants/publics sont acteurs des contenus (exemple : (ex : comité d'usager pour sélection des ouvrages pour un fonds, ou encore rédaction de recettes de contenus pour un blog, une exposition, un livre de la bibliothèque ou correction de catalogues)	**17**	**23,0%**
où les usagers/habitants/publics sont acteurs d'actions de participation autres que celles mentionnées précédemment (gestion, animations, services, ou collections)	**10**	**13,5%**
aucune action participative	**35**	**47,3%**
Total	**74**	

Q 23 : Combien d'actions participatives de ce type avez-vous mené dans votre bibliothèque en 2013 ?

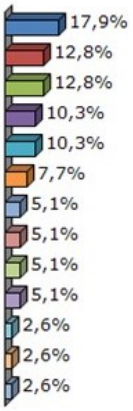
Taux de réponse : **100,0%**
Moyenne = **3,31** Ecart-type = **1,78**



Q 24 : En une ligne, décrivez une action participative de ce type qui est menée dans votre bibliothèque :
(ex : dégustations culinaires de plats cuisinés par les participants)

Taux de réponse : **100,0%**

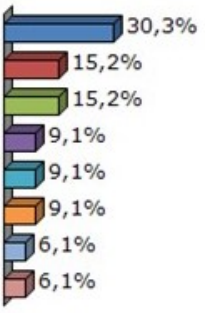
	Nb	% cit.
Diffusion/exposition artistique	7	17,9%
Conférences/débats/tables rondes	5	12,8%
Cuisine/gouter-lecture	5	12,8%
Création artistique/ludique	4	10,3%
Selection bibliographique spéciale par des usagers	4	10,3%
Avis/critiques littéraires des usagers	3	7,7%
Ateliers animés par des usagers	2	5,1%
Participation administrative des usagers	2	5,1%
Rencontres/discussions plurilinguistiques	2	5,1%
Visite patrimoine	2	5,1%
Diffusion/exposition artisitique	1	2,6%
Prix littéraire	1	2,6%
Rencontre avec auteurs	1	2,6%
Total	**39**	**100,0%**



Q 25 : Depuis quand menez-vous cette action participative ?

Taux de réponse : **84,6%**

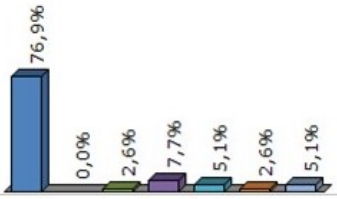
	Nb	% cit.
Depuis 5 ans et +	10	30,3%
Depuis 10 ans et +	5	15,2%
Depuis 3 ans	5	15,2%
Depuis 1 an	3	9,1%
Depuis 2 ans	3	9,1%
Depuis 4 ans	3	9,1%
Action ponctuelle	2	6,1%
Depuis + de 25 ans	2	6,1%
Total	**33**	**100,0%**



Q 26 : Qui en est à l'initiative ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
la bibliothèque (la direction ou agents)	**30**	**76,9%**
La tutelle	**0**	**0,0%**
les habitants,	**1**	**2,6%**
une association,	**3**	**7,7%**
les usagers	**2**	**5,1%**
le corps enseignant (instituteurs, professeurs, enseignants-chercheurs, formateurs...)	**1**	**2,6%**
Autre	**2**	**5,1%**
Total	**39**	**100,0%**



Si 'Autre' précisez

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
les partenaires sur la Ville : centre sociaux, ...	**1**
une association, les usagers, la bibliothèque conjointement	**1**
Total	**2**

Q 28 : Si les habitants sont à l'origine du projet, comment en est venue la demande ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
pendant un conseil municipal	**0**
dans des discours suite à des conflits	**0**
dans des questions posées fréquemment à la bibiothèque	**1**
Autre	**0**
Total	**1**

Q 29 : Si les usagers sont à l'origine du projet, comment en est venue la demande ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
dans les boites et cahiers de suggestion	**0**
pendant des animations	**1**
dans des questions posées fréquemment à l'accueil	**1**
Autre	**0**
Total	**2**

Q 30 : Si des associations sont à l'origine du projet, comment en est venue la demande ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
au cours d'un partenariat déjà établi avec l'association	**1**
pendant une rencontre suscitée par l'association à la bibliothèque	**2**
lors d'une rencontre sur un stand de la bibliothèque hors de la bibliothèque	**0**
Autre	**0**
Total	**3**

Q 31 : Si des enseignants sont à l'origine du projet, comment en est venue la demande ?

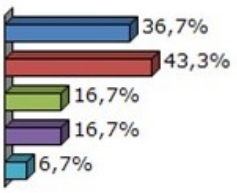
Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
au cours d'un partenariat déjà établi avec les enseignants	**1**
pendant une rencontre suscitée par les enseignants à la bibliothèque	**0**
lors d'une rencontre sur un stand de la bibliothèque hors de la bibliothèque	**0**
Autre	**0**
Total	**1**

Q 32 : Si la bibliothèque à l'origine du projet, comment en est venue la proposition ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
par la direction	**11**	**36,7%**
par des agents de la bibliothèque	**13**	**43,3%**
en réunion de service	**5**	**16,7%**
dans le projet d'établissement	**5**	**16,7%**
Autre	**2**	**6,7%**
Total	**30**	



Si 'Autre' précisez :

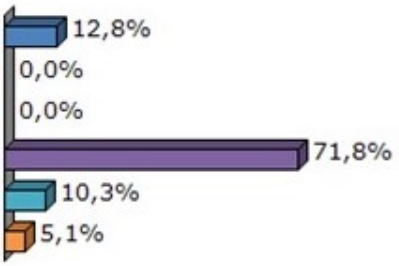
Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
bénévole	**1**
en recevant le projet d'un habitant	**1**
Total	**2**

Q 33 : Par quel processus avez-vous réuni les participants ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
sélection,	**5**	**12,8%**
tirage au sort,	**0**	**0,0%**
élections,	**0**	**0,0%**
volontariat,	**28**	**71,8%**
cooptation	**4**	**10,3%**
Autre	**2**	**5,1%**
Total	**39**	**100,0%**



Si 'Autre' précisez :

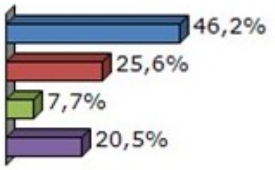
Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
invitation individuelle à participer en ligne	**1**
participants amenés par les partenaires	**1**
Total	**2**

Q 34 : par quel nom qualifiez-vous la relation qui s'établit dans la participation ?

Taux de réponse : **100,0%**

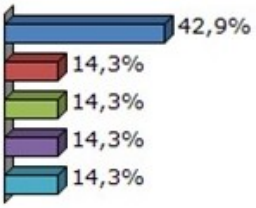
	Nb	% cit.
Partenariat,	18	46,2%
Invitation,	10	25,6%
Comité	3	7,7%
Autre	8	20,5%
Total	**39**	**100,0%**



Si 'Autre' précisez :

Taux de réponse : **87,5%**

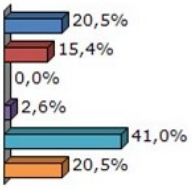
	Nb	% cit.
collaboration	3	42,9%
Bon vouloir	1	14,3%
comité ou club	1	14,3%
groupe d'usagers	1	14,3%
pas de nom	1	14,3%
Total	**7**	**100,0%**



Q 35 : Selon quel calendrier se réunissent les participants ?

Taux de réponse : **100,0%**

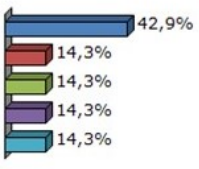
	Nb	% cit.
1 fois par mois,	8	20,5%
1 fois par trimestre,	6	15,4%
2 fois par an,	0	0,0%
1 fois par an,	1	2,6%
non régulièrement sur objectifs spécifiques	16	41,0%
Autre	8	20,5%
Total	**39**	**100,0%**



Si 'Autre' précisez :

Taux de réponse : **87,5%**

	Nb	% cit.
pas de réunion	3	42,9%
2 fois par mois hors vacances scolaires	1	14,3%
deux cycles de 5 fois sur 5 semaines	1	14,3%
réunions des partenaires et ateliers pour les participants	1	14,3%
tous les 2 mois	1	14,3%
Total	**7**	**100,0%**



Q 36 : Quels sont les points forts de ce projet participatif ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
une découverte d'une autre vision de la bibliothèque, de la relation au public (sens large), des collections...	**29**	**74,4%**
un gain de temps pour le bibliothécaire,	**3**	**7,7%**
une diminution du nombre de conflits,	**1**	**2,6%**
une reconnaissance des savoirs et expertises du public (au sens large),	**22**	**56,4%**
une expérience démocratique en acte,	**8**	**20,5%**
une possibilité pour la bibliothèque de mieux refléter son territoire,	**16**	**41,0%**
une participation importante du public,	**21**	**53,8%**
Autre	**1**	**2,6%**
Total	**39**	

Si 'Autre' précisez :

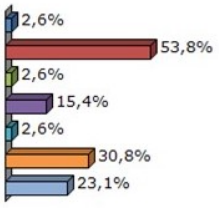
Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
sensibilisation à l'importance du livre	**1**
Total	**1**

Q 37 : Quelles sont les limites de ce projet participatif ?

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
une augmentation du nombre de conflits,	**1**	**2,6%**
un temps de travail en augmentation,	**21**	**53,8%**
une diminution de la reconnaissance de l'expertise du bibliothécaire,	**1**	**2,6%**
une faible participation,	**6**	**15,4%**
un reflet biaisé du territoire	**1**	**2,6%**
une nécessité de se former à de nouvelles compétences,	**12**	**30,8%**
Autre	**9**	**23,1%**
Total	**39**	



Si 'Autre' précisez :

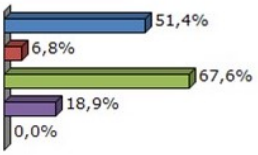
Taux de réponse : **12,8%**

	Nb	% cit.
Difficulté d'adaptation	**1**	**20,0%**
Difficulté de renouvellement	**1**	**20,0%**
Incapacité à pouvoir répondre à la forte attente de la population	**1**	**20,0%**
Manque de temps des organisateurs/participants à l'action	**1**	**20,0%**
Nécéssité de réactivité pour renouveler l'action	**1**	**20,0%**
Total	**5**	**100,0%**

Q 70 : Pensez-vous que :
(positionnement professionnel)

Taux de réponse : **100,0%**

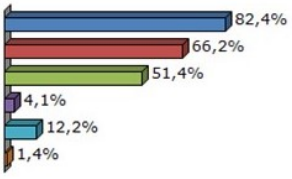
	Nb	% obs.
la participation interroge l'expertise des bibliothécaires	**38**	**51,4%**
la participation remet en question l'expertise des bibliothécaires	**5**	**6,8%**
la participation amène le bibliothécaire à déplacer son expertise	**50**	**67,6%**
la participation ne change rien à l'expertise du bibliothécaire	**14**	**18,9%**
Autre	**0**	**0,0%**
Total	**74**	



Q 71 : Pensez-vous que :
on entendra par espace public, l'espace ouvert, libre à tous, où l'échange et la discussion rendent possible le débat démocratique.

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
la participation repositionne la bibliothèque dans l'espace public	**61**	**82,4%**
la participation recrée de l'espace public	**49**	**66,2%**
la participation modifie le rôle des acteurs dans l'espace public	**38**	**51,4%**
la participation ne change rien à la forme actuelle de l'espace public	**3**	**4,1%**
la participation faire entrer dans la bibliothèque des conflits extérieurs	**9**	**12,2%**
Autre	**1**	**1,4%**
Total	**74**	



Si 'Autre' précisez :

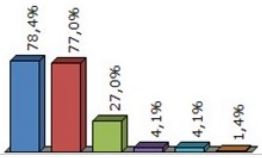
Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
Chacun voulant imposer son interêt particulier	**1**
La participation amène une dispersion des avis	**1**
le bibliothécaire fédère et conserve l'intérêt général.	**1**
Total	**3**

Q 73 : Pensez-vous que :
(positionnement savoirs)

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
la participation permet l'émergence de savoirs détenus par les habitants/publics/usagers mais peu mobilisés dans l'espace public	**58**	**78,4%**
la participation permet le développement de savoirs partagés par les habitants/publics/usagers et les bibliothécaires	**57**	**77,0%**
la participation modifie la hiérarchisation des savoirs	**20**	**27,0%**
la participation ne change rien à la mobilisation, au partage ou à la hiérarchisation des savoirs	**3**	**4,1%**
la participation brouille les savoirs et les responsabilités de chacun	**3**	**4,1%**
Autre	**1**	**1,4%**
Total	**74**	



Si 'Autre' précisez :

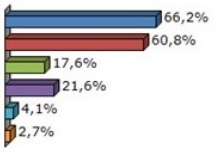
Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% cit.
Le risque est en général de partir dans tous les sens et d'avoir peu de réalisations sur le long terme.	**1**	**100,0%**
Total	**1**	**100,0%**

Q 74 : Pensez-vous que :
(positionnement démocratique)

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
la participation permet aux bibliothèques de s'approcher davantage de leur vocation démocratique	**49**	**66,2%**
la participation permet l'expérimentation de nouvelles formes démocratiques	**45**	**60,8%**
la participation permet l'expérimentation de nouvelles formes politiques	**13**	**17,6%**
la participation n'est pas politique	**16**	**21,6%**
la participation fausse le rôle politique institutionnel de la bibliothèque	**3**	**4,1%**
Autre	**2**	**2,7%**
Total	**74**	



Si 'Autre' précisez :

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb
La participation ne devrait pas être politique, elle le sera tjrs et sera tjrs récupérée malheureusement. Nous vivons dans un monde intolérant (cf destruction oeuvre d'art à Paris, pétition contre l'expo Zizi sexuel... Expo qui n'avait eu aucun souci il y a 7 ans. Une forme de régression intellectuelle globale est en marche...	**1**
quelques risques d'instrumentalisation des publics	**1**
Total	**2**

Guides d'entretien

Série 1 : après la rencontre inspirante

Pour les agents non membres du comité de pilotage :

- Question 1 : Comment avez-vous eu l'information ?
- Question 2 : Qu'est-ce que qui vous a poussé à venir ?
- Question 3 : Avez-vous parlé de cette conférence à un collègue, un ami ? Si oui, comment le lui avez-vous raconté ? Si non, comment en parleriez-vous ?
- Question 4 : Avez-vous trouvé cette conférence inspirante ? En quoi êtes-vous inspiré ? Qu'est-ce que cela vous inspire ?
- Question 5 : Avez-vous trouvé les conférenciers inspirants ?

Pour les agents du comité de pilotage :

- Question 1 : Comment avez-vous choisi ces conférenciers ? Pourquoi ceux-ci ?
- Question 2 : Les avez-vous finalement trouvés inspirants ?
- Question 3 : Que devait inspirer cette conférence ? Que vouliez-vous qu'elle inspire ?

Série 2 : pendant la préparation du programme

Question 1 : Avez-vous participé à la formation à la participation ?
Si oui : pourquoi ? Qu'en pensez-vous ? Quel effet ? Quel résultat utile ? Rôle des outils ? importance de la formation ? technique / expertise ?

Si non : pourquoi ? une information par les collègues ? quel regard ? rôle des outils ? importance de la formation ? technique / expertise ?

Question 2 : Avez-vous participé à une des foires aux idées ?
Si oui : laquelle ? pourquoi ? Qu'en pensez-vous ? Quel effet ? Quel résultat utile ? intérêt pour une forme de formation différente ? Transformation des idées en projet ?
Si non : pourquoi ? une information par les collègues ? quel regard ? intérêt pour une forme de formation différente ? Transformation des idées en projet ?

Question 3 : Avez-vous proposé un projet pour Démocratie ?
Si oui : Quoi ? description du projet ? thème ? pour quoi faire ? objectif ? quelle dimension participative ? quels questionnements pour la mise en œuvre ? Quels aspects vous intéressent le plus : participation, démocratie, pouvoir d'agir, communs ?
Si non : pourquoi ? Quel intérêt avez-vous néanmoins pour ce projet ?

Question 4 : Suivez-vous la veille du COPIL ? Si oui : laquelle (Diigo, Scoop-it, Fiches thématiques, Pearl Tree) ? Cela vous est-il utile ? pourquoi ? Pour quoi faire ? Si non : pourquoi ?

Question 5 : quelle préparation individuelle pour ce projet ? Et questions subsidiaires : Comment vous préparez-vous pour ce projet avec sa dimension participative ? Quelle préparation en termes de culture politique ?

Question 6 : En ce moment-même une bibliothèque participative s'est installée sur une place publique à Lyon (BiblioDebout), que cela vous évoque-t-il dans le contexte à venir du forum et des actions participatives de la bibliothèque ?

Question 7 : La mention des événements de 2015 est récurrente dans les entretiens menés hors de Lyon au sujet de la participation. Qu'en est-il ici ? Avez-vous l'impression que les événements de 2015 ont changé ou changent quelque chose à votre conception du rôle de la bibliothèque ? Votre bibliothèque a-t-elle organisé quelques actions après Charlie ? Y avez-vous participé ? De quoi s'agissait-il ? Est-ce que le projet démocratie est aussi pour vous une réponse aux événements de 2015 ?

Question 8 : La notion d'émancipation revient régulièrement dans les textes bibliothéconomiques. Que représente–t-elle pour vous ?

Série 3 : pendant le programme

Question 1 : Quelle participation au programme en tant qu'organisateur d'animation ? et questions subsidiaires : quel projet ? quel objectif visé ? quelles compétences et connaissances mobilisées en tant que bibliothécaire ?

Question 2 : Quels résultats ? et questions subsidiaires : Qui a participé ? Quelle Restitution ? Participation décevante ou pas ?

Question 3 : Quelles interactions ? et questions subsidiaires : Est-ce que cela crée de nouveaux liens (lien social, lien affectif, reconnaissance) ?

Question 4 : Est-ce que le projet crée de la connaissance ? et questions subsidiaires : De quelles connaissances et compétences ont eu besoin des gens pour participer ? Qu'est-ce que le bibliothécaire a appris à son tour ? Qu'est-ce qui l'a étonné ? Quel lien tissé avec la notion d'émancipation ? Que reste-t-il du rôle de la bibliothèque dans ces projets participatifs ?

Question 5 : Est-ce que ça remplit les objectifs visés dans la note d'intention ? et questions subsidiaires en prenant appui sur la relecture du programme par le cabinet du maire : Quel est le rôle d'une institution culturelle ? Peut-on y parler de politique ? Peut-on parler de politique à quelques mois des élections ? Pourquoi une absence d'inauguration ?

Question 6 : Quelle participation au programme en tant que visiteur ?

Question 7 : Quelle participation au forum ? et questions subsidiaires : A l'organisation ? Aux animations ?

Question 9 : Quel est l'objectif du forum ? et questions subsidiaires : Quelle en est la dimension participative ? Quel est le but et la forme des restitutions ? Seront-elles restituées ailleurs ?

Question 10 : Qu'attendez-vous du forum professionnellement, personnellement, en termes d'organisation interne, en termes de citoyenneté ?

Série 4 : après le projet Démocratie, en guise de bilan

Question 1 : L'objectif « faire de la bibliothèque un lieu de débat et d'échange, notamment sur les sujets politiques » a-t-il été atteint ?

Question 2 : L'objectif "Favoriser la transversalité dans la bibliothèque" a-t-il été atteint ?

Question 3 : L'objectif "Le développement de nouvelles pratiques en interne" a-t-il été atteint ?

Question 4 : L'objectif "renforcer l'action culturelle vers les publics : soit les 6/12, les 15-35 ou les publics éloignés" a-t-il été atteint ?

Question 5 : En quoi le projet Démocratie est-il un succès ?

Question 6 : En quoi le projet Démocratie est-il un échec ?

Question 7 : Est-ce que ce projet a changé votre perception du rôle émancipatoire de la bibliothèque, et/ou celle du public ?

Question 8 : Est-ce que ce projet a changé votre perception de la bibliothèque comme espace public, et/ou celle du public ?

Question 9 : Est-ce que ce projet a changé votre perception de la qualité de l'accueil de la bibliothèque , et/ou celle du public ?

Question 10 : un bon conseil pour des pratiques participatives ?

Tableau des entretiens menés

Enquêté-e	Série 1	Série 2	Série 3	Série 4
A	1			
B	1			
C	1	1	1	
D	1			
E	1		1	
F	1		1	
G	1		1	1
I	1		1	1
J	1	1		
K		1	1	
M		1		1
N		1	1	
O		1		1
P			1	1
Q			1	
R			1	1
S		1		1
T				1

Tableau 3.1: Tableau des entretiens menés sur chaque série avec les différents enquêtés.

Plan du réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon

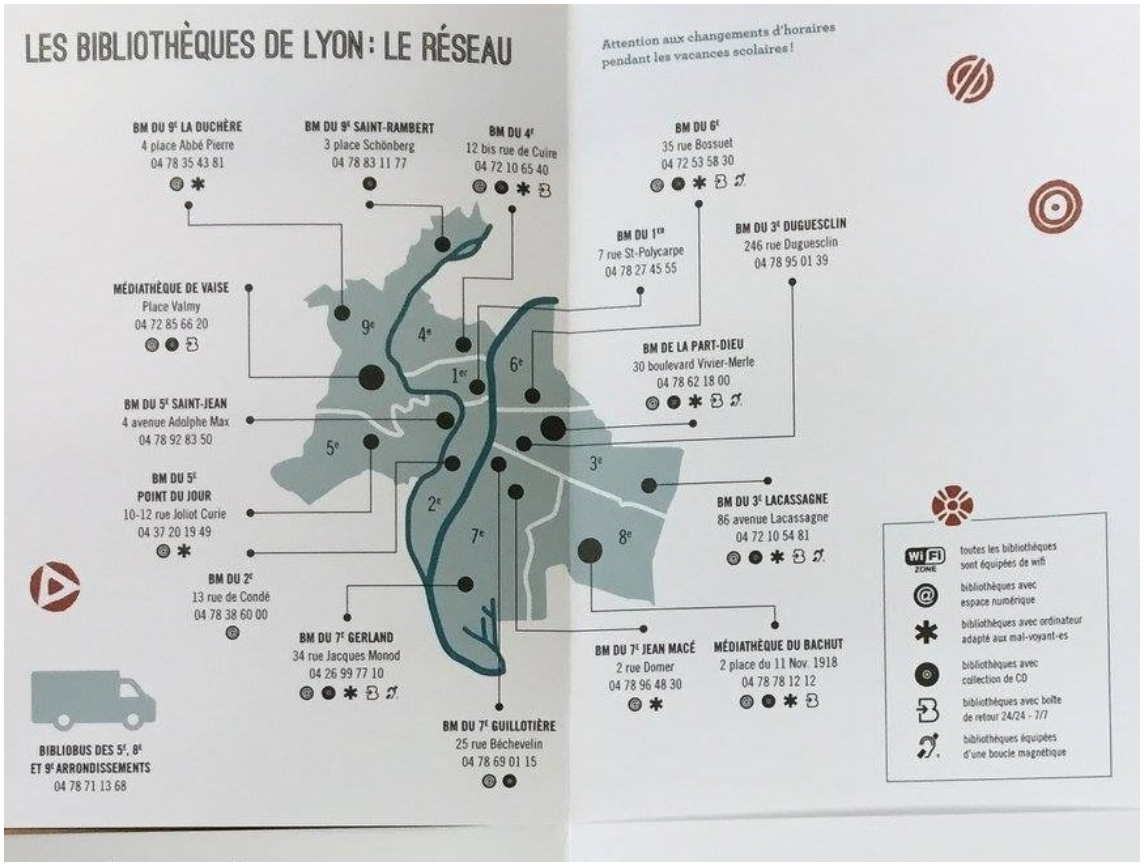


Fig 3.11: Plan du réseau de la Bibliothèque municipale de Lyon, BmL, 2019

Plan du forum Démocratie, BmL

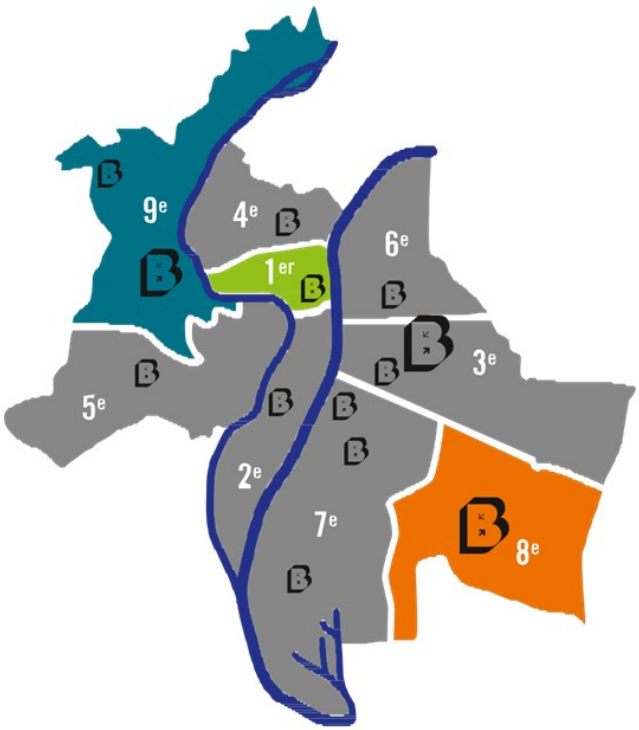


Fig 3.12: Localisation du forum Démocratie dans la ville de Lyon, BmL, Programme du forum, 2017